REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Fr Phil 1.1

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME V — 1917-1918

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1918

157552
3/12/20

PQ
230
R5
t.5-6

LA DOCUMENTATION SUR LE XVIe SIÈCLE
CHEZ UN ROMANCIER DU XVIIe.

LA COULEUR HISTORIQUE
DANS
LA PRINCESSE DE CLÈVES[1]

Nous voudrions achever de mettre en lumière l'esprit selon lequel Mme de la Fayette a traité le XVIe siècle dans son roman de *La princesse de Clèves.*

Dans quelle mesure a-t-elle saisi et rendu les aspects divers du XVIe siècle ? Qu'a-t-elle rejeté de ses auteurs, qu'en a-t-elle conservé, et quels ont été ses motifs d'exclusion et de choix ? En quels sens a-t-elle sollicité l'histoire, ou plutôt de quels tons l'a-t-elle colorée ?

On peut dire qu'elle a regardé le XVIe siècle avec les yeux d'un écrivain du XVIIe ; et l'on sait ce que cela signifie.

*
* *

Deux lacunes essentielles frappent à première vue dans son roman. Les deux grands traits du siècle manquent à l'idée qu'elle en donne : la Renaissance et la Réforme.

Elle indique une fois, en passant, les premiers troubles religieux. Or, quelques mois après la mort de Henri II,

1. Voir nos deux premiers articles, *Revue du Seizième siècle*, t. II (1914), p. 92 et p. 289. — Pour les références et les citations, nous renvoyons toujours à l'édition Formont (Paris, Lemerre, 1909).

Anne Dubourg était conduit au supplice, la conjuration d'Amboise se formait, la guerre civile allait éclater. Et déjà Henri II, même François Ier, avaient eu une politique religieuse.

On s'explique qu'une femme du XVIIe siècle, comtesse et sujette de Louis XIV, n'ait pas tenu, dix ans avant la révocation de l'édit de Nantes, à rappeler ces souvenirs, qui ne convenaient guère d'autre part à un roman d'amour. Mais la Renaissance! Mme de la Fayette ne la fait pas même pressentir. Chambord n'est pour elle qu'un nom. A aucun de ses personnages elle ne donne vraiment le goût des lettres et des arts; elle se contente pour eux d'exercices chevaleresques et de jeux galants. Elle n'a qu'une phrase, combien vague! sur les tableaux « qu'avoit fait faire Mme de Valentinois pour sa belle maison d'Anet » (p. 213). Elle n'a qu'un mot, combien froid! pour Madame Marguerite, « Duchesse d'Alençon, depuis Reine de Navarre, dont vous avez veu les Contes ». Soit précision, soit hasard, ces *Contes* ayant paru en 1558 et 1559[1], on peut sans doute admirer l'à-propos chronologique de l'allusion; on peut goûter encore la délicatesse avec laquelle Mme de la Fayette prête ce propos à Marie Stuart, la reine lettrée. Mais pas même une nuance de style pour rendre hommage, elle écrivain, à la Marguerite des Princesses! Évidemment, elle partage le dédain ou l'ignorance de son siècle. Ajoutons, pour être complets, deux autres allusions, l'une à l'esprit de Madame Marguerite, sœur de Henri II, et à son « grand discernement pour les belles choses » (p. 20), l'autre à la « politesse » de Marie Stuart (p. 7). Pourtant, Brantôme avait senti le grand souffle de la Renaissance; elle n'avait qu'à s'abandonner à lui davantage. Mais entre elle et le XVIe siècle son temps élevait tant de préjugés!

Godefroy, dans son *Ceremonial François* (t. II, p. 8-9), lui offrait une occasion merveilleuse de représenter, ne fût-ce qu'une fois, dans une page symbolique, l'esprit de

1. Cf. second article, p. 309, n. 1.

la Renaissance. C'est sa relation du mariage de Marie Stuart :

Aprés ladite danse finie, sortirent de la Chambre du Plaidoyé, appellée la Chambre dorée, des triomphes plus grands que ceux de Cesar, comme un chacun qui y estoit present a pû voir.

Premierement, marchoient les sept *Planettes*, vestuës selon l'habit que les Poëtes leur ont baillé; à sçavoir *Mercure*, Heraut et Truchement des Dieux ayant deux aisles, vestu de satin blanc, ceint d'une ceinture d'or, ayant son caducée ou verge en la main. *Mars* vestu en armes. *Venus* en Deesse, et ainsi des autres Planettes, et marchoient à pied chantans melodieusement et musicalement le long de la Salle du Palais chansons composées à propos, de telle sorte que c'estoit chose qui donnoit à l'oüye exterieure, un plaisir et delectation autant grand qu'on le sçauroit décrire.

Aprés marchoient vingt-cinq beaux chevaux triomphans, caparassonnez de drap d'or et d'argent, sur chacun desquels y avoit un jeune Prince vestu de drap d'or, qui estoit conduit par un laquais; parce que lesdits chevaux estoient faits d'ozier, couvert et accoustré de telle sorte, qu'ils sembloient plus beaux que le naturel.

Aprés marchoient deux belles hacquenées blanches menées par un Gentil-homme, qui traisnoient avec cordes de drap d'argent un char triomphant fait à l'antique, sur lequel estoient personnages habillez richement de diverses couleurs, et les deux de devant tenoient chacun un luth : ceux du milieu dudit Chariot avoient des harpes, et ceux de derriere des cistres; et en allans parmy ladite Salle joüoient de ces Instrumens de Musique avec le chant de la gorge, qui tellement resonnoit, et contentoit la veuë et l'oüye des assistans, que tout bruit cessa en ladite Salle, pour le desir que chacun avoit d'écouter telle melodie, et voir tel triomphe.

Aprés marchoient douze belles licornes, sur lesquelles estoient montez des jeunes Princes, tant richement vestus et accoustrez, qu'il sembloit que les draps d'or et d'argent ne coustassent rien.

Aprés venoient deux autres belles hacquenées blanches qui traisnoient un autre beau Chariot Triomphant fait à l'antique, sur lequel estoient les neuf Muses, avec plusieurs belles filles

vestuës, l'une de satin vert, l'autre de veloux blanc, l'autre de cramoisy, l'autre de pers, les autres de drap d'or et d'argent : lesquelles ensemble faisoient un tel bruit et resonnance douce de leurs harmonieuses chansonnettes, qu'en voyant ce spectacle se faisoit par les assistans tel silence, qu'on avoit loisir de voir et écouter ceux ou celles qui avoient la meilleure gorge.

Aprés marchoient encore plusieurs autres beaux chevaux comme les premiers, et durerent lesdits triomphes et mommeries plus de deux heures à passer : mais pour la grande beauté qu'il y avoit à les voir passer on trouvoit le temps bien court. Ce fait lesdites Princesses recommencerent à danser, et dura ladite danse ou Bal environ demie heure; aprés laquelle cessée sortirent des Requestes de l'Hostel six belles navires ayans mats et voiles d'argent, qui estoient soufflez par vents faits industrieusement, de sorte qu'on les faisoit tourner où l'on vouloit; dedans lesquelles y avoit à chacune un Prince vestu de drap d'or et masqué, assis dedans une chaire estant au milieu de chacune navire; auprés de luy y avoit une autre belle chaire vuide et preparée. Toutes lesdites navires alloient par compas dedans ladite Salle du Palais, comme s'ils eussent esté sur la mer; et passerent par devant la Table de Marbre où estoient les Dames, et en passant chacun Prince estant dedans lesdits Navires, prit l'un la Reyne, l'autre l'Espousée, l'autre la Reyne de Navarre, l'autre Madame Elisabeth, l'autre Madame Marguerite, et l'autre Madame Claude, seconde fille du Roy, et les firent seoir auprés d'eux dedans lesdits Navires à chacune desdites chaires preparées, et les emmenerent ainsi, et s'en allerent coucher, et alors finit ledit Festin pour ce dit jour.

Se peut-il rêver une fête plus purement, plus glorieusement Renaissance? Et quel artiste moderne, quel lecteur même ne tressaillirait en la lisant? Mme de la Fayette n'en a pas conservé un mot. Et qu'a-t-elle transposé du reste, moyennant un anachronisme d'une année, au mariage de Madame Élisabeth? Ceci (p. 196-197) : que sur les cinq heures on partit de l'Évêché pour se rendre au Palais, où se donnait le festin; que le roi, les reines, les princes et princesses mangèrent sur la table de marbre, dans la grande salle du Palais; qu'au-dessous des degrés

de la table de marbre, et à la main droite du roi, était une table pour les ambassadeurs, les archevêques et les chevaliers de l'Ordre; que le duc de Guise, vêtu d'une robe de drap d'or frisé, servait au roi de grand-maître, le prince de Condé de panetier, et le duc de Nemours d'échanson; — c'est-à-dire, d'une part, le squelette des faits, et, d'autre part, le détail du cérémonial, le protocole, l'étiquette, ce qui appellerait l'attention des courtisans à Versailles, ce qu'un Saint-Simon aurait discuté d'avance passionnément et couverait des yeux en entrant.

Toute la couleur du XVIe siècle n'a pourtant pas disparu de *La princesse de Clèves*. On a la surprise, dans la décoloration générale, de tomber sur des pages chaudes et imagées; le texte de la publication du tournoi (p. 113-114) a, malgré quelques rajeunissements de forme, conservé toute sa saveur ancienne. Pourquoi? C'est sans doute que les carrousels de Louis XIV avaient préparé Mme de la Fayette à accepter cette page; elle n'aura pas plus songé à la modifier qu'elle n'aurait altéré une formule héraldique. De même, la description du cortège nuptial de Madame Élisabeth amuse et réjouit les yeux, quand on la lit loin des sources. Le tournoi dans lequel Henri II fut tué est passé presque sans perte de Brantôme à son roman. L'explication commune de ces indulgences paraît être que Mme de la Fayette retient tout ce que retiendrait un courtisan de Louis XIV.

Elle note (p. 195-196) que, le soir des fiançailles de Madame Élisabeth, toute la maison royale va coucher à l'Évêché, selon la coutume; que le cortège va prendre Madame; que le duc d'Albe a une couronne fermée sur la tête, Madame aussi, mais non la reine de France; que les seigneurs de la suite vont chercher le duc d'Albe à son hôtel et l'accompagnent, « marchant quatre à quatre », à l'Évêché; que Mlles de Montpensier et de Longueville portent la robe de Madame... Qu'est cela? La suite des faits? Sans doute; mais était-elle indispensable? Ce sont, en réalité, comme plus haut, des détails d'étiquette; c'est le goût de

l'étiquette qui a sauvé les faits. Ailleurs, s'ajoutent d'autres tendances d'esprit. Si Mme de la Fayette rapporte que les reines et les princesses avaient toutes leurs filles habillées à leurs couleurs, ce n'est pas que le jeu changeant de ces couleurs lui plaise aux yeux; c'est pour observer que « l'on connoissoit à qui estoient les filles par la couleur de leurs habits » (p. 196). Elle aime à comprendre, à raisonner, à expliquer, dans un spectacle qui remuerait d'abord les sens d'un artiste. Elle porte dans la vie et dans l'histoire un instinct de logique sur lequel nous reviendrons.

Pourtant, elle s'intéresse au costume pour lui-même, en sa qualité de femme. En grande dame du XVIIe siècle, ce qu'elle en apprécie d'abord, c'est naturellement la somptuosité. Çà et là, surtout dans son récit de l'entrevue de Boulogne (p. 106), elle laisse percer un sentiment qui ressemble à celui de l'antiquaire ou de l'artiste.

A certains détails, on suivrait les changements du protocole et les progrès de la politesse dans le siècle. Selon Godefroy (t. II, p. 16), le duc d'Albe essaie par trois fois, en abordant Henri II, de lui baiser les pieds, et le roi l'en empêche. Selon le P. Anselme (*Palais de l'Honneur*, p. 230), il ne va pas plus bas que les genoux, et le roi prévient encore son geste. Mme de la Fayette suit la version la plus douce.

Elle atténue certains détails du tournoi en tenant compte des progrès de la majesté royale depuis cent ans. Quand Henri II mande au comte de Montgomery de se mettre en lice, le comte, dans Brantôme (*Hommes illustres*, t. II, p. 40), « refuse tout à plat »; dans Mme de la Fayette, il « supplie le roi de l'en dispenser » (p. 199). Chez Brantôme, le roi insiste rudement; chez Mme de la Fayette, il se met « quasi en colère ». — D'après Mézeray (*Histoire*, t. II, p. 745), le jeune roi François II ordonne aux députés du Parlement, lorsqu'ils le viennent saluer, de s'adresser pour les affaires au duc de Guise et au cardinal de Lorraine. Est-ce le souvenir de la Fronde qui a fait écarter cette entrevue où la royauté abdique? — Le vieux

connétable de Montmorency, mis en disgrâce et leurré de belles paroles par François II, « voyant, raconte Matthieu (*Histoire*, t. I, p. 209), qu'on luy passoit la plume par le bec, dit franchement que ce ne luy seroit point d'honneur d'aller apres ceux qu'il avoit autresfois precedé », et se retire à Chantilly. Sa dignité avec sa rudesse a disparu du récit de Mme de la Fayette.

Ce souci des convenances aristocratiques, cette forme d'esprit que nous appellerons, sans défaveur, courtisanesque, paraît rendre compte d'un des caractères les plus importants de l'histoire dans *La princesse de Clèves*. Elle y semble assez peu nationale et politique; les malheurs et les gloires de la France n'y paraissent guère. On y trouve à peine quelques lignes (p. 13-14) où passe, assez froidement, un souvenir des succès et des revers du pays. Nulle part, quoi qu'elle ait pu lire dans Brantôme, elle n'indique précisément le caractère désastreux de la paix de Cateau-Cambrésis; une allusion à la rétrocession du Piémont, que Henri II sacrifia au mariage de sa sœur avec le duc de Savoie (p. 19), et c'est tout. Par contre, elle insiste longuement sur les mariages de la sœur et de la fille du roi, et elle les donne pour les principaux articles de la paix. En quoi sans doute elle a raison et reproduit les arrière-pensées des négociateurs. Mais le fait-elle par souci d'exactitude? Ou bien, grande dame elle-même, éprouverait-elle pour ces sacrifices, d'ailleurs lointains, la même indifférence égoïste que la plupart des grands seigneurs du siècle précédent? Bornons-nous à constater le fait : elle a donné à l'histoire un tour et un air dynastiques.

Nous rattacherions à la même tournure d'esprit essentiellement moderne le caractère capital du roman : la prédominance excessive de la galanterie et de l'amour. Ici, Mme de la Fayette n'est jamais lasse. Elle accepte à peu près tout ce que ses sources lui fournissent, sauf, comme nous l'avons dit, à l'idéaliser. Exemples, parmi tant d'autres : son récit, si simple, du divorce si compliqué de Henry VIII; son récit, sans proportion et sans raison, de

l'infidélité que la duchesse de Valentinois fit à son royal amant par sa liaison avec le maréchal de Brissac; son long récit, rattaché à l'action par un moyen de roman tout gratuit, de l'inclination de Catherine de Médicis pour le vidame de Chartres; son récit, non moins long, de la vie de Diane de Poitiers; etc. Elle admet, pour l'amour de l'amour, les faits passés et les arrange en épisodes. Et elle ajoute à ses sources tant qu'elle peut : l'histoire de Mme de Tournon aimée de Sancerre et d'Estouteville, sans parler du sujet même, la passion du duc de Nemours et de Mme de Clèves. Elle fait tous ses personnages amoureux. Il est parfaitement vrai qu'elle se rencontre ici avec l'esprit du XVIe siècle : l'amour (et elle lui sacrifie même l'ambition) a tenu la place essentielle dans la vie de tous ces courtisans; il lui suffisait de lire Brantôme pour s'en convaincre. Mais elle n'avait aussi qu'à ouvrir les yeux pour observer autour d'elle le même spectacle. Mieux encore, elle n'avait qu'à regarder dans sa vie et qu'à se pencher sur son cœur. On sait la place que l'amour y a tenu, le goût qu'elle en a gardé, les rôles parfois peu clairs que ce goût lui a fait jouer. C'est en elle-même, n'en doutons pas, qu'elle a cherché ses inspirations. Si l'exactitude historique s'ajoute à son parti pris personnel, elle n'a pas été son souci dominant, et il ne faudrait pas trop faire hommage à son impartiale véracité d'un tableau de mœurs qui reproduit l'esprit du XVIe siècle sans y avoir beaucoup visé. Racine non plus n'a pas cherché dans ses modèles grecs ou latins l'amour dont il a fait la substance de ses tragédies, et qu'il a, comme Mme de la Fayette, appuyé sur la réalité solide de l'histoire.

Notons un dernier caractère général, par lequel le XVIIe siècle se définit, et qui a laissé sa trace dans *La princesse de Clèves* : Mme de la Fayette est raisonnable, rationaliste même.

Les superstitions choquent son bon sens. Pour des raisons de fond autant que de style, elle laisse à Le Laboureur (t. I, p. 291) la pittoresque amulette que le devin con-

seille à Catherine de Médicis de porter sur son estomac : « une peau de velin semée de plusieurs figures et de caracteres tirez de toutes les langues et diversement enluminez, qui composoient des mots moitié Grecs, moitié Latins, et moitié Barbares » (*sic*). — Elle ne retient pas davantage « l'œil véron, le chanfrin et les quatre pieds blancs » du cheval qui doit tuer le sieur d'Escars (Le Laboureur, t. I, p. 279-280); c'est là précision de devin ou de bonne femme. — Elle a dû sourire, quand Brantôme (*Hommes illustres*, t. II, p. 9) fait sortir de la maison de Poitiers et de Lusignan « de tres-genereuses personnes de l'un et de l'autre sexe, tesmoin Melusine, et cette Dame de Valentinois ». Elle épargne à la duchesse ce voisinage compromettant.

Intelligente, elle a besoin de penser l'histoire. Elle aime à compléter les faits par ses réflexions, à en dégager le sens, à philosopher. Abrégeant partout ailleurs, elle ne regarde pas à développer, quand il faut comprendre, expliquer, lier ce que ses sources lui fournissent à l'état brut et dispersé. Elle exprime aussi par ces réflexions, un peu à la manière de La Fontaine, son expérience ou sa sensibilité; on pourrait en détacher un certain nombre qui font maxime et formulent les lois abstraites de sa psychologie.

Dans aucune de ses sources, on ne trouvera aussi développé, aussi philosophique, le tableau des partis ou des intrigues à la cour de Henri II, ni l'indication des raisons d'âge, de sympathie ou d'intérêt qui les ont constitués; c'est par une réflexion intelligente, et que dirige assurément son expérience personnelle, sur les récits de Brantôme, de Matthieu et de Mézeray, qu'elle a construit son résumé; aux faits elle substitue en partie les conclusions de son travail de méditation sur les faits, et sa brièveté nerveuse fait encore saillir sa vigueur de pensée.

De Mme de Valentinois, ses auteurs n'observaient pas qu' « elle paroissoit elle-mesme avec tous les ajustemens que pouvoit avoir Mademoiselle de la Marck, sa petite-fille, qui estoit alors à marier » (p. 6); c'est elle qui donne

au fait ce tour malicieux, et son ironie, avant de prendre place dans son roman, s'est peut-être appliquée à plus d'une femme de la cour. François Ier mort, la duchesse de Valentinois réussit à faire retirer sa charge de grand-maître de l'artillerie au comte de Taix, qui avait essayé d'éclairer le roi sur ses galanteries, et à la faire donner au comte de Brissac, son amant. Mme de la Fayette trouve cela « presque incroyable » (p. 51), et le dit; Mézeray (*Histoire*, t. II, p. 603; *Abrégé*, t. II, p. 936) ne l'y invitait pas. — On pourrait multiplier les exemples. Ils sont menus; mais c'est que Mme de la Fayette, toujours curieuse de brièveté, ajoute sa pensée aux choses par touches fines, parfois presque insensibles.

Souvent elle s'efface derrière ses personnages, et, au lieu de narrer ou de penser pour son propre compte, elle leur fait exprimer ses conclusions. Marie Stuart vient de raconter (d'après deux passages de Pierre Matthieu, t. I, p. 27-28 et p. 207) l'histoire de sa mère Marie de Lorraine; Mme de la Fayette lui fait tirer la morale de l'histoire (p. 31) : « Il est vray que la Reine ma mere estoit une parfaite beauté, et que c'est une chose remarquable, que veuve d'un Duc de Longueville, trois Rois [Henry VIII d'Angleterre, Henri II de France, Jacques V d'Écosse] ayent souhaité de l'épouser; son mal-heur l'a donnée au moindre, et l'a mise dans un Royaume où elle ne trouve que des peines. » Et par une anticipation de l'avenir non moins délicate, Mme de la Fayette lui fait ajouter, dans un retour sur elle-même : « On dit que je luy ressemble; je crains de luy ressembler aussi par sa mal-heureuse destinée, et quelque bonheur qui semble se preparer pour moy, je ne sçaurois croire que j'en joüisse. »

Quelquefois, le procédé prend une réelle valeur artistique et témoigne d'une finesse adroite ou profonde. Les souvenirs, les impressions, les jugements historiques se présentent de la façon la plus naturelle, au cours des conversations, quand les circonstances ou les caractères les commandent ou les justifient. Il y a là une divination de

la mémoire ou de la raison probable des personnages, une création de pensée et de vraisemblance qui relève de l'art dramatique. Mme de la Fayette est bien du siècle de Corneille et de Racine.

En maint endroit, de ce qui est passé par rapport à elle, elle refait de l'avenir par rapport à ses personnages, et elle en met dans leur tête les raisons et les intentions, animant ainsi l'histoire, replaçant les pensées et les volontés sous les faits, montrant les choses dans leur devenir.

Cette création de pensée et de raison s'appuie, comme toute la psychologie du siècle, sur la croyance en l'identité de l'homme à travers les âges; elle ne suppose pas un instant une singularité d'âme, de caractères ou de passions, propre au XVIe siècle. On s'en convainc encore mieux en examinant les réactions du goût de Mme de la Fayette contre le détail du récit de ses auteurs.

*
* *

C'est la loi de toute œuvre documentaire que la matière déborde l'espace de beaucoup. Ses informations arrivaient à Mme de la Fayette en une telle masse, qu'elle s'est trouvée dès l'abord dans l'obligation d'y tailler largement. Il est certain qu'elle a dû procéder à une série de revisions et de filtrages, qui se sont prolongés très avant dans la composition de l'œuvre. Malgré sa brièveté, toute relative d'ailleurs, son roman reste un livre plein; elle n'a sûrement pas évité la surcharge sans beaucoup de sacrifices, et le XVIe siècle n'a pu qu'en souffrir.

Essayons de dégager ses criteriums dans ce travail d'élimination.

Elle a d'abord supprimé le détail parasite, inutile, intéressant peut-être, mais sans couleur ni saveur particulière, et dont l'accumulation aurait étouffé le roman. Ces détails-là se chiffrent par centaines. Très peu se font regretter. Leur disparition produit un amincissement

sensible de la réalité, mais le récit y gagne de la brièveté, de l'aisance, de la vigueur. Tout au plus pourrait-on trouver par endroits que Mme de la Fayette a pratiqué un peu sévèrement cette subordination des détails à l'ensemble, qui est un principe de l'art et en particulier de l'art du XVIIe siècle.

Mais elle n'a pas toujours cédé à la nécessité ou à l'amour de la brièveté pure. Ses corrections trahissent habituellement son goût, et son goût représente assez exactement, avec des nuances personnelles, celui de son temps. Elle ajoute aux susceptibilités générales du siècle des délicatesses souvent exquises de femme, solitaire, méditative, douloureuse, et de grande dame.

Par une rencontre assez piquante, elle, comtesse, mi-classique et mi-précieuse, elle s'est trouvée aux prises avec le plus dru, le plus gaillard, le plus grossier souvent, et aussi le plus prolixe des chroniqueurs du XVIe siècle. Mme de la Fayette et Brantôme! On n'imagine guère de contraste plus complet, et l'on en prévoit facilement les conséquences.

Le XVIe siècle la choque presque de toutes les manières : par son vocabulaire, par sa morale, — à laquelle elle ne substitue pas toujours une morale plus pure, — par sa bonhomie, par sa richesse plantureuse, par sa crudité. De toutes les manières aussi, elle voile, atténue, transpose, ennoblit, idéalise.

Tout ce qui sent le populaire ou le bourgeois, tout ce qui trahit la vulgarité, d'instinct elle le rejette. Elle laisse à Pierre Matthieu ses « bœufs qui se prennent par les cornes », à Brantôme sa « fleur des febves », son « serpent soubs l'herbe », et ses expressions imagées : « les fers se mirent au feu », « d'une pierre fit deux coups », « se servit de l'un pour couvrir l'autre »; en un mot, tout ce style proverbial et coloré qui surabonde au XVIe siècle. — La *matière* ne lui plaît pas plus qu'à Philaminte. Elle n'entre pas avec Brantôme (*Hommes illustres*, t. III, p. 306-308) dans le détail des viandes, chairs, poissons

« et autres friands mangers » dont se gorge le maréchal de Saint-André, ni dans le détail de son mobilier, plus somptueux que celui du roi même. Depuis cinquante ans, l'expression générale et abstraite a été mise en honneur précisément pour signifier en un bref symbole les choses multiples, oiseuses et basses. Mme de la Fayette louera donc chez le maréchal « une grande delicatesse pour sa table et pour ses meubles, la plus grande magnificence qu'on *ait* jamais veuë en un particulier » (p. 13). Cela est décent; de plus, cela est pensé. — Philippe II épousant la femme qu'il destinait d'abord à son fils, Brantôme (*Dames illustres*, p. 177) trouve la chose plaisante et s'en gausse : « Il en coupa l'herbe soubs le pied à son fils, et la prit pour luy, commençant cette charité par soy-mesme. » Mme de la Fayette perçoit la tristesse de cette histoire, qui devint une si belle matière de drame; un sentiment délicat du tragique des choses humaines, cultivé depuis Corneille et même depuis Hardy, lui dicte, autant que son goût, sa répugnance à un tel langage. — Enfin, car il faut se borner, nous avons dit[1] ce qu'il est advenu du « ventre chargé de graisse » des *Annales d'Angleterre* (p. 282), et du gros homme de Sanderus (p. 264), « si replet à force de bonne chere, qu'il ne trouvoit presque plus de porte assez large pour y passer, et point d'escalier assez facile pour y monter ». Elle se borne à noter le fait, non sans un peu de malice peut-être (p. 108) : « Henry VIII mourut, estant devenu d'une grosseur prodigieuse. »

Malgré son penchant à la galanterie, tout ce qui est scabreux, grossier, équivoque, disparaît ou s'atténue; pas la moindre nuance de *gaulois* ne subsiste. Brantôme (*Dames galantes*, t. II, p. 263) explique vertement la renonciation de Nemours au trône d'Angleterre par d'autres amours moins problématiques que celui d'Élisabeth : « Car il estoit si accomply en toutes choses et si

1. Cf. second article, p. 320.

adroit aux armes et autres vertus, que les dames à l'envy volontiers l'eussent couru à force, ainsi que j'en ay veu de plus fringantes et plus chastes, qui rompoient bien leur jeusne de chasteté pour luy. » Elle n'a garde de laisser perdre une explication si convenable à son propos, mais elle la spiritualise; à cette sensualité brutale et multiple, elle substitue l'amour, le véritable amour, celui qui désire violemment, mais qui évite de sonder et de montrer ses intentions, qui s'ennuage de respeçt et d'adoration. — Même réserve fine, nous l'avons noté[1], dans l'histoire du sieur de Saint-Vallier, où elle évite à la fois la crudité de Brantôme et la brutalité de Mézeray — Elle ne dira pas avec Mézeray (*Abrégé*, t. II, p. 874) que la reine mère « amena exprès » Mlle de Pisseleu, la future duchesse d'Étampes, à François Ier; ni Brantôme ni Le Laboureur, aussi bien, ne le prétendent; elle imite leur circonspection, sans dessein bien arrêté peut-être, peut-être par respect de la majesté royale et par simple bienséance. — D'Anne de Boulen, elle ne rapporte point son surnom de « mule du Roy » (Sanderus, p. 24); encore moins la comparerait-elle à Frédégonde; et la justice, autant que la vérité, s'accorde ici avec le bon goût, peut-être avec la pitié délicate et généreuse d'une femme pour une femme. — Elle revient deux fois sur l'attachement singulier de Henri II pour une femme de beaucoup (vingt ans) plus âgée que lui, « qui estoit grand'mere, et qui venoit de marier sa petite-fille ». Mézeray (*Abrégé*, t. II, p. 935-936) n'en mâche pas les raisons : « On pouvoit appeller un enchantement sans charmes, l'amour d'un jeune Roy pour une femme de quarante ans, et qui avoit eu deux ou trois enfants de son mary. Elle estoit injuste, violente et altiere envers ceux qui luy déplaisoient : mais d'ailleurs bienfaisante et liberale, son esprit estoit fort agreable, ses mains encore plus, parce qu'elle donnoit beaucoup et de bonne grace. Le Roy l'aymoit à cause qu'elle estoit sensible à l'amour; et ce temperament la portoit quelquefois à chercher ailleurs le

1. Cf. second article, p. 293.

comble du plaisir, comme elle trouvoit en luy le comble des biens et des honneurs. » Elle lui laisse cette explication un peu nette, et la remplace par toute une dissertation des plus curieuses (p. 43-44) sur les conditions auxquelles une vieille maîtresse mérite de conserver l'attachement d'un roi. C'est ainsi que Mme de Chartres enseigne à sa fille la morale de cour. Il est vrai que leur conversation, qu'on croirait, si *La princesse de Clèves* n'était de 1678, inspirée par la vie de Louis XIV, se place plus de quinze ans après la date pour laquelle vaut le récit de Mézeray, et il ne s'agit plus d'expliquer que l'amitié de Henri II. Toutes les convenances imposaient sa réserve à Mme de la Fayette. Peut-être une convenance de plus lui aurait-elle fait supprimer cette leçon singulière d'une mère à sa fille; mais, pour les sujets de Louis XIV, la personne du roi purifie et sanctifie tout, y compris la galanterie, à plus forte raison sa métaphysique.

D'une manière générale, il y a un certain degré d'énergie, de couleur, de relief, de précision, d'individualité, qui l'effraie. Sur Chastelart, elle n'a garde de conclure par ce trait, que, follement épris de Marie Stuart, il se cacha deux fois sous son lit, fut découvert les deux fois, et finit par payer son audace de sa tête (Brantôme, *Dames illustres*, p. 172-173). Elle dira noblement (p. 29) : « Cette confidence l'approchoit de cette princesse, et ce fut en la voyant souvent, qu'il prit le commencement de cette malheureuse passion qui luy ôta la raison, et qui luy coûta enfin la vie. » — Du même Chastelart, elle oubliera qu'il était petit-neveu de Bayard par sa mère et qu' « il luy ressembloit de taille », l'ayant comme lui « moyenne et tres-belle et maigreline » (Brantôme, *ibid.*, p. 169). Elle traduit (p. 28) : « Ce Gentilhomme estoit d'une bonne maison de Dauphiné, mais son merite & son esprit le mettoient au-dessus de sa naissance. » — A plus forte raison, et on le conçoit, ne dira-t-elle pas du duc d'Orléans, troisième fils de François Ier, que ce prince accompli avait l'œil « gasté » par la petite vérole, ni qu'il était « blond », alors que son frère, le futur Henri II, était « un peu

moricaut », et que « d'aucuns moricauts passent bien les blonds en beauté, comme les femmes brunes passent les blondes » (Brantôme, *Hommes illustres*, t. I, p. 341). — D'Anne de Boulen, elle néglige d'indiquer qu'elle avait « la bouche tres-belle »... « le visage ovale, le teint blanc, et tenant un peu des pâles couleurs » (Sanderus, p. 23-24). — Entre deux portraits du prince de Condé, l'un plus cru, de Brantôme, l'autre déjà académisé, de Le Laboureur, elle suit le second[1], et compense la disgrâce physique du prince par une vertu ; dans son « petit corps peu favorisé de la nature », elle met « une âme grande et hautaine » (p. 9). L'âme n'est pas du vocabulaire de Le Laboureur, mais c'est l'un des mots préférés de Mme de la Fayette, comme de Racine ; chez elle et chez lui, il trahit la même habitude de l'analyse. — La troupe de « Deesses humaines, les unes plus belles que les autres », qui, chez Brantôme (*Hommes illustres*, t. II, p. 49), entourent le roi, chaque seigneur et gentilhomme entretenant celle qu'il aime le mieux, se mue chez elle en « tout ce qu'il y *a* de plus beau et de mieux fait de l'un et de l'autre sexe » (p. 7), expression triste et terne, sans pouvoir d'évocation.

Ce parti pris d'élégance et de noblesse, cet éloignement du trait physique et individuel, qui donne à tous ses personnages un air de parenté, ce goût de la formule abstraite, pensée et compréhensive, ont rendu ses portraits fâcheusement célèbres ; mais ils s'étendent au fond même des récits et des caractères. Mme de la Fayette rapporte, d'après Brantôme (*Hommes illustres*, t. I, p. 349-350), la passion du duc d'Orléans pour une femme « qui en estoit fort esprise d'amour : aussi disoit-on qu'il l'entretenoit comme s'il l'eust nourrie ». La pauvre femme apprend en même temps la mort de son mari et la mort de son amant ; elle laisse éclater sa douleur, elle jette des cris. Chez Mme de la Fayette (p. 50), les cris disparaissent : « Elle eut ce pretexte pour cacher sa veritable affliction, sans avoir la peine de se contraindre. » Bran-

1. Cf. premier article, p. 108.

tôme ne dit pas le nom de cette femme; Mme de la Fayette tourne son silence en leçon de morale : « Je ne vous la nommerai pas, parce qu'elle a vescu depuis avec tant de sagesse, et qu'elle a mesme caché avec tant de soin la passion qu'elle avoit pour ce Prince, qu'elle a merité que l'on conserve sa reputation. » Brantôme disait sans façon qu'elle avait bien fait depuis « la marmiteuse et la prude ». Mme de Chartres se flatte de donner là une leçon profitable à sa fille. En réalité, Mme de la Fayette romance l'historiette, la rend plus *intéressante*; elle a plus de charme, mais le chroniqueur a plus d'humanité. — Le même ton de légende ou de demi-légende se sent encore mieux dans l'histoire du chevalier de Guise (p. 117-118) : « ... Mais pour quitter cette entreprise qui luy avoit paru si difficile et si glorieuse [de se faire aimer de Mme de Clèves], il en falloit quelqu'autre dont la grandeur pust l'occuper. Il se mit dans l'esprit de prendre Rhodes, dont il avoit déja eü quelques pensées; et quand la mort l'ôta du monde dans la fleur de sa jeunesse, et dans le temps qu'il avoit acquis la reputation d'un des plus grands Princes de son siecle, le seul regret qu'il témoigna de quitter la vie fut de n'avoir pû executer une si belle resolution.... » Le Laboureur (t. I, p. 464) dit l'âge où cet accident lui arriva : trente et un ans, et Brantôme (*Hommes illustres*, t. II, p. 393-394) le moyen : une pleurésie gagnée à la bataille de Dreux. Ces deux simples détails coupent net la suavité de Mme de la Fayette, sans parler de la date de l'événement, qui n'eut lieu qu'en 1563, quatre ou cinq ans après le roman.

Mais nulle part cette forme d'imagination noble, délicate, bienséante, que choquent les âpretés de la vie, n'a mieux marqué ses exigences que dans le caractère du héros du livre, M. de Nemours. Il faut lire dans A. de Ruble[1] sa fâcheuse et triste et basse histoire, comment il séduisit Françoise de Rohan, lui manqua de parole et la déshonora. Malgré l'admiration qu'ils professent pour

1. *Le Duc de Nemours et Mademoiselle de Rohan*, Paris, Labitte, 1883.

ses rares qualités de corps et d'esprit, Brantôme ni même Le Laboureur ne cachent rien de sa vilenie, et par eux Mme de la Fayette n'a pu manquer de connaître à fond ce peu scrupuleux personnage. Elle a rejeté dans l'ombre tout ce qui eût atteint son honneur, altéré sa noblesse de parfait gentilhomme. Elle néglige les notes de Le Laboureur et suit son texte, où il présente en Nemours le « véritable parangon de tous nos Paladins et de nos Preux du temps passé », le modèle de toutes les grâces et de toutes les vertus. Mme de la Fayette semble avoir construit sur cette formule tout le caractère. Pourtant, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'ici elle abandonne moins ses devanciers qu'elle ne les transpose, comme Racine transpose ses Pyrrhus et ses Mithridate. Le respect et l'adoration dont Nemours enveloppe Mme de Clèves, ou plutôt dont Mme de Clèves l'oblige à l'entourer, ne l'empêche pas de la poursuivre sans trêve ni merci, pour la satisfaction d'un amour qui sait bien, tout au fond, n'être pas platonique. Plus d'une fois, il passe les bornes de la délicatesse à l'égard du mari, et même de la femme. Le brutal preneur de femmes du XVIe siècle s'est mué en un Don Juan de cour, moins affiné de cœur que de manières, et gardant de l'ancienne guerre des sexes tout ce que n'exclut pas l'idéal nouveau, bien superficiel encore, du grand seigneur : une sorte de Bussy-Rabutin surabondant de courtoisie. Idéalisme apparent, réalisme foncier, surfaces pâlies, énergie intérieure, il demeure une création psychologique complexe, vraiment curieuse. Croirons-nous que, dans son âpreté relative, il reste un reflet du XVIe siècle? Peut-être; mais Mme de la Fayette n'avait qu'à ouvrir les yeux pour observer autour d'elle vingt Nemours, moins chevaleresques toutefois. Ici encore, nous sommes en présence d'un type XVIIe siècle authentique.

Elle donnait à Lescheraine sa *Princesse de Clèves* pour une parfaite imitation, nullement romanesque, point « grimpée », du monde de la cour et de la manière

dont on y vit; pour des mémoires, non pour un roman. Il y paraît, à tout ce qui a disparu du XVIe siècle, et dont le XVIIe a pris la place.

Taine a mis en lumière, dans son célèbre article, quelques-uns des caractères de sa pensée et de son art : suppression ou atténuation du détail net, énergique, coloré; réduction des faits à la formule symbolique; penchant au portrait général, par mots abstraits, adjectifs et superlatifs; goût de la noblesse et de la distinction; idéalisation constante; intellectualisme. Mais on comprend mieux la force de ses partis pris esthétiques et moraux en mesurant la résistance qu'elle oppose à ses auteurs. Les appels qu'ils adressaient à son imagination, et qu'elle a refusé d'entendre, montrent la profondeur des répugnances ou de l'indifférence qu'ils lui inspiraient, et combien son idéal d'art fut volontaire et délibéré.

Nous n'entendons pas l'en blâmer. Assurément, ce n'est pas sans dommage que tombent ces centaines de détails vivants; mais, qu'on prenne garde à la nuance, ce ne serait pas pour leur caractère XVIe siècle que nous les regretterions, ce serait pour la robustesse, la couleur, le relief, la franchise de pensée et de style qu'ils signifient, et dont elle n'a pas voulu emprunter le secret à ses sources, même en opérant les transpositions nécessaires. Mais cet art plus fort, sinon plus XVIe siècle, que ses auteurs font imaginer, pouvait-il se concilier avec son idéal à elle? Ses tendances, regrettables à certains égards, rentrent dans l'unité d'un art très sûr de lui, très cohérent. Non pas tout à fait l'art Louis XIV, — celui-ci garde plus de sève et de corps, tout au moins dans les mains des bourgeois qui écrivent les chefs-d'œuvre, et même chez Racine, — mais un art plus complexe, vieilli et dépassé par ce qu'il conserve des anciennes formes romanesques, ou par ce qu'il associe à des qualités classiques de mièvrerie précieuse et d'aristocratique dédain; un art grande dame, un art femme, la traduction féminine de ce qu'en homme est Racine. Ce style, de colorations un peu languissantes,

va bien avec cette volonté d'élégance et de délicatesse, qui, si elle affadit l'expression, ennoblit les âmes, et surtout avec cette réserve, ces réticences exquises du sentiment, qui font sa force et son charme. Après tout, il n'importait pas, en 1678, de refaire du XVIe siècle. Qu'aurait signifié ce pastiche, ou même cette résurrection intelligente? Mais il importait d'écrire telle qu'elle est, pour tout ce qu'elle représente, *La princesse de Clèves*.

*
* *

Ces études nous conduisent à des conclusions d'apparence assez contradictoire. Nous constatons, d'une part, le travail très sérieux, très heureux, que Mme de la Fayette a fait pour se documenter; et d'autre part, son indifférence à peu près entière à l'esprit et à la couleur du siècle où elle a placé son roman. Elle n'a pas fait le moindre effort pour sortir de son temps; bien au contraire, on croirait qu'elle s'y est enfoncée de parti pris, si elle n'en épousait aussi simplement, aussi naturellement, toutes les manières d'être, toutes les formes de goût et de raison.

La contradiction n'a rien de surprenant. Il suffit, pour l'accepter comme un fait nécessaire, de songer à la longueur de temps qui devra s'écouler encore avant que les historiens de profession s'avisent de ressusciter le passé. Mme de la Fayette ne pouvait viser qu'à l'exactitude extérieure; elle y a atteint mieux que beaucoup d'historiens, et son roman a reçu de l'histoire tout le bénéfice qu'elle s'en était promis.

H. Chamard et G. Rudler.

CHANGEMENTS
DE NOM DE FAMILLE
AUTORISÉS PAR FRANÇOIS Ier

Depuis le xve siècle, les rois de France ont autorisé certains de leurs sujets à changer de nom de famille, de *surnom*, comme on disait alors. Au mois d'août 1474, Louis XI permet à son notaire et secrétaire, Jean de Caumont[1], de modifier son nom et de s'appeler Chaumont[2]. En octobre de la même année, il accorde[3] à Olivier Le Mauvais[4], son valet de chambre, le droit de se nommer Olivier Le Dain[5].

François Ier a donné plusieurs autorisations semblables.

1. *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XVIII, p. 40, 41.

2. « Eidem cognomini unam adjunximus licteram seu haspiracionem *h*, videlicet prima in syllaba dicti cognominis, inter *c* et *a*, interponendam, volentes, et ex ampliori gracia eidem notario et secretario nostro concedentes ut is qui de Caumont dicebatur, de Chaumont in antea cognominetur et dictam licteram *h* hoc modo suo adjungat cognomini, seque Chaumont ubique et deinceps inscribendo, ejusque proles ab eo descendens cognomen de Chaumont habere, portare et ita cognominari perpetuo possit et valeat. » — On a cru à tort que la faveur octroyée par Louis XI à son notaire consistait à lui permettre de « séparer la première syllabe de son nom » (L. Vian, *La particule nobiliaire*, p. 40).

3. *Ordonnances* citées, t. XVIII, p. 58, 59.

4. « Le Mauvais » était, sans doute, déjà une forme modifiée, une traduction, du nom primitif d'Olivier, lequel, originaire des environs de Courtrai, devait porter un nom flamand (voir Pirenne, article *Olivier Le Dain* dans la *Biographie nationale* belge).

5. « Voulons et nous plaist que lui et sadicte posterité et lignée soient d'ores en avant surnommez Le Daing en tous lieuz, et tant en jugement que dehors, et en leurs actes et affaires,... sans ce que soit loisible à aucuns de plus les surnomer dudict surnom de

Dans le *Catalogue* des actes de ce prince, publié par l'Académie des sciences morales et politiques, nous trouvons analysées les « lettres de commutation de nom » dont voici la liste.

1° « Lettres[1] permettant à Jean Pineau, écuyer, seigneur de Kerjan, de prendre le nom de Kerjan au lieu de celui de Pineau. — Paris, novembre 1527[2]. »

2° « Lettres[3] autorisant Jean Couillaud à changer ce nom et à prendre celui de Baudron. — Saint-Germain en Laye, mai 1528[4]. »

3° « Lettres[5] permettant à Maurice, Richard, Jean, Gilles, Guillaume et Jacques Badin, écuyers, fils légitimes de feu Jacques Badin, écuyer, seigneur de Vaucelles au bailliage de Caen, de changer leur nom de Badin en celui de Vaucelles, leur père descendant en ligne directe d'Alix de Vaucelles, fille d'Enguerrand de Vaucelles, chevalier, seigneur dudit lieu. — Caen, avril 1532[6]. »

4° « Lettres[7] autorisant la transmission du nom et des armes de Rochefort à Grégoire de César et à ses descendants, à cause de sa femme, Antoinette de Rochefort. — Fontainebleau, avril 1533[8]. »

5° « Lettres[9] autorisant Jean, Pierre, Lazare, Jacques et Nazaire Badin, fils de Jacques Badin, seigneur de Vaucelles, à prendre le nom de Vaucelles, seigneurie ayant appartenu à Alix de Vaucelles, mère dudit Jacques Badin[10]. — Lyon, 20 juin 1533[11]. »

Mauvais, lequel nous leur avons osté et aboly, ostons et abolissons par cesdites presentes. »

1. *Catalogue des actes de François Ier*, t. I, p. 533, n° 2809.
2. Arch. nat., JJ 240, n° 334, fol. 403 v°.
3. *Catalogue*, t. I, p. 570, n° 3000.
4. Arch. nat., JJ 243, n° 429, fol. 128.
5. *Catalogue*, t. VI, p. 293, n° 20396.
6. Arch. nat., JJ 246, n° 210, fol. 60 v°.
7. *Catatogue*, t. II, p. 407, n° 5786.
8. Arch. nat., JJ 246, n° 234, fol. 65 v°.
9. *Catalogue*, t. II, p. 445, n° 5962.
10. Il est dit, dans les lettres patentes, non pas que Jacques Badin était le fils d'Alix de Vaucelles, mais qu'il était « descendu en ligne directe de damoiselle Aliz de Vaucelles. »
11. Bibl. nat., ms. fr. 5124, fol. 53, 53 v°. — Ce texte présente des

6° « Lettres[1] de légitimation accordées à Léger, fils naturel de François Le Vasseur, écuyer, seigneur de la Rue au diocèse de Sens[2], et de Perrine Hamelin, avec permission de prendre à l'avenir le nom de « du Bourg-Chemin » au lieu de celui de Le Vasseur[3]. — Fleurigny, avril 1539[4]. »

7° « Lettres[5] autorisant Jean et Edmond Marie, écuyers, et Jean Marie, fils de Guillaume, leur frère aîné, héritiers de Jean Marie, seigneur de Montfort au bailliage de Caen, à changer leur nom de Marie et à porter désormais celui de Montfort[6]. — Sans date. »

A cette liste, il faut ajouter les lettres du mois de juin 1544, par lesquelles le roi permit à Geoffroy Couillaud, maître des requêtes de l'hôtel, de changer son nom en celui de Hauteclaire[7].

Les considérations qui ont engagé les impétrants à

ressemblances frappantes avec celui dont l'analyse est ci-dessus (n° 3); il se trouve dans un formulaire dont la rédaction a été peu soignée. Je doute que la transcription soit fidèle.

1. *Catalogue*, t. III, p. 769, n° 11019.

2. Le texte porte : « Leodegarius, filius naturalis deffuncti Francisci Le Vasceur, dum viveret domini temporalis loci de Rene, Cenonensis diocesis, tunc soluti, et P[er]rine Hamelin, tunc vidue. »

L'auteur de l'analyse a mal identifié les noms géographiques que renferme ce passage. La traduction de *Rene* par « La Rue » est singulièrement fantaisiste. Si on a placé cette localité au diocèse de Sens, c'est qu'on a corrigé *Cenonensis* en *Senonensis*. Il fallait lire *Cenomanensis*. René est un village du diocèse du Mans (Sarthe, arr. de Mamers, cant. de Marolles-lez-Braux), dont la seigneurie appartenait à la famille Le Vasseur (J.-R. Perche, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, t. IV, p. 604 et suiv.).

3. « Volumus autem et eidem Leodegario speciali gratia concedimus ut non Le Vasseur, ut ejus pater predictus, sed du Bourg Chemyn deinceps pro ejus cognomine nuncupetur... ac si predictus ejus parens du Bourg Chemyn pro ejus cognomine vocatus et nuncupatus fuisset. »

Le Bourg-Chemin était un manoir, situé dans la paroisse de René, qui appartenait, en 1533, à Jacques Hamelin, évêque de Tulle, confesseur et aumônier de François Ier (J.-R. Perche, *loc. cit.*). Ce prélat était, sans doute, un proche parent de la mère du bâtard.

4. Arch. nat., JJ 253[1], n° 233, fol. 84.

5. *Catalogue*, t. VII, p. 482, n° 25906.

6. Bibl. nat., ms. fr. 18111, fol. 83. Bibliothèque de Vienne en Autriche, ms. 6979, fol. 326 (copies incomplètes).

7. Bibl. nat., Nouveau d'Hozier 183, dossier 4010, fol. 10.

demander le changement de leur nom patronymique, sont parfois indiquées dans les lettres patentes; d'autres fois, elles se laissent aisément deviner. Louis XI déclare que le nom de son notaire Jean de Caumont était malsonnant[1] et que c'est pour cette raison qu'il l'a changé en Chaumont. Nous ne l'aurions pas supposé. En certains cas, le ridicule des vocables abandonnés est patent. L'ancien nom peut n'être pas malsonnant, mais simplement banal. Quoi qu'il en soit, le nouveau nom est toujours choisi de manière à constituer une désignation plus flatteuse que l'ancienne. C'est souvent un nom de lieu, un nom de terre féodale, que l'on substitue à un nom d'aspect roturier[2]. Il semble bien que des considérations d'amour-propre aient joué le principal rôle dans ces affaires. Elles se renforçaient parfois de raisons de famille. C'est sous le prétexte qu'ils descendaient en ligne féminine des Vaucelles authentiques, que les Badin demandèrent à s'appeler Vaucelles. Les Marie exposèrent qu'ils « desiroient voulentiers » changer leur nom en celui de Montfort, parce qu'ils étaient les héritiers des seigneurs de Montfort. Quand Grégoire de César sollicita la permission de se nommer Rochefort,

1. « Cum ejusdem magistri Johannis de Caumont cognomen de Caumont nostris non bene sonet in auribus. »

2. Si c'est un préjugé de croire que les noms de famille formés de noms de lieu, précédés de la préposition *de*, appartiennent exclusivement à la noblesse, il n'en est pas moins vrai que presque toutes les maisons d'ancienne noblesse portaient des noms de terre, et que le public était, en conséquence, disposé à tenir pour nobles et anciennes les familles qui étaient dénommées de cette façon.

Érasme fait donner à Harpalus, qui veut passer pour noble, le conseil suivant : « Restat cognomen. Hic illud in primis cavendum ne plebeio more patiaris vocari Harpalum Comensem, sed Harpalum a Como; hoc enim nobilium est, illud sordidorum » (Ἱππεὺς ἀνίππος, dans *Familiarium colloquiorum... opus*, édit. s. d., de S. de Colines, fol. 313 v°). — Bonivard dit, dans ses *Chroniques*, composées entre 1546 et 1552 : « D'aucuns y ha qui se font appeler, s'ils n'hont autre tiltre, seigneurz de leurz nomz et surnomz : monsieur de Perret, monsieur de Jacquet » (L.-H. Barbier, *François de Bonivard*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II [1845-1846], p. 398). Voir G.-A. de la Roque, *Traité de l'origine des noms*, édit. 1734, p. 24, 49, 55.

il allègua une clause de son contrat de mariage, qui le substituait au nom et aux armes des Rochefort[1].

Certaines personnes n'ont pas attendu la permission du roi pour changer de nom; elles ne demandent que la régularisation d'un état qu'elles ont créé ou laissé créer[2].

Ces mobiles et ces prétextes sont à peu près identiques à ceux qui déterminent les mutations de nom qui se produisent de nos jours[3]. Il n'y a rien en cela qui puisse nous étonner.

Mais ce qui paraît surprenant, c'est que, au XVe siècle et au commencement du XVIe, les rois aient accordé, comme une faveur, la permission de changer de nom de famille; c'est que leurs sujets aient cru devoir se munir d'une autorisation du souverain pour changer de nom[4].

1. « Nous avons receu l'humble supplication de nostre cher et bien amé Gregoire de Cesar, escuyer, contenant que par le traicté de mariage d'entre lui et Anthoinette de Rochefort, sa femme, fille et heritiere de Jehan de Rochefort, escuyer, seigneur de la Bastide et de Garde Renom, il a esté convenu et accordé que, au moyen de ce que la maison, nom et armes de Rochefort sont de grosse ancienneté et que ladicte Anthoinette en est seule heritiere, affin que lesdicts noms et armes d'icelle maison se conservent à perpetuité et que les enfants qui ystront de leur mariage aiant (*sic*) le nom de Rochefort, que icellui suppliant portera le nom et armes de ladicte maison de Rochefort et se nommera et intitulera, en tous lieux et actes, de Rochefort... »

2. Jean Pineau dit qu'il est « communement... appelé et nommé de Kerjan ». Les frères Badin déclarent qu'ils « sont appellez communement... les Vaucelles ». Geoffroy Couillaud fait remarquer que Hauteclaire est « le nom de l'une des terres et seigneuries de l'ancien patrimoine de sadite maison, et dont ses predecesseurs ont esté nommés seigneurs et coustumierement appelés de ce nom ».

3. Voir C. de Saint-Marc, *État des personnes qui ont fait modifier leurs noms patronymiques, par additions, substitutions ou autrement (décrets de 1871 à 1900).*

4. Dans les lettres accordées à Grégoire de César, il est dit que celui-ci a demandé au roi l'autorisation de porter le nom et les armes de Rochefort, « ce qu'il ne pourroit bonnement faire, sans avoir nos lettres de grace, congé et permission ». Cependant de nombreux changements de nom se sont produits, en vertu de clauses insérées dans les contrats de mariage et les testaments, sans que l'autorité royale paraisse être intervenue pour les ratifier. Voir

Le plus ancien texte législatif connu, qui proclame l'immutabilité des noms de famille, est en effet l'ordonnance donnée par Henri II, à Amboise, le 26 mars 1556 (nouveau style)[1], concernant les tailles de Normandie[2]. L'article 9 en est ainsi conçu : « Pour eviter à la supposition des noms et armes, deffences sont faites à toutes personnes de ne changer leurs noms et armes, sans avoir noz letres de dispence et permission, sur peine d'estre puniz comme faulsaires et d'estre exauthorez[3] de tout degré et privilege de noblesse. » Cette disposition, qui n'a jamais été applicable qu'à la Normandie, a été abrogée par une autre ordonnance, donnée, à Paris, le 17 août suivant[4].

Il semble que chacun pouvait, au temps de Louis XI et de François Ier, changer de nom de famille à son gré. La tradition du moyen âge était, en cette matière, favorable à la liberté. Le droit romain fournissait un texte précis dans le même sens, la loi unique au Code, *de mutatione*

G.-A. de la Roque, *Traité de l'origine des noms*, édit. 1734, p. 38-42, 45-48, 51-53.

Les Marie déclarent qu'ils désirent substituer à leur nom patronymique celui de Montfort. « Mais, dit le roi, ilz doubtent qu'ilz ne le peussent faire sans nostre congé et permission et que s'ilz le faisoient, on les venesist de ce blasmer et reprendre ».

1. J'ai étudié cette ordonnance dans un mémoire qui sera publié dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* (1917).

2. *Ordonnances du Roy sur l'ordre et reiglement du baon et arrierebaon pour le pays de Normandie, publiées en la court de Parlement à Rouen, nonobstant la publication qui en avoit esté faicte en la court des Aydes audict Rouen, à laquelle le Roy ha declairé la congnoissance n'appartenir du contenu esdictes ordonnances, et cassé la publication qui en avoit esté faicte en ladicte court des Aydes, avec l'arrest de ladicte court sur la publication d'icelles; autre ordonnance du Roy sur le faict des tailles et estat des personnes nobles et autres, mesmement des chapperons de velours, ensemble l'edict et letres patentes dudict seigneur par lesquelles il ha corrigé et abrogé la plupart des articles de ladicte ordonnance, avec l'arrest de la court de Parlement sur la publication dudict edict et lettres patentes d'abrogation. Le tout publié en la court de Parlement à Rouen, le xxiiij. jour de novembre 1556.* Rouen, Martin Le Megissier, 1556, in-16. Bibl. nat., F 46813 (3).

3. « Exauthoré » signifie *déchu*.

4. *Ibid.*

nominis[1] : « Sicut initio nominis, cognominis, praenominis recognoscendi singulos impositio privatis libera est, ita horum mutatio innocentibus periculosa non est. Mutare itaque nomen sive praenomen, sine aliqua fraude, licito jure, si liber es, secundum ea quae saepe statuta sunt, minime prohiberis, nulli ex hoc praejudicio futuro. »

Conformément à ce texte, des juristes, tels que Guillaume Benedicti[2], qui écrivait sous Charles VIII, et Barthélemy de Chasseneuz[3], sous François Ier, déclaraient qu'il était loisible à toute personne de changer de nom, pourvu que ce fût sans fraude et que ce ne fût point au préjudice d'autrui[4].

Pour expliquer l'intervention du roi, faut-il admettre que nous ignorons quelque ordonnance qui aurait restreint la liberté des Français en cette matière? Je croirais plutôt que, l'usage de la fixité des noms patronymiques s'étant peu à peu établi chez nous, on était enclin, dès le xve siècle, à considérer cette fixité comme intéressant l'ordre public et à penser que l'on ne pouvait y déroger sans l'assentiment du prince[5].

Max Prinet.

1. Livre IX, titre 25.

2. *Repetitio in cap. Raynutius de testamentis : De Clara*, § 57 (édit. 1575, fol. 5).

3. *Catalogus gloriae mundi*, 1re partie, 38e considération, 31e conclusion (édit. 1617, p. 25).

Ces auteurs suivent Balde (*Lectura super Ie Decretalium*, édit. 1476, fol. 2).

4. On a dit que les lettres de commutation de nom contenaient toujours la réserve : « Sauf notre droit en autre chose et l'autrui en tout » (E. Bouvy, *Des noms de personnes en droit français*, p. 14; cf. J.-A. Lallier, *De la propriété des noms et des titres*, p. 29). Ce n'est pas exact, du moins pour l'époque dont nous nous occupons. Le roi, dans les lettres que j'ai étudiées, accorde la mutation sans aucune réserve. Il déclare seulement que les impétrants resteront soumis aux obligations résultant des contrats qu'ils ont passés sous leur ancien nom.

5. Voir plus haut les termes des lettres patentes accordées à Grégoire de César et à la famille Marie.

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(4e article[1]).

RENAISSANCE ET SEIZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE V.

Nomenclature régionale.

Les noms patois des animaux et des plantes constituent un apport considérable qui donne à l'œuvre de Rabelais un caractère à part. Ils font revivre, dans leur ensemble, plusieurs centres de la vie provinciale du passé. L'intérêt de cette nomenclature est à la fois social et linguistique. Il importe, pour en faire ressortir la double importance, de grouper les faits multiples sous quelques points de vue généraux.

I. — Catalogue de poissons.

Rabelais a rassemblé, dans le LXe chapitre du *Quart Livre*, une riche nomenclature ichtyologique qui embrasse à la fois les poissons de l'Océan et ceux de la Méditerranée. Ce *Catalogue*, si nous en défalquons même les termes antérieurs à notre auteur, constitue un ensemble

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277; t. IV, p. 39 à 104 et p. 203 à 306.

très important qui suppose des recherches sérieuses, une enquête large et suivie, analogue à celle que l'auteur avait jadis entreprise pour ses termes nautiques. Nous avons montré ailleurs, en ce qui touche ces derniers, que Rabelais a directement puisé aux sources vivantes, qu'il s'est personnellement documenté chez les marins ponantais et levantins[1].

La même question se pose naturellement à propos du *Catalogue* des poissons. Suppose-t-il une enquête analogue ou n'est-il que le résumé des publications ichtyologiques du XVIe siècle?

Pour répondre en connaissance de cause, étudions-le en rapport avec les trois fondateurs de l'ichtyologie de la Renaissance : Pierre Gilles, Guillaume Rondelet et Pierre Belon.

Pierre Gilles, *Petrus Gyllius* pour ses contemporains, natif d'Albi (1490-1555), avait été envoyé en Orient vers 1544, par ordre de François Ier, pour l'achat de livres rares et de « bestes estranges ». Il a, le premier des naturalistes modernes, donné la description d'après nature de l'éléphant et de l'hippopotame[2].

Gilles avait fait d'Élien l'objet principal de ses études : de son vivant il en avait donné à Lyon un abrégé en latin (*Ex Æliani historia*) et, après sa mort, on en a publié la version intégrale que nous avons déjà citée. A la première publication se trouve ajouté un opuscule qui nous intéresse particulièrement : *Petri Gyllii liber summarius de Gallicis et Latinis nominibus piscium Massiliensinm* (1538).

Pierre Gilles s'était en effet de bonne heure intéressé à l'étude des poissons méditerranéens, et avait résumé ses observations dans ces quelques pages où chaque nom latin de poisson est suivi de son équivalent provençal.

C'est à ces préoccupations ichtyologiques que Rabelais

1. Cf. *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 1 à 56, et tout particulièrement p. 9 et 55.

2. Voir ce que nous avons dit ci-dessus à propos de l'éléphant et la monographie déjà citée du Dr Hamy sur Pierre Gilles.

fait allusion dans son *Ve Livre*, lorsqu'il place notre savant au *Pays d'Ouy-dire*. Après y avoir mentionné plusieurs naturalistes, Élien entre autres, il ajoute (l. V, ch. XXXI) : « Cinq cens autres gens, aussi de loisir comme fust Chrysippus, ou Aristarchus de Sole, lequel demeura cinquante huit ans à contempler l'estat des abeilles, sans autre chose faire. Entre iceux j'y advisay *Pierre Gylles* lequel tenoit un urinal en main, considerant en profonde contemplation l'urine de ces beaux poissons. »

Rabelais a donc connu Pierre Gilles et son opuscule sur les poissons. Quel parti en a-t-il tiré lorsqu'il rédigea son propre *Catalogue?* On peut hardiment répondre : aucun. Un seul nom marseillais de poisson leur est commun, mais celui-là se trouve mentionné en dehors du *Catalogue* au début du *Quart Livre*, ch. IV :

Pantagruel se tourne vers le havre et veoyd que c'estoit un des Celoces de son pere Gargantua, nommé la *Chelidoine* : pource que sus la pouppe estoit en sculpture de ærain corinthien une *Hirondelle de mer* elevée. C'est un poisson grand comme un Dar de Loyre, tout charnu, sans esquames, ayant aesles cartilagineuses (quelles sont és Souriz chaulves) fort longues et larges; moyenans lesquelles je l'ay souvent veu voler une toyse au dessus l'eau plus d'un traict d'arc. A Marseille on le nomme *Lendole*.

Voici maintenant le passage correspondant de Gilles :

De Hirundine. — *Hirundo*, Coccix, similes sunt. Massilienses nominis Græci extremas syllabas adhuc ex antiquitate sua retinentes *Lendolas*, appellant quasi Chelidonas (ch. XLI). Quatuor cubitis extra summam aquam hunc eminentem in Gallico litore maris interni vidi ad jactum lapidis volare.

Notre auteur pouvait d'ailleurs connaître l'équivalent marseillais par son expérience personnelle[1].

Rabelais a certainement connu de près Guillaume Ron-

1. Voir les textes cités ci-dessus à propos de l'*Hirondelle de mer*.

delet (1507-1556), l'illustre médecin de Montpellier, chancelier de la célèbre Faculté de cette ville. Le 18 octobre 1530, maître François assista à la première leçon d'anatomie dirigée par Rondelet[1] et, pendant les huit années qui suivirent, il revint souvent dans cette ville.

Une tradition ancienne identifie le « maistre Rondibilis » du *Tiers Livre*, ch. XXXI à XXXIV, avec le médecin Rondelet et il est piquant de voir un historien aussi grave que le président de Thou prendre cette identification au sérieux et faire un grief à Rabelais d'avoir traité légèrement son ancien ami et l'avoir presque ridiculisé dans son ouvrage folâtre[2].

De nos jours, Georges Cuvier s'en fait une idée bien différente : « Rabelais parle de Rondelet dans son grand ouvrage, sous le nom de *Rondibilis*. Il l'estimait sans doute, car tous les discours qu'il lui attribue sont pleins de bon sens et de sagesse[3]. »

Ces discours sont en effet tellement judicieux que quelques critiques inclinent à les attribuer plutôt à Rabelais lui-même[4], désigné comme *Rondibilis*, c'est-à-dire rondelet, personne bien en chair, qualificatif démenti par son portrait.

D'ailleurs, comment expliquer la présence de maître

1. Gordon, *Rabelais à Montpellier*, p. 38. — Émile et Gustave Planchon, *Rondelet et ses disciples*, Discours, Montpellier, 1866 (avec des appendices importants). Voir en dernier lieu C. Révillout, *Les promoteurs de la Renaissance à Montpellier*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Montpellier*, 2e série, 1902, t. II, p. 209 à 383, et particulièrement p. 279 à 292 sur le premier séjour de Rabelais à Montpellier.

2. Thuani *Historiæ sui temporis*, l. XXXVIII, anno 1566 : « Hic annus nobis Gulielmum Rondeletum Montispessuli natum Medicinæ arte præcellentem abstulit. A Francisco Rabelæso nostrate nihilominus contemptim appellatum in iis libris, quos ingeniosâ magis quam omnino irreprehensibili jocandi libertate scripsit. » Le célèbre botaniste Tournefort cite à son tour, en 1700, ce passage touchant Rondelet, dans ses *Institutiones rei herbariæ*, éd. Lyon, 1719, p. 30.

3. *Histoire des sciences naturelles*, Paris, 1841, t. II, p. 77.

4. Voir J. Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, p. 153.

Rondibilis à côté d'autres sept condisciples de Rabelais à la représentation, à Montpellier en 1531, de la farce citée par notre auteur?

Monsieur nostre maistre (dit Ponocrate à Rondibilis), vous soyez le tresbien venu. J'ay prins moult grant plaisir vous oyant. Et loue Dieu de tout. Je ne vous avois oncques puys veu que jouastes à Montpellier avecque nos anticques amys Ant. Saporta, Guy Bouguier, Balthasar Noyer, Tollet, Jan Quantin, François Robinet, Jan Perdrier[1] et François Rabelais, la morale comedie de celluy qui avoist espousé une femme mute... (l. III, ch. XXXIV).

Mais, d'autre part, si l'on admet l'identification traditionnelle, comment se fait-il que Rabelais, en abordant maître Rondibilis (dans le passage cité ci-dessus), prétende ne l'avoir plus revu depuis cette représentation? « Si l'on prenait à la lettre les paroles adressées par Ponocrate à Rondibilis..., Rabelais n'aurait pas rencontré Rondelet en 1537-1538. Le fait paraît impossible, car le grand naturaliste était à Montpellier au mois de novembre 1537, en même temps que l'auteur de *Gargantua*[2]. »

Quoi qu'il en soit, Rondelet s'est occupé toute sa vie de l'étude des poissons de la Méditerranée. Son grand ouvrage parut à Lyon entre 1554 et 1555 sous ce titre : *De Piscibus marinis libri XVIII, in quibus vivæ piscium imagines expositæ sunt*[3], et resta longtemps classique[4]. « J'ay à grand peine et grands frais (nous dit-il dans sa Préface) cherché en nostre mer de Languedoc, en la

1. Voir, sur ces personnages, le travail cité de Révillout, p. 210 et suiv.

2. Révillout, *ouvr. cité*, p. 329, note.

3. La seconde partie porte ce titre : *Universæ Aquatilium Historiæ Pars altera, cum veris ipsorum imaginibus*, Lyon, 1555.

4. Il fut traduit en français (par Laurent Joubert, un des disciples de Rondelet) sous ce titre : *L'histoire entiere des poissons composée premierement en latin par maistre Guillaume Rondelet, docteur regent en medecine en l'Université de Montpellier. Maintenant traduit en françois sans avoir rien omis estant necessaire à l'intelligence d'icelle.* Avec leurs pourtraicts au naïf, Lyon, 1558, in-4°. — Nous citons cette version contemporaine du texte original.

Gaule, en Italie et autres lieux, plusieurs poissons... Je les ai ouverts et découpés, j'ai diligemment contemplé toutes les parties intérieures et extérieures. »

La préparation de l'édition intégrale du *Quart Livre* tombant entre 1548 et 1551, Rabelais n'a pu connaître et encore moins utiliser cette œuvre capitale de Rondelet. Elle n'a d'ailleurs que peu de noms communs avec le *Catalogue* de Rabelais, mais l'abondance et la sûreté des renseignements qu'on y rencontre en font pour nous une source de premier ordre pour le commentaire des poissons méditerranéens que cite notre auteur.

Nous arrivons maintenant au naturaliste le plus insigne du XVIe siècle, à Pierre Belon du Mans (1517-1564), le fondateur à la fois de l'ichtyologie, de l'ornithologie et, par ses *Observations* (1553), de l'ethnographie méditerranéenne. Doué d'un esprit pénétrant, enrichi de vastes lectures et de longs voyages, Belon inaugure dans l'histoire naturelle l'époque de l'observation scientifique.

Avant Rondelet, entre 1551 et 1555, Belon fit successivement paraître, en latin et en français, plusieurs ouvrages sur les poissons, qu'il a étudiés (nous dit-il dans sa Préface) « en divers ports et plages, tant en Asie qu'en Europe, et principalement de Constantinobles, Rome, Venise, Genes, Aquitaine, Flandres et Angleterre, et és lacs, estangs et fleuves d'iceulx ». Voici ces publications :

L'Histoire naturelle des estranges Poissons marins, avec la vraye peincture et description du Dauphin et de plusieurs autres de son espece. Paris, 1551, in-4°.

De Aquatilibus libri duo, cum eiconibus ad vivam ipsorum effigiem, quoad ejus fieri potuit expressis. Paris, Charles Estienne, 1553.

La Nature et diversité des Poissons, avec leurs pourtraicts representez le plus pres au naturel. Paris, 1555, in-8°[1].

1. C'est la version de l'ouvrage précédent faite par l'auteur lui-

Rabelais n'a pu naturellement connaître ces différentes publications. Le nom même de Belon est absent de son œuvre. En revanche, le naturaliste manceau avait lu avec délices le *Quart Livre*, paru en 1552, et s'était complaisamment arrêté au *Catalogue* ichtyologique des Gastrolâtres. Comme ce fait a jusqu'ici échappé aux rabelaisants, il n'est peut-être pas superflu de s'y arrêter.

Dans son *Histoire de la nature des oyseaulx*, parue en 1555, c'est-à-dire trois ans après l'édition intégrale du *Quart Livre*, Belon, après avoir donné quelques menus des banquets de l'époque, ajoute ces paroles significatives (p. 65) : « Nous n'avons entreprins nommer tout ce qu'on pourroit bien nombrer entre les mets des festins, toutesfois que qui le voudrait lire, le trouvera au Quatriesme de *Pantagruël*, au lieu où il parle des Gastrolates[1] (*sic*). Quant à nostre part, nous estimons que les autres nations ne sçauroyent tant nommer de mets en leur langue, que les Françoys. »

Non seulement Belon avait goûté la lecture de Rabelais, mais il semble avoir pris la liste des noms de poissons donnés par maître François comme point de départ de ses propres recherches sur les poissons de l'Océan. En voici une preuve.

Rabelais relate, entre autres appellations, dans son *Catalogue*, le curieux nom provincial de *gracieux Seigneur*, c'est-à-dire gras seigneur, en patois de la Haute-Bretagne. Ce terme est absolument isolé et on ne le trouve que chez Rabelais et Belon. Qu'on lise maintenant l'article de ce dernier (p. 435) :

Les Bretons font grand cas d'un poisson de leur contrée commé *Gracieux seigneur;* il est longuet et sans escailles, tousjours attaché aux rocs, et le nomment *Gracieux seigneur*, pource qu'ils trouvent estrange que, se tenant à une place à

même, qui en publia, la même année, une édition in-4° et une autre in-folio.

1. Il est curieux de relever que Voltaire écrit *Gastrolacs* dans sa lettre sur Rabelais adressée au prince de Brunswick.

son aise comme un seigneur, il devient moult gras. Pour ceste cause, si quelque païsant en a rencontré un, il va incontinent le presenter à son seigneur pour singularité; ils n'ont en ce païs poisson de mer dont l'on face tant d'estime. Nous avons esté nourriz en jeunesse, et appris la langue du païs et hanté les rivages; toutes fois ne nous est lors advenu d'en avoir veu onc un tout seul. Pourquoy ce qu'en escrivons, n'est que par l'avoir ouy raconter[1].

On a l'impression que ce nom, comme plusieurs autres d'origine provinciale, aurait manqué au livre de Belon s'il ne les avait lus auparavant dans le *Catalogue* des Gastrolâtres.

En revanche, grâce à la richesse des faits observés et recueillis par Belon, son ouvrage sur les poissons, comme celui de Rondelet, est devenu la source principale du commentaire pour cette partie de l'œuvre de Rabelais[2].

1. M. Paul Barbier fils, qui a consacré aux noms romans des poissons une étude nourrie et fouillée, parle également du *Gracieux seigneur*, mais le curieux texte de Belon lui a échappé (voir *Revue des langues romanes*, t. LVI, 1913, p. 199).

2. Le 9 décembre 1887, la ville du Mans a élevé à Belon une statue, mais cet événement n'a produit que des discours occasionnels, et l'illustre savant attend encore un biographe digne de lui.

Le caractère de notre naturaliste était à la hauteur de sa science. Pour avoir employé le français, concurremment avec le latin, comme langue scientifique, il s'était fait de nombreux ennemis. Voici les nobles paroles qu'il adresse à un de ses détracteurs qui lui avait reproché aigrement d'avoir confondu certaines espèces d'oiseaux (*De la nature des oiseaux*, p. 345) : « Ne sommes nous en plaine campagne de liberté, en ceste spacieuse machine du monde, pour nous employer selon nostre devoir? L'ancre et papier ne sont-ils pas communs à qui les peut employer pour mettre ses conceptions et discours en avant? Ouy, mais tous ne sommes de mesme, sçachants que les affections qui sont cause de ce fait ont grande diversité. C'est ouvrage digne d'un esprit esclave de se mettre à injurier et calomnier à tort celuy qui meriteroit louange. C'estoit trop grande violence de dire en nostre mespris : *Turpiter hallucinatum*, veu qu'il en apparoist autrement. Ce n'est pour revenche qu'avons noté cecy : car tousjours serons trouvez ceder en raison à ceux desquelz pouvons estre enseignez, estans tous prests à changer d'opinion là où quelque autre fera apparoistre le contraire de ce qu'avons escrit. Nostre travail sur l'enqueste des oyseaux, poissons, plantes,

En somme, Rabelais n'a rien emprunté à Gilles, le seul de ses contemporains dont il aurait pu utiliser l'opuscule paru en 1538. Quant aux ouvrages de Rondelet et de Belon, ils sont postérieurs à l'apparition du *Quart Livre*.

Où Rabelais a-t-il donc puisé les noms régionaux de sa liste ichtyologique?

Ici, comme pour les termes nautiques, on ne saurait faire que la même réponse : faute de livres, il a eu recours aux sources vivantes, aux pêcheurs bretons et marseillais principalement, de la bouche desquels il a recueilli ses noms provinciaux de poissons. Cette circonstance particulière explique à la fois l'abondance et la variété du vocabulaire ichtyologique que nous allons commenter à l'aide des ouvrages spéciaux du XVIe siècle, de Belon et de Rondelet, à peu près contemporains du *Quart Livre*.

1. — *Poissons de l'Océan.*

La Bretagne est un des pays qui a alimenté, à côté de la Normandie, une partie importante du lexique de Rabelais, notamment en ce qui touche les termes nautiques et les noms de poissons. Son voyage en cette province est aujourd'hui hors de doute. C'est aux ports de Saint-Malo, de Dieppe et du Havre que maître François a recueilli et son vocabulaire nautique normano-breton et sa nomenclature ichtyologique de l'Océan. Ces ports de Bretagne et de Normandie ont servi d'intermédiaire linguistique entre l'Angleterre et la France.

A Saint-Malo et sur tout le long de la côte, on pêche, en dehors des poissons communs, un certain nombre d'espèces particulières à l'Océan. Parmi celles-ci, les poissons salés jouent un rôle important dont Belon se rend parfaitement compte dans ce passage qui présente un

animaux et choses venants d'iceux sera suffisant pour maintenir nostre honneur contre ceulx qui le vouldront mordre ou aboyer. »

intérêt spécial (p. 119) : « Les Anglois ont revenu de beaucoup d'especes de poissons salez, du genre des poissons nommez *Aselli*, que les anciens n'ont pas cogneu, que mesmes les François n'ont ouy parler : car Angleterre estant une isle en la grande mer, et les hommes duicts à la marine, saichant le principal revenu de l'isle estre de la mer, tant pour le sel que pour le poisson, ils s'efforcent de ne le laisser perdre : qui est cause que plusieurs s'adonnent volontiers aux pescheries... Ils ont les poissons salez en grande quantité... »

Voici les noms de poissons cités par Rabelais (l. IV, ch. LX) et qui appartiennent à l'Océan[1], mais dont plusieurs sont également connus en Vendée. Rappelons que, pendant ses années de moinage, maître François a assez souvent fait maigre pour connaître tous les poissons capables d'approvisionner la table monastique. Il y figurait la plupart des espèces que nous allons mentionner :

Adot, aigrefin, surtout salé, de l'anglais *haddock*, par un intermédiaire breton. Le nom se rencontre déjà au XIIIe siècle (« hados et oistres », Littré), dans deux documents dont un est daté de Niort, 1285 : « De milliari piscium siccorum qui vocantur *Hadoc*[2]. » On lit dans le

1. En dehors des ouvrages spéciaux du XVIe siècle, nous avons consulté, pour ce chapitre et les suivants, Duhamel du Monceau, *Traité des pêches*, Paris, 1769, 2 vol. — Baudrillart, *Dictionnaire général des pêches*, Paris, 1827. — De la Blanchère, *Nouveau dictionnaire général des pêches*, Paris, 1868. — Dr Émile Moreau, *Manuel d'ichtyologie française*, Paris, 1892 (pour les noms vulgaires recueillis par l'auteur). — Cf. Rolland, *Faune populaire*, t. III et XI (Poissons).

En outre : Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois poitevin*, Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), Melle, 1869. — Abbé Lalanne, *Glossaire du patois poitevin*, Poitiers, 1868 (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*). — Poey d'Avant, *De l'influence du langage poitevin sur le style de Rabelais*, Paris, 1855 (*Bulletin du bibliophile*). — L.-E. Meyer, *Glossaire de l'Aunis*, La Rochelle, 1870. — G. Dottin, *Glossaire du Bas-Maine*, Paris, 1899. — Verrier et Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers d'Anjou*, Angers, 1908. — Jônain, *Glossaire du patois saintongeais*, Paris, 1869.

2. Document cité par l'abbé Lalanne qui rend inexactement *hadot* par « sorte de poisson de mer qui ressemble à la seiche ».

Coustumier (1396) de Dieppe : « Il est assavoir que chascun qui apporte poisson à Dieppe par mer, de chascun cent Anons ou de *Hados* sallez... dont LII. derniers. » Godefroy cite cette pancarte de péage de 1449 : « Baril de haran blanc, cent d'*adots*, de gamberge, piece de marsouin. »

Belon nous donne cet éclaircissement (p. 118) : « Les Anglois, qui prennent grande quantité d'aigrefins, les salent, et lors les nomment *Hadoche* : et nous les ayants ensuivy, disons aussi en nostre langue du *Hadou*. »

On voit que le nom anglais de ce poisson était de bonne heure usuel sur le marché de Dieppe comme sur celui de Niort, ayant pénétré dans ce dernier par les Sables-d'Olonne ou la Rochelle[1].

Cradot, nom breton et normand de l'éperlan bâtard appellé ailleurs *Capelan* ou *Prêtre*, l'*Atherina præsbiter*, poisson très commun dans les marais salants de Noirmoutiers. Belon le mentionne en passant (p. 208) : « Le poisson que ceulx de Marseille nomment Melette et les habitans des confins de la bouche de Seine du *Crado* (*sic*)... »

Son nom de *Crados* ou *Grados* signifie proprement *gras dos*, parce qu'en le maniant, on sent une substance grasse sur le corps, principalement du côté de la queue : « A Saint-Malo on pêche, comme sur tout le long de la côte, des Rayes, Bars, Mulets, Congres, Plyes, Chiens de mer, Vieilles, Rougets, *Gradeaux*, Lançons et autres petits poissons », Duhamel, t. I, p. 67.

Baudrillart donne *crados* ou *grados;* Cotgrave uniquement *gradot*, et cette dernière forme est encore familière en Bretagne et dans la Normandie : « *Gradot*, grondin, petit poisson du genre trigle très abondant dans nos rivières (Moisy) », définition d'ailleurs inexacte[2], mais l'auteur ajoute : « L'on prononce souvent *cradot*[3]. »

1. La forme *adot*, comme *cradot* qui suit, est un singulier refait sur le pluriel *ados*, *crados*.

2. Voici ce qu'en dit Baudrillart : « *Grados*. Nom que les pêcheurs donnent à deux espèces de petits poissons... Duhamel dit que le *grados* est un petit poisson dont les pêcheurs se servent pour amorcer leurs haims... et que cependant ce poisson étant frit est assez bon à manger... »

3. Lacurne définit *cradot* « fort petit poisson qui se prend dans la

Godepie, pour *Godefie*, ou *Godefis*, morue[1], reflet provincial de l'anglais *codfish*, même sens. Belon appelle *Colfisch* la morue salée (p. 128) : « Il n'y a Anglois, se meslant de vendre les poissons salez, qui ne saiche nommer un poisson (dont cy apres on voira le pourtraict) *Colfisch*, qui est à dire Ichthyocolla... Je ne sçay pourquoy ils l'ont nommé *Colfisch*[2], n'estoit qu'ils feissent aussi de la colle de sa vescie[3]... Les Anglois l'apportent à Londres de celle partie de leur isle qui regarde Holande... »

Le « pourtraict » ajouté par Belon est dépourvu de tête avec cette légende : « *Colfisch*, en Angleterre, duquel n'avons veu la teste, car aussi est-il apporté de dehors pays, salé, sans aucune teste. »

Aujourd'hui, à Honfleur, on appelle la patelle *cottefiche* et à Trouville, *godefiche*[4].

La forme rabelaisienne trouve son pendant dans *stocfie* (l. IV, ch. LX), parallèle au *stockfisch* de Belon. Le nom ne remonte pas au delà du XVIe siècle, et Rabelais offre le premier témoignage littéraire de ce terme anglais pénétré par l'intermédiaire de la Bretagne ou de la Normandie.

Gracieux seigneur[5], jadis nom breton du *Cyclopterus lumpus*, nommé aujourd'hui *seigneur* à Bayeux, et *gros seigneur* à Cherbourg (Dr Moreau), parce qu'il s'engraisse énormément sans se déplacer; ailleurs *gros mollet* (Rolland, t. III, p. 104, et t. XI, p. 201).

mer et qui porte ce nom sur les côtes de Normandie », tandis que Godefroy l'explique par « sardine ».

1. Rabelais en a tiré le dérivé *gaudepisé*, synonyme de *stocphisé*, c'est-à-dire séché comme la morue (l. II, ch. XIII) : « ... caillebote assimentée... et *gaudepisée* comme est la coustume du pays. » Cotgrave le rend à tort par *codpeeced*, portant une braguette : c'est *codfish*, et non pas *codpeece*, qui en est le point de départ.

2. Prononciation vulgaire : *cofisch*, de l'anglais *codfish*, à côté de *cotfiche* et *coquefiche*.

3. Le mot remonte probablement à la notion « gousse », acception du simple *cod*.

4. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 406-409 et 446.

5. C'est-à-dire « gras seigneur », sens de *gracieux* dans l'Ouest. Le Mottteux, dans sa version du *Quart Livre*, s'est donc trompé en rendant ce nom de poisson par *Gracious Lord*, appellation qui a passé dans le *Dictionnaire* de Murray.

Nous avons déjà cité la description curieuse qu'en donne Belon et que Cotgrave ne fait que résumer[1]. De nos jours le Dr Moreau donne une caractéristique complète de ce poisson (*Ichtyologie*, p. 472) avec cette remarque sur son habitat : « Manche assez rare, Boulogne, Le Havre, Cherbourg, Roscoff. Océan rare, Vendée, Noirmoutiers, Charente-Inférieure, la Rochelle; très rare, golfe de Gascogne, Arcachon. »

Lubine, nom nantais du bar, le *Labrax lupus* de Cuvier : « Le Bar est assez commun entre les poissons apportés de l'Ocean. Les Grecs le trouvant gourmand, ont nommé le Bar *Labrax* et les Latins *Lupus* : ceux de Bordeaux *Lubine*, à Marseille un *Loup*... », Belon, p. 113.

On lit ce nom dans le *Supplément* de Littré : « *Lubine*. Nom, à Nantes et sur les côtes de la Loire-Inférieure, d'un poisson très estimé qui a quelque ressemblance de forme avec la truite saumonnée... » C'est en fait le bar, commun sur toutes nos côtes, qui s'appelle encore ainsi à Noirmoutiers (de la Blanchère) et dans l'Aunis (Meyer); partout ailleurs, dans l'Ouest, le bar porte le nom de *lubin* (déjà dans Rondelet et Nicot), qui fait également allusion à la voracité du poisson.

Meuille, *Meuillet*, nom poitevin et saintongeais du muge, poisson méditerranéen appelé vulgairement *Mulet* : « Les habitants des regions méditerranéennes en ont une seule espece que le vulgaire nomme *Mulet*. Ce nom, a mon advis, est dérivé de la diction latine *Mugil*. Ceulx de Marseille le nomment un *Muge* », Belon, p. 205. Quant à la forme *meuille*, elle est déjà donnée par un document poitevin de 1396 (cité par Lalanne).

Remarquons, à cette occasion, que le marché de Niort était abondamment fourni en poissons[2]. Le long des côtes du Poitou, à l'île de Noirmoutiers comme aux Sables-

1. « *Gracieux seigneur*. A scaleless fish, of a long forme, ever cleaving into rockes, and so dainty, and seldoum found, that country people hold him a fit present for their Landlords. »

2. Voir Étienne Clouzot, *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle*, Paris, 1904, p. 123 à 131.

d'Olonne, on pêchait différents poissons, parmi lesquels Duhamel (t. I, p. 72) cite précisément des *meuilles*, des poules de mer, etc.

Moulue, nom breton de la morue franche ou cabeliau (*Gadus morrhua*), poisson très abondant à Dunkerque. Cette appellation est d'ailleurs répandue dans l'Ouest et particulièrement sur les côtes du Poitou. Rondelet remarque (p. 222) : « Morhue ou *Moluë*... c'est poisson de l'Océane[1]. » Cette dernière forme se lit d'ailleurs, au xve siècle, dans la partie additionnelle du *Viandier* de Taillevent, p. 48, où l'on rencontre « *mollue* fresche » à côté de « *morue* fresche ».

Papillon, la raie bouclée encore petite, ainsi appelée en Bretagne (commun à Finistère, Roscoff). En Vendée, on donne le nom de *papillon de mer* à la blennie gunelle vulgaire (Rolland, t. III, p. 157). D'autre part, Baudrillart remarque : « Sur plusieurs côtes, on recherche beaucoup de jeunes et très petites raies bouclées, que l'on nomme Rayons, Rayetons, Ratillons, et, dans quelques ports, *Papillons*. » Littré cite ce passage de la Déclaration du 20 septembre 1527 (au mot *hadock*) : « De chascun cent pieces de Hadoux, *Papillons*, Solles et autres tels petits poissons secs. »

Pocheteau, raie blanche, appelée ainsi en Bretagne, et *poche d'eau* en Normandie (Rolland, t. III, p. 91). Du Cange le mentionne déjà sous l'année 1366 : « ... Radia seu Raye aut *Pocheteau*. » Aujourd'hui, le nom est également connu dans la Vendée et en Guyenne.

Pole, nom havrais du *Pleuronectes megastoma*, poisson assez commun au Havre (Dr Moreau), semblable à la sole. Cette appellation répond au breton *Poule de mer*, nommée simplement *Poule* à Fécamps (Rolland, t. XI, p. 204). Ce nom est déjà attesté dans le *Ménagier de Paris*, xive siècle, t. II, p. 203 : « *Poles*, soles sont d'une nature

1. L'usage a longtemps hésité entre *molue* et *morue* (les deux dans Palsgrave), entre *moulue* et *mourue* (les deux dans Robert Estienne); Ménage constate que le peuple s'est décidé pour *morue* et Richelet (1680) déclare : « On dit présentement *morüe* et non pas *molüe*. »

et sont les *Poles* tavellées par le dos. » Voici deux témoignages du XVIe siècle : « *Passer*, Græcis nomen est commune, quo comprehendunt omnes hos pisces, qui vulgo Soles, *Poles*, Plies, Quarlets, Limandes, Flez, Barbues, Turbots dicitur », Charles Estienne, p. 87.

D'autre part Belon remarque, p. 143 et 145 : « L'espece de Sole, que nostre vulgaire nomme une *Pole*, n'est point si exactement distinguée en la mer Adriatique et Mediterrannée, d'avec la Sole comme en nostre Ocean... La *Pole* et la Sole sont communement de mesme corpulence, hormis que la *Pole* est plus trappe et ha de petites dents. J'ay trouvé quelques unes à Marseille qui la nommoyent un *Servantin*, à la différence d'une espece de merlan blanc qu'ils nomment un *Capelan* ».

Mais Rondelet déclare catégoriquement, p. 289 : « On ne trouve point de *Poles* en nostre mer, souvent en l'Ocean. Aucuns se trompent pensans qu'elles se trouve en nostre mer et que c'est le poisson nommé à Marseille *Servantin*... »

Real, pour *creal* ou *creac*, nom bordelais de l'esturgeon (*Accipenser sturio*), aujourd'hui appellation connue sur les côtes du Poitou et de la Gascogne (Dr Moreau). Bouchet écrit *Creal :* « Le poisson Accipenser que les François appellent Esturgeon et ceux de Bordeaux *Creal* », *Serées*, t. I, p. 92. Et Belon nous donne une autre variante de ce nom encore aujourd'hui vivace en Gascogne, p. 91 : « Sturio, en latin; Esturgeon, en françois; *Creac*, à Bordeaux...[1]. »

Vieille, nom breton du *Labrus vetula* de Linué, grosse tanche ou carpe de mer, *Grande Vieille*, à Fécamp (Dr Moreau), *Vieille* à Jersey (Métivier), répondant au synonyme anglais *old wife*[2]. Duhamel (t. I, p. 78) se

1. Cotgrave, dont le procédé est éclectique, donne les trois formes à la fois : « *Creac* ou *creal*. A Sturgeon ¶ Languedoc. — *Real*. A kinde of the best Sturgeon. » La forme languedocienne moderne est *creat* (en Gascogne *creac*), prononcé *crea*, d'où la graphie *creal*. La variante rabelaisienne reste isolée.

2. Cf. De la Blanchère, p. 830 : « Nous pensons qu'on a donné à

borne à mentionner les « tanches qu'on appelle *Vieilles* en Bretagne, » alors que Baudrillart est plus explicite : « *Vieille*. Poisson de genre des labres que l'on trouve sur les côtes de France et notamment sur celles de Normandie et de Bretagne, où il est connu sous le nom de *Vieille de mer*, de Vrac, de Crachat et de Carpe de mer. »

2. — *Poissons de la Méditerranée.*

C'est à Marseille que Rabelais a recueilli la plupart des noms de poissons qu'on pêche dans la Méditérranée. Leurs noms provençaux avaient déjà appelé en 1538 l'attention de Pierre Gilles, qui en donna un relevé sommaire; en 1554, Rondelet fit paraître son livre fondamental sur les poissons méditerranéens. Mais l'un et l'autre restèrent, comme nous l'avons montré, étrangers à notre auteur.

Voici les représentants provençaux de la liste ichtyologique de Rabelais (l. IV, ch. LX) :

Anchois, nom marseillais d'un poisson fort commun sur les côtes de la Méditerranée : « Poisson que les Languedociens et Provençaux appellent *Anchoies* », Rondelet, p. 176. Les méridionaux ont emprunté à l'espagnol ce nom qui passa au français au XVIe siècle.

Dorade, nom provençal du poisson *Chrysophrys aurata*, appelé *dorée* et *dorette* sur les côtes de l'Ouest : « une *dorade*, à Marseille » (Belon, p. 188), un des meilleurs poissons de la Méditerranée, très estimé à Paris, au dire de Bruyerin Champier. Voici l'explication de Rondelet, p. 108 : « *Daurade*, χρυσοφρυς, aiant les sourcils dorés, en latin *Aurata*, de la couleur d'or, en Provence et Espagne *Dorade* ou *Daurade*... Les Parisiens appellent *Dorée* ce que nous appelons le *Gal*, en Saintonge le *Jau*, et ce que nous appelons *Daurade*, ilz l'appellent *Brame de mer*. En Languedoc, selon l'eage, elle a divers noms... »

ce poisson le nom de *Vieille* à cause de la forme et de la distribution de ses dents placées sur le devant de la mâchoire, assez longues et séparées entre elles. »

Empereur, nom marseillais de l'espadon (*Xiphias gladius*) : « Les autres [poissons espineux] figurant une espée en son front, le nomment... à Marseille *Poisson Empereur*, car il porte comme une espée au front, longue de demie couldée, dont les Grecs l'ont nommé *Xiphias* et les Latins *Gladius* », Belon, p. 102. D'après Rondelet, p. 200, la raison de cette appellation serait « parce qu'on peint les Empereurs tenant une espée. »

Lavaret, poisson des lacs de Savoie, nom franco-provençal qu'on trouve à la fois dans le Lyonnais et le Savoyard, comme l'avaient déjà remarqué les ichtyologistes de la Renaissance : « Le *Lavaret* est poisson moult vulgaire tennant ce nom François de Lionnais », Belon, p. 278; et Rondelet dit à son tour (IIe partie, p. 118) : « Le *Lavaret* a le corps sans aucunes taches, la chair molle et blanche... Il semble estre appelé *Lavaret*, pour ce qu'il est toujours lavé[1], c'est-à-dire vert et blanc. On le trouve seulement aux lacs de Savoie, comme au lac du Bourget et d'Aiguebellette, et ne s'en trouve point ailleurs, comme ne en Allemagne ne en Italie ne en France. »

Peletier du Mans ne l'a pas oublié dans son poème *La Savoye* (1572) :

> Dedans le lac que le Bourget denomme,
> Le *lavaret* friand seul se renomme,
> Haran d'eau douce...

Landole, nom cité ci-dessus. Belon remarque, p. 190 : « Arondelle de mer en François, *Landola* à Marseille. »

Pagel, le « Pagelus erythrinus » de la Méditerranée, nom indiqué comme marseillais par Belon, p. 179 : « Ceulx de la mer Mediterranée nomment le poisson Rubellio *Pageau*, à la denomination des pages des seigneurs de France, lorsque, tout ainsi comme quand ils sont petits, sont nommez *Pageaux :* aussi ce *Pageau* est ainsi nommé comme diminutif de Pagre. »

Palamide, pélamide, poisson méditerranéen voisin du

1. Simple étymologie populaire : l'origine du nom reste obscure.

thon (*Pelamis sarda*), du marseillais *palamida*, nom francisé au XVIe siècle : « Pelamis en grec et latin, *Palamida* en Italie et France », Belon, p. 173.

Sardaine, sardine, proprement poisson de Sardaigne[1], appellation parallèle à *sardine* qui a seule survécu : « Les *Sardines* ou Celerins ... le Celerins sont pechez en l'Ocean et sont plus grands et les *Sardines* en la mer Mediterranée qui sont plus petites », Belon, p. 167.

Scorpene, nom marseillais de la *Scorpæna scrofa* de Linné : « Nostre Rascasse ou *Scorpene* est appelé Scorpion, non pas avec la semblance qu'il a avec le scorpion de terre, mais à cause qu'il pique et point, et en piquant jette son venin comme le scorpion de terre », Rondelet, p. 169.

Thonine, thon frais, thon mariné. La pêche du thon est concentrée dans la Méditerranée, particulièrement à Marseille. *Le Menagier de Paris*, de 1393, fait déjà remarquer (t. II, p. 196) : « *Thon* est un poisson qui est trouvé en la mer ou estangs marinaulx des parties de Languedoc. » Quant à la *thonine*, voici ce qu'en disent Rondelet et Belon : « On coupe le Thon en darnes pour le saler et on le nomme *Tonnine* » (Rondelet, p. 199). — « Ceux qui habitent environ les orées de mer où les thons sont freqens, ils font tel traffic de leur chair comme de saulmon, en noz contrées, ou des harengs et morues. Et affins que leur gaing soit double, gardent les meilleurs endroits du thon et les nomment diversement : car les parties du ventre qui sont plus grasses et meilleurs sont nommées Ventresques, Tarentelle et Surro; les endroits du dos, de la *Thonine* », Belon, p. 101.

Umbre, l'ombre commun (*Thymallus vulgaris*) : « En France et en Languedoc, on appelle *Umbre* une espece de

1. Rabelais écrit de même : *araine*, araignée (anc. fr. *yraine*) et *musaraine*, musaraigne (l. IV, ch. LXIV), pendant du *miseraine* de Duchesne (1544); aujourd'hui, dans l'Orne, *musarine* (Rolland, t. III, p. 45). Cette tendance à éviter le mouillement de la nasale était assez accusée au XVIe siècle et particulièrement chez Rabelais qui écrit : *Hespaine* et *Hespainol*, *chastaine*, *vinette* et *vinoble*, etc.

Truitte semblable au *Carpione* d'Italie », Rondelet, IIe partie, p. 126.

Umbrette et *umbrine*, la dernière dans une lettre de Rabelais à Antoine Hulot, désigne l'ombrine commune de la Méditerranée, l'*Umbrina cirrosa*, appelée *oumbrino* à Nice. que les itchtyologistes du XVIe siècle identifient (ainsi que l'Ombre) avec la Maigre ou Sciène de l'Océan : « C'est lui que les anciens Romains et Italiens ont nommé *Umbra marina* et les Grecs *Sciæna* », Belon, p. 110. Et Rondelet, p. 120 : « *Umbra* en latin, à Marseille et à toute ceste coste de mer jusques à Naples *Umbrino*, en françois *Maigre*, en Languedoc *Daine*. »

3. — *Poissons de rivière.*

La liste ichtyologique de Rabelais renferme une soixantaine de noms de poissons, dont une moitié à peu près, encore vivaces, sont antérieurs à notre auteur[1]. Nous négligeons ces derniers pour nous en tenir généralement à ceux de ces noms qui remontent à Rabelais ou au XVIe siècle, et dont quelques représentants ont déjà été étudiés, à titre d'appellations archaïques ou de termes de l'époque nouvellement créés.

A côté des noms de poissons de l'Océan et de la Méditerranée que nous venons d'énumérer, le *Catalogue* des Gastrolâtres compte plusieurs noms provinciaux de poissons de rivière. Bornons-nous à mentionner :

Chatouille, nom provincial du lamprillon, encore vivace dans le Maine, le Gâtinais et en Bourgogne (Yonne, Côte-d'Or); en ancien français, *satouille* et *chatrouille* (Rolland, t. XI, p. 180), aujourd'hui *sept-œil*, dans plusieurs provinces, et *bête à sept trous*, dans la Somme[2].

1. Tels : ablette, alose, anguille, barbeau, barbue, brochet, carpe, carrelet, congre, etc.

2. Ces deux appellations sont d'origine différente : celle de *sept-œil* fait allusion aux sept ouvertures latérales qui tiennent à la lamproie lieu de branchies; tandis que *chatouille*, de même que les formes citées de l'ancienne langue, désigne la lamproie par rapport

Guoyon, nom poitevin du goujon (Lalanne). Dans le Bas-Maine, *gouyon* désigne le voiron aussi bien que le goujon proprement dit (Dottin). Ce nom provincial de poisson se lit également dans Brantôme (t. V, p. 166); en limousin, *goyoun* signifie petit goujon.

Lampreon, prononciation parisienne de lamproyon : « La tierce espece de lamproye est ce que les Lyonnais appellent une Civelle, les Italiens un Lampredon, et nous pareillement un *Lamproyon*, qui jamais ne surpasse la longueur d'une couldée et la largeur d'un poulce », Belon, p. 67.

Lanceron, nom vulgaire du jeune brochet : « Le Brochet est poisson industrieux, en prenant sa pasture; car, se tenant contre le courant de l'eau, lorsqu'il advise quelque grenouille ou autre chose se remuer leans, il se darde de roideur sur sa proye. C'est de là que les pourvoyeurs et cuisiniers de la court le nomment un *Lanceron*. Le vulgaire d'Anjou et du Maine le nomment un *Becquet*. luy voyant avoir un grand bec; mais estant long comme une broche est nommé en tous lieux un Brochet[1]... Les Françoys l'ont en delices », Belon, p. 293.

Rippe, nom manceau de la grande épinoche (*Gasterosteus aculeatus*), de même sur la Loire, à Orléans, etc. (De la Blanchère). Cotgrave rend *rippe* par « artière » (explication passée chez de l'Aulnaye), et Du Cange cite, au mot *spinaticus*, le diminutif *rippillons*, traduit par « restes de poisson. » Dans le Berry, *rippe* désigne toute espèce de petits poissons qui se tiennent près du bord de l'eau (Jaubert); dans le Blésois, c'est l'épinoche (Thibault), comme

à sa manière de vivre dans la vase des rivières : le berrichon *satouiller*, barboter, répond au languedocien *chatroulhà* ou *chatoulhà*, même sens. De là également *chatouille*, lotte, Côte-d'Or, et *satouille*, loche, Moselle (Rolland, t. III, p. 109 et 138), à côté du vendéen *chatoly*, rainette (d'après l'*Atlas*), c'est-à-dire celle qui barbote. Rappelons que *barbote*, depuis le XIIIe siècle, est un des noms vulgaires de la lotte et de la loche.

1. Le *Ménagier* de 1395 spécifie déjà les divers noms que le brochet porte selon sa grosseur (t. II, p. 88) : « Des brochets, l'en dit *lanceret*, brochet, quarrel, lux et luceau. »

dans le Haut-Maine : « Les Italiens disent *Spinarella* un certain petit poisson que les François nomment une Espinoche : ceux du Mans une *Rippe* », Belon, p. 317.

Un seul nom reste obscur : *Crespion*, absolument isolé en dehors de Rabelais. On pourrait peut-être en rapprocher l'ancien *craspois* (graisse de baleine).

4. — *Résidu du Catalogue.*

Cette liste de Rabelais contient, en outre, des catégories zoologiques étrangères aux poissons, mais que les naturalistes du XVIe siècle considéraient comme tels :

1° Des Cetacées : Baleine, Dauphin ou *Oie*, cette dernière appellation remontant seule au XVIe siècle et, comme telle, mentionnée ailleurs.

2° Des Crustacés :

Homard, nom normand de l'écrevisse de mer, fréquente dans l'Océan : « L'escrevice de mer en Normandie s'appelle *Homar*,... en Languedoc Langrout », Rondelet, p. 388. Ce nom provincial devint français au XVIe siècle. Il figure dans les *Comptes de François Ier* de 1525 (v. Godefroy) : « XV *homars* XL sous ».

Ligoumbaud, équivalent marseillais du homard : « Le homar frequent en nostre Ocean, et aux villes Mediterranées, auquelles est nommé *Lingoumbauld* à Marseille, » Belon, p. 357.

Palourde, nom saintongeais de plusieurs coquilles bivalves : « En Saintonge on appelle une sorte de coquille *Palourde*, lequel mot semble estre pris de *Peloris*, toutesfois la Palourde est plus petite et ne tient aussi ses coquilles ouvertes », Rondelet, IIe partie, p. 7.

3° Des Molusques :

Casseron, nom saintongeais et poitevin de la seiche, proprement petite casserole (l. IV, ch. LIX : « Si on cuisoit des poires en *casseron* ») : « Le petit Calamar, en Latin Loligo, en Saintonge *Casseron* », Rondelet, p. 369. Belon, p. 342, nous donne la raison de cette appellation : « Le *Casseron* est de plus longue corpulence que la Seiche,

comme aussi est mol et sans sang... Ceulx de Bayonne et Bordeaux voyants qu'il y a de l'encre noir leans, comme en un cornet, les nomment des Cornichets. »

Amyot cite ce nom provincial du mollusque (v. Littré), introduit au XVIe siècle. Aujourd'hui, en Guyenne, *casseroun* désigne également la petite seiche.

Pectoncle, pétoncle, nom saintongeais suivant Rondelet (IIe partie, p. 11) : « On prend en la coste de Saintonge et de Bordeaux des *Petoncles*. On en prend aussi en Normandie et s'y appellent *Hannons*... En la mer Mediterranée sont toujours petits, en Saintonge sont plus grands ».

Appellation parisienne d'après Belon (p. 413) : « Ce que les habitants de Rouen dient Hannons et les Parisiens *Petoncles*, est ce que Latins dient *Pectunculus*, du diminutif de *Pecten*. Aussi sont ils plus petits et ont l'une et l'autre escaille enflée et creuse, tressée de coches en long, et dentelée par les bords. On les nomme autrement Coquilles de Saint Jacques. »

Robert Estienne donne le mot dès 1539 avec une acception spéciale : « *Petoncles*, poissons qui se dardent hors l'eaue, » et, comme mot de terroir, on le lit vers 1580 dans le *Discours admirable* de Palissy (éd. Filon, t. II, p. 170) : « Des Coquilles petrifiées d'Huistres, Sourdons, Availlons, Jambles, Moucles, Dalles, Couteleux, *Petoncles*, Chastaignes de mer, Escrevices, Burgaulx... »

4° Des zoophites :

Ortigue, nom marseillais de l'ortie de mer appelée *ortige* dans l'Aunis et le Bas-Poitou : « Trouvant à ce moyen façon de vivre et de manger des Cailles ou *Ortegues* qu'ils prenoient », Macault, 1541[1].

Oursin, nom marseillais du hérisson de mer (*Echinus*) : « L'hérisson de mer [se dit]... à Marseille *Ursin* », Rondelet, p. 413.

1. Cité par Hugues Vaganay, « Le Vocabulaire français du XVIe siecle », dans *Zeitschrift für romanische Philologue*, t. XXIX, 1905, p. 87.

Nous passons sur les batraciens, chéloniens et ophidiens qui n'y sont représentés que par des noms génériques : grenouilles, serpents, tortues, etc.

Remarquons finalement que ce catalogue des poissons des Gastrolâtres est entièrement constitué de noms indigènes, en opposition au catalogue des reptiles d'Eusthène (l. IV, ch. LXIV), exclusivement representé par des noms empruntés à la tradition antique et médiévale, par des souvenirs livresques.

II. — Noms d'oiseaux.

Le nombre d'oiseaux mentionnés dans le livre de Rabelais est important et varié. La plupart portent les noms de la région où ils sont le plus fréquents et ces appellations de terroir contribuent à donner une parfaite couleur locale à plusieurs des épisodes de son roman.

Nous possédons heureusement, pour élucider ces nombreux termes provinciaux, un des livres les plus précieux de l'histoire naturelle au XVIe siècle, l'*Histoire de la nature des oyseaulx, avec leurs descriptions et naïfs portraicts, retirez du naturel*, écrite en sept livres par Pierre Belon du Mans, Paris, 1555[1]. L'auteur y a déposé l'expérience acquise par de nombreux voyages et les résultats d'observations minutieuses. On y lit (p. 239) : « Des oyseaux dont avons baillé le portraict, n'en exceptons aucun que ne l'ayons manié et eu en nostre puissance; et en oultre que plusieurs sçavent qu'avons esté par certains lieux de Grece et Asie pour les observer, et avons aussi passé en Angleterre... »

Cette œuvre capitale, que Cuvier appelle « le premier livre d'ornithologie un peu positif qui ait été publié[2] »,

1. L'auteur en a publié un extrait sous ce titre : *Portraicts d'Oyseaux, animaux, serpens, herbes, arbres, hommes et femmes d'Arabie et d'Égypte*, observez par P. Belon du Mans. Le tout enrichy de quatrains pour plus facile cognoissance des oyseaux et autres portraicts. A Paris, 1557.

2. *Histoire des sciences naturelles*, t. II, p. 78.

est à la fois original et profond, où les principes de classification scientifique de nos jours sont entrevus et posés[1]. Il donne en outre de multiples aperçus d'ordre social, ce qui les rend encore plus précieux pour nos recherches[2].

Nous grouperons les représentants de l'ornithologie rabelaisienne sous les rubriques suivantes :

1. — *Oiseaux du Poitou et de la Vendée.*

Grandgousier, pour festoyer le retour de son fils Gargantua, après sa victoire sur Picrochole, donna à ses convives un de ces banquets monstres encore coutumiers aux cours souveraines de la Renaissance :

On apresta le soupper et de surcroist feurent roustiz seze beufz, troys genisses, trente et deux veaux, soixante et troys chevreaux moissonniers, quatre vingt quinze moutons, troys cens gourretz de laict à beau moust, unze vingt perdrys, sept cens becasses, quatre cens chappons de Loudunoys et Cornouaille, six mille poulletz et autant de pigeons, six cens gualinottes, quatorze cens levraux, troys cens et troys hostardes et mille sept cens hutaudeaux; de venaison l'on ne peut tant soubdain recouvrir, fors unze sangliers qu'envoya l'abbé de Turpenay et dix et huict bestes fauves que donna le seigneur de Grandmont, ensemble sept vingt faisans qu'envoya le seigneur des Essars et quelques douzaines de Ramiers, de oiseaux de riviere, de Cercelles, Buours, Courtes[3], Plu-

1. Voir à cet égard quatre articles de Crié, dans la *Revue scientifique* de 1882 et 1883.

2. Nous avons consulté en outre : *L'Ornithologie qui traite des oiseaux de terre, de mer et de rivière tant de nos climats que des pays étrangers. Ouvrage traduit du latin du « Synopsis avium » de Ray...*, par M. Salerne, docteur en médecine à Orléans. A Paris, 1767. Ce livre donne les noms des oiseaux « dans nos provinces de France ». — Eug. Rolland, *Faune populaire*, t. II, VI et IX (Oiseaux).

3. Seule leçon correcte donnée par l'édition de la Société des Études rabelaisiennes (t. I, p. 321, où la note est à rectifier). Marty-Laveaux et les autres éditeurs impriment ici *Courle*, et *Courte* au menu des Gastrolâtres (l. IV, ch. LIX). Ils identifient ce *Courle* avec *Courlis;* mais, d'une part, cette forme abrégée est absolument inconnue au XVIe siècle, et, d'autre part, le menu des Gastrolâtres donne à la fois *Courlis* et *Courte*, ce qui décide la question.

viers, Francolys, Cravans, Tyransons, Vanereaux, Tadournes, Pochecullieres, Pouacres, Hegronneaux, Foulques, Aigrettes, Ciguoingnes, Cannes petieres, *Oranges*[1], *Flammans (qui sont Phœnicopteres)*, *Terrigoles*, *Poulles de Inde*[2] (l. I, ch. XXXVII).

La plupart des oiseaux de rivière envoyés à Grandgousier par le seigneur des Essarts sont encore aujourd'hui chassés aux bords de la Sèvre Niortaise[3]. Tels :

Buour, avec la variante *buor*, nom poitevin du butor qu'on lit déjà dans un aveu de Marans de 1303 : « Et tous oiselages de faulcons, de *buors*, et de tous autres oiseaux[4]. » Un autre document provincial de 1465 mentionne *buort* et *buourt* (Godefroy). Salerne en donne les noms locaux (p. 314) : « Le Butor se nomme en Poitou *Buhor* ... à Bellegarde, dans la forêt d'Orléans, *Behor*, en Berry et en Sologne, *Bihour*... »

Quant à la qualité de ce gibier, Belon remarque (p. 193) : « Le Butor est d'une saveur mal plaisante à qui ne l'a acoustumé, toutesfois qu'il est entre les délices Francoyses. »

Corbigeau, nom vendéen du grand courlis (l. I, ch. XIX et l. IV, ch. LIX), proprement *corbijau*, c'est-à-dire corbeau-coq, oiseau ayant la taille d'une poule et le plumage brun du corbeau : « Notre Courlis a divers noms en Français. On l'appelle en Poitou Turlu ou *Corbigeau*, en Bretagne *Corbegeau* ou Corbichet, » Salerne, p. 320. On lit ce terme dans un document poitevin de 1571 (cité par Étienne Clouzot, p. 137) : « Et deux douzaines d'oyseaux, sçavoir est quatre herons et quatre *corbejaux* et douze oyseaux de rivière. » Lalanne donne *courbejeau*, et cette forme

1. Le mot *oranges* est ici le qualificatif de *flammans* : la virgule y est superflue et l'explication de Cotgrave controuvée : « An *Orange*, also a certain fowle ».

2. Les noms en italiques manquent aux premières éditions de *Gargantua* : ils figurent pour la première fois dans l'édition de 1542, la dernière donnée du vivant de notre auteur.

3. Voir l'ouvrage déjà cité d'Étienne Clouzot.

4. Etienne Clouzot, *Les marais de la Sèvre Niortaise*, p. 132. Voir, à la p. 137, un autre document de 1393 : « Deux *buors* que doit... »

est également usuelle en Anjou; en Guyenne, on dit *courbagau*.

Hegronneau, petit du héron, appelé *hegron* dans tout l'Ouest (au Centre, *aigron*) : « L'on dit communément que le héron est viande royale, par quoy la noblesse Francoyse fait grands cas de les manger, mais encore plus des Heronneaux... », Belon, p. 190. C'est à cette occasion que Belon parle des héronnières dont il attribue l'invention à son époque (p. 189) :

Les hommes de ce temps cy ayant inventé la maniere de faire certaines loges haultes eslevées en l'aër, fermées le long de quelque ruisseau, seulement couvertes à claire voye, les ont nommées en françoys *Heronnieres*, et sur lesquelles les Herons ont si bien aprins à dresser leur aire, que les petits, qui sont denichez de la dessus, vallent un grand denier. Il est vray semblable que c'est de l'invention des modernes[1].

Pouacre, nom poitevin du héron cendré (*Ardea cinerea*), autrefois très commun sur les bords de la Charente (Roland, t. II, p. 372), proprement rogneux (l. II, ch. XVI : « ... quatorze en furent ladres, dix et huyct en furent *pouacres* »), à cause de la saleté de cet oiseau qui vit souvent dans le marais.

Le Duchat s'en est informé sur place : « *Pouacre* est un mot du Poitou, où l'on appelle ainsi une espèce de héron, dont il se voit quantité sur les bords de la Sèvre Niortaise. »

1. François Ier en avait fait faire deux à Fontainebleau et notre naturaliste en profite pour prononcer le panégyrique enthousiaste de son maître, panégyrique qui rappelle les louanges hyperboliques des grands écrivains du siècle de Louis XIV : « Entre les choses notables de l'incomparable dompteur de toutes substances animées, le grand Roy Françoys fit faire deux bastiments qui durent encor à Fontainebleau, qu'on nomme les *Heronnieres*. Il sembloit que les elements mesmes et les qualitez temperées d'iceux obeissent à ses commendements : car de forcer nature, c'est ouvrage qui se resent tenir quelque partie de divinité. Aussi ce divin Roy, que Dieu absolve, avoit rendu plusieurs herons si aduïts, que venants du sauvage, entrants leans, comme par un tuyau de cheminée, se rendoyent si enclins à sa volonté, qu'ils y nourrissoyent leurs petits... »

Tyranson, nom poitevin du chevalier gambette (*Totanus calidris*). Jònain définit à tort le saintongeais *tiranson*, « sorte de canard sauvage », et de l'Aulnaye, « oiseau de mer connu en Poitou, cercelle », conformément à l'explication donnée par Le Duchat (dans Ménage) : « *Tiranson*, oiseau de mer de la grosseur d'un bon chapon; on en voit beaucoup sur les côtes du Poitou. Dans le Dictionnaire de la langue Tolosaine, *tirou* est une cercelle, un canard. » Poey d'Avant dit expressément : « Les *Tyransons* ne sont pas des canards de mer, mais les chevaliers gambette : c'est-à-dire un oiseau voisin des bécasses »; et Salerne est du même avis (p. 337) : « Autre espèce de Bécassin (*Tringla Aldrovandi*) ... C'est peut-être ce qu'on appelle à Vannes, en Bretagne, *Bécassine de mer*, et en Poitou *Tyranson* ou *Tiranson*. » Belon, qui l'appelle le *Chevalier rouge*, l'identifie avec le *Cinclus* d'Aristote et en donne cette curieuse description (p. 216) :

Et d'autant qu'il est oiseau habitant és lieux aquatiques, estant de petite corpulence, assez hault enjambé, il a bonne partie des cuisses toutes nues et noires. Il hante plus en l'eau que la Becassine. Il est aussi prins au rechargeouër. C'est un oiseau d'aussi bonne grace que nul autre. Il hante tousjours les rivieres et sent quelque chose de bon, qui recrée les sens et qui retire au musc. Tant ceste cy que la precedente (la *bécassine*) hochent tousjours la queuë; mais ceste cy est de meilleur manger que la precedente et dont le goust provoque à avoir l'appetit aguisé, et sçavoir mieux entendre la diversité du goust des bons vins; somme que le susdit et cestuy cy sont oiseaux moult delicats à manger.

A ces oiseaux de rivière ajoutons les noms suivants qu'on trouve épars dans le roman de Rabelais, et qui accusent la même origine poitevine :

Bitard, nom vendéen de l'outarde (l. II, ch. XXVI) : « On appelle *bitard* dans le Poitou une otarde » (Ménage), et Salerne, p. 154 : « Albert le Grand appelle l'Outarde *Bistarda*, parce qu'elle fait deux sauts quand elle commence à s'envoler. On la nomme aussi en Poitou et en Cham-

pagne un *bitard* et le petit un *bitardeau*, dit ailleurs *outardeau*, *ostardeau*, *otardeau*. » Belon remarque à propos de l'outarde (p. 237) : « C'est un delicieux oyseau, lequel nous preferons maintenant tous autres ès banquets privez. » L'ancienne langue disait *bistard* et *bistarde*, cette dernière encore dans Guillaume Coquillart.

Chardrier, nom poitevin du chardonneret (l. III, ch. XLIX) : « Le chardonneret s'appelle ailleurs Chardonnet, Charderonnet, *Chardrier* », Salerne, p. 276. La forme moderne est *chadrier* (Lalanne).

Duppe, nom poitevin de la huppe : « empaletocqué comme une *duppe* » (l. I, ch. XXI), « aussi huppez que *duppes de marais* » (l. II, ch. XII). Le mot est encore usuel en Berry et ailleurs. La langue littéraire n'a gardé que l'acception métaphorique de ce provincialisme.

Huteaudeau, nom poitevin du chaponneau, du jeune chapon. Lalanne cite un document de 1560 : « Ung *huteaudeau* ou grand poullet, ung *huteaudeau* ou chapponneau. » Le *Ménagier* de 1392 écrit *hetoudeau;* Lanoue (1596), *heuteaudeau*, et la première édition de *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, *étoudeau*. C'est une épithète de l'ancien droit féodal appliquée plaisamment à un chapon (voir *Dict. général*). Ménage cite *hétoudeau* comme « mot usité à Paris et à la cour », à côté de *husteaudeau* et *huteaudeau*, comme « mots très usités dans les provinces, et particulièrement dans celles d'Anjou et du Maine ». De là aussi l'existence d'*huteaudeau* dans Belleau.

Puput, autre nom poitevin de la huppe : « langues de *puput*[1] » (l. III, ch. XXV), nom vulgaire également connu en Anjou, Berry, Saintonge, Toulouse et Guienne. Belon s'en sert comme d'un mot déjà usuel (p. 293) : « Les Grecs ont nommé la Huppe Epops, à cause de son cri. Nous la nommons un *Puput* : car en oultre ce quelle fait son nid d'ordure, aussi fait une voix en chantant qui dit *puput*[1]... » Il ajoute ceci sur la qualité du gibier : « La Huppe ne vault rien à manger, il n'y a personne en aucun

1. Cf. Ambroise Paré : « Ils *puputtent* comme huppes. »

païs qui ne vuelle taster, combien que l'experience en ait este faicte que, bien lardée et rostie, n'a esté trouvée moins délicate qu'un Merle. »

Le Poitou, on le voit, est copieusement représenté dans l'ornithologie rabelaisienne. Nous pouvons grouper, autour de cette province, quelques autres noms d'oiseaux usuels dans l'Ouest et dans le Centre. Il est parfois malaisé de préciser la région d'où Rabelais les a directement tirés. En voici deux exemples :

Grolle, corbeau (l. I, ch. XXI), acception connue en Anjou, en Poitou et ailleurs. Salerne, p. 86, indique, pour la Touraine, le sens de corneille noire[1], et ce sens est encore vivace en Berry, en Saintonge, en Normandie (Rolland, t. II, p. 109).

Le sens de « corbeau » est essentiel. Son dérivé *grollier*, dans les expressions « noyer *grollier* » (l. I, ch. XXXVIII) et « noix *grosliere* » (l. IV, ch. LXIII), désigne une grosse noix dont les *grolles* sont friandes, ainsi que l'arbre qui les porte : en Poitou, Vienne, cette noix s'appelle *noué grolire* (Lalanne).

Jau, coq (« danser comme *jau* sur braise », l. II, ch. XVI), provincialisme qui jouit d'une grande expansion, mot connu à la fois dans l'Ouest, dans le Centre et ailleurs. Rabelais l'a probablement tiré de l'Anjou ou de la Saintonge, province à laquelle reviennent en outre :

Risse, nom saintongeais du rouge-gorge (l. IV, ch. LIX) : « La Rouge-gorge s'appelle en Anjou Rubiette..., en Saintonge *Russe* ou *Risse*[2], » Salerne, p. 232.

Vannereau, nom solognais du vanneau (ajouté par l'édition de 1542), « l'oyseau qu'on nomme en plusieurs lieux de France *Dixhuit*[3] et à Paris un *Vanneau* », Belon,

1. Cotgrave note *grolle*, au sens de cible, comme « Poictevin ».

2. Le Duchat s'est mépris sur le sens de ce mot qu'il interprète par « hérisson », en le rapprochant de l'italien *rizzo*, même sens, et cette erreur, avec beaucoup d'autres du commentateur, a passé dans le *Supplément du Dictionnaire de l'Académie*.

3. C'est la reproduction approximative du cri de l'oiseau.

Observations, fol. 20 v°. Cet oiseau était réputé délicieux... : « C'est à bon droit qu'on le met en valeur de haut prix, car il est d'une petite corpulence si refaicte et grasse, qu'il semble estre tout farcy de gresse », Belon, *Oyseaux*, p. 210.

D'autre part, la *gelinote des boys*, ou poule sauvage (l. IV, ch. LIX), appelée *pouille de bois* dans un document de 1530 (voir Godefroy), venait du pays lorrain, suivant le témoignage de Belon (p. 252) : « Un oyseau nommé *Gelinotte de bois* est quelque fois apporté à la court et à Paris, venant des forests d'Ardene, et principalement en hyver, lequel estimons estre celuy qu'on nommoit anciennement *Gallina rustica*. Les coquonniers qui apportent telles gelinottes viennent communement devers la Lorraine. »

Nous négligeons des différences orthoépiques comme *esparvier*[1], pour épervier (l. II, ch. VI), ou *pivart*[2], pour pivert : « Les Picz Mars, vous les nommez *Pivars* » (l. IV, ch. LXII), formes usuelles à la fois à Paris et dans les provinces, à l'inverse de *cercelle*, sarcelle (l. I, ch. XXXVII) qui garde encore dans Rabelais la forme archaïque alors que Belon donne déjà la prononciation moderne (p. 175) : « La *Sarcelle* a esté fort celebrée és banquets que souloyent faire les anciens Romains... Elle est en grande reputation és cuisines Françoyses... chascun cognoist qu'elle est bien delicate. »

2. — *Oiseaux du Midi.*

Le Languedoc et la Provence sont riches en oiseaux de tout genre; aussi ont-ils fourni, l'une et l'autre, le repas royal de Grandgousier (l. I, ch. XXXVII) et l'énorme banquet des Gastrolâtres (l. IV, ch. LIX). C'est là principalement que nous allons recueillir ces nouvelles appellations

1. Cette forme vulgaire se lit aussi chez d'Aubigné (voir Littré). Belon donne exclusivement *espervier*.

2. Jean Le Maire (*Œuvres*, t. I, p. 151) écrit « le jargon du *Pyvert* » et Belon de même (p. 299) : « Nous cognoissons deux especes de Pics verds... dont celuy que nous nommons Pic mart ou *Pic verd* nous est le plus commun. »

ornithologiques qui forment la contre-partie de la nomenclature déjà étudiée. Voici ces noms méridionaux :

Bondrée, nom languedocien d'une variété de buse, le *Falco apivorus* (« au nid de la *bondrée* », l. I. ch. XXI), à côté de *boudrée* que donne Belon (p. 101) : « Il n'y a petit berger en la Limagne d'Auvergne qui ne sçache connoistre le Goiran ou *Boudrée* et le prendre par engins avec des grenouilles, telles fois avec de la gluz, mais le plus souvent au lasset... Ils sont si gras[1] qu'on ne peult trouver aucun autre oyseau qui approche de la graisse d'un Goiran... Ils le lardent ou font bouillir, et n'y trouvent moins à manger qu'en une poulle et par ainsi sont en delices à plusieurs Auvergnats, tant des montaignes que de la plaine. »

Pellas donne *bondréo* et Honnorat *boudréa;* cette dernière variante, répondant à celle de Belon (et de Cotgrave), se rapproche du berrichon *baudrée*.

L'origine du nom est dans le languedocien *boudro*, *baudro*, boue délayée, fange, de sorte que la *bondrée* désignerait primitivement la buse des marais, comme le montrent les termes synonymes : le provençal *labouirié*, le vendéen *paucasse* et la *margale* de la Limagne, tous désignant la *bondrée* et remontant à la notion de fondrière ou marguillis.

Courte, nom languedocien de la petite bécassine ou de la bécassine sourde (*Scolopax gallinula*), appelée *court*, dans le Gard (Mistral). Robert Estienne (1539) définit simplement *court :* « Oiseau qui est nourri en la court. » Le nom manque à Cotgrave.

Flamant, *flammant*, nom languedocien du *Phœnicopterus ruber*, oiseau dont les ailes sont d'un rouge ardent : « Oranges *Flammans* qui sont Phœnicopteres » (l. I, ch. XXXVII); « aultres croyssoient par les jambes, et à les veoir eussiez dict que c'estoyent grues ou *Flammans* » (l. II, ch. I); et « Phœnicoptere qui en Languegoth est

1. Cf. Salerne, p. 22 : « A Orléans, on dit d'une femme dodue que c'est une grosse *Bondrée*. »

appelé *Flammant* » (l. IV, ch. XLI), ou plutôt *flamenc*, c'est-à-dire flambant. Cet équivalent français se lit en effet chez Belon (p. 199) : « L'oyseau que les anciens Grecs et Latins nous ont signifié sous ce nom grec Phœnicopterus, a esté dit du nom Françoys *Flambant*, tant à cause de la couleur de sa plume, qui est de couleur de datte, que parce qu'elle est comme flambante. Les autres le nomment *Flament*... Il a les jambes longues... » Et Salerne précise d'autre part l'habitat de cet oiseau connu des anciens et très commun dans la Camargue (p. 361) : « Le *Flambant* se trouve non seulement près de Narbonne et de Montpelier, mais encore sur les bords du Rhône. »

Francouly, nom languedocien du francolin, oiseau qui habite la Crau. Il s'agit chez Rabelais du *francolin à collier roux*, le *Perdrix francolinus*, qui vit dans le Midi de la France, dans les montagnes des Pyrénées. Celui-ci diffère du *francolin* proprement dit, dont le nom est venu de l'Italie, comme le constate Belon (p. 240) : « Nous ne connaissons aucun oyseau en nostre païs qui soit nommé *Francolin :* aussi est-ce un nom emprunté des étrangers. Il est Italien... Quelques hommes dignes de foy nous ont rapporté qu'ils en avoyent veu manger en France, à la table de feu Roy Françoys, restaurateur des Lettres, qui avoyent esté envoyez des monts Pyrenées et des montagnes des Foys. » Ce nom[1] se trouve déjà dans le *Voyage* de Marco-Polo (XIVe siècle).

Galinotte, équivalent languedocien de la gelinotte.

Girardine, nom languedocien de la marouette (*Rallus porzana*). Dans la Seine-et-Loire, *gérardine* désigne le râle d'eau (Rolland, t. III, p. 363).

Tadourne, tadorne (*Anas tadorna*), répondant au languedocien *tardouno*, proprement tardive, d'après son allure. Belon la mentionne, p. 172 : « La *Tadorne* est

1. Au XVe siècle, Gilles le Bouvier le mentionne à son tour (*Le Livre de la description des Pays*, éd. Hamy, p. 59) : « En ce païs [de Chypre] y a oiseaus qui sont comme faisans, qui s'appellent *Francolins*, qui sont très bons à menger. »

oyseau moult ressemblant à une cane ; mais on la voit rarement en nostre France, si non és courts des grands seigneurs à qui on les apporte des autres provinces de dehors. » La tadorne est de passage en France pendant l'automne.

Terrigole, oiseau servi sur la table de Grandgousier (l. I, ch. XXXVII), nom ajouté à l'édition de *Gargantua* de 1542 et resté jusqu'ici inexpliqué[1].

Aujourd'hui, en Languedoc, *terrigolo* n'a que le sens de terrain raviné et stérile (Mistral). Avait-il une acception zoologique au XVIe siècle? Peut-être était-il alors synonyme du languedocien *terrassoun* qui désigne aujourd'hui l'hirondelle de rivage.

Ajoutons *passereau*, moineau franc (l. I, ch. XXIV), nom donné par Robert Estienne (1539), précédé de *passerat* (celui-ci dans l'*Hortus sanitatis*), l'un et l'autre originaires du Midi. Belon, p. 361, se sert des formes parallèles : « Combien que trouvions diverses especes de *Paisses*, autrement nommées Moineaux et Moissons... ressemblent quasi à un *Paisseteau*[2]... »

Nous venons de préciser, autant que le permettent les ressources dialectales, les diverses régions qui ont fourni les noms provinciaux des oiseaux chez Rabelais. Ces emprunts régionaux donnent au roman de la variété et du pittoresque ; mais le festin de Grandgousier et le banquet des Gastrolâtres offrent, en outre, des données sociales et documentaires d'une valeur réelle. Ils nous font connaître, d'une part, les préférences de l'époque en matière gastronomique, sujet touché par nous en passant et sur lequel nous allons revenir dans un chapitre complémentaire ; ils

1. Le nom manque à Cotgrave. L'édition *Variorum* remarque : « Peut-être pour *terricoles*..., terme qui, dans le langage des naturalistes, désigne un ordre d'annelides comprenant des espèces qui vivent enfouies dans la terre. » Or, il s'agit ici d'oiseaux, et la forme *terrigole* renvoie nécessairement à un patois méridional.

2. Les formes *paisse* et *paisseteau*, à côté de *passe*, se lisent dans Baïf, Ronsard, etc. Voir Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. II, p. 368.

nous permettent, d'autre part, de fixer l'introduction alors récente de certains gallinacés.

Nous avons déjà fait remarquer que le festin de Grandgousier, rédigé vers 1530, avait reçu dans l'édition de 1542 quelques éléments nouveaux, parmi lesquels le plus intéressant est celui de *Poulles d'Inde*, dont la venue en Europe prête à discussion. Il est curieux de voir Rabelais faire servir, dès 1542, sur la table de Grandgousier, des *poules d'Inde*, c'est-à-dire des dindes, alors d'acclimatation récente et constituant, par leur extrême rareté, une viande royale. Dix ans plus tard, ils réapparaissent sur la table des Gastrolâtres : « *Coqs, poulles et poullets d'Inde...*, » c'est-à-dire des dindons, des dindes et des dindonneaux.

Ces données sont parfaitement exactes. Bruyerin Champier, qui écrivait vers 1560, soutient que les dindes avaient été introduites en France quelques années auparavant : « Venere in Gallias, annos ab hinc paucos, aves quædam externæ quas *Gallinas Indicas* appellant[1]. » Cette indication concorde avec les détails fournis par Rabelais.

Il faut donc reléguer dans le domaine de la fantaisie la tradition, généralement accréditée, suivant laquelle les premiers dindons n'auraient été servis qu'au repas de noces de Charles IX, en 1575. Dès 1540, Grandgousier en régalait ses convives du Chinonnais et, vers 1550, ces gallinacés étaient servis au banquet de Gastrolâtres.

III. — Noms secondaires.

Nous avons envisagé l'ensemble des noms provinciaux de poissons et d'oiseaux mentionnés par Rabelais. Il nous

1. *De re cibaria*, Lyon, 1560, p. 831. Belon confond la dinde avec la pintade et croit à tort que le dindon était connu des Romains (*Oyseaulx*, p. 248) : « Ceux qui pretendent que les *Cocs d'Inde* n'ayent esté cogneuz des Anciens se sont trompez. Car Varro, Columelle et Pline monstrent evidemment qu'ils estoyent dès leur temps aussi communs és mestairies romaines qu'ils sont maintenant és nostres. »

reste à grouper les autres représentants régionaux de la série zoologique[1].

Peu de noms proviennent des provinces de l'Ouest :

Bedouault, nom angevin du blaireau (l. IV, ch. XXIV) : « manteaulx de loup et de *bedouault* ». Ménage remarque : « Nous appelons *bedouau* en Anjou un bléreau, on dit *bedau* en Basse-Normandie; *bedouau* est un diminutif de *bedau*. » Belon s'en sert : « La Civette est trappe comme un *Bedouaut* ou Taisson, mais de plus grande corpulence. » *Observations*, éd. 1555, p. 166.

Cheusson, nom angevin du moustique (*Pantagr. Progn.*, ch. VI), mentionné par Ménage : « Nous appelons *chuçon*[2] en Anjou ce petit moucheron qu'on appelle ordinairement un *cousin*. » En Saintonge, on dit *chesson*, cousin, moustique (Jônain).

Couleffre, forme vulgaire de couleuvre (l. IV, ch. LXIV), d'une variante dialectale qui rappelle celle de *couleufe*, qu'on entend dans les environs de Cambrai (Rolland, t. III, p. 23).

Fouquet, nom angevin de l'écureuil, et jeu qui porte ce nom (l. I, ch. XXII). Ménage nous en indique l'origine : « Nous appellons en Anjou un écureuil un *fouquet*... diminutif de Foulque, nom propre... Nous avons donné des noms d'hommes aux animaux. C'est ainsi que nous avons appellé un étourneau, un *sansonnet*, c'est-à-dire petit Samson... » Et Dottin remarque : « *Fouquet*, écureuil. Ce mot est peu usité dans le Bas-Maine, on ne l'emploie guère que dans un petit nombre de communes de la Mayenne, limitrophe de la Sarthe, où il est bien connu. »

Rabelais mentionne les *asnes de Meung* (l. IV, ch. II), aujourd'hui Meung-sur-Loire, ainsi que les *asnes de Myrebalais* (l. V, ch. XXV), en Poitou, contrées où ces

1. Voir, en général, Eug. Rolland, *Faune populaire de la France*, Paris, 1877 à 1883 et 1906 à 1914, en tout treize volumes parus, dont plusieurs posthumes.

2. Cf. pour la variante rabelaisienne : *beufle*, buffle (l. IV, ch. LXVII), comme en Anjou.

quadrupèdes abondaient au XVIe siècle[1]. De nos jours, on parle encore des ânes de Mirebeau[2], endroit jadis également fameux pour ses moulins à vent que Rabelais cite, à différentes reprises, dans son roman.

Il est aussi question des *vaches de Pautille et Brehemond* (l. I, ch. VII), deux localités de la Touraine, aujourd'hui Pontelle et Bréhémont, arrosées l'une par la Vienne et l'autre par la Loire, qui offrent de vastes prairies où l'on élève des troupeaux de toutes sortes[3]. La première de ces régions était aussi réputée pour ses oies au fin duvet : « Puis dist à Pantagruel là les licts estre à beaucoup meilleur marché qu'en Chinonnois quoy qu'y eussions les celebres *oyes de Pautile* » (l. V, ch. XV).

Chappons de Loudunois : « La réputation des chapons de Loudun date de loin : dès le XIIIe siècle on trouve *chapon de Lodun* dans le *Dict de l'Apostoile.* Ch. Estienne, dans sa *Guide*, en 1552, mentionne les « gras chappons de Lodun[4] », et Lucas Lemoigne, dans ses *Noëls* (1520), se fait l'écho de cette vogue :

Penot donna ung clorin de bon poys
Et Gribelot ung *chappon Lodunois.*

Olivier de Serres (t. II, p. 19) mentionne encore les chapons de Loudun comme les plus estimés, avec ceux du Mans qui ont gardé leur réputation et dont Belon disait en 1555 (p. 244) : « Les gros *chapons du Mans* de haute gresse sont estimez et de bon manger en tous lieux du royaume de France. »

Ils figurent au souper de Grandgousier, à côté de *Chappons de Cornouailles*, dans la Basse-Bretagne.

1. Voir Jacques Soyer, dans *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 81-82. D'Aubigné mentionne, à son tour, les *ayes de Myrebalais* (dans *Œuvres*, t. II, p. 325).
2. Henri Clouzot, *Rev. Ét. Rab.*, t. II, p. 227.
3. H. Grimaud, *ibid.*, t. V, p. 59 et 72.
4. Henri Clouzot, dans *Rev. Ét. Rab.*, t. II, p. 165, et t. V, p. 224.

Plus importantes sont les contributions fournies par les patois du Midi :

Cabirot, nom gascon du chevreuil (l. IV, ch. LIX) : en Gascogne, *cabirot*, avec échange de suffixes[1].

Cabre, chèvre, en Languedoc (l. III, ch. XXIII : à la *cabre* morte). Ailleurs, Rabelais parle des oreilles pendantes « comme les *chievres de Languegoth* » (l. I, ch. XVI). Cette province est particulièrement riche en chèvres, nourriture journalière de ses habitants : « In provincia Narbonnensi — nous dit Bruyerin Champier, p. 703 — quotidiano cibo caprina usurpatur : illic enim greges caprarum aluntur, quanquam oleis regio abundet. »

Cacquerolle, nom languedocien de l'escargot (l. III, ch. II) et de la coquille (l. IV, ch. VII) : « une *cacquerolle* de tortue », et (ch. LII) : « belles *cacquerolles* de limassons ». Rabelais en a tiré le dérivé *Cacquerollière* (l. III, ch. V), lieu où abondent les escargots.

Cosson, nom languedocien du charançon (l. V, ch. XIII : un *cosson* noir), pendant du synonyme *cusson* de l'Ouest.

Charenton, nom limousin du charençon (l. III, ch. II). Ménage remarque que « aux environs de Paris on dit *charenton*..., mais partout ailleurs on prononce *charenson*. »

Maignan, nom provençal du ver à soie (l. II, ch. XI), d'où le moderne *magnanerie* : « On appelle *magnan* les vers à soie en Provence et dans le Bas-Languedoc où il y en a » (Le Duchat).

Parpaillon, papillon : « Gargantua courait volontiers après les *parpaillons*, desquelz son pere tenoit l'empire » (l. I, ch. XI), à côté de *parpaillot*, même sens : « Gargamelle, fille du roi des *Parpaillos* » (l. I, ch. III), l'une et l'autre formes usuelles en Saintonge (Jônain). La Franche-Comté connaît seulement *parpaillot* (Rolland, t. III, p. 314), alors que le Dauphiné possède *parpalhoun*. Dans

1. Cotgrave rend *cabirots* par « œufs d'esturgeon » (contresens passé chez Oudin) : il a confondu ce mot avec *cavial*, qui manque à son *Dictionnaire*.

la Saintonge, *Parpaillot* désigne en outre le hugnenot, et de même en Dauphiné, où *Parpalhau* est un terme de dénigrement qu'on donne aux calvinistes ou protestants.

Ratepenade, nom marseillais de la chauve-souris (l. II, ch. VII). Cf. Belon, p. 147 : « Nicteris en Grec, Vespertilio en Latin, Souris chauve en François, l'on dit aussi *Rattepenade*, quasi Mus pennatus. » Le mot a été également employé par Ronsard.

IV. — Noms de végétaux.

Les appellations provinciales des plantes locales, sans être très nombreuses, offrent néanmoins un intérêt particulier. Le Nord et le Midi[1] y sont également représentés. Pour plus de clarté, nous allons répartir ces noms régionaux sous les termes généraux suivants :

1° Plantes dont les noms sont de provenance locale :

Cheurefeuel, cerfeuil, servi comme salade au banquet des Gastrolâtres (l. IV, ch. LX) : « Sallades cent diversitez... de Asperges, de *Cheurefeuel*... » C'est l'angevin *cherfeuille*, transcrit *cheurefeuille* par Rabelais (cf. Rolland, t. VI, p. 206). Duchesne donne, en 1544, *cherefeul*.

Cibot, nom poitevin de la civette (l. II, ch. II) : « ... XXV charretées... d'aulx, d'oignons et de *cibotz* ». Aujourd'hui, en Poitou, *cibot* désigne l'oignon de l'année précédente replanté au printemps pour avoir des primeurs. Ce terme provincial était connu à Paris ; on le lit dans les *Cris* de Jannequin de 1550 : « Mes beaux *cibots!* mes beaux espinards! »

Coucourde, nom marseillais de la courge (l. III, ch. XIX). En Berry on dit *cougourde*.

1. Ajoutons aux sources déjà citées : *Les Remontrances sur le default de labour et culture des plantes, et de la cognoissance d'icelles contenant la maniere d'affranchir et apprivoiser les arbres sauvages*, par Pierre Belon du Mans, médecin. A Paris, 1558. Voir sur cet ouvrage (le dernier de Belon), Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVIe siècle, Louis Anguillara, Pierre Belon*, Marseille, 1901, p. 37 à 68.

Courle, nom lyonnais de la citrouille (l. I. ch. XIII : « feuille de *courle* »). Dans le Ve livre, ch. XLI, là où le Manuscrit donne *courle* (« un vaisseau de cristalin pareil en forme de *courle* »), l'Édition a le synonyme *coucourde* Le provençal dit *coucourdo*, le languedocien, *coucourlo*; le forézien et le lyonnais, *courla*, qui est la source immédiate de la forme rabelaisienne. Oudin a pris le mot dans Cotgrave et celui-ci le tient de Rabelais.

Heouse, équivalent provençal d'yeuse (*éuse*) que Rabelais cite à l'occasion du *Pantagruelion* et dont Belon s'est également servi : « Chesnes vert ou *Eouses* nommez en Latin *Ilices*, » dans ses *Remontrances d'Agriculture*, 1558, p. 39.

Millorque, nom vendéen du panic et de la farine de maïs cuite à l'eau (l. IV, ch. LI). En Poitou, dans les Deux-Sèvres, on dit à la fois *milloque* et *millocre* (Beauchet-Filleau); en Guienne, *milhorco*, farine à maïs, cuite à l'eau en forme de boule, et en Gascogne, *milhoco*, panic (Mistral).

Morille, nom languedocien d'un champignon estimé (l. I, ch. XXII). Au XVIe siècle presque toutes les *morilles* qui se consommaient en France venaient (selon Bruyerin Champier, p. 551) de Narbonne et des cantons situés aux environs du Rhône, où elles arrivaient confites dans du sel.

Nasitord, nom languedocien du cresson alénois (l. V, ch. XXIX). Duchesne remarque en 1544 : « Nasturtium, du *Nasitord* ou cresson du jardin ou alenoys. » La variante *nasicord*, qu'on lit dans la lettre de 1536, en est une forme corrompue.

Panicault, panicaut ou chardon à cent têtes (*Eryngium campestre*), nom d'origine méridionale : « ... mieulx leur vaudroit se faire aller froter le cul au *panicault*... » (l. II, ch. XXXIII). En Languedoc, *panicaou* signifie proprement pain chaud, car « lorsqu'on empoigne cette plante avec la main, elle vous brûle comme si on prenait un pain chaud sortant du four » (Rolland, t. VI, p. 194). De là les appellations synonymes de *pain de caulde* (1517) et de *pain chaud*

(Charente-Inférieure). Duchesne (1544) en fait mention : « Eryngium. Chardon à cent testes, aliis *Panicault*. » Ajoutons que la locution citée par Rabelais est encore vivace en Languedoc : *vas-te freta au panicaou*, va te promener! (Mistral).

Pasquenade, nom manceau de la pastenade ou du panais (l. IV, ch. LX). En Anjou, *pascanade* (Mayenne, *pasquenade*) désigne la carotte, répondant au languedocien *pastenago*, même sens, d'où la forme littéraire *pastenade*, laquelle n'est pas jusqu'ici attestée avant le XVIe siècle.

Rabe, nom limousin de la rave ronde (l. II, ch. XIX, et *Pantagr. Progn.*, ch. VI) : « force *rabes* en Limousin. » Cette forme est également usuelle dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau). Robert Estienne a admis « *rabe de Limousin* ou rave ronde » dans la deuxième édition de son *Dictionnaire* (1549), et Rabelais donne à son écolier limousin le sobriquet de *mascherable*, mâcherave; de même, Brantôme, en parlant de Turnèbe et de Muret, les appelle (t. III, p. 286) « deux aussi sçavants Lymousins qui jamais mangearent et crocquarent *rabes*. » Cette sorte de grosse rave, appellée *rabiole* par Ch. Estienne, était la nourriture habituelle des Limousins : ils les mangeaient rôties, bouillies, cuites sous la cendre. La réputation d'ailleurs de ces raves remonte assez haut; on lit dans le *Dict de l'Apostoile* (XIIIe siècle) : « Li meilleur mangeur de *rabes* [sont] en Auvergne. »

Seille, nom provincial du seigle, usuel dans l'Ouest, Anjou, Poitou, et dans le Centre (l. I, ch. XLIII) : « Il atrapa le derniers et les abbastoit comme *seille*. » Godefroy cite, sous l'année 1405, ce passage d'un document de Vienne : « un boisseau de *seille*. »

Touselle, nom languedocien d'une variété de froment dont l'épi est sans barbe, c'est-à-dire tondu, et qu'on cultive dans le Midi (l. IV, ch. III et XLV). Voici ce qu'en dit Olivier de Serres (t. I, p. 135) : « Les Italiens, Piedmontois, ceux de Languedoc et de la Provence, s'accordent à ce mot *tozelle*, qui est un froment raz, prisé par surtout

autre pour sa délicatesse à faire pain, et aussi pour son facile accroist. » La Fontaine, dans son conte sur le *Diable de Papefiguière*, a pris le mot à Rabelais[1].

2° Arbres dont plusieurs sont particuliers aux régions méridionales :

Boulas, nom berrichon du bouleau (l. III, ch. LI).

Fenabregue, nom languedocien du bois de Perpignan, le micocoulier de Provence (*Celtis australis*), arbre du Midi de la France (l. III, ch. LI). Nom ancien : les documents bas-latins citent en 1160, « Saint-Pierre de *Fanabregolo* », comme nom d'une église à Arles, ainsi nommé à cause d'un micocoulier (Mistral).

Fouteau, nom provincial du hêtre (l. IV, ch. LXII : « un rameau de *fouteau* »), terme courant au XVIe siècle : Jean Le Maire, Marot, Belon, Ronsard, Montaigne. Robert Estienne donne (1539) : « Fayant ou *Fouteau* ou Hestre », et Duchesne (1544) : « Fagus, *Fousteau*, Fou, Faus ou Hestre. » Voici ce qu'en dit Ménage : « Ce mot de *fouteau* est fort usité dans nos provinces d'Anjou et du Maine; à Paris et en Normandie, on dit *haistre*; et les Parisiens et Normans croiroient dire une ordure en disant *fouteau* (cf. Montaigne, ch. V du livre 3). »

Maguelet, nom méridional de l'arbre qui fournit une huile de parfumerie (l. II, ch. XXXIV : « drogueurs qui font l'huile de *maguelet* »), nommée aujourd'hui *mahaleb*, que Belon[2] transcrit *macalep* (d'après l'italien *macaleppo*).

1. On lit, à ce propos, un curieux article dans le *Dictionnaire* de Richelet (1680) : « J'ai consulté plusieurs greniers ou grenetiers et plusieurs herboristes fameux. Ils m'ont tous dit qu'ils ne savoient pas ce que c'etoit que la *touselle*. Là dessus j'ai vu le celebre Monsieur de la Fontaine, à qui, après les premiers complimens, j'ai dit : Vous vous êtes servi du mot de *touselle* dans vos *Contes*, et qu'est-ce que *touselle?* — Par Apollon, je n'en sais rien, m'a-t-il repondu, mais je crois que c'est une herbe qui vient en Touraine, car messire François Rabelais, de qui j'ai emprunté ce mot, etoit, à ce que je pense, Tourangeau. »

2. « *Macalep*, de nom arabe, especе de Cerisier sauvage... L'experience de l'appellation de l'arbre, nommé *Macalep*, se trouvera par les semences qu'on vend és boutiques des grossiers et dont

En Languedoc, *malaguet* désigne le cerisier sauvage, et cette forme suppose une autre plus ancienne *maguelet*, source immédiate de la variante rabelaisienne[1].

Melze, nom languedocien du mélèze (l. I, ch. LI), terme que Rabelais désigne comme « Alpinois », c'est-à-dire originaire du patois des Alpes, ce qu'il est en réalité. Du Cange (au mot *Chavrenus*) cite ce texte dauphinois de 1336 : « Dicimus palatium est bene coopertum de optimis postibus de *meleze* bene clavellatis. »

Persiguire, nom languedocien du pêcher et de la feuille de pêcher (l. I, ch. XIII). Dans le Midi, *perseguiero* désigne le pêcher et le lieu planté de pêchers.

Ulmeau, nom berrichon de l'ormeau (l. I, ch. I) : « escorce d'*ulmeau* ».

3° Fruits, tout spécialement originaires du Midi, la Provence ayant toujours excellé par l'abondance et la variété de ses fruits :

Alberge, nom marseillais de la pêche pavie (l. III, ch. VIII). On dit à Marseille, *aubergi*, d'où la forme *auberge* qu'on lit dans Olivier de Serres (1600). Le Duchat remarque à ce propos (dans Ménage) : « Cette pêche nous est venue du Languedoc environ l'an 1540; mais en vingt ans de temps on en fit venir une si grande quantité de greffes, qu'en 1560 il y avait à Paris peu de jardins où on n'en trouvât des arbres. »

Chastagne, nom limousin de la châtaigne (*Pant. Progn.*, ch. VI : « force *Chastagnes* en Périgord et Daulphiné »). Ailleurs, Rabelais fait mention des « *chastaignes* du Bois d'Estroc » (l. I, ch. XL), bourg vendéen, fertile en toutes sortes de fruits et en premier lieu en châtaignes[2].

Mesle, nom provincial de la nèfle (l. II, ch. I), aujour-

aucuns s'en servent à laver les gands pour perfumer. C'est une diction prinse d'Avicenne, dont les François usent pour exprimer l'appellation des semences dudit arbre... », *Remontrances d'agriculture*, 1558, p, 39 et 42.

1. Voir Ant. Thomas, dans *Rev. Ét. Rab.*, t. VI, p. 314.

2. Clouzot, *ibid.*, t. II, p. 148.

d'hui usuel en Anjou, en Saintonge, en Berry, et dans tout le nord de la France. Robert Estienne remarque (1539) : « *Mesle* Picardis, neffle Francis », et Richelet ajoute (1680) : « *Méle* est provincial, à Paris on dit neffle. » Le caractère régional du mot est indiqué dans un document cité par Du Cange (au mot *melata*), sous l'année 1457 : « Le suppliant requist a icelluy Poncelet lui aidier à cueillir les nefles appellées ou païs *Mesles*... »

Poncire, variété méridionale de citron (l. III, ch. LI) : « ... pommes Medices, ce sont *Poncires* de Medie... » On dit dans le Midi *pomsire*, proprement pommes de Syrie. Bruyerin Champier en fait mention, p. 86 : « Quin et citria, mala orancia, limones et quos *poncerias* appellant[1]... » Belon s'en sert également dans ses *Observations*, fol. 13 et 71 : « ... moult grans Orangers, Citronniers, Pommiers d'Adam et *Poncieres*... les Citres, autrement nommez *Poncieres*. »

Quecas, nom poitevin de la noix dépourvue de son brou (l. I, ch. XXV) : « un cens de *quecas*. » Le Duchat remarque (dans Ménage) : « *Quecas*. C'est un terme du Poitou où les paysans appellent de la sorte une noix verte, mais dont la coque se détache sans peine. A Metz on appelle toutes sortes de noix *quacas;* mais le mot y est absolument enfantin. » La forme *quecas* se trouve également dans le Berry et le Bas-Maine, et n'est qu'un des aspects de l'expression enfantine pour noix (cf. Rolland, t. IV, p. 35 et suiv.).

Et surtout de nombreuses variétés de raisins et de cépages[2]. Rabelais a groupé dans un passage célèbre les

1. Il y revient plus explicitement à la page 637 : « Ea [arancia] insuper, quæ peponum magnitudinem æquare videntur, vulgo *Ponceria*, quasi poma cerea, aut citria, nuncupantur : odorem spirant admodum suavem gustatuque non ingrata sunt, quanquam sapore subdulci et fatuo. »

2. Cf., pour le XVIe siècle, Jean Liébault, *Maison rustique*, Paris, 1564 (d'après le *Prædium rusticum* de Charles Estienne, 1554), et, de nos jours, comte Odart, *Ampélographe universelle ou traité des cépages*, 3e éd., Paris-Tours, 1854, p. 135 et 398.

différents cépages estimés dans la première moitié du XVIe siècle (l. I, ch. XXV) : « Car notez que c'est viande celeste, manger à desjeuner raisins avec fouaces fraiches, mesmement des pineaulx, des fiers, des muscadeaulx, de la bicane, et des foyrars pour ceulx qui sont constipez du ventre... »

Plusieurs provinces ont fourni leurs contingents à cette nomenclature viticole de l'époque :

Bicane, cépage qui fournit des raisins d'une belle couleur jaune, à très gros grains ellipsoïdes, mais comme goût qui laisse un peu à désirer. La forme rabelaisienne est la première attestée; des variantes ultérieures sont données par Liébault (p. 326) : « Le tiers morillon s'appelle *beccane*, il a le bois noir et le fruit de même... » et par Nicot : « *Bicarne*. C'est ce gros raisin du treille dont on fait du verjus, car il n'est propre à faire vin. »

Cette dernière forme est secondaire (cf. *lucarne*, pour *lucane*) ; aujourd'hui, le mot est surtout usuel en Indre-et-Loire : en Blésois, *bicane* désigne le cépage blanc à gros raisins (Thibault).

Sous sa double forme, *bicane* et *becane*, c'est un dérivé de *bique* (Poit. *bèque*), chèvre, répondant, sous le rapport du sens, à la variété bordelaise, nommée *chèvrier* en Dordogne et *cabrié* en Périgord : *Raisins de chèvre* est le nom vulgaire du nerprun purgatif, dont les baies ont une saveur âcre comme celles du cépage. Le goût acide de la bicane, à raison de laquelle certains auteurs l'appellent *verjus*[1], explique son nom que Rabelais a tiré d'un patois du Centre, et tout particulièrement de l'Orléanais.

Les *Fiers* appartiennent, par contre, à l'Anjou. Ménage remarque à cet égard : « On prononce en Anjou *fiez*, mais on dit *figez*, en Poitou, ce qui me fait croire... qu'on a appellé ces raisins de la sorte, à cause de leur douceur qui approche de celle de la figue. » On les appelle à Montauban, ajoute Borel, *raisins goust de figue*. On sait que

1. Voir les auteurs cités par le Dr Dorveaux, dans *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 105.

les formes *fie* et *figue* alternent en ancien français et dans les patois.

Les *Foirards* venaient du Lyonnais : il est bon, nous dit Rabelais, pour ceux qui sont constipés du ventre. Le mot était déjà devenu parisien, suivant le témoignage de Liébault, fol. 326 v° : « Celui [complant] que, pour l'effet, les Parisiens appellent *foirard*... est le moindre de tous quant à la valeur et bonté du jus. » Les Berrichons appellent ce cepage *foiraud*, les Languedociens, *fouiral*. A Montpellier, *esfouiran* désigne une variété de raisin noir (Mistral).

Les *Francs-aubiers* venaient de la Provence : *aubié*, variété de raisin blanc, à grains ronds et doux, comme à Aix; aujourd'hui, ce raisin est fréquent dans la Charente-Inférieure. Meyer note pour l'Aunis, *franc aubier*, sorte de cépage; ailleurs (Meuse, Moselle, Meurthe), on donne le nom *d'aubin blanc* aux raisins hâtifs, très sucrés et très bon à manger, ayant les grains ronds et dorés[1].

Le *Muscadeau*, ou raisin muscat, venait du Languedoc (*muscadel*). Liébault l'appelle, fol. 326 v°, *muscadet*, nom qui est resté. « Le *muscadet* compose exclusivement quelques vignes des coteaux de la Loire-Inférieure qui ne sont peuplées que de vignes blanches[2]. » Aujourd'hui, dans le Bas-Maine, *muscadel* désigne un excellent cidre.

Rabelais donne ailleurs (l. V, ch. XXXIV) le nom de *muscadet* au vin de goût muscat, sens encore usuel et remontant au XVe siècle. En Languedoc, *muscadet*, est le nom d'un cépage connu qu'on cultive également sur les coteaux de la Loire-Inférieure.

Le *Pineau*, dont les petites grappes ressemblent aux pommes de pin, est un cépage de Touraine. Liébault, écrit *pinot*, fol. 326 v° : « Le meilleur complant est le morillon appelé *pinot*, duquel le bois a la coupe rouge plus que nul autre », à côté du « fin *pinet* d'Anjou, qui a le bois tirant sur le verd ». Aujourd'hui encore, dans la Touraine, le

1. Comte Odart, *ouvr. cité*, p. 254.
2. Id., *ibid.*, p. 157.

pineau noir sert à faire des vins rouges, et le *gros pineau*, des vins blancs. Rabelais en parle avec délices (l. I, ch. V) : « O *lachrima Christi*, c'est de la Devinière, c'est *vin pineau*. » Sa réputation est d'ailleurs ancienne. *Les quinze Joies du mariage* l'égalent à l'hypocas (p. 53) : « Comme un tasteur de vins d'un petit rippopé après un bon hypocras ou *pineau*. »

Finalement, les « gros raisins *chenins* », variété de raisin blanc et noir (proprement raisin qui plait aux chiens), provenaient également de la Touraine : le *chenin blanc* ou pineau blanc de la Loire, se trouve encore dans les meilleurs vignobles de cette province (voir Rolland, *Flore*, t. III, p. 98).

Voilà le relevé de la nomenclature régionale de Rabelais, en ce qui touche les animaux et les végétaux. Envisagé même sous ce point de vue spécial, cette nomenclature est d'une abondance et d'une variété remarquable. Les données analogues des autres écrivains du XVIe siècle, réunies en faisceau, disparaissent dans la forêt dialectale de notre auteur.

Nous avons tout d'abord fait ressortir les noms des poissons et en particulier des poissons salés, tant de la Bretagne, pour l'Océan, que de la Provence, pour la Méditerranée; ensuite, les oiseaux comestibles de la Sèvre Niortaise, des contrées de l'Ouest et du Midi; et finalement, les autres appellatifs régionaux de la zoologie et de la botanique de Rabelais.

Des différentes provinces avoisinant la Loire, c'est le Poitou, à côté du Bas-Maine et de l'Anjou, qui est le plus copieusement représenté. La raison en est évidente. Rabelais avait séjourné à Fontenay-le-Comte une douzaine d'années (1511-1523) et avait ainsi acquis une parfaite connaissance du patois local et de la vie sociale toute entière de cette province. Son roman en parle si fréquemment que, grâce à ses précieuses indications, on a pu reconstituer la topographie du Poitou à l'époque de la Renaissance.

Quant au Midi, son séjour fréquent à Lyon, à Toulouse, à Montpellier et à Marseille, — pour ne mentionner que les centres les plus importants, — l'ont mis à même de connaître à fond les pays et les patois méridionaux, comme en témoignent ses nombreuses allusions aux coutumes populaires, aux proverbes et jurons, aux noms de lieux et aux choses du terroir.

C'est près de Montpellier que se trouvent les îles d'Hyères, dont il parle avec une sorte de prédilection : « Mes isles Hieres », dit-il à propos de la plante *stechas* (l. II, ch. L), et, sur le titre du *Tiers Livre*, il s'intitule complaisamment « François Rabelais, Docteur en médecine et Calloier des Isles Hieres ».

Ce séjour favori du maitre a dû souvent le voir herboriser (comme jadis Ligugé, sur les bords du Clain) et mettre en pratique les sages préceptes qu'il place dans la bouche de Ponocrate, instituteur de Gargantua : « Passans par quelques prez ou aultres lieux herbus, visitaient les arbres et plantes, les conferens avec les livres des Anciens » (l. I, ch. XXIII), tout particulièrement avec Pline et Dioscoride, ses auteurs inséparables.

L'expérience de la vie a ainsi complété, chez Rabelais, ses immenses lectures, son savoir encyclopédique.

L. SAINÉAN.

PHILIBERT DE L'ORME

GRAND ARCHITECTE DU ROI MÉGISTE

(2e article[1]).

La biographie de Philibert de l'Orme a du bonheur. Après les multiples découvertes de M. Maurice Roy, voici que M. Jules Guiffrey apporte une nouvelle contribution à la vie du grand architecte, tout aussi importante que la première, et, par une singulière bonne fortune, embrassant une période que celle-ci n'avait pas abordée. C'est en effet à la carrière de Ph. de l'Orme, depuis sa disgrâce jusqu'à sa mort, que se rapportent les quarante ou cinquante mentions relevées par M. Guiffrey dans les *Registres capitulaires de Notre-Dame de Paris*, les *Registres des insinuations du Châtelet de Paris* et divers fonds des Archives nationales[2].

La querelle tragique de 1559 et les « grandes calompnyes et grandes haynes » portées au tribunal contre les frères de l'Orme ne sont pas encore définitivement élucidées, mais on commence à y voir clair. Après le désistement de la partie civile, le 5 août, les deux accusés se sont constitués prisonniers pour demander l'entérinement de leurs lettres de rémission, mais tandis que Jean de l'Orme est enfermé au Fort-l'Évêque, l'abbé d'Ivry, invoquant les privilèges ecclésiastiques, se remet aux mains de l'official de Paris. Le 25 septembre, nous le trouvons dans les prisons de l'officialité, au moment où le Parlement interdit au

1. Cf. *Revue du Seizième siècle*, 1916, p. 143.
2. *Histoire générale de Paris. Artistes parisiens des XVIe et XVIIe siècles...*, par Jules Guiffrey, Paris, 1915, in-fol.

grand prévôt, seul juge des cas privilégiés, de continuer la procédure. Le 24 novembre, un nouvel arrêt lui accorde le bénéfice de la juridiction ecclésiastique. Puis les mois s'écoulent. L'official ne veut pas « passer outre au préjudice du cas privilégié » sans qu'on lui adjoigne des conseillers du Parlement. Le 4 janvier 1560, la Cour désigne Antoine de Lyon et Adrian du Drac pour siéger avec lui et le jugement peut être rendu.

A quelle date? nous l'ignorons. Mais François II est mort le 5 décembre précédent. La reine mère a repris toute son influence. Il est probable que les malheurs de l'ancien surintendant prennent fin dès le début de 1560. Ne prenons pas d'ailleurs trop à la lettre sa détention. Le témoignage de Joachim du Bellay écrivant à son oncle le 7 octobre 1559 : « Monsieur d'Ivry m'est venu voyr ce matin », prouve qu'on s'absentait assez aisément de la geôle ecclésiastique.

Ce qui est tout à fait nouveau dans la vie de Philibert de l'Orme, c'est l'assiduité qu'il apporte à ses fonctions canoniales après sa disgrâce. Dans les *Nouvelles inventions*, achevées avant le 15 septembre 1561, nous avions relevé ces sentiments assez inattendus de retraite et de résignation chrétienne : « Je n'ay aujourd'huy autre chose en délibération que cheminer en ma simplicité et me cacher le plus que je puis des hommes pour avoir la commodité de poursuivre mes études d'architecture et signamment vacquer à l'écriture saincte à laquelle je me suis du tout adonné. » Mais nous n'avions pas pris cette entrée en religion assez au sérieux.

Essayons de préciser la situation ecclésiastique de Philibert de l'Orme. Dans la bulle d'investiture de son abbaye de Saint-Éloi de Noyon (1553), il est qualifié de « clerc du diocèse de Lyon et bachelier en décrets ». Il n'a très probablement reçu que les ordres inférieurs le 3 septembre 1550 quand il est installé par procureur chanoine de Notre-Dame de Paris, à la place de Martial Mazurier décédé. Cependant un acte de 1555 lui donne le titre de

« Révérend Père en Dieu » et Henri II le met au nombre de ses aumôniers. Ce qui s'explique encore moins c'est que, le 27 février 1561, il soit l'objet d'une seconde réception au chapitre, au lieu et place de François Pestelle, démissionnaire en sa faveur. Peut-être, au moment de l'accusation d'homicide de 1559 a-t-il cru prudent de jeter du lest et de se démettre de sa prébende. A cette nouvelle réception, il est qualifié sur les registres de « presbytero Lugdunensis diocesis ». Il est dit également « prêtre » sur l'arrêt du Parlement du 4 janvier 1560.

Voilà donc Philibert de l'Orme, encore tout abattu du coup venant de le terrasser, qui s'humilie sous l'épreuve. Il reporte sa disgrâce à la volonté divine qui le punit « pour s'estre rendu plus subject au service des hommes qu'à celui de Dieu ». Il abandonne sa chère maison de la rue de la Cerisaie, sans l'avoir habitée plus de trois ou quatre ans, et achète de ses deniers le 1er mars 1561 une maison dans le cloître Notre-Dame pour y finir ses jours dans une pieuse retraite. Pieuse, disons-nous, mais non oisive. Pas plus que frère Jean de Rabelais, le nouveau chanoine n'est homme à rester inactif. Avant même que la reine mère ne l'ait rappelé pour dresser les plans du palais grandiose qu'elle rêve d'édifier aux Tuileries à côté du Louvre du roi, son fils, de l'Orme ne cesse de mettre son activité et son talent au service du chapitre. En 1562 les troubles religieux désolent le royaume. On craint le pillage pour le trésor de la cathédrale. De l'Orme est chargé avec le chanoine Hubert, du 6 mai au 8 juin, de pourvoir aux fortifications intérieures et extérieures du cloître et de l'église « contra hostes hereticos dictos huguenotz ». Il achète des armes. Il fait clore les ouvertures sur la Seine par crainte d'une invasion.

De 1564 à 1568, et jusqu'en 1569, de fréquentes mentions inscrites aux registres capitulaires montrent la sollicitude incessante de l'architecte de la reine pour l'antique cathédrale. Des pierres se détachaient des voûtes, les toitures menaçaient ruine, une femme avait été tuée sur le

parvis par la chute d'une poutre tombée d'une tour. Il fallait remédier à ce lamentable état de la basilique. Du 20 mars au 21 mai 1561, de l'Orme fait réparer les toitures; le 16 avril 1564, il s'occupe d'une nouvelle porte pour le trésor; le 15 février 1566, il est appelé à donner son avis sur un mur à élever; le 3 septembre 1567, il est chargé de l'agrandissement du cloître et de la démolition de maisons au port Saint-Landry. Du 1er juillet 1567 au 25 juin 1568, neuf extraits le montrent occupé à remédier à l'état déplorable des voûtes de l'église. En 1569 même, on le voit surveiller l'agrandissement du cloître et faire réparer le toît de la maison habitée par les clercs au port Saint-Landry (28 septembre). Mais c'est la fin de la carrière du grand architecte, qui ne dédaigne pas les plus minimes travaux quand ils se rapportent à la gloire de l'Église. Le 21 novembre, il signe encore un mandat de paiement à un entrepreneur, mais le 15 décembre il dicte son testament. Le 7 janvier 1570, le chancelier et le pénitencier de Notre-Dame, délégués par le chapitre, se rendent à son chevet et lui portent les consolations divines. Le lendemain l'abbé de Saint-Éloi et de Saint-Cierge n'est plus.

Certes, voilà des fonctions canoniales prises au sérieux, et Rabelais est loin d'en avoir fait de même à Saint-Maur, bien que le « paradis de salubrité, aménité... et délices » ait dû constituer une habitation autrement séduisante que le glacial cloître de Notre-Dame. Nous avions donc eu tort de passer trop rapidement sur cette période de la vie de l'architecte des Tuileries. En revanche nous avons suffisamment montré son esprit procédurier et intransigeant dans sa période d'activité et d'omnipotence pour n'avoir pas besoin d'y revenir. Cependant M. Guiffrey en apporte de nouvelles preuves. Le 22 mai 1550, de l'Orme poursuit Jean Cortoyne ou de Courtonne, lieutenant du vicomte d'Ivry, pour « excès, crimes et delictz » et le 25 juin suivant lui fait faire son procès par le bailli d'Évreux. Sans aucun doute il s'agit des intérêts de l'abbaye d'Ivry. En 1559 les « trois crosses », si enviées par Ronsard, donnent

à l'architecte de Henri II des soucis incessants. Les tenanciers d'Ivry, et surtout de Saint-Barthélemy et de Saint-Éloi de Noyon, profitent de ce que « les dittes abbayes ont esté ruynées et les monastaires et maisons, manoirs et censes qui en deppendent pillées et saccagées, et les aulcunes brulées par nos ennemis et mesme par nos gens de guerre, ses pappiers et lettres emportés, dérobés et cachés », pour refuser droits et redevances. Des procès surgissent à l'envi et le surintendant, presque toujours à la suite de la cour, « en ung lieu, puys en ung aultre », partout où le roi a des bâtiments, est si empêché de les suivre que Henri II en décide l'évocation générale au Grand Conseil.

Après son procès criminel, de l'Orme n'en est pas quitte avec la chicane. Le 19 août 1561, le Parlement rend en sa faveur un arrêt qui semble le dernier acte de son différend avec les religieux de Saint-Barthélemy de Noyon. La répartition de revenus accordée précédemment aux religieux par commission extraordinaire est suspendue : la Cour délègue le président René Baillet et le conseiller Estienne Charlet pour se transporter à l'abbaye et opérer un règlement définitif entre les partis. En outre, — et c'est là que de l'Orme triomphe, — ils procéderont « à la reformation des vies, mœurs et conversation des diz religieux requise par ledit abbé, appelez avec eulx ung bon père reformateur de l'Ordre et l'un des discretz de la dicte maison, le plus suffisant, ydoine et capable qu'ilz adviseront ».

Nous ne savons en quoi consiste un autre procès que de l'Orme soutient contre un certain Olivier Imbert, depuis le 10 janvier 1559, et pour lequel les requêtes du Palais, le 17 juillet 1562, l'obligent à consigner cent écus d'or soleil et 1,200 livres tournois, montant du différend.

Sur les obsèques, la sépulture et les dispositions testamentaires du grand architecte, les nouvelles mentions ne nous apprennent rien d'essentiel, mais elles précisent plus d'un point utile. L'abbé de Saint-Cierge meurt dans

sa maison canoniale le dimanche 8 janvier 1570, vers les sept heures du soir. Ses obsèques solennelles ont lieu le mercredi suivant, et la sépulture lui est donnée dans la nef ou dans tout autre endroit de l'église au choix des héritiers. Sa tombe n'est pas encore fermée que les opérations judiciaires commencent. Le procureur de la reine fait mettre en lieu sûr les dessins et modèles restés entre les mains de de l'Orme, et le chapitre affecte à cet usage une partie de la cour, sans doute couverte, de la maison des clercs au port Saint-Landry. Les héritiers du Bellay font dresser inventaire des meubles de la succession se trouvant au château de Saint-Maur. Les chanoines prennent des mesures contre les héritiers, qui se sont installés dans la maison canoniale, pour empêcher toute déprédation et mettre à leurs charges certaines taxes foncières. Le 30 janvier, on ouvre même une procédure et des informations contre les domestiques.

Pour les legs, rien de plus que ce que nous avait appris le testament. Nous découvrons cependant que le calice d'argent doré, les deux coupes et la pixide, légués au chanoine Jean de Breda, sont aux armes de l'évêque de Paris Louis de Beaumont de la Foret (1472-1492) et que le donataire les dépose dans le trésor de Notre-Dame. Il n'est pas indifférent non plus d'apprendre que la propriété de Fontenay-sous-Bois, léguée à Jean de l'Orme, s'appelle le fief du Jardin et rapporte de quatre livres à cent sols tournois de cens. De l'Orme l'a eue tout récemment par échange, le 26 mars 1569, de Gilles Heurteloup, maître des ports et passages de Picardie. Jean de l'Orme en fait donation le 26 avril 1570 à Jean Lenoir, avocat au Parlement, « pour le bon amour que led. seigneur dict avoir et porter aud. s^r Lenoir », et peut-être aussi pour reconnaître des services rendus aux deux frères au moment de la poursuite criminelle de 1559. Notons aussi que le 18 novembre 1582 Jeanne de l'Orme, veuve d'Olivier Roland, sœur aînée de Philibert et héritière de l'hôtel d'Étampes et de la maison de la rue de la Cerisaie, constitue une rente de soixante-

six écus d'or en faveur de sa fille du premier lit Christine Burlet, mariée à Louis Laudicier, bourgeois de Lyon, et que nous nous étonnions de voir oubliée sur le testament de son oncle.

Un dernier trait, et non des moins piquants. M. Guiffrey nous apprend que noble homme Jean de l'Orme, seigneur de Saint-Germain et du Pont, valet de chambre du roi et commisaire ordinaire de l'artillerie, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Paul, a, comme son illustre frère, un fils naturel. Le 21 novembre 1567, il fait une donation générale de ses biens, en s'en réservant l'usufruit, à Charles de l'Orme, « pour la bonne et vraye amour naturelle et paternelle que ledit donateur porte à son filz et pour le remunerer et recompenser de plusieurs bons et agreables plaisirs qu'il a receus de luy depuis sa naissance et continue de jour en jour ». Plus heureux que pour le fils de Philibert de l'Orme nous connaissons le nom de la mère. L'acte la nomme Claude Genjart[1].

Henri Clouzot.

1. Signalons un arrêt du Parlement du 15 juin 1555 rendu en faveur de Francisque Sibecq de Carpy, le menuisier employé par de l'Orme à Fontainebleau et ailleurs, au sujet de ses ouvriers blessés par les gens du comte de Carville.

NOTES

POUR LE COMMENTAIRE DE RABELAIS

I.

Le timbre de Pantagruel (l. II, ch. IV).

La note intéressante que M. Abel Lefranc vient d'insérer à ce sujet dans le dernier fascicule de la *Revue du XVIe siècle* me suggère quelques remarques complémentaires.

M. Lefranc fait, à cette occasion, ressortir une fois de plus le réalisme de Rabelais, sa constante préoccupation du milieu ambiant. Ceci est parfaitement juste. Il importe seulement d'ajouter que notre auteur est avant tout conteur, c'est-à-dire homme d'imagination, et que la réalité prend chez lui une tournure particulière. Il procède souvent, comme l'imagination populaire elle-même, par transposition, en attribuant à un de ses héros ce que la tradition orale rattache à un autre; ou bien par cumul, en concentrant sur un personnage favori les faits et gestes appartenant à un ou à plusieurs de ses prédécesseurs.

Un exemple significatif nous est fourni à cet égard par l'épisode du grand dolmen de Poitiers (l. II, ch. V), appelé à cette époque, comme de nos jours, la *Pierre levée*. C'est là une désignation populaire purement descriptive qui signifie proprement bloc enlevé d'un endroit et posé dans un autre sous forme de rocher ou de montagne, opération habituelle des géants ou des personnages fabuleux.

Rabelais attribue à Pantagruel la construction de ce dolmen de Poitiers, que la tradition populaire rattache ailleurs à Gargantua. Dans l'Oise, à Clergy, une « pierre

levée » est dite *Palet de Gargantua*, et passe pour avoir servi de projectile à des jeux de notre géant; de même dans l'Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, dans la Drôme, etc.[1].

Mais, en transposant les faits, notre auteur n'oublie pas de mentionner un trait réaliste des étudiants de l'époque : en prenant leurs ébats sur le dolmen, ceux-ci avaient l'habitude d'y inscrire leurs noms. Ce détail est confirmé par une ancienne gravure du dolmen (reproduite dans *La Gaule avant les Gaulois*, de Bertrand, 2e éd., p. 194), laquelle est couverte des signatures du XVIe siècle.

Un procédé analogue de transposition a été suivi par Rabelais en ce qui touche le *timbre de Pantagruel*. Cette désignation est plus complexe que la précédente; elle doit être envisagée sous un triple rapport : dialectal, littéraire et traditionnel.

1° Le mot *timbre* est un vocable de terroir, usuel dans une aire dialectale relativement peu étendue, qui embrasse l'Anjou, le Poitou et la Saintonge. Voici les renseignements que nous fournissent les glossaires patois de ces provinces :

Anjou, *timbre*, grande auge en pierre servant d'abreuvoir pour les bêtes à cornes (les auges des porcs conservent leur nom français). — Verrier et Onillon (1908).

Saintonge, *timbre*, grande auge en pierre généralement en un seul morceau. — Éveillé (1887).

Vendée, *timbre*, auge en pierre qui sert à recevoir l'eau d'un puits et à abreuver les bestiaux d'une ferme. L'on emploie à cet usage d'anciens tombeaux à pierre dure, de là leur nom. — Abbé Lalanne (1868).

Cotgrave, qui n'a pas connu le caractère provincial de notre vocable, se borne à dire : « *Tymbre*... Also the stone bason, trough, or vessel at the foot of a fountain. »

De même, le *Dictionnaire du Trévoux* de 1752 : « *Timbre* se dit aussi d'une grande pierre creuse, dans laquelle on

1. Voir Paul Sébillot, *Le Folklore de France*, t. I, p. 309.

jette de l'eau pour abreuver les chevaux, les bestiaux, *Aquarium.* »

C'est particulièrement un terme vendéen que Rabelais a simplement transporté dans le Berry, où il est tout à fait inconnu.

2° Des écrivains du XVIe siècle, Jean Bouchet et Guillaume Bouchet, l'un et l'autre Poitevins d'origine, en ont seuls fait usage.

Godefroy, qui cite les deux Bouchet, n'a pas connu un troisième auteur poitevin qui s'en est servi. C'est Jacques du Fouilloux, né vers 1521 dans le Bas-Poitou, célèbre par son traité sur la *Vénerie*, paru à Poitiers en 1561. Le XIIe chapitre y est intitulé : « Comme doit estre situé et accommodé le chemin des chiens. » On y lit ce passage : « Par le milieu du chemin, il doit y avoir un ruisseau d'eau vive ou une fontaine, près laquelle faut mettre un beau grand *tymbre* de pierre pour recevoir le cours de la source qui aura un pied et demy de haut, afin que les chiens y boivent plus à leur aise, et faut qu'icelui *tymbre* soit percé par un bout afin de faire évacuer l'eau. »

Nous ne connaissons aucun auteur d'origine angevine (Du Bellay) ou saintongeaise (d'Aubigné) qui en ait fait mention.

Quant à Étienne Binet, auteur de l'*Essai sur les Merveilles de la nature et des plus nobles artifices* (Rouen, 1620), qui a également employé le mot *timbre*, il était originaire de Dijon. M. Lefranc remarque à cet égard : « Reste à expliquer pourquoi Ét. Binet en a aussi fait usage. » La réponse est bien simple. Il ne s'agit pas là d'un écrivain original, mais d'un simple compilateur. L'ouvrage cité, qu'il a publié sous le pseudonyme de Père René François, a un caractère encyclopédique et les matériaux qui y sont mis à contribution ont été pris un peu partout. Les passages cités de Binet dans Godefroy ont été presque textuellement tirés de la *Vénerie* (1561) de Fouilloux que nous venons de citer.

En somme, c'est Rabelais qui s'en est le plus fréquemment servi. En dehors du passage du Ve Livre, il l'emploie non seulement dans le *Pantagruel* (1532), mais aussi au début de *Gargantua* (1535), dans les *Fanfreluches antidotées :*

> A sa venue on a remply les *timbres*
> De beurre frais...

3° L'acception d'abreuvoir ou auge est inhérente au vendéen *timbre*. Rabelais désigne ainsi un bloc creusé près du Palais de Bourges. Dans la toponymie populaire de la France se rattachant au nom de Gargantua, aucun monument mégalithique ne porte une pareille appellation. Quelle est donc l'empreinte merveilleuse à laquelle Rabelais fait allusion?

Dans le Berry, les pierres à bassins s'appellent *Écuelles de Gargantua*[1]. Suivant une constatation documentaire récente, sur laquelle M. Lefranc vient d'appeller l'attention des rabelaisants, le bloc du Palais de Bourges portait, au début du XIVe siècle, le nom de *Scutella gigantis*.

Cette désignation générale rappelle une constatation analogue faite il y a déjà quelques dizaines d'années : les roches placées sur le penchant de la colline qui bordent la Seine et portant aujourd'hui le nom de *Chaire* ou *Chaise de Gargantua*, étaient connues sous celui de *Curia gigantis* au XIIe siècle, et de *Cathedra gigantis* au XIIIe siècle.

Notre géant a donc bénéficié, au cours des âges, des prouesses des géants du passé, anonymes et locaux. A partir de quelle époque l'ancienne désignation d'*Écuelle de géant* a-t-elle été remplacée par celle plus moderne d'*Écuelle de Gargantua?* On l'ignore. Toujours est-il que Rabelais a dû connaître l'une ou l'autre de ces appellations, ainsi que l'affectation de cette pierre à l'usage de bassin.

1. Voir l'étude de M. Salomon Reinach, « Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires » (dans *Cultes, mythes et religions*, t. III, 1908, p. 364 à 433, et spécialement p. 378).

Le document de 1405, allegué par M. Lefranc, nous dit à ce propos que cette *Écuelle du géant* avait été déplacée, parce qu'une fois par an, les crieurs du vin la remplissaient du vin destiné aux pauvres. A l'époque de Rabelais, cette pierre à bassin avait déjà été entamée : il lui manquait selon le témoignage de notre auteur « un grand morceau, comme tres bien apparoit » (l. II, ch. VI). Servait-elle alors vers 1530, comme abreuvoir de bestiaux? Cela expliquerait et le nom de *timbre* que lui donne Rabelais et l'usage spécial dont il parle à propos de Pantagruel.

Quoi qu'il en soit, en donnant à cette écuelle gigantesque le nom de *timbre*, complètement inconnu dans le Berry, Rabelais s'est simplement servi d'un procédé de transfert qui lui est familier. Tout en partant, ici comme ailleurs, de la réalité, il en use à son gré; tout en tirant parti des faits ambiants, il les interprète à sa fantaisie.

L. Sainéan.

II.

« *Boire d'autant et à grandz traictz, estre pour vray crocquer la pie* » (l. IV, Prol. anc.).

Le vulgaire a de tout temps attribué à la pie un penchant à se griser. Les écrivains des XVe et XVIe siècles y font fréquemment allusion. Du Fail, par exemple, parle à plusieurs reprises d'une enseigne de cabaret, la *Pie qui boit*, à propos de laquelle notre confrère Ém. Philippot note ceci dans son *Essai sur la langue de du Fail*, p. 146 :

Eugène Rolland (*Faune*, II, 137), puis M. L. Sainéan (à plusieurs reprises et dernièrement dans ses *Sources de l'argot ancien*) ont voulu voir dans cette pie un oiseau réel et non point un simple dérivé du grec πιεῖν. Il se peut qu'ils aient raison; malheureusement, ni l'un ni l'autre n'ont encore cité de texte positif démontrant la croyance aux habitudes d'intempérence de la pie; pas de locution proverbiale « ivre comme une pie » à mettre en parallèle avec « soul comme une grive ».

Qu'il me soit permis tout d'abord de redresser une

inexactitude. Feu Rolland ne rattache point notre locution à l'oiseau même, mais tout à fait en passant à une coutume agricole qu'il se borne à mentionner sans la décrire, coutume dans laquelle la pie joue un certain rôle. Voici d'ailleurs ses propres paroles : « Il y a sans doute un rapport entre ces locutions [il s'agit de *pier* et ses dérivés] et la fête de la pie pendant la moisson. » Et c'est tout!

Je suis donc le seul qui ait directement fait remonter cette famille de mots au nom de l'oiseau, à la pie, dont l'habitude de se griser est confirmée par de nombreux témoignages, anciens et modernes, que j'ai groupés ici même (t. III, p. 26-27). Je ne connaissais alors, il est vrai, aucun texte précis qui donne le proverbe *ivre comme une pie;* un pareil témoignage existe pourtant; il se trouve dans la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (1623), du Père François Garasse. Ce fougueux polémiste, dont le langage violent affecte souvent des termes et des locutions vulgaires, parle dans la 14e section du VIe Livre « des gourmandises et yvrogneries particulières des beaux esprits prétendus et nommément de la Confrerie des Bouteilles ». On y lit ce curieux passage, p. 756 :

Il n'y a pas encore un mois qu'un des principaux gourmans de cette profane confrerie estant *yvre comme une pie* et saoul jusques au sifflet, après mille villainies qui feroient honte aux Cannibales, desgainant son espée pour se ruer sur les bouteilles comme jadis Ajax sur les pourceaux, les prenant pour une trouppe d'ennemis; le Destin ou Providence divine porta qu'un esclat de verre luy entrant dans la main, il mourut dans trois ou quatre jours...

Ce texte ne laisse rien à désirer. Il comble la dernière lacune dans la série des preuves alléguées à l'appui d'une étymologie que j'ai proposée pour la première fois il y a une dizaine d'années[1]. Grâce à ce témoignage décisif,

1. Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXX, 1906, p. 562 à 563.

l'origine de cette famille de mots est maintenant définitivement éclaircie.

L. Sainéan.

III.

« *O le gentil vin blanc, et par mon ame ce n'est que vin de tafetas. Hen, hen, il est à une aureille, bien drappé et de bonne laine* » (l. I, ch. v[1]).

L'expression métaphorique *vin à une oreille* a été jusqu'ici diversement expliquée. Tout récemment encore la *Revue du XVIe siècle* a inséré plusieurs communications à ce sujet et notre confrère Plattard, qui les a résumées, conclut ainsi (t. II, p. 193) : « Le sens de *vin à une oreille* n'est pas douteux : c'est du bon vin, mais sur l'origine de cette expression, nous n'avons pas encore de données certaines. »

Pour arriver à une solution satisfaisante, essayons d'examiner la question dans son ensemble. Elle présente les aspects suivants :

A. Chronologie. — Le plus ancien texte qui donne notre expression est celui de Rabelais, tiré du *Gargantua* (1535). Par contre, son pendant, *vin à deux oreilles*, n'est attesté que beaucoup plus tard, vers la fin du XVIe siècle (voir ci-dessous) et son premier témoignage littéraire n'apparaît que dans la *Comédie de proverbes*, imprimée pour la première fois en 1615. On y lit, acte II, scène III : « C'est du *vin à deux oreilles* ou du vin de Bretigny qui fait danser les chevres[2]. »

1. Les deux autres passages du *Ve Livre*, ch. XLIII et XLVI, sont plutôt des jeux de mots et n'ajoutent rien au texte cité.

2. Dans un dialogue populaire facétieux, *Le magnifique et supercoqueliquentieux festin fait à messieurs... les savetiers...* (Troyes, 1731), on lit ce passage (d'après Ch. Nisard, *Livres populaires*, t. I, p. 276) : « Assurez-vous que vous ne boirez pas vin de forçat ou de piscantine, mais du meilleur de la cave, j'en perçois hier un tonneau ; ce n'est pas du *vin à deux oreilles* et qui donne dans le toupet, il ne s'en faut pas plaindre. » — Vers la même époque, Daniel Martin

L'expression *vin à une oreille* se rencontre fréquemment après Rabelais, principalement chez les auteurs de chansons bachiques.

Il suffira de citer ici, pour le XVIe siècle, Jean le Houx qui, dans son XXXVIIIe vau-de-vire, célèbre le bon vieux cru (éd. Gasté, p. 45) :

Vin d'une oreille aux gens vieux
Et gouteux
Sert de laict et nourriture;
Mais qui le vermeil boira
Bien fera :
Il gaignera la teincture.

Et pour le XVIIe siècle, le chansonnier rouennais David Ferrand, qui, dans sa *Muse normande*, chante à son tour (éd. Héron, t. II, p. 45) :

Pere Carrel, venerable Fagot,
O est le temps que sous la verte treille,
Caqun avet ching demions o un pot
De su bon vin qu'estet *à une oreille*,
Por trais liards, un Charle, o un grelot?

Elle semble avoir disparu au cours du XVIIIe siècle. Nous n'en avons pas trouvé trace dans les patois ni dans les parlers vulgaires de nos jours[1].

en fait mention dans son *Parlement nouveau*, paru à Strasbourg en 1637, ch. IV du Cabaretier : « ... Menez seulement où il y aye du *vin d'une oreille*. Je hais le ginguet, le *vin verd et de deux oreilles*, la piscantine et la piquette, bien qu'on dise qu'ils desalterent mieux ».

Quelques années plus tard, vers 1648, Scarron s'en sert dans l'*Énéide travestie*, l. I, v. 611 :

Ænéas fit desembarquer
Force bon vin de quoy trinquer,
Qui n'était pas de *deux oreilles*...

L'expression était donc encore vivace, au XVIIe-XVIIIe siècle, à Paris et dans les provinces.

1. Dans le *Courrier de Vaugelas* de 1873, p. 124, on cite ce passage du *Journal des Débats* du 20 novembre 1871 : « Ils s'attendaient à boire un *vin à deux oreilles*. » Ce texte, étant donnée la source, ne tire pas à conséquence. Aucun recueil de l'argot parisien, aucun glossaire patois n'en fait mention.

Chez les peuples romans de l'Occident, — Italiens, Espagnols et Portugais, — qui possèdent également ces expressions métaphoriques, elles ne remontent pas au-delà du XVIe siècle (Portugal), du XVIIe (Italie) et de nos jours (Espagne).

A première vue, on serait tenté d'y voir des emprunts français. Il n'en est rien. Ces expressions sont partout indigènes et la preuve en est qu'elles ont le plus souvent une acception diamétralement opposée aux nôtres. De plus, tandis que ces métaphores se retrouvent dans les pays ibériques, elles sont inconnues en Provence et en Catalogne, régions qui seules auraient pu servir d'intermédiaire entre la France du nord et la péninsule occidentale. Cette solution de continuité géographique accuse encore plus leur caractère indigène. Il s'agit d'ailleurs d'une image bien naturelle qui a pu s'imposer indépendamment dans des pays différents.

B. Sphère d'expansion. — Cette locution métaphorique n'est pas particulière aux Français. On la rencontre chez les autres peuples romans de l'Occident, à savoir :

En Italie, Forteguerri[1], dans son poème épique *Riciardetto,* paru en 1738, célèbre comme excellent le vin à deux oreilles (chant XXX, strophe LXXXII) :

> Et del Cassero ancor m'arreca un pozzo,
> Ch'egli è per Dio *da l'uno e l'altro orecchio.*

C'est-à-dire : « Qu'on m'apporte encore un puits de Cassero, car il est, pardi, du vin à deux oreilles. »

En Espagne, *vino de das orejas* désigne le vin vieux, donc l'excellent, comme en Italie.

En Portugal, au contraire, *le vinho de duas orelhas* a un sens défavorable comme en France. On lit *vinho de*

Le *Courrier de Vaugelas*, après avoir répété à son tour l'explication de Moisant de Brieux, conclut ainsi : « Cette explication est-elle véritable? Il se peut que non, mais je n'en sais aucune autre qui puisse la remplacer. »

1. Il a été cité pour la première fois par Gottlob Regis, dans son commentaire des « Propos de bienyvres ».

duas orelhas dans les œuvres du poète portugais Antonio Ribeiro Chiado, mort en 1591[1].

L'expression est inconnue en Provence et en Catalogne, du moins les *Dictionnaires* de Mistral et de Labernia l'ignorent.

Le poète languedocien Pierre Goudelin, né en 1579, en fait pourtant mention dans ses *Poésies* parues à Toulouse en 1648 :

> Le bi me fa dourmi, més si n'es d'*uno oreillo*,
> Uno mirgueto me rebeillo...

C'est-à-dire : « Le vin me fait dormir, mais s'il est *à une oreille*, une souris me réveille. »

A propos de ces vers, J. Plattard fait remarquer[2] : « Il serait intéressant de savoir si Goudelin a emprunté cette expression à Rabelais. »

Le fait est sûr. Notre poète toulousain est imprégné de Rabelais, comme en témoignent ses *Œuvres*, réimprimées à Toulouse, en 1887, par le Dr J.-B. Noulet. Bornons-nous à citer ce passage, p. 141 : « Ta gran Astrologue, que laisso les Astres en loc, et que sense considéraciu de las *Planetos*, ten tousjour las siètos *pla netos*[3]. »

C'est là une imitation patente de Rabelais (l. I, ch. v) : « Le grand Dieu feist les *planettes*, et nous faisons les *platz netz*. » Le passage appartient aux « Propos des bienyvres », d'où Goudelin a également tiré l'allusion au *vin à une oreille*.

En dehors des peuples romans, nous n'avons nulle part retrouvé ces locutions..

La première version allemande de *Gargantua* par Jean Fischart, parue à Strasbourg en 1575, rend ainsi le passage rabelaisien cité en tête de cet article (d'après la récente

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. II, p. 191, où l'on allègue que l'expression serait encore vivace dans la province de Minho.

2. *Ibid.*, p. 193.

3. Voir, pour d'autres emprunts ou souvenirs rabelaisiens chez Goudelin, l'édition citée du Dr Noulet, p. 44 (*poudro d'oribus*), p. 299, etc.

réimpression d'Alsleben, p. 153) : « Er tüchelet recht wol, er *ist an ein Ohr* wol betuchet und an andern gutter woll ».

Il est curieux que Fischart établisse un rapport intime entre l'oreille du vin et l'étoffe qui suit, rapprochement qu'on lit également dans Cotgrave et qui a été repris de nos jours. Regis donne la même version littérale, mais sans la rattacher à l'étoffe : « Auf meine Seel, ein tafftens Weinl! he, he, he, es ist *einöhriges* Gewüchs, echtes Gespinnst und tüchelt wohl. »

Même procédé littéral a été suivi par les traducteurs anglais à partir d'Urquhart, dont la traduction de *Gargantua* parut à Londres en 1653 (d'après la réimpression récente de Ch. Whibley) : « O the fine white wine, upon my conscience, it is a kinde of taffatas, hen, hen, *it is of one ear*, well wrougt and good wooll. » L'équivalent : *it is of one ear*, se retrouve dans la dernière traduction anglaise de W.-F. Smith (1893).

Mais, dans les deux cas, il s'agit de simples transpositions du texte original et l'expression *vin à une oreille* n'en reste pas moins inconnue en Allemagne comme en Angleterre.

C. Sens. — Le sens de *vin à une oreille*, dans le passage rabelaisien, est hors de doute : c'est un vin de meilleure qualité, un vin exquis que notre auteur compare au cru de la Devinière et au *lacryma Christi*. Son pendant, le *vin à deux oreilles*, — expression d'ailleurs inconnue à Rabelais et à son époque (elle manque encore à Cotgrave), — désigne par contre un cru détestable, un vin mauvais.

Cette dernière locution a, dans les autres pays romans (le Portugal excepté), une acception diamétralement opposée.

En Italie, *vino da uno et altro orecchio* est ou était au XVIe siècle (comme il résulte du passage cité ci-dessus de Forteguerri) un vin exquis. En Espagne, *vino de das orejas* est défini « vino fuerte y bueno » par la dernière édition (1899) du *Dictionnaire de l'Académie espagnole*.

Cette acception favorable ne paraît pas être restée étrangère même à l'antiquité classique. Chez les Romains, la *diota* était une amphore, un vase à deux anses ou (comme nous dirions aujourd'hui) une cruche à deux oreilles qui renfermait les meilleurs crus : « Puise, s'écrie le poète romain, puise, ô Thaliarque, un vin pur à la cruche à deux oreilles des Sabins... » :

Deprome quadrimum Sabina,
Thaliarche, merum *diota*.
(Horace, l. I, ode II.)

Cette variabilité du sens paraît indépendante de l'image qui a donné naissance à la métaphore. Celle-ci reste toujours la même, mais les applications qu'on en a tirées changent d'un pays à l'autre. Ces applications diverses supposent des raisons locales sur lesquelles nous reviendrons.

D. Interprétations. — La plus ancienne explication de nos métaphores se trouve dans un opuscule anonyme qui remonte au XVIe siècle, intitulé : *Essai des proverbes et manieres de parler proverbiales en François avec interprétation latine*[1]. Voici ce qu'on y lit à propos de notre locution : « *Vin d'une oreille*, bon vin, fait pencher la teste à celui qui le gouste bien d'un costé seulement et dire il est bon. S'il est verd, on secoue toute la teste en signe de mespris et mescontentement. On dit aussi *vin d'une oreille*, *pain d'un couteau*, *poisson d'une main;* et *vin de deux oreilles*, *pain de deux couteaux*, *poisson de deux mains*. »

On en retrouve l'écho jusque dans les vaux-de-vire de Jean Le Houx (éd. Gasté, p. 26) :

Sus, sus! qu'on se resveille!
Voicy vin excellent
Qui faict lever l'oreille,
Il faict mal qui n'en prent.

1. Cet opuscule de soixante-deux pages se trouve relié à un exemplaire mixte de la Bibliothèque de l'Université comprenant le *Tré-*

Cette explication a passé de l'*Essai* anonyme dans les *Curiosités françoises* (1640) d'Antoine Oudin[1] : « *Vin à une oreille*, c'est-à-dire qui est bon parce qu'on ne secoüe qu'une oreille pour approuver une chose. — *Vin à deux oreilles*, c'est-à-dire fort mauvais. L'on secoüe les deux oreilles pour dire qu'une chose est fort mauvaise. »

On la lit également dans l'*Étymologie* ou *Explication des proverbes français*, de Fleury de Bellingen, ouvrage paru en 1656; et, quelques années plus tard, Moisant de Brieux la fit sienne dans son opuscule[2] : *Les origines de ... plusieurs façons de parler triviales* (1672, p. 74) : « *Vin d'une oreille*. On appelle ainsi le bon vin, parce que le bon vin fait pencher la teste de celuy qui le gouste bien d'un costé seulement et lui fait dire : il est bon; au lieu que, s'il est mauvais, on secoue toute la teste, par conséquent les deux oreilles, en signe de desgoust et de mespris. »

Après Brieux, elle fit le tour de la lexicographie, depuis le *Trévoux* (1704) jusqu'à Littré.

Cette explication, plutôt burlesque, a ainsi joui d'une approbation générale pendant trois siècles. Et, pourtant, rien de plus comique que ce genre d'interprétation. Elle s'évanouit d'ailleurs devant la constatation faite ci-dessus sur l'élasticité sémantique de nos locutions métaphoriques.

Tout récemment Henri Clouzot, frappé par le manque de sérieux de cette vieille interprétation, en a essayé une autre dans sa note de l'édition Lefranc des *Œuvres* de Rabelais (t. I, p. 64).

Après avoir constaté : « L'origine de cette locution nous

sor des sentences dorées (1577) de Gabriel Meurier, le *Adagia Gallica* (1519) de Jean Nucérin, etc.

1. De même, dans les *Recherches italiennes et françoises* (1642), où on lit : « *Vin à une oreille*, buono; *vin à deux oreilles*, vino cattivo, perchè si scuotono le due orecchie per signo di non essere buono. »

2. Il a été réimprimé en 1875 par Julien Travers dans les *Œuvres choisies* de Moisant de Brieux.

échappe », il suppose à son tour, dans le mot *oreille* de notre expression, un terme de draperie, en établissant ainsi une corrélation entre les images qui précèdent et celles qui suivent.

« Cette expression, dit-il, est très probablement apparentée à la métaphore précédente : « C'est vin de tafetas », à laquelle se rapportent les deux déterminatifs suivants : « Il est ... bien drappé et de bonne laine. » On appellait draps essorillés des draps défectueux auxquels on avait coupé les lisières. On peut supposer par analogie que le drap à une oreille, c'est-à-dire ayant conservé une lisière, était un drap irréprochable. »

Sans s'en douter, H. Clouzot ne faisait que reprendre ici une idée qui avait déjà été conçue par le satirique strasbourgeois Jean Fischart (comme on l'a relevé ci-dessus), ainsi que par Cotgrave qui s'exprime ainsi : « *A une oreille*. Said of wine, that's excellent good; of taffata, which is but slight or single. »

De plus, Rabelais semble lui-même y avoir pensé lorsque, dans ses « Propos des bienyvres, » d'ailleurs incohérents, il fait suivre les trois métaphores citées ci-dessus. En émettant une pareille hypothèse, H. Clouzot se trouve donc en excellente compagnie.

Mais à y regarder de près et en tenant compte des faits similaires groupés sous nos rubriques B et C, la draperie n'a rien de commun avec notre métaphore.

Reste une troisième interprétation que nous avons réservée pour en faire mention en dernier lieu, car elle nous parait la plus simple et la plus naturelle de toutes celles qu'on a proposées. Et c'est là peut-être la raison du silence qui s'est fait autour d'elle.

Il s'agit de la note correspondante de l'édition de Rabelais donnée par Burgaud des Marets. C'était un lettré d'une vaste culture, d'un esprit fin, d'un jugement solide. Il a bien mérité de nos études. L'édition qu'il a publiée en 1857-1858 en association avec Rathery, par sa forme moins gothique et par son annotation sobre, intelligente

et instructive, a gagné à Rabelais des lecteurs innombrables. Je lui dois moi-même une première initiation dans le monde rabelaisien.

Les notes de Burgaud des Marets sont généralement succinctes et insuffisantes sous le rapport philologique; mais, lorsqu'il s'agit du côté psychologique de la langue, des expressions métaphoriques et proverbiales de Rabelais, ces notes, amples et documentées, sont alors admirables de finesse, de savoir, de bon sens.

C'est à cette catégorie qu'appartient la note sur le *vin à une oreille*. « Cette expression, dit-il, doit s'expliquer par la céramique. » Et, après avoir cité les témoignages d'Horace et de Forteguerri, il ajoute : « Chez nous le bon vin était à une oreille, non à deux, parce que les cruchons où on le mettait avaient une seule anse. » Il cite alors à l'appui un passage tiré de la *Légende de Faifeu* de Charles de Bourdigné, et ces vers de Roger de Collerye :

> Gentilz suppostz, aujourd'hui je conseille,
> Pour éviter d'avoir la bouche fade,
> Qu'en ung préau au dessoubz d'une treille
> A ces flacons *vous tirerez l'oreille*.
>
> (Cry pour les clercs du Chastelet.)

Puis il ajoute ce détail local : « Chez les Percherons, c'est encore dans des cruches à une oreille que, par privilège, on met le nectar du pays (le *poiré* première qualité). »

Cette note est de tous points excellente. Elle éclaircit à la fois l'image initiale, point de départ de notre métaphore ainsi que la divergence des sens qu'elle possède aux différentes époques et dans les divers pays. Cette variabilité sémantique dépend en somme de l'usage local, des habitudes indigènes des vignerons, des taverniers, etc.

Malgré ces qualités, ou peut-être en raison d'elles, la note de Burgaud des Marets a passé inaperçue et n'a presque pas trouvé d'écho chez les commentateurs de Rabelais et chez les lexicographes.

Marty-Laveaux, dans son commentaire, la passe sous

silence et préfère s'abstenir de toute explication. Littré, au mot *oreille*, répète encore la plaisante explication du XVIe siècle, ressassée par Ondin, Fleury de Bellingen et Moisant de Brieux.

Seul Moland la donne, dans son *Glossaire*, mais sans mentionner le nom de l'auteur : « *Vin à une oreille*, vin de première qualité, qu'on met dans des cruchons à une seule anse. »

Pour nous résumer, l'image qui a fourni nos locutions, — *vin à une oreille*, *vin à deux oreilles*, — est celle du pot à vin pourvu d'une ou de deux anses. Cette image initiale est partout identique, mais l'usage de servir du bon ou du mauvais vin dans ces cruches à une oreille ou à deux oreilles varie d'un pays à l'autre, suivant des habitudes purement locales. C'est ce qui explique les diverses acceptions que nos métaphores ont chez nous et dans les autres pays romans.

Comme il s'agit d'une expression de beuverie, laissons la parole aux biberons (*Chansons amoureuses de ce temps*, 1621, p. 116) :

J'ay juré qu'au matin,
Lorsque je me réveille,
Que d'un *flacon de vin*
Qui soit à une oreille,
J'en boiray quatre coups
Pour laver l'estomach
Et me chasser la toux.

Les buveurs très illustres, on le voit, confirment pleinement l'intuition de notre commentateur.

En définitif, la seule explication satisfaisante de l'expression *vin à une oreille* a été fournie dès 1857 par Burgaud des Marets. Elle répond à toutes les exigences d'une saine critique et mérite, par sa clarté et sa solidité, de s'imposer à l'attention générale.

L. Sainéan.

IV.

Caviat (l. IV, ch. XVIII et LX).

D'après Maurice Besnier (*Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg, Saglio et Pottier, art. *Salsamentum*), « les anciens connaissaient le *caviar*, dont parle Diphile dans un passage cité par Athénée; mais ils ne paraissent pas en avoir fait grand usage ». Il figure dans la *Prattica della mercatura*, composée vers l'an 1350 par Pegolotti : « *Caviale*, dit-il, cioè sono uova di pesce, vi si vendono a cantaro genovesco...[1]. »

Platina, savant italien du XVe siècle, a donné dans son *De honesta voluptate*, dont la première édition a paru vers 1473, la recette suivante pour la préparation du caviar : « *Conditum quod Caviare vocant.* Ova stirionis, exemptis quibusdam nervis qui haec inter erant, lota ex aceto aut vino albo in tabulam extendes ut exsiccentur. Salita deinde in vase aliquo, aut involuta sale manu, non tudicula ne frangantur, in saccum rarae texturae, ut inde humor exeat, conjicies; postremo vero in seriam in fundo perforatam, ut si quid humoris inest, inde exeat. Ad usum repones bene premendo et operculando. »

Le chapitre du *Caviar* se trouve dans le livre X du *De honesta voluptate*, où il vient immédiatement après le chapitre de l'Esturgeon (*De Stirione*). Il manque dans la traduction très libre de cet ouvrage publiée par Desdier Christol au début du XVIe siècle sous le titre de *Platine en françois* et de *Platine de honneste volupté.*

Paul Jove (*De piscibus marinis*, Rome, 1527, ch. XLII) nous apprend que le pape Jules II aimait le caviar et en faisait une grande consommation, parce que ce produit lui aiguisait l'appétit et l'excitait à boire : « *Caviaria* Julio Secundo Pontifici Maximo mirifice placuerunt, quod dejec-

1. *Detta decima e dette altre gravezze, etc., tomo III contenente la Pratica della mercatura scritta* da F.-B. Pegolotti, Lisbona e Lucca, 1766, p. 92.

tum ei ciborum gustum saepius allevassent, et siti vinisque pariter, ut in senibus accidit, mire lenocinari viderentur. »

Le savant évêque Pierre de Quiqueran de Beaujeu (*De laudibus Provinciae*, Paris, Lambert Dodu, 1551, fol. 42 v°), qui avait vu fabriquer le caviar par les grecs d'Arles, en a décrit la préparation de la façon suivante : « Alterum conditurae genus, quod *caviarium* appellant, Arelate quoque à Graecis in hunc modum conficitur. Extensis in asserculis sturionum ovis, et candidissimo salis polline ex utroque latere pertactis, tota ea massa pala contunditur, valideque subigitur, dilataque soli deponitur, donec cinericium colorem in nigrum deponat. Inde convertitur quo aliud quoque latus eodem beneficio sideris nigrescat. Arcendae sunt interim muscae omni studio, quae si salsamentum fatigant, rancidum efficiunt. Inde spherulae informantur magnitudine modici mali, atque in fictile novum luculenter plumbo obductum dejectae, largiori oleo submerguntur atque reponuntur, humidiore statione atque calidiore. Hoc genus cibi, nostri parum appetunt, Graeci vorant... »

Pierre Belon, qui voyagea dans le Levant de 1546 à 1549, y connut le caviar. Il en parle de la façon suivante dans ses *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie* (l. I, ch. LXXV, Paris, Gilles Corrozet, 1555, fol. 72 r°) : « Car aussi ont ils quelques apprests particuliers qui sont expressément faits pour leur usage : comme aussi est une sorte de drogue faite d'œufs d'esturgeon, que tous nomment *caviar*, qui est si commune es repas des Grecs et Turcs, par tout le Levant, qu'il n'y a celuy qui n'en mange, excepté les Juifs, sçachants que l'esturgeon est sans escaille. Mais ceux qui habitent à la Tana, qui prennent moult grande quantité de carpes, sçavent leur mettre les œufs à part et les saler en telle sorte qu'ils sont meilleurs qu'on ne pourroit bonnement penser, et en font du *caviar rouge* pour les Juifs, qu'on vend aussi à Constantinople. Toutes ces choses sont spécifiées par le

menu en deux livres où avons mis les portraicts de tous poissons. »

Les deux livres auxquels Belon fait allusion sont le *De aquatilibus*, qu'il publia en 1553, et *La nature et diversité des poissons*, éditée en 1555. Le caviar est mentionné dans le premier, à la page 99. « Est igitur sturio, dit Belon, Tyrrheno atque Adriatico mari infrequens, Ponto et circa Maeotidem paludem frequentissimus : quibus ex locis hujus ova, quae alioqui nigra sunt advecta, atque in molem ingentem coacta, salita, et cadis inclusa, apud Turcas, Graecos ac Venetos divenduntur : *caviarium* appellant. » Voici ce qui en est dit dans le second (p. 90) : « Les pescheurs ont leur sel tout prest pour saler les œufs [des esturgeons] et leur chair, dont ils emplissent de moult grands vaisseaux, pour y avoir proufit. Les œufs ainsi salez sont nommez en leur vulgaire *caviari*... Les Juifs ne mangent ne *moronne* ne *caviar* d'esturgeon. Il n'y a que les esturgeons femelles qui facent le *caviare*... »

Enfin Charles Estienne, dont le *De nutrimentis* fut publié à Paris chez Robert Estienne en 1550, y parle du caviar dans les termes suivants : « Nec his quidem magis salubrem dixerim ipsorum *caviarium*, quod licet ex Graecia in maximos panes, multorum piscium ovis conditos adferatur, atque à salgamariis Venetis maximo pretio veneat, mihi tamen minime probatur. »

De ces différents textes, il résulte que le caviar était d'un usage peu répandu en France au milieu du XVIe siècle. Guillaume Rondelet, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, paraît avoir ignoré ce produit, car il n'en est pas question dans son traité *De piscibus marinis* (Lyon, Macé Bonhomme, 1554) : seules les *botargues* faites d'œufs de muges et de bars y sont mentionnées (p. 262 et 271)[1].

L'épicier parisien Pierre Pomet (*Histoire générale des drogues*, 2e partie, p. 96) écrivait en 1694 : « Le *cavial* que

1. Cf. *Revue des Études rabelaisiennes*, t. VII, p. 450, 1909.

nous faisons venir d'Italie se fait, en plusieurs endroits du Levant, d'œufs de poisson, que quelqu'uns m'ont assuré être ceux de l'éturgeon, ce que je ne puis certifier pour ne le sçavoir positivement; je diray seulement qu'il s'en mange beaucoup en Italie et peu en France, n'étant presque connu de personne aussi bien que la boutarque, principalement à Paris. »

Le caviar a été appelé : *cavial* ou *caviart* par Antoine Oudin (*Dictionnaire italien et françois*, 2e partie, Paris, 1662); *cavial* par Furetière (*Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690); *caviat* par Thomas de Corneille (*Dictionnaire des arts et des sciences*, t. I, p. 176, Paris, 1694); *cavial, caviac, kavia, kaviac* par Savary des Bruslons (*Dictionnaire universel de commerce*, t. I, col. 593; t. II, col. 451; t. III, col. 911, Paris, 1723-1730), etc.

V.

Arans blancs bouffiz. Arans sors (l. IV, ch. LX).

Le *harenc bouffi* figure dans le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne (2e édition, Paris, Robert Estienne, 1549, p. 77) et dans le *Thrésor de la langue françoyse* par Jean Nicot (Paris, David Douceur, 1606, p. 85) : ces deux savants ont traduit *bouffi* par *turgidus*. Pour Cotgrave (*Dictionarie of the french and english tongues*, London, 1611), un « hareng bouffi » est *a full-roed herring*, c'est-à-dire un hareng bien plein ou d'œufs ou de laitance.

L'auteur anonyme du *Thrésor de santé* (Lyon, Jean-Ant. Huguetan, 1607, p. 266) a intitulé : « Des harencs frais » un chapitre de ce livre, où on lit ce qui suit : « Les harencs estans salez, on les *bouffit* à la cheminée, après qu'on les a dessalez par quelques jours, et ce fait, on les mange ou cuits ou crus, comme en plusieurs lieux d'Allemagne en guise d'anchoye. »

L'article *bouffir* du *Dictionnaire universel* de Furetière

(La Haye et Rotterdam, 1690) se termine de la façon suivante : « On le dit encore des harangs qu'on fait dessaler, et qu'on laisse *bouffir* à la cheminée. »

Duhamel du Monceau et de La Marre ont décrit et figuré dans leur *Traité général des pesches* (2e partie, 3e section, p. 341 et suiv., pl. XII et suiv., Paris, 1776) les diverses préparations que l'on fait subir aux harengs :

« Les harengs *frais*, disent-ils, sont ceux que les chasse-marée transportent aux endroits où ils savent en avoir le débit.

« Comme les harengs ne peuvent se conserver au plus que huit jours, bons à être mangés frais, on en sale de différentes façons.

« Les harengs *braillés* sont ceux qu'on sale grossièrement, en les remuant ou brouillant dans une baille avec du sel; ils ne sont qu'à demi salés et ne se conservent que quelques jours.

« Ceux qu'on nomme *en vrac* sont mis dans des tonnes avec du sel pour qu'ils s'en pénètrent et qu'ils rendent leur eau; ils ne peuvent pas rester longtemps en cet état; on les en tire pour les paquer avec soin dans des barrils.

« Les harengs *blancs* sont salés avec soin et bien arrangés dans des quarts ou barrils qui ferment exactement; ils se conservent longtemps et peuvent être transportés au loin par terre et par mer.

« Outre cela, on fume ou sorit des harengs de différentes façons.

« Ceux qu'on nomme *boufis* (*sic*) sont peu salés et peu fumés; on les nomme en quelques endroits *appétits* ou *craquelots;* ils sont agréables à manger quand ils ont été bien préparés; mais ils ne se conservent bons que quinze jours.

« Les autres harengs fumés, qu'on nomme *sors*, *sorets*[1] ou *soris*, sont salés et fumés avec beaucoup plus de soin;

1. Rabelais mentionne les *harans soretz* dans les chapitres v et xiv de son *Pantagruel*.

quoiqu'ils perdent de leur qualité en les gardant, ils sont encore mangeables en carême. »

Les harengs *bouffis* sont ainsi appelés, disent-ils encore, « parce que le feu assez vif qu'on leur fait supporter les gonfle[1] ».

On lit dans l'*Encyclopédie méthodique : Dictionnaire de toutes les espèces de pêches* (Paris, an IV de la République française, p. 82) : « On prépare à Dieppe des harengs demi-sauris qu'on nomme *craquelots*, *appétis* ou *bouffis*. »

L'expression *hareng bouffi* figure encore de nos jours dans tous les grands dictionnaires. Pour Littré (*Dictionnaire de la langue française*), c'est « à Dieppe, un hareng légèrement fumé et salé, n'ayant pas subi la caque (ce qui fait qu'il est bouffi, non aplati), fort recherché des gourmets, mais ne se conservant pas ».

Dieppe a toujours la spécialité du *hareng bouffi*, qui est réellement un mets délicat.

VI.

Anchoys (l. IV, ch. LX).

Le *Quart Livre* de Rabelais a paru en 1552. L'année précédente, Antoine de Quiqueran avait publié le *De laudibus Provinciae* (Lyon, Lambert Dodu, 1551) de feu son oncle, Pierre de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Senez, dans lequel on lit, au recto du feuillet 42, ce qui suit :

« Ex his una ex piscium ipsorum corpore conditur, duae reliquiae tantum ex ovis : minutissimum est genus illud piscium. Sunt qui *apuas* antiquis esse contendant, nostris dicuntur *anchoyez* (*sic*). Condiendi tempus oportunissimum mense maio. Primum igitur fideliae solum largo sale instruunt, mox veluti per tabulata tantumdem viridis foeniculi injiciunt, inde pisciculorum dempto capite tantumdem, exin rursum salem affundunt, mox

1. Duhamel du Monceau et de La Marre, *loc. cit.*, p. 413, col. 2.

foeniculum, atque inde pisces, eoque ordina dolium complent, atque obturant, dolio leniter perforato, unde muriam infundant, ne garum assicescat. Nihil enim minus conducit, quam pati salgama sitire, cum inde mulgorem contrahat conditura. Creberrima fuit olim nostris hujus salsamenti confectio : nunc tanta copia ex Hispania advehitur, ut nostri ex aliis rebus compendia sequi malint. »

Apua, c'est l'*aphya* de Pline (ἄφυα des Grecs). Antoine Du Pinet (*L'histoire du monde de C. Pline Second*, Lyon, Claude Senneton, 1562, t. I, p. 370; t. II, p. 520 et 557) a traduit ce mot par *aphye* dans les passages suivants : « Mais ceste menusaillerie de poisson, qui sont comme mouschons de mer, sort de la putréfaction de l'eau, comme les *aphies* sortent de l'escume de la mer eschauffée et par après attiédie par une douce pluye. » — « Toutesfois on print coustume de faire d'*alex* à part, des curailles de certains petiz malostruz poissons, ditz des Grecz *aphyes*, pour ce qu'ils s'engendrent de la pluye. Les Latins appellent ceste menuse de poisson, *apuae;* mais en la rivière de Gennes on les nomme *nonnata*. » — « Le pagel, les *aphyes* ou menusaille de poisson... » Cependant, Du Pinet dit à la page 348 du tome I : « Les sardines donc et les *anchoyes*, seuls entre les autres poissons de la mer Maior, remontent au fleuve du Danube. »

Dans la traduction de Pline par Poinsinet de Sivry (t. X, p. 371 et 521, Paris, 1778), *anchois* est donné comme synonyme d'*aphye*.

Pierre Belon décrit dans son *De aquatilibus* (Paris, Charles Estienne, 1553, p. 168) l'*anchoy*, qu'il classe parmi les poissons qui ont des œufs, sont couverts d'écailles et vivent indifféremment dans les rochers, sur les rivages et en pleine mer; et Guillaume Rondelet (*De piscibus marinis*, 1re partie, Lyon, Macé Bonhomme, 1554, p. 211) met les *anchoies* parmi les *aphyes*, dont il distingue plusieurs sortes.

Nicolas Lemery a consacré un chapitre de son *Traité*

universel des drogues simples (Paris, Laurent d'Houry, 1698, p. 51) à l'*apua*, qu'il appelle « en françois, *enchois* ».

Le Thrésor de santé (Lyon, Jean-Ant. Huguetan, 1607, p. 278) contient un chapitre intitulé : « Des *anchoyes* salées », lequel débute ainsi : « Ce poisson estant frais est bon et délicat, et se trouve bien plus en la Méditerranée qu'en l'Océane. On nous l'apporte de Provence, où on le prend de nuict sur des esquifs, au feu, où il accourt en troupe comme le harenc. On en pesche aussi en quantité à Bayonne qui sont plus grands; mais les autres sont plus tendres et de meilleur goust. On y en trouve de la longueur d'un doigt ou un peu plus et sans escailles estans assez charnus. On les sale pour les garder et se convertissent en garum. Pour les confire en sel, on en oste la teste, le foye et les entrailles. Estans salez, on les expose au soleil, tant que la chair se soit fondue. Ils servent à donner l'appétit... »

VII.

Tonnine (l. IV, ch. LX).

De tous les commentateurs de Rabelais, un seul a fait une note sur ce mot : c'est le Dr F. Brémond (*Rabelais médecin. Notes et commentaires. Le Quart Livre*, Paris, Maloine, 1911, p. 201), qui a défini la *tonnine :* « Thon en salade, avec de l'huile, du vinaigre et de l'oignon. » Or, si je ne m'abuse, la *tonnine* est tout simplement le thon mariné, dont la préparation était connue des anciens (cf. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* par Daremberg, Saglio et Pottier, article *Salsamentum*). Dioscoride l'appelle ὠμοτάριχος et Pline *melandryum*, *cybium*, etc.

Tonnine vient de l'italien *tonnina*, qu'Antoine Oudin (*Dictionnaire italien et françois*, Paris, 1640) traduit par : « Le dos du thon salé, *tonnine.* » Ce mot figure dans la traduction du *De honesta voluptate* de Platina, intitulée : *Platine en françoys* et *Platine de honneste volupté*, que

publia Desdier Christol au début du XVIe siècle et dont Georges Vicaire (*Bibliographie gastronomique*) signale des éditions de 1505, 1509, 1528, etc. Dans l'édition de 1528 (Lyon, impr. Antoine du Ry), on lit au folio xcv (95) : « Du ton et *tonnyne*... Dudict ton l'on en fait aussi saleure qu'on appelle *tonnyne*. » Le texte latin dit : « Ex eodem thynno fit salsamentum quod *thynninam* appellant. »

On lit dans la traduction de Dioscoride par Martin Mathée (*Les six livres de Pedacion Dioscoride*, Lyon, Balthazar Arnoullet, 1553, p. 93) : « Les thuns, dont on fait la *thonnine*, viennent à noz mers... Ilz sont aisément prins avec retz qui sont forts grands, et par après on les partit en pièces et les sale l'on dans des barrils et en faict on la *thonnine*. »

Voici ce que dit Pierre Belon dans son ouvrage intitulé : *La nature et diversité des poissons* (Paris, Charles Estienne, 1555, p. 100) : « Ceux, dit-il, qui habitent environ les orées des mers où les thons sont fréquents, ils font tel traffic de leur chair comme de saulmon en noz contrées ou des harengs et morues. Et afin que leur gaing soit double, ils gardent les meilleurs endroicts du thon et les nomment diversement : car les parties du ventre, qui sont plus grasses et meilleures, sont nommées *ventresque*, *tarentelle* et *surro* (*sic*) [faute pour *sorra*]; les endroicts du dos, de la *thonnine*. »

Laurent Joubert, dans sa traduction de Guillaume Rondelet (*Histoire entière des poissons*, 1re partie, Lyon, Macé Bonhomme, 1558, p. 199), s'exprime ainsi : « On coupe le thon en darnes pour le saler et on le nomme *tonnine;* en Italie, *tarentella*, parce qu'on l'apporte de Tarente. »

La *tonnine* figure dans les traductions de Matthioli (*Commentaires sur les six livres des simples de Dioscoride*, Lyon, Gabriel Cotier, 1561, p. 134) et de Pline (*L'histoire du monde*, Lyon, Claude Senneton, 1562, t. I, p. 347, etc.), publiées par Antoine Du Pinet. Voici ce qui en est dit dans Pline : « Ce qu'on mange du thon frais, et dont on fait estime, est la nuque, le ventre et la gresse : encores

provoque il à ronfler ceux qui en mangent. Quand au reste, on le met par pièces et dernes et le sale-on à plaines barrilles : et de cela se fait la *thonnine*. »

Pierre Pomet (*Histoire générale des drogues*, Paris, 1694, 2e partie, p. 90) indique la préparation suivante de la thonnine : « On pend en l'air les thons, on les vuide et on leur ôte la tête, et après on les coupe par tronçons; on les fait rôtir sur des grandes grilles de fer, et on les fricasse dans de l'huile d'olive, et après avoir été assaisonné de sel, de poivre, gerofle, et de quelques feuilles de laurier, on le met dans des petits barils ainsi tout cuit, et prêt à manger avec d'autres huiles d'olives et un peu de vinaigre, pour le transporter en différends endroits, où il est appellé, à cause de cette préparation, *thon* ou *thonine marine*. »

Thonnine a été donné comme synonyme de *thon*. Robert Estienne (*Dictionarium latinogallicum*, Paris, 1552, p. 1314) traduit *thunnus* par « un *thon* ou *thonnine* ».

Enfin, Cuvier et Valenciennes (*Histoire naturelle des poissons*, t. VIII, p. 76-81, Paris, 1831) ont appelé *thonines* trois poissons de la famille des thons : 1° « la thonine ou *touna* » ; 2° « la thonine du Brésil » ; 3° « la thonine à pectorales courtes ».

VIII.

Saulgrenees de febves (l. IV, ch. LX).

Furetière (*Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690) a défini le mot *saugrenée :* « Assaisonnement d'un mets avec de l'eau et du sel. Il se dit particulièrement des pois. Manger des pois à la *saugrenée*, cuits à l'eau et au sel seulement. » L'auteur de la seconde édition du *Dictionnaire universel des arts et des sciences* (t. II, p. 389, Paris, 1732), M. de Fontenelle, est d'un autre avis. Pour lui, c'est un « assaisonnement des pois avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel. Les Furetiéristes, ajoute-t-il, disent qu'on les cuit à l'eau et au sel seulement : ils n'en ont apparemment guères mangé ».

On lit dans le *Dictionnaire étymologique de la langue françoise* par Ménage (nouvelle édition, t. II, p. 460, Paris, 1750) :

« *Saugrenée.* Rabelais, l. V, ch. VII : « Pour avaler une « saugrenée d'avocats. » De *saligranata* (Ménage).

« *Saugrenée.* Ce grain n'est pas le grain de sel : c'est le grain de pois : parce que ce qu'on a originairement appellé une *saugrenée*, c'étoit des pois non pilés, ni froissés, mais encore fort entiers, qu'on mangeoit avec du sel, de l'huile et du vinaigre. Jean Bruyerin [Champier], *De re cibaria*, l. VII, ch. IV [Lyon, Sébastien Honorat, 1560, p. 438]. « De Cicere », ou du pois chiche : « Grana ipsa « ferè cibis abdicari video. Sunt tamen qui nonnunquam « ex pane, oleo ac sale, aceti momento addito, aut acido « aliquo liquore oblectentur, *saugranatam* appellantes. « Quod genus conditurae magis placet in pisis, ut jam « praemonuimus. » Les pois ainsi préparés s'appellent à Metz *pois bulletés*, parce que ce sont comme autant de petites boules (Le Duchat). »

Pour Littré (*Dictionnaire de la langue française*), *saugrenée*, qui a pour étymologie *sel* et *grain*, était « au XVIe siècle le nom d'un assaisonnement des pois et des fèves, avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel ».

Les recettes des saugrenées de pois et de fèves figurent dans plusieurs traités de cuisine du XVIe et du XVIIe siècle. On les trouve dans l'ouvrage anonyme intitulé *: Le livre de honneste volupté*, dont la première édition a été publiée à Lyon, par Benoist Rigaud, en 1567 (cette première édition n'est mentionnée ni dans la *Bibliographie gastronomique* de Georges Vicaire, ni dans la *Bibliographie lyonnaise* de Baudrier). *Le livre de honneste volupté* est un traité de cuisine qui n'a rien de commun avec la traduction française de l'ouvrage de Platine portant le même titre. On y lit (fol. 81 r°) la recette suivante : « *Saulgrenée de febves.* Faites bouillir febves en eau; et quant elles seront cuytes, mettez des oignons bien menus fris en sel,

beurre ou huyle, un peu refroidir; et quant elles seront refroidies, mettez-les dans un pot, et ses choses dessus, et les faites rebouillir sur le feu, et la saulce en les remuant souvent, et peu de saffran, et on les sert avec harencs et marsouin sallé, et autre saulce. »

Dans l'*Escole parfaite des officiers de bouche* (3e édition, p. 356, Paris, Jean Ribou, 1676), la recette de la *saugrenée de fèves* est un peu plus claire que celle qui précède. Elle est ainsi conçue : « Faites bouillir et cuire des fèves dans de l'eau; quand elles seront cuites, laissez-les refroidir, et faites frire des oignons hachez bien menu dans du beurre et de l'huile, que vous mettrez dessus vos fèves, et le tout ensemble dans un pot que vous ferez bouillir sur le feu, et remuerez souvent; mettez-y, si vous voulez, un peu de saffran, et les servez avec du haran ou du marsouin. »

IX.

Sallades cent diversitez (l. IV, ch. LX).

La question des salades a toujours intéressé Rabelais; il en parle : d'abord dans ses lettres écrites d'Italie en 1535 et 1536; puis dans son *Quart Livre*, chapitre LX; enfin dans son *Cinquiesme Livre*, chapitre XXVIII, où il mentionne les « salades toutes composées d'herbes vénériques ».

Platina a consacré les dix-sept premiers chapitres du livre quatrième de son *De honesta voluptate* aux plantes que de son temps on mangeait en salades et qui sont : la laitue, l'endive, la buglosse, le pourpier, le romarin, la mauve, la chicorée, la saxifrage, la pimprenelle, l'oseille, les asperges cuites, le houblon (appelé *entrevenieux* par Desdier Christol), les câpres, les carottes et les panais cuits, les oignons et les poireaux cuits sous la cendre. Il donne en plus la recette d'une salade composée qu'il appelle *conditum pandodopum* ou *pantodapum*, dans laquelle il entre : laitue, buglosse, menthe, calament, fenouil, persil, menthe aquatique, origan, cerfeuil, pissen-

lit, plantain, morelle, fleurs de fenouil et la plupart des autres herbes odoriférantes.

Rabelais parle de « cent diversitez » de salades; mais il n'en énumère que sept, dont deux seulement figurent dans la nomenclature de Platina : le houblon et les asperges.

Cresson. — Le cresson dont il est question dans le chapitre LX du *Quart Livre* est le cresson de fontaine. Rabelais a mentionné le nasitort ou cresson alénois dans les chapitres L du *Tiers Livre* et XXVIII du *Cinquiesme Livre*, ainsi que dans une de ses lettres écrites d'Italie en 1536. Ces deux cressons se mangent en salade :

Avec du *cresson* de Cailly[1],

dit la *Chambrière à louer*[2] :

Et puis quelques herbettes fades,
Feray cent sortes de salades
Pour réjouyr les compagnons.

Obelon. — Au printemps, on cueillait les jeunes pousses du houblon, on les faisait cuire comme des asperges, puis on les mangeait à la vinaigrette. Desdier Christol (*Platine de honneste volupté*, Lyon, Antoine du Ry, 1528, fol. xliiij *a*) parle de cette salade dans les termes suivants : « De *lupuli* ou entrevenieux et leur confection. Lupius (*sic*) ou entrevenieux est une herbe aspre, chaulde et moiste, croist voulentiers parmy les hayes et buyssons emprès des ronces et orties, greslent et montent tousjours en hault au commencement du prin temps, dont en caresme l'on prent les gresletz qui sont tendres et les fait on boulir. Après que sont cuytz, on les apreste en telle façon que avons dit dessus des espargues [asperges]. Aulcuns les font

1. Cf. Le cresson de Cailly, dit par les Parisiens au XVIe siècle : de calier, de caillay, de cailler, etc., par P. Dorveaux (*Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1917, p. 366-372).

2. *Chambrière à louer à tout faire* (*Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, publ. par Anatole de Montaiglon, t. I, p. 94, Paris, 1855).

frire à l'uyle ou à l'auue, et sont bien plaisans à menger. Bolis son plus sains. Combien que ne nourrissent guieres, ilz purgent et font bon sang, ouvrent les conduytz du foye, font bien pisser et donnent bonne couleur. »

Rabelais (l. V, ch. XXVIII) fait entrer le *haubelon* dans les « salades toutes composées d'herbes veneriques ».

La couille à l'évesque. — On ne trouve aucune plante de ce nom dans les traités de botanique du XVIe siècle. Ruellius (*De natura stirpium*, Paris, Simon de Colines, 1536, p. 748) décrit un *satyrion triphyllon* dont les deux tubercules ont la forme de testicules et que les paysans appellent *testiculus sacerdotis :* ces tubercules contiennent une substance blanche d'une saveur douce et d'un goût agréable : « Rura *testiculum sacerdotis* nominant ... radicem geminorum bulborum, exterius rufam, intus candidam, cortice radicis gracili : intus album includitur sapore dulci, gustanti jucundo. » Le *satyrion triphyllon* de Ruellius est un de ces nombreux *orchis*, dont les tubercules mucilagineux sont alimentaires et d'où l'on tire, dans le Levant, le produit appelé *salep*. L'épicier parisien Pierre Pomet (*Histoire générale des drogues*, 1re partie, p. 263, XXXJ, Paris, 1694) vendait, sous le règne de Louis XIV, des « satyrions confits » qu'il faisait venir de Constantinople.

Une autre plante, *l'arum maculatum*, a été appelée *membre d'évêque;* mais le *membre* et la *couille* sont deux parties bien distinctes des organes génito-urinaires de l'homme.

Un savant botaniste, M. Radais, professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris, que j'ai consulté à ce sujet, a vu dans l'expression *couille à l'évesque* un jeu de mots, par lequel Rabelais aurait voulu désigner la *bourse à pasteur*. Cette explication est d'autant plus plausible que certains botanistes du XVIe siècle ont donné à une sorte de cresson[1] le nom de *bursa pastoris minor*. Ainsi Brun-

1. Cf. Bauhin (Gaspar), Πίναξ *theatri botanici*, Bâle, 1671, p. 105, col. 1.

fels (*Tomus Herbarii Othonis Brunfelsii III*, p. 30-31, Strasbourg, J. Schott, 1536) a décrit sous cette dénomination une plante qui, d'après la figure qu'il en a publié, est le *Lepidium ruderale* de Linné, vulgairement appelé *cresson des ruines*, *nasitort sauvage*, etc., dont les feuilles se mangent en salade, tout comme celles du cresson de fontaine.

Les plantes à dénominations épiscopales sont : l'*Arum maculatum*, le champignon appelé grande helvelle ou *mitre d'évêque*, le paliure épineux ou *chapeau d'évêque*, la raiponce ou *cheveux d'évêque*, etc.[1].

Response. — La raiponce[2], originaire de l'Europe tempérée et méridionale, a été inconnue aux Grecs, aux Romains et aux Arabes. Elle est mentionnée dans un poème du xve siècle, *les Amours du bergier et de la bergeronne*, dont l'auteur est le roi René d'Anjou (*Œuvres*, t. II, p. 121, Angers et Paris, 1845).

Dans le *Livre de la deablerie* par Eloy Damerval (publié pour la première fois à Paris en 1508), Lucifer décrit à Satan la façon dont il « festoyera » les « sales gourmans tout ventrus » et les « friands bien raffinés » qui auront été damnés. Il leur fera manger :

Crapauds, lézards et beaux scorpions :
C'est la viande pour tels barons;
Dragons aussy, serpens, couleuvres;

puis il ajoute :

Et pour me montrer plus notable,
Dès qu'ils seront assis à table,
Ils auront, pour se régaler,
Bonne salade à avaler;
Mais, Satan, sçais-tu bien laquelle?
Fort bonne, à nulle autre pareille,
Ni faicte de mesme façon,

1. Cf. *Répertoire des plantes utiles et des plantes vénéneuses du globe*, par E.-A. Duchesne, Paris, 1836.

2. Cf. *Histoire des légumes* par Georges Gibault, Paris, 1912, p. 147-150.

Et sans cerfeuil et sans cresson,
Ni laitue et ni *raiponce*,
Et pour dire en brève réponse,
Le Saint Prophète Jérémie
Me l'enseigna, n'en doubte mie,
M'apprit à la faire lui-mesme,
En son livre le vingt-troisième :
Cibabo, dit-il, *eos*
Absinthio[1].

On lit dans l'*Histoire des plantes* par Rembert Dodoens, *traduite du bas aleman en françois* par Charles de l'Escluse (Anvers, Jean Loë, 1557, p. 413) : « La raiponce mengée avec vinaigre et sel, faict bon appétit et provoque l'urine, signamment quand elle a esté auparavant un peu boullie. »

« On mange en salade la racine et les feuilles de la raiponce cultivée », disent Vilmorin-Andrieux et Cie (*Les plantes potagères*, 3e édition, p. 647, Paris, 1904).

Rabelais (l. V, ch. XXVIII) fait entrer la *response* dans les « salades toutes composées d'herbes veneriques ».

Aureilles de Judas. — « C'est, ajoute Rabelais, une forme de funges issans des vieulx suzeaulx. » L'oreille de Judas est en effet un champignon cupuliforme, presque gélatineux, d'un brun rougeâtre, sans pied, qui croît sur les vieux sureaux. D'après Nicolas Lemery (*Dictionnaire universel des drogues simples*, 3e édition, p. 99, Paris, 1733), ce champignon a été ainsi appelé « à cause qu'il a la figure d'une oreille et qu'il se trouve attaché au sureau, où l'on dit que Judas se pendit après avoir trahi le Sauveur du monde ». Il porte de nos jours le nom d'*Auricularia Auricula Judae* L. Léon Rolland (*Atlas des champignons de France*, Paris, 1910, p. 92) en parle dans les termes suivants : « Célèbre dans les temps anciens, il a été décrit par Clusius et indiqué comme comestible sous François Ier : on le mangeait en salade. On peut le regarder comme

1. *La grande Diablerie, poème du XVe siècle* par Eloy d'Amerval, Paris, Georges Hurtrel, 1884, p. 55.

comestible, mais sans doute peu estimable. Dur et coriace par la sécheresse, il redevient mou et reviviscent à l'humidité. »

Quelques commentateurs de Rabelais, mal informés, ont dit ce champignon toxique (cf. *Œuvres de Rabelais, édition Variorum*, t. VII, p. 124, note 1, Paris, 1823).

Asperges. — Les *asperges*, que Desdier Christol appelle *espargues*, se préparaient de la façon suivante (*Platine de honneste volupté*, Lyon, Antoine du Ry, 1528, fol. xliij v°) : « Or lesdictz espargues, après que sont estez bien boulis, se mettent dedans ung beau plat et avec sel, huyle et vin aigre se mengent. Aulcuns y gettent par dessus des espices. » Ces asperges à la vinaigrette avaient des propriétés merveilleuses : « Mengez à la première table, [les espargues] lievent les inflations de l'estomach, excitent luxure, lievent la douleur des yeulx et font bonne veue, mollifient le ventre doulcement, font pisser, et sont utilz à la douleur des reins, estomach et entrailles. »

Cheurefeuel. — Comme l'a fait observer Eugène Rolland (*Flore populaire*, t. VI, p. 206, Paris, 1906), la plante dont il s'agit n'est pas le chèvrefeuille, qui ne fut jamais mangé en salade, mais le *cerfeuil*. Pierre Gontier a consacré le chapitre xxx du livre VI de ses *Exercitationes hygiasticae* (Lyon, Antoine Jullieron, 1668, p. 181) aux salades, dont il donne la nomenclature suivante : « Porro, herbulae acetaria subeuntes nobis sunt : lactucae infantes, *chærefolium*, sisymbium utrumque hortense et aquaticum, pimpinella, cornu cervi, herba stella, crista marina, eruca, sempervivum minus hortense, rapunculus », etc.; c'est-à-dire les plantes que nous mangeons en salades sont : les laitues jeunes, le *cerfeuil*, le cresson de jardin et le cresson de fontaine, la pimprenelle, la corne-de-cerf ou laitue vivace (*herba stella* est le nom italien de cette plante), la criste marine, la roquette, la petite joubarbe ou trique-madame cultivée, la raiponce, etc. Le cerfeuil a été appelé : *cherefeul*, *cherfueil*, *chierfuel*, *cherful*, *cherfuel*[1], etc. Cot-

1. Rolland (Eugène), *Flore populaire*, t. VI, p. 205-206, Paris, 1906.

grave, qui a introduit dans son *Dictionarie* (London, 1611) le mot *cerfueil*, y donne *cherfueil* comme synonyme de *chèvre-fueille*.

Salades d'Italie. — Dans les lettres que Rabelais a écrites d'Italie, en 1535 et 1536, à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, la question des salades que l'on mange dans ce pays revient à deux reprises : 1° dans la dépêche datée du 30 décembre 1535; 2° dans celle en date du 15 février 1536[1].

Dans la première, Rabelais mentionne la *pimpinelle;* dans la seconde, le *nasidord* et l'*arrousse* et, dans les deux, il rappelle à son correspondant qu'il lui a envoyé des graines de toutes les sortes de salades qu'on mange en Italie; il ajoute, dans la deuxième, « que ce sont des meilleures graines de Naples et desquelles le Sainct Pere faict semer en son jardin secret de Belveder ».

Quelques auteurs ont prétendu que parmi ces graines se trouvaient des semences d'une laitue alors inconnue en France, la *romaine;* mais Georges Gibault affirme dans son *Histoire des légumes* (Paris, 1912, p. 134) que c'est une erreur et que cette salade « fut apportée par les Papes à Avignon : de là son nom de *romaine* ».

Pimpinelle. — C'est la pimprenelle (en italien *pimpinella*), dont les feuilles sont mangées en salades, lorsqu'elles sont jeunes et tendres. D'après Vilmorin-Andrieux[2], « elles ont un goût particulier et assez analogue à celui du concombre vert ».

Platine (*De honneste volupté*, Lyon, 1528, fol. xliij r°) parle de la *pinpenelle* dans les termes suivants : « Quant elle est tendre, l'on prent les fueilles et tout le tronc, et seulement les fueilles quant est dure, lesquelles bien nettes et lavées en ung plat avec du sel, huyle et vin aigre confittes, l'on les menge sainement. Pour ce que ouvrent les

1. Rabelais, *Lettres écrites d'Italie*. Nouvelle édition par Bourrilly, Paris, Honoré Champion, 1910, p. 33 et 68.

2. Vilmorin-Andrieux, *Les plantes potagères*, 3e édition, Paris, 1904, p. 502.

fibres, voynes et conduitz du foye et entrailles, provoquent à pisser et rompent la pierre comme la saxifrage, non mye si promptement et acop. »

Nasidord. — C'est le *nasitord* du livre V, chapitre XXVIII, et le « *nasturtium* qui est cresson alenoys » du *Tiers Livre*, chapitre L. On lit dans Platine (*De honneste volupté*, Lyon, 1528, fol. XXXIIIj v°) : « Du naritort ou croyson. Naritort pour ce qui donne torment au nez est ainsi appellé selon le Pline... Il y a deux ou troys espèces de naritort : celuy qui est commun croist es jardins, et en y a qui croist en eaue que l'on dit croyson, et y a aussi naritort oriental. »

Arrousse. — C'était, en Touraine, le nom de l'*arroche*. Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours, a consacré à cette plante le chapitre XIII de son *Promptuaire des medecines simples*[1], lequel débute ainsi :

Arrouces, attriplex nommees,
A maladies sont ordonnees
De cueur, flegme, opilation.

Si en Italie on faisait de la salade avec l'arroche, en France on la mangait en potage. On lit dans le *Thrésor de santé* (Lyon, 1607, p. 410) : « Les arroches, ou bonnes-dames, rafraischissent et font bon ventre, mais elles nuisent à l'estomach ; par quoy convient leur changer d'eau en les cuisant. Pythagoras les réprouvoit, parce qu'il estimoit qu'elles estoyent la cause d'hydropisie. On tient qu'il les faut appareiller avec poivre, raisins de cabas et autres herbes qui eschauffent. On les mange en potage. »

X.

Salades toutes composées d'herbes veneriques (l. V, ch. XXVIII).

Eruce. — C'est la *roquette* (latin *eruca*), appelée *eruque*

1. *Promptuaire des medecines simples en rithme joieuse*, par Thibault Lespleigney. Nouvelle édition par le Dr Paul Dorveaux, Paris, H. Welter, 1899, p. 20.

dans l'*Antidotaire Nicolas*[1] et *erue* dans le *Livre des simples medecines*[2]. D'après Mérat et De Lens, cette plante « croît naturellement dans nos provinces méridionales. La plupart des poètes anciens lui ont fait une réputation d'aphrodisiaque par excellence; et le vers de Columelle :

Excitet ut Veneri tardos eruca maritos,

est en quelque sorte devenu proverbe, sans que cette propriété soit très exactement prouvée. C'est une plante stimulante, dont les feuilles ont une odeur forte étant froissées, d'une saveur âcre et piquante : aussi était-elle employée comme condiment en Italie, dès le temps de Pline, et son nom dérive, dit-on, de cette saveur, *quod erodat*[3] ». Nicolas Lemery opine dans le même sens : « *Eruca*, dit-il, *ab erodere*, ronger, parce que cette plante a un goût âcre et piquant[4]. »

« On mange les jeunes feuilles de la roquette en salade », disent Vilmorin-Andrieux et Cie[5].

Targon. — C'est l'estragon. « Targon, que les jardiniers nomment estargon », dit Charles Estienne[6]. On lit dans la traduction de Matthioli par Du Pinet : « Le targon, qui est aussi appellé serpentine, est bien différent des autres [serpentines]. On le mange en salade, et le met on pour donner goust aux sausses[7]. »

1. L'*Antidotaire Nicolas : deux traductions françaises de l'Antidotarium Nicolai*, publ. par le Dr P. Dorveaux, Paris, H. Welter, 1896, p. 9 et 61.

2. *Le livre des simples medecines, traduction française du Circa instans de Platearius*, publ. par le Dr P. Dorveaux, Paris, 1913, p. 77, 88 et 213.

3. Mérat et De Lens, *Dictionnaire universel de matière médicale*, t. I, p. 662, Paris, 1829.

4. Lemery, *Dictionnaire universel des drogues simples*, 3e édition, p. 343, Paris, 1733.

5. Vilmorin-Andrieux et Cie, *Les plantes potagères*, 3e édition, p. 651, Paris, 1904.

6. *L'agriculture et maison rustique*, par Charles Estienne, Paris, Jacques du Puis, 1564, fol. 43 re.

7. *Les commentaires de Matthioli sur Dioscoride*, traduits par Antoine Du Pinet, Lyon, Gabriel Cotier, 1561, p. 211.

Pour Mérat et De Lens, « cette plante vivace, à tiges herbacées, dont le nom vient de la forme ondulée de la racine, comparée à un serpent ou dragon, est originaire de Sibérie et se cultive dans tous les jardins comme condiment. Son odeur forte, assez agréable et très pénétrante, la fait entrer dans beaucoup de ragoûts pour relever la saveur fade des viandes blanches, des herbes potagères ou des salades. On en aromatise le vinaigre; on en confit avec les cornichons, etc.[1]. »

Berle. — La berle est une plante aquatique de la famille des ombellifères, que Pline a appelée *laver* ou *sion* et dont il parle dans le chapitre XXII du livre XXII de son *Historia naturalis*. Antoine Du Pinet a traduit de la façon suivante le passage où il en est question : « Touchant la berle, elle vient de soy-mesme, et neantmoins elle est bonne à manger. Ceste herbe croist en l'eaue et a les fueilles plus larges, plus grasses et plus noires que le persil. Elle produit à force graine et a le goust du cresson alenoys...[2]. »

Bruyerin Champier dit que les paysans mangent la berle crue avec du sel et du vinaigre à la place du cresson de fontaine : « Rura pro sisymbrio, hoc est cressione aquatico, commanducant crudum, ex sale et aceto[3] ».

Pavot cornu. — C'est le μήκων κερατῖτις de Dioscoride et le *ceratitis* de Pline. Tous les médecins de l'antiquité en parlent et lui attribuent des vertus merveilleuses. Aucun ne fait allusion à son emploi comme aliment.

D'après Duchesne, « cette plante est vénéneuse[4] ». Baillon est du même avis : « Les *glaucium*, dit-il, sont certainement des poisons narcotiques, comme l'a constaté C. Worth sur lui-même; mais ces plantes ont des semences riches en huile presque dépourvue d'âcreté, laquelle peut

1. Mérat et De Lens, *loc. cit.*, t. I, p. 450.
2. *L'histoire du monde* de C. Pline, traduite par Antoine Du Pinet, t. II, p. 207, Lyon, 1562.
3. Bruyerinus Campegius, *De re cibaria libri XXII*, Lyon, Sebast. Honorat, 1560, p. 484.
4. Duchesne (E.-A.), *Répertoire des plantes utiles et des plantes vénéneuses du globe*, Paris, 1836, p. 182.

être employée pour les usages domestiques et médicaux[1]. » Il est possible qu'au temps de Rabelais on ait consommé la graine du pavot cornu. Pline dit que « la graine du pavot blanc servoit de dessert aux anciens, la faisant rostir, et la mangeant avec du miel. Les païsans aussi, après avoir doré leur pain d'un œuf battu, jettoyent sur la crouste de dessus, de graine de pavot[2] ».

Dr Dorveaux.

Nous avons vuidé le debat de Presthan, roy des Perses, et de sultan Solyman, empereur de Constantinople. Nous avons clos le passaige entre les Tartres et les Moscovites. Nous avons respondu à la requeste du Cheriph. Aussi avons nous à la devotion de Gudgots Rays. L'estat de Parme est expedié : aussi est celui de Maydenbourg, de la Mirandole, et de Afrique. Ainsi nomment les mortelz, ce que sus la mer Mediterranée nous appellons Aphrodisium. Tripoli a changé de maistre, par male garde (Prologue du *Quart Livre*).

Tel est le résumé des événements politiques que Rabelais a mis dans la bouche de Jupiter dans le Prologue du *Quart Livre*. A force d'être sommaire, il est un peu obscur et énigmatique, et malheureusement les commentaires ne sont pas de grand service. Personne, que je sache, n'a tenté jusqu'ici d'en faire une explication complète et sérieuse. Il y a donc lieu pour une nouvelle tentative.

Le premier événement ne présente aucune difficulté. En deux campagnes, de 1548 et 1549, Soliman le Magnifique avait défait les Perses et leur avait pris trente-deux villes. Mais « le débat », qui avait duré vingt-deux ans, n'était pas encore « vidé ». Quand le *Quart Livre* parut en janvier 1552, les nouvelles venaient d'arriver en Europe que le Sofi avait repris Erzeroum. Ce n'est en effet qu'au mois

1. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (Dechambre), article *Glaucium*, Paris, 1883.
2. Pline, *L'histoire du monde*, t. II, p. 99, Lyon, 1562.

de mai 1555, qu'on conclut une paix plus ou moins définitive.

On a rapporté la clôture du passage entre les Russes et les Tartares à la prise de Kazan, mais cet événement n'eut lieu qu'en 1552. Rabelais aurait visé plutôt la fondation de Sviyashk, environ trente kilomètres à l'ouest de Kazan. « En 1551, dit Sdoviov, dans son Histoire de Russie, on fonda la ville forte de Sviyashk, d'où les Russes commencèrent à dévaster les frontières de Kazan. » C'était en 1548 qu'Ivan le Terrible avait résolu de subjuguer les Tartares et, depuis cette année, il avait entrepris plusieurs expéditions contre eux[1]. On peut objecter que la fondation de Sviyashk n'était rien moins qu' « une clôture de passage ». Mais Rabelais pouvait très bien ignorer la vraie signification de cet événement.

On ne saurait dire ce qu'est précisément la requête du shérif de Maroc (dont il est évidemment question) à laquelle Jupiter aurait répondu. Mais il est constant qu'à ce moment il y avait une entente plus ou moins cordiale entre le shérif et la France. Le 15 mars 1550, Simon Renard, ambassadeur de l'empereur à Paris, écrit à son maître que les Français ont l'espoir que le shérif entreprendra encore quelque chose contre l'Espagne (*Calendar of State Papers, Spanish*, X, 46, et cf. une lettre du 24 mai 1550). Le 10 septembre, Sir John Masone, ambassadeur d'Angleterre à Paris, écrit au conseil d'Edward VI que « le shérif a tenté de surprendre Oran, mais, ayant été mis en fuite par Don Bernardino de Mendoza, il est parti pour Alger en espérant y réussir mieux » (*State Papers, Foreign, Edward VI*, p. 55). Le 13 décembre 1550, d'Aramon écrit de Constantinople à Henri II que « V. M. tient practique avec le shérif de Maroque » (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, II, 193).

En Gudgots Rays, les commentateurs s'accordent avec raison à reconnaître le corsaire turc Dragut Raïs (voir

1. Je dois ce renseignement à l'obligeance de mon collègue, M. A. P. Gondy, lecteur de russe à l'Université de Cambridge.

Brantôme, *Œuvres*, éd. Lalanne, II, 48-58; S. Lane-Poole, *The Barbary corsairs*, 1840, c. XII). Il est possible que Rabelais ait transformé son nom en Gudgots avec intention, mais il faut noter que Jean de Morvilliers, ambassadeur d'Henri II à Venise, l'appelle successivement Gargout, Gorgout et Drogout (Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, II, 94-98). C'est dans une dépêche du 12 mars 1550 qu'il annonce la prise d'Afrique par ce corsaire, dont le vrai non turc était Jhaghud, nom qui est porté par un vaisseau turc d'aujourd'hui.

Le 3 novembre, Maydenbourg, ici Magdebourg, après un siège de plus d'un an, capitula, et six jours plus tard Maurice de Saxe entra dans la ville. Il représenta cet événement à Charles V comme un triomphe pour les armes impériales, mais il avait depuis longtemps tenu des négociations secrètes avec Henri II, et la ville devait lui servir comme base d'opérations.

Le cas de Parme et de La Mirandole présente plus de difficulté. Le 20 avril 1552, Jules III donna ordre à Ferrante Gonzaga de cesser les hostilités dans le duché de Parme et le comté de La Mirandole et, le 29 avril, il signa une suspension d'armes entre le Saint-Siège et la France (L. Romier, *Les origines politiques des guerres de religion*, I, 289-290). Mais la vraie « expédition de l'état » de Parme et de La Mirandole n'eut lieu qu'après la publication du *Quart Livre*. Peut-être Rabelais vise-t-il l'arrivée du légat papal à Fontainebleau, le 28 novembre 1551 (*ibid.*, p. 285). Peut-être avait-il connaissance de l'intention du roi de négocier avec Jules III. « Le 10 décembre, dit M. Romier, Henri II écrivit au cardinal de Tournon et l'avertit de se tenir prêt à partir pour Rome » (*ibid.*, p. 287).

Le nom d'Afrique donné par les chrétiens à la ville de Mahédias ou Mehédia atteste son importance (voir V. Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, I, 131-144; C. Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, II, 176-178; Cagnat et Saladin, *Voyage en Tunisie*, 41-45, avec une illustration). Elle fut reprise par l'amiral de Charles V, André Doria, le 8 septembre

1550. En l'identifiant avec l'ancien Aphrodisium, Rabelais se trompe. L'Aphrodisium de Ptolémée (III, 3, 1), qui est le seul auteur qui le mentionne, était situé à environ cinquante kilomètres au nord de Sousse et à huit kilomètres de la mer. Les ruines qui en marquent le site s'appellent aujourd'hui Henchir-Sidi Khalifa, mais autrefois Henchir-Phradise, nom dans lequel est probablement conservé celui d'Aphrodisium (Guérin, *op. cit.*, 313-315; Tissot, *op. cit.*, 163).

Le sultan Soliman se fâcha de cette prise et, aussitôt rentré de son expédition contre le Sofi, fit des préparatifs de guerre contre l'empereur. Le 14 août 1551, il s'empara de Tripoli sur les chevaliers de Saint-Jean. Or, il advint que M. d'Aramon venait de rejoindre la flotte ottomane et qu'il avait conseillé au gouverneur de rendre la place. « On accusait le roi de France d'avoir trahi la Chrétienté, et Henri II, très ému, demanda des explications à son ambassadeur. » Il en fournit, mais le scandale dura même après que le Grand Maître et le Conseil des chevaliers l'eurent complètement disculpé (17 novembre 1550) (Ribier, *op. cit.*, 309-310; Charrière, *op. cit.*, II, 154-162; Romier, *op. cit.*, I, 270). Ainsi Rabelais tient à constater que c'est par la « male garde » des défenseurs que Tripoli a « changé de maître ». C'était sa manière de disculper la politique française au moment où il faisait de son mieux pour cultiver la bonne opinion de Henri II, afin de mettre son *Quart Livre* sous sa protection. Car notez que Rabelais dans ce bref résumé fait œuvre plutôt de patriote que d'historien. Il se plait à énumérer les succès récents de la politique française. Il n'y avait que « le débat » entre les Russes et les Tartares qui y fût étranger. Tous les autres événements, sauf la prise d'Afrique par Charles V, étaient portés au crédit de la France. Soliman était son allié et Dragut Raïs était un vassal de Soliman. Maurice de Saxe était sur le point de trahir l'empereur et Henri II « tenait practique » avec le shérif de Maroc.

A. T.

COMPTES-RENDUS

Musée national du Louvre. Catalogue de la collection Arconati-Visconti. Paris, 1917. In-16, 48 pl.

Le musée du Louvre, si longtemps privé de catalogues dignes de ce nom, s'enrichit périodiquement, à défaut d'un catalogue général, d'excellents livrets partiels, abondamment pourvus d'illustrations, et rédigés avec toutes les précisions biographiques, historiques, bibliographiques qu'on est en droit de leur demander. Le dernier venu, qui décrit la généreuse donation de peintures, dessins, sculptures et objets d'art, faite le 17 mars 1914 à notre grand musée national par Mme la marquise Arconati-Visconti, est rédigé par MM. Leprieur, Michel, Migeon et Marquet de Vasselot. On y retrouve, soigneusement décrites, les merveilles du moyen âge et de la Renaissance qui faisaient un décor incomparable de cet hôtel de la rue Barbet de Jouy, courtois cénacle, dans des temps plus paisibles, des lettres et des arts français. Citons pour le XVIe siècle (français) : nos 12 à 14. Portraits peints de Lansac (Louis de Saint-Gelais), de Villeroy, de Charles IX. — 16. Un beau crayon par Lagneau (collection Fillon) représentant le ligueur Acarie. — 35. Un écusson porté par deux angelots, pierre, provenant de la chapelle de Pagny. — 38. Un charmant buste de fille, marbre, de la suite de l'atelier de Germain Pilon. — 39. Un buste de jeune fille en terre cuite polychromée, attribuable au sculpteur comtois Claude Luliez. La série de bois est particulièrement riche : no 49. Bahut attribué à Hugues Sambin, art bourguignon. — 50. Dressoir, art lyonnais. — 52. Armoire à deux corps, à sujets de l'Ancien Testament et de la Fable, art de l'Ile-de-France, comme les trois autres armoires 53, 54, 55. — 56. Devant de coffre, art d'Auvergne. — 60. Porte Henri II de l'hôtel de Jean d'Alibert à Orléans. — 61. Porte du château d'Urfé (Loire). — 65 et 66. Panneaux décorés de la salamandre et de l'F de François Ier. Dans les bronzes, on remarque : 103. Petit modèle de canon aux armes de France. —

104. Médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. — 106. Médaillon du chancelier de Birague. Dans les fers : 114, 115, 116. Targettes en fer forgé aux armes royales ou décorées de trophées, d'écus, de grotesques. Enfin, dans l'argenterie une pièce de haute rareté : 124. Aiguière d'argent en partie doré, provenant de la collection du baron Pichon, que M. Marquet de Vasselot, date, par les poinçons, des années 1580 à 1581, et que l'on pourrait à première vue croire plus récente.

Henri Clouzot.

A. Renaudet. *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517).* Paris, Champion, 1916. In-8°, xlviii-789 pages.

Le beau livre qui a valu à M. Renaudet le grade de docteur avec la mention très honorable donne plus que ne promet le titre[1] : si l'auteur a réussi à renfermer son exposé dans le cadre de Paris (et encore a-t-il été contraint de jeter les yeux sur les diocèses de Sens, de Bourges, sur les Flandres, la vallée du Rhin), il ne l'a pas restreint au laps de temps, un quart de siècle environ, qui correspond à peu près aux premières guerres d'Italie. M. Renaudet est trop modeste. En réalité, ce qu'il nous offre est un tableau du mouvement intellectuel, religieux et moral, pendant tout le cours du xve siècle et les seize premières années du xvie, plus largement tracé pour la période antérieure à 1494, plus minutieux, plus fouillé pour la fin du règne de Charles VIII, le règne de Louis XII et les débuts de celui de François Ier, mais également solide et approfondi dans toutes ses parties.

Ce qui frappe d'abord dans ce travail considérable, c'est l'am-

1. Le titre est d'ailleurs ce qu'il y a peut-être de plus critiquable dans le livre : outre que l'année 1517 n'est pas une date particulièrement notable dans les guerres d'Italie, le terme de préréforme manque de clarté. S'agit-il d'un mouvement précédant la Réforme ou la déterminant? Antériorité, causalité? Cela reste obscur. Et pour en finir avec ces petites chicanes, j'avoue que je n'aime pas beaucoup le procédé qui consiste à remplacer par des chiffres renvoyant à la bibliographie initiale les titres d'ouvrages utilisés ou cités. Il se peut qu'il présente certains avantages, qu'il permette typographiquement de gagner de la place, mais il est bien mal commode pour le lecteur.

pleur des recherches dont témoigne l'abondante bibliographie placée en tête[1] : M. Renaudet a exploré non seulement les dépôts de Paris, mais il a fait de fructueuses découvertes à Rome et à Florence (où la correspondance des agents florentins lui a fourni de nouveaux détails au sujet du concile de Pise-Milan, 1511-1512), à Schlesttadt, à Bâle. Éditions de scolastiques ou d'humanistes, recueils de textes publiés, ouvrages, il n'a à peu près rien négligé : tout a été vérifié, contrôlé. Les éléments dont il s'est servi pour établir son exposé ont été passés au crible de la critique la plus méticuleuse, rien n'est avancé sans preuve ; il n'est peut-être pas de membre de phrase qui ne soit étayé d'un fait dûment constaté, d'un texte correctement interprété.

La même probité apparaît dans l'exposé lui-même. M. Renaudet a distribué la masse énorme de matériaux qu'il a recueillie en trois grandes parties, suivant une division fondée à la fois sur la chronologie et sur la nature même des faits. La première, intitulée les Éléments de réforme en 1494, décrit, en même temps que les cadres de la vie intellectuelle (université, collèges, couvents), l'évolution des doctrines dans le cours du xve siècle, le développement de la scolastique, avec la victoire de l'ockamisme et du nominalisme, la réaction mystique qui se propage à partir des Pays-Bas, l'apparition et les progrès de l'humanisme, littéraire et philosophique sous l'influence et avec le concours des Italiens. Les tentatives de réforme dans l'église gallicane profondément déchirée et désorganisée et dans une partie du clergé régulier s'esquissent au cours du règne de Charles VIII. La commission de Tours (novembre 1493) étale les maux, indique quelques remèdes ; on voit quelles forces vont s'unir pour collaborer à la réforme, mais aussi quels obstacles, et dressés par qui, moines, scolastiques, gallicans, parlementaires ou séculiers, cette réforme rencontrera. Cette première partie, où l'auteur

1. Cette bibliographie suggère peu d'observations. Je ne vois guère à citer au point de vue général que l'ouvrage de l'abbé Humbert, *Les origines de la théologie moderne*, Paris, 1911 ; — au n° 408, il faudrait ajouter la même étude de M. Delaruelle sur Bérault, publiée, revue et augmentée dans le musée belge n° 8, 1909 ; — de même au n° 449, M. de Nolhac a publié sur Érasme en Italie, dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1896, un article qui ne fait pas double emploi avec la publication indiquée.

ne veut voir qu'une introduction, pourrait à elle seule, par son ampleur (elle occupe environ le tiers de la thèse), constituer un ouvrage particulier.

M. Renaudet, ayant ainsi décrit le milieu intellectuel et indiqué les principales directions dans lesquelles s'engagent les esprits, entre alors dans le vif de son sujet : les seconde et troisième parties sont consacrées à la préréforme et à l'humanisme de 1494 à 1504, de 1504 à 1517. En réalité, il a fractionné son exposé en tranches plus réduites, chronologiquement : 1494-1498; 1498-1504; 1504-1510; 1510-1517, et dans chacune de ces subdivisions il a distingué ce qui a trait aux réformateurs et aux réformes de ce qui a trait aux doctrines. Une analyse de ces deux parties nous entraînerait trop loin : qu'il nous suffise de relever l'extraordinaire richesse de renseignements de tout ordre que l'auteur a su rassembler et grouper : faits d'ordre politique ou religieux, doctrines, éditions, biographies de moines, d'humanistes, Standonk, Lefèvre, Érasme, etc. Il se meut avec aisance à travers ce monde de moines, de docteurs, d'humanistes, précisant leur œuvre, fixant leur caractère, déterminant avec précision leur influence. Tout au plus, pourrait-on reprocher à M. Renaudet que, par excès de scrupules, il se soit par trop asservi à un ordre chronologique strict, qu'il ait par suite un peu trop morcelé et comme haché menu son exposé : d'où une impression, je ne dis pas de confusion, mais de diffusion, d'exubérance qui ne laisse pas d'être parfois pénible. Il semble qu'en l'intérieur des subdivisions adoptées il aurait été possible, sans que la chronologie en souffrît et sans que la réalité des choses en fût affectée, de grouper les faits ou les détails biographiques par masses un peu plus compactes : pourquoi, par exemple, ne pas exposer en une seule fois ce qui concerne le divorce de Louis XII, pages 292, 293, 300, ou même le procès de Standonk contre Briçonnet, pages 294, 300, 302 ? De même, semble-t-il, les figures de certains réformateurs ou de certains humanistes, je ne parle pas seulement d'hommes de seconde plan, mais encore d'Érasme et de Lefèvre, auraient, je crois, gagné en relief, sans perdre beaucoup en vérité, à être plus ramassées. Il est vrai qu'une table très complète permet au lecteur de se retrouver aisément dans cet exposé si fragmenté et si abondant.

Ajoutons enfin que la forme est constamment d'une tenue à laquelle on n'est pas toujours habitué dans les thèses d'histoire.

Le style est simple et précis ; M. Renaudet trouve des formules frappantes pour résumer les résultats de ses recherches. Il a aussi prouvé qu'il était capable de dominer une matière extrêmement abondante, qu'à l'esprit d'analyse poussée jusque dans le plus minutieux détail il savait joindre l'effort de synthèse et les vues d'ensemble. Ce sont ces qualités qui font de son livre certainement un des plus solides, des plus nouveaux et des plus remarquables qui aient paru sur cette époque dans ces dernières années[1].

V.-L. Bourrilly.

A. Renaudet. *Les sources de l'histoire de France aux Archives d'État de Florence des guerres d'Italie à la Révolution (1494-1789).* Paris, Rieder et Champion, 1916. In-8°, xi-276 pages.

Sous les auspices de la Société d'histoire moderne et de l'Institut français de Florence, M. Renaudet a établi un inventaire méthodique et sommaire des sources de l'histoire de France aux Archives d'État de Florence pour la période qui s'étend des guerres d'Italie à la Révolution. C'est le début d'une série d'inventaires analogues ; il pourra servir de modèle. Après avoir, dans une introduction substantielle et claire, fait l'historique de la formation de l'*Archivio di Stato* de Florence et décrit sommairement les différents fonds qui le constituent, M. Renaudet expose le résultat de ses recherches suivant un plan à la fois chronologique et méthodique. Il a découpé les trois siècles compris entre 1494 et 1789 en plusieurs périodes formant autant de sections, dans l'intérieur desquelles il a présenté son inventaire par fonds d'archives et par ordre chronologique. De ces sections, les trois premières seulement (fin de la période républicaine, 1494-1530 ; principat des Médicis, 1530-1559; 1559-1610), correspondant à peu près à la moitié de l'ouvrage, intéressent plus particulièrement notre *Revue*. On y

1. La correction matérielle est à peu près irréprochable, la même probité et le même scrupule partout. Cependant, p. 185 au lieu de Sixte IV, lire Pie II; p. 350, au lieu de Sixte IV, lire Paul II; p. 519, lire Fernand d'Aragon (au lieu d'Alphonse); p. 660, n° 5, le poème de Valerand de Varennes relatif à Jeanne d'Arc a été réimprimé par Prarond. On voit que c'est bien peu de choses.

trouvera la mention d'une foule de renseignements soigneusement classés et par suite facile à retrouver qui prouvent l'extraordinaire richesse de l'*Archivio* florentin. On ne saurait désirer un guide plus commode et plus sûr, et M. Renaudet nous a fourni un excellent instrument de travail dont l'utilité lui vaudra les remerciements de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du XVIe siècle[1].

V.-L. Bourrilly.

L.-H. Labande. *Correspondance de Joachim de Matignon, lieutenant général du roi en Normandie (1516-1548).* Paris et Monaco, Picard, 1914. In-4°, LXII-215 pages.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du prince de Monaco, M. Labande a eu l'excellente pensée de compléter, par avance, la publication qu'il prépare de la correspondance du maréchal de Matignon, en mettant au jour la correspondance de Joachim de Matignon, oncle du maréchal, tous documents conservés en originaux ou en copies aux archives du palais de Monaco.

La famille des seigneurs de Goyon, attachée d'abord à la fortune des seigneurs de Bretagne, fut transplantée en Normandie au début du XVe siècle par suite de l'acquisition par mariage de l'un de ses membres de la seigneurie de Torigni : le nom patronymique de Goyon fit place à celui de Matignon. Guy de Matignon eut de sa femme, Péronne de Jencourt, deux fils, Joachim et Jacques. Ce dernier, qui épousa Anne de Silly, eut une carrière particulièrement brillante : François Ier le récompensa d'avoir le premier dénoncé la conspiration du connétable de Bourbon. Mais il mourut jeune, probablement en juillet 1537. L'aîné des deux frères, Joachim, né vers 1495 ou 1496, fut d'abord lieutenant à la compagnie de Guy XVI, comte de Laval, puis à celle de François de Montmorency; il eut à son tour le com-

1. Chemin faisant, à propos des documents qu'il inventorie, M. Renaudet renvoie pour ceux d'entr'eux qui ont été publiés aux recueils qui les renferment; ajouter aux recueils cités les *Notes sur les actes de François Ier* de P.-M. Perret, Paris, 1888, où sont reproduites ou analysées plusieurs lettres écrites par François Ier durant le siège de Pavie, Renaudet, p. 62, 68. — P. 70, et partout où est rappelée la 1re division de la section II, lire 1er novembre 1535, mort de François (et non Maximilien) Sforza.

mandement d'une compagnie. Apparenté à Claude d'Annebault, inféodé à un prince du sang, François de Bourbon, comte de Saint-Pol et duc d'Estouteville, toute son activité à partir du milieu de 1536 se déroula en Normandie : à part quelques brèves interruptions, notamment entre 1540 ou 1541 et 1543, il fut lieutenant général du roi dans cette province en l'absence des titulaires, successivement le dauphin, Chabot de Brion, François de Bourbon, d'Annebault. A ce titre, il eut un rôle particulièrement important lors de la guerre maritime avec l'Angleterre en 1545 et 1546. Il mourut le 9 octobre 1549. Il reste fort peu de chose de la correspondance de Joachim de Matignon. Seulement trois lettres signées de lui ont été retrouvées, mais le nombre de lettres à lui adressées est relativement considérable. M. Labande n'a pas publié moins de 228 documents, dont quarante et une lettres de François Ier, vingt et une de François, cardinal de Tournon, autant de Livio Crotto, trente-neuf de Guy de Laval, dix-sept de François de Bourbon, duc d'Estouteville, autant de Jacqueline d'Estouteville, seize d'Adrienne d'Estouteville, trois de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, etc. Chacune de ces lettres a été soigneusement classée à sa date[1] et accompagnée de notes relatives aux noms cités et aux affaires mentionnées. Dans une longue introduction, l'éditeur a donné une biographie détaillée du personnage et montré ce qui fait l'intérêt particulier de la correspondance qu'il mettait au jour. Une quadruple table facilite les recherches. C'est une source très précieuse et jusqu'à ce jour à peu près complètement ignorée pour l'histoire du règne de François Ier, plus particulièrement des dernières années. Il faut remercier M. Labande de l'avoir fait connaître et le féliciter des soins qu'il a mis à si bien l'aménager.

V.-L. Bourrilly.

1. P. xix, n. 4, et lettre n° XLV, la lettre de Marguerite d'Angoulême datée du 12 décembre que M. Labande place à l'année 1528 et qu'il aurait, dit-il, « placée plus facilement à l'année 1529 » doit être effectivement de 1529 : la grossesse à laquelle il est fait allusion est celle qui se termina par la naissance du petit prince Jean vers le milieu de 1530, voir les *Lettres inédites de Marguerite*, éd. Génin, p. 243, 245, 249, 261. — P. xvii, le mariage de Jacques de Matignon est daté du 22 février 1528 et p. 32, n. 3, du 22 février 1529. — P. 34, n. 2, lire 4 août pour le départ de François Ier de Lyon.

H. Courteault. *Le dossier Naples des archives Nicolay. Documents pour servir à l'histoire de l'occupation française du royaume de Naples sous Louis XII* (extrait de l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France, 1915). In-8°, 130 pages.

Dans son étude sur *Etienne de Vesc*, M. de Boislisle avait, il y a quelques années déjà, insisté sur l'importance du dossier *Naples* conservé dans les archives Nicolay et il avait imprimé quelques-unes des pièces qu'il renferme dans le tome I des pièces justificatives de son *Histoire de la maison de Nicolay*. Mais ce volume, tiré à petit nombre, était difficilement accessible. Aussi M. H. Courteault a-t-il eu l'heureuse idée de publier in-extenso tout le dossier et de le mettre à la portée de ceux qu'intéresse l'histoire de Louis XII et des guerres d'Italie. Sa publication comporte près d'une centaine de documents, exactement quatre-vingt-neuf : ce sont pour la plupart des lettres adressées à Jean Nicolay, chancelier de Naples, entre octobre 1501 et juillet 1503, surtout en 1503 : on y trouvera notamment une cinquantaine de lettres de Louis XII, treize lettres du cardinal Georges d'Amboise, une d'Alexandre VI, une du cardinal de la Rovère, le futur Jules II, une de Prégent de Bidoulx, etc. Les textes ont été soigneusement collationnés sur les originaux, même pour les documents antérieurement publiés par M. de Boislisle, classés suivant un ordre chronologique strict et accompagnés d'une annotation abondante et précise. On trouvera dans ce *Carteggio* une foule de renseignements précieux sur les fautes commises par l'administration française pendant l'occupation du royaume de Naples, la distribution inconsidérée des charges, la lésinerie du roi, la politique intéressée de Georges d'Amboise, les tripotages d'Yves d'Aligre, de Bégars de la Londe, l'insuffisance de la plupart des chefs, toutes tares qui font valoir par contraste l'honnêteté et l'activité du chancelier de Naples, Jean Nicolay. L'édition de M. Courteault apporte une contribution de tout premier ordre à l'établissement de l'histoire de la conquête du royaume de Naples, histoire que le savant archiviste nous annonce comme devant constituer la majeure partie du tome I (en préparation) de l'*Histoire de la maison de Nicolay*. Un index des noms cités aurait été utile.

V.-L. Bourrilly.

Histoire générale de Paris. Artistes parisiens des XVIe et XVIIe siècles, donations, contrats de mariages, testaments, inventaires, etc..., publiés et annotés par Jules Guiffrey. Paris, 1915. In-fol. de xviii-381 p.

Les érudits, qu'inquiétait l'annonce prématurée de la disparition de la fameuse « Collection verte », poursuivie depuis plus d'un demi-siècle par le service des travaux historiques de la ville de Paris, se réjouiront de cette magistrale contribution apportée à l'histoire des artistes parisiens. Les fervents du xvie siècle y trouveront des matériaux de première main, tirés des insinuations du Châtelet de Paris, des Archives nationales et d'autres fonds, et publiés avec la clarté et la méthode qui distinguent les travaux de Jules Guiffrey. Nous n'insisterons pas sur les documents renfermés dans ce répertoire magistral, pourvu d'un excellent index, et dont l'ample moisson vient s'ajouter au *Dictionnaire critique* de Jal et aux deux volumes d'*Actes notariés* publiés par MM. Coyecque et Tuetey. Cueillons seulement au hasard, pour la période qui nous intéresse, les noms des peintres Genten Bourdonnois (1567), Jean Rabel (1577), Laurent Vouet (1583), Pierre Gourdelle (1585), Henri Lerambert (1588), Benjamin Foullon (1597); des sculpteurs Jean-François Rustici (1544), Jean Goujon, Germain Pilon; des architectes Chambiges, D. de Cortonne, Métereau, Bullant, de Brosse, P. Lescot et Philibert de l'Orme. De nombreux contrats jettent un jour tout nouveau sur les tapissiers de haute lisse, les fondeurs en sable, les graveurs en taille-douce, les graveurs de sceaux, de monnaies et de pierres fines, les peintres verriers, les brodeurs, les doreurs, les menuisiers en ébène, les patenôtriers en émail et les jardiniers.

Henri Clouzot.

CHRONIQUES

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

Le portrait de Rabelais de Guy Patin. — Guy Patin possédait un portrait de Rabelais auquel il tenait fort puisqu'il en avait refusé vingt pistoles. Il le mentionne au nombre des effigies illustres qui décoraient sa chambre le jour où, ayant été nommé doyen de la Faculté, il traita ses collègues dans un festin de bienvenue (1er décembre 1650). « Trente-six de mes collègues firent grande chère... Je les traitai dans ma chambre, où par-dessus la tapisserie se voyaient curieusement les tableaux d'Erasme, des deux Scaliger père et fils... Il y avait encore trois autres portraits d'excellents hommes, de feu M. de Sales, évêque de Genève, M. l'évêque Bellay, mon bon ami, Justus Lipsius, et enfin de *François Rabelais duquel autrefois on m'a voulu donner vingt pistoles*. Que dites-vous de cet assemblage? »

Ce portrait, signalé par Leroy et Bernier, provenait des Miron. Après la mort de Guy Patin il passa à Baluze et disparut. Cf. H. Clouzot, *Les portraits de Rabelais* (*Gaz. Beaux-arts*, 1908, p. 122.

Rabelais et Hoche. — Un de nos confrères, lieutenant d'infanterie, nous envoie du front l'extrait suivant, cueilli dans l'*Armée nouvelle* de Jean Jaurès (éd. de 1915, p. 317-319) : « Hoche, persécuté, méconnu, emprisonné, cherche dans l'étude de hautaines consolations. Et quels sont les livres qu'il demande à ses geôliers? Sénèque, Montaigne, Rabelais... Il ne s'arrête pas à Sénèque; Montaigne ne lui suffit pas; il va à Rabelais. » C'est Gambetta qui parle ainsi dans un discours sur Hoche, qui est vraiment admirable...

« Ce qui manquait à Montaigne, ce que Hoche y chercha en vain, ce n'est pas l'au delà chrétien et mystique, dont Hoche ne se souciait point, mais l'au delà humain, l'au delà révolutionnaire. Or, c'est cette magnifique espérance humaine, cette foi admirable en la science, en la raison, en la liberté qui pal-

pite dans Rabelais. Il a entrevu les jours lointains où les hommes, après d'innombrables épreuves, vivront dans la lumière et dans la douceur, dans la noble politesse d'esprit et de manières qui convient entre égaux. Il a magnifié la conquête des mers par la voile toujours plus hardie des navires ailés. Il a pressenti, il a annoncé la conquête de l'espace supérieur et la montée de l'homme vers les étoiles. Et s'il écarte du lit des mourants, en une des pages les plus audacieuses de son livre, l'importunité des noirs oiseaux rapaces, il éclaire la mort de l'homme qui va finir d'une incomparable sérénité Une lumière intérieure d'espérance humaine monte aux yeux qui vont s'éteindre, comme si l'esprit qui défaille confiait sa lueur à l'universelle clarté de l'esprit qui ne défaillira pas.

« Tandis que Montaigne, n'osant pas plus interroger l'avenir des hommes que le sien propre, « se laissait tomber dans la mort, stupidement et sans pensée, comme en une profondeur muette, pleine d'insipidité et d'indolence », Rabelais, sans paraître scruter le problème et descendre dans l'abîme, l'éclairait jusqu'en son fond par un invincible rayonnement d'espoir et de pensée. C'est pourquoi Hoche, menacé de mort et de la mort la plus inique, demandait à Rabelais de l'aider à mourir dans la grande espérance, sans maudire la vie si déconcertante et les hommes si insensés. Il avait démêlé le vrai sens du maître. Il en avait reconnu la force. Les hommes mêlés à la grande action reçoivent de la vie des lumières pénétrantes sur les grandes œuvres de l'esprit où circule une vie secrète. Toutes les forces de l'esprit humain et de l'action humaine se rejoignent, se complètent, s'interprètent les unes les autres. »

— Dans le *Temps* du 15 mars 1917, a paru un article plein d'humour de notre confrère M. Gabriel Alphaud intitulé : *La vie en province. Les inquiétudes et le repentir de Gargantua.*

« C'était à l'aurore de la renaissance sportive. Des bruits de guerre couraient sur l'Europe. Des premiers stades d'entraînement sortaient des appels à une éducation plus virile de la race française, auxquels se mêlaient déjà des imprécations contre les plaisirs immodérés de la table. « L'embonpoint voilà l'ennemi », se disait-on. Afin de rendre plus frappant l'apophtegme, une de nos vieilles villes universitaires de province mit à profit les fêtes de la mi-carême, pour reconstituer, à la façon des soties et allégories du moyen âge, un amusant

spectacle. Devant Gargantua, repu de bâfreries et de libations, apparaissaient les trois fameux cuisiniers de Grandgousier et de Gargamelle, les parents de Gargantua. D'un triple et triste aveu, Frippesaulce Hoschepot et Pileverjus annonçaient que, par suite de « maulx divers emmi lesquels la guerre » qui engendre « destruction et disette », l'humanité, non plus par les lois religieuses instauratrices de carêmes réduits, mais par les lois naturelles « aultrement sainctes », était contrainte à un long régime d'abstinences et de privations. Gargantua s'alarmait de la déclaration jusqu'à s'en évanouir : il reprenait ses sens lorsqu'on lui précisait qu'abstinence volontaire ne signifiait point famine, que le nécessaire ne manquerait jamais, que le superflu seul serait banni. Comme intermède, les étudiants avaient reconstitué la farce joyeuse de Nicolas de la Chesnaye, jouée pour la première fois à Paris en 1507, et où Gourmandise, Friandise, Bonne Compagnie, Passe-Temps ont par semaine des invitations limitées chez Déjeuner et Dîner, mais où Banquet est proscrit; à ce point proscrit qu'il est finalement condamné pour récidive à être exécuté et pendu par Diète. La fête se continuait par un divertissement imité des défilés-ballets de Molière, où l'on représentait le corps médical revenu aux deux pratiques de jadis « la saignée et la purgation »; où constatation était faite que la majorité des réclames pharmaceutiques visaient les excès de la nutrition et avaient pour but unique de combattre la gravelle, l'obésité, la goutte, bref toutes maladies de gens gavés, repus, se nourissant trop. Le repentir de Gargantua se manifestait alors publiquement. En manière d'apothéose, des figurants des deux sexes témoignaient du retour de l'âge d'or, des bornes de la vie reculées, d'une jeunesse à l'esthétique impeccable, d'une vieillesse savoureuse et verte, de toute la race relevée; pour la nation, d'une France riche de ses propres économies, abondamment pourvue des produits de son sol, vivant saine et joyeuse, sous le plus beau des climats.

« Certaines provinces françaises ont depuis quelques jours un fâcheux air de ressemblance avec le Gargantua de l'épisode. Elles gardent des inquiétudes exagérées, etc. »

Le culte de Pétrarque. — On lit dans le *Journal des Débats* du 11 août 1917 l'intéressante note suivante :

« Le plus beau monument élevé à la gloire de Pétrarque est

dû à un Américain, Daniel Willard Fiske, né à Ellisburg, en 1831, mais qui passa presque toute sa vie à Florence, et la consacra à réunir les œuvres de Pétrarque et de Dante, ainsi que tout ce qui fut imprimé ou gravé à leur sujet. Fiske, mort à Francfort-sur-le-Mein, en 1904, a légué ses collections à la bibliothèque de la Cornell University, avec une dotation d'un demi-million de dollars pour les accroître et en publier le catalogue. Une première édition de celui des pièces relatives à Pétrarque avait paru dès 1882 à Ithaque (États-Unis) : c'était un in-4° de 67 pages. La nouvelle, tout récemment mise au jour (Oxford, University Press, 1916), en comprend 547 sans compter la Préface où M. G. W. Harris fait l'histoire de la chasse à laquelle Fiske s'est livré pendant tant d'années avec passion, n'épargnant ni ses efforts, ni sa diplomatie, ni les voyages fatigants et coûteux. L'ouvrage offre une bibliographie complète, non seulement des œuvres du poète humaniste et de leurs diverses éditions, mais des innombrables traductions qui en furent faites dans toutes les langues de l'Europe, et de tous les écrits relatifs à Pétrarque : l'énumération de ces derniers remplit à elle seule 304 pages. Enfin, ce magnifique et pieux catalogue se termine par un appendice iconographique contenant le détail de tout ce que la collection possède des portraits de Pétrarque et de Laure, d'estampes destinées à illustrer le *De Remediis* et les *Triomphes*, de photographies, gravures, dessins et autres représentations de paysages, monuments, tableaux ayant trait à la vie et aux œuvres de Pétrarque. »

Qui constituera pareille collection sur Rabelais et en fera profiter le public érudit?

M. Alfred Capus et la Renaissance. — M. Alfred Capus, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Henri Poincaré, y est venu prendre séance le jeudi 28 juin 1917 et, dans son discours de réception, a prononcé cet éloquent éloge du XVIe siècle *scientifique* :

« Henri Poincaré se relie aux premiers maîtres qui, dès la Renaissance, créèrent la science moderne par des intuitions géniales qui n'étaient pas apparues depuis l'antiquité. Car le progrès n'est pas une illusion; mais ce qui en est une, c'est de croire à la continuité du progrès. La ligne en est souvent brisée, il peut être interrompu par des forces brutales endormies

dans l'histoire et qui se réveillent tout à coup; il est à la merci de monstres qu'on croyait enchaînés et que, soudain, un sombre enchantement délivre. Au XVIe siècle, la raison humaine, après des alternatives de renoncement et de recherche infructueuse du grand œuvre, retrouvait sa véritable école : la nature. Elle pressentait le triomphe que le XVIIe lui réservait. Ce siècle est tellement fameux par la littérature et par la politique qu'on ne songe pas assez à la place qu'il occupe dans l'histoire de la science. Il est le premier pour les sciences rationnelles, et notre XIXe, ce prodigieux inventeur, ne la lui dispute pas. Il suffit de ne pas oublier que le XVIIe siècle scientifique commence à Galilée et, par Descartes, Pascal et Fermat, s'étend jusqu'à Leibniz et Newton. Ce fut l'époque où l'esprit de l'homme osa, pour atteindre les lois naturelles, un bond qu'on ne lui croyait pas permis et qu'il n'a pas dépassé. Les vues du grand physicien florentin n'ont été démenties par aucune autre expérience, et toute la méthode expérimentale en est, au contraire, sortie; l'analyse infinitésimale est l'instrument des conquêtes scientifiques modernes; la loi de la gravitation n'a pas rencontré un astre rebelle et, en deux cents ans, la lune même n'a été en retard que d'une seconde sur la position que lui assigne le calcul. C'est évidemment le minimum de la désobéissance ».

Montluc et la guerre de tranchées. — D'un article du lieutenant-colonel de Castries, publié dans la *Revue des Deux Mondes :*

« Montluc devait exceller à remonter le moral d'une troupe. Sa verve gasconne lui faisait trouver de ces propos allègres et imprévus qui sont le meilleur réconfort du soldat. Dans les moments difficiles, il conseille au chef de ne pas faire voir un visage mélancolique et soucieux, mais de ragaillardir les soldats par une bonne parole. « Parlez souvent avec eux en quatre ou cinq paroles, leur disant : « Eh bien, mes amis, « n'avez-vous pas courage? Je tiens la victoire nôtre et la mort « de nos ennemis déjà pour assurée. » Que si, dans la tranchée ou dans le boyau, le coup au but bouleverse les terres et fait quelques victimes, expliquez à vos hommes qu'en face « l'en- « nemi se trouve en même peine que vous. »

Montluc, dans la guerre de mouvement, se montre un chef energique, intrépide, entraînant : il charge avec sa troupe

« de cul et de tête », cherchant toujours les lieux où se donnent les coups; les arquebusades lui passent au long des oreilles, cependant qu'il excite de la voix et du geste ses glorieux Gascons. Il n'en est pas moins vrai que la guerre de tranchées reste son fait, dans la défensive comme dans l'offensive; c'est dans la conduite des travaux, dans les mouvements d'approche, dans les actions par surprise, dans les escalades et enfin dans l'assaut qu'apparaissent dans leur plein jour ses qualités militaires. »

A propos de Calvin. — « Les succès littéraires ne sont-ils que l'effet du hasard? N'y a-t-il qu'injustice et incertitude dans les jugements des contemporains, et pareillement dans ceux de la postérité? Faut-il s'arrêter, en ces matières, à un scepticisme définitif? » Tels sont les problèmes que se pose notre confrère M. Paul Souday, dans le *Temps* du 3 septembre 1917, et qu'il essaye de résoudre par des exemples. « Essayons de voir clair. Il y a des succès passagers, qui ne se maintiennent point par la suite. Bon! Qu'en résulte-t-il? Que la mode varie, que le mauvais ou le petit goût change. Eh! tant mieux. Mais le bon goût subsiste, opère un tri, revise les jugements hâtifs. Et c'est fort bien fait... Il n'existe pas, dit-on, d'édition courante de l'*Institution chrétienne*. Pardon! Il n'en existe peut-être pas à vingt ou à quarante sols. Mais il en existe au moins deux, à notre connaissance, à des prix qui n'ont rien de prohibitif, et la plus récente, qui est une édition critique tout à fait remarquable, celle de M. Abel Lefranc, date de 1911. L'*Institution chrétienne* est assurément une œuvre presque aussi importante dans l'histoire de notre langue et de notre littérature que dans celle des religions; mais on ne peut prétendre que Calvin soit négligé. »

Dans le *Christianisme au XXe siècle*, des 19 avril et 23 août 1917 et suivants, plusieurs articles de M. Jacques Pannier : *La maison de Calvin à Noyon : quelques précisions*, où l'on trouvera des renseignements exacts sur l'histoire de la maison familiale du réformateur français, à laquelle les événements récents viennent de donner un intérêt tout particulier. Autre article sur un sujet voisin, dans la *Semaine littéraire de Genève* de M. Alexis François (7 avril 1917), qui contient de piquantes suggestions.

La bibliothèque de Jules Lemaitre. — La vente des livres

qui constituaient la bibliothèque de Jules Lemaître s'est achevée sur un total de 255,612 francs. Parmi les prix de la dernière vacation, citons, d'après le *Temps* du 25 juin 1917 :

L'*Imitatio Christi* (de 1470), 1,605 francs; les *Poèmes* de J. du Bellay (1568, riche reliure du XVIe siècle), 890 francs; la *Chronique de Commines* (1546, maroquin ancien), 400 francs; les quatre livres de la *Chronique* de Froissart (1518), 1,330 francs; la première édition de la *Chronique* de Joinville (1547), 500 francs; les *Œuvres* de Louise Labé (1556), 780 francs; les *Cent nouvelles nouvelles* (1520), 2,100 francs; le *Rommant de la Rose* (1531), 1,520 francs; l'*Heptameron* (1559, première édition complète), 630 francs; les *Œuvres* de Marot (1542), 720 francs; l'édition originale des deux premiers livres des *Essais* de Montaigne (1580, un des deux exemplaires connus sous couverture parchemin du temps), 5,000 francs; la dernière édition des *Essais* donnée par Montaigne (1588, veau ancien), 3,000 francs; le *Tiers livre* et le *Quart livre* de Rabelais (1552), 2,000 francs; la première édition collective des *Quatre livres* de Rabelais (1553), 1,730 francs; les *Amours* de Ronsard (édition originale, 1552), 1,800 francs; les *Œuvres* de Ronsard (1567, seconde édition originale collective), 5,150 francs; les *Œuvres* de Villon (1553), 2,200 francs; édition originale des six premières *Satires* de Boileau (1666, veau ancien), 1,060 francs; *Histoire des variations des églises protestantes* de Bossuet en maroquin ancien aux armes du duc Albert de Luynes), 3,600 francs; *Réponse aux maximes des saints* par Bossuet (aux armes de l'auteur avec correction manuscrite de l'auteur), 1,555 francs.

Sur d'Aubigné. — M. Léon Houdaille, professeur de première au collège de Châtellerault, propose une correction au texte des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, Misères, vers 322 (p. 49 de l'édition Read) :

> Tout logis est exil; les villages champestres,
> Sans *portes* et planchers, sans *portes* et fenestres,
> Font une mine affreuse...

Notre correspondant suggère de lire sans *postes* et planchers. « La facture de cet auteur est souvent négligée, et la répétition de portes n'a pas trop lieu d'étonner de lui; cependant, le rapprochement de *portes* et de planchers, choses si différentes, paraît suspect; *portes et fenêtres* forment un groupe naturel; la

symétrie semble exiger que le mot qui précède « planchers » forme avec ce dernier mot un autre groupe naturel. On peut donc penser à *postes* qu'on trouve dans le lexique de Godefroy avec le sens de poutres. Les poutres et les planchers forment un ensemble aussi homogène que les portes et les fenêtres ; et à la place d'une répétition, effet de la négligence, on aurait une de ces allitérations si fréquentes chez d'Aubigné. » Nous croyons d'autant plus à la légitimité de cette correction que le mot *postes* se trouve dans Rabelais (t. II, p. 4) avec un sens analogue : « Adonc il [Pantagruel] trepigna tant des piedz qu'il rompit le bout de son berceau qui toutefois estoit d'une grosse poste de sept empans en quarré... »

Dans l'*Union*, journal hebdomadaire de la deuxième circonscription de Sceaux, nº de janvier 1917, le Comité des amis des arts annonce que la Société des Études rabelaisiennes sera reçue officiellement par ce Comité, dès que les circonstances le permettront. Il tient à enregistrer en même temps les efforts de M. Alfred Marin, architecte de la ville de Saint-Maur, pour restituer à la tour canoniale son véritable aspect. Dans le numéro du 16 février suivant, du même journal, un intéressant article intitulé *Rabelais à Saint-Maur*, de M. E. Galtier. L'auteur signale à M. Marin, l'architecte qui vient d'être cité, « que, s'il dégage le pied de la tour canoniale, il retrouvera les fondations de l'enceinte de l'abbaye, sur lesquelles, plus tard, les chanoines élevèrent les deux corps de logis, à angle droit, qui la flanquaient naguère lorsque les bâtiments monastiques ruinés devinrent inhabitables ».

On lira avec une curiosité sympathique le piquant article de M. F. Lorin, paru le 26 septembre 1913 dans l'*Indépendant de l'arrondissement de Rambouillet*, intitulé *Souvenirs rétrospectifs*. On y trouvera le compte-rendu d'une conférence faite à Rambouillet, le 17 février 1884, par M. Raymond Poincaré, aujourd'hui président de la République, sous ce titre : *Rabelais et son œuvre*, dans laquelle l'orateur ne manqua pas d'évoquer les souvenirs rabelaisiens du lieu. On sait, en effet, qu'il existe dans les étangs de Rambouillet une grosse roche qu'on appelle toujours la marmite de Rabelais.

— Notre président, M. Abel Lefranc, a fait connaître à ses auditeurs de l'École pratique des Hautes-Études (nov. 1916) le grand intérêt qu'offrent les annotations mises par Montaigne

en marge de certains de ses livres pour le commentaire des *Essais*. Il a spécialement insisté sur les annotations du Quinte-Curce, du Jules César, du Nicole Gilles.

Dans la même enceinte, M. Abel Lefranc a étudié l'influence des lettres françaises sur la littérature anglaise. Il a commenté et critiqué le consciencieux ouvrage d'Alfred Horatio Upham : *The French Influence in English Literature, from the accession of Elizabeth to the Restoration* (New-York, The Columbia University Press, 1908, in-16).

Au Collège de France, il a étudié Montaigne et Shakespeare et, d'autre part, exposé plusieurs points nouveaux relatifs à *La Tempête*. Il a prouvé notamment qu'Ariel était un génie des quatre éléments, et non point seulement un génie de l'air. Diverses questions relatives à l'influence, très exagérée en général, de Rabelais sur Shakespeare, ont été également traitées.

Un ouvrage inédit de La Boëtie. — Nous signalons spécialement à l'attention de nos lecteurs les deux articles publiés par M. Paul Bonnefon dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (nos de janvier-mars et d'avril-juin 1917), sous ce titre : Une œuvre inconnue de La Boëtie : *Les mémoires sur l'édit de janvier 1562*. Il s'agit d'une découverte faite par le savant éditeur de La Boëtie. On sait que Montaigne publia les œuvres posthumes de son ami, sauf le *Discours de la servitude volontaire* et les *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*. Les protestants publièrent le premier. « Il n'en fut pas de même pour les *Mémoires* : Montaigne les signala sans que les contemporains semblent s'être préoccupés de leur existence. Les publicistes du temps ayant dédaigné cette œuvre, il fallait la rechercher dans les manuscrits inexplorés et tâcher de l'y découvrir. C'est ainsi que nous avons procédé. Après quelques incertitudes, le manuscrit no 410 de la bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, nous a paru contenir la solution de la question posée. C'est un recueil factice, relié en parchemin, de trente-six pièces, les unes originales, les autres en copie du temps, presque toutes concernant des événements antérieurs à 1575. L'une d'elles, folios 131-164, porte le titre : *Mémoires touchant l'édit de janvier 1562*. C'est comme on le voit, à une très légère différence près, le titre même indiqué par Montaigne et encore convient-il de remarquer que le mot *troubles*, dont s'est servi Montaigne, s'il ne se trouve pas dans le titre même du manu-

scrit, y est employé dès la première ligne. Cette coïncidence, déjà très forte en elle-même, méritait qu'on s'y arrêtât et qu'on essayât de la confirmer.

« L'examen y réussit assez vite. A lire ces pages serrées et pressantes, bien que le copiste trop souvent inintelligent ne nous ait pas conservé le texte dans sa pureté, on se convaincra aisément qu'elles émanent d'un humaniste maître de sa pensée et de sa langue, habile à développer l'une comme il l'est à écrire l'autre. Dans l'argumentation et dans le style, on retrouve, quoique avec moins d'éclat, des procédés déjà employés dans *La servitude volontaire* : énumérations destinées à convaincre; raisons éloquentes dont l'exposé est souligné par la force de l'expression; sobre emploi des figures qui éclaire la démonstration sans l'affaiblir. Ne sont-ce pas des traits de ressemblance avec le *Contr'un*, plus nerveux sans doute et plus généreux dans la forme que les *Mémoires sur l'édit de janvier*, inspirés par le même amour de la liberté et de la justice, prêchant le respect de la tolérance avec une conviction plus contenue, mais non moins profonde?

« Sans doute, ces analogies n'ont qu'une valeur relative : on les souhaiterait plus directes, plus probantes. Mais d'autres constatations viennent souligner ces traits, les accentuer. » Ici, l'auteur donne plusieurs indices importants : ces pages sont d'un magistrat du sud-ouest, évidemment d'un conseiller du Parlement de Bordeaux, etc. Nous renvoyons à l'exposé si judicieux et en même temps très prudent de M. Bonnefon. Il semble bien que l'attribution proposée par lui soit tout à fait concluante et que nous ayons recouvré, grâce à cette trouvaille, l'ouvrage signalé par Montaigne, et demeuré ignoré, depuis la mention qu'en avait faite l'auteur des *Essais* en avril 1570.

A. L.

Sur Hernani (acte IV, scène IV).

DON RICARDO.

Deux électeurs, au nom de la Chambre dorée
Viennent complimenter la Majesté sacrée :

puis, entrent avec flambeaux et fanfares, le roi de Bohême et le duc de Bavière, tout en drap d'or, couronnes en tête. Nombreux cortège de seigneurs allemands portant la bannière d'Empire à l'aigle à deux têtes avec, en son milieu, l'écusson d'Espagne.

Trois erreurs de détails historiques en ces quelques lignes!

La thèse chère à l'auteur, la liberté au théâtre (plutôt encore que la liberté du théâtre) y a-t-elle gagnée? Jugez-en.

1° Tout le monde sait que Charles V fut élu à la succession de son grand-père Maximilien, au siège habituel de la Diète, c'est-à-dire à Francfort-sur-Mein, le 28 juin 1519, puis couronné à Aix-la-Chapelle. Victor-Hugo prit le droit de situer l'élection au siège du couronnement; pas de chicane sur ce point, les exigences scéniques obligent à ces raccourcis historiques. Nul ne le conteste et nous pourrions dire à notre tour :

Vous lui prêtez ce lieu, certes, il est bien choisi.

Mais, aux termes formels de la Bulle d'or, règle fondamentale de l'Élection des Empereurs, les Électeurs, au nombre de sept (en l'honneur des sept branches du flambeau de l'Apocalypse) se répartissaient ainsi : 3 ecclesiastiques : les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne; 4 séculiers : le roi de Bohême, le comte Palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandeburg. En cette nomenclature des Électeurs du Saint-Empire, où chacun avait son office particulier[1], où est Bavière? Ce ne fut *qu'un siècle après l'élection de Charles-Quint*, que Maximilien de Bavière fut, le 25 février 1623, porté parmi les Électeurs aux lieu et place du comte Palatin du Rhin, Frédéric, mis au ban de l'Empire (1621).

1. Après le serment prêté (*Ego... volo regem Romanorum, in Cæsarem promovendum temporale caput populo Christiano eligere*), l'archevêque de Mayence, archichancelier du Saint-Empire pour la Germanie, comme doyen du Collège d'élection, demande premièrement sa voix à l'archevêque de Trèves, archichancelier pour l'Italie, puis à l'archevêque de Cologne, archichancelier pour le royaume d'Arles, au roi de Bohême, grand échanson, au comte Palatin du Rhin, grand sénéchal, au duc de Saxe, grand maréchal, et au margrave de Brandeburg, grand chambellan. Puis ces six demandent la voix à l'archevêque de Mayence qui toutefois, à cette élection justement de Charles-Quint, selon Sleidan, la donna la première.

N'oublions pas non plus que chaque électeur séculier pouvait avoir son remplaçant, son lieutenant. Celui du roi de Bohême était l'échanson baron de Limpurg, celui du comte Palatin : le porte-viande de Walburg, celui de l'électeur de Saxe : le baron de Pappenheim et celui du margrave de Brandeburg : *le comte de Hohenzollern!*

Au demeurant, l'erreur de Victor Hugo nous prive aujourd'hui de voir figurer sur une scène française l'ancêtre du kaiser actuel. Bravo pour l'erreur!

Pourquoi donc en son *Hernani*, Victor-Hugo a-t-il mis le duc de Bavière parmi les « mains couronnantes du Saint-Empire », parmi les Sieben Kurfürsten, dont les armoiries et les noms se trouvent gravés sur toutes les vieilles chopes à bière, sur tous les vidrecomes des universités d'Allemagne?

Je serai heureux de savoir si l'auteur a voulu cette erreur par raison politique quelconque, ou si..., non, par respect pour la mémoire du grand génie, pareille négligence est inadmissible.

2° Comparez la mise en scène du Théâtre-Français, selon le texte de la pièce, avec la chevauchée d'apparat véritable :

D'abord, suivant les hérauts et les trompettes, l'archevêque de Trêves, devant lequel sont portées les couronnes d'Allemagne et d'Italie ; puis : le duc de Saxe qui tient haute et nue l'épée de l'Empire, ayant à sa droite le comte Palatin qui porte le globe d'or et à sa gauche le margrave de Brandeburg qui tient le sceptre. Enfin, l'Imperator electus entre les archevêques de Cologne et de Mayence. Immédiatement derrière lui, le roi de Bohême tenant *lui-même* la bannière impériale d'Allemagne à l'aigle noir à deux têtes sur champ d'or.

L'écusson d'Espagne, que l'auteur trouve intéressant d'ajouter à l'emblème historique, donne-t-il donc à son cortège de comparses l'allure plus romantique que ce grandiose appareil qui lui était fourni par les données de l'Histoire? Combien ces vers si nobles :

L'univers ébloui contemple avec terreur
Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur.

mériteraient cette justification!

M. D. B.

Satyres chrestiennes de la cuisine papale (1560). — Le *Bulletin des sciences pharmacologiques*, numéro de novembre-décembre 1916, contient un curieux mémoire du Dr Paul Dorveaux sur la botanique des *Satyres chrestiennes*, célèbre pamphlet imprimé en 1560 par Conrad Badius. Notre savant confrère y fait montre d'une large information bibliographique en ce qui touche la paternité, très contestée, des *Satyres chrétiennes*, qu'il attribue avec d'autres à l'éditeur lui-même.

Le début de la deuxième satire est intitulé : « Description du jardin de la cuisine... », et renferme de nombreux jeux de mots sur une trentaine de noms vulgaires de plantes. Le Dr Dorveaux les étudie à la lumière des ouvrages botaniques

de l'époque qui lui ont permis de les identifier. Ces appellations, curieuses et rares, méritaient d'arrêter le botaniste.

L. S.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ET NÉCROLOGIE.

— Notre vaillant secrétaire, Jacques Boulenger, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur à la suite d'un nouveau fait d'armes. Nous lui adressons nos félicitations les plus chaleureuses. Voici la citation qui constate, une fois de plus, sa belle conduite. Elle nous dispense de tout commentaire :

« Officier très méritant, passé dans l'aviation après plusieurs blessures reçues dans l'infanterie. Pilote qui recherche les missions périlleuses et s'est mesuré plusieurs fois avec succès avec des avions de chasse ennemis. Les 28 et 29 juillet 1917, est descendu très bas sur les batteries ennemies pour faciliter à son observateur la reconnaissance des objectifs malgré un feu violent des mitrailleuses de terre. Blessé le 29, a réussi à surmonter une défaillance physique passagère et à ramener au parc l'appareil et le passager. » .

Notre Société a encore été éprouvée par une série de deuils qu'elle a ressentis douloureusement.

Pierre Perdrieux.

Nous avons eu le chagrin de perdre notre confrère M. Pierre Perdrieux, secrétaire de la direction de la Société centrale des banques de province, secrétaire à l'état-major de la zone nord du camp retranché de Paris, décédé, le 8 mars 1917, à Hossegor (Landes), à l'âge de trente-quatre ans, à la suite d'une maladie contractée en service commandé. Ancien élève de la conférence d'histoire littéraire de la Renaissance, M. Perdrieux était membre, depuis la première heure, de notre Société. Il s'intéressait sincèrement à ses travaux. Sa perte a causé de profonds regrets à tous ses anciens camarades d'études qui le tenaient en grande estime.

Victor de Swarte.

M. Victor de Swarte, membre de notre Conseil et ancien vice-président, est décédé à Paris, en juin dernier. Ancien trésorier-payeur général du Nord, M. de Swarte avait publié plusieurs travaux remarqués sur des sujets de littérature, de morale et d'esthétique : en particulier sur *Descartes, directeur spirituel*. Il avait fait également de la critique d'art dans plusieurs de nos grands périodiques. Très attaché à notre groupement, il nous a toujours donné le concours et le dévouement les plus complets. Il travaillait activement à nous amener de nouveaux membres et se montrait, depuis le début, assidu aux séances du Conseil et à celles de la Société. Il avait participé à notre excursion en Touraine et en Chinonais. Plein d'entrain et de bonne humeur, très serviable, il professait le culte le plus sincère à l'égard de notre Maître, toujours fier de se proclamer son disciple et de témoigner que son admiration pour la verve rabelaisienne n'avait rien de livresque. Il laisse après lui de grands regrets, chez tous ceux qui l'ont connu et fréquenté. Son souvenir restera spécialement cher à notre Société qui est reconnaissante à sa mémoire de l'affection touchante qu'il lui a montrée en toute circonstance. Notre Président a représenté la Société à ses obsèques.

Julien Baudrier.

La perte de M. Baudrier met en deuil, comme on l'a dit, le monde des érudits, des bibliophiles et des bibliographes. Né à Trévoux, en 1860, il est mort le 16 mars 1915, dans sa chère ville de Lyon. Il appartenait à notre Société depuis sa fondation. Sa belle et savante *Bibliographie lyonnaise* est universellement connue et appréciée. Elle fera vivre son nom de la manière la plus durable et lui vaudra la reconnaissance des générations d'érudits qui viendront après nous. Il la laisse malheureusement inachevée. Nul avant Baudrier, n'avait poussé à ce degré de perfection la mise en œuvre des matériaux amassés par son père d'abord, le président Baudrier, et dont il accroissait chaque jour le nombre, au prix des recherches les plus sagaces et les plus laborieuses. Onze séries de la *Bibliographie lyonnaise* ont paru ; l'ouvrage devait en comprendre une vingtaine,

peut-être davantage. Nous renvoyons à l'article ému publié sur M. Baudrier, par M. Georges Vicaire, dans le *Bulletin du bibliophile* de 1917, p. 374, et à la belle notice que lui a consacrée M. H. de Terrebasse, Lyon 1917.

Un de nos plus anciens amis, M. Alfred Franklin, dont on connaît les nombreux et utiles travaux d'érudition, est mort dans la première quinzaine de juillet, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Parmi ses publications relatives au XVIe siècle, nous signalerons particulièrement son étude sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor.

Un de nos jeunes collaborateurs, des plus aimés, Michel Psichari, est mort glorieusement au champ d'honneur. Il avait collaboré plusieurs années à l'*Illustration*, où il était grandement apprécié. Tous nos lecteurs avaient suivi, avec autant de curiosité que de profit, son étude sur *Les Jeux de Gargantua*, parue dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1908, p. 1, 124 et 137. Cet important travail annonçait un érudit perspicace, cultivé et pourvu d'une sérieuse méthode. Pour tout dire d'un mot, il était digne de ses origines. Nous adressons à sa famille, déjà si éprouvée par la mort de son frère Ernest, l'hommage de notre sympathie profonde et émue.

On signale la mort de M. Adolphe Chenevières, érudit suisse de valeur. Il avait publié une excellente thèse sur *Bonaventure des Périers* (1885) et toute une série d'études sur des personnages du XVIe siècle, notamment sur Antoine du Moulin (avec Alfred Cartier) dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II et III, etc.

A. L.

Le gérant : Lucien Romier.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

L'« IDYLLE DU LOIR »

DU

POÈTE ANGEVIN PIERRE LE LOYER

ET SES SOURCES ANTIQUES.

Dont, mon Loir, si ma Muse et ma plume féconde
T'ont mis en grand honneur sur les fleuves du monde :
Si j'ay faict dans Tholose admirer autrefois
Tes belles eaux, tes prez, tes vignes et tes bois,
Je te prie humblement de m'estre ami fidelle.....!

(P. LE LOYER, *Élégie à Marin Boylesve.*)

Aux environs de 1570, le poète angevin Pierre le Loyer, au sortir de Paris et du collège, s'en fut à Toulouse pour achever ses études juridiques. Il y passa trois années, trois années d'exil si nous en croyons les quelques sonnets auxquels il a confié ses impressions et ses souvenirs. La chose peut paraître étrange : la vie libre sourit d'ordinaire à l'étudiant et le séjour ne pouvait être désagréable dans une ville où se pressaient, de l'aveu de l'auteur[1], mille écoliers studieux. C'est sans regret pourtant qu'il quittera la ville et qu'il s'écriera :

Adieu Tholose, adieu fameuse ville,
Où par trois ans j'ay mon estude mis
Partie aux loix de la saincte Themis,
Partie au soin de la Muse gentille,

Où mon sçavoir et mon esprit agile
Ont faict crever mes propres ennemis :
Et où mes bons et fidelles amis
Ont embrassé mon naturel facile.

1. *Second boccage de l'art d'aimer*, sonnet VI.

Il est bien vray que dans toy j'ay esté
Presque toujours d'un rheume tourmenté
Et d'un chagrin fantastiq' et bizarre.

Rien toutefois ne m'a tant courroucé
Et rien n'a tant mon cerveau offensé
Comme les mœurs de ton peuple barbare[1].

Ovide ne parlait pas autrement du pays des Gètes où l'avait exilé la colère d'Auguste. Le droit n'avait aucun charme pour le Loyer, qui se plaindra toute sa vie de la dure servitude du Palais. Il se peut que l'obligation de suivre une carrière qui n'était pas de son choix l'ait aigri irrémédiablement contre les choses et les gens. Toulouse lui apparaît semblable à je ne sais quel bâton flottant sur l'eau :

Qui aus hommes de loin semble estre un grand vaisseau
Et de près n'est sinon une petite chose[2]!

Le Toulousain surtout l'exaspère et il lui reproche âprement son absence de scrupules, son avidité, son adoration pour l'or, son arrogance pour « l'escolier françois qui passe par sa ville », sa pleutrerie quand il est lui-même hors de chez lui, « tant il a, mon Lasnier, le cœur pusillanime[3]! » On comprend dès lors ce que fut ce « chagrin fantastique et bizarre » : dans cette solitude que des amitiés ne venaient point peupler, le souvenir de l'Anjou lointain se fit plus pressant et la nostalgie envahit l'âme du jeune homme. C'est le même sentiment qu'avait naguère éprouvé à Rome un autre Angevin, J. du Bellay, poursuivi partout par l'image de son *Liré*, et qui ne pouvait, devant les grands monceaux pierreux, s'empêcher d'évoquer la fine ardoise de son village, la cheminée fumante de sa pauvre maison. Il semble que ces poètes angevins soient plus facilement que d'autres des « déracinés » et que les

1. *Second boccage de l'art d'aimer*, sonnet X.
2. *Ibid.*, sonnet V.
3. *Ibid.*, sonnet IX.

fils mystérieux qui lient leur cœur à la terre soient plus nombreux et plus délicats. C'est loin d'elle que du Bellay composera ses *Regrets*, c'est sa grâce ondoyante, son charme discret, « son sourire humain et de larmes voilé » qu'un autre de ses enfants, J. Lemaître, chantera en vers émus, quand les hasards de la vie l'auront poussé vers la terre d'Afrique où le ciel toujours implacable « brûle *ses* yeux et pèse à *son* corps accablé[1]. Pierre le Loyer est de cette lignée de poètes sentimentaux : c'est le pays natal qui inspirera la pièce à laquelle il doit sa réputation littéraire, l'*Idylle du Loir angevin*, récompensée de l'Églantine aux Jeux floraux de Toulouse en 1572[2].

A ces raisons de sentiment s'ajoutaient encore des préoccupations d'ordre littéraire. Le Loyer professe la plus vive admiration pour ses compatriotes, du Bellay et Ronsard. Or, l'un et l'autre ont pris plaisir à chanter leur petite patrie; avant de publier ses *Regrets*, du Bellay avait, dès 1549, mis en tête de ses *Vers lyriques* une « Ode au fleuve du Loyre », et Ronsard avait plus d'une fois célébré la fontaine Bellerie, la forêt de Gastine, son pays de Vendômois, la source et le fleuve du Loir[3]. L'exemple était donné par les maîtres du chœur : il est assez naturel que le poète d'Huillé-sur-Loir ait consacré à la rivière du pays natal les débuts de sa jeune muse. Ce choix n'implique de sa part ni présomption ni maladresse : les pièces de du Bellay et de Ronsard étaient de courts poèmes, petites pierres d'un édifice imposant; le Loyer a cru possible de consacrer au même thème une composition plus ample, capable de se suffire à elle-même. Quelle occasion d'ailleurs de rendre hommage à ceux qui l'ont précédé, à celui surtout en qui la France salue le prince des poètes! Avec

1. *Petites orientales*, Nostalgie.

2. Cf. de Gélis, *Histoire critique des Jeux floraux*, p. 298 (erreur sur le titre de l'idylle appelée *le Soir!*).

3. Ronsard, *Odes*, II, 9, III, 6; II, 23; II, 17, IV, 4; IV, 15, 6 (édition critique de la Société des textes français modernes, Paris, Hachette, 1914). — Cf. sur ce sujet P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 430 et suiv.

le juste sentiment de sa valeur, sinon avec modestie, Ronsard a laissé bien des fois entendre qu'il serait la gloire du Vendômois : c'est précisément cet éloge du maître qui terminera l'idylle de son disciple. En même temps qu'un hymne à la patrie lointaine, le *Loir* est une profession de foi littéraire, le témoignage d'une admiration enthousiaste et sincère[1].

* * *

C'est aussi l'œuvre d'un bon écolier qui compose avec art, suivant les préceptes appris au collège; d'un humaniste qui a vécu dans la familiarité des auteurs anciens et puise largement dans leur trésor.

Dans un début de quelques vers (1-11) le poète aborde franchement son sujet : tout est riant dans son « Huillé par tout Anjou fameux », les prés, les « bois feuillus », les « beaux taillis », les « longs champs revestus des presens de Ceres », mais entre toutes choses la vue aime à suivre les méandres du fleuve « tard à la fuite » qu'avait chanté Ronsard[2] :

7 Rien ne me plaisoit tant comme la course lente
Du Loir qui ça qui là par la plaine serpente,
Qui bassement s'écoulle et faisant un doux bruit,
Pour payer son tribut dedans la mer s'enfuit.

L'Éloge du Loir s'ouvre par un salut au fleuve et par un long développement mythologique (11-75), obligatoire peut-être aux yeux d'un homme de la Renaissance, assez froid en vérité. Le fleuve est si cher à Bacchus que le Dieu s'est plu à répandre alentour les pampres verdoyants ; nul spectacle n'est plus gracieux que ces images tremblotant sur l'eau « du pampre raysiné qui aux tertres verdit[3] ». C'est en cette terre bénie que se réfugia, aux temps

1. Cf. *Le premier livre de l'Erotopegnie*, sonnet XXXVIII (à Ronsard) et l'Ode à Ronsard qui figure en tête de ce livre.
2. *Odes*, II, 17, 21.
3. Vers 22.

mythiques, Bacchus poursuivi par la fureur de Lycurgue.

Mais il n'est pas seul à hanter ces lieux : Pan, les Faunes, les Sylvains, les Égipans « sont amis de ce fleuve sacré[1] ». Les Nymphes elles-mêmes s'ébattent dans ses eaux ou se plaisent à faire retentir ses bords d'une harmonie si suave que leurs accents ont bien souvent dissipé la mélancolie du poète.

Dans cette première partie, toute mythologique, le Loyer fait plutôt étalage de souvenirs livresques qu'il ne cherche à donner l'impression d'un paysage vu et aimé : la personnalité et la sincérité en souffrent un peu.

Plus intéressante est la deuxième partie (75-147), qui renferme une description de la pêche et de la chasse que l'on peut pratiquer sur les bords du Loir. S'il ne renferme point en son sein de poissons très fameux, du moins il offre aux filets du pêcheur des lamproies, des aloses[2], des carpes, des brochets, — et cela suffit à l'homme qui n'est point l'esclave de sa bouche et ne professe pas la doctrine d'Épicure :

115 Que diray-je au surplus de tant d'oiseaux qui viennent
Dans ce fleuve sacré et tout l'hyver s'y tiennent?

continue le poète qui énumère à loisir les hérons, les canards, les plongeons, les pluviers qui peuplent les rives et ne laissent jamais le chasseur rentrer au logis « qu'il n'ayt chargé d'oiseaux sa ceinture à l'entour » (146).

Un nouveau salut au « fleuve suprême » annonce la dernière partie (147-209), celle où l'auteur a mis, sans doute, le plus de complaisance, le plus de sincérité aussi dans son admiration pour Ronsard. Il y a là quelques beaux vers

1. Vers 45.

2. La chose peut paraître étrange, mais le Loyer est très affirmatif :

« Je prizerai toujours la lamproie et l'aloze
Qui est dans notre Loir et l'une et l'autre encloze » (87-88).

Peut-être faut-il voir ici un souvenir classique plus que l'expression d'une réalité (voir *infra*, page 158).

en l'honneur de la rivière qui l'a fait poète et qui a, pour toujours, arraché son nom à la poussière de la tombe. Le Loir est-il donc de ces sources « dont l'onde enivre pour toujours », une autre fontaine d'Hippocrène? Oui, nous dit le Loyer, car jadis, aux noces de Téthys et de Nérée, Phébus, entouré du chœur des Muses, promit à leur fils futur, — le Loir, — le privilège d'inspirer les poètes :

169 Ceux qui seront auprès de tes plaisans costaux
Et qui s'abbreuveront bien souvent dans tes eaux
Seront ainsi que moy en leur saincte poitrine
Brusquement agitez d'une fureur divine.

Entre tous, aussi haut qu' « apparaît élevé le pin sur la montagne » (176), se dressera Ronsard, rival d'Homère et de Pindare, d'Alcée et de Sappho. Heureux le fleuve qui sera illustré par lui, comme le Mincio le fut par Virgile! Heureux poète, car le fleuve « ne bruyra que ton nom »! Tous deux jouiront d'une gloire impérissable.

L'Éloge est achevé; il faut conclure : huit vers (209-216) dédient à Choppin cette pièce que le poète composa dans les loisirs laissés par le Palais, — et qui est destinée à remercier le docte juriste d'avoir été le premier maître du jeune Angevin.

Telle est la marche générale du poème : à l'introduction de onze vers correspond un épilogue de huit vers. La première partie comporte soixante-quatre vers, la seconde soixante-douze, la dernière soixante-deux. Il y a là des qualités de sobriété et d'équilibre qu'il convient de reconnaître, et la chose a son prix quand il s'agit d'œuvres du XVIe siècle si souvent diffuses et obscures.

*
* *

Si l'économie de la pièce témoigne d'un souci louable de la composition et de l'harmonie des parties, l'étude attentive du texte prouve que Pierre le Loyer fut, comme ses contemporains, grand lecteur des Anciens et que sa

mémoire demeura richement meublée, — trop sans doute, — de souvenirs classiques.

Un modèle s'imposait à lui, une pièce écrite au début du ve siècle en l'honneur d'une autre rivière des Gaules, la *Moselle*, du bordelais Ausone. Que le Loyer ait connu les œuvres d'Ausone, on n'en saurait douter un instant : par ailleurs il le nomme, il imite ses épigrammes[1]; ici même il fait allusion à la Garonne mentionnée plusieurs fois par le poète antique, aux truites de la Moselle vantées par d'autres, — entendez par Ausone. C'en serait assez pour croire que le Loyer n'a pas composé son idylle sans songer à celle de son lointain prédécesseur. Il a fait plus : il s'en est inspiré directement jusqu'à lui emprunter des développements, des vers entiers, des expressions. Il suffit pour s'en convaincre d'analyser rapidement la *Moselle* d'Ausone : les ressemblances frapperont d'elles-mêmes les yeux du lecteur.

Après avoir conté brièvement ses voyages et son arrivée sur les confins des Belges, Ausone décrit en quelques vers le ciel plus pur, les villas environnantes, les collines couvertes de vignes, avant d'arrêter son regard sur les eaux claires de la Moselle (1-23).

Le salut au fleuve est suivi d'une longue description de ses ondes transparentes (24-75), des poissons qui les peuplent (76-150).

Le poète passe alors au spectacle des rives, nous montre l'aspect des coteaux chargés de vignes (150-169), imagine les ébats des Satyres, des Pans, des Nymphes et des Naïades (170-188), admire dans l'eau qui les reflète les images des vignes qui couvrent les bords (189-200). Au récit des régates (201-240), succèdent la description de la pêche (241-283), des maisons fièrement campées sur les hauteurs voisines (284-

1. *Meslanges*, sonnet LXXI (imité des épigrammes 109-114 d'Ausone). — Le titre même de sa pièce, *Idylle*, est un emprunt au poète latin. — La *Moselle* avait été publiée souvent au cours du xvie siècle. Vinet en avait donné une bonne édition en 1551 à Paris (cf. H. de la Ville de Mirmont, *la Moselle d'Ausone*, 1889).

349), des affluents qui grossissent le fleuve (350-380), un salut à la Moselle (381-418) et au Rhin (419-437).

Une trentaine de vers (438-469) servent d'épilogue : Ausone y proclame la Moselle le premier fleuve du monde et lui promet une renommée éternelle.

Nous voyons dès lors ce que le poète angevin a emprunté au poète bordelais. Si toute une partie de son modèle (des vers 201 à 437), par trop spéciale et locale, n'a pu passer dans son idylle, il lui doit par contre le début, l'appel au fleuve, le développement sur les divinités païennes, le catalogue des poissons. C'est dire qu'une bonne moitié du poème de le Loyer provient directement de la *Moselle*.

L'examen de quelques détails rendra cette imitation plus sensible encore.

Pierre le Loyer aime à redire la course paresseuse de son Loir, son doux murmure le long des rives : il semble bien que ce soient là des mérites propres à sa rivière. C'étaient aussi ceux de la Moselle et si les vers de le Loyer[1] sont bien l'expression d'une réalité géographique ils n'en sont pas moins l'écho fidèle de ces deux vers d'Ausone qui, chez ce dernier aussi, terminent le début :

21 Et virides Baccho colles et amoena fluenta
Subterlabentis tacito rumore Mosellae.

Dans l'une et l'autre pièce, le salut au fleuve prend place immédiatement après le début et l'un n'est guère que le calque de l'autre :

11 Fleuve je te salue! ô fleuve en tes rivaiges,
Amy des laboureurs, amy des labouraiges,
Caressé de Bacchus!

23 Salve amnis laudate agris, laudate colonis,
Amnis odorifero juga vitea consite Baccho!

Ausone avait réussi à peindre en jolis vers les reflets de

1. Cités plus haut, p. 150.

lumière qui se jouent sur la Moselle, les images mobiles des vignes et des arbres réfléchies par les eaux. Nul doute qu'il ne soit aussi donné d'avoir un tel spectacle sur les bords du Loir, nul doute que le poète angevin n'ait emprunté à son modèle l'expression d'un gracieux tableau :

19 Comme le batelier qui d'avirons sillonne,
Courbé dans son bateau, le fleuve de Garonne,
Contemple au fil de l'eau l'ombre que refleschit
Du pampre raysiné qui aux tertres verdist,
Ceste verdeur luy plaist, et tout plain d'allegresse,
Il mire sans la voir de Bacchus la richesse :
Ainsi mon Loir, en toy, comme dans un miroir,
Les plans des hautz costaux ayzement on peult voir,
Qui plaisent à la veuë et mouvent comme il semble,
Au mouvement de l'eau leurs feuillages ensemble.

Ces quelques vers ne sont qu'une réplique de ceux d'Ausone (194-200) :

Tota natant crispis juga motibus et tremit absens
Pampinus et vitreis vindemia turget in undis :
Adnumerat virides derisus navita vites,
Navita caudiceo fluitans super aequora lembo,
Per medium, qua sese amni confundit imago
Collis et umbrarum confinia conserit amnis.

Pourtant le poète moderne a su choisir avec goût les détails que lui fournissait son modèle et il a laissé de côté ceux qui lui paraissaient outrer la vérité.

En une trentaine de vers Pierre le Loyer énumère les divinités rustiques qui s'ébattent sur les rives enchanteresses du Loir[1]. Chose étrange, Ausone s'était montré plus discret et s'était contenté de dix-huit vers seulement : il n'a eu garde pourtant d'oublier le Lyaean (*Loir*, 37 =

1. Cf. un développement analogue, mais plus court dans Ronsard, *Odes*, II, 17, 49 et suiv. (édition de la Société des textes français modernes). — Dans l'*Hymne de Bacchus* qui est de 1554 (Blanchemain, t. V, p. 235), Ronsard imagine déjà que Bacchus est venu s'établir sur les bords du Loir. Il est certain que le Loyer s'en est souvenu.

Moselle, 158 et 162), les Pans aux pieds de chèvres (172), les Faunes lascifs (177), les « Satyres sauvages » (*Loir*, 43 = *Moselle*, agrestes Satyros, 170), et il nous a montré le premier les Nymphes folâtrant sur les eaux :

182 Tunc insultantes sua per freta ludere Nymphas,

vers que le Loyer traduit ainsi :

47 Les Nymphes en après sur son onde azurée...
Sautèlent à fleur d'eau...

Le long développement qu'Ausone consacrait aux poissons, en soixante-quinze vers, est réduit par le Loyer de moitié à peu près : mais les deux textes offrent entre eux bien des points de comparaison. Ces « poissons qui se jouent

Dans le fleuve du Loir et par ses ondes noüent[1] »

ont un air de parenté avec ceux qui hantent la Moselle :

76 Interludentes... pisces
84 Dissere caeruleo fluitantes amne catervas.

A ceux qui font les délices des gourmets et qui ne se pêchent point dans le Loir, tels l'esturgeon, la murène, la « truite délectable » (*Loir*, 77-81 = *Moselle*, 88), le Loyer oppose ces « poissons que seulement le vulgaire recherche », la perche, la tanche et l'alose que le poète bordelais avait mentionnées lui aussi (115, 125, 127) et qualifiées en termes identiques : 125, « vulgi Solatia, tincas » ; 127, « obsonia plebis alausas ».

Tous les rapprochements que nous venons de faire sont la preuve manifeste d'une imitation suivie et voulue. Là même où Pierre le Loyer semble s'affranchir de cette servitude, il retrouve encore au bout de sa plume telle expression d'Ausone qui chantait dans sa mémoire.

Les « tertres vineux » du vers 1, — s'ils ne viennent pas

1. Vers 75.

des poésies de Ronsard, — semblent bien la traduction littérale de l'expression latine « juga vitea » (25); le « batelier qui passe » (19) ressemble fort au « navita labens » (166); l'image de Bacchus « dessus toi penché » (17), destinée à rendre la sollicitude du dieu pour son fleuve, n'est autre que l'expression latine « dejectas pronus in undas » qu'Ausone appliquait plus heureusement au pêcheur (247). L' « onde azurée » du Loir (40), nous la trouvons encore dans la *Moselle* (84, caeruleo... amni; 349, tua glauca fluenta[1]); dans les deux œuvres, même mention de la nymphe Echo (42, faict redire à Echo ses cris retentissants = 296, resonantia utrinque Verba refert... Echo), même allusion à la Garonne, toute naturelle chez un étudiant de Toulouse, mais qui vient sans doute du passage où Ausone rappelle les vignobles de son Bordelais, arrosés par la Garonne (160).

Si la troisième partie de l'idylle du *Loir* ne peut être aussi complètement rapprochée du poème d'Ausone, elle a bénéficié pourtant d'une attentive lecture de la *Moselle*. C'est Ausone qui mentionne (281) les abîmes de Nérée et de Téthys et il est fort possible que le Loyer ait puisé dans ce vers l'idée de l'épithalame consacrée à ces deux divinités. C'est lui encore qui promet à la Moselle la gloire que seule donne la poésie :

476 Ibis in ora hominum laetoque fovebere cantu;

et le Loyer ne fera guère que développer ce vers, dans le passage où il prédit au *Loir* la renommée qu'il tiendra de Ronsard[2].

* * *

Pierre le Loyer n'est pas l'homme d'un seul livre; éclectique de goût, il prend son bien où il le trouve, c'est-à-dire

1. Dans les vers cités p. 150, l'expression « qui bassement s'écoule » est sûrement la traduction du « subterlabentis Mosellae » d'Ausone.

2. Cf. Ronsard (édition de la Société des textes français modernes), *Odes*, II, 6, les deux premières strophes.

dans une mémoire prodigieusement riche en ressources.

Nous parlions à l'instant de cette dernière partie de son œuvre, partie épico-littéraire, pourrait-on dire, consacrée à Ronsard et nous y reconnaissions au moins deux détails inspirés par la *Moselle*. Mais ce n'est pas tout. Cette prédiction de la renommée future du Loir, faite par Phébus et « sa bande sacrée », au moment où « Téthys l'engendra de Nérée[1] », n'est-elle pas la transposition d'un épisode bien connu d'une pièce de Catulle, la réplique de la prédiction de la gloire d'Achille aux noces de Téthys et de Pélée? Dans notre poème, Nérée a remplacé Pélée et Phébus s'est substitué aux Parques, mais il est impossible de méconnaître l'analogie des situations et des procédés.

D'autres auteurs fournissent en passant une expression, un lieu commun, un détail rare : il est difficile d'énumérer les poissons qui se pêchent dans le Loir et de résister à la tentation de traiter encore après Lucilius et Juvénal le thème de la gloutonnerie antique. Parmi les friands morceaux chers « à la gueule romaine[2] », notre poète fait une place d'honneur à

> Ce beau poisson que plus cher l'on tenoit
> Qui entre les deux ponts du Tybre se prenoit[3]

et qui vient tout droit du texte de Lucilius :

> Nunc pontes Tiberinos duo inter captus catillo (1176, Marx)

ou de celui d'Horace (*Satires*, II, 2, 32-33) :

> (Lupus) pontesne inter jactatus an amnis
> Ostia sub Tusci?

Il raille le luxe excessif de la table, cette « cherté aussi

1. Vers 155.
2. Vers 84. Expression latine usuelle dans Lucilius, Horace, Juvénal.
3. Vers 85.

des prodigues requise » (92), et il met au premier rang des gourmets fameux :

96 Un fol Luculle ou un vain Apicie,
Lesquels n'appetoient rien de plus grand volonté
Sinon ce qui estoit prisé pour sa cherté.

C'est là tout simplement la traduction de quelques vers de Juvénal (*Satires*, 11, 14-17) :

Interea gustus elementa per omnia quaerunt
Nunquam animo pretiis obstantibus; interius si
Attendas, magis illa juvant quae pluris emuntur.

Deux exemples encore nous permettront de saisir les procédés dont use le Loyer pour développer une idée commune. Il aurait pu se contenter de nous dire, par exemple, au début de son idylle, que Bacchus chérit son Loir et fait verdoyer les pampres sur ses rives (15 et 16). Cela est bien uni et ne sent point assez son érudit : il faut enrichir le texte de quelque autre allusion mythologique, assez peu connue si c'est possible. Nous aurons donc :

29 On compte que Téthys receut dedans son sein
Le Dieu Bacchus fuyant un Licurge inhumain,
Licurge qui, armant ses soldats de la Thrace,
Envahissoit ce Dieu et lui donnoit la chasse.

Et voilà quatre vers où l'écolier de la veille se donne le plaisir de démarquer à l'usage du lecteur lettré un passage d'Homère[1].

Dans un accès de sincérité tel qu'on en voudrait plus souvent, l'auteur avoue que les chants des Muses l'ont plus d'une fois guéri de sa mélancolie. Ils étaient plus beaux que l'harmonie des sphères, et à ces accords divins le poète

1. Homère, *Iliade*, t. VI, p. 134-137 : « Frappées par l'homicide Lycurgue, les Bacchantes laissent tomber leurs thyrses. Le Dieu effrayé se plonge dans les flots de la mer et Téthys le reçoit tout tremblant dans son sein, tant la fureur d'un homme l'avait saisi d'épouvante. »

mêlait le son de sa propre voix. Belle occasion pour nous rappeler, d'après le traité de la musique de Plutarque, quelques notions élémentaires de musique grecque et pour introduire le nom de Timothée qui vous a la meilleure grâce du monde (55-66).

* * *

Un personnage du XVIIIe siècle déclarait, en sortant du théâtre, qu'il avait, au cours de la pièce, salué au passage un certain nombre de ses connaissances. Le lecteur du *Loir* en pourrait dire autant : ici nous retrouvons un vers d'Horace, de Juvénal, d'Homère, là un procédé emprunté à Catulle. Mais c'est Ausone qui a donné au jeune poète le modèle d'un éloge en forme et c'est lui surtout qui guide ses pas. Nous ne croyons pas que l'œuvre ait beaucoup gagné à cet amalgame savant; la sincérité se fût mieux accommodée d'une poésie plus simple et plus fraîche.

La faute en est sans doute au siècle, au public pour lequel écrivait Pierre le Loyer. Nous savons ce qu'était cette société lettrée qui vivait à Toulouse vers 1570[1]. Composée en grande partie de magistrats, elle écrivait volontiers en latin et quand elle abandonnait cette langue elle aimait à retrouver dans la poésie française le souvenir de ses classiques. Le Loyer s'est mis au ton de ceux qui l'entouraient et qui étaient ses juges.

Il l'a fait sans difficulté : il n'eut qu'à suivre, hâtons-nous de le dire, la pente naturelle de son esprit. Le pédantisme est un défaut des jeunes, et en 1572 notre Angevin est frais émoulu du collège. Eût-il été alors d'un âge plus avancé, il n'est pas sûr qu'il se fût volontiers dépouillé de ses richesses d'emprunt. Il a été toute sa vie à l'école des Anciens et, par impuissance foncière, n'a jamais pu sortir du rang d'imitateur.

1. Voir J. Dedieu, *L'art poétique françoys de P. de Laudun d'Aigaliers*, p. 21 et suiv.

Deux sentiments très vifs l'animaient pourtant à cette date, le regret de son Anjou, l'enthousiasme pour le poète qui, lui aussi, vingt ans auparavant, avait vu consacrer sa gloire par les mêmes Jeux floraux. On pouvait donc attendre quelque chose de moins artificiel, de plus senti[1], de plus franchement rustique que cette idylle du *Loir*, bon devoir d'écolier, équilibré et raisonnable, qui déconcerte un peu par l'abus d'une mythologie convenue et des souvenirs livresques.

Au début du *Second boccage de l'art d'aimer*, le Loyer conte doctement qu' « Amour et la Cyprine » saluèrent sa naissance de merveilleuses promesses :

> Luy, moissonnant les thrésors de la Grèce
> Et des Latins, ne sera pas de ceux
> Qui fayneans, poltrons et paresseux,
> Cachent les dons qu'ils ont en grand largesse.

Il est fâcheux que ces deux divinités ne lui aient pas en même temps donné le sens de la mesure, qu'elles ne lui aient pas appris à sacrifier un peu l'érudition à la vérité et à faire de ses trésors poétiques un usage plus discret.

Ed. Galletier.

1. Le Loyer ne manque à l'occasion ni de sensibilité ni de délicatesse, témoin le charmant sonnet : « O le séjour de ma Muse angevine » (*Amours de Flore*, LXXXVIII).

DE RABELAIS A MONTAIGNE

UN MILLIER DE VOCABLES EN *-EN, -ÉEN, -IEN.*

Le vocabulaire français du XVIe siècle est toujours, — à tout le moins pour nous, — *terra incognita.*

Voulant donner une suite à notre travail sur les adverbes en *-ment*[1], nous avions fait choix d'une classe de mots, substantifs et adjectifs, laissés de côté généralement par les dictionnaires : nous voulons parler de ces mots formés d'après les noms propres de personnes ou de lieux, historiques ou mythologiques. M. Marty-Laveaux, dans son étude sur *la Langue de la Pléiade*, publiée en Appendice à son édition des poètes, en a relevé un assez grand nombre, formés très librement suivant les exigences de la rime et le caprice des écrivains, à l'aide de divers suffixes, notamment *-al, -ain, -an, -ean, -ian, -ide, -in, -ique.*

Il nous semblait qu'en nous restreignant aux trois suffixes *-en, -éen, -ien*, ainsi présentés par M. Marty-Laveaux : « Ces suffixes sont fort employés, principalement pour former des adjectifs de noms propres appartenant à la géographie, à la mythologie et à l'histoire », nous n'entreprenions pas une tâche qui dépassât nos forces ni qui excédât les ressources de notre bibliothèque. Pas plus que M. Marty-Laveaux, nous ne nous flattions de pouvoir donner une liste complète, mais nous pensions qu'en joignant aux 130 vocables relevés au tome II de l'Appendice de la Pléiade la cinquantaine de mots de même terminaison que signale le Glossaire de Rabelais (éd. Marty-Laveaux), les *quatre* mots en *-ien* que M. Voizard

1. *Revue des Études rabelaisiennes*, t. I, p. 166.

a lus dans les *Essais* et qu'il prétend « ne se trouver que dans Montaigne », et 2 à 300 autres substantifs et adjectifs relevés au cours de nos lectures en vue d'une nouvelle édition de Cotgrave, augmentée, diminuée et enrichie d'exemples, nous pouvions offrir aux amis du XVIe siècle un ensemble assez imposant de 500 vocables non réunis jusqu'ici. Notre bonne (ou mauvaise) fortune voulut que, ce travail à peu près terminé, nous nous avisions de vérifier une référence dans l'édition *princeps* (1562) de la traduction de Pline par Antoine Du Pinet, dont nous n'avions jusqu'alors feuilleté que la seconde édition (1566). Nous dûmes bien vite reconnaître que nos calculs étaient erronés, que les écrivains du XVIe siècle avaient eu à leur disposition à peu près autant de vocables en *-en*, *-éen*, *-ien*, qu'ils avaient eu d'adverbes en *-ment* et qu'ils auraient pu user de ceux-là comme ils ont abusé de ceux-ci. Les poètes ont été préservés de cet excès par la liberté d'employer la terminaison qui leur plaisait le mieux ou leur fournissait la meilleure rime (Hectorée, Hectorean à côté d'Hectorien) et Rabelais a eu le bon goût de ne pas prodiguer des kyrielles de noms de peuples en *-éen* ou en *-ien*. A sa suite, les prosateurs ont été assez réservés dans l'emploi de ces vocables, tout en usant largement des libertés concédées aux poètes.

C'est donc le dépouillement *complet* du Pline d'Antoine Du Pinet qui sert de base au présent travail. Nous nous sommes efforcé d'y relever *tous* les vocables répondant à nos recherches, bien que parfois ils ne figurent pas à leur ordre alphabétique dans la Table qui ne comprend pas moins de 145 pages in-folio à trois colonnes.

Nous avons conservé l'ordre tripartite de M. Marty-Laveaux, bien que nous ne nous dissimulions pas qu'il est fort artificiel : le premier qui écrivit *Troyen* a-t-il eu conscience qu'il ajoutait *-en* ou *-ien* au nom de la capitale de la Troade?

Nous avons distingué par un * les mots employés par la Pléiade, mais, pour Ronsard, nous avons donné la réfé-

rence à l'édition de 1578, la seule qui compte à nos yeux, toutes les fois que nous l'avons su.

Le Glossaire de l'édition de Rabelais par M. Marty-Laveaux est assez détaillé et précis pour que nous ne nous soyons pas astreint à indiquer le tome et la page.

Pour les Vies parallèles de Plutarque, traduites par Amyot, la Table des matières des éditions anciennes permet aisément de retrouver la citation; pour les Œuvres morales, nous avons vu l'édition de 1581.

Nous nous sommes fait un devoir de ne corriger aucune des formes que nous rencontrions et également de ne créer aucune forme qui nous semblait possible, mais que nos textes ne nous ont point procurée; nous nous sommes souvenus que Maurice de la Porte, dans son recueil posthume d'*Epithètes* publié en 1571, n'enregistre que des formes en *-ean* et en *-ien*, bien que, dès 1562, Antoine Du Pinet ait noté de nombreuses formes en *-een* et que Rabelais, s'il emploie Corinth*ian* et Corinth*ien*, ne semble avoir connu que la forme Ciceron*ian*. Europ*éen* a sans doute été employé au XVIe siècle, mais nous n'avons rencontré qu'Europ*ean*, « eaux Europeanes » chez Christophle de Gamon, tout à la fin du siècle.

Nous ne nous dissimulons point les imperfections de notre travail, mais nous le croyons à peu près exempt d'inexactitudes, et nous faisons volontiers nôtres les paroles que Pierre Belon plaça jadis à la fin de ses *Observations :*

« Il n'est homme parlant de diverses choses, qui puisse si bien dire, que les lecteurs severes, envieux, et de mauvais vouloir, ne trouvent à redire et calumnier. Mais nous prions ceux qui de bon zele accepteront nostre labeur qu'ils supportent les fautes s'ils en trouvent aucunes. »

-EN.

Abzoen. — 1562. De l'autre costé sont les *Abzoëns*, qui ont bien autant de nations souz eux que les Sauromates. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 210.)

Cëen. — 1584. Les plainctz du nænieux *Cëen*. (Horace, trad. Luc de la Porte, 41.)

Dahen. — 1562. Les principales nations de Tartarie sont ... les Sæcariens, Massagetes, *Dahens*, ... (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Dionæen. — 1584. Dessoubz l'antre *Dionæen*. (Horace, trad. Luc de la Porte, 41.)

Gyen. — 1584. Tu n'es vraiment *Gyen*, ains Geant tout à fait. (H. Le Tuillier, dans *L'Uranologie* d'E. Du Monin.)

Imituen. — 1562. Vers la source de ce fleuve [le Lagoüs], On trouve les *Imituens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Myrrehen. — 1594. Le Sabeien encens, ... l'or precieux, ... La poudre *Myrréhenne*. (J. Coyssard, *Hymnes*, 25.)

Myrtoën. — 1584. Mer *Myrtoëne*. (Horace, trad. Luc de La Porte, 2.)

Nigroën. — 1562. Plusieurs dient que les *Nigroëns* y tiennent la plage du couchant. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 245.)

Pompeen. — 1584. Sur le theatre *Pompeen*. (Horace, trad. Luc de la Porte, 40.) — Rime avec Cecropeen.

Soviceren. — 1562. Les chemins furent assiegez par les Tigurins, afin que leurs voisins les Zugiens, Urians, *Sovicerens*, Sylvians, et ceux de Lucerne n'eussent des vivres. (Croniques de Carion, trad. J. Le Blond, 257 a.)

Therothoën. — 1562. Quant aux Volges, le roy Jaba dit qu'on les appelle *Therothoëns*, pource qu'ilz sont legers à la chasse par terre. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 241.)

*Tyrrhen. — « ... la *Tyrrhene* mer. » (Du Bellay, I, 426.)

-EEN.

Acciseen. — 1562. [La riviere] d'Imituës ... passe par les ... Carnapeens, Gardeens, *Acciseens*, ... (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Acheen. — 1562. Homere aussi baille trois divers noms aux gens dudict pays : car il les appelle Myrmidons, Helleniens et *Acheens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 143.)

*Achilleen. — 1562. Les tierces [Esponges] qui sont fort subtiles et massives sont dictes *Achilleennes*. (Pline, trad. A. Du

Pinet, I, 367.) — [1569.] Ainsi Pyrrhe *Achilleen* Du Troyen Coupa la guerre ancienne. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, V, 147.)

Agandeen. — 1562. Le fleuve de Tanaïs passe par les Phatareens, Herticeens, ... *Agandeens*, Mandareens, Saturcheens et Spaleens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Agreen. — 1562. S'ensuyvent les contrées des *Agreens* et Ammoniens, où est assise Athenes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.)

Albeen. — 1562. Des [villes des] *Albeens*, y a Alba, qui est sur le lac de Celano. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 126.)

Alpheen. — [1582.] Courir près Pise au long des *Alphéennes* ondes. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 65 b.)

Amarbeen. — 1562. *Amarbeens* sont en Hyrcanie. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 210.)

Amateen. — 1562. Par deçà le fleuve Indus, ... on trouve les *Amateens*, Bolingeens, Gallitalutes, ... Ordabeens et Meseens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Amatheen. — 1562. Item, les Amireens, Gedranites, Ampreens, Ilisanites, Bachilites, Sammeens et finalement les *Amatheens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.)

Amireen. — 1562. Voir Amatheen.

Ammineen. — 1562. Raisins *Ammineens*. (Pline, I, 529.)

Amoreen. Amorrheen. — 1573. Melchisedech ... fut un Roy juste ... voires jusques à estre estimé de l'*Amoreen*, Jebuseen, Zuieen, ses prochains voisins. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 619.) — [1575.] Dieu suscita à son peuple ... Josué [pour le delivrer de la subjection] des *Amorrhéens*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 191 b.)

Ampreen. — 1562. Voir Amatheen.

Amycleen. — Rabelais. — 1562. En Italie, les *Amycleens* furent ruynez des serpens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 313.) — 1600. Les *Amycleens* chommerent certains jours de l'année en son honneur. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 337.)

Anclaceen. — 1562. Près du mont Caucasus on trouve les Icataleens, ... *Anclaceens*, ... Asuciandeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Andareen. — 1562. S'ensuyt la region des *Andareens*, qui est fort peuplée de villes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 217.)

Anteen. — 1562. Arabes *Anteens* et Gnebadeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 240.)

Antidaleen. — 1562. Passé ce cap, on trouve les Toaniens, Aechites, Chatramotites, Tomabeens, *Antidaleens*, Lexianeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Apelleen. — 1562. Anciennement y avoit les Napeens et *Apelleens;* mais maintenant il n'en est plus de question. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Arameen. — 1562. Les anciens les appelloyent [les Tartares] *Arameens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Argeteen. — 1562. Les regions de Drangiana, des *Argeteens* [Argenteen à la Table], Zarangeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 224.)

Ariaceen. — 1562. Les principales nations de Tartarie sont ... les ... *Ariaceens*, ... Cameens, Camaceens, Enchateens, ... Pialeens, ... Asæens et Eteens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Aroeen. — 1562. [Le fleuve Tigris separe] les Arabes *Aroeens* d'avec la contrée d'Adiabene. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 231.)

Arympheen. — 1562. Passé ces montaignes, on trouve les Sarmates *Arympheens*, dicts maintenant Moscovites, qui confinent aux monts Ripheens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Asacheen. — 1562. La region des *Asacheens* est en Ethiopie. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 300.)

Asæen. — 1562. Voir Ariaceen.

Asangeen. — 1562. Passé les montaignes et forestz des *Asangeens*, on trouve les Dariens et Sureens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 218.)

Asineen. — 1562. Quant au goulfe *Asineen*, on le nomme ainsi, à cause de la ville d'Asina. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 140.) — Ce mot n'est plus dans l'édition de 1566.

Asuciandeen. — 1562. Voir Anclaceen.

Atrideen. — 1584. Des riches Mecenes L'*Atrideen* pourpris. (Horace, trad. Luc de la Porte, 11.)

Auteen. — 1562. Item, y a les *Auteens*, ... Gyreens, Mathateens et Helmodenès. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.)

Azareen. — 1562. De là on entre en la contrée des Arabes *Azareens*, qui sont fort cruelz et inhumains. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 240.)

Baraseen. — 1562. De là on trouve les *Baraseens* et Licheniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Béen. — Rabelais.

Bolingeens. — 1562. Voir Amateen.

Bomareen. — 1562. Sur ces marches sont les ... *Bomareens*, Maruceens, ... et Jaceens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Caldeen = Chaldeen. — Rabelais. — 1562. Les Assyriens et *Caldeens* appellent le Soleil, Bel. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 230.)

Calisseen. — 1562. Item, y a les ... *Calisseens*, ... Passaleens, Oexuleens, ... et Talucteens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 217.)

Camaceen. — 1562. Voir Ariaceen.

Cameen. — 1562. Voir Ariaceen.

Cananeen = Chananeen. — Rabelais. — 1562. De Chanam sont les *Cananéens*. (Croniques de Carion, trad. J. Le Blond, 14 a.)

Careen. — 1562. Le pays des *Careens* estoit fort estendu. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.)

Carnapeen. — 1562. Voir Acciseen.

Catareen. — 1562. De là on descouvre l'isle d'Asgilia, et trouve-on les contrées des Nochetes, ... *Catareens* et Nomades. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 235.)

Catheen. — 1562. Le ... fleuve Lagoüs ... vient des monts *Catheens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Cathaoneen. — 1589. Il t'eust mise, ma fille, En Thessalie, en la fosse de Phille, Ou bien au feu des *Cathaoneens*, Car le parjure aux deserts Theneens Avait tuée, assez près de Larrisse, Cruellement la jeune Cyparisse. (Chr. de Beaujeu, *Les Amours*, 160 a.)

Cecropeen. — 1584. Cothurne *Cecropeen.* (Horace, trad. Luc de la Porte, 40.) — Rime avec Pompeen.

Celeen. — [1582.] Les meubles *Celéens* de verges souples faits. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 39.)

Chaldeen = Caldeen. — 1562. D'Arphaxat vindrent les *Chaldeens.* (Croniques de Carion, trad. J. Le Blond, 13 b.) — 1562. Et laisse-on les *Chaldeens* à gauche et les Scenites Nomades à droite. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 235.)

Chananeen = Cananeen. — [1575.] De là avoient les *Chananéens* leur Beelzebub. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 24 b.)

Cheleen. — 1574. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, P 3 b.)

Chryseen. — 1562. On y trouve les *Chryseens*, Parasangeens et les haultz Asangeens, où y a force tigres. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 218.)

Cirrheen. — 1571. Muses *Cirrheennes.* (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 173 b.) — La Porte a su remplir 345 pages de vocables de toutes terminaisons, sauf en *-een.* Cet exemple est le premier, peut-être même le seul, que nous ayons su trouver.

Cleoneen. — 1578. Ce ne fut la vertu de Phebus qui reside En son *Cleoneen* Lion, où il preside. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 194 a.)

Copeen. — 1562. Les *Copeens* inventerent les rames et avirons. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 290.)

Cosseen. — 1562. Au sortir de Susiana, tirant contre le Levant, on entre en la contrée des *Cosseens.* (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 232.)

Cypreen. — 1584. Une tref *Cypreenne.* (Horace, trad. Luc de la Porte, 2.)

Cyrneen. — [1582.] D'ifs *Cyrneens* ton essein se preserve. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 31 b.)

Derbiceen. — 1562. Plus bas aussi sont les *Derbiceens*, par où passe le fleuve Oxus. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

* Dicteen. — [1555.] Mais tu l'as Royne tressage, Porté dés son premier age Non à Nede, non aussi Aux compagnes *Dic-*

tæennes. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, II, 200.) — 1579. Le Centaure Chiron, ... Si ne peut il alors les Arabes deffendre, Joint au Roy *Dicteen*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 202 a.)

Didymeen = Dydimeen. — 1562. Apollo *Didymeen* ou Gemeau. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 192.)

* Dodoneen. — [1584.] Adieu Chesnes, couronne aux vaillans citoyens, Arbres de Jupiter, germes *Dodonéens*. (Ronsard, IV, 145.)

Doliceen. — 1562. Les isles *Doliceennes*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 236.)

Dydimeen = Didymeen. — 1562. Autel à l'honneur d'Apollo *Dydimeen*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Ebliteen. — 1562. Puis fault passer les montz *Ebliteens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 236.)

Eleen. — [1575.] Pantarces jeune garçon *Eleen*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 132 a.) — 1600. Les *Eleens* vindrent fourrager et faire le degast sur les terres des Arcadiens. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 285.)

Enchateen. — 1562. Voir Ariaceen.

Epeen = Epien. — (*Iliade*, trad. A. Jamyn, éd. 1580, 224 a.)

Eracleen. — 1553. Orso Ipato ... fut tué du peuple, comme autheur de la guerre entre les *Eracléens* et les Equilesiens. (G. Symeon, *Epitome de l'origine ... de Ferrare*, 65 a.)

Erythreen. Erytreen. — 1530. Voir Clazomenien. — 1562. En Asie, les laines sont rouges : aussi sont-elles appellées *Erytreennes*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 339.)

Eteen. — 1562. Voir Ariaceen.

Ethereen. — 1540. Graces suslevées Telles pour vray que les Idumeens Sçavent lever jusqu'aux *Ethereens*. (*Œuvres de Virgile*, Georgicques, trad. G. Michel, 58 a.) — [1582.] *L'ethereenne* plaine. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 163 b.)

Eubœen. — [1575.] Ceux qui racontent les anciens faicts des *Eubœens*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 213 a.)

Euganeen. — 1562. Ceux des montaignes d'Abano et de Venda

furent appellez *Euganeens*, pour estre yssuz de bonne et ancienne race. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 132.)

Euticheen. — 1574. Les *Euticheens*. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, R 3 b.)

Galileen. — 1551. Ils appeloient Jesus Christ *Galileen*. (Platine, *Vies des Papes*, 73 a.)

Gardeen. — 1562. Voir Acciseen.

Gaulopeen. — 1562. De là on entre au goulfe de Capeus, où sont les *Gaulopeens* et Chateniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 235.)

Geleen. — 1562. Le païs des *Geleens*, que les Grecs appelloyent Cadusiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Gereteen. — 1562. Il y a encores quatre autres nations qui sont des Indes, assavoir les Peucolaïtes, Arsagalites, *Gereteens* et Asoyens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 220.)

Gnebadeen. — 1562. Voir Anteen.

Gomorrheen. — 1573. Abraham ... estoit avec son armée victorieuse de retour de la bataille des *Gomorrheens* et Sodomites. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 619.)

Gordieen. — 1562. Les *Gordieens* confrontent aux Aloniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 229.)

Grabeen. — 1562. Autresfois les Labeates, ... Sasseens, *Grabeens*, ... et Pyrustes tenoyent toute ceste contrée. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 134.)

Gryneen. — [1582.] Apollon *Gryneen*. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 184 a.)

Gyreen. — 1562. Voir Auteen.

Hamatheen. — 1573. Les *Hamatheens* reçoivent humainement l'armée des Chrestiens. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, Table.)

Herticeen. — 1562. Voir Agandeen.

Hipporeen. — 1562. De là on passé és contrées des Anderes, Mathites, Mosagebes et *Hipporeens*, qui sont noirs. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 244.)

Hybleen. — 1574. L'Hyblean coupeau. (Du Bartas, *La Muse*

chrestienne, D 2 a.) — [1582.] L'*Hybléenne* race. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 82 a.) — 1589. Laisse, si tu me croy [ingenieuse Avette], l'*Hybleenne* maison. (Pierre Lombard, dans R. Le Rocquez, *Le Miroir d'eternité*.)

Hyleen. — 1562. Hypanis, de l'autre costé, passe entre les Nomades et *Hyleens* et va tomber au Goulfe de Coretum. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 156.)

Hyperboreen. — 1562. Passé ces montaignes, ... on dit qu'on trouve les *Hyperboreens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 157.)

Icataleen. — 1562. Voir Anclaceen.

Ideen. — 1578. Son Serpent va roüant Jupiter *Idéen*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 221 b.) — (*Iliade*, trad. A. Jamyn, éd. 1580, 232 a.) — Les pins Idæans. (J. Passerat, *Poésies françaises*, éd. 1880, I, 79.) — 1584. Dans sa flote *Ideene* Le traistre Berger par les flos Tiroit sa belle hostesse Helene. (Horace, trad. Luc de la Porte, 19.)

Idumeen. — 1540. Voir Ethereen. — [1575.] David Roy subjugua ... les *Idumeens*, Ammonites, Itureens, Moabites, Nabatheens, Nabdeens. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 402 b.) — 1578. Encor dans le berceau du fer tu és blessé, Et de prendre la fuyte en Egypte pressé Du Roy *Idumeen*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 192 b.)

?Iryneen. — 1589. En Collophon avec l'*Iryneen* [? lire Irynean] Tu eusses veu le dernier mois de l'an. (Chr. de Beaujeu, *Les Amours*, 160 a.)

Itureen. — 1575. Voir Idumeen.

Jaceen. — 1562. Voir Bonareen.

Jaffeen. — 1573. Les *Jaffeens* resisterent bravement aux Ascalonnites. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, Table.)

Jebuseen. — 1573. Voir Amoreen.

Lageen. — [1582.] Le [vignoble] *Lagéen*. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 50 a.)

Laodiceen. — [1575.] Les *Laodiceens* sacrifioient une pucelle à Pallas. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 28 a.)

Laomedonteen. — [1582.] Les parjures de Troye *Laomedontéenne*. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 47 a.)

Leneen. — [1582.] Maintenant ton ouvrage, Bacche, je chanteray ... *Lenéen* pere, icy. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 47 b.)

Letheen. — 1600. A grandes troupes pour boire en la *Letheenne* onde Dieu les appelle tous. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 271.)

Lexianeen. — 1562. Voir Antidaleen.

Machabeen. — 1585. Judas *Machabeen*. (Pantaleon Thevenin, dans *La Sepmaine* de Du Bartas, 710.)

Maceen. — 1562. Après la contrée des Nasamoniens, on entre en celle des Hasbites et *Maceens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 173.)

Maleen. — 1584. Le *Maleen* manoir. (E. Du Monin, *L'Uranologie*, 204 a.)

Maltecoreen. — 1562. Parmy ces deserts on trouve les *Maltecoreens*, Singeens, Maroheens, Rarungeens, ... Masueens et Pagungeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Mandareen. — 1562. Voir Agandeen.

Mandeen. — 1562. Les *Mandeens* et Malliens sont au dessus, où est le mont Mallus. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 216.)

Manicheen. — 1567. Par ce moyen lon renouveleroit l'heresie des *Manicheens*. (J. de Serres, *VI livres du Sacrement de l'autel*, 31 a.) — Voir aussi Manichien.

Maroheen. — 1562. Voir Maltecoreen.

Maroneen. — 1562. Homere dit le vin *Maroneen*, qui croissoit es costes de Thrace, avoir esté le plus estimé de son temps. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 534.)

Maruceen. — 1562. Voir Bomareen.

Maseen. — 1562. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 203 [d'après la Table, fautive dans la référence].)

Masueen. — 1562. Voir Maltecoreen.

Mathateen. — 1562. Voir Auteen.

Medeen. — [1556.] La toison et les dens qu'il [Jason] emporte et qu'il seme Dans les colchiques champs par l'effort *Medeen*. (Cl. Binet, dans *La Peruse*, *Œuvres poétiques*, éd. 1867, 245.)

Meseen. — 1562. Voir Amateen.

Methymneen. Metymnèen. — [1575.] Ayant receu sur ton dos ce joueur de harpe *Methymneen*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 181 b.) — [1582.] Le sep *Metymnéen*. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 49 b.)

Mezeen. — 1562. Les Dalmates, ... les *Meʒeens*, ... et les Sardoates. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 134.)

Mizeens. — 1562. Au sortir de Susiana, du costé de Levant, on entre en la regions des Cosseens, ... et subsequemment en celle des *Miʒeens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 232.)

Modubeen. — 1562. Oultre laquelle [isle] on trouve les *Modubeens* et Molindeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 217.)

Molindeen. — 1562. Voir Modubeen.

Nabateen. Nabatheen. — 1562. Les *Nabateens* tiennent une vallée qui peut avoir deux milles de contenuë. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 234.) — [1575.] Voir Idumeen.

Nabdeen. — [1575.] Voir Idumeen.

Napeen. — 1562. Voir Apelleen. — [1582.] Les *Napéennes* sœurs. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 88 a.)

Nareen. — 1562. On entre en la region des *Nareens*, qui aussi sont environnez du mont Capitalia, qui est la plus haulte montaigne de toutes les Indes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Nazareen. — 1573. *Naʒareens* s'appelloient ainsi au commencement et depuis Chrestiens. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, Table.) — Le texte, page 87, porte « Nazariens ».

Nemeen. — 1578. Du Lion *Neméen* l'ire et rage embrasée. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 202 a.) — 1579. Jeux ... Pythiens, Isthmiens et *Neméens*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Meslanges poetiques*, 47 b.)

Niceen. — 1562. Isigonus *Niceen* dit. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 253.) — 1573. *Niceens* renduz à l'obeyssance de l'Empereur de Constantinoble. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, Table.) — Le texte, page 63, porte « Nicean ».

Nubeen. — 1562. Les *Nubeens*, qui aussi sont des dependences

d'Arabie, vont jusques au mont du Liban, ... ausquelz sont joincts les Ramisiens et par delà les Taraneens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 234.)

Oeneen. — 1584. Le Tydeen, Meilleur que son pere *Oeneen*. (Horace, trad. Luc de la Porte, 20.)

*Oeteen. — « ... Mont *Oeteen*. » (Ronsard, III, 232.)

Oexuleen. — 1562. Voir Calisseen.

Oileen = Oilien. — (*Iliade*, trad. A. Jamyn, éd. 1580, 269 a.)

Ordabeen. — 1562. Voir Amateen.

Organageen. — 1562. Puis on tombe en la contrée des *Organageens*, Abaortes, Sibareens et Suerteens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Osseen. — 1584. Ne decalme ton front pour ce camp refripé Des tendons *Osséens*. (E. Du Monin, *L'Uranologie*, I, 3.)

Pagungeen. — 1562. Voir Maltecoreen.

Pandæen. — 1562. Les *Pandæens*, seulz en toutes les Indes, sont gouvernez par femmes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Paneen. — 1573. Les *Paneens* pressez des Chrestiens commencent à perdre courage. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, Table.) — Le texte, page 357, porte « Les Paneans ».

Panopeen. — [1575.] D'Epée *Panopéen* [l'ame fut] muée en la nature d'une femme artificielle. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 165 a.)

Panticapeen. — 1562. Quant aux prochaines costes de ceste mer [Noire], les Cariens, Clazomeniens, Meoniens et *Panticapeens* les tiennent. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Parasangeen. — 1562. Voir Chryseen.

Passaleen. — 1562. Voir Calisseen.

Patareen = Patarien. — 1578. Le *Pataréen* Apolon. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 200 b.)

Peneen. — 1579. De Mars les troupes vagabondes Je ne chante par ce mien vers, Ny cil qui domte l'univers, Ny du sang *Peneen* les ondes. (Horace, *Odes*, trad. J. Mondot, 45 a.)

Petreen. — 1573. Le Roy va au secours des *Petreens*. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 593.)

Phaligeen. — 1562. Par delà sont les Achisarmiens, *Phaligeens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 245.)

Phatareen. — 1562. Voir Agandeen.

Phebeen = Phœbeen. — 1579. J'obtins le Laurier au *Phebéen* conclave. (Guy Le Feure de la Boderie, *Meslanges poetiques*, 92 a.)

Pherœen. — 1600. Qu'elle [Diane] soit la mesme qu'Hecate Callimache le montre en l'hymne de Diane auquel il l'appelle *Pherœenne*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 257.)

Phoceen. — 1579. Des *Phocéens* prenant la mesme voye. (Horace, *Odes*, trad. J. Mondot, 131 b.)

Phœbeen = Phebeen. — 1584. Penelope au beau sourcil brun Et la vitree *Phœbeenne*. (Horace, trad. Luc de la Porte, 22.)

Pialeen. — 1562. Voir Ariaceen.

Pimpleen = Pympleen. — [1556.] Tourbe desdaignant les sons Des *Pimpleennes* chansons. (La Peruse, *Œuvres poétiques*, éd. 1867, 153.) — 1584. La Muse *Pimpleene*. (Horace, trad. Luc de la Porte, 29.)

Piseen. — 1566. Les *Piseens* la tenoyent anciennement. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 140.) — En 1562, il y a « les Pyleens ».

Pœneen. — 1584. *Pœneen* vallon. (Horace, trad. Luc de la Porte, 10.)

Priameen. — [1582.] Vierge *Priaméenne*. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 136 b.)

Pygmeen. — 1579. Les *Pygméennes* Grues. (Guy Le Feure de la Boderie, *Meslanges poetiques*, 69 a.)

Pyleen. — 1562. Les *Pyleens* la tenoyent anciennement. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 140.) — En 1562, il y a « les Piseens ».

*Pympleen = Pimpleen. — [1553.] Livre que les sœurs Thespiennes Dessus les rives *Pympléennes* Ravy, me firent concevoir. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, III, 89.)

Pyrrheen. — 1562. La Forest *Pyrrheenne* qui est en l'Isle de Metelin. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 588.)

Rarungeen. — 1562. Voir Maltecoreen.

Rhamneen. — 1562. Plus y a les *Rhamneens*, qu'on tient estre

yssuz du Prince Rhadamanthus, frere du Roy Minos. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Ripheen. — 1562. Voir Arympheen. — 1578. L'Ourse *Riphéenne*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 175 a.)

Rubeen. — [1582.] Sions *Rubéens*. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 41 b.)

Sabeen. — 1562. Les plus riches de toute Arabie estoyent les *Sabeens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.)

Saleen. — 1562. Par delà [la riviere de Charien] on entre en la contrée des *Saleens*, dicts des Anciens, Phthirophages. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 205.)

Sambruceen. — 1562. Là aussi sont les *Sambruceens*, Brisabrites, ... et Taxileens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 220.)

Samigeen. — 1562. De là on entre en la contrée des *Samigeens*, où est la ville de Cygnus. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 205.)

Sammeen. — 1562. Voir Amatheen.

Sapeen. — 1562. Il y en a d'autres qui dient que le fleuve Opharius traverse la contrée des Canteciens et *Sapeens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Sarangeen. — 1562. Par dessus ces contrées, on entre és terres des Corasmiens, ... Paricaniens, *Sarangeens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Sarapareen. — 1562. Là auprés sont les contrées des Syrmates, ... *Sarapareens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Sasseen. — 1562. Voir Grabeen.

Satarneen. — 1562. Les autres dient que les Suites, Auchetes, *Satarneens* et Asampates s'emparerent de ces regions. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Saturcheen. — 1562. Voir Agandeen.

Saxineen. — 1562. Aussi les appelle-on [les Volges] Bargeniens, Zacheres, Chalybes, *Saxineens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 241.)

Scylleen. — [1582.] La *Scylleenne* rage. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 138 b.)

Sibareen. — 1562. Voir Organageen.

Singeen. — 1562. Voir Maltecoreen.

Sondreen. — 1562. On trouve au pied du mont Caucasus les Soleades, *Sondreens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Sopheneen. — 1562. Il y a la contrée des *Sopheneens* entre deux. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 208.)

Sorgeen. — 1562. Oultre lesquelles [forestz] on rencontre les Sarophages, *Sorgeens*, Baraomates et Gumbrites. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 219.)

Spaleen. — 1562. Voir Agandeen.

Suerteen. — 1562. Voir Organageen.

Sureen. — 1562. Voir Asangeen.

Talucteen. — 1562. Voir Calisseen.

Tamudeen. — 1562. Par delà lesquelz on trouve les *Tamudeens* et leur ville capitale, dicte Badanatha. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Taraneen. — 1562. Voir Nubeen.

Taxileen. — 1562. Voir Sambruceen.

Tegeen. — [1582.] *Tegéenne* espée. (Virgile, trad. Le Chevalier, éd. 1583, 236 b.)

*Terreen. — « ... despouillé du manteau *Terreen*. » (Ronsard, III, 232.)

Thaludeen. — 1562. On trouve les isles desertes de Braga et la contrée des *Thaludeens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 236.)

Theneen. — 1589. Voir Cathaoneen.

Thimaneen. — 1562. Les Anciens mettoyent les *Thimaneens* sur les frontieres des Nabateens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Thyrreen. — 1562. Tuf *Thyrreen*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, Table.)

Tomabeen. — 1562. Voir Antidaleen.

Tydeen. — 1584. Voir Oeneen.

Vaceen. — 1562. Bacea, ou Orontia, ville capitale des *Vaceens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 107.)

Vadeen. — 1562. Puis on entre ... au pays des *Vadeens*, où est la grande cité de Vada. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Zabbolheen. — [1575.] Les Tartares *Zabbolheens*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 255 b.)

Zarangeen. — 1562. Voir Argeteen.

Zigoeen. — 1562. Il y a par apres les Evaziens, Cottiens, ... *Zigoeens*, ... et les Turcs. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Zuieen. — 1573. Voir Amorreen.

[Pendant la correction des épreuves, nous avons pu feuilleter l'*Histoire des histoires*, par le sieur de la Popelinière (Paris, 1599). Nous y avons relevé les vocables suivants :

Abydeen, 145.
Amasseen, 353.
Camireen, 97.
Cassandreen, 32.
Chalcideen, 131.
Cyreneen, 127.
Epopeen, 82, 146.
Erithreen, 133.
Esseen, 352.
Europeen, 138.
Halicarnasseen, 111, 265.
Hasmoneen, 211.
Hyperboreen, 128.
Phalereen, 23.
Philipeen, 157.
Prieneen, 146.
Smyrneen, 103.
Synopeen, 384.]

Hugues Vaganay

(A suivre.)

LE « SEL AGRIGENTIN »

DANS LA *DÉLIE*.

Maurice Scève, au dizain CCCLXXIII de son énigmatique poème, termine le dernier vers par ces deux mots « sel agringentin », que le dernier éditeur, M. Parturier, avoue ne pouvoir expliquer. Nous ne serons sans doute pas plus heureux que lui, mais, peut-être, pouvons-nous rappeler quelques textes dont Scève s'est inspiré.

Voici tout d'abord le dizain :

A son aspect mon œil reveremment
S'incline bas tant le Cœur la revere,
Et l'ayme, et craint trop perseveramment
En sa rigueur benignement severe.
Car en l'ardeur si fort il persevere,
Qu'il se dissoult et tout en pleurs se fond,
Pleurs restagnantz en un grand lac profond,
Dont descent puis ce ruisseau argentin,
Qui me congele, et ainsi me confond
Tout transformé en sel Agringentin.

Ouvrons Moreri, au mot *Gergenti*, nous lirons : « Pline a parlé du sel d'Agrigente comme d'une chose très singulière ; il se fondoit dans le feu sans pétiller et pétilloit au contraire dans l'eau. »

Ouvrons maintenant Pline, au livre XXXI, chapitre XLI : « In igne nec crepitat, nec exsilit [sal] Tragasæus, neque Acanthius ab oppido appellatus : nec ullius spuma, aut ramentum, aut tenuis. Agrigentinus ignium patiens, ex aqua exsilit. » Et la vieille, mais toujours intéressante, édition Lemaire donne en note une assez longue citation de Hardouyn qui rappelait un passage de saint Augustin

(*De Civitate Dei*, lib. XXI, cap. 5) : « Agrigentinum salem ait, quum fuerit admotus igni, velut in aqua fluescere : quum vero aquæ, velut in igne crepitare. » Ce que Gentian Hervet traduisait : « On lit que quand on met le sel d'Agrigente en Sicile auprès du feu, il coule et se fond comme si c'estoit en l'eau : mais quand on le met auprès de l'eau, il pette comme dedans le feu. »

Est-il téméraire de penser que Scève n'a eu en vue que l'analogie entre l'état de son cœur et les propriétés du sel d'Agrigente signalées par Pline et rappelées par saint Augustin, sans qu'il se préoccupât de la nature exacte de ce sel?

Hugues Vaganay.

MAITRE PIHOURT

ET SES HÉTÉROCLITES.

Une des anecdotes le plus souvent citées des *Contes d'Eutrapel*, qui abondent en traits originaux et piquants, est celle de Pihourt, maçon de Rennes. Relisons-la. Polygame s'est servi dans la conversation d'un mot que Lupolde ne comprend pas et qui donne lieu à une digression sur l'abus des néologismes : « Les anciens mots et naturels des arts et sciences de ce pays ont esté chassez de leur authorité et sieges depuis quelques années et, par un secret consentement de peuple, changez et transmuez en certains vocables estrangers, qui n'apportent pas grand fruict, ains une inconstance et legereté. » Lupolde conte à l'appui deux anecdotes, l'une qui lui est arrivée à lui-même à Rennes, où il s'est fait reprendre sur tous les termes techniques dont il s'est servi au cours d'une revue militaire; l'autre qui se rapporte à notre maçon.

« Quand Pihourt, maçon de Rennes, monté sur sa jument, botté de foin, ceint sur sa grand'robe, et le chapeau bridé, allant à Chasteaubriand pour l'edifice d'un beau chasteau, ouyt les grands ouvriers de toute la France illec mandez et assemblez, qui n'avoient d'autres mots en bouche que frontispices, piedestals, obelisques, coulonnes, chapiteaux, frizes, cornices, soubassemens, et desquels il n'avoit onc ouy parler, il fut bien esbahy, et son rang venu de parler, attendans quelque brave dessein, leur dit, payant en monnoye de singe, estre d'advis que le bastiment fust fait en bonne et franche matiere de piaison competente, selon que l'œuvre le requeroit : s'estant retiré, fut de toute l'assemblée jugé pour un très grand personnage, qu'il le falloit ouyr plus amplement sur ceste

profonde resolution qu'ils ne pouvoient assez bien comprendre, et qu'il savoit plus que son pain manger. Mais le paillard, demeurant en sa victoire, se retira, disant ne se pouvoir achommer d'advantage, et que les manches du grand bout de cohue ne pourroient aller de droit fil sans luy, et selon l'equipolation de ses heteroclites. Ce qui les estonna encore plus, ne sachans qu'il disoit, et delà est venu ce soubriquet : « Resolu comme Pihourt en ses « heteroclites. »

Ce joli trait de mœurs, que Noël du Fail, en bon disciple de Rabelais, est fort capable d'avoir embelli, montre quelles résistances les vocables italo-classiques rencontrèrent près des oreilles françaises, en même temps qu'il témoigne du peu d'empressement des maîtres de l'œuvre à adopter les ordonnances à l'antique préconisées par les architectes de François Ier. Mais pour lui donner toute sa portée, il est indispensable d'essayer de le dater.

Pihourt est un personnage réel. A. de la Borderie a relevé ce nom en 1527 comme maître-maçon du chapitre de Rennes. Il restaure à ce moment le chœur de la cathédrale. Mais c'est le seul renseignement d'archives qui vienne à l'appui du conte de du Fail. Le congrès d'architectes, réuni pour « l'edifice d'un beau chasteau » à Chateaubriand, n'a malheureusement laissé aucune trace.

On a proposé deux dates pour l'événement. E. Bonnaffé (*Gazette des Beaux-Arts*, 1875, p. 393) suggère 1532 et Léon Palustre (*La Renaissance en France*, t. I, p. 94) remonte jusqu'à 1526. Mais ces deux excellents érudits n'ont tenu compte que de la façade principale du château, qui appartient d'assez près à la première Renaissance pour que l'inscription souvent citée :

De mieulx en mieulx
Pour l'achever ie devins vieulx,

puisse s'appliquer à l'achèvement du gros œuvre. Mais ils ont négligé les additions et les remaniements postérieurs : un grand escalier à caissons, très voisin de celui que Louis d'Estissac fait achever à Coulonges-les-Royaux vers 1544;

une longue galerie de l'aile droite, où les ordonnances classiques règnent avec une intransigeance qui indique au moins le règne de Henri II, et surtout le pavillon de l'entrée, avec ses trois colonnes ioniques surmontées de deux baies accouplées à plein cintre, du plus pur style antique. Tous ces travaux, vraiment considérables, ne peuvent guère remonter avant 1560 ou 1570. Pihourt, à cette époque, aurait fort bien pu être le vieillard habillé à la mode de l'autre règne, « ceint sur sa grand'robe et le chapeau bridé ».

Ni la date de 1526 ni celle de 1532 en tous cas ne résistent à l'examen.

Philibert de l'Orme, ne l'oublions pas, — le premier et le plus illustre des vulgarisateurs de la nouvelle architecture, bien que Bonnaffé et tant d'autres aient vu en lui l'ennemi juré des ultramontains et de leurs innovations, — revient d'Italie en 1536 pour construire la galerie Bullioud à Lyon. Vers 1544, il achève le château de Saint-Maur pour le cardinal du Bellay et, deux ans plus tard environ, le futur Henri II lui confie les travaux d'Anet.

Quoi qu'on en puisse dire, il ne peut être question avant ces dates d'ordonnance antique précise et raisonnée. Les « grands ouvriers », quelque peu pédants dans leur science architectonique de fraîche date, sont à l'école encore à Fontainebleau ou sur quelque chantier royal gouverné par l'intransigeant surintendant des Bâtiments. La province appartient aux vieux maîtres de l'œuvre, à ces créateurs géniaux qui infusent avec une si naïve maladresse les éléments antiques dans leur décoration traditionnelle qu'ils en font un art original, comme les imitations de l'Extrême-Orient tentées au XVIIIe siècle par Watteau, Boucher et leurs émules. La lutte entre les bâtisseurs à la mode française et les architectes savants ne commence pas avant la seconde moitié du XVIe siècle. Elle est dans toute son acuité en 1567 quand de l'Orme trace dans son *Premier tome de l'architecture* le parallèle du bon et du mauvais architecte. C'est aux environs de cette date que nous aimerions à situer l'anecdote.

Il y a plus. Sans empiéter sur le domaine de notre confrère Lazard Sainéan, il nous est permis de faire remarquer qu'en 1532 et à plus forte raison en 1526 les termes de *frontispice*, *piédestal*, *obélisque*, *colonne*, *chapiteaux*, *frise*, *corniche*, *soubassement* sont inconnus ou à peine usités dans les traductions ou les livres savants.

Frontispice, façade extérieure d'un édifice, est bien d'après le *Dictionnaire général* dans G. Tory en 1529 « frontispice et face anterieure »; mais *piédestal* n'apparaît que dans la traduction de Vitruve de J. Martin, en 1547 : « Pilastres et piedestalz. » *Obélisque* est employé en 1537 par Gruget dans les *Leçons de P. Messie*, « faire des obelisques ». *Colonne* apparaît pour la première fois dans Rabelais (l. I, 1534) sous la graphie savante *columne :* « Deux columnes plus magnifiques que celles de Hercules. » *Colonne* est de l'édition de 1542. *Chapiteau* est dans Remi Belleau : « Chapiteaux de colonettes »; *frise* et *corniche* sont expliquées dans la *Briefve declaration*, 1550 : « Ce que les architectes appellent frize, entre l'architrave et la coronice »; *soubassement* enfin apparaît seulement au *Ve Livre* de Rabelais dans la description de la fontaine : « Le soubastement d'icelle estoit de très pur et très limpide alabastre. »

Certes tous ces mots, et bien d'autres, sont couramment employés par Ph. de l'Orme dans ses marchés de 1548 à 1556, tels que les a publiés M. Roy dans les études que nous avons plusieurs fois citées. Mais n'oublions pas que le surintendant était nourri d'italianisme et s'adressait, sinon uniquement à des entrepreneurs italiens, du moins à des maîtres ouvriers façonnés au jargon ultramontain par leur fréquentation des chantiers de Fontainebleau. D'ailleurs à des modes de construction nouveaux ne fallait-il pas des termes neufs?

Ce qu'il importe d'établir, c'est qu'en dehors des spécialistes, des techniciens, le jargon architectural savant était lettre morte. Dans son édition de 1567 de l'Orme explique une longue série de termes et s'excuse auprès du lecteur d'employer des mots grecs, latins, italiques ou autres.

« Car pour dire verité, nostre langue françoise, en l'explication de plusieurs choses, est si pauvre et sterile que nous n'avons mots qui les puissent representer proprement si nous n'usurpons le langage et mot estranger ou bien que nous usions de quelque longue circonlocution. » Il faudra encore des années pour que la terminologie commence vraiment à se répandre et puisse motiver un trait satirique comme celui de du Fail ou comme celui de Montaigne, un peu antérieur :

Je ne sçais s'il en advient aux aultes comme à moy, mais je ne me puis garder quand j'oys nos architectes s'enfler de ces gros mots de Pilastres, Architraves, Corniches, d'ouvrage Corinthien et Dorique, et semblables de leur jargon, que mon imagination ne se saisisse incontinent du palais d'Apollidon, et, par effect, je trouve que ce sont les chestifves pieces de la porte de ma cuisine (*Essais*, l. I, ch. LI).

Reste une dernière conjecture. Du Fail n'a-t-il pu recueillir une anecdote courante de 1560 ou environ et en gratifier Pihourt et le château de Chateaubriand? Nous n'en jurerions pas. C'est un procédé familier à tous les conteurs et dont Rabelais, pour sa part, a largement usé d'ajouter au récit des noms propres réels et des circonstances précises de temps et de lieu. Le lecteur imagine recueillir l'impression d'un témoin parfaitement informé, d'un observateur sagace qui relate un trait tel qu'il l'a entendu rapporter, et c'est un artifice d'auteur pour rafraîchir de vieilles anecdotes ou déguiser des emprunts un peu trop audacieux : « C'etait un lundi matin... il pleuvait... je mangeais des godiveaux avec frere Artus Culletant. » (l. III, ch. XVIII). Il faudrait avoir l'esprit particulièrement chagrin pour reprocher à du Fail un anachronisme qui nous vaut la silhouette inoubliable du maçon de Rennes, botté de foin et le chapeau bridé.

Henri CLOUZOT.

DEUX CHANSONS PATOISES

DU XVIe SIÈCLE.

Un des jeux d'esprit les plus goûtés des lettrés de la Renaissance a été la composition de pièces en patois locaux. A Poitiers, notamment, les graves magistrats du présidial, Boiceau de la Borderie en tête, ont excellé dans cet amusement, qui nous a valu nombre de chansons ou de monologues en patois poitevin. C'est assez dire que ces morceaux étaient destinés à égayer les banquets ou les *serées* où figuraient les auteurs et leurs amis. L'emploi du langage rustique était un premier élément de succès, mais le choix des sujets satiriques ou gaillards y contribuait encore davantage. Le thème favori des patoisants était la chanson d'un berger faisant l'amour à une bergère « en bea lingage poictevin ».

Le plus curieux, c'est que la vogue de ces morceaux dépassait les limites de la province. De même que l'on trouve des noëls poitevins dans presque tous les recueils ou *bibles* imprimés à Paris au début du XVIe siècle, on découvre des chansons poitevines dans les livres de chansons des éditeurs parisiens de la Renaissance.

Le *Cinquiesme livre de chan-‖sons, nouuellement composées en musique, à quatre parties, par | plusieurs autheurs, imprimé en qua-|tre volumes,* A Paris, de l'imprimerie d'Adrien Le Roy et Robert Balard, 1556, in-18 oblong, en contient deux : *En m'en allant à la foire de Saint Laurens* et *Quand la bergere va aux champs*. Le *Septiesme livre de chansons | nouuellement composées en musique, à quatre parties, par bons | & excellens musiciens, imprimé en*

quatre | volumes, A Paris, de l'imprimerie d'Adrien Le Roy et Robert Balard, 1557, in-18 oblong, met en musique le fameux *Monologue de Robin*, de Boiceau de la Borderie, publié dès 1555 et réimprimé plus tard dans la *Gente Poitevinerie* :

Mon vezin me cassit mon bat
Un jour en jouant au pallet.

Ces trois chansons sont composées en musique par le musicien poitevin Santerre, auteur de *Psaumes* mis en musique à Poitiers en 1565 et, ce détail à part, parfaitement ignoré.

Nous publions les deux premières, telles que les ont imprimées Le Roy et Balard, en faisant toutefois remarquer que les éditeurs n'ont nullement respecté les formes patoises.

I.

Quand la bergere va aux champs,
Sa quenouillette va fillant,
O velaquy, ô velalay,
La bergere au champ dou roay.

La bergere apres va chantant
Le desrello en cheminant,
O velaquy, &
Le berger en luy respondant,
De son flajollet va jouant,
O velaquy, &
La bergere au champ dou roay.

Et peu apres gle se trouvant
Pres l'un de l'autre se couchant,
O velaquy, &
Je ne scai pas si gle faisant
Comme le loup fait en dansant,
O velaquy, &
La bergere au champ du roay.

Et peu apres y gle chantant
L'un apres l'autre vont disant
O velaquy, &
La bergere au champ dou roay.

Tous les jours en faisant autant
Les bergers quand gle vont aux champs,
O velaquy, &
La bergere au champ dou roay.

II.

En m'en allant à la foire à Sainct Laurens,
Rencontray nostre varlet en labourant.
Il m'appelit,
J'aly à ly
Tout en courant :
Or regardez dy quou vilain qui bat les gens!

Scavez vous qui gle me fist yquou gallant?
Me baisit & m'embrasit incontinent.
Il me lutit,
Choguy soubs luy,
En m'escriant :
Or regardez dy quou vilain qui bat les gens!

Laissez y quoi, je ly dy, meschant brigant,
J'où diray & te mettray en jugement.
Je rebinguy,
Me remuy
En le poussant :
Or regardez dy quou vilain qui bat les gens!

Et quand il fut convaincu pr'ajournement,
Dont monsieur Jan qui fait tout ly vint disant
Dont t'accusant :
Or regardez dy quou vilain qui bat les gens!

Vien, çà, vien, leve la main et fay serment :
Ly as tu fait et refait maugré ses dens?
Or regardez dy quou vilain qui bat les gens!

Pr'amendement, te condamne à ly deffaire.
Y quou meschant
Au demourant,
Payras six blancs
Pour tous despens[1].
Or regardez dy quou vilain qui bat les gens!

Henri Clouzot.

1. Il est inutile de faire remarquer que le musicien a complètement dénaturé les dernières strophes.

L'ASSAUT

DU

Ve ACTE D'« HAMLET »

ET SA MISE EN SCÈNE.

A M. ALBERT CARRÉ.

Un duel au théâtre est toujours un peu sacrifié. Cependant il est dans l'action un acte grave, quelquefois décisif.

Pour ne pas blesser l'amour-propre des comédiens et surtout celui des escrimeurs amateurs ou professionnels qui prétendent les guider, n'examinons pas les causes exactes de l'infériorité, souvent ridicule, de cette partie de la mise en scène.

Le hasard des recherches, au cours de mes études des maîtres ..... de l'escrime, m'a permis de retrouver dans le plus ancien auteur français, Sainct-Didier, non seulement la formule précise et logique qui pouvait amener, entre deux adversaires, l'échange de leurs armes, mais aussi les deux gravures appuyant ce texte.

On peut hardiment avancer que le Ve acte d'Hamlet est *l'acte de l'épée empoisonnée*. En effet, Hamlet, Laertes et le Roi meurent successivement frappés par cette arme qui dénoue l'action.

L'assaut d'Hamlet et de Laertes comprend plusieurs phases. En ce qui concerne le héros principal, on sait qu'au début de l'action, aucune haine, aucun soupçon n'effleurent sa pensée. C'est le plus courtoisement du monde qu'il invite Laertes à commencer l'assaut :

HAMLET. — Allons, Monsieur.

Il tombe en garde avec élégance et noblesse, sûr de sa force, qu'il a modestement effacée dans des répliques précédentes; exemple cette réplique au Roi qui affecte de parier pour lui :

Le Roi. — ... Neveu Hamlet, vous connaissez le pari?

Hamlet. — Parfaitement, Monseigneur. Votre grâce a placé ses chances sur la plus faible des deux parties.

Cependant la fin de cet assaut est étrangement fougueuse puisqu'elle provoque cette apostrophe de la part du Roi :

Le Roi. — Séparez-les! ils ont perdu la tête.

Ce à quoi Hamlet répond immédiatement :

Hamlet. — Non, recommençons.

Et il frappe Laertes aussitôt ces mots prononcés. Il est au comble de l'irritation. Déjà le poison agit et le trouble physiologiquement. Sa fureur éclatera dans quelques instants, quand il verra mourir la Reine, lui déclarant qu'elle est empoisonnée.

Entre le calme du début et la fureur vengeresse déchaînée à la fin de l'assaut, il n'y a que vingt à vingt-cinq répliques. Il faut donc demander : 1° au caractère de l'assaut; 2° à la mimique des antagonistes et à celle du Roi toute l'émotion dramatique, masquée par le dialogue courtois qui précède le coup d'épée que reçoit Hamlet (le troisième de l'assaut). C'est là l'objet de l'étude technique écrite pour les comédiens au chapitre : *Mise en scène de l'assaut d'Hamlet*, par lequel je termine cet essai.

Avant cela, il m'a paru équitable de placer sous les yeux du lecteur différentes interprétations du fameux *échange des armes* entre Hamlet et Laertes.

Je demande à M. Letainturier-Fradin, le plus érudit de nos écrivains sur l'escrime, l'affirmation que jusqu'ici rien de clair ni de précis n'a été fait depuis que la tradition shakespearienne a été perdue.

Voici, au surplus, différents paragraphes puisés dans le *Théâtre héroïque* qu'il publia en 1914 chez Flammarion, *L'assaut de Laertes avec Hamlet* (p. 113) :

« Une chose reste obscure en ce qui nous concerne. Comment les acteurs personnifiant Hamlet et Laertes arrivaient-ils à échanger leurs armes, pour que cette substitution pût paraître naturelle et sans préparation. Sur ce point les indications du texte sont bien vagues. »

Substitution paraissant naturelle et sans préparation, écrit-il.

Quand on saura que M. Letainturier-Fradin est non seulement un savant, mais un très habile escrimeur, on comprendra pourquoi il ne s'est jamais laissé séduire par l'à peu près auquel se sont arrêtés les comédiens.

M. Letainturier-Fradin a examiné les deux versions d'Hamlet, et il écrit p. 117 :

« Ainsi, dans ce texte, nulle désignation pour indiquer comment l'épée de Laertes passait dans les mains d'Hamlet.

« Si l'on se reporte à la seconde version, la tragédie définitive d'Hamlet n'est pas plus claire ni plus explicite *quoique contenant une ligne de plus* pour faciliter le jeu des comédiens. »

M. Letainturier-Fradin cite quelques répliques, puis, arrivant au moment où Laertes blesse Hamlet (action précisée à mon sens par Shakespeare), il écrit (p. 118) :

« Cette fois le coup que Laertes porte à Hamlet est signalé; mais rien ne vient éclairer *l'échange important qui est pourtant le point capital du dénouement.*

« Cette lacune devait placer dans un embarras sérieux les auteurs qui traduisirent Hamlet pour le mettre à la scène. Comment s'y prirent-ils? On ne sait. »

* * *

Nous le saurons désormais grâce au vieux maître Sainct-Didier, qui publia le coup et éclaira son texte de deux gravures, en 1573.

Mais revenons à la copieuse étude de M. Letainturier-Fradin, dont je m'honore d'être l'ami.

Il cite l'*Hamlet* de Louis Ménard :

« Dans l'*Hamlet* de Louis Ménard, écrit-il p. 118, l'auteur comprit la difficulté et imagina, pour obvier à cet inconvénient, un orage éclatant fort à propos :

HAMLET. — Laertes me traite en enfant.
LAERTES. — Tiens, ce coup-là, c'est ta perte.
HAMLET. — Surpris!
LAERTES. — Vengé!
LE ROI. — Sauvé!

« La foudre tombe, ils lâchent leurs armes et, les reprenant, les échangent.

« Cette façon, pour n'être pas très ingénieuse, ajoute M. Letainturier-Fradin, a tout au moins le mérite, etc. »

MM. de La Cressonnois et Samson emploient le désarmement, nous apprend M. Letainturier-Fradin, ce qui les conduit à *ajouter* une réplique au texte de Shakespeare :

HAMLET (*offrant son fleuret*). — ... Monsieur, prenez le mien. Il me semble meilleur.

Et mon ami, qui est l'indulgence même, ajoute :

« Cela prend un air d'ironie, admissible sans doute pour le personnage d'Hamlet. »

Beaucoup plus intransigeant, je trouve pour le moins singulier que des traducteurs masquent ainsi leur incompréhension ou leur ignorance en *ajoutant* au texte de Shakespeare, car, nous le verrons par ce travail, le dramaturge anglais, encore que très sobre dans son indication, a dit ce qu'il fallait.

Le désarmement mutuel était très usité au XVIe siècle, l'usage des deux mains l'amenant à tout instant dans les corps à corps. Cette indication : *dans la chaleur du combat ils échangent leurs armes*, fut aisément interprétée par les comédiens de son temps, guidés en cela par les maîtres ès armes, leurs contemporains.

Dans l'*Hamlet* (traduction de Dumas et Meurice), nous

voyons Hamlet *froisser* le fer de Laertes, qui lâche son arme, et galamment lui offrir la sienne, au moment où le frère d'Ophelia, désarmé, se baissait pour ramasser son épée.

A la Comédie française, Mounet-Sully faisait une chose analogue. Le grand tragédien désarmait Laertes d'un *battement* sec et, si mes souvenirs sont précis, lui offrait également son épée avec grâce et noblesse.

Tout cela est faux, antishakespearien.

Comment admettre cette courtoisie d'un escrimeur envers un homme qui vient de le blesser, alors que le doute poigne l'âme d'Hamlet et que, se jetant furieusement l'un sur l'autre, le corps à corps des deux hommes les fait aboutir à un désarmement?

D'ailleurs, MM. Dumas et Meurice, eux aussi, ajoutent des répliques, et comme le dit M. Letainturier : « C'est là une scène qui n'existe pas dans le texte original, pas plus que n'existent les termes modernisés de l'escrime. »

Ajouter à l'œuvre de Shakespeare est audacieux. Cette audace, d'une pudeur très discutable, nous donne toutefois la mesure de la difficulté insurmontable éprouvée par les traducteurs devant la fameuse phrase : *dans la chaleur du combat ils échangent leurs armes.*

Mais continuons, ou plutôt terminons par l'*Hamlet* de M. Schowb. Là encore le résumé de M. Letainturier-Fradin (p. 124) est à citer en entier :

« Pour M. Schowb, dit-il, c'est dans la même reprise, sans mot dire, que doit avoir lieu la substitution. Les notes qui suivent l'expliquent ainsi :

« Dans l'assaut, à la reprise qui suit la réplique : *A vous « maintenant!* l'échange des rapières se fait de la manière « suivante : Hamlet vient d'être non seulement touché, « mais blessé par Laertes. Cette blessure lui a clairement « prouvé que Laertes se sert d'une arme démouchetée. « Voulant s'assurer de cette déloyauté, il désarme Laertes « dans un corps à corps. Celui-ci, dont l'épée est « tombée... »

Pourquoi? Shakespeare ne parle pas de cela. Continuons :

« ... se baisse pour la ramasser, mais il trouve devant « son arme Hamlet qui, en feinte manière de courtoisie, « lui tend la sienne propre. Il n'ose refuser et la prend. « Hamlet, à son tour, ramasse l'arme de Laertes et, voyant « qu'elle est réellement démouchetée, fonce sur lui et le « blesse. »

Rien de tout cela ne tient debout, malgré l'intelligent effort de M. Schowb. Hamlet ne découvre la traîtrise que plus tard, par l'aveu de Laertes mourant :

LAERTES. — ... L'instrument de trahison est dans ta main, aigu et envenimé : l'odieux stratagème s'est tourné contre moi, etc.

C'est donc ailleurs qu'il fallait chercher la vérité. Une vérité qui non seulement respectait le texte du génial dramaturge anglais, mais en soulignait l'émotion croissante.

Je l'ai trouvée p. 64, 65 et 66 du traité d'escrime composé par « Henry de Sainct-Didier, gentilhomme provençal, et dédié à La Majesté du Roy très chrestien Charles neuvième, en 1573 ».

MISE EN SCÈNE DE L'ASSAUT D'HAMLET[1].

Avant tout nous sommes au théâtre. Si les comédiens affirment le caractère du personnage qu'ils incarnent, non seulement par la *tête* qu'ils se font, mais par l'ensemble de leur attitude et de leur allure, il est indiscutable qu'il faut apporter une différence dans l'escrime qu'ils adopteront.

En ce qui concerne Laertes, qui, dès le IVe acte, a com-

1. Pourquoi célerais-je qu'André-Valdès, qui vient d'achever une nouvelle traduction d'Hamlet, en vers et prose, est pour beaucoup dans la mise au point peut-être définitive de ce célèbre assaut, cet écrivain m'ayant réservé le périlleux honneur d'être son collaborateur, lors de la réalisation à la scène de sa remarquable traduction?

ploté avec le Roi l'assassinat d'Hamlet, le comédien doit ajouter à l'odieux de son acte tout ce qui peut en souligner l'infamie aux yeux du public.

Par contre, Hamlet, le noble Hamlet, victime désignée à la vindicte de Laertes et du Roi, doit tirer avec une science élégante et noble. Il a laissé pressentir sa force au IVe acte et précisément, malgré le talent reconnu de Laertes, talent que Shakespeare a pris soin de souligner, l'auteur anglais n'a pas craint d'affirmer la supériorité d'Hamlet, en le faisant toucher deux fois son adversaire au début de l'assaut. Outre cette supériorité, Shakespeare meuble cet assaut de l'effroi du Roi qui, redoutant l'insuccès de son complot avec Laertes, empoisonne la coupe de vin qu'il va lui offrir, en y jetant une perle préparée spécialement.

Cette première partie de l'assaut doit donc offrir le spectacle de Laertes, usant de toutes les subtilités et des ruses en usage à cette époque, contre un adversaire magnifique, l'arrêtant par deux coups successifs, dont l'élégante virtuosité le met hors de lui.

Examinons donc d'abord :

1° Le choix des fleurets;

2° La mise en garde respective des deux adversaires;

3° Le premier coup touché par Hamlet;

4° Le deuxième coup touché par Hamlet.

1° *Le choix des fleurets.*

On sait que le défi a été porté par Laertes. C'est donc à Hamlet de choisir le premier parmi les fleurets apportés.

Deux faisceaux de trois ou quatre armes seront tenus par des pages; ceci est important.

Il appartient à Laertes d'affecter une grande courtoisie en dirigeant ostensiblement l'un des pages vers Hamlet. Pendant que ce dernier examine les armes et se met en devoir d'en choisir une, l'autre page tend son faisceau à

Laertes. Ce faisceau doit être l'occasion de l'échange d'un sourire entre le Roi et le fils de Polonius, sourire de complicité, puisque l'arme empoisonnée fait partie de ce faisceau.

Laertes feint donc de choisir. Shakespeare lui fait dire :

LAERTES. — Celui-là est trop pesant, voyons-en un autre.

C'est alors qu'il prend l'arme fatale et qu'un nouveau signe d'intelligence doit être échangé entre le Roi et lui.

Pendant ce temps, Hamlet a choisi son fleuret ; il s'avance et, courbant sa lame pour en éprouver la souplesse, il dit :

HAMLET. — Celui-ci me va parfaitement.

Et, par excès de loyauté et non par *suspicion*, il s'informe :

HAMLET (*continuant*) à OSRIC. — Ces fleurets ont tous même longueur ?
OSRIC. — Oui, mon bon seigneur.

Puis le Roi dit les quinze lignes que l'on sait, se terminant par :

LE ROI. — Allons, commençons, et vous, juges, observez d'un œil attentif.

Tout en écoutant le Roi, les deux adversaires se sont placés.

Shakespeare, qui avait le sens et l'expérience exacts des coutumes courtoises en usage dans les cartels, laisse à Hamlet le soin de s'offrir à l'homme qui l'a défié.

Hamlet, souriant, salue de l'épée le Roi et la Reine et, l'arme haute, la poitrine découverte, il s'adresse à Laertes :

HAMLET. — Allons, Monsieur.
LAERTES. — Allons, Monseigneur.

Et tous les deux tombent en garde.

2° *La mise en garde respective des deux adversaires.*

Quelle que soit la mise en scène générale, je suppose que les assistants font face au public au deuxième plan. Les deux adversaires sont donc placés au premier plan.

Pour l'exécution des coups qui se succéderont et qui font l'objet de cette étude, à la mise en garde, Hamlet est au jardin[1] et Laertes à la cour[2].

Les voilà tous les deux en garde.

Le Roi est soucieux, il le marque et ses yeux suivent l'épée de Laertes.

Celui-ci s'est très *assis*, adoptant, pour les jambes, la garde à gauche, c'est-à-dire le pied gauche devant le pied droit et la main gauche en avant, prête à saisir l'épée adverse dans un mouvement d'écrasement et d'écartement correspondant à la prise de fer en *seconde* moderne, exécutée par un tireur gaucher[3]. Le bras armé est en arrière, prêt à frapper, en exécutant la *passe en avant* du pied droit.

Le comédien esquissera cette passe une seule fois, pour l'exécuter définitivement lors de la première touche d'Hamlet.

Par contre, Hamlet adoptera une garde plus haute sur jambes. Son pied droit sera devant son pied gauche, sur lequel portera la charge du corps, légèrement cambré. La tête sera hautaine et souriante, la main armée haute, la pointe inclinée vers l'adversaire.

Sur la feinte de *passe*, esquissée par Laertes, avec tentative de prise d'épée, il élèvera simplement son arme comme pour un salut en exécutant la *passe* en arrière du pied droit pour le replacer aussitôt en avant, en même temps que Laertes replacera son pied droit en arrière.

1. Gauche de la scène pour le public.
2. Droite de la scène pour le public.
3. Je me sers, bien entendu, des termes d'escrime modernes pour être compris de mes contemporains.

3° *Le premier coup touché par Hamlet.*

Aussitôt cette feinte exécutée par Laertes et sa remise en garde, ce dernier fait un petit battement (*en quinte*) sur l'épée d'Hamlet. C'est le signal indiquant à l'autre comédien qu'il va partir. A ce signal, Hamlet *menace de pied ferme*, c'est-à-dire sans bouger les pieds, allonge le bras. Laertes, tout en faisant la *passe en avant* du pied droit, tente de s'emparer de l'épée d'Hamlet, non par une prise de main en *seconde*, comme dans son *esquisse* du mouvement, mais en *tierce*. Hamlet trompe cette prise en dérobant *sous les armes*, tout en exécutant le moderne rassemblement en *arrière* du pied droit.

Si le coup est bien réglé, la pointe d'Hamlet touche Laertes en pleine poitrine en passant sous le bras.

Ce dérobement *dessous* est facile à exécuter. Il n'inquiète nullement le comédien destiné à le recevoir, parce que, aux répétitions, il acquiert vite la conviction que jamais il ne sera atteint dans la figure.

Là se place l'incident qui surprend désagréablement Hamlet, amorce le drame et provoque la sévérité de sa seconde mise en garde.

Laertes nie le coup froidement[1].

Citons Shakespeare :

HAMLET. — Une.
LAERTES. — Non.
HAMLET. — J'en appelle aux juges.

La discussion se solutionne... Le Roi offre une coupe à Hamlet, etc. Hamlet n'a pas soif :

HAMLET. — ... Placez la coupe un instant de côté. Allons. (*Ils retombent en garde.*)

1. Les escrimeurs modernes n'ont décidément rien inventé.

4° *Deuxième coup touché par Hamlet.*

Laertes adopte la même garde (à gauche). Hamlet conserve la sienne, mais, cette fois, bien assis sur les jambes; à la façon des droitiers modernes, il tient sa pointe très en ligne main de tierce (l'avant-bras parallèle au sol)[1]. Son visage est ferme et sévère.

Ils luttent, écrit Shakespeare.

Donc quelques engagements brefs, puis Laertes, variant son attaque et décidé à en finir, s'empare du fer d'Hamlet par le *croisé d'octave* et, chassant la pointe d'Hamlet à sa droite, se loge par *passe du pied droit*. Simultanément Hamlet répond à ce *croisé d'octave* par une *opposition de seconde*, qui écarte autoritairement la pointe de Laertes et à son tour, se logeant par *passe du pied gauche*, place sa pointe au flanc de Laertes et, élevant la main, l'y maintient en se dressant hautain, souriant, face au public, terminant la finale du coup en *prime*, paralysant ainsi tout *dérobement* possible de la lame de Laertes sur le *dessus des armes*[2] :

HAMLET (*avec ironie*). — Autre touché, qu'en dites-vous?
LAERTES. — Touché, touché, je le confesse.

Le coup est très net, il est fixé; Laertes surpris en pleine attaque par *croisé* en est confus. Aussi déclare-t-il coup sur coup : *Touché*, *touché*. Il n'ose nier comme tout à l'heure.

Non seulement le coup est d'un joli dessin, marque la confusion de Laertes et la virtuosité d'Hamlet, mais le public l'a bien sous les yeux, car la pointe d'Hamlet reste fixée au flanc de Laertes pendant les deux répliques :

HAMLET. — Autre touché, qu'en dites-vous?
LAERTES. — Touché, touché.

1. Une des gardes favorites de Capo Ferro (1610).
2. Cette prime exécutée par les Anciens, maintenant l'épée adverse à droite, serait actuellement une seconde main haute.

Aussitôt ces deux mots prononcés, Hamlet retire sa pointe et Laertes achève sa réplique : *Je le confesse*, un peu à la façon d'un tireur qui serait tenté d'ajouter : il était inutile de tant marquer le coup en me laissant la pointe au corps, je l'aurais bien annoncé sans cela.

Donc, dépit de Laertes. Dépit partagé par le Roi, qui dissimule et se croit obligé d'applaudir par cette réplique faussement enthousiaste :

Le Roi. — Notre fils gagnera.

C'est cet instant troublant que Shakespeare a choisi pour faire boire la Reine.

La Reine, que son œil de mère ne saurait tromper, a vu que son fils s'animait, aussi elle s'inquiète :

La Reine. — Il est gras, il a l'haleine courte. Tiens, Hamlet, prends mon mouchoir, essuie ton front.

C'est du temps qu'elle veut lui faire gagner. Hâtivement, il essuie son front, et la Reine, toujours dans la même intention, ajoute :

La Reine. — La Reine boit à ta fortune, Hamlet.

Pendant toutes les répliques qui suivent, il y a échange de regards inquiets entre le Roi et Laertes. Celui-là est anxieux, celui-ci sait très bien qu'un seul coup suffira, aussi rassure-t-il le Roi en lui affirmant, de l'air faussement enjoué de l'escrimeur en difficulté :

Laertes. — Monseigneur, je vais le toucher maintenant.

Le Roi, qui vient de voir la Reine s'empoisonner avec la coupe qu'il destinait à Hamlet, commence à n'être plus maître de soi, aussi répond-il :

Le Roi. — Je ne pense pas.

Laertes lui-même est troublé. Les deux complices sont désarçonnés.

Comme suite à sa réplique au Roi : *Monseigneur, je vais le toucher maintenant*, il dit à part, vers le public :

Laertes. — Et cependant, c'est presque contre ma conscience.

Mais Hamlet, énervé, l'excite :

HAMLET. — Allons, à la troisième. Laertes, vous ne faites que badiner. Je vous en prie, poussez-moi avec toute votre vivacité. J'ai peur que vous ne me traitiez comme un bambin.

Cette apostrophe est difficile à accepter par un escrimeur de grande réputation. Shakespeare l'a formellement indiqué, car Laertes se redresse sous ce sarcasme, cependant léger :

LAERTES. — C'est ainsi que vous me parlez? Marchons. (*Ils luttent.*)

Écrit Shakespeare.

Cette reprise ne donne rien, mais les irrite encore tous les deux (autre trouvaille heureuse de l'auteur anglais), car, sur un arrêt mutuel à peine indiqué, Osric a le temps de dire :

OSRIC. — Rien d'un côté, ni de l'autre.

Cette réplique d'Osric est motivée par une subite inquiétude des assistants, qui avaient cru que l'un des adversaires était touché. Établissons donc un coup ou une feinte de coup qui pourrait motiver cette inquiétante illusion des spectateurs. Nous l'appellerons :

LA REPRISE NULLE.

Pour la simplification du jeu des acteurs, laissons-les adopter toujours la même garde.

Hamlet en garde, la jambe droite en avant et passant de la jambe gauche; Laertes en garde, la jambe gauche en avant et passant de la jambe droite.

Dans ces conditions, assez longtemps pour angoisser le spectateur, les deux acteurs doivent, non pas se livrer à des petits attouchements qui font sourire le public, et combien il a raison, mais au contraire se tenir hors de mesure, sans choquer les fers, et donner l'impression qu'ils vont bondir l'un sur l'autre.

En effet, Hamlet attaque par un *battement de seconde* et se loge par *large passe du pied gauche*, mais Laertes répond par un identique *battement en seconde* et passe du *pied droit*.

Ces deux passes simultanées, en ligne basse, ont rapproché les deux hommes dans un demi-corps à corps et, simultanément encore, ils bondissent en arrière en *opposant seconde*, ce qui les protège tous les deux, mais laisse l'impression que, dans ce rapide demi-corps à corps, l'un des deux jouteurs a pu être atteint.

La réplique d'Osric intervenant dans le silence et l'attente généraux fixe les assistants :

Osric. — Rien, ni d'un côté ni de l'autre.

Tout aussitôt Laertes surprend Hamlet.

Premier coup touché par Laertes (par double passe).

Hamlet a bondi en arrière, laissant sa pointe en ligne, Laertes en *passant du pied droit* feinte *par tour d'épée dedans* et redouble *par tour d'épée en octave*, en passant du pied gauche. Il est presque sur Hamlet et le touche sous le bras droit, au flanc, parce que, sur la première feinte par *tour d'épée dedans*, Hamlet a paré *prime*, ouvrant ainsi toute la ligne *dessous les armes*.

Hamlet porte aussitôt la main à son flanc et un peu de sang apparaît sur sa chemise. Laertes s'écrie victorieusement :

Laertes. — A vous maintenant.

Ce triomphe insolent et la légère douleur qu'il ressent exaspèrent Hamlet.

L'échange des armes.

Il bat en quinte l'épée de Laertes, rapproche le pied gauche du pied droit et se fend.

Pour ne pas toucher Laertes et lui faciliter sa prise de fer, l'acteur, qui joue Hamlet, tire au ras du bras gauche de son camarade, rasant la base du deltoïde. Laertes peut donc saisir de la main gauche, *en tierce*, l'épée d'Hamlet près de la garde. Aussitôt il tente de le frapper de son épée, mais Hamlet *bloque* en ramenant le pied gauche contre le pied droit et à son tour saisit de sa main gauche, *en tierce*, l'épée de Laertes et l'immobilise.

A ce moment la lutte devient tellement violente que le Roi affolé s'écrie :

Le Roi. — Séparez-les ! ils ont perdu la tête.

En effet, Hamlet tire à lui, en arrière et en haut, l'épée de Laertes et abaisse la main droite afin d'éviter son propre désarmement. Cette action est accomplie avec une telle violence que les deux hommes pivotent et que leur position se modifie : Hamlet se trouve à *la cour* (droite du spectateur) et Laertes au *jardin* (gauche du spectateur).

Soudainement, dès que le changement de côté s'est produit, Hamlet fait pression de son coude sur la lame de Laertes et lui arrache son épée, épée qu'il porte en arrière d'un grand geste, sous les yeux terrifiés du Roi, puis, repoussant Laertes, il lui abandonne la sienne.

Le : *Séparez-les ! ils ont perdu la tête !* du Roi doit être dit au moment précis où Hamlet arrache l'arme des mains de Laertes, ce qui motive son immédiate réplique :

Hamlet. — Non, recommençons.

Fulgurants, les deux hommes ont remis l'épée en main, mais Hamlet, qui avait rassemblé en arrière pour repousser Laertes, a l'épée en main le premier; il fait un grand pas en avant et le frappe en plein torse. Laertes recule sous le coup et porte la main à sa poitrine ensanglantée. Le drame se précipite angoissant; en effet, en même temps que Laertes est touché, la Reine, qui vacillait sous l'effet du poison, s'écroule.

Shakespeare fait coïncider les deux effets dramatiques;

aussitôt qu'Hamlet s'écrie : *Recommençons*, il indique : *la Reine tombe*, et, pour qu'il n'échappe pas aux regards, Osric signale cet incident dramatique en s'écriant :

OSRIC. — Veillez sur la Reine! holà!

Les deux effets s'imbriquent à dessein. Horatio suivait surtout le combat. Observant les deux hommes, il s'écrie :

HORATIO. — Ils saignent tous les deux.

Puis, s'occupant d'Hamlet, il continue :

HORATIO. — Comment vous trouvez-vous, Monseigneur?

Comme un écho, Osric répète la question, mais à Laertes :

OSRIC. — Comment vous trouvez-vous, Laertes?

Et la même expression trouve un autre et douloureux écho dans le cœur affectueux d'Hamlet, qui oublie le combat et sa propre blessure pour ne penser qu'à sa mère :

HAMLET. — Comment se trouve la Reine?

Le Roi, qui la sait empoisonnée, espère retarder le châtiment qu'il prévoit :

LE ROI. — Elle s'évanouit en les voyant saigner.

Mais la Reine dénonce l'empoisonneur :

LA REINE. — Non, non, c'est le breuvage, le breuvage, le breuvage! Oh! mon cher Hamlet! Le breuvage! le breuvage! Je suis empoisonnée. (*Elle meurt.*)

Succédant à ce crescendo d'horreur, un grand « temps » devient nécessaire, préparant l'effet suivant, prodigieusement dramatique. Si rapide que soit son analyse, Hamlet ne peut en trouver le sens et la confirmation que dans l'attitude du Roi et dans celle de Laertes, soutenu par Osric et d'autres seigneurs.

Et son exaspération, son indignation éclatent alors :

HAMLET. — Oh! scélératesse! Holà! qu'on ferme la porte! Trahison! qu'on découvre d'où elle vient. (*Laertes tombe.*)

Laertes, écroulé, soutenu par Osric, fait l'aveu de son crime :

LAERTES. — Elle est ici même Hamlet..., etc..., etc...

Son couplet se termine par ces mots :

C'est au Roi, au Roi qu'en revient le blâme.

Hamlet est stupéfait. Stupéfaction qui porte sa fureur à son paroxysme, c'est pourquoi il s'écrie :

HAMLET. — La pointe empoisonnée aussi! Eh bien, poison, fais ton œuvre. (*Il tue le roi.*)

Le coup est simple.

Le Roi est sidéré par la terreur, car tous crient : *Trahison! trahison!*

Hamlet doit se jeter sur lui, le renverser sur les coussins du siège, devant lequel il s'est dressé, et le poignarder avec son épée.

Mais le Roi ne meurt pas sur le coup, il implore :

LE ROI. — Oh! défendez-moi encore, mes amis, je ne suis que blessé.

Dès qu'il l'avait frappé, Hamlet croyait sa tâche accomplie; il a jeté son épée (le comédien doit avoir les mains libres pour l'action suivante), en proie déjà aux vertiges précurseurs de la mort.

La supplication du Roi ranime son énergie. Il aperçoit la coupe, s'en empare et, saisissant la tête du Roi dans l'angle de son bras gauche, il lui fait boire de force le fond de cette coupe, car le Roi résiste :

HAMLET. — Allons, Danois incestueux, meurtrier, damné, bois cette potion : ta perle y est-elle? Suis ma mère. (*Le roi meurt.*)

*
* *

Ici s'arrête l'*Essai de mise en scène de l'assaut d'Hamlet.* Je n'ai pas à empiéter sur les attributions des metteurs en scène, qui ont monté ou monteront ce drame.

J'ai tenté de rendre conforme à la pensée de Shakes-

peare le caractère et l'enchaînement des « coups d'armes » précédant et aboutissant à celui que tant d'hommes de théâtre ont essayé de reconstituer, « coup d'armes » simple et normal que Shakespeare et ses comédiens connaissaient parfaitement et que le vieux maître français Henry de Sainct-Didier, gentilhomme provençal du XVIe siècle, a signalé par son œuvre à un obscur, mais studieux professeur d'escrime du XXe siècle.

Georges Dubois,
Maître d'armes de l'Opéra-Comique.

Nota. — Les comédiens et les escrimeurs qui les guideront ne manqueront pas de remarquer que presque tous les coups d'armes sont réglés pour être résolus en « seconde », c'est-à-dire en ligne basse.

J'ai voulu par là éviter les accidents toujours possibles entre escrimeurs tirant sans masque. Les comédiens n'auront donc pas la préoccupation, bien légitime, d'être exposés à une blessure.

En outre, les actions en ligne basse abaissent l'avant-bras. De ce fait, l'allure du comédien est plus noble, plus hautaine.

Puis l'intérêt du spectateur peut se fixer plus aisément sur le masque des acteurs, dont la parole et la mimique sont avant tout le truchement de la pensée et du génie de l'auteur. Je devais fournir cette explication.

G. D.

COLLABORATION

DE PHILIBERT DE LORME

AUX PRÉPARATIFS DE

L'ENTRÉE DE HENRI II A PARIS

ET DU

SACRE DE CATHERINE DE MÉDICIS

EN 1549.

Dès l'avènement de Henri II, Philibert de Lorme, depuis plusieurs années déjà architecte du dauphin[1], fut investi par lettres patentes du 3 avril 1548 de la charge de commissaire des bâtiments de la couronne. En fait, il devint un véritable surintendant auquel étaient confiés la direction et le contrôle de tous les travaux du roi, à la seule exception de ceux du Louvre, réservés, comme l'on sait, à Pierre Lescot. Son nouveau titre de « commissaire ordonné et député par Sa Majesté sur le fait de ses bâtimens et édifices » devait être compris dans le sens le plus large, s'appliquant non seulement à la construction, à la restauration, la décoration et l'ameublement, mais aussi aux préparatifs des cérémonies publiques qui n'exigeaient que des installations provisoires de décors, de tribunes ou de bâtiments de fortune, ornés toutefois d'une façon spéciale et destinés à produire des effets de circonstance.

A ce point de vue, le rôle particulier de Philibert de Lorme se manifesta surtout dans l'organisation des fêtes et réjouissances qui accompagnèrent le couronnement de Catherine de Médicis et l'entrée à Paris de Henri II.

1. Bail par Claude de Burbenon à Philibert de Lorme, « architecteur de Mgr le Daulphin », pour trois ans, à partir du 21 mars 1546 (n. st.), d'une maison à Paris, rue des Juifs, « derrière le Petit Saint Anthoine » (min. de J. T.).

Sacré à Reims le 27 juillet 1547, le nouveau roi, dès cette grande cérémonie accomplie, s'était résolu à entreprendre une visite générale de ses États. Après avoir traversé la Champagne et la Bourgogne, il poussait une pointe jusqu'en Piémont où des fêtes brillantes l'attendaient, puis, revenant par Lyon et remontant le Bourbonnais, décidait de clôturer son voyage par une entrée solennelle dans la ville de Paris. Retardée par diverses circonstances et en dernier lieu par le mauvais temps, cette entrée ne put s'effectuer que le 16 juin 1549. Ce fut l'occasion de fêtes splendides dont l'éclat dépassa tout ce que l'imagination de l'époque pouvait rêver d'extraordinaire.

La ville de Paris tint à honneur de contribuer dans la plus large mesure à la réussite d'une aussi belle manifestation de joie populaire.

Sur tout le parcours du cortège royal, depuis la porte Saint-Denis, magnifiquement décorée pour la circonstance, jusqu'à l'église Notre-Dame, furent élevés des arcs de triomphe, des monuments allégoriques, etc. Le prévôt des marchands et les échevins firent appel pour ces décorations au concours des meilleurs artistes du temps.

Jehan Martin, secrétaire du cardinal de Lenoncourt, et l'ingénieur Thomas Sebillet eurent la direction de l'exécution du programme et même à eux semble revenir le mérite de l'invention des sujets. A ces deux noms d'une certaine réputation il convient d'ajouter ceux plus connus encore de Jehan Cousin père et de Jehan Goujon, chargés, l'un des travaux de peinture décorative, l'autre du modelage des statues ou figures[1]. Les dessins des arcs de

1. Un compte de Philippe Macé, receveur des aides, conservé aux Archives nationales, renferme de précieuses indications sur les décorations et principales attractions des fêtes de l'entrée de Henri II avec mentions des artistes qui ont apporté leur concours (Arch. nat., KK 286A, fol. 53 et suiv.). MM. Paul Guérin, des Archives nationales, et Paul Dupuy, secrétaire de l'École normale supérieure, ont signalé les premiers l'intérêt de ces mentions. Voir *Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris*, III, p. 158 et 159, note, et Société nationale des Antiquaires de France, séance du 31 janvier 1912, *Bulletin*, p. 209 et suiv.

triomphe et des superbes monuments allégoriques élevés pour l'entrée du roi nous ont été heureusement conservés dans une Relation imprimée par Jacques Roffet en 1549[1]; de plus, une mention du Compte des fêtes, existant aux Archives nationales, fait présumer que Jehan Goujon aurait lui-même taillé les bois de ces belles gravures[2] qui permettent d'apprécier tout le mérite et l'excellence de

1. *C'est l'Ordre qui a esté tenu à la nouvelle et joyeuse entrée que très hault, très excellent et très puissant prince, le roy très chrestien Henry deuzième de ce nom, a faict en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le sezième jour de juin MDXLIX. A Paris, chez Jacques Roffet, dict le Faulcheur.* A la suite se trouve l'ordre de l'entrée de la reine le 18e jour du mois de juin. L'entrée du dauphin avait eu lieu le 11 juin. D'autres relations de l'entrée de Henri II existent dans les Registres du Bureau de la ville de Paris (III, p. 160 et suiv.) et du Parlement (Arch. nat., XIA 1565, fol. 172 et suiv.). On peut encore citer parmi les publications de l'époque : *Publication du jour de l'entrée du roi Henri II en la ville de Paris.* A. et G. Corrozet, 1549. — *De adventu Henrici II in Metropolim regni sui Lutetiam, Oratio habita a Joanne Stevanto sexto nonis julii in Collegio Pullenum.* Parisiis, David, 1549, in-4°. — *Avant Entrée de Henri II à Paris*, par Pierre de Ronsard. Paris, Corrozet, 1549, in-4°. — *Les grands Triumphes faites à l'entrée de Henri II à Paris.* Rouen, Le Prestre, 1549, in-8°. — *Ordre de l'entrée de Catherine de Médicis à Paris l'an 1549.* Paris, 1549, in-4°. — *Entrée de Mgr le Dauphin, fils aîné du roi Henri II, plus tard François II, à Paris l'an 1549.* Voir aussi la relation donnée par Gilles Corrozet dans les *Antiquitez de Paris*, 1550, p. 174.

2. « A Jehan Goujon, maistre tailleur de figures, dem. à Paris, la somme de 45 liv. t. à luy ordonnée par mesd. sieurs pour avoir faict paindre sur les tables de boys les figures des arcs, obélisques, pont N. D. et autres choses faictes esd. entrées, pour les faire imprimer. Pour cecy par quictance dud. Goujon en datte du cinqme jour de juillet 1549, cy rendue, lad. somme de 45 liv. t. » (compte de Philippe Macé, Arch. nat., KK 286A).

La relation contemporaine imprimée par Jacques Roffet renferme onze grandes et très belles figures parmi lesquelles nous signalons les suivantes :

1re figure. — Un avant-arc-portail à la porte Saint-Denis.

2e fig. — Les trois Fortunes assises dominées par un Jupiter planté sur un globe céleste à la fontaine du Ponceau.

4e fig. — Devant l'église du Sépulcre, le Rhinocéros et la Pyramide ou Obélisque, sur lequel étaient inscrits en hiéroglyphes les vœux des Parisiens.

5e fig. — Devant le Châtelet, un superbe portique à la mode

goût du merveilleux décor inspiré par de tels artistes.

Parmi les onze superbes figures qui enrichissent la relation contemporaine de l'entrée de Henri II, nous appellerons principalement l'attention sur le magnifique portique (5e figure) érigé devant le Châtelet, soutenu par de hautes colonnes; au centre se trouvait une représentation originale de Lutèce rendant à genoux hommage au souverain, sous la forme d'une nymphe, les cheveux tressés autour de la tête et retombant épars sur les épaules, ouvrant d'une main un vase antique rempli des présents des dieux et levant l'autre main en l'air pour inviter en quelque sorte le roi à lire le quatrain suivant gravé en lettres d'or sur fond noir :

Jadis chacun des dieux feit un double présent
A la fille Vulcan qui s'en nomma Pandore,
Mais, Sire, chacun d'eulx de tous biens me décore,
Et, puisqu'à vous je suis, tout est vostre à présent.

Cette inscription figurait sur le plan d'un escalier par lequel il semblait que l'on montait au portique, « tant il estoit bien ordonné et les traictz naïfvement menez par practique de perspective[1] ». Sur un tableau placé au-dessus de la tête de Lutèce étaient peints aussi en lettres d'or les mots :

Lutetia nova Pandora.

Ces décorations et ces peintures avaient été exécutées par Jehan Cousin père, ainsi que le mentionne formelle-

ionique orné de plate peinture. Voir la description de cette figure dans le Registre du Bureau de la ville, III, p. 176.

Enfin, la 7e figure représente le passage du Pont-Notre-Dame, bordé de chaque côté de trente-quatre maisons entre lesquelles était disposé un berceau de lierre avec festons tenus par des sirènes.

Quelques jours plus tard, il y eut à Paris une grande procession contre les hérésies mentionnée dans la pièce suivante : *Articles contenans les causes qui ont meu le Roy, n. s., Henry deuxième de ce nom, très chrétien, à faire la procession générale à Paris, ville capitale de son royaume, le quatriesme jour de juillet 1549. A Paris, chez Andry Roffet, dict le Faucheur.* Petit in-4°, 4 feuillets.

1. Registres du Bureau de la ville, III, p. 176.

ment le Compte de la ville de Paris conservé aux Archives nationales[1]. Par suite, il nous paraît intéressant de rapprocher cette « Lutetia nova Pandora » du tableau bien connu du même Jehan Cousin sur lequel sont inscrits les mots « Eva prima Pandora ». Ce dernier tableau représente une femme étendue sous une grotte, tenant à la main une branche d'olivier et s'appuyant de l'autre sur un vase, laissant échapper le serpent. Dans le fond, à l'angle d'un rocher, un autre vase d'où s'envolent les génies malfaisants au milieu d'un nuage de fumée. La même allusion mythologique à Ève Pandore, la première femme, et à Lutèce, la nouvelle, également comblée des présents des dieux, se retrouve donc dans les deux compositions de Jehan Cousin.

Un certain nombre de galères, que je ne vois pas mentionnées dans les Registres des délibérations du Bureau de la ville, avaient aussi été préparées et devaient sans doute servir à une représentation sur la Seine, car nous avons retrouvé un acte du 22 mai 1549 relatant que Francisque Sibec de Carpi avait la « charge[2] de faire et dresser les galères que la ville de Paris a délibéré de faire faire à l'entrée du Roy à Paris ».

Mais un autre spectacle encore plus recherché, et sans lequel toute fête à cette époque eût été dépourvue de son

1. Arch. nat., KK 286A. Voici l'un des passages caractéristiques de ce compte :

« Painctures et figures faictes ésd. arcs triumphaux, pyramide et perspective et autres lieux.

« A Jehan Cousin, maistre painctre, Charles Dorigny, aussi painctre, et Jean Goujon, maistre ymagier et tailleur de figures, dem. à Paris, la somme de 3,000 liv. t. pour avoir par eulx et leurs gens bien et deument faits et parfaits selon les pourtraictz, devis et marché par mesdits s^rs faict avec eulx les ouvraiges de paincture, figures et aultres choses cy après déclarées... »

2. Marché du 22 mai 1549 d'Estienne Thibault et Jacques..., charpentiers de bateaux, avec Francisque Scibec de la quantité de 210 paires d'avirons pour 12 sols la paire (min. de J. T.). — 15 novembre 1550. « Estienne Thibault, charpentier de basteaulx, dem. à Paris, confesse avoir ceddé et transporté à Pierre Gohier, dud. estat à Paris, tout ce que aud. Thibault peut estre deu de reste pour sa part et portion des avirons que luy et led. Gohier auroient ensemble

principal attrait, figurait au programme de l'entrée de Henri II.

Un grand tournoi était publié depuis le 1er avril précédent par les hérauts de France et notifié à la Cour de parlement de Paris; il fut annoncé jusqu'en Allemagne, en Italie et en Espagne. Le pas devait être ouvert par les tenants, François de Lorraine, duc d'Aumale, Robert de la Marche, Jacques d'Albon de Saint-André, maréchaux de France; Claude Gouffier, grand écuyer; Gaspard de Saulx-Tavannes et Philibert de Marsilly, seigneur de Cypierre, gentilhommes de la chambre[1].

L'emplacement choisi se trouvait dans la grande rue Saint-Antoine, qui fut dépavée à cette intention[2], devant l'hôtel de Graville, en face des Tournelles.

Cet hôtel avait appartenu à l'amiral Louis Malet de Graville, dont il portait encore le nom au milieu du XVIe siècle, mais était alors possédé par son petit-fils François de Vendôme, vidame de Chartres[3]. Nous constatons qu'il fut

dès le mercredi XXIe jour de mai 1549 marchandé et promis à Francisque Scibecq, menuysier du Roy, qui avoit la charge de faire et dresser les gallères que la ville de Paris avoit délibéré faire faire à l'entrée du Roy à Paris, jusques à la quantité de 210 paires d'avirons » (min. de J. T.).

1. *L'Ordre et les articles du tournoy entrepris pour l'entrée du roi Henri II, envoyez par S. M. à Mgrs de la Court de parlement de Paris et publiez par les héraux de France sur la pierre de marbre dud. palais le 1er jour d'avril 1548*, J. Roffet. Au sujet de ce tournoi, on lit dans les *Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes*, édit. Michaud : « En juin (1549), le Roy, la Royne font entrée à Paris; le grand tournoi est publié en Italie, Allemagne et Espagne. M. d'Aumalle, qui fut depuis M. de Guise, MM. de la Marche, de Saint-André, de Tavannes, de Gouffier et de Sipierre sont tenans; le Roy, les princes, plusieurs de la noblesse et les estrangers, assaillans. Les cérémonies anciennes observées, tous les tenans blessez, excepté le sr de Tavannes, qui soutint durant les huit jours et rompt sur des roussins d'Allemagne, mesprise les chevaux d'Espagne, le faiz et l'honneur du tournoi tombe sur luy, brise soixante lances par jour, alloit au bal quand les autres se couchoient et n'en pouvoient plus; il plongeoit son bras dans de l'huile d'amandes douces avec des ligatures qui le conservoient quand les autres l'avoient tout noirci; il estoit estimé le meilleur homme d'armes de France. »

2. Registres des délibérations de la ville de Paris, 3 mai 1549, III, p. 162.

3. L'hôtel de François de Vendôme, vidame de Chartres, prince

aménagé spécialement pour les fêtes du tournoi qui devait avoir lieu sous ses fenêtres. Suivant devis du 14 mai 1549, une grande salle était construite par le maître charpentier Nicolas Nicole, moyennant 450 liv. t., sur l'ordre des seigneurs d'Aumale, de la Marche, de Saint-André et du grand écuyer[1]. En outre, Pierre Préaux et Jehan Rondel, maîtres peintres, s'engageaient à fournir du lierre et du « bruys » pour « la grande salle, petite salle, galleries, portes, huisseries, fenestraiges et autres choses qu'il conviendra...., à l'option des maistres d'hostelz et controlleurs de Mgrs les tenans du tournoy qui se fera après l'entrée du Roy en la ville de Paris ». Le marché, en date du 17 mai de la même année, était passé pour le prix de 400 liv. t. et stipulait aussi d' « aorner et décorer lesd. salles en l'hostel de Graville, ainsy qu'il leur sera devisé par Mgr de Saint-Martin[2] ». Ce dernier est sans aucun doute l'abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes, le Primatice, qui apparait ici pour la première fois comme chargé de la direction au point de vue ornemental des préparatifs du tournoi. Dans cette grande salle de charpente construite « au logis de Graville » devaient aussi se tenir des « banquetz et festins » pour lesquels un nommé Pierre le Devin, marchand pourvoyeur à Paris, avait marchandé la fourniture de « poissonnerie » suivant acte du 25 mai 1549[3].

de Chabannais, était situé rue Saint-Antoine, devant l'hôtel des Tournelles (déclaration du 6 décembre 1550, min. de G. P.). Voir aussi L. Mirot, *L'hôtel d'Étampes, rue Saint-Antoine*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* (t. LXXIII, 1914, p. 171).

1. Devis du 14 mai 1549, min. de J. T.

2. Marché du 17 mai 1549. Pierre Préaux y est indiqué comme demeurant à Paris, devant Saint-Josse, rue de Quinquempoix, et Jehan Rondel sur le pont Saint-Michel (min. de J. T.).

3. 25 mai 1549. « Pierre le Devin, marchant pourvoyeur, dem. à Paris, a prins des maistres d'hostelz le marché et fournissement de poissonnerie des bancquets et festins que Mgrs le duc d'Aumalle, mareschaulx de la Marche et Saint André et Mgr le Grand Escuyer entendent faire comme tenans aux tournoys durant les jouxtes qui se feront en ceste ville de Paris tost après l'entrée du Roy » (min. de G. P.).

Mais d'autres préparatifs de grande importance étaient en même temps commandés directement par le roi à son architecte Philibert de Lorme et ce sont surtout de ceux-là que nous voulons vous entretenir aujourd'hui parce qu'ils ont passé jusqu'ici complètement inaperçus.

La cérémonie du sacre et du couronnement de Catherine de Médicis devait précéder de quelques jours l'entrée de Henri II à Paris. On sait que, suivant une ancienne tradition, le sacre des reines avait lieu séparément dans l'église abbatiale de Saint-Denis et que dans la nef étaient dressés généralement des échafauds ou tribunes réservés non seulement à la reine et à son entourage, mais aussi aux personnages, grands seigneurs et dames de la cour admis dans l'assistance. Th. Godefroy, dans le *Cérémonial français*, nous a conservé les relations détaillées de ces solennités pour les sacres des reines Anne de Bretagne en 1489 et 1504[1], Marie d'Angleterre en 1514, Claude de France le 10 mai 1517, Éléonore d'Autriche le 5 mars 1530.

Le couronnement de Catherine de Médicis devait revêtir un éclat tout particulier et Philibert de Lorme reçut la délicate mission de procéder aux préparatifs de cette grande cérémonie. En se conformant aux instructions du connétable Anne de Montmorency, aux avis de Mgr de Pot, maître des cérémonies, de Charles de Pierrevive, seigneur de Lesigny, trésorier de France, et de Mgr d'Oysis, héraut des chevaliers de l'Ordre, notre architecte arrêta la construction et la disposition des échafauds qu'il convenait d'élever dans l'église de Saint-Denis. Afin d'éviter qu'aucun accident fâcheux ne se produisit au cours de la cérémonie et d'atténuer autant que possible sa responsabilité, il s'adressa à l'un des meilleurs ouvriers dont le travail consciencieux et expérimenté avait déjà été apprécié, Jehan Allemenant, maître des œuvres de charpenterie du roi. Le devis que nous avons retrouvé porte la date du

1. En ce qui concerne cette dernière date, voir H. Stein, *Le sacre d'Anne de Bretagne et son entrée à Paris en 1504*, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XXIX (1902), p. 268-304.

18 mai 1549[1] et présente le détail des travaux à effectuer.

En premier lieu il fallait dresser en face du maître-autel un grand échafaud, long de 20 à 24 pieds et large de 16, soutenu par des poteaux, et auquel on accéderait par treize marches; au milieu s'élèverait un grand dais sous lequel devait être placé le fauteuil de la reine.

Toutes les dimensions sont fournies par le devis avec beaucoup de précision et les détails donnés pour la construction des charpentes ne laissaient rien à l'imprévu. Toutefois, des modifications furent jugées nécessaires à l'exécution, car, en rapprochant le texte de notre marché de la Relation imprimée de la cérémonie, nous constatons que parmi les mesures indiquées certaines subirent quelques changements.

Ainsi le grand échafaud aurait été de 9 pieds et demi de hauteur, de 22 pieds de long et de 19 pieds de large au lieu de 16, le nombre des marches de dix-sept au lieu de treize. A part ces détails de minime importance, les dispositions du devis furent exactement observées.

Est-il besoin d'ajouter que toutes ces constructions en bois devaient être recouvertes de riches tentures; la décoration de la grande tribune de la reine fut particulièrement soignée, un large tapis de drap d'or frisé étendu sur les marches et sur la plate-forme où se trouvait le fauteuil de la reine tout paré, ainsi que le dessus du dais, de velours bleu vert semé de fleurs de lis d'or, les balustrades de la tribune tendues de drap d'or frisé retombant à l'extérieur presque jusqu'au sol en toiles d'or et d'argent.

Dans le chœur de l'église, Philibert de Lorme avait encore prévu quatre échafauds, les deux de droite allant d'un pilier à l'autre, élevés de 7 pieds et demi, « en sorte que l'on ne puisse toucher ne gaster la sépulture du feu roy Loys », et larges de 10 pieds, autant que le permettraient les « sépultures ». L'une de ces tribunes était réservée aux princes et l'autre aux chevaliers de l'Ordre. Les deux échafauds de gauche de mêmes dimensions

1. Voir le texte de ce devis publié plus loin.

étaient pour les ambassadeurs et les dames de la maison de la reine.

Au-dessous de la tribune réservée aux princes se trouvait selon l'usage une petite plate-forme pour les capitaines des gardes et au-dessous de celle des chevaliers de l'Ordre était ménagé au pied de la tribune de la reine un emplacement pour les dames qui devaient remettre à la dame d'honneur le vin, le pain, le cierge et l'argent de l'offrande.

Dans les bas côtés du chœur deux autres grands échafauds, l'un à droite réservé aux gentilshommes et l'autre à gauche aux dames et demoiselles de la cour, devaient être construits sous les « basses voûtes de la longueur d'un pilier à l'autre et de la largeur des basses voûtes qui est de 13 pieds ». De 9 pieds de hauteur du côté du chœur et par derrière de 14 pieds, ils étaient préparés « en façon de degrez », c'est-à-dire en forme de théâtre à cinq marches superposées.

Au-dessous de ces derniers échafauds étaient disposés des passages pour entrer dans le chœur et sous celui situé du côté du cloître et par lequel devait passer la reine en venant de ses appartements de l'abbaye se trouvait un couloir en planches convenablement ajustées suivant les indications de l'architecte ou d'une autre personne déléguée par le connétable. Des recommandations spéciales étaient faites pour la construction de ces échafauds qui, « pour plus grande seureté », étaient « assemblez avec leurs forces, tenans et à mortaises ». A la droite du maître-autel était encore prévu un échafaud de 9 pieds de hauteur et de 3 pieds environ de large sur le devant, s'étendant depuis le gros pilier « jusques au dessus de la descente qui commence pour venir devant le grand autel ». Cette tribune, destinée au roi, était couverte en planches, les fenêtres bouchées de « cage d'ozier » pour permettre au souverain de suivre les cérémonies sans être aperçu. L'intérieur en fut décoré de riches tapisseries et l'extérieur autour des fenêtres de toile d'argent et par le bas de velours cramoisi tombant jusqu'à terre et sur lequel se détachaient brodées en or les lettres K et A couronnées.

En face de la tribune royale se trouvaient d'autres échafauds assez bas pour les chantres de la chapelle du roi.

Tous ces ouvrages de charpenterie devaient être construits avec la plus grande solidité et complètement terminés à la fin du mois de mai moyennant le prix à forfait de 750 liv. t. Le marché stipulait en outre que, si les bois employés n'étaient pas laissés aux religieux de l'abbaye, l'entrepreneur les reprendrait pour son compte à dire d'experts. Enfin, on promettait à celui-ci une gratification de 10 écus soleil pour la bonne exécution du travail qui lui était confié.

Les cérémonies du couronnement de Catherine de Médicis s'accomplirent le 10 juin suivant avec tout l'éclat désiré dans un ordre parfait et sans aucun incident. Les détails de la décoration des tribunes, les diverses phases de la solennité, les noms et qualités des principaux personnages admis à y participer ou à y assister sont mentionnés dans une curieuse relation contemporaine imprimée à Paris en 1549 chez Jean Dallier, libraire, sous le titre : *C'est l'ordre et forme qui a esté tenue au sacre et couronnement de très haulte et très illustre Dame Madame Catherine de Médicis, royne de France....*[1].

En même temps qu'il dirigeait la construction des tribunes de Saint-Denis, Philibert de Lorme élevait à Paris dans le parc de l'hôtel des Tournelles une grande salle destinée aux fêtes et banquets que le roi désirait offrir à l'occasion de son entrée solennelle.

Cette immense salle, qui se développait sur 40 mètres environ de long et 13 mètres 30 de largeur, nous paraît n'avoir eu qu'un caractère purement provisoire, tout de circonstance, pour suppléer aux dégagements insuffisants du vieux logis des Tournelles. Ce fut une construction en bois à peu près semblable à celle que dix ans plus tard à l'occasion du funeste tournoi de 1559 Philibert de Lorme fit bâtir dans le même endroit et qu'il appela « salle de

1. Le même texte se trouve reproduit dans Th. Godefroy, *Le cérémonial français*, 1649, t. I, p. 510 et suiv.

triomphe, peu après converty en grandissime désolation et désastre ». Au contraire, l'édifice dont nous parlons vit la gloire naissante et pleine de promesses du nouveau roi.

Ainsi, le 18 mai 1549 notre architecte établissait le « devis des ouvraiges de charpenterie qu'il convient faire pour la salle que le Roy a commandé estre faicte dedans le parc des Tournelles.... », devis accepté à forfait pour 1,300 liv. t. par Jehan Fontaine et Léonard Fontaine, son fils, maîtres charpentiers jurés de la ville de Paris[1].

Ce travail dut être exécuté avec une si grande célérité qu'il me paraît probable que les diverses pièces de charpente se trouvaient préparées à l'avance et qu'il ne restait plus qu'à les assembler sur place. En effet, le 7 juin 1549, vingt jours à peine après la conclusion du marché de la charpente, Guillaume Rondel, maître peintre à Paris, était déjà chargé des « ouvraiges de painctures, doreures et ornemens de bruys qu'il convient faire pour le Roy en la grande salle des Tournelles ». Le devis, qui s'élève à la somme de 200 écus d'or, prévoit la peinture et la dorure d'armoiries et de devises du roi, de la reine et du dauphin dans cinquante compartiments (cinq par chaque travée au nombre de dix) « faictz en façon d'ovalles, carrés, triangulaires et rondz ». Les poutres, les liens et tirants, les chandeliers, fenêtres, portes et portiques à huit colonnes devaient recevoir semblable ornementation[2].

Presque en même temps, Philibert de Lorme faisait appel au talent du menuisier Sibec de Carpi, déjà célèbre par ses superbes boiseries de la galerie François Ier à Fontainebleau, et lui confiait pour le prix de 20 écus d'or l'exécution des ouvrages de menuiserie de cette salle, notamment d'un portique à six colonnes rondes avec bases et chapiteaux doriques, l'ensemble devait être terminé dans le court délai de quinze jours[3]. De nouvelles peintures furent encore commandées le 20 juin 1549 moyennant 350 liv. t. au même Guillaume Rondel et à Baptiste

1. Min. de J. T.
2. Min. de G. P.
3. Devis du 12 juin 1549, min. de G. P.

Pellerin, aussi maître peintre à Paris, en vue de décorer dans la « salle des festins des Tournelles », devant le grand dais du roi, au vestibule, des niches et compartiments « garniz de figures de bronze de 6 pieds et histoires[1] ».

C'est dans le cadre de cette belle salle, élevée sur les dessins et sous l'habile direction de Philibert de Lorme, décorée avec tout le luxe et le goût délicat de l'époque, que Henri II célébra par des réjouissances et des banquets sa joyeuse entrée dans sa bonne ville de Paris.

Les nouveaux documents que nous venons de signaler concernent, il est vrai, des travaux d'un ordre secondaire et qui par leur caractère provisoire n'étaient pas destinés à laisser de traces, mais le concours apporté par Philibert de Lorme méritait, à notre avis, d'être mentionné d'une façon spéciale pour mieux faire ressortir l'influence générale du talent de notre grand architecte.

Maurice Roy.

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

18 mai 1549. — C'est le deviz des ouvraiges de charpenterie pour faire les [eschauffaulx][2] pour le sacre et couronnement de la Royne a Mgr Saint Denys [en France][3], lesquelz son baillez a pris faict a Jehan Armenant, maistre des euvres de charpenterie pour le Roy en sa ville de Paris, par noble homme maistre Philibert Delorme, abbé d'Ivry, conseiller aulmosnier ordinaire et architecte dud. Seigneur, et suyvant le comandement a luy faict par Mgr le Connestable et par l'advis de Mgr de Pot, prévost des chevalliers de l'Ordre, maistre des cérémonies, de Mgr de Lésigny et Mgr d'Oysis, heraulx desd. chevalliers de l'Ordre, aussi a eulx commandé par mond. seigneur le Connestable comme aud. architecte de les faire en la manière qui s'ensuyt :

Et premièrement fault faire ung grand eschauffault apposé tout droict devant le grand autel auquel l'on montera de treze

1. Min. de G. P.

2-3. Parties déchirées de la minute et dont je propose la restitution par les mots [ ].

marches qui auront de large dix piedz et ung pied et demi de foullée, et lesd. eschauffault sera large de seze pieds et vingt a vingt quatre comme l'on verra pour le mieulx et que luy sera monstré par led. architecte, garniz de pouttaulx aultant qu'il en fauldra, ung chacun de huit a neuf poulces de fourniture avec leurs plattes formes, entretoises et appuys, chascun de cinq a six poulces de fourniture et garniz d'aiz et lyaisons pour les tenir debout de bien fort bonne seurté sans y riens espargner, et au millieu d'icelluy eschauffault y aura ung petit haul dez ou l'on montera de trois marches tout autour là ou sera la chaise pour la Royne.

Plus led. Armenant fera quatre autres eschauffaulx dedans le cuer de l'église, c'est assavoir deux a la main droicte et deux a la main gauche qui contiendront autant en longueur comme d'un pillier a autre, fors les separations desd. eschauffaulx qui seront au droict des entrées du cuer, et seront de haulteur de sept piedz et demy en sorte que l'on ne puisse toucher ne gaster la sépulture du feu roy Loys et seront de largeur de dix piedz et a la subjetion des sépultures, et autant larges ceulx de la main gaulche que ceulx de la main droicte affin que la beaulté et proportion y soit mieulx obtenue, garniz de poteaux de huict a neuf poulces de grosseur et platteforme par en bas de six piedz en six piedz et entretoises, appuys et lyaisons et petitz traictz des longueurs et grosseurs qui seront nécessaires comme de huict en neuf poulces de fourniture pour porter les planchers a aiz desd. eschauffaulx en sorte qu'ilz soient bien et deument faictz et avec une grande seureté.

Plus au dessoubz de l'eschauffault ou seront les princes aura autre eschauffault ainsi qu'il a esté devisé et qu'il a acoustumé estre, semblablement au dessoubz de celluy de la main gauche là ou seront les dames qui doivent bailler le vin, pain et argent pour l'offrande, qui sera près du pied de la montée de l'eschauffaut de la Royne.

Plus au dehors du ceur led. Armenant fera deux autres grans eschauffaulx, l'ung a dextre et l'autre a senestre au droict des basses voutes qui auront chacun de longueur environ six toises autant que contient d'ung pillier a autre et de largeur desd. basses voultes qui est treze pieds, et seront de haulteur par le devant du costé du ceur de neuf piedz et par le derrière quatorze piedz faictz en façon de degrez d'ung pied de hault et de deux piedz de foullée pour se assurer, et ung chacun sera garny de platteforme et de quatorze potteaulx au plus, s'il est

besoing, et de neuf a dix poulces de fourniture, et bien garnys de lyéns et entretoises et appuys tant pour la seureté des eschauffaulx que pour les appuys des personnes, et au dessoubz d'iceulx eschauffaulx y seront réservez passaiges pour entrer dedans le ceur et mesmement a celluy qui est du costé des cloistres, là ou la Royne doibt passer, sera faict en façon d'une allée garny d'aiz et planches bien proprement, et tout ainsy que lui monstrera led. architecte ou autre qu'il plaira a Mgr le Connestable ordonner, et pour plus grande seureté lesd. eschauffaulx seront assemblez avec leurs forces, tenans et a mortaises, l'ung des boutz sur le petit traict et l'autre bout dedans les grans poteaulx en façon de petites fermettes là ou seront assemblez des tasseaulx a ung petit poteau au bout dud. tasseau assemblez a tenans et a mortaises et forces pour porter le geron desd. marches et autres lyaisons.

Plus led. Armenant fera ung autre eschauffault qui sera au costé droict du grand auttel qui aura de hautteur neuf piedz, large devant environ trois piedz a prendre au gros tabourin du gros pillier de l'église, et aura de longueur depuys led. pillier jusques au dessus de la descente qui commence pour venir devant le grand autel, et sera de hautteur dedans œuvre de sept a huict piedz, couvert d'aiz et posé tout ainsy que luy sera monstré.....

Plus autres eschauffaulx qui se feront de l'autre costé gauche au droict d'icelluy pour les chantres ou autres de mesme façon comme le cas le requerra et comme ilz ont été, et a ung chacun eschauffault aura une montée la plus propre que faire se pourra et la moins empeschable, soit en forme d'une viz ou escallier et comme l'on verra pour le mieulx...

Et ce moyennant le pris et somme de sept cens cinquante livres t. qui luy seront baillez tout ainsi qu'il fera lesd. ouvraiges que led. Armenant a promis et promet rendre faictz et parfaictz dedans la fin de ce présent moys de may, et, si les boys ne doibvent demeurer aux relligieux, led. Armenant les reprendra a raison de la valleur qu'ilz seront estimez par personnes a ce congnoissans, et au cas qu'il face lesd. ouvraiges bien et deument on luy fera bailler, oultre son pris faict, de sept cens cinquante livres t., dix escuz sol. Prom. obl. ren. Faict et passé double l'an mil V cens quarente neuf, le samedi dix huictième jour de may.

J. T. G. P.

LA

FAMILLE DE JEHAN BULLANT

Le célèbre Jehan Bullant, qui dirigea les travaux du château d'Écouen pour le connétable Anne de Montmorençy, fut contrôleur des bâtiments du roi et architecte de Catherine de Médicis après la mort de Philibert de Lorme, ne possède encore qu'une biographie très insuffisante, comme la plupart des artistes de la Renaissance autour desquels l'absence presque complète de documents authentiques laisse subsister un vide si regrettable que nous nous efforçons chaque jour de combler peu à peu.

Cependant, M. A. de Montaiglon découvrit, il y a déjà longtemps, les noms de plusieurs enfants de Bullant baptisés à Écouen, nés de sa femme Françoise Richault[1], sans doute parente de Réolle Richault, menuisier du roi, qui travailla de 1555 à 1568 à Fontainebleau et au Louvre[2]. Le même érudit retrouvait également, dans les registres de l'état civil d'Écouen, le testament de Bullant d'octobre 1578. En outre, Jal a relevé[3], à la date du 29 août 1550, registre de Saint-Sauveur, la mention d'une première femme de Jehan Bullant, Jeanne Féret, dont la fille Agnès eut pour parrain Guillaume Guillain, maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris. De même Pierre Guillain, fils de Guillaume, également maître des œuvres de

1. *Archives de l'Art français*, t. XI, *Documents*, VI, 1858-1860, p. 305.

2. De Laborde, *Comptes des bâtiments du roi*, t. I, p. 244, 282, 308; t. II, p. 45, 114, 116, 137, 149, 182 et 190.

3. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Additions, p. 1309.

maçonnerie, et Pierre Chambiges, maître des œuvres de Paris, furent plus tard les parrains d'autres enfants baptisés à Écouen, issus du mariage de Bullant avec Françoise Richault, sa seconde femme[1].

Sans doute M. Bauchal[2] avait supposé que notre architecte pouvait être fils d'un Jehan Bullant, maçon à Amiens, mais d'autre part M. Georges Durand, archiviste de la Somme, dans sa belle monographie de Notre-Dame d'Amiens, après avoir relevé les noms de plusieurs Jean Bullant, maîtres maçons, ajoutait que ceux-ci n'avaient rien de commun avec le célèbre architecte d'Écouen et des Tuileries[3]. La question d'origine restait donc en suspens faute de textes précis.

Aussi croyons-nous devoir signaler aujourd'hui un document que le hasard des recherches a placé sous nos yeux et qui éclaire d'un jour nouveau le point resté obscur jusqu'ici. Ainsi que nous allons le montrer, Jehan Bullant semble bien être originaire d'Amiens, car nous pouvons maintenant établir qu'il eut deux frères :

I. Jehan Bullant l'aîné, maçon tailleur de pierres à Amiens, mentionné en cette qualité dès 1525 dans les comptes du château de Lucheux[4], apparaissant en 1538 comme maître d'œuvre de la cathédrale[5] et appelé à Doullens pour reconstruire l'église Saint-Martin détruite par un incendie[6]. En 1553, on le retrouve occupé aux

1. Françoise Richault est nommée à l'exécution du testament de son mari en 1578 et vivait encore retirée à Écouen le 1er avril 1605, date où elle donne son consentement au mariage de son fils Pierre Bullant, commissaire de l'artillerie et maréchal des logis des gardes du corps du roi, avec Jacqueline Gueffier, veuve de Jean Martin, sieur des Bordes. Voy. J. Guiffrey, *Artistes parisiens des XVIe et XVIIe siècles*, Paris, 1915, p. 224.

2. Bauchal, *Nouveau dictionnaire des architectes français*, et Lance, *Dictionnaire des architectes français*, t. I, p. 114.

3. Georges Durand, *Monographie de Notre-Dame d'Amiens*, t. I, 1901, p. 64 et suiv.

4. Bauchal, *op. cit.*

5. Georges Durand, *op. cit.*

6. Comptes de la fabrique de Saint-Martin de Doullens : Dusevel, *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. I, 1865, p. 389.

ouvrages de maçonnerie du pont de Boves[1]. Nous le voyons aussi acheter le 13 février 1546 (n. st.) une maison avec jardin à Amiens sur la Grande-Chaussée-au-Blé, paroisse Saint-Leu[2]. Il mourut vers 1555 ainsi que le constate une requête présentée par ses fils Hubert et Michel[3].

II. Hubert Bullant, prêtre, chanoine de Meung, maître d'hôtel d'Antoine Sanguin, cardinal de Meudon (1541-1546)[4].

Ajoutons que Jehan Bullant l'aîné laissa cinq enfants, neveux par conséquent du grand Bullant :

I. Jehan Bullant le jeune, également maçon tailleur de pierres à Amiens, majeur en 1546, élu maître maçon de la ville en 1560[5], employé aux travaux de la chaussée de Noyon (1573), du beffroi de la ville (1574), désigné pour lever à la boussole le plan des marais de Caigny (1574)[6], envoyé en 1577 à Corbie et à Péronne pour dessiner des canonnières[7], enfin chargé de la construction du bastion de Longueville en 1579. Celui-ci, très souvent cité dans les délibérations de l'échevinage, jouit d'une grande notoriété à Amiens et y mourut vers mai ou juin 1582[8].

1. Archives municipales d'Amiens, délibérations de l'échevinage, BB 29 (1554-1556), fol. 61 v°.
2. Ibid. (1545-1546), FF 80, fol. 71 v°.
3. Ibid., délibérations de l'échevinage, BB 29 (1554-1556), fol. 61 v°.
4. Indépendamment de la cession de 1546, nous avons retrouvé deux autres actes concernant Hubert Bullant. Le premier est une procuration donnée le 26 août 1541 par Révérendissime Anthoine, cardinal de Meudon, évêque d'Orléans et abbé de la Sainte-Trinité de Vendôme, à maître Hubert Bullant, son maître d'hôtel, pour vendre divers biens dépendant de l'abbaye de Vendôme (min. de J. T., notaire). Le deuxième est aussi une constitution de pouvoirs du 29 mars 1546 (n. st.) par le même cardinal à « vénérable et discrète personne maître Hubert Bullant, chantre et chanoine de Meun, son maistre d'hôtel », à l'effet de vendre « jusques à la somme de 10,000 livres » la coupe de bois dépendant de l'abbaye de Vendôme (min. de G. P.).
5. Archives de la ville d'Amiens, BB 35, fol. 153 v°.
6. Ibid., BB 41, fol. 18 v°, 96 v°, 104 v° et 183 v°.
7. Ibid., BB 43, fol. 116 v°.
8. Ibid., BB 45, fol. 138 v°.

II. Hugues Bullant, chapelain du cardinal de Meudon, mort en 1546.

III. Hubert Bullant, mineur en 1546 et plus tard maçon à Amiens, mentionné comme tuteur des enfants de feu Jehan Bullant, maçon de la ville, le 28 juin 1582[1].

IV. Michel, mineur en 1546, qui signe une requête en 1555[2].

V. Enfin Charles Bullant, mineur en 1546, qui fut aussi maître maçon et sur lequel nous allons revenir tout à l'heure.

Cette petite généalogie résulte d'un acte authentique du 23 novembre 1546 découvert parmi les minutes de Jehan Trouvé, notaire au Châtelet de Paris; il s'agit d'une simple cession faite par Jehan Bullant l'aîné et ses fils, Jehan le jeune, Hubert, Michel et Charles, de dix arpents de terre en friche à Coulommiers, près de Vendôme, provenant de la succession de leur frère Hugues, en son vivant chapelain du cardinal de Meudon; ceux-ci en abandonnent la propriété à leur oncle maître Hubert Bullant, maître d'hôtel du même cardinal de Meudon :

23 novembre 1546. — Jehan Bullant l'aisné et Jehan Bullant le jeune, son filz, maçons et tailleurs de pierres, dem. en la ville d'Amyens, tant en leurs noms que comme eulx faisans et portans fors en ceste partie de Hubert, Michel et Charles Bullant, aussi enffans dud. Jehan Bullant l'aisné et frères dud. Bullant le jeune, tous ensemble héritiers de feu maistre Hugues Bullant, en son vivant prebtre chappelain de Monsieur le Reverendissime cardinal de Meudon, filz dud. Jehan Bullant l'aisné et frère de ses autres enffans, par lesquels myneurs lesd. Bullant l'aisné et le jeune promettent faire ratiffier, approuver et avoir pour bon et agréable le contenu cy après si tost et incontinant qu'ilz auront actainct l'aage de 25 ans passez....., confessent avoir ceddé, transporté..... a venérable et discrette personne Me Hubert Bullant, prebtre, chantre et chanoine de Meung, frère d'icelluy Jehan Bullant l'aisné et oncle dud.

1. Archives de la ville d'Amiens, BB45, fol. 158 v°.
2. Ibid., BB 29, fol. 61 v°.

Jehan Bullant le jeune et desd. myneurs....., dix arpens ou environ de terre en friche et broussailles en une pièce audit Bullant l'aisné et à sesd. enffans dessus nommez apartenans par le décès dudit deffunt Me Hugues Bullant, assis au terrouer et paroisse de Coulommiers[1], près Vendosme..... Ces cession et transport faictz a la charge de payer les droits de rellief et autres..... Fait et passé l'an mil Vc quarente six, le mardi vingt troisiesme jour de novembre.

(Registre de G. Payen et J. Trouvé.)

Mais le lien entre cette famille et celle du grand architecte est établi par le plus jeune des enfants de Jehan Bullan l'aîné, son cinquième fils Charles, mineur en 1546, qui devint aussi maître maçon.

Voici par suite de quelles circonstances le degré de parenté nous est révélé :

Lorsque la reine mère confia à son architecte Jehan Bullant les travaux de la sépulture des Valois à Saint-Denis, celui-ci employa Charles Bullant, avec Jérôme Chaudebin et Jacques Champion, aux ouvrages de maçonnerie et de taille du monument ainsi qu'à la construction, à côté de l'église, dans le cimetière de l'abbaye, d'un bâtiment destiné à abriter les marbres du mausolée et à servir d'atelier[2]. Ces entrepreneurs travaillèrent ensuite sous la direction du même architecte à la sépulture et à la chapelle, comme le constatent des paiements qui leur furent faits pendant les années 1573, 1574 et 1575[3]. Puis, après cette dernière date, pour des raisons que nous ignorons, les travaux se trouvèrent complètement suspendus. Jehan Bullant, sous prétexte que le Trésor royal lui était redevable d'une somme de six mille livres, fit murer, sans doute pour garantir sa créance, toutes les issues de son

1. Coulommiers, Loir-et-Cher, à 7 kilomètres de Vendôme.

2. De Boislisle, *La sépulture des Valois à Saint-Denis*, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. III, 1876, p. 241 et suiv.

3. Arch. nat., K 102, n° 2. « Estat de la despence faicte pour la sépulture du feu roy Henry second. »

atelier renfermant de précieux matériaux et en confia la garde avec les clefs à Charles Bullant, qui était son propre neveu comme nous allons le voir. Les choses restèrent en l'état jusqu'à la mort du grand architecte arrivée en octobre 1578. Plus d'un an après, Catherine de Médicis, désirant poursuivre les travaux de la sépulture, désigna, afin d'en surveiller l'exécution, l'un de ses familiers, Antoine Nicolay, premier président de la Chambre des comptes de Paris. En novembre 1580, lors du récolement des pierres et marbres, on constata la disparition de certaines pièces de valeur.

Le gardien du dépôt, Charles Bullant, fut poursuivi devant le parlement comme responsable de ces détournements et accusé personnellement d'avoir fait transporter plusieurs morceaux pour servir à la sépulture du connétable de Montmorency qu'il avait d'ailleurs « marchandé de parachever ». Or, dans un interrogatoire du 15 janvier 1581, Médéric de Donon, contrôleur général des bâtiments du roi, nous fixe d'une façon certaine sur la parenté existant entre le grand architecte et Charles Bullant. Tel est le passage essentiel de cette déposition :

Interrogé en la charge de qui furent laissées les matières aux astelliers après led. inventaire faict,

A dit que feu maitre Jehan Bullant, qui estoit lors ordonnateur dud. œuvre, oncle de Charles Bullant, donna la charge aud. Charles Bullant et luy fist bailler les clefz tant de la sépulture, des astelliers que des chappelles dud. Saint Denis, en considéracion de l'intérest qu'il avoit aud. œuvre, d'aultant que par le toisé qui luy a esté faict tant de la maçonnerie que des ouvraiges de marbre par luy faictz pour l'ornement de lad. sépulture qui estoient assis ou lieu où ilz debvoient œuvrer et que par led. toisé le Roy luy estoit redevable de la somme de six mil livres. Et à ceste fin fist led. Bullant murer toutes les advenues aud. cymetière, fors le logis qu'il fist louer aud. Charles Bullant, qui respond sur led. cymetière, et que, si aucune chose en a esté depuis transporté, il n'en a eu aucun advertissement, et n'eust esté que led. feu Beullant bailla la

charge à sond. nepveu de la garde desd. matériaulx, y en eust commis ung autre[1].

Il ne paraît donc pas y avoir de doute que le mineur Charles Bullant, nommé dans l'acte de 1546, n'ait embrassé plus tard, ainsi que son père et ses frères, la carrière de maître maçon et ne soit devenu l'entrepreneur de Saint-Denis, neveu du grand architecte qui, lui aussi vraisemblablement originaire d'Amiens, avait dû débuter comme un simple artisan dont le connétable de Montmorency sut deviner, encourager et développer le remarquable talent.

Maurice Roy.

1. Interrogatoire du 15 janvier 1581. Arch. nat., K 102, n° 2.

LA DOCUMENTATION SUR LE XVIe SIÈCLE
CHEZ UN ROMANCIER DU XVIIe.

L'HISTOIRE ET LA FICTION
DANS
LA PRINCESSE DE CLÈVES[1]

Lorsqu'elle eut terminé ses lectures et suffisamment avancé le filtrage de ses sources, Mme de la Fayette se mit sans doute à construire son roman. Ce ne dut pas être chose aisée, si l'on songe à la complexité des éléments et au nombre des détails qu'il lui fallait ordonner.

Elle se trouvait à peu près dans la situation du poète tragique. Elle s'astreignait à pousser de front l'intrigue d'amour et le récit d'histoire, en les unissant par un lien aussi serré, aussi vrai que possible. Elle aimait l'histoire, sans en faire pourtant son objet essentiel; son principe, en apparence contradictoire, était de la traiter pour elle-même en la subordonnant à la psychologie. Heureusement, s'il lui était interdit de toucher aux événements de la grande histoire, il lui était loisible de prendre avec les faits de la petite toutes les libertés nécessaires.

On voudrait savoir comment elle a procédé, si elle a dessiné d'abord le cadre historique pour y distribuer l'intrigue sentimentale, ou si elle a d'abord esquissé cette intrigue pour l'encadrer ensuite dans l'histoire, ou enfin si

1. Voir nos précédents articles, *Revue du Seizième siècle*, t. II (1914), p. 92 et p. 289; t. V (1917-1918), p. 1. — Nous renvoyons toujours à l'édition Formont (1909).

elle les a toutes deux arrêtées dans les grandes lignes avant d'en fixer les points de rencontre. Dans le détail, d'ailleurs, il a dû venir assez vite un moment où toute cette matière, trop riche, s'est embrouillée, et où il a fallu, pour mettre les choses à leur place, procéder par tâtonnements et retouches.

Sous sa forme définitive, l'œuvre laisse encore apercevoir quelques-unes des préoccupations de l'auteur. Voici la première et la plus simple.

*
* *

La vie sentimentale des personnages se développe parallèlement à la vie publique du royaume pendant les douze ou treize mois que dure le roman. Mme de la Fayette s'est attachée à mesurer et adapter les étapes de l'une aux étapes de l'autre, de manière que l'histoire affleurât dans la fiction ou que le cours des passions se répartit dans les intervalles des événements, selon les lois dramatiques du possible et du vraisemblable. Avant tout, elle a demandé à l'histoire l'ossature chronologique de son roman et des repères pour le jalonner.

Elle disposait par ses sources d'un certain nombre de dates. Elle n'a pas toujours craint de les reproduire, surtout dans la première partie, — aux chiffres près, qui manquent d'élégance.

Le récit s'ouvre sur une date; il commence (p. 14) avec l'ouverture des négociations de paix à Cercamp en octobre 1558; avec la mort de Marie Tudor, arrivée le 17 novembre, et dont la nouvelle parvint le 24 aux plénipotentiaires[1]; enfin avec la remise des négociations, qui eut lieu, note Mme de la Fayette, « à la fin de novembre »[2] (p. 16). C'est

1. A. de Ruble, *Le traité de Cateau-Cambrésis*. Paris, Labitte et Paul, 1889, p. 15.

2. D'après P. Matthieu, *Histoire*, t. I, p. 190. Mézeray, *Histoire*, t. II, p. 707, dit le 5 décembre, avec rendez-vous « au mois de janvier prochain ».

« alors » que paraissent à la cour Mme de Chartres et sa fille.

La seconde date se trouve à vingt-cinq pages de là (p. 38), à propos du mariage de Claude de France avec le duc de Lorraine, dont les « noces furent résolues pour le mois de février »[1].

La précision même de Mme de la Fayette nous invite à contrôler son récit, d'autant qu'elle a multiplié les indications de temps avec une insistance presque ingénue, comme pour étendre à la fiction cet air de réalité qui naît d'une chronologie minutieuse[2]. Or, de la fin de novembre au mois de février, il se passe ceci : Mme et Mlle de Chartres arrivent à la cour; la jeune fille va dès le lendemain de son arrivée chez un joaillier italien, elle y rencontre le prince de Clèves et fait sa conquête; le jour suivant, elle fait la conquête du chevalier de Guise; les familles du prince et du chevalier s'opposent l'une après l'autre au mariage; Mme de Chartres échoue de son côté dans une troisième tentative; par bonheur, le duc de Nevers vient à mourir; le prince de Clèves, son second fils, se propose aussitôt que « la bienséance du deuil » est passée; il est accepté; les noces ont lieu. Voilà bien des événements pour deux mois et quelques jours. On n'est pas plus à l'étroit dans une tragédie, et l'on ne s'étonne pas que Mme de la Fayette ait l'air de compter les jours comme l'auteur tragique compte les heures. Sa précision impose à son lecteur, et c'est assez pour un artiste; mais elle résiste mal à la critique.

Il serait curieux qu'elle eût préféré, pour la remise des négociations, la date de Matthieu (fin de novembre) à celle

1. Date indiquée par Matthieu, t. I, p. 192, et par Mézeray, t. II, p. 711. — D'après Godefroy, *Cérémonial français*, t. II, p. 12, le mariage fut célébré le 22 janvier 1559.

2. « Le lendemain qu'elle fut arrivée... Il alla le soir chez Madame... Mlle de Chartres parut en effet le jour suivant... Elle ordonna à Chastelart... de luy aller dire de sa part de se trouver le soir chez la Reine... Le chevalier de Guise revint d'un voyage peu de jours avant les nopces... », etc.

de Mézeray (5 décembre) uniquement afin de gagner une dizaine de jours. Elle en gagnait autant, d'autre part, à ne pas fixer le quantième du mariage de Claude de France.

La troisième date du roman soulève une difficulté. Mme de la Fayette place la reprise des négociations « sur la fin de février » (p. 61). Cette date est inexacte, et nous en avons vainement jusqu'ici cherché la provenance[1]. On peut toujours supposer une erreur; mais il semble que, sciemment ou non, Mme de la Fayette fût obligée de reculer la date, pour donner jour à toute une construction historico-romanesque assez compliquée, et par là même assez significative de la manière dont elle entend la « tissure » du roman et de l'histoire. Elle a voulu intéresser à son intrigue, mieux que comme comparse, le maréchal de Saint-André, l'un des trois hommes les plus importants du royaume, et sur lequel ses sources la renseignaient abondamment. Elle l'a rendu amoureux de Mme de Clèves, et elle profite de sa réputation de magnificence, attestée par Brantôme, pour lui faire donner au roi un souper et un bal, dont elle tire un assez grand bénéfice pour l'avancement de la passion de ses héros. Seulement, elle n'a pas voulu le diminuer en lui retirant sa qualité de plénipotentiaire, et elle doit lui faire quitter Paris pour la réouverture des négociations. Il faut bien qu'il ait le temps de donner son bal, et Nemours celui d'éprouver à ce bal et d'inspirer l'amour. Or, comme elle n'a ramené ce dernier à la cour que vers le début de février, elle n'en peut guère éloigner le maréchal que vers la fin du même mois. Prise au piège de sa seconde date, il est possible que Mme de la Fayette ait dû fausser la troisième. Entre l'une et l'autre, d'ailleurs, le roman tient à l'aise.

Nous risquerions d'encourir le reproche d'étroitesse en poursuivant cette analyse, bien qu'elle soit au cœur des préoccupations de Mme de la Fayette et tout à fait dans

1. Le Laboureur donne celle du 5 février. D'après A. de Ruble, *op. cit.*, p. 18, les négociations reprirent exactement le 10 de ce mois.

l'esprit de son siècle[1]. Nous aurions à montrer la gêne augmentant vers le milieu du roman. Les faits se pressent à tel point, autour de la conclusion de la paix, que Mme de la Fayette y a distingué trois moments : la paix est « quasi conclue » (p. 92) ; puis elle vient d'être « faite » (p. 101) ; enfin elle est « signée »[2] (p. 112). Rien n'obligeait Mme de la Fayette à multiplier de la sorte les indications chronologiques, sinon son souci de mêler l'histoire à la fiction ; mais ce souci se retourne contre elle. Nous aurions à montrer, pour finir, l'histoire se faisant plus lâche et moins précise dans la dernière partie du roman, où les événements sont plus dispersés, moins caractérisés, et les sources plus fuyantes. Faute de dates claires, Mme de la Fayette semble avoir arrangé les choses au petit bonheur. Peut-être aussi s'est-elle lassée à la longue de ce travail minutieux et, malgré tout, un peu extérieur, et peut-être a-t-elle fini par semer les faits dans le récit à distances convenables, sans y regarder de trop près.

Dans l'ensemble, sans être astreinte à l'unité de jour comme les auteurs de tragédies, ni même d'année comme les faiseurs d'épopées, elle a voulu comme eux proportionner l'action et sa durée, et n'y a pas toujours mieux réussi ; elle n'a pas atteint la parfaite aisance et l'absolue vérité dont elle avait certainement rêvé. Elle garde du moins le mérite d'avoir fait un effort, et un effort souvent heureux, pour réduire la contradiction, trop fréquente à son époque, entre la fausseté du cadre et la vérité du sentiment. Il y aurait quelque injustice à lui tenir rigueur d'avoir incomplètement résolu les curieux petits problèmes qu'elle s'était posés, somme toute, bénévolement. Même imparfait, son réalisme historique fait voir comment la fiction peut s'autoriser de l'histoire sans la dénaturer ni

1. On s'en convaincra par les *Lettres* de Valincour ; elles sont pleines de chicanes de ce genre.

2. Signée les 2 et 3 avril 1559, elle fut, selon Mézeray (t. II, p. 713), « publiée » le 10.

en souffrir, et recevoir d'elle, sans perdre de son charme, un surcroît de vérité.

*
* *

Ce synchronisme historico-sentimental nous offre le cas le plus général de l'étroite liaison que Mme de la Fayette s'est ingéniée à combiner entre la fiction et l'histoire. L'une et l'autre, une fois posées, se développent sur deux plans parallèles : telles deux horloges de même vitesse et de même longueur de souffle, qui sonneraient l'heure et s'arrêteraient en même temps, et qu'il faudrait remonter ensemble. Les faits ont leur écoulement à eux; leur ordre ne recoupe celui des sentiments que par l'effet d'une harmonie préétablie, que règle seule la volonté de l'écrivain. Mme de la Fayette, comme les poètes tragiques, place un fait au commencement ou à la fin de chaque série de situations ou de sentiments : l'avènement d'Élisabeth d'Angleterre, le mariage de Claude de France, la reprise des négociations, la publication du tournoi, les fêtes du mariage de Madame Élisabeth, etc. Ces faits lui servent à marquer l'ouverture ou la clôture de ses chapitres sentimentaux; ils donnent l'heure. Ils ne sont pas nécessaires, au sens d'Aristote; ils ne dérivent pas du jeu des passions; ils sont des recommencements; et c'est la différence du roman à la tragédie, qui n'admet qu'un commencement.

Mme de la Fayette a imaginé, de l'histoire à la psychologie, des correspondances plus intimes.

Elle a demandé à l'histoire, de façon très curieuse parfois, quelques-uns des agencements de détail et des ressorts de son action. Ici, la petite histoire lui a été précieuse par l'abondance de ses suggestions et par la liberté qu'elle lui laissait.

Nous avons signalé la série de complications matrimoniales par où s'ouvre *La princesse de Clèves*. Pourquoi Mme de la Fayette les a-t-elle emprisonnées entre deux faits précis, deux dates gênantes? C'était la condition

même du roman que M. de Nemours ne rencontrât Mlle de Chartres qu'après son mariage; sans quoi il aurait pu l'épouser, ou, plus probablement, en roué qu'il était, il ne l'aurait pas aimée. Il fallait donc l'éloigner de la cour. Mme de la Fayette a pu croire, en outre, le prestige de l'absence propre à séduire l'imagination de la jeune femme et à favoriser l'éveil de l'amour dans son cœur un peu froid. Elle s'en serait remise à sa fantaisie du soin d'amener cette absence et d'y mettre fin, que personne ne l'eût chicanée là-dessus. Elle a préféré utiliser un motif réel que lui offrait l'histoire. Brantôme (*Dames galantes*, 1666, t. II, p. 261-263) raconte un projet de mariage entre Nemours et la reine Élisabeth, projet qu'il date vaguement du règne de François II. Elle le déplace et le remonte jusqu'à l'avènement d'Élisabeth, dépêche à Londres, sur la foi de Le Laboureur, l'homme de confiance de Nemours, M. de Lignerolles, et de son propre chef expédie Nemours lui-même à Bruxelles pour surveiller de plus près ses intérêts. Le mariage de Claude de France, deux ou trois mois plus tard, ramène tout naturellement le duc à la cour; il y rencontre Mlle de Chartres récemment mariée et prête à l'aimer.

C'est peut-être une loi du cœur, c'est en tout cas un article du code précieux, qu'il n'est de grand amour que traversé d'abord et désespéré. A la passion naissante du prince de Clèves, Mme de la Fayette a donc opposé le refus inflexible de son père, le duc de Nevers (p. 27). Mais comme il faut bien, pour le roman, que le mariage se fasse, elle lève l'opposition du duc en le faisant mourir trois ans avant sa mort. Le Laboureur (*Additions*, 1659, t. II, p. 106) et le P. Anselme (*Histoire de la maison royale de France*, 1674, t. I, p. 288) lui fournissaient la date exacte : 13 février 1561 (n. st. 1562). On voit très bien ici comment le ressort psychologique, l'*obstacle*, sous des apparences historiques, a façonné l'histoire. D'ailleurs, à la différence de tel feuilletoniste, Mme de la Fayette

n'oublie pas qu'elle a fait mourir le duc de Nevers : quand elle le retrouvera cité par P. Anselme parmi les neuf gentilshommes que le roi délègue au-devant du duc d'Albe, elle aura bien soin de rayer son nom.

Dernier trait, absolument démonstratif : M. de Clèves se désespère d'ignorer le nom de son rival aimé. C'était une occasion magnifique de demander, comme Racine, à la psychologie la ruse qui le lui révèlerait. Mme de la Fayette l'a demandée à l'histoire (p. 170-175). P. Matthieu lui apprenait (t. I, p. 213) que le roi de Navarre avait conduit en Espagne la jeune femme de Philippe II, Madame Élisabeth de France. Au mépris, cette fois, de l'étiquette qu'elle respecte si profondément d'habitude, elle confie cette mission au prince de Clèves. Celui-ci annonce à sa femme que le roi lui adjoint un autre grand seigneur, et que ce grand seigneur est M. de Nemours; Mme de Clèves se trahit, comme Monime, et son mari n'a plus du moins que la souffrance de savoir. Il meurt; et Mme de la Fayette, revenant tout naturellement à l'histoire, rend au roi de Navarre (p. 205) un honneur que n'eût obtenu jamais un prince de Clèves.

Même pour des détails d'assez mince importance, elle aime appuyer sur des faits réels le développement romanesque. Ne voulant ni épouser la reine Élisabeth d'Angleterre, ni avouer ses sentiments pour Mme de Clèves, Nemours trouve dans l'histoire la défaite décisive qui le délivre des instances du roi (p. 89-90) : c'est l'amour d'Élisabeth pour le milord Courtenay. Or, Courtenay était mort à Padoue en 1555; Mme de la Fayette, qui le savait par Le Laboureur (t. I, p. 434-435), a postdaté sa mort de quatre ans, pour ne pas perdre une anecdote aussi galante et aussi précieuse; rien ne contribue plus, en effet, à vaincre les premières résistances de Mme de Clèves que ce sacrifice (tout imaginaire) d'une couronne. — Artifice analogue, plus épisodique encore. Soit conviction que l'amour, pour s'élever et durer, doit reposer sur la supé-

riorité de ce qu'on aime, soit respect des bienséances, soit simple désir d'utiliser le fait, Mme de la Fayette croit bon d'excuser le mariage de Mlle de Chartres avec un cadet, même de maison illustre, et négligemment, d'une ligne, en passant, elle rappelle que le fils aîné du duc de Nevers vient d'épouser « une personne toute proche de la maison royale » (p. 22). Elle tenait en effet du P. Anselme (*op. cit.*, t. I, p. 307) que François II de Clèves avait épousé Anne de Bourbon, fille de Louis II, duc de Montpensier, prince de sang[1]. Mais par la même source elle connaissait la date de ce mariage : 6 septembre 1561. Elle l'a antidaté de trois ans : pour quel faible avantage! — De même encore, on croirait à la lire (p. 117-118) que le chevalier de Guise est mort de la tristesse de n'avoir pu épouser Mlle de Chartres : et sa mort ne survint qu'en 1563 !

Bornons là nos exemples; ils suffisent à prouver avec quelle industrie Mme de la Fayette a étayé son roman des données de la petite histoire, et comment elle la plie soit aux nécessités de l'intrigue, soit aux fins de la psychologie. Tout compte fait, elle procède exactement comme les auteurs de tragédies; elle a les mêmes scrupules, qu'elle contient à peu près dans les mêmes limites.

* * *

Enfin, elle s'est montrée très attentive à relier constamment les progrès de la passion aux devoirs et plaisirs de la vie de cour, qui, sans être proprement historiques, participent cependant de l'histoire par la qualité des personnages. A ce point de vue, le rôle de la reine dauphine, Marie Stuart, mériterait une étude spéciale. Limitons-nous à quelques cas déterminés.

1. Elle aurait même utilisé ce détail à deux fins, si c'est là qu'elle a puisé l'idée de faire rechercher par Mme de Chartres pour sa fille le fils du duc de Montpensier (p. 27).

Mme de la Fayette fait servir à plusieurs fins l'épisode du bal, dont nous avons déjà parlé. Elle accroît l'historicité de son récit, en donnant à sa peinture de la vie de cour un air de réalité. Elle introduit la discussion d'un joli thème romanesque : *Si un amant doit désirer que la femme qu'il aime aille au bal, quand il en est absent lui-même.* Enfin et surtout, elle y trouve le moyen d'éclairer Mme de Clèves sur les sentiments de M. de Nemours, et Mme de Chartres sur les sentiments de sa fille. Les premières intelligences et mésintelligences des cœurs de ses personnages sont liées à ce bal, et certes elle a dû s'applaudir d'un artifice qui, moyennant quelque complication, fonde sur un fait historique ou pseudo-historique le point de départ de son roman. Les romanciers modernes ne procèdent pas autrement; mais la vie bourgeoise n'ayant pas la même couleur historique, au sens étroit, que la vie de cour, leurs romans ne paraissent point dépasser la vraisemblance générale ou la vérité idéale.

Quelquefois Mme de la Fayette ne recule pas devant de longs détours pour utiliser une anecdote. Ainsi l'histoire de la liaison de Catherine de Médicis avec le vidame de Chartres, qu'elle connaît par Brantôme (*Hommes illustres françois*, 1666, t. IV, p. 346-347) et par Le Laboureur (*op. cit.*, t. I, p. 291-292 et p. 465-466), elle l'introduit à la faveur d'une partie de paume, dans la confusion de laquelle il est facile d'attribuer à Nemours la propriété d'une lettre tombée de la poche du vidame (thème romanesque de la lettre perdue); et cette partie de paume, elle la relie d'une main légère à toute une série de faits : préparatifs du mariage d'Élisabeth de France, arrivée du représentant de Philippe II, publication du tournoi. Un tel luxe de préparations historiques paraît sans proportion avec une simple complication romanesque; mais il sort de cette complication des conséquences psychologiques si graves et de si longue portée! Elle déchaîne dans le cœur de la princesse de Clèves cette jalousie qui, par ses effets loin-

tains, l'empêchera d'épouser Nemours au dénouement, mais qui, se dissipant d'abord, produit une exaltation si violente que la jeune femme prend peur d'elle-même et confesse son amour à son mari. Cet aveu entraîne à son tour toute une suite de conséquences : le désespoir du mari, sa mort, la résolution finale de sa femme. Mme de la Fayette a pu croire que la grandeur de ces conséquences ferait passer sur l'excès des préparations. Il faut toujours rechercher ses intentions; elle a tout médité, tout concerté.

Parfois, enfin, les faits historiques font simplement diversion au duel sentimental. Les fêtes des mariages royaux sont assurément décrites pour leur pittoresque; mais elles servent aussi à donner aux cœurs misérables le répit nécessaire pour se recueillir, pour lire en eux-mêmes et se maîtriser, en vue de nouveaux orages ou d'accalmies définitives. Les nécessités de la représentation mondaine ménagent ici, comme dans la vie, une trêve dans la lutte haletante des passions et des consciences. Mme de la Fayette excelle à saisir ou à créer ces accords aussi bien que les désaccords de la vie et des cœurs.

*
* *

Ce lien qu'elle a établi entre la vie publique et la vie privée, elle ne l'a pas trop forcé et s'est tenue, en général, dans une très sage réserve. Évidemment, elle dispose à peu près à son gré des convenances de ses personnages, et leurs réunions ou leurs séparations se produisent à point nommé pour faciliter ou contrarier le jeu des passions; elle suppose même des déplacements du roi et de la cour. Mais la part faite à cet arbitraire presque inévitable, les choses ont l'air de se passer dans le roman à peu près comme dans le monde; ses personnages y utilisent de leur mieux comme des hommes vrais les circonstances favorables à leurs passions. Si le déterminisme n'y a pas la même rigueur que dans la tragédie, il en résulte par contre

cet avantage que les faits historiques n'y dépendent pas des faits passionnels. L'histoire y est d'ordinaire laissée à elle-même; elle fournit un cadre, des facilités ou des obstacles aux sentiments. Entre eux et elle il n'y a pas interdépendance, mais Mme de la Fayette s'ingénie à créer des rapports intéressants, des harmonies ou des désharmonies délicates.

Valincour, avec son étroite raison, s'est acharné dans ses *Lettres* à critiquer ces combinaisons historico-romanesques, à en faire ressortir l'invraisemblance ou la fragilité. La tragédie avait rendu les esprits terriblement difficiles à cet égard. L'écrivain, tourmenté du besoin de tout motiver, de ne rien laisser au hasard, trouvait toujours son puriste pour lui reprocher des inconséquences. Nous sommes devenus moins exigeants. La réalité ne nous paraît pas toujours offrir de ces rapports de cause à effet, de ces enchevêtrements rigoureux et constants que se plaît à construire une logique rationaliste. La vie du cœur, la vie professionnelle, la vie privée, la vie publique évoluent côte à côte, se pénètrent, se séparent, se favorisent, se contrarient; nous concevons entre elles des alliances ou des oppositions plus souples. Concluons, sans chicaner, qu'avec un peu d'ingéniosité romanesque très excusable en un roman, Mme de la Fayette a établi de l'histoire à la fiction une « tissure » souvent habile et vraie, parfois serrée et profonde. Ses combinaisons, servies par les volontés passionnées et intelligentes de ses personnages, dépassent rarement en fait de hasard celles de la vie elle-même; il ne nous en faut pas davantage; nous ne réclamons pas une géométrie plus exacte; et, s'il y avait matière à critique, Mme de la Fayette ne nous paraîtrait encore que trop possédée de ce démon de la logique qui travaillait son siècle.

En 1670, Bossuet louait Madame d'avoir insensiblement perdu le goût des romans pour s'attacher à l'histoire. Mme de la Fayette, qui fut l'amie de Madame, s'est convertie comme elle et s'est efforcée d'accorder la vérité des

sentiments et la vérité de l'histoire dans une synthèse qui reproduisît l'allure de la vie.

Dans la mesure où, femme du monde, elle écrit pour des gens du monde, elle y a presque parfaitement réussi; son pouvoir d'illusion est grand. Pour la critique, elle n'a peut-être pas, malgré tout, gagné la cause du roman-histoire, très différent du roman historique. Même après *La princesse de Clèves*, il peut paraître préférable de ne pas associer les deux genres.

*
* *

Et voilà, ce semble, à peu près comment travaillait une grande dame au XVIIe siècle. Les résultats n'ont pas répondu toujours à son effort, et sa méthode n'a pas toujours valu ses intentions. Mais ses intentions et son effort restent d'un bel exemple. Avec cette probité des vrais classiques, elle n'a pas cru que le talent dispensât du travail, ni que l'art supérieur de la psychologie l'autorisât à dédaigner l'humble précision historique.

H. Chamard et G. Rudler.

COMPTES-RENDUS

W. F. Smith. *Rabelais in his writings*. Cambridge, University Press, 1918, in-8°, 230 pages.

« L'objet de ce petit livre, nous dit l'auteur dans sa préface, est de fournir une sorte de commentaire suivi sur les différentes phases de la vie et des écrits de François Rabelais à la lumière des recherches modernes. »

Les lecteurs de cette Revue et tous les rabelaisants savent quelle large part M. W. F. Smith a prise dans ces recherches. Les qualités qui distinguent ses travaux : richesse de documentation, goût des recherches d'érudition, intelligence des idées et de l'art de Rabelais, se retrouvent dans ce volume.

Ce sont les aspects de ces idées et de cet art qui sont examinés au cours de quelques chapitres sur la religion de Rabelais, son humanisme, ses connaissances juridiques, son goût de la géographie et des voyages, etc.

Parmi ces articles, il convient de signaler spécialement celui qui est consacré au Ve Livre. M. Smith y reprend une dictée qu'il a exposée dans la *Revue des Études rabelaisiennes* en 1906. Les parties qui constituent le Ve Livre ont pu être écrites non seulement avant le IVe, mais même avant le IIIe. Mises de côté par l'auteur, elles auraient été découvertes après sa mort et arrangées de manière à former une continuation du voyage vers le pays de la Dive Bouteille.

L'argument le plus frappant en faveur de cette hypothèse est la présence, dans les trente-quatrième et trente-cinquième chapitres du Ve Livre, ainsi que dans les huit derniers de ses chapitres, d'emprunts à l'*Hypnerotornachia*, de Prosper Calsuna. Or, Rabelais, qui avait utilisé cette source au moment où il écrivait le *Gargantua*, ne l'a plus exploitée ni dans le Tiers ni dans le Quart-Livre.

A signaler encore dans la conclusion du livre de M. Smith une esquisse de l'influence de Rabelais sur les lettres anglaises :

Ben Jonson, Shakespeare, Burton, Thomas Browne Butler, Sterne et Walter Scott ont fait à Rabelais des emprunts considérables.

J. P.

Dr M. Boutarel. *La médecine dans notre théâtre comique depuis ses origines jusqu'au XVIe siècle. Mires, Fisiciens, Navrés.* Librairie H. Champion, 1918, in-8°, 144 pages.

M. le Dr Boutarel a recherché dans le théâtre comique du moyen âge, du *Jeu* d'Adam le Bossu aux Soties des xve et xvie siècles, quelle était l'opinion de nos aïeux sur le « mire ». Même limitée aussi strictement, l'enquête reste étendue et les textes sont nombreux, dans le théâtre comique, qui nous renseignent sur le médecin, le charlatan, le malade, les simulateurs, la thérapeutique, etc. On les trouvera groupés dans l'ouvrage du Dr Boutarel et interprétés par la médecine moderne.

Il est fâcheux que ce commentaire laisse sans les éclaircir suffisamment quelques-uns des passages cités. Il était possible pourtant de dissiper toutes les obscurités des textes. La tradition médicale du moyen âge s'est continuée au xvie siècle. Elle se retrouve dans les romans de Rabelais. Or, s'il est une partie de l'œuvre de Maître François qui ait été minutieusement étudiée, c'est précisément celle qui représente la science médicale de Rabelais ou son observation des mœurs médicales. Presque tous les termes relatifs à la médecine du moyen âge se trouvent expliqués dans les commentaires de Rabelais qui ont été publiés par le Dr Brémond, le Dr Le Double et en dernier lieu par le Dr Dorveaux dans la *Revue des Études rabelaisiennes* et dans l'Édition critique de Rabelais. De ces travaux, le Dr Boutarel pouvait retirer pour ses commentaires une documentation solide que le lecteur regrette de ne point trouver dans son ouvrage, par ailleurs agréable.

J. P.

CHRONIQUE

— La victoire est venue, plus éclatante, plus pure, plus parfaite encore que nos âmes ne pouvaient l'imaginer dans leurs plus beaux rêves. Depuis plusieurs mois déjà, nous entendions, sans l'apercevoir encore, le doux frémissement de ses ailes, et, soudain, sa forme légère s'est élancée vers nous, en un élan superbe, semblable à cette déesse Niké des Grecs, à cette Victoire de Samothrace, que nos yeux ont appris à admirer et à aimer, au sommet du grand escalier de notre Louvre. Quoi qu'il arrive, plus rien ne pourra ternir désormais son image éblouissante et sacrée. Au moment où elle lui apparut ainsi, par une claire matinée de novembre, le jour de cette Saint-Martin, chère aux traditions de nos pères, la France s'est montrée vraiment digne de cette visite, si passionnément et si longuement attendue. Par sa gravité, par sa noblesse élégante d'attitude, son triomphe spirituel et discret, le peuple français s'est affirmé pareil à celui des anciens jours. Un soldat lettré, racontant ses impressions du jour de l'armistice, nous disait que le spectacle des rues lui avait rappelé les exquises descriptions des premières pages du *Voyage sentimental* de Sterne. On ne le dira jamais assez : cette convenance, cette joie tendre et discrète, qui tenait compte de tant de larmes versées depuis plus de quatre ans, étaient à l'unisson des événements prodigieux qui se sont déroulés pendant cinq mois, à partir de cette journée fatidique du 18 juillet dernier, date mémorable par excellence de l'histoire du monde.

Depuis ce moment, la France et ses Alliés attendent la paix définitive. Il ne faut peut-être pas trop s'étonner que l'enfantement de celle-ci soit long et difficile. En attendant, il importe que notre patrie bien-aimée panse ses plaies et qu'elle se remette avec énergie et méthode au travail. Nous ne faillirons point, pour notre part, à ce pressant devoir. Notre Société et la *Revue du Seizième Siècle*, qui n'a jamais interrompu sa publication pendant la guerre, — on peut le constater avec quelque fierté, — vont reprendre le cycle régulier de leur

labeur. Nous demandons à tous nos membres de rester fidèles à l'œuvre que nous poursuivons avec eux, depuis seize ans, et de lui conquérir de nouvelles sympathies. Si chacun d'eux veut bien répondre à cet appel, l'avenir de la Société comme celui de la *Revue* seront pleinement assurés. Dix-neuf volumes sont là pour attester l'étendue de nos efforts passés. Nous avons la volonté de vivre et de continuer, sur la civilisation d'un siècle plus admiré et plus attrayant que jamais, la vaste enquête que nous avons entreprise en 1903; il ne faut pas que le travail collectif, commencé sous des auspices si encourageants et avec de si nombreux et si précieux concours, risque de s'arrêter ou de se ralentir. Tant de belles âmes qui nous ont quittés au cours de la tourmente adjurent ceux qui restent de ne pas laisser s'éteindre le flambeau que leurs nobles mains ont porté. Serrons les rangs et reprenons notre marche. En avant, pour l'amour de la France et de notre grand XVIe siècle.

— Les mois qui viennent de s'écouler ont apporté à notre Société une série de deuils qui ont été profondément ressentis : Michel Bréal, Charles Bayet, Ernest Dupuy, Émile Picot, Albert Fabre, Henri Maïstre, Émile Besch, Louis Loviot, le Dr Pozzi, Auguste Lepère. On trouvera dans le prochain fascicule l'hommage qui sera rendu, au cours de l'Assemblée générale de la Société, à la mémoire de ces membres, dont la perte nous est infiniment sensible et qui figuraient presque tous parmi nos amis de la première heure. Nous devons ajouter à ces noms ceux de deux anciens membres : le commandant Pinet et le professeur Raphaël Blanchard, ainsi que ceux de deux jeunes combattants, amis de nos études, Pierre Lécureux et Émile Gonin, tombés tous deux pour la France.

— La maison de Calvin à Noyon est complètement démolie. Il n'en reste plus que quelques murs. L'armée allemande a, en effet, détruit entièrement par la mine et par le feu tout le centre de la vieille et charmante ville picarde, lorsqu'elle reprit Noyon, à la fin de mars 1918.

— A signaler, dans le numéro du 15 mars 1919 de la *Revue des Deux Mondes*, le charmant article de M. Henry Cochin : *Comment il faut lire Pétrarque.*

— Notre confrère M. J. Mathorez continue avec une belle ardeur la série si utile et si neuve de ses enquêtes sur l'histoire

des étrangers en France à travers les âges. Il vient de nous donner, après les études pleines d'intérêt que nous avons déjà signalées, des *Notes sur les Italiens en France du XIIIe siècle jusqu'au règne de Charles VIII* (extr. du *Bulletin italien*, t. XVII et XVIII); *Les éléments de populations extra-européennes en France du XIVe au XVIIIe siècle* (extr. du *Bulletin de la Section de géographie*, 1916); *Le ligueur écossais John Hamilton, curé de Saint-Cosme* (extr. du *Bulletin du Bibliophile* de 1917), récit d'une carrière curieuse et bruyante. Une autre existence étrange et piquante est celle du poète « hétéroclite » Louis de Neufgermain (1574-1662), que nous raconte également M. Mathorez (extr. du même *Bulletin*, 1918). On retrouvera dans ces diverses publications la science alerte et sûre de notre confrère, de qui nous attendons avec confiance un vaste ouvrage d'ensemble sur le rôle, si insuffisamment connu avant lui, des étrangers dans notre pays.

— Notre confrère M. V.-L. Bourrilly a fait un tirage à part de ses articles de la *Revue historique* (t. CXXVII, 1918) : *Charles-Quint en Provence*, 1536, qui touchent de si près à nos études. On y trouvera un chapitre magistral de l'histoire militaire du XVIe siècle, complètement renouvelé à l'aide de documents inédits. Les faits que M. Bourrilly expose dans ces pages offrent avec les récents événements des rapports qu'il est à peine besoin de souligner.

— La question de la Grâce a eu, au XVIe siècle, une telle importance que nous croyons utile de mentionner le volume de M. Gonzague Truc : *La Grâce, essai de psychologie religieuse* (Félix Alcan, 1918), où l'on trouvera un excellent exposé de ce problème essentiel de l'histoire du christianisme : la « Grâce » dans l'acte de foi; l'état de grâce et sa nature psychologique; les états mystiques négatifs (la tiédeur, l'acedia, la sécheresse); le couronnement de la Grâce, la sainteté; conclusion.

— Notre Société a pris part à la célébration du jubilé universitaire de l'éminent recteur de l'Université de Genève, M. Francis de Crüe, en octobre 1919. La lettre que notre Président a écrite, pour cette circonstance, au remarquable historien du XVIe siècle, biographe du connétable Anne de Montmorency et auteur d'autres travaux non moins admirés, a été

lue à la réunion amicale organisée par les collègues de M. de Crüe.

Pierre de Paschal et Rabelais. — M. Pierre de Nolhac vient de publier dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (janvier-avril 1918) une étude pleine d'intérêt sur *Un humaniste ami de Ronsard : Pierre de Paschal, historiographe de France.* « Le nom de Pierre de Paschal, un des compagnons de la brigade de Ronsard, qui eut sous Henri II la charge d'historiographe royal, figure souvent dans les livres du XVIe siècle. Il a connu Rabelais et Brantôme parle de lui; mais les dédicaces nombreuses qu'il a reçues des poètes suffisent à lui assurer une sorte de renommée. Aucun de leurs meilleurs familiers, ni Jean de Morel, ni Michel de l'Hospital, ni le charmant Jean Brinon, n'a été glorifié par eux autant que ce personnage, aujourd'hui si oublié. Joachim du Bellay, qui lui adresse cinq sonnets des *Regrets*, le loue dans une épître au Roi du même ton que Ronsard lui-même. Sa carrière, étroitement unie à celle d'écrivains illustres, mérite quelque curiosité... »

Nous rencontrons, dans ce travail (p. 44 de la *Revue d'histoire littéraire*, 1918), deux mentions relatives à Rabelais, dont l'une n'avait pas été relevée jusqu'à présent : « Une lettre à Philandrier a déjà été signalée pour établir les relations amicales ayant existé entre Rabelais et l'auteur du *Vray et parfait amour*. On a même supposé, à cette occasion, que Rabelais avait pu participer, sous les auspices du cardinal d'Armagnac, à la fabrication de ce roman pseudo-grec, « dans lequel l'hel- « lénisme, l'architecture et l'alchimie se donnent la main ». C'est beaucoup tirer de conséquences du mot glissé par Paschal dans sa lettre à Philandrier. Au moment où il allait quitter Venise pour rentrer en France, il l'a simplement chargé de saluer pour lui l'auteur de *Gargantua : Tu omnibus amicis, nominatim autem F. Rabelaeso et Ant. Angelo, s. d.* Mais comment a-t-on pu oublier une seconde mention de Rabelais écrite quelques jours après la première et dont l'intérêt n'est pas moindre? Elle se trouve à la fin d'une lettre à un amateur de philosophie : *Ego, si quid in Gallia geretur quod putem te scire curare, faciam ut scias. Fran. Rabelaeso et Hieronymo illi Viconovano a me salutem dices*[1]. La lettre est écrite de

1. Recueil des œuvres diverses de Paschal publié sous ce titre :

Venise, le 25 septembre 1548. Le destinataire, François de Bouliers, frère de l'évêque de Riez, est endoctriné longuement par Paschal au sujet de l'existence de Dieu. Son nom ne paraît pas avoir été rapproché de celui de maître François dans l'inventaire de l'érudition rabelaisienne qui s'est constitué de nos jours. Je crois que ces deux mentions de Rabelais apportent une légère contribution à l'histoire si mal connue de son dernier séjour en Italie[1]. La lettre à Philandrier est adressée à Rome et celle à François de Bouliers l'est également, car ce personnage appartient précisément à la maison du cardinal du Bellay[2]. L'un et l'autre ont transmis aisément les salutations du jeune humaniste au médecin du cardinal, qui habitait auprès de son maître, au palais Sant' Apostolo. C'est donc à Rome que Paschal a connu Rabelais; mais on peut admettre que s'il a tenu à le nommer avec tant d'insistance, c'est surtout pour décorer son livret d'un nom célèbre de plus. »

J.-H. Fabre et Rabelais. — Dans la belle *Vie de J.-H. Fabre* (Paris, Delagrave, 1913), nous rencontrons cette déclaration intéressante sur les goûts littéraires du célèbre naturaliste de Sérignan : « C'est que, contrairement à tant d'autres, il est persuadé qu'on ne se passe pas impunément des études classiques et que la science et les humanités ne sont pas des rivales, mais des alliées. Il a une affection toute particulière pour Virgile, dont on peut dire qu'il est tout imprégné; il sait par cœur La Fontaine, dont la manière s'apparente si curieusement avec la sienne, dont il est le disciple le plus avéré et qui est tout au moins la plus active influence que trahisse son œuvre. *Il connaît à fond Rabelais, qui fut toujours son « ami » et qui revient à chaque instant dans sa conversation et dans ses propos.* »

— En attendant que des comptes-rendus détaillés puissent être consacrés à divers ouvrages récents, nous croyons utile de

Petri Paschalii adversus Ioannis Maulii parricidas Actio in Senatu Veneto recitata. Ejusdem Gallia, per prosopopeiam inducta in Venetam Remp. Oratio de Legibus, Romae habita cum Iuris insignia caperet. Epistolae in Italica peregrinatione exaratae. Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1548.

1. Rabelais est arrivé à Rome le 27 septembre 1547 et en est reparti le 22 septembre 1549 (L. Romier, *Notes critiques sur le dernier voyage de R. en Italie*, extrait de la *Rev. des Ét. rab.*, t. X, 1912).

2. Romier, *op. cit.*, p. 21.

les signaler ici sommairement. Notons d'abord l'important volume de notre confrère W. F. Smith, fellow of St John's College, Cambridge : *Rabelais in his writings* (Cambridge, 1918). En vingt-deux études, l'éminent rabelaisien anglais, auteur de la traduction qui est connue et estimée de tous, donne le suc de ses longues et savantes recherches sur le Chinonais et sur ses œuvres.

— Notre confrère M. Eugène Parturier a publié, sous les auspices de la Société des textes français modernes, une remarquable édition de la *Délie* de Maurice Scève (1916), sur laquelle nous comptons également revenir.

— M. Leonard Chester Jones a publié une ample et savante biographie de *Simon Goulart (1543-1628)* (chez Éd. Champion, 1917). Il étudie successivement la jeunesse et les débuts du personnage; Goulart écrivain, 1581-1594; Goulart dans l'opposition, 1595-1603; au pouvoir, 1604-1612; le déclin, 1613-1628. Un chapitre final renferme la conclusion de cette remarquable monographie; l'auteur y résume les diverses activités du Senlisien : Goulart poète, musicien, humaniste, théologien, publiciste, historien, orateur. Il nous fait connaître ses amis : dans les Pays-Bas, en France, en Suisse et à Genève; ses relations personnelles avec Théodore de Bèze; son caractère; sa situation matérielle; sa carrière ecclésiastique et son rôle politique à Genève. Les dernières pages nous retracent la physionomie de Goulart genevois. Des pièces annexes et d'intéressantes notes critiques terminent ce volume que les amis du XVIe siècle et de l'histoire religieuse salueront comme une œuvre également solide et utile.

— Le recueil du regretté Louis Loviot : *Études de bibliographie littéraire : auteurs et livres anciens (XVIe et XVIIe siècles)*, avec 23 fac-sim., 4 planches et 1 carte (Paris, Fontemoing, 1917), n'a été tiré qu'à soixante-quinze exemplaires. C'est un tirage à part d'une réunion d'articles parus dans la *Revue des livres anciens* et dont plusieurs ont été analysés ici même. Louis Loviot y a donné la mesure de ses rares qualités d'érudit et de bibliophile plein de goût. On y admire la finesse de son sens critique et sa clairvoyance étonnante : je dirais presque ses dons de divination. Certaines de ces études constituent de véritables modèles dans l'art de la recherche sagace et élégante. L'ouvrage est dédié à Émile Picot. Il est d'ores et déjà classé

comme une rareté bibliophilique de premier rang. Il augmente, par ailleurs, le regret que nous éprouvons de voir une intelligence si bien armée enlevée à l'érudition au moment même où elle paraissait devoir lui apporter une production aussi utile que parfaite.

— L'admirable livre de notre confrère Arthur Tilley : *The Dawn of the French Renaissance* (Cambridge, 1918), devra être étudié longuement. C'est une œuvre maîtresse qui apporte, sur les origines et les commencements de la Renaissance française, l'exposé le plus ample et le plus complet qui en ait jamais été présenté. Noble symbole de la fraternité anglo-française : c'est un savant anglais qui nous donne aujourd'hui l'histoire, depuis si longtemps attendue, de notre première Renaissance. Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas!

— A lire dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1917, p. 114 et suiv.) la curieuse notice de M. Ch. de la Roncière sur *Le passage Nord-Est et la Compagnie française du pôle Arctique au temps de Henri IV.*

— Parmi les thèses soutenues à l'École des chartes, en janvier 1919, nous remarquons celle de M. Joseph Roserot de Melin sur *Antonio Caracciolo, évêque de Troyes (vers 1515-1570)*, ce type unique d'évêque protestant français.

— M. Marc Fosseyeux a publié en 1916 (tirage à part de la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*) une étude pleine de données nouvelles sur *L'assistance parisienne au milieu du XVIe siècle.*

— Le savant éditeur des *Lettres de Catherine de Médicis*, M. Baguenault de Puchesse, vient de publier vingt-sept lettres inédites de cette reine dans le *Bulletin philologique et historique* de 1917, qui ajoutent plusieurs données utiles à la physionomie de Catherine en même temps qu'à l'histoire du temps.

— Nous avons reçu du Dr Douglass W. Montgomery, de San-Francisco, quatre tirages à part de *The Medical Record*, 1916 et 1918 : *The references to Anatomy in Rabelais' Work; The teeth according to Rabelais; Some of Rabelais' ideas of the stomach; Rabelais Mention of parts of the human skeleton*, tous agréables à lire et instructifs. A. L.

— L'Académie royale de Belgique vient d'élire à l'unanimité

notre Président, M. Abel Lefranc, en qualité de membre associé de la section d'histoire et des lettres.

Colomb et Copernic. — « Christophe Colomb et Copernic, que de fois ces deux noms ont été cités ensemble! » — C'est ce que disait M. Plattard dans un article de la *Revue du XVIe siècle* (t. I, p. 220).

Un des plus anciens exemples du rapprochement de ces deux noms se trouve dans un livre de Giordano Bruno : *La cena de le ceneri* (le banquet du mercredi des cendres) *descritta in cinque dialoghi* (s. l., 1584). Cet ouvrage, écrit à Londres et sans doute imprimé dans cette ville, est dédié à Michel de Castelnau, ambassadeur de France auprès de la reine Élisabeth.

Le premier de ces dialogues contient plusieurs pages, dont je vais donner l'abrégé[1], dans lesquelles Teofilo, celui des interlocuteurs qui expose les idées de Bruno, répond à cette question : « Quelle est votre opinion sur Copernic? »

« Il avait, dit Teofilo, un esprit solide et mûr, attentif, instruit et judicieux; il s'est montré très supérieur aux anciens astronomes : Ptolémée, Hipparque, Eudoxe et tous ceux de cette école, puisqu'il a su se dégager de l'idée vulgaire et fausse du mouvement du soleil autour de la terre. Il serait vilain et discourtois d'oublier ce grand mérite de Copernic : il a remis en lumière une hypothèse que les anciens avaient entrevue et qui passait pour paradoxale; il en a établi l'entière vraisemblance; il a montré qu'elle s'accordait avec les observations et les calculs.

« Cependant Copernic n'a pas été assez loin, il s'est appliqué à des raisonnements mathématiques plutôt qu'à considérer la nature elle-même; il n'a pas pu approfondir son sujet et le pénétrer entièrement. Il a été une aurore et non pas le soleil.

« Mais le philosophe de Nola, — c'est-à-dire Bruno, et Teofilo qui le représente s'excuse alors de se louer lui-même, — voilà celui qui a tiré l'esprit humain de sa prison et qui l'a rendu vraiment libre! Et si à notre époque, continue-t-il, on

1. A vrai dire, mon résumé n'est pas du tout une traduction suivie. Bruno éparpille ses idées. Je me suis efforcé de les mettre en ordre et de les condenser, m'attachant à l'essentiel et élaguant le reste.

a donné à Colomb des éloges magnifiques, parce qu'il a réalisé l'antique prophétie :

Venient annis
Saecula seris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, et ingens
Pateat tellus, Tiphysque novos
Detegat orbes, nec sit terris
Ultima Thule!

que dirons-nous de celui qui a dégagé la vérité de ses liens, qui a ôté ses voiles à la nature, qui est monté au ciel, qui a brisé la sphère solide des étoiles fixes et qui a montré, par delà les bornes étroites où s'arrêtait l'esprit humain, des centaines de millions d'astres répandus dans l'espace illimité qui n'a point de centre? »

En un mot, Giordano Bruno ne craint pas de se dire supérieur à Copernic, qui n'a parlé que du système solaire, où le soleil est le centre; tandis que le philosophe de Nola a dévoilé aux regards l'immensité de l'univers, où brillent les étoiles, semées au loin dans l'étendue infinie. Eugène Ritter.

André Chénier et Rabelais. — Un nom à ajouter à la liste des admirateurs de Rabelais, c'est celui d'André Chénier, le classique auteur de la *Jeune captive*. Chénier lisait tout. Un de ses contemporains, M. Piscatori père, qui l'avait connu avant la Révolution, affirma en 1839 à Sainte-Beuve qu'il l'avait entendu causer avec feu et se développer sur Rabelais. Ce qu'il en disait avait laissé dans l'esprit de M. Piscatori une impression singulière de nouveauté et d'éloquence (Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, 1862, t. I, p. 195, note). Nous avons déjà parlé de l'exemplaire de Rabelais annoté par Chénier dont on a perdu la trace. H. C.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La documentation sur le XVIe siècle chez un romancier du XVIIe *(suite et fin)*, par H. Chamard et G. Rudler.
La couleur historique dans *La Princesse de Clèves*. 1
L'histoire et la fiction dans *La Princesse de Clèves*. 231

Changements de noms de famille autorisés par François Ier, par Max Prinet 21

L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais *(4e article)*, par L. Sainéan 28

Philibert de l'Orme, grand architecte du roi Mégiste *(2e article)*, par Henri Clouzot. 75

Notes pour le Commentaire de Rabelais, par L. Sainéan, Dr Dorveaux, A. Tilley 82

L' « Idylle du Loir » du poète angevin Pierre le Loyer et ses sources antiques, par Ed. Galletier . . . 147

De Rabelais à Montaigne. Un millier de vocables en *-en*, *-éen*, *-ien*, par Hugues Vaganay 162

Le « sel agrigentin » dans la *Délie*, par Hugues Vaganay 180

Maître Pihourt et ses hétéroclites, par H. Clouzot . 182

Deux chansons patoises du XVIe siècle, par H. Clouzot. 187

L'assaut du Ve acte d'*Hamlet* et sa mise en scène, par Georges Dubois 191

Collaboration de Philibert de Lorme aux préparatifs de l'entrée de Henri II à Paris et du sacre de Catherine de Médicis en 1549, par Maurice Roy 209

La famille de Jehan Bullant, par Maurice Roy . . . 224

Comptes-rendus.

Musée national du Louvre. Catalogue de la collection Arconati-Visconti (Henri Clouzot) 123

A. Renaudet. Préréforme et humanisme à Paris pen-

Pages

dant les premières guerres d'Italie (1494-1517) (V.-L. Bourrilly) 124

A. Renaudet. Les sources de l'histoire de France aux Archives d'État de Florence des guerres d'Italie à la Révolution (1494-1789) (Id.) 127

L.-H. Labande. Correspondance de Joachim de Matignon, lieutenant général du roi en Normandie (1516-1548) (Id.). 128

H. Courteault. Le dossier Naples des Archives Nicolay. Documents pour servir à l'histoire de l'occupation française du royaume de Naples sous Louis XII (Id.) 130

Histoire générale de Paris. Artistes parisiens des xvie et xviie siècles, donations, contrats de mariages, testaments, inventaires, etc. (Henri Clouzot) 131

W. F. Smith. Rabelais in his writings (J. P.). . . . 244

Dr M. Boutarel. La médecine dans notre théâtre comique depuis ses origines jusqu'au xvie siècle. Mires, Fisiciens, Navrés (J. P.). 245

Chroniques.

Chronique rabelaisienne 132, 246

Chronique de la Société et nécrologie 144

Table des matières 255

Le gérant : Lucien Romier.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

I

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME VI — 1919

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1919

UN MORALISTE SATIRIQUE ET RATIONALISTE

AU XVIe SIÈCLE

JACQUES TAHUREAU

(1527-1555)[1].

C'est une étrange destinée que celle de la renommée littéraire de Jacques Tahureau. Auprès de ses contemporains, il passe pour un poète estimable et gracieux, remarquable surtout par l'ardeur « mignarde » et lascive de ses vers; somme toute un aimable talent, comme l'école de Ronsard en produisit en nombre imposant à partir de 1550. Il meurt à vingt-huit ans, un an après la publication de ses œuvres poétiques, et voici que, dix ans après sa mort, un petit ouvrage en prose, publié par un de ses amis, vient révéler que ce léger et brûlant rimeur avait été un moraliste vigoureux et un âpre satiriste. Ses *Dialogues non moins profitables que facétieux* obtiennent un succès considérable, attesté par le chiffre exceptionnel de treize éditions en vingt ans, de 1565 à 1585, plus une quatorzième en 1589 et une quinzième en 1602. — Puis c'est le silence, aussi brusque et aussi complet que la vogue avait été éclatante. Tahureau est totalement oublié, parfaitement inconnu[2] pendant deux siècles, jusqu'à ce que Sainte-Beuve, dans son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*

1. C'est sur les conseils de M. Lefranc que M. Besch entreprit ce travail, dont il communiqua la première esquisse à la Conférence d'histoire littéraire de la Renaissance, à l'École des Hautes-Études. La mort ne lui a pas permis d'en revoir les épreuves (N. D. L. R.).

2. Sauf une mention de quelques pages dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet.

(1828), tire son nom de l'obscurité et cite avec éloge quelques courts extraits de ses poésies. D'autres pièces sont exhumées au tome II du recueil des *Poètes français* de Crépet; puis Blanchemain, en 1869, publie une édition complète de ses œuvres en vers[1]. Les poètes romantiques ne sont pas loin de le saluer comme un de leurs ancêtres. N'est-il pas mort dans l'ardeur de la jeunesse et dans tout le feu de la passion, mort d'amour, comme le laisse entendre son biographe Colletet[2], et peut-être même, — élégance suprême! — mort poitrinaire[3]? Les critiques de l'époque s'occupent uniquement de son œuvre politique : « Il vécut d'amour et de poésie », dit l'un d'eux[4]. On l'idéalise, on le représente comme un maître et un précurseur de Ronsard. On passe sous silence les *Dialogues*, dont l'existence dérange cette conception romantique; quelques-uns en contestent l'authenticité; ceux qui en parlent ne semblent pas les avoir lus de très près, car ils les classent parmi les contes et nouvelles, alors que ce sont plutôt des essais de morale et de satire sociale. Enfin, en 1871, une bonne édition en est donnée, chez Lemerre, par M. Conscience, et l'on commence à s'apercevoir de la valeur et de l'intérêt de ce petit ouvrage. Récemment, M. Pierre Villey, dans sa thèse sur Montaigne, signalait Jacques Tahureau comme un représentant de cet état d'esprit à la fois indépendant et sage et de ce libre rationalisme dont Montaigne devait être, quelques années plus tard, le type le plus accompli. Ainsi son œuvre tend-elle à reprendre la place que les contemporains lui avaient spontanément attribuée.

1. Collection Guy, 2 vol. in-16.

2. « Quelques autres de son tems n'imputent qu'à ce fascheux lien [son « funeste » mariage] la seule et véritable cause de la mort précipitée de ce jeune poète, trop ardent et trop amoureus » (Guillaume Colletet, *Notice* extraite du ms., aujourd'hui perdu, des *Vies des poètes français*, publ. par Blanchemain, en tête de l'édition des *Mignardises amoureuses*).

3. Voy. Henri Chardon, *La vie de Jacques Tahureau* (*Revue historique et archéologique du Maine*, 1884, 2e semestre).

4. Pierre Malitourne, *Notice sur Tahureau*, dans *Les poètes français* de Crépet (t. II, p. 87 et suiv.). — Cf. la notice de Blanchemain,

Vicissitudes curieuses, et instructives, d'une réputation... Beaucoup des jugements que nous portons sur les écrivains d'autrefois doivent être ainsi entachés d'erreur. Telle œuvre qui obtient tous nos suffrages passa presque inaperçue à son apparition; tel auteur que nous considérons comme secondaire exerça plus d'influence sur son temps qu'un grand génie dont l'action fut plus durable, mais plus lente à se produire. Jacques Tahureau, qui semble avoir appartenu à cette première catégorie, mérite d'être, à ce titre, tiré d'un trop complet oubli.

I. — La vie.

Quelques documents, peu nombreux et incomplets[1], nous renseignent sur sa situation sociale, son milieu et les circonstances les plus caractéristiques de son existence.

Il était gentilhomme, et s'en vantait[2]. Sa famille, fixée dans le Maine vers 1500, descendait-elle de du Guesclin, comme l'affirmait Louis Maulny, historien du Maine[3]? Le fait est au moins douteux : le père de Tahureau dut soutenir des procès, de 1540 à 1549, pour établir la preuve de sa noblesse, afin d'être dispensé de la taille[4] : elle ne paraissait donc ni très ancienne ni très incontestable.

dans *Poètes et amoureuses du XVIe siècle*, Paris, Willem, 1877, et aussi l'article de M. de Clinchamp, dans le *Bulletin du Bibliophile*, VIIe série, 1846.

1. Ces documents sont : la notice de Guillaume Colletet, mentionnée plus haut; une notice assez bien renseignée de La Croix du Maine, compatriote de Tahureau, dans la *Bibliothèque française;* une notice de du Verdier; l'épître de Maurice de la Porte en tête des *Dialogues;* quelques allusions éparses dans les œuvres des poètes contemporains et de Tahureau lui-même; quelques renseignements sur sa famille, dans le *Dictionnaire hist. et archéol. du Maine*, de Le Paige (1777, 2 vol. in-8°), qui avait connu un de ses descendants, et son contrat de mariage, publié par M. H. Chardon, *op. cit.* — Cette étude de M. Chardon est essentielle sur la vie de Tahureau.

2. Cf. *Dialogues*, p. 66 (éd. Conscience) : Je ne veux, dit-il, « indifféremment vitupérer les gentilzhommes (veu que je me ferois tort à moi-mesme »).

3. Ms. dont un extrait a été publié par Blanchemain, en tête des *Mignardises amoureuses*, note 3.

4. H. Chardon, *op. cit.*

Mais Tahureau était allié par sa mère à d'assez grandes familles : celle des Couthardy, des Tiercelin, des Ronsard[1]. Il était aussi de fortune modeste, sans doute : le Démocritic, qui, dans les *Dialogues*, semble bien l'incarnation de Tahureau, oppose à plusieurs reprises les « simples gentilshommes » comme lui aux grands seigneurs de cour « qui sont devenus riches en dormant[2] ». Son père était juge royal et ordinaire du Maine quand il naquit, au Mans, en 1527, second de ces quatre enfants : Pierre, Jacques, Marie et Anne.

Il fit de bonnes études classiques « tant en la langue latine qu'en la grecque », dit du Verdier. Il fréquenta l'Université d'Angers « où il esclatta merveilleusement », note Colletet. Il fut ensuite quelque temps soldat; la carrière des armes était traditionnelle pour les cadets de famille. Maurice de la Porte, suivi par du Verdier, affirme qu'il prit part « aux guerres d'entre le roi Henri II et Charles le Quint empereur ». Colletet assure qu'il fit campagne en Italie, et Tahureau se représente lui-même « passant les monts[3] ». Or, les opérations en Italie, interrompues un instant par la mort de François Ier, ne reprirent sous Henri II en Piémont qu'en 1551. C'est donc à cette date qu'il faudrait placer les débuts de Tahureau dans la carrière militaire.

Ce fut un bref épisode dans sa vie. Il n'avait pas la vocation, et c'était la curiosité, le désœuvrement, le dilettantisme, pourrait-on dire, qui l'avaient, semble-t-il, engagé dans cette voie : « ... Me trouvant enfin lavé et recreu des études, dit le Démocritic, jé voulu tenter la voie des armes *pour sçavoir comment on s'y gouvernoit*[4]. » Il quitta bientôt le service; l'expédition se termina en voyage, il visita l'Italie et la Suisse[5].

1. Claude de Ronsard, seigneur de la Possonnière, frère de Pierre, avait épousé en 1536 Anne Tiercelin, fille d'un frère de Marie Tiercelin, mère de Tahureau.
2. *Dialogues*, p. 65.
3. Sonnet des *Mignardises*, p. 60 (éd. Blanchemain).
4. *Dialogues*, p. 110.
5. *Ibid.*, p. 26.

En 1553, il était certainement revenu au Mans, puis à Angers, et enfin à Poitiers, où il reprenait ses études. La Pléïade commençait à briller. Tahureau, séduit par l'exemple de Ronsard, endoctriné surtout par Baïf qu'il avait rencontré en passant à Paris, avec qui il s'était lié d'amitié[1], « s'amusa à discourir de l'amour, dont si doctement et mignardement il s'acquitta... qu'il sembloit entre les poètes français être seul vraiment amoureux[2] ». Il fut, avec son inséparable Baïf, à la tête d'un de ces cénacles provinciaux qui se multiplièrent à cette époque florissante et dont le plus célèbre était celui de Poitiers. Vauquelin de la Fresnaye[3], La Péruse, Charles Toutain, Scévole de Sainte-Marthe, Guillaume Bouchet, etc., en faisaient partie avec eux, et tous, à qui mieux mieux, chantaient en vers « pétrarquizés » la Dame qu'ils s'étaient choisie.

A la fin de 1553, Tahureau avait réuni la matière d'un petit volume de vers que des applaudissements de ses amis et les encouragements de Ronsard[4] l'engageaient à publier. Mais il fallait, selon la mode du temps, trouver un protecteur « qui vueille ses vers guerdonner », car un

1. Voy. Dédicace des *Amours de Francine*, au duc d'Anjou, éd. de 1571, par Jean-Antoine de Baïf :

« ... Quitay ma Seine avec mon Tahureau,
(Toujours le miel coule sur le tombeau
Du jeune amant! Que les vermeilles roses
Au doux printems y fleurissent écloses!)
Luy me tira sur les rives du Clain
Pour compagnon. Là je fu pris soudain
Par les attraits d'une fille sçavante
Que sous le nom de Francine je chante. »

Baïf avait déjà publié les *Amours de Méline* (décembre 1552).

2. Maurice de la Porte, *Épistre dédicatoire*, en tête des *Dialogues*, éd. Conscience, p. IV.

3. Voy. Vauquelin, *Satyres françaises*. Préface « A mon livre » :

« Lors Angers nous feit veoir Tahureau qui, mignard,
Nous appréanda tous au sucre de cet art. »

Vauquelin dit plus haut qu'il ne passait point encore onze ans, c'était donc en 1553.

4. *Ode à P. de Ronsard*, p. 55 des *Premières poésies*.

livre risquait d'être mal accueilli s'il ne se présentait à l'ombre d'un patronage illustre. Tahureau vint à Paris, se fit présenter à la cour, au roi même, par le vieux poète Saint-Gelais[1], adressa des sonnets flatteurs, des odes louangeuses à quelques personnages illustres[2]. Le 13 décembre 1553, Louis de Lorraine recevait à vingt-six ans le chapeau de cardinal : il passait pour être d'humeur joyeuse et d'esprit éclairé. Tahureau saisit l'occasion et obtint la permission de lui dédier ses *Premières poésies*. Il les fit imprimer à Poitiers en mai 1554, chez « les de Marnefs et Bouchetz frères ». Et immédiatement après paraissait un second recueil de pièces plus personnelles, gracieuses en général et chaudes de ton, quelques-unes franchement érotiques et lascives, les *Sonnets, odes et mignardises amoureuses de l'Admirée*, publiés chez le même éditeur[3].

Et Tahureau connut la gloire. Il fréquente alors la cour où il reçoit « tant d'heur et d'honneur ». Il semble qu'il nourrisse l'espoir de devenir une sorte de poète officiel : il s'adresse aux « Enfans de France », pour les prier de lui accorder leur protection :

Et de votre race royale
Le poète sacré m'ordonner[4].

Il est reçu par Marguerite de France, sœur de Henri II, à laquelle il présente ses premiers ouvrages et qui lui donne « courage et espoir[5] ».

Tout en le félicitant, elle dut lui faire quelques remontrances et l'engager doucement à changer de style. Il

1. *Odes et sonnets*, p. 66 : *Ode à Mgr Saint-Gelays*.
2. Recueillies dans les *Premières poésies*.
3. *Les Premières poésies de Jacques Tahureau, dédiées à monseigneur le Révérendissime cardinal de Guyse*. A Poitiers, par les de Marnef et Bouchetz frères, 1554, in-8°, lettres italiques. — *Sonnets, odes et mignardises amoureuses de l'Admirée, par Jacques Tahureau*, Ibid., 1554, in-8°, lettres italiques. Reliés dans presque toutes les éditions à la suite des *Premières poésies*. — Reproduits par Blanchemain, éd. citée.
4. *Aux Enfans*, *Premières poésies*, p. 23.
5. Épître dédicatoire au cardinal de Guyse, fin.

subit, lui aussi, la séduction et l'influence de la princesse érudite et délicate dont Joachim du Bellay, depuis 1549, se proclamait le chevalier. Au commencement de 1555, il écrivait et publiait en les lui dédiant des poésies morales d'un ton tout différent : une pièce, *De la vanité des choses*, était inspirée directement de l'*Ecclésiaste;* une ode, intitulée *De la constance de l'esprit*, était empruntée à Horace et même aux *Tusculanes* de Cicéron[1]. Le poète des *Baisers* et des *Mignardises* y ajoutait aussi sous le titre de *Contr'amour* la satire la plus violente qu'on puisse imaginer contre la folie de l'amoureux transi à la Pétrarque, — qu'il se souvenait d'avoir été naguère[2]. Ce recueil de vers débutait d'autre part par une *Oraison au roy de la grandeur de son règne et de l'excellence de la langue françoyse*, où il imitait tour à tour Cicéron et du Bellay[3], — épreuve parfois affaiblie et parfois forcée[4] de la *Deffence et Illustration*. Ainsi le jeune et ardent rimeur s'était bien assagi au cours de cette année 1554-1555.

Peut-être essuya-t-il quelques déboires dans ce milieu mondain, où sa fortune relativement modeste ne lui permettait pas de tenir un rang digne de lui. Peut-être sa « prudhomie », son bon sens de provincial étaient-ils choqués par cette existence factice, comme semblent l'indiquer de nombreux passages des *Dialogues*. Peut-être aussi se sentait-il déjà touché par la maladie; peut-être enfin tout simplement voyait-il venir, après une jeunesse agitée, l'heure de se ranger, de cultiver ses domaines et

1. Voy. Cicéron, *Tusculanes*, III, 1. Le sujet, inspiré d'Horace, avait été déjà traité par Ronsard, *Odes*, III, 19, et du Bellay, *Vers lyriques*, XII. Mais Tahureau seul s'est inspiré de Cicéron. — Une autre pièce du même opuscule, *De l'inconstance des choses*, rappelle une pièce de du Bellay, sous le même titre, *Vers lyriques*, III.

2. *Oraison*, etc..., *plus quelques vers du mesme autheur, dédiez à madame Marguerite*, à Paris, chez la veufve Maurice de la Porte, 1554, in-4°. Dédicace datée du 15 avril. Privilège du 30.

3. Cf. Cicéron, *Pro Archia*, VIII et X; *Deffence et Illustration de la langue françoyse*, chap. XI.

4. Par exemple, Tahureau va plus loin que du Bellay et proclame la *supériorité* de la langue française sur le latin et le grec.

son esprit, de mener cette existence bourgeoise vers laquelle l'inclinaient ses goûts et sa tournure d'esprit. Quoi qu'il en soit, il se retira dans ses terres du Maine, en 1555, au domaine de la Chesnaie, et il épousa (le contrat de mariage est daté du 28 septembre[1]) « honneste fille Marie Grené, fille d'honnorable homme Jean Grené et de demoiselle Guillemette Barbet, sa veufve, demeurant dans la ville de la Charité, au diocèse d'Auxerre ».

Quelques mois après[2] il mourait, âgé de vingt-huit ans. Était-ce de s'être montré, comme l'insinue Colletet, « trop ardent et trop amoureux »? Tahureau a-t-il été le martyr de l'amour conjugal? Ce serait au moins piquant de la part du sévère moraliste et de l'âpre détracteur des femmes, qui écrivait dans ses *Dialogues*, à la même époque[3], que « plustost il auroit le désir de n'estre point que de laisser assaillir son cueur d'une folie tant sotte et contre toute raison[4] ». Mais il est plus probable que c'est là une simple légende, issue de la réputation d'amoureux insatiable que quelques pièces célèbres des *Mignardises* avaient value à leur auteur.

* * *

Si incomplets qu'ils soient, ces renseignements sont suffisants pour nous faire entrevoir sa formation et ses dispositions maîtresses.

Il a reçu l'éducation typique des bons esprits de son temps, celle qui se propose pour but de former ce qu'on appelle alors le « gentilhomme » et qu'on appellera au siècle suivant « l'honnête homme » : de solides études en

1. Publié par M. Chardon, *op. cit.*

2. « L'an 1555 », dit Colletet, mais la date n'est précisée par personne. Si l'on fait commencer l'année à Pâques, sa mort pourrait être reportée jusqu'en mars ou avril 1556.

3. Maurice de la Porte (*Épistre dédicatoire* des *Dialogues*, p. v) dit que Tahureau avait laissé une copie des *Dialogues* à son frère, « délibérant de partir de ceste ville de Paris pour se retirer en son païs natal ». Ils auraient donc été composés au commencement de 1555.

4. *Dialogues*, p. 40.

province et la pratique de la vie mondaine à Paris; une forte culture latine et grecque, complétée par le séjour obligé en Italie et par une série de voyages « pour apprendre ce que c'est que du monde[1] ». Cette formation intellectuelle, à la fois expérimentale et livresque, se rapproche singulièrement de celle de Montaigne : il n'est pas jusqu'au voyage en Italie, avec retour par la Suisse et peut-être par l'Allemagne, en « notant au doit et à l'œil tout ce qui se présente devant soi[2] », qui ne rappelle celui de l'auteur des *Essais*. Et, comme lui, arrivé à la maturité, « lassé et recreu » de l'agitation du monde, il éprouve le besoin de se retirer dans ses terres, au milieu de ses livres et de quelques amis choisis, afin d'y « prendre ce qu'il pourroit de contentement avecques quelque peu de ceux qui ont pareillement la cognoissance de telles resveries mondaines[3] », — mais se réservant d'accueillir à l'occasion des visiteurs d'une mentalité moins haute sur lesquels il continuera son étude ironique de l'âme humaine et dont il se sert « comme de badins ».

Il appartient à cette noblesse provinciale, noblesse de robe plutôt que d'épée[4], qui est très proche de la bourgeoisie par la tournure d'esprit et le genre d'existence. On a dit avec raison qu'elle constituait la partie la plus cultivée de la société française, celle qui fournit à la France au XVIe siècle le plus grand nombre de ses écrivains et de ses érudits[5]. Elle est aussi plus représentative de l'âme nationale : surtout dans ces provinces du Centre,

1. *Dialogues*, p. 107.
2. *Ibid.*, p. 186.
3. *Ibid.*, p. 109.
4. Son père, avons-nous dit, était juge royal du Maine. Son grand-oncle, Pierre Couthardy, était premier président au Parlement de Paris, et son grand-père maternel, Louis Tiercelin, avait été président aux Requêtes du Palais. Lui-même avait fait du droit à Angers, au témoignage de Vauquelin de la Fresnaye (*Art poétique*, t. II). Son frère, Pierre Tahureau, « suivait les armes », mais était « très versé dans la jurisprudence », d'après La Croix du Maine (*Bibliothèque française*, notice sur Pierre Tahureau).
5. P. Villey, *Montaigne* (*Bibliothèque française*, coll. Plon et Nourrit), 1912, p. 41.

Maine, Anjou, Poitou, Touraine, qui sont le cœur de la France, et dans lesquelles sa famille est fortement racinée, elle est moins accessible à cette culture cosmopolite qui se répand alors dans la haute noblesse parisienne, celle des courtisans, et qui se manifeste par une véritable « italomanie », Autant que ces « grans seigneurs de cour », Tahureau est homme du monde, et plus qu'eux il est instruit; et il est moins frivole, moins léger, moins prompt à tourner au vent de la mode. Son ferme bon sens s'appuie sur la tradition française; sa forme d'esprit, c'est l'esprit gaulois, robuste et sain, modéré, raisonnable et joyeux, tout proche de la nature et corrigeant ceux qui s'en éloignent par un rire que sa distinction de gentilhomme empêche de devenir trop gros. Par son éducation, par sa situation sociale, Tahureau devait être un excellent exemplaire de la mentalité française intelligente et cultivée vers le milieu du XVIe siècle.

II. — Les recueils poétiques.

Les poésies de Jacques Tahureau, si charmantes qu'elles soient souvent, ne méritent pas de retenir très longtemps l'attention. Elles n'apportent en somme aucune note nouvelle dans la littérature du XVIe siècle. Il s'est révélé simplement comme un excellent élève, habile et quelquefois heureusement inspiré, de Ronsard, du Bellay et Baïf.

On a pu se demander quelque temps s'il n'avait pas été au contraire un précurseur. Le privilège de ses deux recueils poétiques est daté d'Écouen, « le 7 de mars 1547 ». On était donc tenté de supposer, comme Brunet, que l'édition de 1554 avait été précédée d'une autre édition plus ancienne, ou que, si l'impression avait été retardée jusqu'en 1554, les poésies avaient été composées en grande partie à la date où le privilège avait été demandé pour elles, c'est-à-dire plus d'un an avant la *Deffence et Illustration de la langue françoyse!*

Cependant, quand on essaye de dater les pièces qui s'y prêtent, — et elles sont nombreuses, — grâce aux allusions

qu'elles contiennent à des personnages ou à des événements historiques, elles se placent toutes dans le cours des années 1553 et 1554, les plus anciennes remontant à peine à 1552. Enfin, la question se trouve définitivement tranchée par les études de M. La Bouralière sur l'*Histoire de l'imprimerie à Poitiers au XVIe siècle*. Il a établi[1] que les de Marnef et Bouchet frères avaient fait imprimer, de 1548 à 1560, un grand nombre d'ouvrages variés, en vertu de ce même privilège du 7 mars 1547 et en changeant simplement le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage : par exemple l'*Arithmétique* de Jacques Pelletier du Mans, achevée d'imprimer le 12 février 1548; une traduction du *Prince* de Machiavel, parue en 1553; les *Foresteries* de Vauquelin de la Fresnaye, publiées en 1555; jusqu'à une histoire *De la République des Turcs*, de Guillaume Postel, parue en 1560, etc. La cause est donc entendue, Tahureau n'a fait que suivre le courant, avec une docilité enthousiaste. Dans ses *Premières poésies* (qui prennent dans une édition de Benoît Rigaut, parue à Lyon en 1574, le titre de *Odes, sonnets et autres poésies gentiles et facétieuses*), on trouve quelques pièces qui rappellent la manière de Saint-Gelais : par exemple les épigrammes *De Janette*, *De Denyse à un rousseau* (cf. Saint-Gelais, *Du rousseau et de la rousse*), ou celle de Marot, comme l'épigramme à *Un amoureux importun* et même l'ode *A Claude de Baufremont*. Mais la plupart sont des odes qui s'inspirent d'Horace, à l'exemple de celles de Ronsard ou de du Bellay, dont elles reproduisent tout à fait le genre et le ton, par exemple l'ode 18 *A Nicolas de Chaumont* s'inspire de l'ode d'Horace : « *Sed quo, Musa, Vendis...?* » etc. L'ode 24, *A Jacques Coyttier, de l'honneste liberté d'un poète*, est tirée de l'ode 3 du livre IV d'Horace et rappelle, du reste, celle de du Bellay à Bouju sur *Les conditions du vray poète* qui figure dans le *Recueil de poésies* de 1549, etc. Quelquefois même il imite directement ses maîtres sans recourir à la source antique : par exemple un passage de

1. P. 109 et suiv. de l'ouvrage cité.

l'ode *A Pierre de Pascal* est imité de l'ode pindarique de Ronsard à Michel de l'Hospital (livre I, ode 10, strophes 3 et 4[1]), l'ode *Contre ceus qui le blasment de suyvre la poésie* rappelle la pièce de du Bellay *Contre les envieux poètes* et un passage de l'ode *A Saingelays* (la comparaison de la poésie avec la peinture et le développement sur le mépris du gros populaire) est emprunté à la *Deffence et Illustration* (2e partie, chap. XI).

Le recueil, qui ne comporte que quarante et une pièces, est assez inégal; quelques-unes sont assez froides, sonnets louangeurs ou flatteuses épîtres à de grands personnages, dont il recherche l'amitié; mais de temps en temps retentit un accent plus personnel, sentiment de la nature, amour du pays natal, comme dans l'ode *Aux Muses, les conviant en son pays du Maine,* ou comme dans la très belle pièce intitulée : *De l'heur que reçoivent ceux qui meurent entre les bras de leurs dames*[2], ardeur juvénile et passionnée qui annonce l'inspiration des *Mignardises.*

Il y a de jolies choses dans ce second recueil, auquel le premier servait en quelque sorte de préface et peut-être aussi de couverture; tous ces noms de graves personnages et de gentilshommes bien en cour, à qui Tahureau adressait ses *Premières poésies*, donnaient un vernis de respectabilité aux œuvres d'un poète qui avait de si belles relations, et elles disposaient à l'indulgence en faveur des audaces lascives qui égayaient son ouvrage principal.

C'est une sorte de roman d'amour, une suite de sonnets entremêlés de vers lyriques. Un jour de mardi gras, en jouant « au jeu de mommerie », il rencontre celle qu'il

1. L'allusion aux vers de Ronsard est évidente dans ce passage :

« Allez, *encore un coup*, mignards, dans la mer
Voir les flots aboyans grossement escumer
Et les ondes tranchant r'appelez vostre mère
Qui vous reguidera devers vostre père... »

2. Imitée en partie de Properce (voy. la mort d'Achille, Prop. II, 7). A rapprocher aussi du sonnet 14 des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Thyard. La pièce contient des allusions à l'Arioste : Ysabelle et Zerbin.

doit aimer et il reçoit le coup de foudre; il a quatorze ans et elle un peu moins : on est précoce au XVIe siècle. Il la revoit en diverses circonstances, et la passion naît, le tourmente, le « poinct ». Il commence à la chanter, augmentant ainsi « son doux martire », sans être payé de retour :

Je me fay fort de ce que je ne puis.
... et de mes vers tant seulement j'anime
Un seul object, qui tout me déanime.

Elle le plaisante d'abord, ne le prend pas au sérieux, puis s'irrite et le rebute. Lui, passe de la douleur et du dépit à la jalousie, à la colère, puis au désespoir; il appelle la mort, il crie pitié :

Mais que me sert faire entendre
Mon chant pitoyable et tendre,
Si une, hélas! n'en croit rien,
Que sur toute autre j'admire
Et que seule je désire
Se convertir à mon bien!

Elle est touchée cependant et l'avoue, mais elle résiste encore, soucieuse de son honneur. Il redouble ses plaintes, ses injonctions, ses flatteries et finalement il triomphe de ses résistances. Alors le voici triomphant et « en liesse »; il chante son admiration, son ardeur, puis son bonheur, son ivresse et, dans une suite de *Baisers*, il détaille ses jouissances :

... Qui a lu comme Tibulle
Et le chatouillant Catulle
Se baignent en leurs chaleurs;
Comme l'amoureux Ovide,
Sucrant un baiser humide,
En tire les douces fleurs;

Qui a vu le passereau
Dessus le printemps nouveau
Pipier, battre de l'aile
Quand d'un infini séjour
Il mignarde sans séjour
Sa lascive passerelle;

... Celui qui aura pris garde
A cette façon gaillarde
De tels folastres ébats,
Que par eux il imagine
L'heur de mon amour divine
Quand je meurs entre tes bras!

Rempli d'orgueil, sûr de son amour, il ne craint plus que la mort. Nous sommes à la page quatre-vingt-dix du recueil; le roman est terminé et les quelques pièces qui suivent ne s'y rattachent plus directement.

Roman vécu? Passion sincère? Il est fortement permis d'en douter. Blanchemain s'est donné beaucoup de mal pour essayer d'identifier, à force de rapprochements et de conjectures ingénieuses, la personne de « l'Admirée[1] »; ce serait la sœur de la Francine de Baïf, Marie de Gennes. A vrai dire, l'hypothèse est peu vraisemblable. On a vu que ce n'est pas elle qu'il épousa et, à son contrat de mariage, il a pour témoin « noble homme Guillaume de Gennes, demeurant à Tours », le frère de ces demoiselles. Si libres que soient les mœurs du temps, il est difficile d'admettre que ce gentilhomme ait consenti à servir de témoin au mariage, avec une autre femme, d'un homme qui non seulement aurait été l'amant de sa sœur, mais l'aurait proclamé à la face du monde, en la déshabillant impudemment dans ses vers!

L'hypothèse est d'ailleurs inutile. Il n'est pas besoin de supposer que « l'Admirée » ait jamais existé, sinon dans le monde des rêves et des belles fictions poétiques. Le roman d'amour de Tahureau se conforme docilement à la tradition pétrarquiste; les étapes en sont devenues banales et consacrées par l'usage. Le poète développe des thèmes qui commencent à être rebattus depuis que du Bellay, Ronsard, Baïf ont donné l'exemple, en 1549-1550[2] : il y a

1. Voy. les notes biographiques de l'édition Blanchemain et aussi *Poètes et amoureuses du XVIe siècle*, du même auteur (Paris, Willem, 1877, 2 vol.).

2. Voy., sur le « pétrarquisme » au XVIe siècle, la thèse de M. Piéri, *Pétrarque et Ronsard* (Marseille, Lepitte, 1895).

le thème du désespoir amoureux et le thème de la jouissance, le thème du malheur d'aimer et le thème du bonheur d'aimer, le thème de l'humilité et le thème de l'orgueil, etc. Les imitations, soit intégrales, soit partielles du poète de Vaucluse, abondent tout le long des *Mignardises*. Quelquefois, il s'est borné à traduire : par exemple, dans le sonnet (p. 44) de l'édition Blanchemain : « Je suis en feu, me sentant tout en glace » (Pétrarque, *E temo, e spero, e dardo, e son unghiaccio*); ou le sonnet (p. 38) : *Soit qu'esgaré par l'épaisseur d'un bois...* (Pétrarque, *Solo e pensoso i piu deserti campi...*[1]). D'autres fois, ils sont seulement d'imprécises réminiscences, ou bien il y a contamination de plusieurs pièces du modèle, par exemple dans le sonnet (p. 42) : *Tu le sais bien et ne me veux pas croire...*, où l'on retrouve des expressions des sonnets 170 surtout, mais aussi 10, 17 et 104 de Pétrarque.

Mais le fait le plus significatif, c'est que Tahureau, en disciple fervent, semble quelquefois imiter ses maîtres français plutôt que le modèle italien qu'ils avaient eux-mêmes suivi, et il a vu souvent Pétrarque à travers eux plutôt qu'il ne s'en est inspiré directement : dans sept sonnets au moins, on peut retrouver les détails d'invention et les expressions mêmes de Ronsard, au Ier livre des *Amours de Cassandre*[2]; dans cinq au moins, l'influence de du Bellay et de l'*Olive*[3].

1. Cf. encore les rapprochements suivants, à titre de contribution à l'étude des sources de Tahureau :

Tahureau, *Mignardises*, éd. Blanchemain, sonnet p. 7, et Pétrarque, sonnet 3; Id., *Ibid.*, sonnet p. 9, et Id., sonnet 58; Id., *Ibid.*, sonnet p. 10, et Id., sonnet 86; Id., *Ibid.*, ode p. 25, et Id., sonnet 17; Id., *Ibid.*, sonnet p. 28, et Id., sonnet 20; Id., *Ibid.*, sonnet p. 86, et Id., sonnet 174.

2. Cf. Tahureau, *Mignardises*, éd. Blanchemain, sonnet p. 16, et Ronsard, *Amours*, éd. Marty-Lavaux, l. I, sonnet p. 5; Id., *Ibid.*, sonnet p. 19, et Id., *Ibid.*, sonnet p. 20; Id., *Ibid.*, sonnet p. 43, et Id., *Ibid.*, sonnet p. 35; Id., *Ibid.*, sonnet p. 44, et Id., *Ibid.*, sonnet p. 8; Id., *Ibid.*, sonnet p. 45, et Id., *Ibid.*, sonnet p. 24; Id., *Ibid.*, sonnet p. 89, et Id., *Ibid.*, sonnet p. 66; Id., *Ibid.*, sonnet p. 97, et Id., *Ibid.*, sonnet p. 95.

3. Cf. Tahureau, *Mignardises*, éd. Blanchemain, sonnet p. 10, et

Toutefois, Tahureau ne se contente pas de « pétrarquiser » et de « platoniser ». Ce qui le distingue de ses confrères en poésie, c'est qu'il ne craint pas de faire une place dans son roman d'amour aux réalités et aux voluptés. Et, sans doute, ces morceaux érotiques non plus ne sont pas des inventions originales; outre quelques souvenirs de Catulle, de Tibulle et d'Ovide[1], il a fait de larges emprunts aux *Baisers* du poète latin moderne Jean Second[2], grapillant çà et là et contaminant plutôt que traduisant d'un bout à l'autre des pièces entières[3], et ce procédé indique une longue et intime fréquentation et une connaissance approfondie du modèle. Il est également

du Bellay, *Olive*, sonnet 19; Id., *Ibid.*, sonnet p. 8, et Id., *Ibid.*, sonnets 21 et 82; Id., *Ibid.*, sonnet p. 42, et Id., *Ibid.*, sonnet 26; Id., *Ibid.*, sonnet p. 40, et Id., *Ibid.*, sonnet 15; Id., *Ibid.*, sonnet p. 18, et Id., *Ibid.*, sonnet 72.

1. Voy. la strophe citée plus haut.

2. *Johanni Secundi Hagiensis Basia*, Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1539.

3. Cf., par exemple, *Baiser*, I (p. 70 de l'éd. Blanchemain) :

« Passons ainsi en délices
Nos jeunelettes blandices. »

et Second, *Basium*, XVI :

« Sic aevi, mea lux, tempora floridi
Carpamus simul... »

Baiser, II, fin p. 74, et *Basium*, XVII :

« Quae, cum fragantissima jungis
Oscula, de thalamo cogor abire tuo? »

Baiser, IV, 1re strophe (Vénus et Adonis), et *Basium*, I.
Baiser, V, p. 79 :

« Grimpant comme une vigne
Sur l'ormeau son compagnon... »

et *Basium*, II :

« Vicina quantum vitis lascivit in ulmo... »

Baiser, VI, et *Basium*, IX :

« Non semper udum da mihi basium... »

Cf. le sonnet p. 18 et *Basium*, XVI, *passim* :

« Vitam tibi longi
Reddam flamine basii... » Etc.

vrai que Tahureau n'est pas le seul qui ait fait des emprunts à ce poète et que Ronsard, du Bellay, Olivier de Magny s'en sont inspirés accidentellement. Il est certain, d'autre part, que le livret des *Folastries* de Ronsard, paru en 1553, ne le cédait en rien, comme audace libertine, aux *Mignardises amoureuses* de Tahureau et même les dépassait encore. Et il faut constater enfin que, d'une façon générale, le pétrarquisme est en baisse aux environs de 1554. Le lyrisme éthéré de l'*Olive*, des *Amours de Cassandre*, des *Amours de Méline* semble avoir fait son temps; Ronsard célèbre Marie et Baïf chante Francine sur un ton plus leste et plus ardent.

La tendance est donc générale; cependant, Tahureau est celui de tous qui paraît le plus se complaire à transcrire en vers français les expressions latines qui bravaient l'honnêteté et qui le fait avec l'accent le plus convaincu et le plus personnel. Il est le seul surtout qui ose introduire des pièces de ce genre dans un recueil de sonnets pétrarquistes, au lieu de les présenter, comme Ronsard, dans un petit « livret » séparé, qui affecte les allures d'une simple et passagère récréation. Ce passage soudain d'une inspiration à l'autre, c'est la revanche de l'esprit gaulois sur l'italianisme affecté et langoureux; c'est le sursaut de l'amoureux français qui aime à mener lestement ses affaires et se sent incapable de jouer plus longtemps ce rôle de soupirant ridicule, qui meurt à toutes les pages pour la dame de ses pensées, en roulant des yeux blancs et en poussant des plaintes.

Chez les autres poètes de la Pléiade, Ronsard en particulier, cet esprit gaulois va trouver un aliment, en même temps qu'un dérivatif, au cours de cette année même 1554, dans la découverte et la publication, par Henri Estienne, des *Odes* d'Anacréon. L'« anacréontisme » sera, pour Ronsard et plusieurs de ses disciples, une occasion de s'abandonner à ses tendances gauloises sous le couvert d'une autorité antique[1]. Mais, à l'école du gracieux poète grec,

1. Voy. notre étude sur *L'anacréontisme au XVIe siècle*, dans le

elles s'affinent, se subtilisent et s'aristocratisent. Chez Tahureau, qui n'a pas connu Anacréon au moment où il composait ses poésies, l'esprit gaulois se manifeste dans toute sa franchise, sa verdeur, sa robustesse saine et naturelle. C'est lui qui s'exprime, en empruntant çà et là le truchement des inventions licencieuses de Jean Second, dans les pièces lascives des *Mignardises*. Et cette disposition mentale, — amour de la vie, goût des jouissances matérielles, dédain railleur et un peu terre à terre des ardeurs platoniques, — qui se révèle brusquement là où on ne l'attendait guère, au milieu de poésies idéalement passionnées, annonce l'évolution du caractère de Jacques Tahureau et peut faire déjà présager un changement d'inspiration.

A la fin du recueil, du reste, une ode significative *A M. l'Eslu de Trombay, Anthoine le Devin, des vices et mœurs corrompues de nostre aage*, proclamait son intention de se livrer bientôt à des travaux plus sérieux :

J'ay quelquefois en ma jeunesse
Passé par la flame amoureuse...
Mon papier rempli de mes criz
Et de mes plus mignards écriz
N'en sera que trop bon témoin.
Mais je vois bien que ceste rage
N'est tousjours en la fantaisie,
Raclant desjà de mon courage
Ceste trop douce frénésie.
Ainsi guidant plus sagement
Les dons que j'espère des dieux,
Bientost je puisse faire mieux
Pour contenter ton jugement,

... Et lors, mon Devin, *je diray*
Plus haut les vices de nos ans,
A tes vertus les opposant,
Tes vertus que je publieray[1].

Recueil des positions de thèses des mémoires pour le diplôme d'études supérieures, Paris, 1906. Cf. Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*, thèse, 1910.

1. *Mignardises amoureuses*, éd. Blanchemain, p. 104.

De même à la fin de ce recueil de vers chrétiens, stoïciens et moraux qu'il offrait à Mme Marguerite, il terminait par cette strophe caractéristique une satire violente contre les pétrarquistes :

Fuyons, fuyons à ces amours cuisants,
Gardons nous bien le meilleur de nos ans
En erreurs si folles despendre,
Fuyons ces sots, leurs larmes et leurs criz,
Et *travaillons à faire des écriz*
Où mes neveux puissent apprendre[1].

On comprend donc quelle est la véritable importance qu'il faut attribuer et que Tahureau lui-même attachait à son œuvre poétique. Ce n'est qu'un passe-temps de jeunesse[2], une distraction à la mode convenable et même « chic » pour un jeune gentilhomme cultivé qui fréquente le monde et qui jette sa gourme. Avec élégance et avec fougue, avec une habileté qui parfois fait place à l'émotion sincère, avec une fraîcheur de jeunesse souvent charmante et sympathique, il fait sa partie dans le concert et il figure avec honneur dans le groupe nombreux des disciples provinciaux de la Pléïade. Il y conquiert ainsi des amitiés très vives et une réputation déjà très répandue[3], mais dont il ne paraît pas en somme extrêmement fier. Ses dispositions ont changé ou plutôt se sont affermies, son esprit a mûri, ses préoccupations se tournent vers la morale. Peut-être même, pour effacer ce renom d'amoureux passionné qui s'attache à ses écrits, sera-t-il tenté de forcer la note et d'exagérer son austérité. Quoi qu'il en soit, au cours de

1. *Contr'amour* (cf. *Contre les pétrarquistes* de du Bellay, *Vers lyriques*).

2. Dans l'édition originale de 1555, cette pièce et cette strophe terminent tout le recueil :

« La muse qui, *pour un temps*,
Nous sert d'un doux passe-temps. »

(Ode à Mellin de Saint-Gelays, *Premières poésies*, p. 68.)

3. On peut en trouver la preuve dans le grand nombre de pièces que les poètes du temps composèrent, suivant l'usage, pour le *Tombeau* de Tahureau.

cette année même 1555, Tahureau avait composé de verve, recopié et soumis à son ami Ambroise de la Porte, avant de se retirer définitivement, pour s'y marier, dans ses terres du Maine, un écrit que la mort seulement l'empêcha de publier à cette date : *Les dialogues non moins profitables que facétieux; où les vices d'un châcun sont repris fort asprement, pour nous animer davantage à les fuir et à suyvre la vertu.*

III. — Les « Dialogues ».

1° *L'authenticité.*

Si les *Dialogues* avaient été publiés en 1555 au moment où ils furent composés, ils seraient apparus sur certains points, par la nouveauté et la hardiesse de leur contenu, comme une œuvre de précurseur et peut-être, parce qu'ils auraient déconcerté la majorité de l'opinion publique, leur succès eût été moins grand. La mort soudaine de leur auteur, en retardant de dix ans leur publication[1], en fit au contraire un ouvrage d'actualité, qui répondait à des préoccupations grandissantes. C'est donc cette circonstance qui explique en partie le retentissement, — attesté par le nombre exceptionnel des éditions, — qu'ils eurent à la fin du XVIe siècle.

1. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque française*, signale une édition parue en 1562, mais on n'en trouve pas de trace, et c'est peut-être une erreur. La première édition connue est celle de Paris, « chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne Saint-Claude, 1565 ». Reproduite chez le même éditeur en 1565, puis 1566, in-8°. — Éditions de Paris, chez le même éditeur, en 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1580 et sans date, in-16. — A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1583, in-16. — A Rouen également, chez Martin Le Mégissier, 1585 et 1589, in-16 (ces éditions, depuis celles de 1568, sont augmentées de cinq pièces de vers empruntées à l'*Oraison au roy...*). — A Envers (*sic*), chez Pierre Vibert, 1568 et 1574, in-16. — A Lyon, chez P. Rigaud, en 1568, in-16 (ces trois dernières éditions augmentées d'un sonnet de Jacques Moysson à la louange de Tahureau). Enfin, à Lyon, chez P. Rigaud, en 1602, in-16 (augmentée des *Sonnets, odes et mignardises de l'Admirée*). — Toutes ces éditions sont d'ailleurs absolument identiques et copiées l'une sur l'autre.

A la vérité, ce retard si opportun est fait pour inspirer la méfiance. Les *Dialogues* sont-ils réellement une publication posthume, et leur authenticité est-elle bien établie? Ne seraient-ils pas plutôt une œuvre récente, un pamphlet né des polémiques courantes, qu'un auteur vivant, un peu inquiet de ses audaces, aurait mis prudemment sur le compte d'un mort?

Cependant l'honnête Maurice de la Porte, qui en fut l'éditeur, ne semble guère capable d'avoir produit une œuvre de cet esprit et de ce style. Il n'est connu que par une sorte de dictionnaire des *Épithètes françaises*, ouvrage de patience et d'érudition un peu puérile, qui ressemble à ces *Thesaurus poeticus* ou ces *Gradus ad Parnassum*, à l'aide desquels les élèves de naguère bâtissaient des vers latins. De plus il a pris soin d'expliquer et de démontrer par des arguments qui semblent valables les raisons et les circonstances de la publication.

Il atteste que le manuscrit fut remis « en sa présence » à son frère Ambroise par Tahureau qui « déliberoit partir de ceste ville de Paris pour se retirer en son païs natal » et qui le pria « de le voir et lui en mander son avis ». Il peut en porter « un certain témoignage, estant oculaire témoin ». Mais, avant que l'ouvrage ne fut publié, la mort, « qui renverse à l'instant les entreprises des hommes..., eus n'estans encores parvenus au XXVIIIe an de leur aage, presque en un mesme tems trancha le filet de leur vie ». Maurice de la Porte, en raison des « urgentes occupations qui, depuis le décès de son frère, l'ont de tous costés environné », fut obligé aussi de retarder l'édition.

La copie, ajoute-t-il, est tout entière « minutée de la propre main d'icelui Tahureau, *ainsi qu'il peut estre vérifié par ses lettres missives qui sont en ma possession :* argument péremptoire pour inférer l'œuvre estre sien, parce qu'il n'est poinct vraisemblable, lui estant gentilhomme vivant de ses rentes, qu'il eust voulu, si c'eust esté le labeur d'autrui, prendre une peine tant laborieuse, de laquelle l'un de ses serviteurs ou quelque mercenaire écrivain l'eust pu délivrer ». Enfin, il invoque le témoignage de « gens

dignes de foi » qui affirment que « quand, vers la fin du premier *Dialogue*, en la personne du Démocritic, il invite le Cosmophile à disner en sa maison », Tahureau « désigne au vrai l'assiette et le bastiment du lieu qu'il avoit au Maine[1] ».

Ces arguments minutieux paraissent avoir été suffisants pour convaincre les contemporains. Aucun n'a douté de l'authenticité des *Dialogues :* nous avons vu qu'à partir de 1568 des éditeurs y joignent ordinairement des pièces de vers du même auteur. La Croix du Maine y ajoute un témoignage particulièrement précieux en sa qualité de compatriote de l'auteur : « Nous avons, dit-il, ses *Dialogues* écrits à la main, lesquels nous espérons *faire imprimer bien plus amples qu'ils n'ont été en la première édition.* Il a écrit plusieurs autres œuvres tant en prose qu'en vers françois, lesquelles ne sont encore imprimées; elles se voient, écrites à la main, en la *Bibliothèque de Monsieur de la Chevalerie Tahureau, son frère.* » Que sont devenus ces manuscrits ? Il semble qu'ils existaient encore en 1777, lorsque Le Paige rédigeait son *Dictionnaire du Maine*, car il y fait encore allusion. Peut-être ont-ils été détruits lors de la Révolution, et il faut en regretter la perte. Pour les *Dialogues*, Maurice de la Porte dit que le manuscrit qu'il a édité est une copie, mais écrite de la main de l'auteur. Sans doute était-ce le brouillon que possédait Pierre Tahureau, et les suppressions qui ont été opérées ont dû l'être volontairement, en revisant et en recopiant l'ouvrage[2].

Les preuves ont bien l'air d'être suffisantes. D'ailleurs à

1. C'est probablement, d'après M. Chardon, le domaine de Fougeray, dont Baïf parle également dans une pièce adressée à Tahureau et qui existait encore il y a quelques années. — Tous ces renseignements sont tirés de l'Épître dédicatoire adressée par Maurice de la Porte à M. François Pierron, grand-vicaire de Mgr l'abbé de Nolesmes (datée du 24 mars 1565).

2. Remarquons cependant quelques inadvertances qui donnent encore à cette copie une apparence inachevée (mais peut-être sont-ce de simples fautes d'impression) : le Cosmophile est brusquement appelé le *Mondain* en trois passages, p. 45, 47, 93. — Le Cosmophile répond au *Mondain*, p. 93. — Une phrase inachevée p. 76.

qui l'ouvrage pourrait-il être attribué en dehors de Jacques Tahureau ou de Maurice de la Porte? A Ambroise de la Porte, qui avait le manuscrit en sa possession? Mais alors pourquoi Maurice en aurait-il dissimulé l'auteur, qui était également mort? Pourquoi n'en aurait-il pas reporté l'honneur sur son frère regretté? — A Pierre Tahureau, frère aîné de Jacques, connu par la notice élogieuse que La Croix du Maine lui a consacrée? Il avait, dit ce bibliographe, « écrit plusieurs fort beaux et doctes livres ». C'était un homme grave, versé dans la jurisprudence; il avait composé plusieurs poésies françaises « non encore imprimées, sinon quelques unes qui sont, affirme La Croix du Maine, avec les œuvres de son frère susdit ». Il semble donc que les deux frères, qui étaient très unis[1], aient quelquefois collaboré. Ce serait en tous cas la seule personne dont il serait vraisemblable que Jacques Tahureau eût de sa main recopié les œuvres. Mais l'hypothèse doit être écartée : Pierre Tahureau était protestant; c'était même un militant du protestantisme, car en 1562, c'est-à-dire trois ans avant la première impression des *Dialogues*, il prenait part, dans une émeute, au pillage de la cathédrale du Mans[2]. Or, si l'esprit des *Dialogues* est extrêmement libre et au fond tout à fait incrédule, il n'en est pas moins vrai que les protestants y sont assez vivement attaqués en plusieurs passages et que l'ouvrage se termine sur une apologie, — inspirée par la prudence à défaut de sincère conviction, — de « la vraie et catholique Église[3] ».

D'ailleurs on peut donner une preuve en quelque sorte négative de l'authenticité. Il est rare, lorsqu'un mystificateur a entrepris d'usurper la personnalité d'un écrivain, qu'il ait l'habileté de soutenir son rôle jusqu'au bout sans aucune défaillance; il est rare qu'il ne montre pas de

1. Voy., dans les poésies qui suivent *L'oraison au roy*, la pièce *A P. Tahureau, son frère, de l'inconstance des choses humaines.*

2. Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme dans le Maine*, 1868, t. II, p. 30.

3. *Dialogues*, éd. Conscience, p. 184-185.

quelque façon le bout de l'oreille et qu'un détail maladroit ne révèle pas la supercherie. Par exemple, les citations d'auteurs contemporains sont nombreuses dans les *Dialogues :* il serait bien extraordinaire qu'écrivant vers 1565 l'auteur n'ait pas laissé échapper, par inadvertance, une allusion à quelque ouvrage récemment paru et que Tahureau n'aurait pas pu connaître. Or, une vérification minutieuse de toutes les citations démontre qu'elles sont toutes relatives à des ouvrages antérieurs à l'année 1555 ou parus au cours de cette année même[1] et jamais à des ouvrages postérieurs.

Si l'on songe enfin que les poésies de Jacques Tahureau n'avaient été pour lui, comme on l'a vu, qu'un passe-temps de jeunesse et que, par une transition très sensible, il s'acheminait, tout en s'y amusant, vers des préoccupations très différentes, tous les doutes qu'avaient soulevés les critiques romantiques se dissipent l'un après l'autre : Tahureau n'est pas resté le léger et brûlant poète dont ils avaient dépeint la figure idéale : c'est un « essayiste » original et mordant, un satirique, un moraliste, et c'est cette dernière attitude qu'il aurait voulu garder lui-même devant la postérité.

2° *Le point de départ.*

Comment l'est-il devenu? On croirait entendre par places dans les *Dialogues*, dans le premier surtout, un accent assez personnel d'amertume et de désillusion. Mésaventures galantes, déboires amoureux? Ce serait la suite logique de ce roman de Tahureau qu'on se plait à imaginer en lisant ses poésies passionnées. Mais il a prévu l'insinuation et s'en défend dédaigneusement :

... Ceux qui ont esté maltraittez des femmes et qui n'ont sceu parvenir à leur intention en parlent comme toy, dit le Cosmo-

1. L'œuvre la plus récente à laquelle il fait allusion (p. 77) est le *Pégase* de Pierre Costeau, ou plutôt sa traduction française, par Lanteaume de Romieu, qui avait paru à Lyon, chez Macé Bonhomme, en 1555.

PHILE, n'ayans autre recours, sinon à blasmer celles qui ne le méritent tant; et à peine me peux je persuader qu'il t'en soit arrivé autrement.

DÉMOCRITIC. — Je ne te nieray point que si j'eusse voulu suyvre mon sot appétit désordonné que quelquefois je ne me feusse trouvé empêtré d'un tel lien; néantmoins la raison m'a tant jusques à présent commandé et commandera que plustost j'auray le désir de n'estre point que de laisser assaillir mon cœur d'une folie tant sotte et contre toute raison[1].

Non; s'il semble bien qu'il eut à souffrir de quelques blessures d'amour-propre, elles seraient plutôt d'une autre sorte. Petit gentilhomme provincial de fortune relativement médiocre, il se trouva certainement dépaysé et réduit à une condition légèrement inférieure, dont son orgueil eut à souffrir, quand il se mit un temps à fréquenter la cour. Il la représente comme envahie par une nouvelle noblesse mal élevée[2], insolente et dédaigneuse comme les parvenus, qui refuse de « rendré la deuë révérence aus honnestes gentilshommes[3] ». Il est profondément irrité de cette décadence de la noblesse « dont le nom est aujourd'huy tant corrompu qu'il ne s'attribue le plus souvent qu'aus riches et braves d'habits[4] ». Il a conçu rapidement le dégoût de cette vie de cour brillante et superficielle où régnent l'envie et la tromperie, la sottise et la corruption. Le spectacle de l'existence mondaine, la fréquentation des courtisans, leurs conversations, leurs préjugés éveillent, par contraste, son esprit critique, et bientôt il se décide, en face de ce monde de la convention et du désordre, à soutenir le parti de la raison, celui du bon sens et des bonnes mœurs.

C'est pourquoi il commence par s'attaquer au sentiment qui occupe ces âmes légères de mondains, à l'amour. Ils

1. *Dialogues,* p. 46 de l'éd. Conscience (Lemerre, 1871), d'après laquelle seront faites toutes nos citations.
2. *Dialogues*, p. 68-69, sur la mauvaise éducation que reçoivent les jeunes nobles.
3. *Ibid.*, p. 78.
4. *Ibid.*, p. 67.

affectent de le considérer, pour en rehausser l'importance et la dignité, et suivant la tradition courtoise, comme le grand « maître ès arts », qui « sert plus à instruire un gros et lourd cerveau que me font toutes les autres inventions et artifices qui se puissent trouver[1] ». Tahureau montre, par des exemples satiriques en une suite de petits tableaux burlesques, de véritables petites scènes de comédies, à quoi se réduit le profit que les amoureux retirent de la fréquentation de leurs Dames : sottes et vulgaires conversations des bourgeoises[2], propos « fardés » et minauderies des demoiselles de cour[3], attitudes ridicules, passe-temps frivoles et vides, voilà tout ce que l'amour ou plutôt la galanterie leur enseigne.

Il continue alors en stigmatisant tour à tour, de la même impitoyable moquerie qui s'élève parfois à l'éloquente indignation, tous les usages et préjugés mondains : la danse[4], le duel[5] et les défauts qui rongent les cœurs mondains; l'envie[6], source de calomnies et de fielleuses médisances; la flatterie[7] et sa suite obligée, la morgue et l'outrecuidance.

Puis, partant de là, il conçoit un plan plus vaste : c'est à toutes les impostures qui reposent sur les préjugés traditionnels, toutes les erreurs à la mode, toutes les sottises en honneur dans le monde, « tous les abus opiniâtrement approuvés par ce monstre testu[8] » qu'il forme le projet de s'attaquer; avocats et gens de justice, ceux qu'il appelle les « practiciens[9] », médecins[10], magiciens, astrologues et alchimistes[11], philosophes[12] et inventeurs de nouvelles reli-

1. Propos du Cosmophile. *Dialogues*, p. 7.
2. *Dialogues*, I, p. 15-27.
3. *Ibid.*, p. 28 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 48 et suiv.
5. *Ibid.*, p. 57 et suiv.
6. *Ibid.*, p. 62. Développement repris en passant, p. 156.
7. *Ibid.*, p. 64-72.
8. *Dialogues*, avertissement au lecteur.
9. *Dialogues*, I, p. 74.
10. *Ibid.*, p. 84.
11. *Ibid.*, p. 110-146.
12. *Ibid.*, p. 151-173.

gions[1], il n'épargne plus personne, s'élevant ainsi par degrés à des questions de plus en plus générales et de plus haute portée.

Tel est en effet, dans l'ordre où ils se succèdent, les sujets qui forment le contenu de l'opuscule de Tahureau et, sauf quelques digressions destinées à égayer le dialogue, à l'alléger et à lui imprimer l'allure d'une conversation familière, cet ordre paraît être l'ordre logique dans lequel les réflexions se sont enchaînées dans son esprit. Il est donc possible de suivre sympathiquement le mouvement de sa pensée. De là vient l'originalité et l'agrément de ce petit ouvrage. Ce qui empêche Jacques Tahureau de tomber dans la banalité des déclamations philosophiques et des lieux communs de morale, c'est le sentiment personnel qui l'anime, cet impression vive et vécue qu'on sent être le point de départ de sa critique universelle. Les deux interlocuteurs du *Dialogue*, le Démocritic et le Cosmophile, ne sont pas, comme il arrive souvent dans des ouvrages de ce genre, de pures abstractions philosophiques. Ils sont vivants et nettement individualisés, le premier, esprit vigoureux, mûr, mais non rassis, avec une fougue et une fierté de jeunesse extrêmement sympathique, homme de bonne compagnie qui craint, lorsqu'il s'échauffe, de passer pour prêcheur ou pédant et qui s'arrête à la juste limite de la déclamation et de la lourdeur; le second, honnête homme plein de bonne volonté, jeune et un peu naïf, enclin à l'admiration facile. — En réalité deux épreuves de Tahureau lui-même à quelques années de distance : le Démocritic étant le Tahureau désabusé, philosophe ironique et solitaire de 1555, et le Cosmophile rappelant le Tahureau juvénile de 1550 à 1554, gentilhomme provincial qui s'efforce de suivre la mode et de figurer à son avantage dans les salons et même à la cour.

Ainsi l'état d'esprit de ces deux personnages représente deux étapes de l'ascension de Tahureau vers la sagesse et

1. *Dialogues*, p. 174, fin.

la vertu. Car, par le chemin que nous venons de tracer, il s'est élevé à un point de vue d'où il domine toutes les questions du temps et d'où il les juge avec un esprit complètement indépendant et vraiment nouveau : c'est la tendance rationaliste qui commence à se manifester.

3° *Le point de vue.*

L'humanisme, en vulgarisant la littérature et la philosophie antique, avait déjà donné aux intelligences d'élite une certaine tournure laïque qui les inclinait vers le rationalisme[1]. Mais ces acquisitions trop récentes, qui n'affectaient encore que la mémoire, n'atteignaient pas les profondeurs de l'âme et n'avaient pas encore, vers 1550, transformé la mentalité et le jugement des hommes du XVIe siècle. Des ouvrages d'érudition, recueils d'anecdotes célèbres, centons de maximes antiques, comme les *Emblèmes* d'Alciat[2], le *Théâtre du Monde* de Pierre Bouaystuau, le *Pegme* de Pierre Cousteaud, dont Tahureau du reste était nourri, vulgarisaient la morale ancienne, jetaient dans la circulation des idées et des raisonnements qui dégageaient peu à peu les esprits des entraves où les retenaient les autorités traditionnelles. Mais cet apport trop brusque restait à la surface et ne se mélangeait pas à la substance intime de l'âme française.

Pour opérer la fusion, il fallait qu'un courant et une harmonie s'établissent entre les tendances nouvelles et les dispositions anciennes. C'était par l'intermédiaire du vieil esprit gaulois que devait se réaliser cet accord. L'esprit « gaulois » positif et même terre à terre, fait de bon sens goguenard, de réalisme robuste et d'amour de la vie, pouvait s'épanouir sans efforts, pour peu qu'il fût cultivé, en

1. Voy., sur le mouvement rationaliste au XVIe siècle, la thèse de M. P. Villey sur *Les sources des Essais de Montaigne*, 1908, Introd.

2. Traduits du latin en vers français par J. Lefebvre, 1536, et par Barthélemy Aneau, 1549. C'est un ouvrage qui se ressent, du reste, du goût du moyen âge pour les allégories. Cité par Tahureau, *Dialogues*, p. 133.

rationalisme et en esprit critique. Peu favorable, par sa nature même, à l'idéalisme chrétien, il s'adaptait naturellement à la philosophie païenne. C'est pourquoi la première manifestation de l'esprit de libre-pensée que la Renaissance devait faire germer se trouve dans l'œuvre de Rabelais.

Mais l'auteur de *Gargantua* était un tempérament d'une puissance si exceptionnelle qu'il déconcerte un peu les lecteurs de son temps. On ne peut guère le suivre partout où s'étale sa large personnalité. Sa gaieté énorme, sa volonté de mystification trompent sur la véritable portée de son œuvre. Rappelons-nous que Montaigne le range encore parmi les auteurs « simplement plaisants[1] ». Il faisait pourtant des disciples. C'est à son influence qu'il faut certainement attribuer ce réveil de l'esprit gaulois, — étouffé et refoulé au début du siècle par l'admiration des modèles anciens[2], — qui se manifeste vers 1553 et que nous avons déjà signalé dans la poésie. Pour concilier la gauloiserie et l'humanisme, on s'attache avec prédilection à l'étude des écrivains antiques dont le genre et l'esprit se rapprochent le plus du genre et de l'esprit gaulois : Anacréon pour la poésie, Lucien pour la prose, — Lucien, spirituel et frondeur, irrespectueux, cette espèce de Parisien du IIe siècle que les hommes de la Renaissance apparentèrent si souvent, du reste, à Rabelais[3].

C'est ici que se place Tahureau. C'est un « pantagruéliste » de marque, mais qui applique son pantagruélisme, non plus à des sujets comiques dont la burlesque enveloppe dissimule la substantifique moëlle, mais à des sujets sérieux qu'il égaye parfois d'un éclat de rire : car le rire est l'arme naturelle du bon sens, sûr de lui-même.

Humaniste d'ailleurs, érudit au courant des philosophies

1. *Essais*, chap. des *Livres*, l. II, chap. x.

2. Et aussi par l'influence de l'italianisme, élégant, raffiné et mondain.

3. Voy. par exemple la préface de la traduction de Lucien publiée en 1584 par Philbert Bretin, où Rabelais est traité de « docte Lucien », et Tahureau lui-même, Épigramme sur la mort de Rabelais.

anciennes, fidèle lecteur de Lucien, dont il aime la hardiesse effrontée et derrière lequel il abrite souvent ses propres audaces[1], il réunit ainsi en son talent les tendances dominantes qui commencent à se faire jour, à cette date de 1553, dans l'esprit d'un certain nombre de gens éclairés, bien équilibrés et de jugement sain. Le premier, — car ici, nous le verrons, il est vraiment un précurseur, — il leur donne une expression d'autant plus énergique et d'autant plus vivante qu'elles se sont affirmées en lui sous l'influence de sentiments et d'expériences personnelles. Quand les *Dialogues* paraissent, dix ans plus tard, le courant qui se dessinait et dont il avait si lucidement aperçu la direction n'a fait que grossir et s'élargir. Il se trouve alors que cet ouvrage posthume prête une voix, — et c'est ce qui explique son succès, — aux aspirations intellectuelles d'une catégorie sans cesse croissante d'hommes sensés et indépendants, et nettement, quoique sans lourdeur, précise leur point de vue.

Ce point de vue, c'est celui de l'*esprit critique*, car le terme n'est ici ni trop fort ni trop moderne. Nous sommes à la seconde période de la Renaissance. A l'admiration fanatique des anciens commence à succéder la discussion et le libre jugement des idées d'abord acceptées avec un enthousiasme dévôt, et l'on se met à les examiner à la lumière de cette raison dont ils avaient enseigné l'usage.

Tahureau avertit son lecteur qu'il s'est « du tout appuié sur le fondement de la raison et non point d'*authorité humaine* simplement forgée de quelque pauvre cerveau renversé[2] ». Il s'émerveille de voir tant de gens « délaisser un ferme et rassis jugement pour donner plus de lieu à ce qu'on leur donne à entendre de main en main qu'à la

1. Tahureau mentionne plusieurs fois Lucien; il cite l'*Icaroménippe* (p. 126), dont il paraît s'être particulièrement inspiré pour tous ses développements relatifs à la critique des religions et des philosophies; le *Timon* (p. 134); le *Prothée Pérégrin* (p. 169). Il parle aussi (p. 120) de Tychiade, qui est un personnage du dialogue intitulé le *Menteur* ou l'*Incrédule;* enfin il s'inspire visiblement (p. 134) de l'*Apologie pour ceux qui vivent aux gages des grands.*

2. *Advertissement de l'autheur. Dialogues*, p. xv.

pure et nette vérité, aimant mieux par ce moyen croire aux choses les plus fausses à crédit que par raison aux véritables[1] ». Et, pour sa part, il se propose de « suyvre la vraye voye qui guide tout droit au sentier de raison[2] ».

Et voici détruite la superstition de la science livresque, de la lettre imprimée : « Si nous voulions croire tous ce que nous voyons par escrit, enregistré comme histoire..., il ne se trouverât point en Arcadie d'asnes plus magnifiquement oreillés que nous serions[3], » déclare le Cosmophile. Voici renversé le respect pour les « auteurs approuvés », « qu'on fait plus doctes cent mille fois à crédit qu'ils ne le sont[4] ». Tahureau s'attaque à la grande idole du moyen âge, Aristote, qu'il poursuit d'une véritable haine, comme le spécimen le plus typique de ces vénérations obstinées : « Si Aristote avoit dit que la neige la plus blanche qui soit point au fort de l'hiver sus les coupeaus des montagnes fût noire, et que l'on entreprint de persuader le contraire à un logicien, la luy monstrant au doit et à l'œil, encores clorroit il les yeux pour ne la voir point et frapant des pieds et jappant en chien, il s'opiniâtreroit contre la vérité[5]. »

Mais il s'en prend aussi à la nouvelle idole de la Renaissance, à Platon, qui, « estant monté au plus haut de la Quinte essence de sa folie, nous est allé forger de belles idées imaginaires et subtilement inventer des principes magistralement déduits[6] ». Pour lui, il n'estime nul homme « tant parfait qu'il vueille jurer en luy comme en un dieu[7] ». Les anciens ne doivent pas être révérés et admirés béatement. Tahureau ne se contente pas de reprendre les raisonnements de du Bellay contre les « mendieurs de latin » qui méprisent la langue française,

1. *Dialogues*, p. 2.
2. *Ibid.*, p. 3.
3. *Ibid.*, p. 123.
4. *Ibid.*, p. 152.
5. *Ibid.*, p. 161.
6. *Ibid.*, p. 160.
7. *Ibid.*, p. 152.

il pose toute la question des anciens et des modernes et la résout avec des arguments qui ressemblent d'une façon singulière à ceux que Fontenelle soutiendra 140 ans plus tard : « Il s'ensuivroit donq', si nous voulons croire au dire de tels sots, que nature se fust abastardie depuis le tems de nos ancestres, ou que les écris se meurissent et se trouvassent meilleurs avecques le cours des longues années[1]. »

Il lui arrive évidemment, car il est érudit, de faire quelques citations et d'alléguer l'opinion de quelque ancien; mais c'est seulement lorsque cette opinion vient confirmer celle qu'il s'est librement formée; ce n'est pas parce qu'elle est ancienne, mais parce qu'elle est raisonnable. Comme il a soin de l'indiquer : « ... Cicéron, duquel j'alléguerois pour le présent l'authorité, estant en *cest endroit accompagnée de raison*[2]. » — Et c'est déjà la méthode de Montaigne.

Encore faut-il prendre la précaution de recourir au véritable texte et ne pas se contenter de le prendre « en quelque autre autheur qui en eût perverti le sens et après lequel on en jugeroit ainsi à crédit[3] ». Recommandation qui n'est pas encore banale ni superflue à cette époque, si l'on songe à tant d'auteurs de compilations diverses, si souvent copiées les unes sur les autres, sans aucune critique de sources : et en dépit des déclarations d'orthodoxie catholique que Tahureau accumule à la fin du deuxième *Dialogue*, c'est tout l'esprit de la Réforme qui perce sous ce désir hardi de discuter les termes mêmes des textes authentiques, des textes sacrés en particulier.

A côté des autorités écrites et livresques, il est d'autres tyrans qui asservissent la raison de la plupart des hommes et contre lesquels Tahureau mène la révolte : ce sont les préjugés sociaux, les conventions mondaines. Il ne peut

1. *Dialogues*, p. 167.
2. *Ibid.*, p. 166.
3. *Ibid.*, p. 128. — Il s'agit d'un texte du *Deutéronome* inexactement cité et interprété par Pierre Turel dans le livre intitulé : *La période du monde*.

trouver assez de railleries impitoyables et de satires indignées contre « les sottes opinions seulement approuvées par une longue coutume observée de cette grand'beste de plusieurs testes[1] »; toutes les « resveries mondaines » lui apparaissent comme « un songe fantastique et ridicule[2] », et le Cosmophile, convaincu par son maître, se propose de « vomir du plus profond du cœur les enseignemens de ces sots et suspertitieus amis du monde[3] ».

Ainsi dégagée de toutes les entraves, la raison se dresse, triomphante, en face des erreurs et des sottises. Tahureau apparaît comme soulevé d'un enthousiasme orgueilleux à se sentir émancipé des autorités qui tiennent encore la plupart des esprits en esclavage. Et ce sentiment communique à son œuvre un accent vraiment très sympathique de jeunesse et d'ardeur : « C'est bien *le plus grand plaisir du monde*, proclame-t-il, se voir exent d'une infinité de rêveries et foles opinions où l'on voit la meilleure partie des hommes estre envelopés[4]. » Il rend grâce « à la haute et puissante nature de lui avoir donné cette sincérité d'esprit qui ne le laisse aucunement surmonter par une infinité de foles opinions et faits irraisonnables[5] ». Et le Cosmophile, prenant congé du Démocritic, le remercie de lui avoir découvert « un soleil tant cler et gracieus qu'il ne sera jour de ma vie que je ne m'en sente autant voire plus tenu à toi qu'à cellui là qui mesme a esté la cause de mon principal estre, duquel je ne tiens que cette lourde masse terrestre, et de toi le comble de la perfection et naïf contentement de mon esprit[6] ».

De là ces railleries mordantes, ce franc-parler rude et sans ménagement, ce rire de supériorité qui se fait entendre bien haut : c'est l'attitude d'un philosophe néophyte tout fier des progrès qu'il a réalisés. Et, somme toute, Tahureau

1. *Dialogues*, p. 5.
2. *Ibid.*, p. 109.
3. *Ibid.*, p. 185.
4. *Ibid.*, p. 4.
5. *Ibid.*, p. 1.
6. *Dialogues*, fin, p. 186.

est un homme heureux. On retrouve dans sa parole quelque chose de l'ivresse qui animait l'éloquence de Rabelais dans la lettre de Grandgousier à Gargantua ; mais, à ce moment, c'était l'ivresse de la science, de l'érudition insatiable et docile avidement puisée dans les livres. A présent une étape nouvelle est franchie : c'est l'ivresse de la raison adolescente qui essaye ses propres forces et s'émerveille de les trouver si vigoureuses et si hardies.

4° *La méthode.*

Par quelle méthode, après avoir fait table rase des opinions empruntées ou imposées, la raison va-t-elle s'élancer à la recherche de la vérité? Cette méthode, Tahureau ne la définit nulle part en termes exprès, mais il l'applique, ce qui vaut encore mieux, d'une façon très claire, quelquefois même un peu ostentatoire, afin qu'on la comprenne mieux.

Elle peut être caractérisée par deux traits : c'est une méthode dialectique et une méthode expérimentale.

Il s'agit d'abord de recueillir des faits sur lesquels on pourra raisonner et qui offriront aux jugements une base concrète et consistante. Le Démocritic recommande au Cosmophile « de bien noter au doit et à l'œil tout ce qui se présentera devant lui durant son voyage[1] ». Lui-même a été, avant sa retraite, curieux « de cognoistre les manières de faire des estats et nations étrangères[2] ». Il a beaucoup « estudié et couru » ; il a essayé de diverses professions, en amateur, pour connaître les hommes, les caractères et les tournures d'esprit différentes : « Je voulu tenter la voye des armes *pour sçavoir comment on s'y gouvernoit*[3]. » Et maintenant, retiré dans ses terres, il ne se contente pas de fréquenter quelques amis « pour remettre en mémoire les bons propos qu'autrefois avons débatus ensemble ou bien pour en inventer d'autres tous frais ». Il accueille encore, sans enthousiasme, mais avec une

1. *Dialogues*, p. 186.
2. *Ibid.*, p. 109.
3. *Ibid.*, p. 110.

curiosité ironique, des visiteurs d'une mentalité moins haute dont il tire « un merveilleux passe-temps ». Il les interroge, les pousse, leur « tire les vers du né »; « m'accordant tantost à leur opinion, tantost leur repugnant un peu pour les mettre plus avant aux chams, j'en ai du plaisir au possible[1] ». Ainsi, par la fréquentation des gens de toutes conditions, se complète sa collection de documents humains. De même Montaigne, dans son château, recevra avec plaisir des amis, « de ceux qu'on appelle des honnêtes et habiles hommes[2] », mais se plaira aussi, à l'occasion, à « conférer » avec des passants ou avec des gens de métier dont on peut tirer quelque enseignement[3]; de même, il « prenait si grand plaisir à voyager..., ayant l'esprit tendu à tout ce qu'il rencontroit et recherchant toutes occasions d'entretenir les estrangers[4] ».

Toutefois, la connaissance des choses et des faits, la pratique du monde ne suffisent pas et n'aboutissent à rien si elles ne sont accompagnées d'un « bon et entier jugement ». « A ce que je cognoi maintenant, confesse le Cosmophile, j'eusse peu encore courir d'ici à trente ans, que je n'en eusse guère esté plus sage, cognoissant desjà bien que ce n'est pas le tout que de voir diversité de régions et contrées pour avoir l'esprit meilleur et que l'instruction d'un seul homme de bon jugement édifie plus en une heure que ne font tous les baragouins et divers langages de mille nations estrangères en dix ans[5]! » C'est pourquoi la méthode préconisée par Tahureau pour arriver à la vérité est essentiellement une méthode dialectique.

Il s'agit de se placer directement en face des questions et de raisonner judicieusement en partant de définitions, de façon à poser nettement des principes clairs et précis d'où l'on déduit des conséquences justes : « Pour avoir parfaitement la cognoissance de quelque matière que ce

1. *Dialogues*, p. 109.
2. Montaigne, *Essais*, III, 3.
3. Voy. sur ce rapprochement P. Villey, *op. cit.*, Introd., p. 35.
4. *Journal de voyage* de Montaigne, p. 154.
5. *Dialogues*, p. 107.

soit, il faut premièrement commencer par sa définition, à celle fin que l'on cognoisse par cela quelle est la chose que l'on entreprend de traiter[1]. » Voici par exemple comment il applique ce procédé de discussion à la question de la médecine[2] :

Je te monstreroy aisément par exemple comme la pratique de la médecine n'est pas ce que tu pensois... Considère donques que la théorique de quelque science que ce soit ne gist en autre chose qu'aux préceptes et enseignement que nous voyons en ceux qui sont estimez en avoir bien écrit ; et la cognoissance de cela est propre et péculiaire seulement à une contemplation spirituelle. La pratique c'est, après avoir eu cette première et certaine cognoissance de l'art, le mettre en effet... et ce est le propre des choses extérieures et qui concernent volontiers un effet corporel.

Je t'en vai donner un exemple sus un peintre ou un architecte : sçavoir la proportion des linéamens des traits, le jugement des couleurs, c'est le propre de l'art de la peinture, et quant à l'architecte, bien desseigner le plan, observer la cimmétrie de son édifice et autres telles choses enseignées par un tel art. Mais quant est de pourtraire quelque chose que ce soit dedans un tableau, le représenter au vif, luy accommoder ses couleurs au naturel, cela est véritablement la pratique de la peinture : ou bien de bastir un bel édifice, le faire commode, raporter au portail un beau frontispice, luy approprier ses chambres et escaliers et autres choses nécessaires, cela est pareillement la pratique de l'architecte. Mais de dire que l'effet de la peinture consiste à avoir veu diversité de pourtraits ou d'un architecte plusieurs beaux bâtimens, cela est une chose absurde et du tout contraire à la vérité.

Le Cosmophile. — Je te le confesse bien quant à ces arts là, mais où seroit donq' la pratique de la médecine?

Le Démocritic. — Elle est à la disposition de leurs drogues, épices, herbes, racines et autres poisons meslez, desquels ils font misérablement languir ceus qui se veulent soubsmettre à leur merci. Et ceus qui disposent telles barbouilleries sont communément appellés apoticaires, et n'y a point d'autre pratique en leur art...

1. *Dialogues*, p. 74.
2. *Ibid.*, p. 88-90.

... Est il pas tant certain que s'il y a aucun qui entende l'art et règles de peinture ou d'architecture, soudain qu'il se présentera devant ses yeux quelque tableau ou édifice mal bâti, qu'aussi tost il jugera le défaut qui y est? Et non seulement sçaura faire cela, mais aussi il dira le moyen par lequel on le pourroit amender. Mais celuy qui a la cognoissance de cette piperie qu'ils appellent médecine, tant s'en faut que voiant un malade il puisse assurer le remède qui luy est propre, qu'à peine peut il juger de l'espèce et de la cause de sa maladie, et encores qu'elle luy soit toute notoire, il y perdra son latin...

Ce qu'il fallait démontrer... La discussion est lestement et plaisamment enlevée par une méthode quasi-socratique qui mène pas à pas l'auditeur, par une série d'exemples familiers, au but que le philosophe se propose.

5° *La morale.*

C'est à la question morale, bien entendu, que Tahureau, en vertu même de l'objet de son ouvrage, a fait l'application la plus complète et la plus serrée de sa méthode de raisonnement. Il commence par poser en ces termes, dès le début du premier *Dialogue*, la définition du bien et du mal :

Puis donq' que les choses mauvaises et qui n'apportent avecques soy aucun contentement sont à fuyr des hommes, il s'en ensuyt qu'aucune chose ne doit estre receüe entre eux, *qui ne soit bonne ou plaisante;* bonne, c'est à dire *nécessaire et utile pour la conservation* de leur estre et entretenement d'une politique qui signifie autant qu'en rendant le droit à un châcun *on conserve en paix cette compagnie et société humaine*, et pour le relais des travaux, ausquels outre les autres animaux créés de la nature les hommes sont plus sujets, l'on se relâche à *quelque plaisir honneste et tellement modéré* qu'il ne nous face priver de cela dequoy la nature nous a voulu pourvoir outre ses autres créatures : c'est *la raison* qui doit tout bien tenir la bride à ce plaisir, qu'elle ne le lâche aller à faire mille sottises et singeries, lesquelles, n'apportans avecques soy *aucun contentement ni profit*, ne sentent rien moins qu'une constance et perfection virile[1].

1. *Dialogues*, p. 5.

La définition est curieuse et significative et il suffit d'en développer les indications pour voir se préciser les traits essentiels de la morale de Tahureau.

C'est d'abord une morale nettement *positive* et *utilitaire*. On comprend que, parti de cette définition, le Démocritic n'ait que mépris et dédaigneuse pitié pour les divertissements mondains, frivoles et inutiles, et, par conséquent, immoraux, et qu'en particulier il ne trouve pas assez de traits à lancer contre l'amour romanesque et passionné qui n'est plus une chose bonne et utile, mais une « commune sottise qui fait tant élongner l'homme de tout bon jugement qu'il en commet des actes du tout indignes de la créature raisonnable[1] ».

Morale un peu terre à terre; on est obligé souvent d'en convenir. C'est la marque de l'esprit gaulois, — qui n'apparaît quelquefois que comme la forme inférieure de l'esprit français, — de manquer un peu d'idéal et de railler, avec une goguenardise parfois déplaisante, les idées ou les sentiments auxquels il a peine à s'élever. Tahureau n'échappe pas à ce défaut : on peut craindre que dans ses attaques contre le platonisme il n'y ait quelque chose de cette disposition et qu'il n'ait critiqué surtout ce qu'il ne comprenait pas très bien. De même, il traite avec une désinvolture assez choquante, malgré les timides représentations du Cosmophile bientôt converti, les désirs de gloire et d'honneur qui poussent les hommes de guerre à sacrifier leur vie : « Desquels je ne me sçauroi trop esbahir, veu qu'il leur est advis qu'après estre morts ainsi, ils feront bien de plus belles gambades en l'air et en monteront quatre étages aux cieux plus haut que les autres, ainsi que pensoient ces anciens fous et menteurs de la Grèce et de Rome qui se forgeoient des héros et demi-dieux à poste pour avoir esté possible bien batus ou tués de leurs ennemis[2]. » Il ne conçoit guère, d'une façon générale, que l'on préfère à l'existence ou au bien-être une aléatoire immortalité : « Une heure de louange que

1. *Dialogues*, p. 42.
2. *Ibid.*, p. 145.

l'on reçoit durant la vie fait plus de bien à la personne que cent mille ans après la mort[1]. » Il ne semble pas atteindre facilement à la notion d'héroïsme, de l'abnégation, à celle de l'ascétisme, à celle du mysticisme. Le sentiment religieux, dans ce qu'il a de pur et de supérieur, lui semble totalement étranger. Il ne considère la religion que comme une « police » nécessaire à notre conservation, bonne pour « ce sot et inconstant vulgaire..., auquel il est quelquefois necessaire de donner une bride pour le contraindre de faire par force *ce à quoi les honnestes et braves espris sont guidés par la vertu*[2] ».

Et nous apercevons dans cette formule les deux autres traits caractéristiques de cette morale : elle est avant tout *sociale* et elle est profondément *naturaliste*.

« ... Qu'en rendant le droit à un châcun, on conserve en paix cette compagnie et société humaine[3] », tel est, nous l'avons vu, le vœu de Tahureau : définition toute positive, — scientifique, pourrait-on dire, et d'accord avec les théories philosophiques les plus modernes[4], — d'une morale envisagée comme un « fait humain », comme la condition en même temps que le résultat, — conséquence d'une longue évolution, — de la vie et de la paix sociale.

Lui-même d'ailleurs se pose en homme sociable et social et préconise cette attitude. Il blâme les misanthropes, les « chahuans timonistes du genre humain[5] ». En lui commence à se dessiner ce type de « l'honnête homme » qui sera l'idéal du XVIIe siècle : homme de bonne société, sans nulle « lourde et grossière mélancolie d'asme », il n'est personne au monde « qui désire plustost compagnie, mais qu'elle ne soit point de ces gros butiers qui s'estiment sages[6] ». Car il faut avant tout fuir toute affectation. Cultivé, érudit même, comme il le prouve par

1. *Dialogues*, p. 172.
2. *Ibid.*, p. 180.
3. *Ibid.*, p. 5. Voy. la définition citée p. 49 de cette étude.
4. Cf. par exemple Lévy-Brühl, *La morale et la science des mœurs*, Paris, Alcan, 1903.
5. *Dialogues*, p. 46.
6. *Ibid.*, p. 103.

ses connaissances des littératures anciennes et modernes, il redoute sur toute chose de paraître pédant : « N'estoit de *peur que j'auroi de me montrer affecté aux règles de ces maistres aux arts*, je te confonderoy tout ton argument, comme n'estant point fait en manière ni en figure. Mais, pour laisser telle dispute à ces criars et jappeurs aristotéliques, je te montreray par un meilleur moyen ce que tu m'as répliqué n'estre aucunement contraire à mes parolles[1]. »

Il garde avec coquetterie une attitude aristocratique : c'est un gentilhomme éclairé, qui parle avec détachement, mais compétence, des sottises mondaines dont il est revenu, non pas parce qu'il les aperçoit hors de sa sphère et au-dessus de ses moyens, mais, au contraire, parce qu'il a conscience qu'elles sont au-dessous de sa dignité et de son mérite. Il dit sa pensée en toute liberté parce qu'il lui plaît d'exprimer sans fausse honte une opinion qu'il estime juste et bonne, mais sans intention moralisatrice, sans se poser en redresseur de torts et d'erreurs, « en prescheur et sévère évangéliste ». « Je ne délibère suyvre un tas de lourdaus superstitieux et philosophes renfrongnés qui veulent contrefaire des sages et graves enseigneurs[2]. » Il se propose, en publiant son ouvrage, de « *recréer le loisir* des hommes de sain et entier jugement[3] ».

Il est ami de la gaieté; il n'est pas de ceux qui « contrefont le lourdaut mélancolic et se montrent muets en une compagnie principalement quand il est question de dire son advis d'un bon propos ou prendre plaisir à quelques paroles entremeslées de facéties[4] ». Il est ami du plaisir, qui est aussi une chose utile, nécessaire pour « le relais des travaux[5] » et que la nature elle-même nous commande de prendre : plaisir intellectuel, mais aussi plaisir physique, qu'il définit par cette formule : « Nul ne doit appe-

1. *Dialogues*, p. 68.
2. *Ibid.*, p. 45.
3. *Ibid.*, Advertissement de l'autheur, fin.
4. *Ibid.*, p. 48.
5. *Ibid.*, p. 5, *loc. cit.*

ler plaisir, si ce n'est en temps qu'il délecte et chatouille l'un de nos sens ou que par iceux il puisse pénétrer jusques à nous recréer l'esprit[1]. » Définition très libérale, largement naturaliste et qui admet, bien entendu, l'amour au nombre des jouissances permises : non point ce sentiment ridicule, compliqué de mille subtilités, devenu une science et une mode grotesque qu'affectent les mondains dans leur folie, mais cet instinct que la nature nous a donné « pour la conservation de l'espèce humaine », mais auquel nous ne devons nous abandonner, pour maintenir notre dignité d'hommes, qu'avec sagesse et mesure, — l'amour conçu comme « une amitié modérée et telle que la nature l'a donnée à chasq' animant de l'un et l'autre sexe et qui n'excède point les limites de raison[2] ».

« ... Et quant est de moy, ajoute le Démocritic, ne me pense point stoïque jusques à là que je voulsisse mépriser une telle amour et si t'asseure bien qu'ayant rencontré une mignarde de mesme entendant le vray et naturel but de la couple amoureuse, je ne sache homme qui s'y donnast plus de plaisir, ne qui se baignast davantage à procréer son semblable que je feroy[3]. » Le ton devient gaillard et paillard et nous retrouvons le poète audacieux des *Mignardises* et des *Baisers*. Le Cosmophile, élève docile et enthousiaste comme toujours, renchérit dans le même sens : « Au lieu de tant de caresses, danses et sottes badineries qu'on a coutume de faire à l'endroit des femmes, j'ai délibéré que là où j'en trouverai à l'écart, m'efforcerai d'en prendre en folastrant ce que la nature nous a donné pour le contentement de l'un et de l'autre...

« Démocritic. — Tu comptes bien sans ton hoste, et si elle te refusoit?

« Cosmophile. — Ne se tenir point esconduit pour la première fois.

« Démocritic. — Voire, mais si elle en fait toujours de mesme?

1. *Dialogues*, p. 46.
2. *Ibid.*, p. 42.
3. *Ibid.*, p. 43.

« Cosmophile. — Luy faire patarades et pratiquer le proverbe rustique : « Qui ne peut à un moulin aille à l'autre[1]. »

C'est l'amour entendu à la gauloise et l'on entend retentir au travers de ces répliques un écho du rire de Rabelais.

Tahureau aime la vie agréable, confortable : « Je veux vivre plus à mon aise qu'en un tonneau », répond le Démocritic au Cosmophile qui lui propose Diogène comme modèle[2], et il trouve son patron Démocrite « bien transporté du cerveau, veu qu'estant de si grande et riche famille que son père peut bien sans se faire tort tenir une fois maison ouverte à tout l'exercite de Xerxe, il devint pauvre à la fin par sa folie, car il donna tout pour estre riche et de peur que ses biens ne l'enveloppassent entre tant de délices que cela le retirast de ses estudes et contemplations[3] ». Il n'est pas à craindre que l'amour de la philosophie eût emporté jamais Tahureau à de telles extrémités : si son parti est celui des honnêtes gens et des gens sensés, c'est aussi, — par certains côtés et dans une limite raisonnable, — le parti des bons vivants : « Je croi, conclut-il, que ce sera le meilleur de nous donner du bon tems tandis que nous en avons le moien[4]. »

Sa morale peut se résumer en effet par une formule qui s'applique d'ailleurs à toute une légion illustre d'excellents esprits français : c'est une morale du *juste milieu*. Rabelais, Montaigne, Molière surtout, La Fontaine, Voltaire, tous les écrivains qui sont les représentants de la tradition « gauloise » ont adopté cette position. A égale distance de la folie et de l'austérité, ennemi de toutes les exagérations, persuadé que « la parfaite raison fuit toute extrémité[5] », réprimant par le rire toute singularité, tout ce qui excède la nature, des esprits comme ceux-là donnent une solide et sympathique impression de santé intellectuelle et d'équilibre moral.

1. *Dialogues*, p. 53-54.
2. *Ibid.*, p. 153.
3. *Ibid.*, p. 152.
4. *Ibid.*, p. 149.
5. Molière, *Misanthrope*, I, 1.

Ainsi, dans toutes les questions qu'il aborde, Tahureau adopte d'emblée le moyen parti et s'y tient inébranlablement. C'est pour cela qu'il blâme les « lourdaus mélancolics » autant que les « muguets courtisans ». Il raille les batailleurs et les matamores, mais, « s'il advenoit d'avanture qu'il s'y fallut trouver [à la guerre], il adviseroit à cette heure là quelle jambe il faudroit mettre devant... pour s'assurer d'avantage le cors » et il « s'y porteroit vaillan[1] ». Il méprise les folles cervelles des mondains occupés uniquement de leurs plaisirs, mais il blâme les stoïciens qui « commandent une manière de vivre aux hommes totalement impossible[2] ». Il enveloppe d'une même réprobation les impies et les fanatiques, « veu qu'il suffit de croire comme nos anciens pères sans s'opiniâtrer tant à espouser des opinions qui font mourir les gens à crédit[3] ». Autant il accable de ses sarcasmes les esprits trop dociles, respectueux jusqu'à la superstition des autorités et des opinions établies, « ceux que l'on peut bien dire estre irraisonnables quand ils ignorent la grande vertu et puissance de leur raison[4] », autant il s'élève contre ceux qui en abusent, contre les sceptiques qui, par un excès d'esprit critique, se plaisent à soutenir le pour et le contre : « Touchant ce que tu as dit de faire trouver une mesme matière bonne et mauvaise, je veux maintenir que cela est encore une autre folie, car si une chose d'elle mesme est bonne, elle ne sçauroit estre mauvaise, ni au contraire, quoi qu'ils jappent et caquettent avecques toutes leurs fleurs, fleurettes et couleurs bigarrées de leur rhétorique[5]. » Lui-même s'efforce de garder une attitude modérée, de ne pas heurter de front les opinions qu'il combat : « En se trouvant avecques gens de diverse sorte et autre opinion que la sienne, il faut s'accommoder à eux en de petites choses pour les gaigner et attirer à la cognoissance

1. *Dialogues*, p. 148-149.
2. *Ibid.*, p. 168.
3. *Ibid.*, p. 181.
4. *Ibid.*, p. 3.
5. *Ibid.*, p. 157-158.

de plus grandes, de peur qu'en se monstrant de première abordée trop contraire à leurs fantaisies, ils ne rejettent du tout ce qu'en s'accommodant un peu à eux ils eussent bien pris, et en y prestant plus facilement l'oreille, avecques peu de peine entendu[1]. » Il professe qu'il faut tenir compte des préjugés mondains, les suivre au besoin tout en les méprisant; par exemple, puisque « la folie des hommes est si grande qu'ils regardent plus à une petite différence d'habits..., à une réputation vulgaire qu'aux vertus intérieures du dedans... », il conseille de « tenir bonne morgue[2] ». Il faut être, en un mot, un homme social : Tahureau eût été, comme Alceste, du parti de Philinte.

Évidemment, une morale comme celle-là ne s'élève pas toujours sur de très hautes cimes; elle rampe parfois au ras du sol. On peut trouver çà et là que cet ex-poète manque de poésie. Cependant, grâce à ce souci du juste milieu, il conserve dans la discussion une certaine allure détachée, assez élégante, infiniment moins puissante que celle de Rabelais, mais plus aristocratique, qui le préserve de nous apparaître comme un simple bourgeois prudent et vulgaire. Sa modération n'est pas de la timidité ou de la bassesse d'esprit : c'est de la mesure et du bon goût. Tahureau est un esprit français épris de clarté, de précision, de franchise, de bon sens, ayant horreur de l'emphase, de l'affectation, de l'exagération. On devine alors et l'on comprend la position qu'il a prise dans les principales questions qui agitaient les esprits en ce milieu du XVIe siècle et particulièrement celle de l'italianisme.

É. Besch.

(A suivre.)

1. *Dialogues*, p. 151.
2. *Ibid.*, p. 83.

LES

ROMANS DE CHEVALERIE

EN PROSE.

L'intéressant article sur les *Adaptations en prose des chansons de geste* que M. Besch a publié dans cette *Revue*[1] m'a fait penser que peut-être un tableau de tous les romans de chevalerie imprimés que j'ai dressé naguère ne serait pas dépourvu d'intérêt. Je l'ai donc soigneusement revu, et avec l'addition de quelques commentaires je le livre à la critique bienveillante de mes confrères. Les quatre colonnes du tableau ci-après donnent : 1° le titre du roman; 2° la date et le lieu de sa première impression; 3° la date de sa composition; 4° la source dont il provient. Pour la date d'impression, j'ai soumis les données de Brunet de Scott[2], de Martinville à un contrôle rigoureux en profitant des recherches typographiques de Pellechet, Picot, Proctor, Renouard[3] et d'autres. Pour les colonnes 3 et 4, je me suis borné à enregistrer les conclusions des ouvrages qui font autorité pour chacun des romans en question.

1. *Revue du XVIe siècle*, t. III (1915), p. 155-181.

2. Dans l'*Essai de classification des romans de chevalerie*, 1870, par A.-F. Didot (voir l'*Introduction*, p. xvi). Scott avait été un des auxiliaires de Brunet dans la revision de la dernière édition de son *Manuel*.

3. M. Pellechet, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, 3 vol. parus, 1897-1909; É. Picot, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, 3 vol., 1887-1893; R. Proctor, *An Index to the early printed books in the British Museum*, 3 vol., avec suppléments, 1898-1902; Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens... depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVIe siècle*, 1898.

I. — Romans issus de chansons de geste.

Beufves d'Anthonnes.	1502. Paris, M. Le Noir.	XIVe siècle	Rédigé d'après le poème de *Bovon de Hanstone* (XIIIe siècle).
Conqueste de Trébisonde.	[1511-1512]. Paris, Veuve Trepperel.	XVe siècle (fin)	Œuvre originale faisant suite aux *Quatre fils Aymon;* elle raconte un épisode de la vie de Renaud de Montauban.
Doolin de Mayence.	1501. Paris, Verard.	»	Rédigé d'après deux chansons de geste : I, *Les enfances Doon de Mayence;* II, *Doon de Mayence.*
Fierabras.	1478. Genève [Steinschaber].	vers 1475	Composé de divers éléments : I, Mise en prose d'un poème du même nom; II, *Chronique de Turpin;* III, *Miroir historial.* G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 27-29; H. L. D. Ward, *Catalogue of Romances in the manuscript department of the British Museum* (3 tomes parus), 1883-1910, t. I, p. 615-619.
Galien rhétoré.	1500. Paris, Verard.	vers 1450	Mise en prose du poème de *Galien.* Galien est un fils d'Olivier. L. Gautier, *Les épopées françaises*, 2e éd., t. III, p. 315-345; G. Paris, *Hist. litt.*, t. XXVIII, p. 221-239.

Gérard d'Euphrate.	1549. Paris, Sertenas.	xve siècle	Prétendue traduction d'un poème wallon, mais sans doute œuvre originale. Le héros = Gérard de Fratte, un des nombreux fils de Doon[1]. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 325 n[2].
Gérard de Roussillon.	1520. Paris, Le Noir[2].	1447	Abrégé d'une version en prose fait par Jean Wauquelin d'après un poème du xive siècle. P. Meyer, *Gérard de Roussillon*, 1884.

1. Tableau généalogique des descendants de Doon :

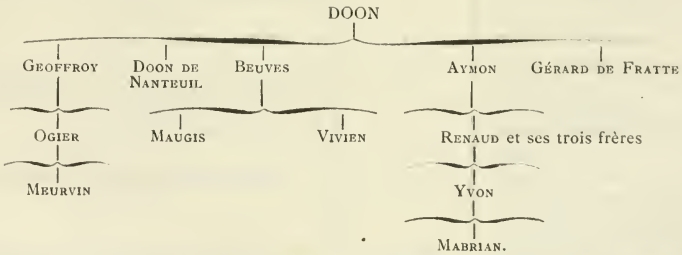

2. Il est possible que l'édition imprimée à Lyon par O. Arnoullet (1517-1558) soit antérieure à celle de Le Noir.

Guérin de Montglave.	[1502-1511]. Paris, J. Trepperel.	XIVe ou XVe siècle	Autre mise en prose de *Galien*, précédée par une version délayée du poème de *Gérard de Vienne*. G. Paris, *Hist. litt.*, t. XXVIII, p. 221-239, et *Romania*, t. XII, p. 1-13.
Jourdain de Blaves.	1520. Paris, Le Noir.	»	Mise en prose de la chanson du même nom.
Mabrian.	1525 ou 1526. Paris, G. Du Pré.	»	Œuvre originale faisant suite à *Maugis d'Aigremont*.
Maugis d'Aigremont.	1527. Paris, J. Trepperel[1].	»	Mise en prose de la chanson du même nom. Maugis = Malagigi d'Ariosto.
Meurvin.	1540. Paris, Longis et Sergent.	»	Œuvre originelle.
Milles et Amys.	[1500-1503]. Paris, Verard.	»	Mise en prose du poème d'*Amis et Amile* (XIIe siècle). Gautier, t. I, p. 463-473; Ward, p. 674-680.
Morgant le Géant.	1519. Paris, Petit, Chaudière et Le Noir.	XVIe siècle	Imitation du *Morgante maggiore* de Pulci.
Ogier le Danois.	[1492-1499]. Paris, Verard.	XIVe siècle (2e moitié)	Rédigé d'après la chanson du même nom. Ward, p. 604-610.

1. Cette édition est plus ancienne que celle de Lotrian, s. d. (voir H. Harrisse, *Bibliotheca Colombiniana*, p. li n[3]), mais Michel Le Noir avait précédemment réuni *Guérin de Montauban* et *Maugis d'Aigremont* en un seul volume (Paris, 1518).

Quatre fils Aymon.	[Vers 1480-1485]. Lyon.	XIVe siècle (fin)	Mise en prose de la chanson de *Renaud de Montauban* (XIIe siècle). F. Castets, *Recherches sur les rapports des chansons de gestes et de l'épopée chevaleresque italienne*, 1887.
Turpin.	1527. Paris, R. Chaudière.	1527	Fait par ordre de François Ier d'après la *Chronique de Turpin*.
Baudoin de Flandres.	1478. Lyon, B. Buyer.	XVe siècle	Mise en prose d'un poème du XIVe siècle aujourd'hui perdu.
Godefroi de Bouillon.	1504. Paris, J. Petit[1].	XVe siècle (fin)	Œuvre de Pierre Desrey traduite en partie du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais.
Bertrand du Guesclin.	[Après 1480, Lyon]?	1387	Composé d'après deux poèmes écrits peu de temps après la mort de Bertrand Du Guesclin, l'un par Cuvelier, l'autre par Trueller.

II. — Romans issus des « romans antiques ».

Alexandre le Grand.	1506. Paris, Le Noir.	XIIIe siècle	Traduit de l'*Historia de praeliis*. P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française au moyen âge*, 2 vol., 1886.
Apollin, roi de Tyr.	[Vers 1480]. Genève, Garbin.	XVe siècle (?)	Traduit d'une version latine d'un roman grec. Ward, t. I, p. 161-170; Douce, *Illustrations to Shakespeare*, t. II, p. 135-144.

1. Le prologue de Desrey est daté 1499, ce qui suppose une édition plus ancienne que celle de 1504.

Destruction de Jérusalem ou Vespasien.	[Vers 1478]. Genève.	xve siècle	Représente un poème du xiiie siècle dont l'original latin est perdu. P. Meyer, *Bull. Soc. des anc. textes franç.* (1875), p. 52-55; *Hist. litt.*, t. XXII, p. 412-416; Ward, t. I, p. 176-180.
Edipus.	[1532-1547]. Paris, Sergent.	1223-1230	Rédaction en prose du *Roman de Thèbes*. L. Constans, *Le roman de Thèbes*, 2 vol., 1890, t. II, p. cxiv-cxlv.
Florimont.	1528. Paris, J. Longis.	xve siècle	Fondé sur un poème écrit par Aimon de Varenne en 1188. Le héros est censé être le grand-père d'Alexandre. G. Paris, *Littérature française au moyen âge*, p. 83.
Hector de Troye.	[1517-1558]. Lyon, Arnoullet.	»	Extrait du *Recueil des histoires de Troye*.
Hercule (les prouesses d').	1500. Paris, Le Noir.	»	Extrait du *Recueil*.
Jason et Medée.	[1477, Bruges, C. Mansion][1].	Vers 1450	Écrit par Raoul Le Fèvre avant le *Recueil*.
Judas Machabée.	1514. Paris, Bonnemère.	xvie siècle	Traduit par Charles de Saint-Gelais du texte latin de l'Apocryphe.

1. E. Gordon Duff, *Fifteenth century English books*, 1917, n° 244. Cette édition (Bibl. nat.; Eton College) est probablement antérieure à celle de Lyon imprimée par Philippi et Reinhard qui exerçaient de 1477 à 1482.

Recueil des histoires de Troye.	[1477. Bruges, C. Mansion][1].	1464	Traduit par Raoul Le Fèvre de la version latine faite par Guido Colonna en 1287 du *Roman de Troie* de Benoist de Sainte-More (1175-1185).
Neuf preux (les).	1487. Abbeville, J. du Pré et P. Gérard.	xve siècle	Les neuf preux sont : Hector, Alexandre, J. César, Josué, David, Judas Machabée, Arthur, Charlemagne, Godefroy de Bouillon.
Trois grands (les).	?	?	Alexandre, Pompée, Charlemagne.

III. — Romans issus des romans de la Table Ronde.

Artus de Bretaigne.	1493.	xve siècle	Ou le *petit Artus;* rattaché à peine au cycle de la Table Ronde. Artus, fils de Jean, duc de Bretagne, est descendu de Lancelot.
Cleriadus et Meliadice.	1495. Paris, Verard[2].	»	Meliadice est un descendant du roi Arthur. Ward, t. I, p. 383.
Gauvain.	1540. Strasbourg.	xve siècle (?)	

1. E. Gordon Duff, *op. cit.*, n° 243.
2. Un seul exemplaire est connu (Yemeniz-Didot).

Giglan, fils de Gauvain, et Geoffroy de Mayence.	[1499-1532]. Lyon, C. Nourry.	xve siècle	Rédigé par frère Claude Platin d'après le poème de *Guinglain* ou *Le bel inconnu* (xiiie siècle) et le poème provençal de *Jaufré*. G. Paris, *Hist. litt.*, t. XXX, p. 196-197.
Giron le Courtois.	[1500-1503]. Paris, Verard.	xive siècle (1re moitié)	Représente la seconde partie du poème de *Palamède* d'après l'abrégé de Rusticien de Pise (vers 1270). Ward, t. I, p. 369-371.
Lancelot du Lac.	1488. Rouen, J. Le Bourgeois et J. Du Pré.	vers 1220	En quatre parties : (1) et (2), *Lancelot* proprement dit; (3), *Queste du Saint-Graal*; (4), *Mort Arthur*. Ward, t. I, p. 345-356; *Merlin*, éd. G. Paris et J. Ulrich, 2 vol., 1886 (*Soc. des anc. textes franç.*), t. I, p. LIX; G. Paris, *Romania*, t. XII, p. 459-534; F. Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*, 1918.
Meliadus de Leonnoys.	1528. Paris, G. Du Pré.	xive siècle (2e moitié)	Représente la première moitié de *Palamède*. Ward, t. I, p. 364-369.
Merlin.	1498. Paris, Verard.	vers 1230	Composé d'après le *Merlin* de R. de Borron, avec des additions pour le lier avec *Lancelot du Lac*. *Merlin*, t. I, p. XXIV.
Perceforest.	1528. Paris, G. Du Pré.	vers 1450	Remanié par Daniel Aubert, bibliothécaire de Philippe le Bon, d'après un roman en prose du xive siècle. Ward, t. I, p. 377-381.

Perceval Le Gallois.	1530. Paris, G. Du Pré.	vers 1230	Mise en prose du poème de Chrestien de Troyes avec les continuations de Gaucher de Dourdan et de Mennessier (voir la préface).
Saint-Graal.	1516. Paris, J. Petit, G. Du Pré et M. Le Noir.	vers 1230	Composé d'après le *Joseph d'Arimathée* ou *Le petit Saint-Graal* du pseudo R. de Borron.
Tristan, fils de Meliadus.	1489. Rouen, J. Le Bourgeois.	1215-1230	Vaste compilation, basée en partie probablement sur un poème perdu de Chrestien de Troyes. E. Loseth, *Le roman en prose de Tristan*, 1892.
Ysaie le Triste.	[1522 ou 1523]. Paris, G. Du Pré.	xve siècle (vers la fin)	Ysaie est le fils de Tristan et d'Yseult de Cornouailles.

IV. — Romans issus des « romans d'aventures ».

Bérinus.	[1521 ou 22]. Paris, J. Janot.	xive siècle	« Réduit de langage inconnu », mais probablement œuvre originale. Contient des éléments grecs et orientaux.
Clamades.	[1484]. Vienne, P. Schenck.	xve siècle	Rédigé par Philippe Camus d'après le poème *Cléomadès*.
Conqueste de Grèce (la).	1528. Paris, G. Du Pré.	»	« Faicte... par Philippe Madien », d'après l'œuvre (perdue) de Perrinet Du Pin.
Florent et Lyon.	[1528-1546]. Paris, Lotrian.	»	Rédaction en prose du poème *Florent et Octavien*.

Flores et Blanchefleur.	1554. Paris, Fézandat.	vers 1550	Traduit par Jacques Vincent d'un roman en prose espagnol qui représente le poème (XIIe siècle) de *Floire et Blanchefleur*.
Geoffroy à la grand dent.	1549. Lyon, Arnoullet[1].	?	Suite de *Mélusine*.
Gérard de Nevers.	1520. Paris, Hémon Le Fèvre.	XVe siècle	Rédaction en prose du *Roman de la Violette* (XIIIe siècle).
Guérin Mesquin.	1530. Lyon, Arnoullet.	XVe siècle (fin)	Traduit du poème italien *Guerino meschino*.
Guillaume de Palerme.	1552. Lyon, Arnoullet.	XVe siècle	Rédigé par Pierre Durand d'après le poème du même nom. *G. de Palerme*, éd. Michelant (*Soc. des anc. textes franç.*)
Guy de Warwick.	1525. Paris, F. Regnault.	XVe siècle	Représente une rédaction en vers du roman d'aventures du même nom. Ward, t. I, p. 471-491 ; *Hist. litt.*, t. XXII, p. 841-851.
Hélène (la belle).	1528. Lyon, Arnoullet.	1448	Rédigé par Jean Wauquelin d'après le poème du même nom.
Huon de Bordeaux.	1513. Paris, M. Le Noir.	1454	Mise en prose avec additions d'un poème du XIVe siècle. Huon de Bordeaux, éd. S. L. Lee, *Early English Text Society*, 1882.

1. Première édition avec date, mais celle de Jean Bonfons (sans date), qui commença à exercer en 1547, peut être antérieure.

Mélusine.	1478. Genève, Steinschaber.	1387-1393	Écrit par Jean d'Arras (probablement d'abord en latin) par ordre de Jean, duc de Berri. Éd. Ch. Brunet, 1858. Voir L. Desaivre, *La légende de Mélusine*, Niort, 1885.
Olivier de Castile.	1482. ? ?	xve siècle	Traduit du latin par Pierre Camus.
Paris et Vienne.	1487. Anvers, G. Lelu.	»	Prétendue traduction, par Pierre de La Seppade, d'une œuvre provençale.
Pierre de Provence.	[1472-1478. Lyon, B. Buyer][1].	1453	« Mise en cette langage par un redacteur inconnu, qui peut être Ph. Camus » (É. Picot). Mais on discute encore si l'œuvre qu'il a rédigée était en prose ou en vers, en latin ou en provençal (voir Marot, *Œuvres*, éd. Guiffrey, t. III, p. 5, n. 2).
Ponthus et la belle Sidoine.	[Vers 1478]. Genève.	xve siècle (1re moitié)	Rédaction de la version française du poème anglais de *Horn*. Ward, p. 469-470; *Hist. litt.*, p. xxii.
Richard sans peur.	[Vers 1535]. Paris, A. Lotrian et D. Janot.	vers 1535	« Translaté », par Gilles Corrozet, « de vieille rime en prose », c'est-à-dire d'un poème du xve siècle qui fut imprimé au commencement du xvie.

1. Essling-Yemeniz-Didot-Crawford (seul exemplaire complet).

Robert le Diable.	1496. Lyon, Mareschal et Chaussard.	fin du xve siècle	Rédaction d'un poème du même nom (xiiie siècle). K. Breul, *Sir Gowther*, Oppeln, 1886.
Syperis de Vinevaulx.	[1531 ou 1532]. Paris, veuve de J. Saint-Denys.	xve ou xvie siècle	Abrégé d'une rédaction en prose d'un poème du xive siècle. Syperis ou Ciperis = Chilperic. *Hist. litt.*, t. XXVI, p. 19-40.
Thescus de Cologne.	1534. Paris, Longis et Sertenas.	vers 1483	Rédaction d'un poème du xiiie siècle du même nom écrit probablement par D. Aubert. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 96.
Trois fils de roi.	1501. Lyon, J. de Vingle.	1463	Les trois fils sont Philippe de France, Humphrey d'Angleterre et David d'Écosse.
Valentin et Orson.	1489. Lyon, Maillet.	xve siècle	Burlesque de *Cléomadès*, qui aurait été fait pour Charles VIII. Ward, t. I, p. 849.

On sait que la grande majorité des romans de chevalerie en prose fut composée pendant la seconde moitié du xve siècle. Mais les plus anciens sont bien antérieurs à cette époque. Déjà, dès les premières années du xiiie siècle, on avait commencé à mettre en prose les romans de la Table Ronde, et de 1215 à 1230 *Lancelot*, le *Saint-Graal*, *Merlin*, *Perceval* et *Tristan*, après un ou deux remaniements, avaient pris la forme qui fut rendue définitive plus tard par l'imprimerie. Ces versions en prose étaient produites sous la même influence que les poèmes dont elles dérivaient, celle de l'amour courtois à laquelle nous devons la poésie lyrique des trouvères et la première partie du *Roman de la Rose* que Guillaume de Lorris commença probablement sous la régence de Blanche de Castille (1226-1236). A la même période appartient la rédaction en prose du *Roman de Thèbes*, dont le point de départ est une compilation composée entre 1223 et 1230 qui fut imprimée au xvie siècle sous le nom d'*Edipus*. La seconde moitié du xiiie siècle est représentée seulement par *Alexandre le Grand*, traduction de l'*Historia de praeliis*, qui dut son succès dans une grande mesure à celui du célèbre roman en vers, le *Roman d'Alexandre*.

Cinq romans entre ceux qui furent imprimés plus tard étaient composés au xive siècle : *Les quatre fils Aymon*, *Giron le Courtois*, *Meliadus*, *Berinus* et *Mélusine*. Celui-ci, qui fut écrit par Jean d'Arras pour Jean, duc de Berri, date de 1387-1393. *Giron le Courtois* et *Meliadus*, qui représentent respectivement la seconde et la première partie du poème de *Palamède*, sont assignés, l'un à la première, l'autre à la seconde moitié du siècle. La date de la composition de *Berinus* n'a pas été déterminée avec précision, mais, puisqu'il contient des éléments grecs et orientaux, il est permis de conjecturer qu'il appartient au premier quart du siècle, c'est-à-dire à une époque où l'on faisait encore les projets d'une croisade. Finalement, *Les quatre fils Aymon*, ou *Renaud de Montauban*, le plus ancien représentant en prose des chansons de geste, date

de la fin du siècle, soit de ces années de fêtes perpétuelles qui précédèrent la folie de Charles VI, soit, un peu plus tard, de la période de trêve avec l'Angleterre.

La première moitié du xve siècle, pendant que le royaume était déchiré par la guerre civile et étrangère, n'était guère propice ni à la littérature, ni à cette oisiveté que demande la lecture de longs romans. Ce ne fut que vers 1450, l'année de l'expulsion des Anglais de la Normandie, que la mise en prose des romans de chevalerie prit un nouvel essor. *Pierre de Provence* fut rédigé en 1453; *Huon de Bordeaux* en 1458; *Galien rhétoré* est à peu près de la même date. Mais ce fut à la cour de Bourgogne, sous Philippe le Bon, que ce genre de littérature commença à foisonner. C'est à Raoul Le Fèvre, l'aumônier du duc, que nous devons *Jason et Médée* (vers 1450) et le *Recueil des histoires de Troye* (1464). Ce fut son bibliothécaire et copiste, Daniel Aubert, qui remania vers 1450 cette encyclopédie de la chevalerie, *Perceforest*, et qui rédigea, ou plus probablement écrivit, le roman des *Trois fils de roi* (1463). C'était un autre de ses copistes, Jean Wauquelin, qui « dérima » *Gérard de Roussillon* (1447) et *La belle Hélène*.

A la fin du xve siècle, presque tous les romans de chevalerie que nous connaissons par l'imprimerie avaient été mis en prose. Je ne connais que trois rédactions en prose qui datent du xvie siècle : *Richard sans peur* (vers 1535), *Flores et Blanchefleur* (vers 1550) et *Guillaume de Palerme* (vers 1550), *Turpin* (1527), *Mabrian* (1525 ou 1526) et *Meurvin* (1540) sont des œuvres originales.

Quel fut le premier roman de chevalerie imprimé? Probablement *Pierre de Provence*, dont le *princeps*, sorti des presses de Bartholomé Buyer à Lyon, est porté par Mlle Pellechet à la date de 1472. Puis viennent les deux œuvres de Raoul Le Fèvre : le *Recueil des histoires de Troye* et *Jason et Médée*, tous les deux sans lieu ni date, mais maintenant reconnus comme imprimés à Bruges par Colard Mansion vers 1476 (Hain-Copinger,

Blades, Proctor) ou selon l'autorité la plus récente, M. Gordon Duff, en 1477. Il faut ajouter que le *Recueil* est certainement antérieur à *Jason et Médée* et qu'il est même possible que l'édition lyonnaise de celui-ci par Philippi et Reinhard, qui exerçaient de 1477 à 1482, soit antérieure à l'un et à l'autre.

Il y a trois romans dont la première édition porte la date de 1478 : *Mélusine*, dont l'impression fut terminée au mois d'août par Steinschaber de Genève, *Fierabras*, qui sortit des mêmes presses le 28 novembre, et *Baudoin de Flandres*, imprimé à Lyon par Buyer. Un peu plus tard viennent *Ponthus et la belle Sidoine*, imprimé avec les mêmes caractères que *Mélusine* et *Fierabras*, la *Destruction de Jérusalem* et *Apollin de Tyr*, tous les deux imprimés à Genève vers 1480, et *Les quatre fils Aymon*, attribué à une presse lyonnaise et assigné aux années 1480-1485. En 1484, selon Proctor, Pierre Schenck imprima *Clamadès* à Vienne; à Lyon, *Valentin et Orson* fut imprimé par Maillet en 1489, *Robert le Diable* par Maréchal et Chaussard en 1496, et *Bertrand Du Guesclin* par un imprimeur inconnu après 1480. Passant du sud au nord, Jean le Bourgeois inaugura à Rouen les romans de la Table Ronde avec Lancelot en 1488 et *Tristan* en 1489, celui-là en association avec Jean du Pré. Le même Jean du Pré, associé avec Pierre Gerard à Abbeville, après y avoir imprimé la *Somme rurale* de Boutillier et la magnifique édition de la *Cité de Dieu* en 1486, couronna son entreprise dans cette ville en 1487 par le *princeps* des *Neuf Preux*.

Ce ne fut que dans la dernière décade du xve siècle que Paris prit part à l'impression des romans de chevalerie, et jusqu'à 1500, année qui vit *Les prouesses d'Hercule* sortir des presses de Michel Le Noir, le seul éditeur était le libraire Verard; ses publications furent *Cleriadus* (1495), *Merlin* (1498), *Ogier le Danois* (1492-1499) et *Galien rhétoré* (1500). Reste à noter *Paris et Vienne*, imprimé à Anvers par Gerard Leeu en 1487, et *Olivier*

de Castile, qui sortit en 1482 d'une presse qui n'a pas été identifiée.

Ainsi, avant la fin du xve siècle, on avait imprimé vingt-quatre romans de chevalerie en prose, dont quelques-uns plusieurs fois. Douze suivirent pendant les années 1501-1515; vingt-sept datent du règne de François Ier et quatre, c'est-à-dire *Gérard d'Euphrate* (1549), *Geoffroy à la grand dent* (1549), *Guillaume de Palerme* (1552) et *Flores et Blanchefleur* (1554), parurent sous Henri II.

Tant à Paris qu'à Lyon, il y avait des librairies qui se spécialisaient en ces romans. A Paris, c'étaient surtout deux maisons, qui portaient comme enseignes, l'une l'*Écu de France*, où exercèrent Jean Trepperel et sa veuve, Jean Jehannot, Alain Lotrian et Nicolas Chrestien, et l'autre l'*Image de Saint-Nicolas*, tenue successivement, à partir de 1530, par Jean de Saint-Denys et sa veuve, Pierre Sergent (tous les trois associés avec Jean Longis), Jean Bonfons, qui épousa la fille de Sergent, et son fils Nicolas. Toutes les deux étaient situées dans la rue Neuve-Notre-Dame. A Lyon, les deux libraires-imprimeurs qui éditaient le plus de romans de chevalerie étaient Claude Nourry (1499-1532) et Olivier Arnoullet (1517-1558).

D'après le nombre des éditions, les romans les plus populaires étaient *Fierabras*, *Les quatre fils Aymon* et *Pierre de Provence*. De *Fierabras*, j'ai compté quinze éditions jusqu'à 1536, dont huit furent imprimées à Lyon et trois seulement à Paris. Notez qu'à partir de 1501 on lui donnait le titre de *Conqueste du grand roy Charlemagne des Espagnes et les vaillances des douze pairs de France. Et aussi celles de Fierabras. Pierre de Provence* fut imprimé douze fois dans la même période, quatre fois à Lyon, deux fois à Rouen et deux fois à Paris. Mais le plus populaire de tous était *Les quatre fils Aymon* qui, à la fin du règne de François Ier, avait été imprimé au moins dix-huit fois. Les cinq premières éditions sortirent des presses lyonnaises. Puis Paris s'en empara, et

de 1506 à 1525 cinq éditions en sortirent de ses presses.

Pour la quatrième place, il y a deux concurrents, *Mélusine* et *Artus de Bretaigne*, chacun avec dix éditions depuis 1478 jusqu'à 1550. Un peu moins nombreuses sont les éditions de *Baudoin de Flandres*, *Galien rhétoré*, *Valentin et Orson*, *Ponthus et la belle Sidoine*, *Ogier le Danois*, *Robert le Diable* et *Huon de Bordeaux*, qui fut imprimé relativement tard, c'est-à-dire en 1513.

Toutefois, il ne faut pas accepter le nombre des éditions qui nous sont parvenues comme indice infaillible de la popularité relative de ces romans. Puisqu'il y en a qui sont représentés par un seul exemplaire, il est bien possible qu'il y en eut d'autres qui ont complètement disparu. *Huon de Bordeaux*, par exemple, dont les impressions de 1513 à 1550 (même en comptant une de Rouen sans date et une de la presse parisienne de Jean Bonfons, qui exerçait de 1547 à 1568) ne montent pas au-dessus de six, était, en raison de la place qu'y occupe la magie, très populaire. Il est même cité par Montaigne (*Essais*, I, 25) avec *Lancelot* et *Amadis* comme type de *ces fatras de livres à quoi l'enfance s'amuse*. Il trouve place aussi avec *Robert le Diable*, *Fierabras* et d'autres livres de « haute fustaye » dans le Prologue de *Pantagruel*.

Les passages de Rabelais qui se rapportent aux livres de chevalerie ont été soigneusement notés et commentés par M. Plattard dans son *Œuvre de Rabelais*[1]. La seule observation que je ferai là-dessus c'est que le roman des *Quatre fils Aymon*, pour lequel Rabelais semble avoir eu une spéciale affection, fut publié à Lyon trois fois par Claude Nourry, l'imprimeur de *Pantagruel*, en 1506, en 1526 et en 1531, et une fois, en 1539, par son successeur, Pierre de Sainte-Lucie. C'est peut-être le commerce avec Nourry qui a détourné Rabelais des romans de la Table Ronde, sous l'influence desquels il avait composé ou réédité *Les grandes et inestimables Cronicques*, vers les

1. P. 1-11.

romans fondés sur les chansons de geste qui ont plutôt inspiré *Pantagruel*[1].

Les grands romans de la Table Ronde ne furent jamais populaires dans le vrai sens du terme. Gardant toujours leur appareil somptueux de gros in-folio, ils n'étaient achetés que par de grands seigneurs et dames ou par de riches bourgeois. Mais ceux d'entre eux qui avaient la plus grande vogue étaient décidément *Lancelot*, *Merlin* et *Tristan*, dont le premier fut imprimé six fois avant 1550 et les autres cinq fois. *Giron le Courtois* fut imprimé trois fois. Il n'y eut qu'une seule édition de *Perceval*, imprimé en 1530, et je n'en trouve que deux du *Saint-Graal*, de *Perceforest* et de *Meliadus*. Le *Petit Artus*, qui se rattache au cycle par un lien purement artificiel, est la seule exception. Imprimé dans un format moins coûteux que les in-folio, il acquit une considérable popularité et atteignit le nombre respectable de dix éditions.

M. Besch a démontré que les romans de chevalerie en prose portent les empreintes de deux caractères, caractère de rédaction cléricale et savante et caractère d'esprit bourgeois. C'est en effet que pendant la seconde moitié du xve siècle, période durant laquelle la plupart des rédactions en prose des chansons de geste et des romans d'aventure eurent lieu, l'influence de la bourgeoisie allait croissant. Une des bases de la politique de Louis XI était la création d'une aristocratie bourgeoise qui devait servir comme de contrepoids à la puissance des grands seigneurs féodaux. Grâce à leur prospérité croissante, les bourgeois achetèrent les terres des gentilshommes ruinés, bâtirent des châteaux et des hôtels et devinrent des mécènes, des artistes et des gens de lettres. Ainsi leur esprit pratique et positif influa sur les romans et en détermina en quelque mesure le caractère.

Dès le commencement du xvie siècle, la mise en

1. Voir W.-F. Smith, *Rabelais in his writings*. Cambridge, 1918, p. 20-21.

prose des anciens romans poétiques qui avait foisonné pendant un demi-siècle cessa subitement. Les romans en prose qui existaient continuèrent à être imprimés, mais on ne fit pas de nouvelles rédactions. La seule exception pour le règne de François Ier est *Richard sans peur*, qui eut quelques succès. M. Plattard[1] a déjà parlé du curieux document provenant de la bibliothèque de Berne qui a été publié par Léopold Delisle[2]. C'est un inventaire, dressé en 1533, des livres de Jacques le Gros, un bourgeois notable de Paris qui était évidemment un collectionneur des romans de chevalerie. En tête du catalogue figurent les romans de la Table Ronde, probablement parce qu'ils étaient des in-folio : *Perceforest*, *Meliadus*, *Tristan*, *Lancelot*, *Giron le Courtois*, *Merlin* et, plus bas, *Perceval*. Quelquefois deux romans sont réunis, comme *Jourdain et Morgant*, *Doolin et Fierabras*, *Les quatre fils Aymon et Ogier*, *Guérin et Maugist*. Il y a des manuscrits à côté des imprimés, tels que *Gérard de Fraste*, que Delisle a identifié avec le ms. français 12291 de la Bibliothèque nationale, et *Geoffroy à la grant dent*, dont ni l'un ni l'autre n'était imprimé en 1533. Jacques le Gros possédait aussi les trois premiers livres de l'*Amadis de Gaule* en espagnol. Ce ne fut que sept ans plus tard que la traduction française du premier livre fut publiée par Herberay des Essarts. Notre amateur possédait aussi, ce qui constitue son vrai titre à l'immortalité, un exemplaire de *Pantagruel*. C'est, comme on sait bien, la première mention du livre de Rabelais.

A. Tilley.

1. *L'Œuvre de Rabelais*, p. 3-4.
2. *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIII (1896), p. 296.

UNE PRÉTENDUE CONSPIRATION EN 1577.

L'AFFAIRE
DU
BARON DE VITTEAUX

L'épisode dont nous allons nous occuper est symptomatique de l'état des esprits en France après trois ans de règne de Henri III. Le jeune roi avait eu pour favori un certain Louis de Bérenger, sr Du Guast, qui, avant d'être assassiné en 1575, lui avait inculqué les principes de Machiavel : diviser pour régner. La première partie du précepte avait porté ses fruits : jamais la France n'avait été plus divisée. Quant à régner, c'était une autre affaire et Henri III n'y parvint jamais. Il avait deux méthodes qu'il employait alternativement : il supprimait s'il le pouvait par violence les hommes qui lui portaient ombrage, comme il fit à la Saint-Barthélemy ou avec les Guises; ou, en cas d'impossibilité, il se faisait doux et conciliant et cherchait à amadouer les pires coupables en récompensant sans mesure leurs méfaits et leur rébellion. Il ne s'est point encore, à notre connaissance, trouvé d'auteur pour prôner la politique de Henri III.

En 1577, l'État était encore sous le coup d'une crise qui ne s'était apaisée que par la mise en pratique du second procédé dont nous venons de parler. Deux ans avant, en septembre 1575, le duc d'Alençon, frère du roi, s'était échappé de la cour malgré une surveillance étroite, s'était mis à la tête du parti des politiques, avait levé des troupes et fait sa jonction près de Moulins avec le prince de

Condé, le duc Casimir et le vicomte de Turenne, révoltés comme lui. Les troupes protestantes jointes aux siennes montaient à 30,000 hommes. La cour, affolée et sans ressources à la suite des prodigalités du roi, avait dû signer, à la fin de 1576, la honteuse paix qu'on appela « la Paix de Monsieur », qui récompensait les rebelles et leur accordait des avantages comme jamais bon serviteur n'en avait obtenu. On peut penser que derrière les sourires, Henri III cachait ses rancœurs et ne songeait qu'à reprendre ce qu'il avait donné. Dans le parti vainqueur on s'en rendait bien compte et la méfiance était extrême.

C'est au milieu de cette ambiance inquiète que se répandirent, dans le courant de novembre 1577, certains bruits de complot. La rumeur, vague d'abord, se précisa assez rapidement et parvint aux oreilles du roi qui s'en montra vivement ému. On prétendait que le duc d'Alençon, le propre frère du roi, tramait contre lui une nouvelle conspiration tendant non seulement, comme en 1575, à se révolter contre son autorité, mais à l'assassiner pour usurper le trône. Les coupables faisaient, disait-on, partie de la maison du prince et le principal était un certain baron de Vitteaux que sa réputation de spadassin désignait aux soupçons.

Guillaume Du Prat, baron de Vitteaux, appartenait pourtant à une famille jouissant de la considération de tous : il était le petit-fils du célèbre cardinal Antoine Du Prat, ministre et chancelier de François Ier, qui avait acquis de grandes richesses et n'était entré dans les ordres qu'après son veuvage; son père, Antoine II Du Prat, et sa mère, Anne d'Alègre, avaient eu plusieurs enfants; il était le troisième et portait le nom de la seigneurie de Vitteaux que sa mère avait apportée en dot en se mariant. Il était né un peu après 1540 à une date qu'on ignore, avait fait ses études à l'Université de Paris[1] et figurait

1. Dans son intéressant ouvrage *Une famille : les d'Alègre* (Paris, 1914, in-8°), M. Pierre de Vaissière rencontre au cours de son récit ce baron de Vitteaux qui se trouve lié si intimement à l'action qu'il

parmi les gentilshommes du duc d'Alençon, le frère de Henri III. Brantôme, qui adorait les bretteurs, se lia avec lui d'une vive amitié et nous le dépeint comme un petit homme terrible au combat, poursuivant méthodiquement ses vengeances, ne pardonnant jamais et passé maître en fait de ruses et de guet-apens. A vingt-cinq ans il avait déjà plusieurs meurtres sur la conscience. Sa première agression, en janvier 1569, avait été contre M. de Meilhaud, qu'il avait voulu tuer pour venger son frère, François Du Prat, baron de Thiers, tombé sous l'épée dudit Meilhaud. Il manqua son coup, fut arrêté et réussit à s'évader de la Conciergerie. En janvier 1570, un an après, nous le retrouvons à Toulouse menant joyeuse vie, se grisant copieusement en compagnie d'un certain baron de Soupex qui, en manière de plaisanterie, lui assène sur la tête un coup de chandelier qui fait couler le sang. Quelques jours après, les deux convives dégrisés se rencontraient, mettaient l'épée à la main et le baron de Soupex demeurait mort sur la place. Vitteaux dut s'échapper déguisé en damoiselle. Vers la fin de 1571, Vitteaux a une nouvelle vengeance à assouvir : le jeune Pierre Du Prat, âgé de quinze ans, son plus jeune frère, est page du duc d'Alençon et sous les ordres du sieur de Gonnelieu, écuyer du duc; pour un motif que nous ignorons, ce Gonnelieu tue le jeune Pierre Du Prat et voilà Vitteaux de nouveau en campagne pour venger le pauvre enfant. Au commencement de 1572, Gonnelieu chemine sur la route de Picardie, Vitteaux le rejoint et le tue sans explication. Puis c'est le tour de M. de Meilhaud, qui avait échappé une première fois, de tomber sous les coups du terrible

est amené à en dresser une biographie assez complète et des plus curieuses. Sur l'un des épisodes de la vie du personnage, nous avons trouvé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale quelques pièces que nous croyons inédites; elles nous ont permis de compléter par quelques détails l'histoire de la prétendue conspiration de 1577 et de l'expédition de M. de Charny, dont M. de Vaissière parle à la page 185 de son livre, et que nous avions eu nous-même à traiter dans un travail précédent (*Bussy d'Amboise et Mme de Montsoreau*).

baron; Du Guast, le favori de Henri III, était le grand ami de Meilhaud, il en veut mal de mort au meurtrier. Voilà une autre querelle allumée et, quelque temps après, on trouvera Du Guast assassiné dans son lit et mourant en accusant Vitteaux. Et cette existence d'assassin continue, avec des attaques à main armée, des extorsions d'argent par menace, des enlèvements et autres violences. Tel était l'homme que l'on représentait à Henri III comme conspirant contre sa vie.

Le roi effrayé augmenta sa garde, ordonna les recherches les plus sévères, et l'homme qu'il chargea de cette enquête fut Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet, le prévôt de Paris, qui tenait avec honneur cette importante place depuis 1553.

Ce choix de prime abord pouvait causer quelque surprise, car Antoine Du Prat était précisément le propre frère du baron de Vitteaux. On savait même qu'en 1573, au retour du siège de La Rochelle, Du Prat avait puissamment contribué à sauver son frère de l'échafaud à la suite d'un des nombreux meurtres dont on l'accusait[1]. Du Prat fit son enquête et, sans avoir pourtant aucune preuve en mains, conclut nettement aux poursuites contre son frère. Il prétendait tenir les fils d'une véritable conjuration contre la vie du roi. Henri III, ne doutant plus alors du danger qu'il courait et cédant aux instances de ses mignons, avant même que l'enquête eût donné des résultats sérieux, fit arrêter et conduire à la Bastille plusieurs des favoris de Monsieur et en première ligne La Châtre[2] et Bussy d'Amboise[3]. Quant au baron de Vitteaux, sans chercher à se disculper, il prit le parti le plus sage et disparut sans qu'on eût pu le joindre.

1. *Brantôme*, vol. VI, p. 333 (édit. de la Société de l'Histoire de France).

2. Claude de la Châtre, né en 1536, gouverneur du Berry, maréchal de France sous la Ligue, mort en 1614.

3. Louis de Clermont d'Amboise, sieur de Bussy, alors l'amant de la reine Marguerite, le célèbre héros du roman de Dumas : *La dame de Montsoreau.*

Ce trait d'une vertu antique, ce prévôt de Paris foulant aux pieds ses affections familiales et poursuivant son propre frère, par sentiment du devoir, par fidélité à son roi, forcent, semble-t-il, l'admiration.

Les secrétaires du roi se mirent hâtivement à l'ouvrage et rédigèrent un ordre de courir sus au coupable avec une prolixité, une profusion de considérations, de prescriptions, de sanctions qui montrent toute l'importance que le roi attachait à la capture du fugitif[1].

1. Voici cette pièce in-extenso :

« Henri..., à notre amé et feal, salut et dillection.

« Comme il nous ayt esté rapporté par personnes dignes de foy que le baron de Viteaux, homme mal famé et qui est accusé de plusieurs homicides notoires à un chacun, par lui malheureusement commis et perpétrez, ayt delibéré en augmentant de plus en plus ses maléfices d'atempter en notre propre personne, de quoy il s'est luy mesme déclaré à personne et le nous a rendu, et soyt ainsi qu'il ne se puisse rien entreprendre de plus meschant et malheureux en ce monde; et que tel comme d'actentat à la personne du roy et prince souverain tel que Dieu nous a faict estre a esté de tout temps jugé digne de sevère pugnition, non seullement anvers celluy qui se seroit mis en debvoir de l'exécuter, mais aussy envers celluy qui l'auroit pansé et projecté en son cœur comme chose directement contraire à l'ordre de nature et commandement de Dieu qui est de aymer, obeyr et révérer son souverain, sçavoir faisons que nous desirons pour ceste considération et aultres grandes qui sont à penser sur ung tel faict que ledict baron de Viteaux puisse estre pris et appréhendé affin d'aprofondir la vérité de ce faict et qu'il en soit ordonné par justice ainsy qu'il se trouvera raisonnable. Pour la grand confiance que nous avons en vostre personne et l'affection que nous sçavons que vous portez à nous, nostre conservation et nostre service, vous avons, d'autant que ledit baron de Viteaux est tousjours grandement acompaigné, et se retire en lieux fortz et bien muniz, donné et donnons la charge et le commandement de le poursuivre et faire poursuyvre avec telles forces de nostre gendarmerye et gens de pied que verrez bon estre et que vous pourrez assembler en tous les lieux et endroictz où il se pourra retirer. Desquels nous vous donnons plains pouvoirs, puissance et auctorité de forcer et prendre d'assault, tant qu'il puisse estre appréhendé vif ou mort, et à cest effect nous voullons et entendons que vous requerez les gouverneurs et lieutenants généraux de nos provinces de vous faire assister de forces d'artillerye, monitions et de toutes aultres choses qui vous seront nécessaires. Semblablement nos baillis sénéchaulx ou leurs lieutenants et les communaultez des villes ausquels

L'en-tête, « Henri, à notre amé et féal ... salut et dilection ..., etc. », laisse en blanc le nom du destinataire, ce qui nous porte à croire qu'il en fut fait plusieurs expéditions pour les différentes directions qu'avait pu prendre le baron de Vitteaux. L'une des premières qui dut partir prit sans doute la route de Dijon, capitale de la province de Bourgogne, où était situé le château de Vitteaux[1]. Le 20 novembre, l'ordre arrivait discrètement à Dijon[2].

Le comte de Charny[3], lieutenant général pour le roi en cette province, prit aussitôt ses informations et apprit qu'en effet le baron de Vitteaux venait d'arriver secrètement en son château. Il donna immédiatement au capi-

vous commanderez et qu'ils auront à exécuter en cest endroict. Leur mandant et ordonnant très expressément de vous assister de tous leurs moyens sans y en espargner aucun. Surtout qu'ilz desirent nous obeyr et complaire, et craigndre ce faisant autrement d'encourir nostre indignation. Nous vous donnons plain pouvoir, puissance et auctorité d'assembler en tous endroicts où besoin sera les communes pour ayder à la capture dudit baron. Déclarant ceulx qui ne vous assisteront en cest affaire selon que nous l'entendons et qui le retireront ou reseleront en leurs maisons coupables et actaincts des mesmes crimes dont il est accusé, sans qu'ils puissent espérer, à la première dénonciation qui nous en sera faicte, d'en avoir aucune grâce de nous. Pour faire tout ce que dessus et aultres choses que cognoissez se debvant exécuter pour apréhender ledit baron de Viteaulx, nous vous avons donné toute puissance, auctorité, commission et mandement spécial; mandons et commandons auxdits gouverneurs et lieutenants généraulx de nos provinces qu'ilz vous fassent assister et prester toute ayde, secours et confort en ceste expédition. Et à nos baillys sénéchaulx, prévosts, capitaines de nos gens de guerre et communaultés des villes qu'ils vous suyvent, accompaignent et fassent tout ce que leur ordonnerez pour cest effet sans y user d'aucune connivence, longueur ni retardement. Promettant en foy et parole de Roy que nous aurons agréable tout ce qui aura esté par vous faict à ceste occasion et que nous vous en tiendrons bien et suffisamment deschargés partout où il appartiendra » (Bibl. nat., mss. fr., Cinq-Cents de Colbert, t. IX, fol. 80).

1. Actuellement l'un des chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Semur (Côte-d'Or).

2. Livre de souvenance de M. Pépin, chanoine musical de la Sainte-Chapelle de Dijon (*Analecta Divionensia*, t. I).

3. Leonor Chabot, comte de Charny, grand écuyer de France, lieutenant général, gouverneur de Bourgogne, mort en 1597.

taine Bizoux l'ordre de se mettre en marche avec trois cents arquebusiers à cheval. Après une étape de nuit, cette troupe parut inopinément, le 22 novembre au matin, devant la petite ville de Vitteaux, y pénétra et investit le château. Le pont-levis était relevé et la herse baissée : c'était la résistance. Le capitaine Bizoux disposa ses trois cents arquebusiers, donna les instructions les plus strictes et attendit l'artillerie que le comte de Charny allait amener pour faire brèche, puisque l'arrestation dont on l'avait chargé semblait vouloir prendre la tournure d'un siège[1].

Vitteaux est une petite ville à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Dijon, située dans un fond, sur les bords d'une petite rivière très peu profonde, dont le cours a été du reste détourné et baignait autrefois, paraît-il, le pied de la citadelle. Autour de Vitteaux s'étend une vaste vallée de plusieurs kilomètres de diamètre, où aboutissent différentes petites vallées formées par les coteaux de Bourgogne qui ne s'élèvent guère à plus de 150 mètres d'altitude; autrefois, toutes ces hauteurs étaient entièrement boisées; aujourd'hui, il ne reste plus le long des crêtes des plateaux que des sortes de franges de bois, qu'on appelle des « cordons » et qui sont les derniers vestiges des grandes forêts d'antan. Cependant, au nord de Vitteaux, la forêt n'a disparu que plus récemment et certains vieux habitants en parlent encore. Par là, les bois approchaient de la ville à quelques centaines de mètres. C'est justement de ce côté, au nord, adossé aux premiers contreforts de la montagne la plus voisine, que se dressait le château, énorme forteresse pour l'époque, avec ses trois hectares clos de murs et de fossés profonds; ces derniers seuls existent encore. Ils étaient alimentés d'eau par la petite rivière qui coule maintenant au milieu de la ville. Vitteaux, beaucoup plus resserré qu'aujourd'hui, était lui-même entouré d'un mur d'enceinte suivant en

1. Bibl. nat., mss. fr., Cinq-Cents de Colbert, t. IX, fol. 78.

partie la rivière. Du château rasé par Richelieu, il ne reste plus debout que la chapelle. Les bâtiments d'habitation étaient à l'est, les écuries au nord, près de deux tours que l'on voit encore parfaitement conservées depuis le fond du fossé jusqu'au ras du terre-plein et entre lesquelles était le pont-levis donnant au nord sur la campagne; une autre entrée donnait dans la ville, au sud. Le château faisait partie du système général de défense de la cité.

Quand le capitaine Bizoux arriva, encore en pleine nuit, par la vieille route de Dijon, qui passait alors par le village de La Challeur, il dut probablement diviser sa troupe et envoyer sur sa droite un détachement pour garder cette sortie du nord donnant directement sur la campagne; le reste entra en ville, alla sans doute garder la porte du sud et quelques autres petites poternes par lesquelles on pouvait à la rigueur s'échapper.

La manœuvre fut bien exécutée, car le baron de Vitteaux fut surpris et les premières lueurs grises de cette aube de novembre lui montrèrent en face de chaque issue un détachement d'arquebusiers.

Cependant, M. le comte de Charny ne perdait pas son temps et, ne trouvant même pas suffisante l'artillerie qu'il avait sous la main à Dijon, écrivait d'urgence pour en demander d'autre à Langres et même à Lyon. Alors, satisfait de lui-même, de ses précautions si bien prises et du zèle qu'il avait mis au service de Sa Majesté, il se disposa à s'acheminer vers Vitteaux, accompagné de son premier convoi d'artillerie. Mais quels ne furent pas sa stupeur, son désespoir et sa colère quand il apprit que, le jour même de l'investissement, le baron de Vitteaux s'était échappé. Sur les six heures du soir, à la nuit noire, le pont-levis s'était silencieusement baissé : dans la cour, trois hommes à cheval attendaient muets et immobiles, c'étaient le baron de Vitteaux et deux de ses serviteurs. Dès que les madriers avaient touché la contrescarpe, les trois cavaliers étaient sortis avec précaution et soudain le poste d'arquebusiers qui gardait cette issue avait entendu

le roulement d'un galop furieux. Avant que les soldats eussent le temps de se mettre en défense, les trois cavaliers passaient comme une trombe. Les salves d'arquebusades tirées dans l'obscurité ne les avaient guère inquiétés.

A cette nouvelle, le comte de Charny demeura consterné.

Ce fut certainement par le pont-levis du nord donnant sur la campagne que le prisonnier s'évada : en effet, de ce côté, à quelques centaines de toises du château, commençaient les bois qui alors couronnaient les immenses plateaux de Bourgogne. Les villages, comme on les voit encore aujourd'hui, étaient tous tapis au fond des vallées et l'on pouvait, en suivant la ligne de ces hauteurs sauvages et inhabitées, atteindre en sûreté les frontières du Barrois et de la Lorraine.

Quand M. le lieutenant général eut interrogé sur le ton que l'on peut croire le capitaine Bizoux et bien savouré l'amertume de sa déception, il manifesta l'intention de se rattraper au moins sur les gens du baron demeurés au château, qu'il comptait bien obliger de se rendre à discrétion, mais la mine déconfite du capitaine Bizoux se fit plus humble encore et ce fut avec un regain de colère que M. de Charny apprit que, contrairement à ses intentions et à celles du roi, le capitaine avait pris sur lui de traiter de la capitulation de ceux qui demeuraient dans le château, en leur accordant des garanties. Il n'y avait rien à faire : sa mission avait complètement échoué. Ce fut donc avec des sentiments de fureur contre le malencontreux Bizoux et de vive inquiétude sur ce qu'allait dire le roi que M. le comte de Charny écrivit la lettre suivante :

Au Roy.

Sire, l'entreprise que iavois à executer par votre commandement sur le baron de Viteaux estoit si heureusement acheminée que le capitaine Bizoux par moy adverty à poinct nommé gaigna hier au matin les portes de la ville de Viteaux,

s'y logea et investit ledit baron dans son chasteau par les trois cents harquebuziers à cheval que je lui avois fait avancer de ses trouppes, suivant la résolution que ien prins avec luy quand il me vint dernièrement trouver de votre part pour cet effet avec Le Lieubert qui vous en aura peu rendre comte. Et mestimois très heureux de me voir sur le poinct de vous y rendre le servyce que vous en desiriez de moy. Ledit Bizoux de son costé faisant bien son conte d'avoir à ce coup ledit baron lequel sur les six heures du soir en est toutesfois sorty luy troisiesme à cheval, et s'est saulvé de la façon que M. le vicomte de Tavannes et le sieur de Montessus présent porteur le vous feront entendre s'il vous plaist. Qui est, Sire, une extreme faulte à ces gens de pied dont je porte un regret si grand qu'il ne se peult dire; et ay pris à un estrange desplaisir la nouvelle qu'on m'en a apportée à l'heure que iy allois, y faisant mener en diligence les pieces et equipage que j'avois peu tirer de cette ville en attendant les canons que j'avois envoyé quérir à Lyon et à Lengres. Je remets audit sieur viconte et Montessus le surplus du succès de cette entreprinse, surquoy il plaira à votre majesté me faire entendre son intention.

Je prie Dieu..., etc., etc. De Dijon, le XXIII de novembre 1577.

Vostre très humble et très obeissant subject et servyteur,

CHARNY.

Et toujours poursuivi par le souci de son insuccès, le pauvre lieutenant général, attristé déjà par la perte récente de sa femme[1], revenait sur cette malheureuse entreprise et écrivait encore le 7 décembre suivant :

Sire, ie massure que bien tost après le partement de ce courrier vous aurez entendu de Monsr le vicomte de Tavanes et du sieur de Montessu que je vous ay dépesché, ce qui s'est passé à Viteaux à mon regret si grand que nul autre accident qui me soit jamais advenu ne ma esté plus desplaisant et ennuieux. Ilz ne se seront aussi oubliez à vous rendre comte

1. Au mois d'août 1577, un membre de la municipalité lui fait des compliments de condoléance sur la mort de sa femme (Correspondance de la mairie de Dijon, t. II : *Analecta Divionensia*).

des déportemens du capitaine Bizouz de ce costé là. Lequel, après l'évasion du baron dudit Viteaux, a de par vous sommé ses gens qui restoient en son chasteau, et de sa seule authorité et sans en atendre aulcun commandement de moy a précipité la capitulation qu'il a faite avec eulx de la sorte et aux conditions portées par les articles dont je vous envoie copie en ayant retenu devers moy loriginal signé de sa main, ensemble des informations qui en ont esté. Ainsi s'est il aydé de votre nom, Sire, en cette occurrence et des lettres qu'il a dit avoir eu de votre majesté pour cet effet, ce qui a merveilleusement augmenté mon premier desplaisir, sachant qu'il failloit que selon votre intention cet affere se traitast tout autrement, puisqu'on ne tenoit pas celluy qui avoit cousté beaucoup à attraper.

Sire, je supplie le Createur..., etc., etc. De Dijon, le VII de décembre 1577.

Votre très humble et très obéissant subject et servyteur,

CHARNY[1].

Cherchant à réparer autant qu'il le pouvait les bévues ou les infidélités du capitaine Bizoux, le comte de Charny, dès le 27, dirigea ses troupes désormais inutiles à Vitteaux vers le château de Grancey où s'était retiré M. de Fervaques, autre gentilhomme du duc d'Alençon, et impliqué également dans le prétendu complot qui tourmentait tant le roi. Le château de Grancey[2], propriété de M. de Fervaques, était extrêmement fort, et il semble que M. de Charny voulut faire tous les apprêts d'un véritable siège[3].

Il faut croire pourtant que l'affaire tourna court et apparut moins grave et moins complexe qu'elle n'avait semblé d'abord, car nous savons que très peu de temps après Bussy et La Châtre étaient en liberté et se montraient à la cour; d'autre part, nous n'avons plus trouvé trace

1. Ces deux lettres se trouvent à la Bibliothèque nationale, mss. fr., Cinq-Cents de Colbert, t. IX, fol. 78 et 82.

2. Arrondissement de Dijon, à une trentaine de kilomètres au nord de cette ville, sur les confins du département de la Haute-Marne.

3. Livre de souvenance de M. Pépin, chanoine musical de la Sainte-Chapelle de Dijon (*Analecta Divionensia*, t. I).

des poursuites contre M. de Fervaques. Mais par contre, le 13 janvier suivant, le procureur général du parlement de Dijon présentait à la cour un arrêt à lui envoyé par le procureur général du Parlement de Paris « pour faire publier contre le baron de Viteaux, auquel l'on interdit l'eau et le feu comme criminel de lèze-majesté[1] ».

Devant toutes ces menaces, le baron de Vitteaux ne prit point l'attitude craintive d'un fugitif : tout au contraire, entouré de cinq ou six de ses estaffiers ordinaires, il se rendit au château de Chevannay, tout proche de Vitteaux, où résidait le seigneur du lieu, François Le Marlet, s^r de Saulon; il menaça de mort le maître de céans, pilla ses coffres et se retira en enlevant sa femme, Claude Jacquot, qui ne sembla guère, paraît-il, avoir fait beaucoup de résistance. François Le Marlet porta plainte, et le 26 juin 1578 présenta au parlement de Dijon « requeste à ce qu'il plust à la cour ordonner à tous huissiers de mettre à exécution les commissions par luy obtenues du privé conseil, contenans prise de corps contre Claude Jacquot, sa femme, le baron de Viteaux et aultres, ce qui fut ordonné moyennant salaire compétent[2] ».

Le baron de Vitteaux ne fut pas arrêté, l'affaire se calma, on cessa même les poursuites, et l'on en vient malgré soi à se demander comment M. le Prévôt de Paris avait conclu si vite à la culpabilité sur le fait du complot, n'ayant, somme toute, aucune preuve en main. Le temps était donc bien changé où Antoine Du Prat n'hésitait pas à se compromettre pour sauver son frère de l'échafaud.

Ce changement d'attitude, nous en trouvons peut-être l'explication dans le passage suivant du Journal de L'Estoile, à la date du 22 juin 1576 :

Tour subtil joué par le baron de Viteaux à son frère :

Ce jour même (vendredi, 22 juin 1576), le baron de Viteaux

1. Journal de Gabriel Breunot, conseiller au parlement de Dijon (*Analecta Divionensia*, t. I).

2. Journal de Gabriel Breunot (*Analecta Divionensia*, t. I).

estant sous couleur d'amitié, allé voir le prévost de Paris, son frère, nouvellement marié à la fille de Cani, estant en son chasteau de *Nantouillet*[1], après y avoir fait bonne chère le soir, s'estant rendu le lendemain matin le plus fort audit chasteau, fut trouver son frère en sa chambre et le força de lui fournir quatre mil escus, tant en argent monnoyé qu'en joyaux et bagues, pour le prétendu supplément de ses partages, et s'en partit bien monté des chevaux de sondit frère dont il print les meilleurs en ses escuries et bien bagué et fourni d'argent aux dépens de lui et de sa femme.

Et L'Estoile ajoute un peu plus loin :

Quand on conta la chose au Roy, il répondit : « J'ai tousjours cru l'un capable de ceste peur et l'autre de ceste hardiesse. »

Cette esquisse d'une scène de famille suffit, semble-t-il, à nous éclairer sur les sentiments qu'Antoine Du Prat devait professer à l'égard de son frère. Nous nous étonnons moins dès lors de la facilité avec laquelle l'amour fraternel céda chez lui à ses sentiments de fidélité pour le roi, son maître. Il est possible que le baron de Vitteaux ait été lésé dans le partage d'une succession par son frère aîné; mais la méthode employée pour rétablir l'égalité était quelque peu vive, et la nouvelle épousée tremblante, les serviteurs terrifiés par la venue matinale du renfort inattendu, l'enlèvement des 4,000 écus et le départ des beaux chevaux de l'écurie durent faciliter la conviction de M. le Prévôt de Paris quand on lui annonça que son frère était soupçonné de préparer un coup de main.

Du reste, les gens qui n'aimaient pas M. le Prévôt de Paris allèrent jusqu'à dire que ce fut lui qui inventa la conspiration de toutes pièces.

Cependant, un an après, une découverte macabre et un procès retentissant suivi d'horribles exécutions remirent en circulation, à Dijon même, le nom du baron de Vitteaux : le 27 mai 1579, on trouvait dans un puits, à hau-

1. Près de Juilly, Seine-et-Marne.

teur du n° 1 de la rue Verrerie, un cadavre putréfié avec une pierre au cou. Le procès mené rapidement établit que la victime était le valet du baron de Vitteaux et que le crime avait été commis dans la maison d'un sr Hugues Millière, « maître de l'hôpital Nostre-Dame », et en présence de Me Jean Masuyer, notaire. Le 1er juillet 1579, ce dernier était « exécuté, fraché et mis sur la roue ». Quant à Hugues Millière, arrêté à Salmaise, il était condamné à faire amende honorable devant le palais et devant l'église Notre-Dame et de là à être conduit par l'exécuteur de la justice haute au champ du Morimont pour être « fraché bras et jambes et mis sur la roue et après estre jeté dans un feu ardent ». Un témoin oculaire de cette effroyable scène ajoute un détail de la fin du supplice qui donne le frisson : « ... et estoit encore le pauvre corps vif ». On exécuta de même un nommé Largentier et enfin deux vignerons, dont l'un se nommait Fagot, qui, eux, eurent l'avantage de n'être exécutés qu'en effigie, ayant pu se sauver à temps[1].

Nous ignorons s'il y eut connexité entre le meurtre de ce valet et les équipées de son maître. En tout cas, ce ne fut pas de sitôt que fut proclamée l'innocence du baron de Vitteaux. En 1581 seulement, le 20 juillet, le Grand Conseil reconnaissait l'erreur judiciaire qui pesait sur le fugitif et le renvoyait à se pourvoir devant le Parlement pour demander la cassation des charges, informations, procédures et arrêts le concernant, non seulement sur le fait du complot contre la vie du roi, mais encore à propos de l'affaire du château de Chevannay. Le 27 janvier 1582, le roi, par lettres patentes, confirmait la précédente décision, et le sr Le Marlet de Saulon, ainsi que le prévôt de Paris, les deux principaux requérants contre le baron de Vitteaux, étaient même assignés devant le Parlement pour expliquer leur attitude[2]. Enfin, le 10 juillet 1582, Claude Languet, sergent royal au bailliage d'Auxois et

1. Livre de souvenance de M. Pépin (*Analecta Divionensia*, t. I).
2. Arch. de la Côte-d'Or, série E. 728.

chancellerie du duché de Bourgogne, demeurant à Vitteaux, signifiait aux séquestres des biens du baron « de incontinent et sans délai rendre compte audit sieur baron ou aultres, ayant charge de luy dudict revenu depuis le jour et heure qu'ils ont esté à ce establis...[1] ».

Le baron de Vitteaux put donc rentrer en possession de ses biens et reparaître à Paris. En 1583, il y était certainement, puisqu'il s'y battait en duel derrière les Chartreux[2] le 7 août et s'y faisait tuer par le jeune Yves d'Alègre, le propre fils d'une de ses victimes, M. de Meilhaud.

Léo Mouton.

1. Arch. de la Côte-d'Or, série E. 728.
2. A peu près où se trouve actuellement l'avenue de l'Observatoire.

LA VIE CHÈRE AU XVIE SIÈCLE

Jean Bodin, l'auteur de la *République* (1576), ayant conçu la politique non comme un système de théories spéculatives, mais comme une science expérimentale, ne pouvait négliger d'étudier les questions économiques qui, de son temps, sollicitaient l'attention des grands « officiers » de la monarchie française. Pour soulager le peuple, — éternel problème dont toutes les histoires sont pleines, — comme il le constate lui-même, on demandait alors que les impôts et les charges fussent réduits et remis exactement dans l'état où ils étaient sous le règne de Louis XII.

Bodin jugeait cette proposition un anachronisme absurde. Les finances de la France sous Charles IX ne pouvaient redevenir telles qu'elles étaient soixante ans auparavant, pour cette simple raison que l'or et l'argent, depuis le règne de Louis XII, « estoient venus en si grande abondance des terres neufves, mesmement du Pérou, que toutes choses sont enchéries dix fois plus qu'elles n'estoyent ».

Les preuves de cette hausse du coût de la vie, Bodin les tirait de documents d'archives, « des coustumes du royaume, des anciens contracts et adveux, où l'on void l'estimation des fruicts et victuailles dix, voire douze fois moindre qu'elle n'est à présent et par conséquent les fermes et le prix des terres douze fois moindre qu'il n'est pour le jour d'huy ».

Une des conséquences de cette dépréciation de l'or et

de l'argent avait été le relèvement des salaires, gages, soldes et traitements. « L'or et l'argent estant communiqué à la France pour la nécessité des vivres et marchandises qui vont sans cesse en Espagne, l'estimation de toutes choses a haussé et, par conséquent, les gages des officiers, la paye des soldats, la pension des capitaines, les journées et vacations d'un chacun... » (*République*, VI, 2).

Cette question du renchérissement général de la vie que Bodin ne traite ici qu'incidemment, à propos d'un problème financier, il avait eu l'occasion de l'étudier plus à fond, quelque dix ans auparavant. Un certain M. de Malestroit avait soutenu assez témérairement que « pour l'achat de toutes choses » l'on ne « bailloit » pas alors plus d'or ni d'argent que l'on en baillait autrefois. Pour réfuter cette thèse, Jean Bodin avait publié une longue dissertation : *La response de maistre Jean Bodin, advocat en la cour, au paradoxe de Monsieur de Malestroit touchant l'enchérissement de toutes choses et le moyen d'y remédier*... Paris, 1568[1].

Le moyen de remédier au renchérissement de la vie! Comment résister à la promesse séduisante de ce titre? — Voyons donc quelles solutions Bodin apporte aux problèmes, redevenus d'actualité, de la vie chère.

Il établit d'abord que, sans contestation possible, tout a enchéri depuis un demi-siècle. De cette hausse de toutes choses, il trouve quatre causes :

Tout d'abord, l'or et l'argent abondent pour des raisons diverses : développement du commerce, particulièrement avec le Levant, extension des cultures, fondation de la banque de Lyon par Henri II. « Afriandés par la grandeur du profit » [le taux de l'intérêt était de 10, puis de 16 et même de 20 %], Florentins, Lucquois, Gene-

1. Une autre édition parut en 1574 sous ce titre : *Le discours sur l'extrême cherté qui est aujourd'huy en France, présenté à la mère du roy par un sien serviteur*. Cité par M. Chauviré : *Jean Bodin*, p. 516.

vois, Suisses, Allemands ont apporté « une infinité d'or et d'argent en France ». La création des rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris a eu le même résultat.

Il y a donc afflux et abondance d'or et d'argent sous Charles IX. — Mais on ignore alors les phénomènes appelés de nos jours *inflation fiduciaire*, *saturation fiduciaire*, etc. (vocables monstrueux que n'eût pas tolérés la langue de Bodin, quelque éloignée qu'elle soit pour la pureté de celle d'un Montesquieu !).

La hausse du coût de la vie est due, en second lieu, aux « monopoles », c'est-à-dire aux manœuvres illicites des syndicats de commerçants, d'artisans et de manœuvres. Le chancelier Poyet avait sagement avisé qu'on devait supprimer les « confréries » qui, sous prétexte de religion, s'occupent en réalité d'intérêts corporatifs ! « Marchands, artisans et gaignedeniers... s'assemblent pour assoir le prix des marchandises ou pour enchérir leurs journées et ouvrages. »

La disette, qui rend les produits rares, est la troisième cause qui en accroît le prix. Elle procède soit des difficultés d'importation, soit du « dégat », c'est-à-dire du gaspillage, qui consiste principalement dans les extravagances des modes féminines ou masculines. Que d'étoffe perdue, par exemple, dans un vêtement dont les manches ou les chausses sont « tailladées » !

Enfin, la fantaisie des princes a mis un prix excessif et conventionnel à certains articles. Grands et bourgeois ont suivi leur exemple. N'a-t-on pas découvert, au cours d'un procès, qu'un financier parisien poussait la délicatesse jusqu'à envoyer blanchir ses chemises en Flandre, à raison d'un teston par pièce ? C'est-à-dire que — au pouvoir d'achat qu'avait alors cette monnaie d'argent — il payait une somme, correspondant actuellement à seize francs, pour le blanchissage d'une chemise ! Et pour achever de gâter les prix, il ajoutait à cette somme extravagante un large pourboire : « Pour dix botes de chemises..., jamais ne donnoit moins d'un teston pour les espingles ! »

Quels sont les remèdes que Bodin recommande pour enrayer ce renchérissement de la vie? — Il ne faut pas songer à réduire l'abondance des métaux précieux, pas plus qu'à restreindre la « traite », c'est-à-dire l'exportation.

L'importation est à encourager, à l'exception de celle des articles de luxe de provenance italienne : atours, parfums, fausses pierreries..., et poisons.

Surtout, il importe d'organiser le ravitaillement municipal : que chaque ville ait son grenier public, et on ne verra plus « ces monopoles des marchands qui serrent tout le blé et souvent l'acheptent en herbe pour y asseoir le prix à leur plaisir ».

Il faudra ensuite se décider à manger moins de *chair*, c'est-à-dire de viande, et à la remplacer par une denrée que l'on ne consommait guère, en ce temps-là, qu'en carême : le poisson de mer. Contrairement au préjugé commun, dit Bodin, la marée est excellente dès le mois de septembre et jusqu'en mars, particulièrement le « poisson de la mer Océane, plus grand, plus gros, de meilleur goût que celui de la mer Méditerranée, de quoy Rondelet nous a bien averti en son livre des *Poissons* ». Que le prince donne l'exemple, qu'il fasse servir de la marée sur sa table : aussitôt, grands seigneurs et courtisans, puis tout le menu peuple en mangeront à l'envi. « C'est ainsi qu'Adrian [1], Flamand de nation, de pauvre escholier nourri de merluz, ayant esté créé pape, par le moyen de son disciple Charles V, comme il aimoit et louoit sans profit le merluz salé, tous les courtisans et béguins consistoriaux en mangeoyent, contre leur conscience, pour gratifier Sa Sainteté... » Lorsque la marée aura été mise ainsi en crédit, « le menu peuple, les paysans et artisans auront bon marché de la chair et, par conséquent, la volaille sera aussi à meilleur conte ».

Enfin, il faut réformer les monnaies. Décrier le billon et réduire les monnaies au plus haut titre possible sont

1. Adrien Florisse, né à Utrecht, précepteur de Charles-Quint, élu pape sous le nom d'Adrien VI en 1522.

les deux principes d'un long programme de politique monétaire que Bodin expose avec force arguments, dont nos techniciens de la finance pourraient dire la valeur pratique.

Restreindre l'importation des articles de luxe, encourager la consommation des denrées communes et de prix modique, organiser le ravitaillement municipal, ces remèdes au renchérissement de la vie sont précisément ceux que préconisent aujourd'hui nos hommes d'État et nos économistes. Le fureteur qui feuillette les ouvrages de Bodin a la surprise de découvrir que ces idées ne sont pas nouvelles, — pas plus que ne sont inédites certaines fantaisies du luxe moderne. Mais, en matière d'économie politique, les idées ne valent que par leur réalisation. Qui trouvera les moyens d'appliquer les remèdes au renchérissement de la vie proposés par Bodin aura encore le mérite d'une invention originale !

Jean Plattard.

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(5e article[1]).

CHAPITRE VI.

Observations et utilisation.

Nous venons d'exposer les résultats multiples et variés des voyages de Rabelais, dont la vie a été une des plus mouvementées du XVIe siècle. Sa curiosité ne connaissait pas de bornes : elle embrassait les êtres et les choses avec le même intérêt, la même sympathie.

Les témoignages abondent.

Le but de ses premiers voyages en Italie a été en premier lieu scientifique, et bien que les résultats qu'il a obtenus dans ce sens n'aient pas répondu à ses efforts, il n'en a pas moins profité pour élargir ses connaissances dans le domaine de la nature. C'est pendant un de ces voyages d'outre-monts que Rabelais a visité la célèbre ménagerie florentine des Strozzi, à laquelle il fait allusion quelques années plus tard dans son *Quart Livre*. La vue des animaux exotiques, d'une extrême rareté dans la première moitié du XVIe siècle, a été pour lui le commentaire vivant des descriptions animées qu'il avait lues et relues dans Pline.

Et plus tard, à chaque occasion qui se présentait, il s'efforçait de compléter ses connaissances théoriques par

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277; t. IV, p. 39 à 104 et p. 203 à 306; t. V, p. 28 à 74.

l'expérience de la vie. Les collectionneurs de raretés zoologiques sont ses amis : chez l'un d'eux, Hans Kleberger, riche négociant lyonnais, il voit de près un rhinocéros, bête presque inconnue à cette époque et que Rabelais ne représente dans l'abbaye de Thélème qu' « en pincture ». Chez un autre de ses contemporains, Charles des Marais, médecin lyonnais, il prend pour la première fois connaissance réelle du caméléon, bête alors non moins rare.

Certains des animaux exotiques, par exemple le singe, l'attirent particulièrement et on verra plus bas quel parti notre auteur a tiré de ses observations.

Sa sollicitude pour les petits oiseaux, pour les moineaux et les bouvreuils, se manifeste dans plus d'un passage :

Les *passereaux* ne mangent sinon qu'on leur tappe les queues. Je ne boy sinon qu'on me flatte (l. I, ch. v).

Compere, tout beau, vous faictes rage de humer. Je donne au diesble (dist il) tu n'a pas trouvé tes petitz *beuvreaux de Paris* qui ne beuvent en plus qu'un pinson et ne prenent leur bechée sinon qu'on leurs tape la queue à la mode des passereaux (l. II, ch. xiv).

Voici une comparaison prise sur les lapins (l. III, ch. xx) : « Panurge jecta son regard biscle sus Nazdecabre branlant les baulevres *comme font les connins* mangeans avoine en gerbe ».

Cette autre est une évocation des oiseaux palustres de la Sèvre Niortaise : « Empalletocqué comme une *duppe* » (l. I, ch. xxi), c'est-à-dire engoncé dans son froc comme la tête de la huppe enveloppée par sa double rangée de plumes.

En mentionnant la chouette, Rabelais relève à la fois son penchant au vol et son aspect parfois très avenant.

Panurge ayant rêvé avoir été transformé en tabourin et sa future jeune femme en chouette, Pantagruel interprète ainsi ce songe (l. III, ch. xiv) : « J'entends aussi ne sera de vous faicte métamorphose en tabourin, mais d'elle

vous serez battu comme tabour à nopces ; ne d'elle en Chouette : mais elle vous desrobbera, comme est le naturel de la *Chouette* ».

Cependant Panurge l'entend au rebours (l. II, ch. XXXIV) : « Je seray ioyeulx comme un tabour à nopces, tousjours sonnant, tousjours ronflant, tousjours bourdonnant. Ma femme sera coincte et jolie comme une belle petite *Chouette* ».

Le premier trait a été également retenu par Jean Le Maire, dans sa « Second Epistre de l'Amant vert » (*Œuvres*, t. III, p. 24) :

> Renards trop fins, *chouettes* larronnesses,
> Pourceaux gourmans et grives grands yvresses...

Et par Marot, dans une de ses épigrammes (*Œuvres*, t. I, p. 199) :

> Quel qu'il soit, il n'est point poete,
> Mais filz aisné d'une *chouette*,
> Ou aussi larron pour le moins.

Quant à la beauté de la *chouette*, dont le nom garde cette acception dans le langage vulgaire, c'est là une observation bien réelle : « Quelques espèces de strigiens offrent des couleurs très vives, très pures notamment et qui leur donnent une beauté particulière » (Brehm, *Oiseaux*, t. I, p. 489).

C'est surtout le monde des animaux domestiques[1] qui a

1. Le réalisme minutieux de Rabelais n'a pas oublié les voix des bêtes familières à l'homme et les cris dont on se sert pour les appeler ou les chasser. Ces curieuses notations sont les premières qu'on rencontre dans un monument littéraire. Bornons-nous à citer :

« Voyez ce mouton là, il a nom Robin... Robin, Robin, Robin ! *Dez, bez, bez !* O la belle voix !... » (l. IV, ch. VI).

« Mais rr! rrr! rrrr!... Ho, Robin, rr! rrrrr! Vous n'entendez ce languaige... » (l. IV, ch. VII).

« Hors d'icy, Câphards de par le Diable, hay! Estes vous encore là... *Gzz ! gzzz ! gzzzz !* Davant, davant! » (l. III, Prol. de l'auteur).

« ... commencerent crier *myault, myault, myault!...* comme s'ilz eussent ploré » (l. IV, ch. LIV).

Quant au sourd murmure du singe, voir le passage cité ci-dessous.

fourni à la langue de Rabelais des images frappantes et originales.

Ses comparaisons, ses proverbes et ses métaphores zoologiques sont en plus grand nombre que chez les autres écrivains du XVIe siècle. Ce qui les distingue spécialement ce n'est pas autant leur variété que leur originalité. Les comparaisons et les images tirées de la vie des animaux se rencontrent à toutes les époques, mais celles de Rabelais présentent un cachet personnel très accusé : reflets immédiats de l'expérience de la vie, elles sont incomparablement plus vivantes que celles de ses prédécesseurs.

La même remarque s'applique aux proverbes, genre extrêmement fréquent en ancien et en moyen français. Ceux qui se rapportent aux animaux sont très rares et d'une observation banale. Il faut arriver à Rabelais pour trouver dans sa parémiologie zoologique les premiers résultats d'observations personnelles[1]. Relevons-en quelques aspects.

A. — *Animaux domestiques.*

Nous allons passer en revue quelques-uns des animaux domestiques dont les faits et gestes ont enrichi la langue de Rabelais d'images prises sur le vif, d'expressions caractéristiques.

Cane. — On sait que les canes excellent à nager, elles fendent l'eau avec grâce et plongent avec beaucoup d'adresse. C'est à ce trait que Rabelais fait allusion (l. III, ch. VI) : « Advenent le jour de bataile plus tost *se mettroient au plongeon comme canes*, avecques le baguaige, que avecques les combatans et vaillans champions ».

Il en a tiré la locution proverbiale *faire la cane*, se sauver en se jetant à bas ventre, se dérober au danger (l. I, ch. XLII) : « Par dieu, qui *fera la cane* de vous aultres, je

1. Cette originalité ressort avec évidence si l'on compare la métaphore zoologique dans Rabelais et chez son contemporain et ami, Clément Marot. Voir, sur ce dernier, la monographie de Joseph Mensch, *Das Tier in der Dichtung Marot's*, Nauenbourg, 1906.

me donne au diable si je ne le fays moyne en mon lieu et l'enchevestre de mon froc! »

Après Rabelais, cette locution a été employée par Des Périers et Montaigne (voir Littré); le parler vulgaire dit *caner* avec le même sens.

Un autre trait de cet oiseau de basse-cour a frappé notre auteur : la cane est craintive et son extrême prudence lui donne un aspect de confusion, de niaiserie. De là (l. II, ch. XVIII) : « A laquelle parolle *ilz demourerent tous estonnez comme canes*, et ne ausoient seulement tousser[1] ».

Un dernier trait. Les canes ont toujours le bec en l'eau (l. I, ch. XXI) : « Aussi n'est ce la santé totale de nostre humanité, *boyre à tas*, *à tas*, *à tas*, *comme canes* : mais ouy bien de boyre matin ».

Guillaume Coquillart avait déjà dit :

> Du surplus ne servoit à rien,
> Fors à *boire comme une cane*...
>
> (*Œuvres*, t. II, p. 97.)

CHÈVRE. — Son attitude désespérée au moment de l'agonie et de l'avortement ont frappé Rabelais : « Panurge... tirant la langue tant qu'il povoit, et tournant les yeulx en la teste, *comme une chievre qui meurt* » (l. II, ch. XIX)... — « Nazdecabre leva les œilz au ciel et les tournoyoit en la teste *comme une chevre qui avorte* » (l. III, ch. XX).

Au naturel fantasque de la chèvre, à son allure capricieuse, se rapporte (cf. l. V, ch. XXXIX : « *A saux de chievre* », à bonds) *chevreter*, s'irriter, proprement se dépiter comme la chèvre, métaphore que l'ancienne langue exprime également par *prendre la chèvre* : « En lieu de les servir, je les fasche... Advenant le cas, ne seroit ce pour *chevreter*? » (l. III, Prol.).

L'expression proverbiale *estourdy comme un bouc* (l. IV, ch. LXVII), ou de *bouc estourdy* (l. II, ch. XIV), reflète ce

1. On dit, dans le Poitou, « sot comme une *cane* » (Rolland, t. VI, p. 183).

même naturel emporté de la bête se précipitant tête baissée devant le danger.

Cheval. — Cet animal a joué un rôle considérable dans l'ancienne société française du XIIe-XIIIe siècle. Les chansons de geste en témoignent abondamment[1]. C'est à cette époque que remontent de nombreux appellatifs : destrier et palefroi, haquenée et roncin, coursier et limonnier... De même, la nomenclature essentielle relative à la robe (bai, blanc, brun, fauve, etc.), à l'allure (saut, trot, galop) et surtout à la race : Arabie, Barbarie, Espagne, Gascogne, etc.

C'est de l'Espagne que nous est venu le *genet* (l. I, ch. XII); de l'Angleterre, le *guildin* (ibid.), et de l'Écosse, le *hobin* (ibid.) : le premier et le dernier antérieurs à Rabelais, le *guildin* à peu près contemporain[2].

Le *barbari*, ou cheval barbaresque, de l'ancienne langue, a été remplacé par *barbe* au XVIe siècle (l. I, ch. XXIII), les chevaux barbes étant amenés à Marseille des pays de l'Orient (Tripoli, Tunis, Alger, Caire). Les fameux chevaux de Gascogne sont encore représentés chez notre auteur par le *lavedan*[3], alors que le gros cheval de Frise, le *frison*[4], était acheté à la foire de Francfort (l. I, ch. XII) : « Voicy, dist il, les estables que demandez, voylà mon Genet, voylà mon Guildin, mon *Lavedan*, mon Traquenard, et les

1. Voir Bangert, *Die Tiere im altfranzösischen Etpos*, Marbourg, 1885, p. 8 à 121. L'auteur y cite une soixantaine d'appellatifs anciens du cheval, dont un petit nombre seulement avait survécu au XVIe siècle.

2. Dans une pièce de vers à peu près contemporaine (Montaiglon, *Recueil*, t. VIII, p. 39), on lit ces rubriques des strophes : L'acquenée. — Le double courtault. — Le *haulbin* d'Angleterre. — Le *jenet* d'Espagne... — Le traquenart. — Le *guilledin*...

3. Cf. Belleforest, *Cosmographie*, Paris, 1575, t. I, fol. 267 : « Les monts de *Lavedan*, tant recommandez pour nourrir les meilleurs chevaux de Gaule, et tels qui surpassent les Espagnols en force et en dexterité. »

4. Cf. Bouchet, *Serées*, t. II, p. 250 : « Entre tous les chevaux, on estime les chevaux turcs de Natolie, les tartares de Scythie, les *Frisons* d'Allemagne, les coursiers de Naples, les courtaux de France, les genets d'Espagne, les barbes de Numidie, les haquenées d'Angleterre. »

chargent d'un gros livier, je vous donne (dist il) ce *Phryzon*, je l'ay eu de Francfort ».

La Renaissance n'a pas ajouté grand'chose à l'héritage du passé. L'équitation seule a fait de grands progrès, grâce aux maîtres voltigeurs venus de l'Italie. Cette équitation perfectionnée[1] joue naturellement un rôle dans le programme d'éducation de Ponocrate (l. I, ch. XXIII).

CHIEN. — Les noms des chiens de chasse remontent également à l'ancienne langue : le *levrier* et le *terrier* (l. IV, ch. XLIV), le *vaultre* (l. II, Prol.) et l'*hespanol* ou épagneul (l. I, ch. XII); finalement le *chien de monstre* ou d'arrêt, qui montre le gibier (l. III, ch. XVI). Rabelais fait en outre mention des chiens *corses* (dans la *Sciomachie*) ou chiens de bergers, et du chien basset, sous le nom angevin d'*herbault* (l. IV, ch. LII) : « ... monter dessuz comme *Herbault* sus pauvres gens ». Ménage remarque que la comparaison dont se sert ici Rabelais était encore usuelle en Anjou : « Lorsque quelqu'un s'est rué sur un autre, on dit : *Il s'est jetté dessus comme Herbaut sur pauvres gens*, parce que ces animaux se ruent ordinairement sur les gueux qui vont aux portes des gentilshommes[2] ».

Le chien a fourni à Rabelais nombre de comparaisons dont les plus significatives sont tirées de la chasse :

Le gosier [des verolez et goutteux] leur *escumoit comme à un verrat* que les *vaultres* ont aculé entre les toiles[3] (l. II, Prol.).

1. Il est curieux de constater que, en ce qui touche le cheval, la nouvelle nomenclature de Rabelais est plutôt d'origine livresque : chevaux *desultoires*, faire de petits *popismes* (l. I, ch. XXIII). Pour désigner la robe du cheval, notre auteur se sert, entre autres, de nombreux termes grecs (l. I, ch. XII).

2. Il est probable qu'en l'employant Rabelais faisait en même temps une allusion plaisante à Gabriel de Puits-Herbaut, un de ses adversaires les plus acharnés. Voir, sur l'origine de ce nom angevin de chien, la *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 25-26.

3. Cf. Nicot (1606) : « *Toiles*. Ce sont de grandes pieces de toille grosse et espesse, tissue en coutil, bordée de grosses cordes, qui servent pour le desduict des Princes, quand ils veulent enclorre un sanglier pour le courre comme dedans un parc. »

Les maroufles le regardoient [Gymnaste]... *tirans les langues comme levriers*, en attente de boire après... — Vous les eussiez veu *tirans la langue comme levriers* qui ont couru six heures (l. I, ch. XXXIV, et l. II, ch. II).

Ce sont vrays *chiens de monstres* [les vieilles femmes], vrays rubricques de droict (l. III, ch. XVI), c'est à dire avisées et de bon conseil.

Quelques traits maintenant de la vie physique et morale du chien. Son habitude de dormir le jour au soleil, pendant la chaleur, fournit un des problèmes proposés à Pantagruel par ses compagnons (l. IV, ch. LXIII) : « Ponocrates s'estant un peu frotté le front, et sescoué les aureilles, demanda : maniere de ne *dormir* poinct *en chien*? — Comment entendez vous, *dormir en chien?* — C'est, respondit Ponocrate, dormir à jeun en hault soleil, comme font les chiens ».

D'autre part, la voracité du chien rencontrant quelque os *medullare*, décrit au début du roman, trouve son pendant dans la contenance à la fois craintive et avide de la bête, qui se retourne de peur d'être surprise et par suite privée du morceau friand (l. I, ch. XXXV) : « Les maroufles... s'enfuyoient *regardant derriere soy comme un chien* qui emporte un plumail », c'est-à-dire un aileron d'oie ou de dinde, dont les chiens sont très friands.

Ailleurs, Frère Jean, à la vue des belles jeunes filles qui servaient les convives au dîner d'Homenas (l. IV, ch. LI) : « Frère Jean les *regardoit de cousté comme un chien* qui emporte un plumail ».

De tout temps, la langue a couvert le chien d'opprobre et de mépris. De là, déjà anciennement, le nom de *chien* appliqué comme une épithète dédaigneuse aux non-chrétiens, en premier lieu aux musulmans, acception dont on trouve un écho dans Rabelais (l. I, ch. XXXIII) : « Ne tuerons nous pas tous ces *chiens* Turcs et Mahometistes? »

De là aussi, comme terme de dénigrements :

Puys demande Pantagruels : « Quelz gens habitent en ces

belle *isle de chien?* » [l'isle de Chaneph]. — Tous sont, respondit Xenomanes, hypocrites, hydropicques... (l. IV, ch. LXIV).

De cestuy monde rien ne prestant ne sera qu'une *chienerie* (l. III, ch. III).

Des différentes variétés de chiens, les *mâtins* reviennent fréquemment dans Rabelais qui tire de leur nom ces emplois métaphoriques :

1° Gros, énorme, en parlant des choses : « Apporte ce grand *mastin de pasté* jambique ou janbonique » (l. IV, ch. XXII).

2° Cruel, tyran, épithète donnée tantôt aux sbires ou suppôts : « Ces *mastins* Chicquanous... » (l. IV, ch. XIII), tantôt aux moines (l. III, Prol..., « ces *mastins* Cerbericques... ») qui poursuivent les hérétiques, comme les mâtins font la chasse aux sangliers; et finalement aux maris jaloux et tracassiers, « ... rassotez *mastins*... » (l. I, ch. LIV).

3° (Ironiquement) gaillard, luron : « Accurse, Balde, Bartole... et autres vieux *mastins* » (l. I, ch. XL). — « Semiramis, Pasiphaë, Egesta... et autres telles *mastines* » (l. III, ch. XXXIV).

CHAT. — Des animaux domestiques, c'est le chat qui a fourni à notre auteur le plus grand nombre d'images. Ces créations rabelaisiennes ont joui d'une faveur particulière et sont restées dans la langue.

Rappelons tout d'abord quelques variétés de chat mentionnées par Rabelais :

Chat de mars, c'est-à-dire né au mois de mars, regardé[1] comme excellent en Anjou (l. I, ch. XIII, et l. IV, ch. XXXII).

Chat garannier, chat appelé aujoud'hui *haret*, chat domestique qui s'est retiré dans les bois et les garennes et y vit du gibier : les *chats garanniers* sont envisagés (l. V, ch. XI) comme « les collatéraux » de Grippeminaud.

Chat soubelin, c'est-à-dire à poil long et soyeux (comme

1. Paul Sébillot, *Le Folklore de France*, t. III, p. 82.

la zibeline), sorte d'angora. Affolé par le bruit, Panurge remonte sur le pont avec un grand chat attaché à ses jambes (l. IV, ch. LXVII), un *chat soubelin*[1], que Rabelais appelle plus loin le « celebre chat Rodilardus ».

En passant aux images tirées de la vie physique ou morale du chat, remarquons que plusieurs noms patois et enfantins de la bête ont acquis, en passant en français, des sens métaphoriques qui ont fait oublier leur humble origine. Citons en premier lieu les suivantes qui sont en partie antérieures à Rabelais, mais qu'il a enrichies à son tour d'acceptions et nuances nouvelles. Ce sont les notions de :

1° Vagabondage. Le chat est le « rôdeur » par excellence; de là dès la fin du XVe siècle, *maraud*, gueux, vocable qui n'est que le nom du matou dans les patois du Centre (Cher, Indre, Creuse). Le mot se lit dans la « Quatriesme Repeue franche des souffreteux » (attribuée à tort à Villon) :

> Quant est d'argent, je n'en ay point,
> Affin de le dire tout hault.
> Comment! m'en irai je en pourpoint,
> Et desnué comme un *marault*[2]?

Chez Rabelais, le terme a cette triple acception :

a. Gueux, mendiant : « Et attendu le comete de l'an passé,... mourra à l'hospital un grand *marault* tout catarrhé et croustelevé » (*Pant. Progn.*, ch. III);

b. Coquin, vaurien : « Que sacrifient... ces *maraults* à leur Dieu Ventripotent? » (l. IV, ch. LX);

1. Voir, sur *soubelin* et ses acceptions métaphoriques chez Rabelais et les écrivains du XVIe siècle, notre notice dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 475 à 479, et *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 506 à 507.

2. Il est probable que le synonyme *mareux* de la ballade en jargon de Villon :

> Gueux affinez, allegrins et flouars,
> *Mareux*, arves...

remonte à la même origine provinciale : en effet, à Noyon, *mareux* est le nom du matou (Corblet).

c. Rustre, lourdaud : « ... ces *maraulx* Chicquanous... » (l. IV, ch. XII).

Le synonyme *maroufle*, qu'on lit pour la première fois chez notre auteur, est également le nom vendéen du chat mâle. Rabelais s'en sert fréquemment avec les diverses acceptions de *maraud*, surtout avec les deux dernières : « Je croy que ces *marroufles* veulent que je leur paye icy ma bien venue » (l. I, ch. XVII) et « les *marroufles* de la ville battoient les escholiers » (l. II, ch. V).

2° Contenance à la fois orgueilleuse et insinuante, semblable à celle du chat qui fait le gros dos, en guise de menaces ou en quête de caresses. L'expression *faire du grobis*, faire le présomptueux ou l'entendu, prendre l'air de grand seigneur ou de grave personnage, est fréquente au XVe siècle, plus rare dans la première moitié du XVIe. Rabelais l'emploie dans ce passage (l. II, ch. XXX) : « Je veiz maistre Jean le Maire qui contrefaisoit du pape, et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser les piedz et *en faisant du grobis* leur donnoit sa benediction ».

Le terme *grobis*, c'est-à-dire *gros bis*, est un des noms vulgaires du chat[1] mâle, proprement gros chat, *bis* étant une appellation enfantine de la bête, d'après son cri (aujourd'hui, à Montbéliard, *bss-bss !* à Saint-Pol, *pss-pss !*). De là le sens de « gros bonnet », encore transparent dans ce passage de Rabelais (l. III, ch. XXIII) : « Ton froc et ton domino de *grobis*... ».

Son synonyme amplifié, *raminagrobis*, signifie littéralement gros chat qui ronronne (Vosges, *raminer*, ronronner) : c'était encore, au XVIIe siècle, le nom du chat mâle en Lorraine et à Paris (sous la forme *rominagrobis*), comme l'attestent Le Duchat et le *Trévoux*. Ce nom figure déjà dans une formulette calligraphique du XVe siècle, et l'expression *faire du raminagrobis*, synonyme de *faire*

1. De là l'acception libre de « sexe » que *grobis* a dans un passage du *Mistere de la Passion* de 1490, passage cité par Fr.-Michel dans ses *Études sur l'argot*, Ve *bis*.

du grobis, se rencontre assez souvent aux XVe-XVIe siècles[1]. Rabelais, qui ignore cette dernière expression, donne à *raminagrobis* ces deux acceptions :

a. Magistrat[2] revêtu de son hermine (comme le chat de sa fourrure) : « Chaffoureus de parchemin, Notaires, *Raminagrobis*, Portecolles, Promoteurs... » (*Pant. Progn.*, ch. v).

b. Gros bonnet, grand seigneur. Rabelais donne le nom de *Raminagrobis* (l. III, ch. XXI) à « ung vieil Poëte françois » qui est vraisemblablement, suivant l'heureuse conjecture d'Abel Lefranc[3], Jean Le Maire de Belges qu'Épistémon aperçoit dans l'autre monde (l. II, ch. XXX) *faisant du grobis* et donnant sa bénédiction aux papes et rois de la terre.

Ce sens, particulier à Rabelais, a fait fortune, ayant été adopté par plusieurs écrivains de l'époque : Du Fail, Cholières, Brantôme, etc.

3° Hypocrisie, image par exellence du chat, cet animal « doux, bénin et gracieux ». Chez Rabelais, cette notion est représentée par ces trois vocables se rattachant au félin :

Chattemite, composé synonymique dont les éléments

1. Voir ce texte et les témoignages contemporains sur *grobis* et *raminagrobis* dans notre article de la *Rev. Ét. Rab.*, t. IX, p. 275 à 282, et *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 505 à 506.

2. Les avocats et les notaires ont été de tout temps ainsi représentés. Le satirique picard Gautier de Coincy, parlant des hommes de loi du XIIIe siècle, dit (*Miracles*, éd. Pocquet, v. 602) :

« Chascuns veut avoir en corsée
Chappe vaire, *chappe fourrée*
Et chapel avoir de bonnet. »

Clément Marot, dans son Ier Coq-à-l'âne (1532) :

« Porte bonnetz carréz ou rondz,
Ou *chapperons fourrez d'hermine*... »

Et la *Satyre Ménippée*, à propos de juristes (p. 127) : « Il faut aller saccager ces *chaperons fourrez* de la Cour de Parlement, qui se meslent des affaires d'Estat, où ils n'ont rien que veoir. »

3. *Revue du XVIe siècle*, p. 144 et suiv.

constitutifs reviennent déjà dans le *Romant du Renart :*

Por le grant engin et por l'art
Est le gorpille Richeut dite :
Se l'une est chatte, l'autre est mite;
Molt a ci bonne compaignie,
Et l'une et l'autre senefie.

(Éd. Martin, t. II, p. 339.)

Ce dernier nom enfantin est le primitif de *mitou*, matou. Rabelais l'emploie souvent au sens d'hypocrite et lui donne toute une progéniture, des femmes et des petits (l. IV, ch. LXV) : « Là — dans l'île de Chaneph — sont belles et joyeuses hypocritesses, *chattemitesses*, hermitesses, femmes de grande religion. Et y a copie de petitz hypocritillons, *chattemitillons*, hermitillons ».

Cette acception d'hypocrite remonte au XVe siècle[1], mais Marot et Rabelais l'ont spécialement appliquée aux théologiens et moines. Le premier, dans la Quatrième épître du coq-à-l'âne, appelle la Sorbonne « la saincte *chattemite* »; maître François en use fréquemment comme épithète des « diables engiponnés », c'est-à-dire des moines de toutes couleurs (l. IV, Prol. anc.) : « Tous les vieux quartiers deluneaux cafars, cagots... *chattemittes* ».

On se rappelle les vers de La Fontaine :

C'était un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la *chattemite*,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras...

(*Fables*, l. VII, fable 16.)

Mitouflé, moine enveloppé dans son froc comme le chat dans sa fourrure (l. I, ch. LIV). C'est un dérivé de *mitoufle*, chat, nom parallèle à *maroufle*. Le moyen français en a

1. Cf. *Mistere du Vieil Testament*, t. IV, p. 346 :

Hellas! et quel notable frere!
Comment il fait la *chatemitte!*
Il a ceste parolle dicte,
Affin qu'on die qu'il est piteux.

tiré *mitouflet*, hypocrite, mot familier aux *Mystères du XVe siècle*, sens parallèle à *mitouin*, et la langue moderne le composé *emmitoufler*, envelopper de fourrures ou d'étoffes douces et moelleuses.

Mitouard, c'est-à-dire gros matou (l. V, ch. XIV) : « Grippeminaud marie une sienne Chattefourrée avec un gros *Mitouard*, chat bien fourré... » Au sens propre, le mot se rencontre dans un pamphlet dirigé contre Marot, vers 1537[1]. Forme amplifiée de *mitou*, matou, qu'on lit souvent dans les *Serées* de Bouchet (t. III, p. 56) : « Ce *mitouart* emportoit mes lapereaulx ».

Pattepelue, à la patte poilue (l. II, ch. XII : « Lycaon *patepelue* ») et semblable au chat qui fait patte de velours, épithète appliquée aux moines : « ... aux papelards, burgots, *patepelues*... », l. IV, Prol. anc.

Cette acception est attestée pour la première fois chez Rabelais d'où elle passa chez du Fail. Celui-ci, dans le XVIIe des *Contes d'Eutrapel*, en parlant d'un évêque, « prud'hom hypocrite », le présente comme « surpassant en humilitez, chatemites et *pates pelues* tous les moynes du mont Athos ».

C'est au *Ve Livre* que ces images tirées du chat prennent un développement considérable et y atteignent la valeur de types ou de symboles. Qui ne connaît les figures représentatives des *Chafourrés* et de *Grippeminaud?* Ce sont là des portraits d'un puissant relief qui se sont imposés à l'imagination et ont fait le tour de la langue.

Grippeminaud, comme les variantes ultérieures, signifie *grippe-minet*, c'est-à-dire attrape-minets ou trompe-niais, épithète qui convient assez bien au juge suprême des Chats fourrés. Un des seigneurs de Picrochole porte déjà ce nom (l. I, ch. XLVII) : « Les nouvelles de ces oultraiges feurent sceues par toute l'armée, dont plusieurs commencerent murmurer contre Picrochole, tant que *Grippeminault* luy dist : Seigneur, je ne sçay quelle yssue sera de ceste entreprinse ».

1. Voir Ém. Philippot, dans *Rév. Ét. Rab.*, t. V, p. 140.

Le sens primordial du mot se retrouve dans une formulette traditionnelle que cite le *Moyen de parvenir* (ch. LXII et CIX) sous la forme « *gripeminaut* sans rire ». Ce jeu enfantin est analogue à celui de la « Bête qui monte » : les mères, pour amuser les petits enfants, les chatouillent en répétant : *Grippeminaut! grippeminaut!* Une formulette poitevine[1] correspondante le remplace par : « *Minet*, *minet*, d'où viens-tu? » paroles qu'on prononce en chatouillant la main de l'enfant.

Ajoutons que le nom en question, avec son sens rabelaisien, figure déjà dans l'inscription mise sur la grande porte de Thélème (l. I, ch. LIV)[2] :

> Cy n'entrez pas, vous, usuriers chichars
> Briffaulx, leschars, qui tousjours amassez,
> *Grippeminaux*, avalleurs de frimars...

L'auteur ne consacre pas moins de cinq chapitres, du XIe au XVIe, à décrire ces monstres de la corruption et de l'injustice.

Voici les *Chafourrés* dont l'auteur trace en couleurs sombres une image effrayante :

Les Chats fourrez sont bestes moult horribles et espouventables; ils mangent les petits enfans et paissent sus des pierres de marbre... Ils ont le poil de la peau non hors sortant, mais au dedans caché, et portent pour leur symbole et devise tous et chascun d'eux une gibbeciere ouverte, mais non tous en une maniere, car aucuns la portent attachée au col en escharpe, autres sus le cul, autres sus la bedaine, autres sus le costé et le tout par raison et mistere. Ont aussi les griphes tant fortes, longues et asserées que rien ne leurs eschappe, depuis qu'une fois l'ont mis entre leurs serres. Et se couvrent les testes aucune fois de bonnets à quattre gouttieres ou braguettes, autres de bonnets à revers, autres de mortiers, autres de caparassons mortifiez (l. V, ch. XI).

1. *Grippeminon*, dans Cholières, et *grippemini*, dans Philibert Le Roux.
2. Pineau, *Folklore du Poitou*, p. 469.

Ces *Chatz fourrez* personnifient les gens de la justice, les juges vénaux et leurs suppôts, les magistrats recouverts d'hermine et vivant de corruption. Leurs femmes les *Chattes fourrées*, sont tout aussi rapaces et leurs méfaits sont abhorrés par leurs propres enfants, les *Chat fourrillons*.

Plus hideux est encore le tableau que Rabelais trace de *Grippeminaud*, « l'archiduc des Chatz fourrez », et de la *tapinauldiere*, la salle de son tribunal :

Le pis fut quant passasmes le Guichet. Car nous fumes presentez pour avoir nostre bulletin et descharge devant un monstre le plus hideux que jamais fut descrit. On le nommoit *Grippeminaud*. Je ne vous le sçaurois mieux comparer qu'à Chimere ou à Sphynx et Cerberus ou bien au simulacre d'Osiris, ainsi que le figuroient les Egyptiens par trois testes ensemble joinctes, savoir est d'un lyon rugient, chien flattant et d'un loup baislant, entortillées d'un dragon soy mordant la queuë et de rayons scintillans à l'entour. Les mains avoit plaines de sang, les griphes comme de harpye, le museau à bec de corbin, les dens d'un sanglier quadrannier, les yeux flamboyans comme une gueule d'enfer, tout couvert de mortiers entrelassez de pillons, seulement apparaissoient les griphes.

L'auteur continue, sur le même ton violent, à nous décrire la justice *Grippeminaudière* et, ajoute-t-il, au sortir de l'horrible guichet, il fallait faire « des presens seigneriaux » tant à la dame Grippeminaulde qu'à toutes les Chattes Fourrées.

Ces descriptions grotesques contrastent singulièrement avec la satire indulgente dont notre auteur avait antérieurement parlé des juges, de la longueur indéfinie des procès et du caractère aléatoire des jugements. Il faut tenir compte, pour en expliquer la raison, de ses impressions de plus en plus pessimistes provoquées par les persécutions acharnées de ses ennemis qui en voulaient à la fois à sa personne et à ses écrits. Son optimisme faiblit graduellement. Ce *crescendo* de l'indignation rabelaisienne contre le fanatisme et la procédure judiciaire du temps a par-

couru diverses étapes qu'on peut suivre dans les Prologues des derniers livres de *Pantagruel :*

Des Caphars encores moins... Pourquoi? Pource qu'ilz ne sont de bien, ains de mal et de ce mal duquel journellement à Dieu requerons estre delivrez, quoy qu'ilz contrefacent quelques foys des gueux. Oncques vieil cinge ne feit belle moue. Arriere, mastins. Hors de la quarriere, hors de mon Soleil, Cahuaille au Diable (l. III, Prol.).

Caphards, Cagotz, Matagotz, Botineurs, Papelards, Burgotz, Patespelues, Porteurs de Rogatons, Chattemites, ce sont noms horrificques seulement oyant leur son. A la prononciation desquelz j'ai veu les cheveulx dresser en teste de vostre noble ambassadeur. Je n'y ay entendu que le hault Allemant et ne sçay quelle sorte de bestes comprenez en ces denominations. Ayant faict diligente recherche par diverses contrées, n'ay trouvé homme qui les advouast, qui ainsi tolerast estre nommé ou designé. Je presuppose que c'estoit quelque espece monstrueuse de animaulx barbares au temps des haultz bonnetz... Si par ces termes entendez les calumniateurs de mes escripts, plus aptement les pourrez vous nommer Diables... Ceulx cy ne sont (proprement parlant) diables d'enfer. Ilz en sont appariteurs et ministres. Je les nomme diables noirs, blancs, diables privez, diables domesticques (l. IV, Prol. anc.).

Et dans son épitre au cardinal Odet de Châtillon, qui a fait obtenir à Rabelais un privilège royal pour ses livres :

La calumnie de certains Canibales, misantropes, agelastes, avoit tant contre moy esté atroce et deraisonnée qu'elle avoit vaincu ma patience et plus n'estois deliberé en escrire un iotta. Car l'une des moindres contumelies dont ils usoient estoit que telz livres tous estoient farciz d'heresies diverses... Quelques mangeurs de serpens qui fondoient mortelle hœresie sus un N mis pour un M par la faulte et negligence des imprimeurs.

Citons encore la finale de l'apologue de Physis et Antiphysis :

Celle ci depuys engendra les Matagotz, Cagots et Papelars, les maniacles Pistoletz, les demoniacles Calvins imposteurs

de Geneve, les enraigez Putherbes, Briffaulx, Caphars, Chattemites, Canibales et aultres monstres difformes et contrefaicts en despit de Nature.

Rappelons, en outre, que le 1er mars 1552, le Parlement, à la requête de la Sorbonne, avait condamné le *Quart Livre*, et, en octobre de la même année, le bruit circulait à Lyon de l'incarcération de Rabelais.

C'est probablement à cette époque que remontent les chapitres que nous venons de citer du Ve livre où la raillerie inoffensive de jadis a cédé la place à la sanglante satire. Quelques années auparavant, le gentil Marot avait senti les premières griffes de la calomnie et avait été enfermé au Châtelet qu'il a décrit en couleurs sombres dans son *Enfer* (publié en 1542). On y voit, assis à son aise, le juge Rhadamantus :

Plus enflammé qu'une ardente fournaise,
Les yeux ouverts, les oreilles bien grandes,
Fier en parler, cauteleux en demandes,
Rebarbatif quand son cueur il descharge ;
Bref, digne d'estre aux Enfers en sa charge.

Toutes les horreurs y abondent. Le poète compare les procès à des serpents qui, de petits, deviennent grands et félons :

Ce sont serpents enflez, envenimez,
Mordans, mauldictz, ardans et animez,
Jettans un feu qu'à peine on peult estaindre,
Et en piquant dangereux à l'attaindre,
Car qui en est piqué ou offensé
Enfin demeure chetif ou insensé.

Il existe plus d'une analogie entre la *tapinaudière* de Rabelais et l'*Enfer* du gentil poète. Même âpreté de ton, même sarcasme indigné contre les horreurs de la procédure judiciaire.

Les figures monstrueuses tracées par Rabelais ont fait le tour des âges et ont été consacrées par un usage séculaire.

B. — *Animaux exotiques.*

Le singe est le seul animal exotique qui ait suggéré des images; il a fourni à notre auteur une ample provision métaphorique.

La nomenclature simienne, chez Rabelais, est d'une abondance et d'une variété extraordinaire. Toutes les époques y ont fourni leur contingent, l'Antiquité comme le Moyen âge, comme la Renaissance; mais, en fait, il ne semble avoir réellement connu que la guenon des bateleurs (qu'il appelle tantôt *cinge* et tantôt *matagot*) et le magot (désigné aussi par *marmot*), qu'il avait pu observer soit à la ménagerie florentine soit à des exhibitions foraines.

Nous avons déjà étudié en détail tout ce qui touche aux noms de singes chez Rabelais; il nous reste à montrer le parti qu'il en a su tirer en observant les faits et gestes des variétés qu'il a pu personnellement connaître.

Quelques traits physiques tout d'abord.

Ce qui frappe l'observateur, en regardant un singe, c'est le continuel remuement de ses lèvres pendantes; Rabelais en a tiré des comparaisons fréquentes, à propos des gestes bizarres de la Sibylle de Panzoust, de ceux de Panurge en présence de Nazdecabre, et finalement de la contenance piteuse de Panurge pendant la Tempête :

Que signifie ce remuement de badiguoinces? Que pretend ceste jectigation des espaulles? A quelle fin *fredonne elle des babines comme un Cinge demembrant Escrevisses?* (l. III, ch. XVII).

A la neuviesme, remist les paulpieres des œilz en leur position naturelle, aussi feist les mandibules et la langue, puis jecta son reguard biscle sus Nazdecabre, *branlant les baulevres comme font les Cinges de sejour* (l. III, ch. XX).

Et, *remuant les babines comme un Cinge qui cherche poulz en teste*, tremblant et clacquetant des dens, se tira vers frere Jan, lequel estoit assis sus le portehauban de tribort, et devotement le pria avoir de luy compassion (l. IV, ch. LXVII).

En second lieu, et comme suite du geste précédent, le

murmure sourd qu'ils poussent, leur claquement fréquent des dents qu'on a plaisamment comparés à une prière (l. IV, ch. xv) : « Le Records joignant les mains sembloit luy en requerir pardon, *marmonnant de la langue, mon, mon, mon, vrelon, von, von : comme un marmot* ».

De là :

Marmotter, parler entre ses dents (comme les *marmots* ou singes), verbe qui n'est pas attesté antérieurement à Rabelais[1]. Frère Jean ennuyé du radotage de Panurge, apeuré par la tempête, s'écrie indigné (l. IV, ch. xx) : « Teste Dieu plene de reliques, quelle patenostre de cinge est ce que tu *marmottes* là entre les dens ? »

Dire la patenostre du singe, grommeler de colère (comme les singes fâchés) : « Gargantua *disoit la patenostre du cinge*, retournoit à ses moutons » (l. I, ch. xi).

Autres comparaisons tirées des contenances grottesques de l'animal :

Ces parolles achevés, Juppiter, *contournant la teste comme un cinge qui avalle pillules*, feist une morgue tant espouvantable que tout le grand Olympe trembla (l. IV, Prol.).

Panurge restoit de cul sus le tillac, pleurant et lamentant. Frere Jan l'apperceut passant sus la coursie et luy dist : « Par Dieu, Panurge le veau, Panurge le pleurart, Panurge le criart, tu ferois beaucoup mieulx nous aydant icy que là pleurant comme une vache, *assis sus tes couillons comme un magot* » (l. IV, ch. xix).

Allusion à l'amour aveugle de la femelle du singe pour ses petits (l. IV, ch. xxxii) : « Et (comme vous sçavez que ès cingesses semblent leurs petits cinges plus beaulx que chose du monde) Antiphysie louoit et s'efforçoit prouver

1. « *Marmotter*, observe Ménage, est une métaphore tirée des singes qui semblent parler entre leurs dents. » Henri Estienne était déjà de cet avis : « *Marmotter*, Gallis garrulare, factum ex animalis voce ut ex proprietate naturæ dicunt *fureter*. »

C'est le contraire qui semble être vrai : *Marmotter* est le primitif de *marmot* (comme *marmouser* de *marmouset*), et le fait que ce verbe n'est attesté qu'au xvie siècle pourrait bien être un simple hasard.

que la forme de ses enfans plus belle estoit et advenente, que des enfans de Physis ».

Quant aux images tirées de la vie morale du singe, elles représentent les notions de :

1° Singerie, tromperie, le singe passant pour malin et traître (l. II, ch. x) : « N'est-ce le mieulx ouyr par leur vive voix leur debat, que lire ces *babouyneries* icy, qui ne sont que tromperies, cautelles diabolicques de Cepola, et subversions de droict? »

2° Confusion, ébahissement analogue à celui du singe qui reste interdit quand on lui retire une friandise[1], ce que Rabelais exprime par *faire quinaud quelqu'un*, l'évincer en argumentant, en discutant, locution dont il use fréquemment et qu'il a empruntée au monde des écoliers :

Mais (dist Gargantua) voulez vous payer un bussard de vin breton si *je vous fois quinault* en ce propos? — Ouy vrayement, dist Grandgousier (l. I, ch. XIII).

Nonobstant leurs ergotz et fallaces, *il les feist tous quinaulx* et leurs monstra visiblement qu'ils n'estoient que veaulx engiponnez (l. II, ch. x).

Comment Panurge *feist quinault* l'Anglois qui arguoit par signes (l. II, ch. XIX).

Mathurin Cordier note expressément, vers la même époque, cette locution comme usuelle dans les collèges de Paris : « Victus est extrema questione. *Il a esté quinault* le dernier », à côté de : « Fuit victus in magna quina. *Il a esté victus à la grand quine*. Victus fuit summa disputatione vel in supremo certamine[2] ». Ce dernier terme, *quine* au sens de « disputation », signifie proprement « singerie » (cf. *quine-mine*), ce genre de débats étant accompagné de force gesticulations.

1. Cf. *marmot*, avec ce même sens de confus, dans la « Farce du gouteux », où le varlet répond au chaussetier (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 183) :

Pardé, de ce suis bien *marmot*,
Il n'entend pas ce que je dy.

2. *De corrupti sermonis emendatione*, 3e éd., Paris, 1533, p. 99 et 100.

3° Hypocrisie, sens figuré qu'on rencontre pour la première fois chez Rabelais qui assimile les prières machinales des moines aux patenôtres que les singes marmottent entre leurs dents (l. I, ch. XL) : « Ilz *marmonnent* grand renfort de legendes et pseaulmes nullement par eux entenduz. Ilz content force patenostres entrelardees de longs Ave Mariaz, sans y penser ny entendre. Et ce je appelle mocque dieu, non oraison » :

> Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,
> Vieux *matagotz*, marmiteux boursouflez,
> Torcouls, badaulx plus que n'estoient les Gotz
> Ny Ostrogotz, precurseurs des magots,
> Haires, cagotz, caffars empantouflez...

Dans un chapitre célèbre de son *Gargantua*, le XLe, Rabelais établit, par toute une série de rapprochements ingénieux, un parallélisme complet entre le singe et le moine[1]. Non seulement les grimaces des singes rappellent les moines se démenant et gesticulant dans leurs chaires, mais il compare encore l'inutilité du singe à celle de la vie monacale et relève nombre d'autres analogies qu'il énumère dans le susdit chapitre intitulé : « Pourquoy les Moines sont refuys du monde ».

Il est probable (comme nous l'avons supposé[2] ailleurs) que le sens métaphorique de *magot* et *matagot*, appliqué aux moines, a subi l'influence analogique de *bigot* et *cagot*, à la finale identique. Quoi qu'il en soit, c'est après notre auteur que les termes, ainsi compris, ont été employés par Marot et Ronsard[3].

Ces images sont empreintes, on le voit, de la personnalité de Rabelais. Elles ont longtemps joui d'une vogue considérable et font depuis partie intégrante du trésor de la langue nationale.

1. Érasme avait d'ailleurs déjà fait le même rapprochement : « Videtis simium assidentem ægrote in veste franciscana... » *Colloquia*, p. 419. Voir, pour d'autres passages, Thuasne, *Etudes sur Rabelais*, p. 45 à 47.

2. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 148 à 151.

3. Ces textes se trouvent allégués, dans l'article précité, p. 150.

Conclusion.

Arrivés au terme de cette longue recherche, essayons d'en ressaisir les traits caractéristiques.

Le premier qui frappe, dans le vaste domaine que nous venons de parcourir, c'est l'universalité qui est le cachet même du génie de Rabelais. En ce qui touche l'histoire naturelle, son œuvre nous présente un tableau à peu près complet. Aucun fait saillant, d'ordre historique ou social, ne semble avoir échappé à son intelligence ouverte, à sa curiosité insatiable[1]. Il avait tout lu et tout retenu. Sa mémoire est prodigieuse. La vaste encyclopédie de Pline, il la savait par cœur et on s'aperçoit à ses *lapsus* qu'il la citait parfois de mémoire.

Grâce aux nombreux éléments épars dans son livre, nous avons été à même de reconstituer les principaux aspects de l'histoire naturelle depuis l'Antiquité, en traversant le Moyen âge et la Renaissance, jusqu'au milieu du XVIe siècle. C'est à cette époque précisément que remonte le tableau zoologique le plus vaste que notre auteur ait tracé, vers 1550, dans le XXXe chapitre de son *Ve Livre*. Là où les commentateurs n'ont vu jusqu'ici qu'une nomenclature chaotique, il s'agit en fait d'un excellent résumé des connaissances zoologiques de l'époque, d'un document scientifique de premier ordre.

Des naturalistes anciens, c'est Pline qui a dominé tout le XVIe siècle[2] : Du Bartas et Montaigne, pour ne citer que les plus illustres, en sont imprégnés; mais son influence sur

1. Les œuvres du XVIe siècle ont, pour la plupart, un caractère encyclopédique, même celles qui traitent d'histoire naturelle. La *Zoologie* de Gesner, par exemple, tient compte non seulement des noms vulgaires des animaux, de leurs mœurs et utilité, mais aussi des légendes, des images et des comparaisons qu'ils ont fournies à la langue. Et ces hors-d'œuvre se retrouvent encore, plus nombreux, dans la *Zoologie* d'Aldovrandi (1642).

2. Déjà, au XVe siècle, Pline avait fourni à Francesco Colonna, auteur du *Poliphile*, toute son érudition en matière d'histoire natu-

Rabelais est absolument prépondérante. A peine pourrait-on citer, après Pline, des sources secondaires et tertiaires, comme Élien, pour le merveilleux zoologique; comme Dioscoride, pour les plantes médicinales; comme Plutarque, pour les anecdotes superstitieuses. Mais il faut, toujours et partout, revenir au naturaliste romain, dont l'*Histoire naturelle* a fourni au moins la moitié du bagage scientifique de notre auteur.

Ces emprunts ne sont pas, il est vrai, servilement traduits de Pline. Il en a extrait la substantifique moëlle et son style donne à ces fragments une vie nouvelle, un relief puissant[1].

Souvent même les sombres couleurs de l'original sont atténuées par un humour de bon aloi qui remet également à sa place la crédulité proverbiale de l'auteur ancien. Le pessimisme de Pline est resté sans influence sur le tempérament de Rabelais.

Si, pour l'Antiquité, Pline reste sa source essentielle, il faut descendre, pour le Moyen âge, à Avicenne et à Albert le Grand, où Rabelais a puisé tous les *curiosa* de l'époque en matière de reptiles, alors qu'il tire de la littérature traditionnelle indigène ses animaux merveilleux.

Le caractère de ces sources change du tout au tout au XVIe siècle. Rabelais cesse alors de puiser dans les livres contemporains, qui ne renferment que des bribes du passé; c'est à la vie même qu'il emprunte les éléments de sa documentation. Son observation se tourne alors vers la nature vivante, animaux et plantes, et il profite de toute

relle, plus particulièrement dans le domaine botanique et minéralogique. Dans son *Ve Livre*, Rabelais a simplement intercalé (sans avoir eu l'occasion de les élaborer) quelques-uns de ces emprunts tirés par Colonna de Pline.

1. Rappelons ici cette judicieuse remarque de Brunetière : « Jurisprudence ou matière médicale, du grec et du latin, du Plutarque et du Sénèque, du Cicéron et du Platon, du Villon et du Tiraqueau joints ensemble ne font toujours que du Rabelais. Ils se transforment en leur imitateur. Sa puissante imagination les soumet à ses propres convenances. Il se les convertit en sang et en nourriture... » (*Histoire de la littérature française classique*, t. I, p. 131.)

occasion pour connaître les plus rares et les plus étranges.

Sa curiosité trouve d'ailleurs une ample satisfaction dans les déplacements incessants de sa vie voyageuse. On a vu quelle féconde moisson régionale il a déposée dans son roman. Toutes les provinces de France y sont représentées : les contrées limitrophes de l'Océan, comme celles de la Méditerranée, ont alimenté son riche catalogue de poissons; les pays de l'Ouest, et particulièrement les bords de la Sèvre Niortaise, ont abondamment fourni sa liste d'oiseaux.

Pour apprécier en connaissance de cause une œuvre aussi vivante et aussi complexe, il faut la replacer dans son temps et dans son milieu. L'histoire d'une part et, de l'autre, l'état de civilisation de l'époque nous ont tour à tour procuré les moyens de contrôle. La méthode réaliste, appliquée ici pour la première fois dans le domaine scientifique, a donné des résultats féconds et nouveaux[1].

Les nombreuses données en matière d'histoire naturelle qu'on trouve éparses dans l'œuvre de Rabelais, une fois classées, ramenées à leurs sources et éclairées par les faits contemporains, nous offrent un triple intérêt :

1° *Historique.* Les renseignements documentaires sur les ménageries de la Renaissance en Orient, en Italie et en France nous ont permis de préciser le degré de *réalité* de la nomenclature zoologique de Rabelais. Si, pour en citer un exemple, notre auteur relègue l'éléphant dans le *pays de Satin*, c'est-à-dire dans une région imaginaire, c'est que cet animal exotique était encore inconnu en France vers le milieu du XVIe siècle[2]. Le nom d'*éléphant*,

1. Sur une échelle plus grande, cette méthode a été appliquée par M. Ferdinand Brunot dans son *Histoire de la langue française*, œuvre dans laquelle les transformations linguistiques sont constamment éclairées par les phénomènes sociaux contemporains. C'est ainsi que, pour l'époque qui nous occupe, M. Brunot a le premier exposé, à l'aide des témoignages historiques, la substitution graduelle du français au latin dans le domaine scientifique. Voir t. II, *Seizième siècle* (1906), l. I, ch. V à VII.

2. Cette interprétation historique à échappé aux commentateurs. Bornons-nous à citer cette remarque de Delaunaye (*Œuvres de*

que donne déjà, au XIIe siècle, le plus ancien des *Bestiaires*, est purement livresque : il est d'ailleurs resté inconnu à la langue de l'ancien et du moyen français qui se sert exclusivement d'*olifant*, et cela jusqu'à Rabelais. Celui-ci est le premier écrivain qui ait directement tiré le nom de Pline et qui en relève expressément cette origine littéraire.

Cet état des choses explique d'autre part le sens vague que possèdent certaines appellations zoologiques de l'époque, comme *tigre* par exemple, terme inconnu à Rabelais et à Montaigne, et qui a servi dans le passé à désigner toute espèce de félins. Que n'a-t-on pas écrit sur la signification précise de la *lonza* de Dante qui n'est autre que la *lonce* de nos *Bestiaires*, *l'once* de Rutebeuf et *l'oince* de Rabelais?

2° *Social.* Nous avons également tenu compte des croyances des contemporains de notre auteur en ce qui touche les vertus merveilleuses de certains animaux ou de certaines plantes. Ces superstitions, notées par Rabelais et toujours vivaces parmi les masses populaires, remontent en grande partie à l'*Histoire naturelle* de Pline, d'où elles se sont déversées, directement ou indirectement, sur le Moyen âge et la Renaissance.

3° *Linguistique.* La nomenclature scientifique employée pour la première fois par Rabelais est considérable.

Rappelons à cet égard qu'il est le premier des modernes qui ait directement puisé dans l'encyclopédie de Pline, dont il a fait passer la substance en français. Au cours de notre étude, nous avons généralement noté le texte de Rabelais où ces vocables apparaissent pour la première fois. Bornons-nous à rappeler ici les exemples les plus connus[1] qui appartiennent aujourd'hui à la langue générale.

Rabelais, Paris, 1837, p. 426) : « Description de l'éléphant. Rabelais n'eût pas dû la placer dans le pays de l'Imagination, puisqu'elle est véritable. »

1. Voir aussi le bilan de lexique relevé par M. Paul Barbier fils : « Ce que le vocabulaire du français littéraire doit à Rabelais », dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. III, p. 280 à 387 et 388 à 401.

Noms scientifiques : *Cercopithèque, ichneumon, phénicoptère; — asphodèle, colocasie, daphné, héliotrope, hyacinthe, lichen, nymphéa, orchis, orobanche.*

Noms vulgaires : *Bondrée, chatouille, corbigeau, cravant, flamant, hibou, lavaret, sansonnet; — alberge, artichaut, bergamotte, nasitord, orcanette, panicaut, poncire, touselle.*

Le nombre de ces vocables, dont Rabelais est le premier à faire usage, pourrait facilement être décuplé s'il s'agissait de tenir un compte intégral de son lexique. Ils appartiennent de droit à l'histoire de la langue. Son catalogue de poissons, par exemple, et sa liste d'oiseaux indigènes, dont la nomenclature est encore vivace dans nos provinces, restent des documents de la plus haute valeur linguistique. Ajoutons-y les nombreuses applications métaphoriques que notre auteur a directement tirées de la réalité environnante, et on obtiendra ainsi un ensemble unique en son genre.

Un dernier trait, pour finir.

Les plus illustres représentants de la science dans la seconde moitié du XVIe siècle, les Belon et les Paré, subissent encore l'ascendant exclusif de l'Antiquité : ils en sont subjugués, fascinés. Comme tous leurs contemporains, ils attachent une foi entière aux légendes zoologiques, à tout ce merveilleux traditionnel dont la science de la nature ne sera complètement dégagée qu'un siècle plus tard. Rien de plus instructif, à cet égard, que certains témoignages recueillis dans les écrits de Belon, un des esprits initiateurs les plus féconds de l'époque.

Dans son livre sur les *Oyseaulx*, p. 52, venant à parler de la « diversité de servir oyseaulx sur table », une velléité d'indépendance traverse son esprit : « Donc maintenant que ce propos nous tire sur la nourriture que prenons des oyseaulx, suyvons un particulier discours *sans alleguer autre autheur que de nostre commune maniere de faire* ».

Mais il s'empresse d'ajouter : « ne prenant toutesfois si

grande liberté que ne fondions nostre appuy sur ce que Dioscoride et Galien Grecs, et sur ce que Pline, Varro Macrobe, et tels autres Latins en ont dit... »

Dans son ouvrage antérieur sur l'*Histoire naturelle des estranges Poissons marins* (1551), premier traité d'anatomie comparée, venant à décrire au 1er chapitre les parties extérieures du Dauphin, observé par lui dans les temps modernes pour la première fois, il écrit ces lignes significatives :

« Je m'en rapporte à ce que les principaulx autheurs anciens en ont escript, desquels il me suffira prendre l'authorité en preuve de ce que j'en escriray ; veu mesmement qu'ils ont eu si grand soin, en mettant les choses par escript, qu'ils n'ont rien laissé en arriere, tellement que ce que l'on dit apres euls, et principalement Aristote, touchant ce qui appartient à la principale description de l'histoire, ne soit que une répétition dicte plusieurs fois. *Aussi, qui ne les ensuit de bien pres, n'ha pas grande chose à dire qui soit nouvelle.* »

On le voit, l'autorité au XVIe, n'a rien perdu du prestige qu'elle avait au moyen âge. Le respect superstitieux des maîtres continue toujours. Tout ce qui vient de l'Antiquité était sacré aux yeux mêmes de ceux qui ouvraient alors à la science des voies nouvelles. De là ce caractère d'infaillibilité que tout le monde attachait aux Anciens et le devoir d'admettre en bloc tout ce qu'ils rapportaient.

Rabelais est le premier des modernes qui observe à leur égard une réserve sceptique ou satirique. Il s'amuse souvent aux dépens de la crédulité excessive de Pline et, quant au merveilleux zoologique généralement admis à son époque, il le relègue dans le *Pays de Satin*, dans la contrée de l'imagination artistique, dans les musées de tapisseries et de peintures.

De plus, en présence de l'influence tyrannique et obsédante des Anciens, il affirme l'indépendance de la pensée et l'inépuisable fécondité du génie scientifique. Loin de partager le pessimisme d'un Pline ou d'un Montaigne, il

garde une foi absolue au progrès illimité de la science et en la perfectibilité du genre humain.

On connaît le passage célèbre du *Tiers Livre*, ch. LI, où, après avoir célébré d'après Pline les vertus du *Pantagruélion*, Rabelais se laisse aller au gré de son imagination et fait alors miroiter à nos yeux les sublimes conquêtes de la science future. Les intelligences célestes s'en inquiètent :

Pantagruel nous a mis en pensement nouveau et tedieux, plus que oncques ne feirent les Aloïdes, par l'usaige et vertus de son herbe. Il sera de brief marié, de sa femme aura enfans. A ceste destinée ne pouvons nous contrevenir, car elle est passée par les mains et fuseaulx des sœurs fatales, filles de Necessité. Par ses enfans (peut estre) sera inventée herbe de semblable energie, moyenant laquelle pourront les humains visiter les sources des gresles, les bondes des pluyes et l'officine des fouldres, pourront envahir les regions de la Lune, entrer le territoire des signes celestes et là prendre logis, les uns à l'Aigle d'or, les aultres au Mouton, les aultres à la Couronne, les aultres à la Herpe, les aultres au Lion d'argent, s'asseoir à table avecques nous et nos Deesses prendre à femmes, qui sont les seuls moyens d'estre deifiez.

Il faut arriver jusqu'à Palissy pour voir nettement posé ce droit à la libre recherche. Dans sa *Recepte véritable* (1563), à propos des vertus attribuées par Dioscoride et les Lapidaires aux pierres rares, le modeste « inventeur des Rustiques Figulines, » considéré à bon droit aujourd'hui comme le père de la science expérimentale[1], écrit ces paroles mémorables qui inaugurent l'époque moderne de la pensée indépendante :

« Peut estre que tu diras qu'il faut croire les doctes, les anciens, qui ont escrit ces choses il y a un bien long temps et qu'il ne se faut arrester à mon dire, d'autant que je ne suis ne Grec, ne Latin, et que je n'ay rien veu des livres des médecins. *A ce je respons que les Anciens*

1. Bruno Hauschmann, *Bernard Palissy der Naturforscher und Schriftsteller als Vater der induktiven Wissenschaftsmethode des Bacon von Verulam*, Leipzig, 1903.

estoyent aussi bien hommes comme les Modernes, et qu'ils peuvent aussi bien avoir failli comme nous ».

La Renaissance a élargi, il est vrai, l'esprit, mais sans l'affranchir. Elle a substitué à l'autorité unique du moyen âge des autorités multiples, tous les écrivains de l'Antiquité. On ne disait plus : le Maître, c'est-à-dire Aristote, plus ou moins truqué, mais : les Maîtres, c'est-à-dire les Anciens, mieux compris, voilà tout.

En somme, sous le rapport de la libre pensée, en matière scientifique, comme pour tout ce qui touche à l'éducation et aux réformes sociales, Rabelais reste un initiateur aux idées vastes et lumineuses. Il dépasse souvent l'horizon de la Renaissance par son génie profondément humain. Son intelligence, ouverte et sympathique aux êtres et aux choses, annonce à plusieurs reprises les temps modernes.

L. Sainéan.

A PROPOS DE RONSARD

I.

Ronsard et le « Parnasse satyrique ».

Dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies libres et satiriques*, page 66, M. Lachèvre semble n'avoir reconnu dans le *Parnasse* de 1622 que huit pièces de Ronsard.

Ayant sous les yeux la première édition elzévirienne de 1660, j'y rencontre, aux pages 54-58, un groupe de huit sonnets, non signés, mais qui ne sont autres que les « Sonets de feu P. de Ronsard pour Helene de Surgeres, non encor imprimez », publiés en 1609, aux pages 32 et 33 de l'appendice aux Œuvres du poète Vandomois; mais, dans le *Parnasse*, l'ordre des pièces n'est pas identique à celui de l'in-folio.

En plus de ces sonnets qui n'ont rien, à part le mérite poétique, de particulier, le *Parnasse* donne, aux pages 274-275, trois sonnets des plus *folastres*, qui appartiennent à Ronsard, car les deux premiers étaient au *Livret de folastries*, en 1553, et le troisième, que M. Lachèvre, page 337, attribue à Jodelle, d'après des recueils manuscrits, peut fort bien être de Ronsard.

II.

Les « Amours d'Hippolyte » et les « Sonets pour Helene ».

Une note manuscrite ancienne, en tête de mon exemplaire des *Premieres Œuvres* de Philippes Desportes (à Paris, 1600), révèle quels noms cachent ceux de Diane,

Hippolyte, Cléonice. Hippolyte serait « Helene Surgeres. Spirituelle et point belle ».

Cette assertion m'a fait penser que l'édition de 1578 des Œuvres de Ronsard, si profondément remaniée, et dans laquelle, pour la première fois, paraissaient les *Sonets pour Helene*, avait été entreprise pour rivaliser avec Desportes, pour lutter avec un disciple qui s'annonçait concurrent redoutable, ainsi que je l'écrivais dans les Notes bibliographiques des *Œuvres meslées de Ronsard* (1914). J'aurais dû rappeler l'un des « Sonets pour Heleine de Surgeres, non encor imprimez », et qui le furent pour la première fois, en 1609, dans le *Recueil des Sonnets...., et autre pieces retranchées aux editions precedentes des Œuvres de P. de Ronsard.... avec quelques autres non imprimées cy devant.* C'est le sonnet 61, qui se lit à la page 33.

Quand au commencement i'admire ton merite,
Tu viuois a la Cour sans loüange & sans bruit :
Maintenant vn renom par la France te suit,
Egallant en grandeur, la Royalle Hypolite.

Liberal i'enuoyay les Muses a ta suite,
Ie fus [*sic*] loin de ton chef euanouir la nuit,
Ie fis flamber ton nom comme vn astre qui luit,
I'ay dans l'azur du Ciel ta loüange decrite.

Ie n'en suis pas marry, toutefois ie me dueux
Que tu ne m'aymes pas, qu'ingrate tu ne veux
Me payer que de ris, de lettres & d'œillades.

Mon labeur ne se paye en semblables façons,
Les autres pour parade ont cinq ou six chansons,
Au front de quelque liure, & toy des Iliades.

III.

Marie, célébrée par Ronsard, a-t-elle existé?

Quel que soit le nom patronymique de l'héroïne du *Second Livre des Amours* de Ronsard, j'en suis arrivé à

nier que, dans la vie amoureuse de Ronsard, ait passé une femme qui se soit vraiment appelée Marie.

Me sera-t-il permis d'assurer ma conviction, sinon de la faire partager à d'autres, en rappelant la pièce latine de Du Bellay intitulée : *De Poetarum amoribus?*

De ces vingt-sept vers, il suffira de citer les neuf suivants :

. . . . . .
(Ut nostras quoque nominem puellas)
Cassandra æmula Laureæ puellæ,
Quicquid Pasithea, et venusta nuper
Mellina, et numeris Oliva nostris
Dicta (si locus inter has Olivæ)
. . . . . .
(Ut nostros quoque nominem Poetas)
Ronsardus gravis, et gravis Thyardus,
Mollis Baifius, mihique (si quis
Probatos locus inter-est poetas)
. . . . . .

Ne peut-on penser que Marie eût trouvé sa place dans ces vers, tout à côté de Cassandre, si elle avait vraiment existé? Son nom, tout de même qu'à Marulle, celui de Martia Bocontia, eût aisément suggéré à Du Bellay d'ingénieuses comparaisons, de spirituels rapprochements.

Hugues Vaganay.

CORNARIEN

On lit dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (2e édition, par Monmerqué, t. II, p. 95. Paris, 1840) : « Jamais il n'y a eu si grande friande; depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, madame de Puisieux mangea, il n'y a que cinq ou six ans, pour 1,700 livres de ce veau de Normandie que l'on nourrit d'œufs, car, outre le lait de la mère, on leur donne dix-huit œufs par jour. Elle endetta le couvent des Dix-Vertus d'une somme considérable, et cela pour des *friponneries;* car le pâtissier seul demande beaucoup. Elle s'y étoit retirée après avoir fait plus de douze logis à Paris, et les avoir tous décriés. Elle avoit été contrainte de vendre Berny à feu M. le premier président de Bellièvre, mais il lui reste encore une belle maison en Touraine, qu'on appelle le Grand-Pressigny. Elle y a des meubles pour toutes les quatre saisons. M. de Chavigny y passa. Le marquis de Sillery pria sa mère de le recevoir de son mieux. Elle lui fit une chère admirable, quoiqu'il fût *cornarien;* elle lui changea même de meubles à son appartement. »

Ce passage contient un mot : *cornarien*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire. Monmerqué lui a consacré la note suivante : « Je ne sais quelle allusion est cachée sous ce mot. Supprimé dans la première édition, on le rétablit; d'autres plus heureux l'expliqueront. »

Un *cornarien* est un homme d'une grande sobriété, un disciple de Cornaro, dont voici la biographie en quelques mots.

Luigi Cornaro naquit à Venise en 1467. Possesseur d'une grande fortune, il se livra pendant de nombreuses

années à des excès de table qui ébranlèrent sérieusement sa santé. A quarante ans, il vint à résipiscence et passa tout à coup de l'intempérance à une excessive sobriété : il restreignit sa nourriture à douze onces d'aliments solides et quatorze onces de vin par jour. Ce changement eut les plus heureux résultats. Dans l'espace de quelques mois, Cornaro fut délivré de tous les maux qui l'avaient tourmenté; aussi demeura-t-il fidèle à ce régime sévère. Il mourut à Padoue, presque centenaire, en 1566.

Le secret de sa longévité fut divulgué, en 1558, par la publication d'un livre intitulé : *Trattato de la vita sobria del magnifico M. Luigi Cornaro,* et édité à Padoue chez G. Perchacino, par Berardino Tomitano. Cet ouvrage eut de nombreuses éditions; il fut traduit en latin, en français, etc. Une traduction en vers français par Ch. Meaux-Saint-Marc se réimprimait encore à Paris en 1880.

De nombreux auteurs ont cité Cornaro, entre autres Mercier (*Tableau de Paris*, t. XI, p. 350. Amsterdam, 1788), dans le passage suivant de son amusante description du « temple fameux de la gourmandise », sis à l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré : « Mais parmi tant d'objets d'intempérance, propres à exciter une faim insatiable et à la métamorphoser en gloutonnerie, objets tentateurs qui auroient pu faire succomber *Cornaro*, le plus grand antipode connu de tous les goinfres fameux, il se trouve un aliment simple et salubre, admirable pour la santé, aliment acidulé et fortifiant, qui ne ruinera point votre bourse, et très agréable au goût, c'est... le (*sic*) *choucroute* de Strasbourg... »

P. Dorveaux.

NOTES

POUR LE COMMENTAIRE DE RABELAIS.

I.

A donc, s'appuyant sus les poulces des deux mains à la crope devant soy, se renversa cul sus teste en l'air... (l. I, ch. XXXV).

Les exercices de Gymnaste, qui étonnent si fort les gens de Picrochole, ne laissent pas de nous étonner pour le moins autant, et il n'est pas trop aisé de se les représenter, en dépit de l'explication que nous en avons donnée dans une note de l'*Édition critique*.

La culbute, notamment, que fait Gymnaste à califourchon sur la croupe de sa monture, et à la suite de laquelle il se retrouve à cheval entre les arçons, nous paraissait d'autant plus surprenante qu'il ne prend pas d'autre point d'appui, pour la faire, que ses deux pouces posés sur le dos du cheval. Dans un petit traité de gymnastique suédoise bien connu et traduit en français, il est prescrit d'exécuter certains exercices des bras en ne s'appuyant sur le plancher que du bout des doigts, et non avec la paume de la main, ce qui est assez pénible. Mais porter tout le poids du corps sur les deux pouces seulement, cela semble infiniment plus difficile encore.

Il faut croire que les contemporains de Rabelais s'entraînaient volontiers à cet exercice, puisque Montaigne nous assure que son père était capable de « faire le tour de la table sur son pouce ». C'est au livre II, chapitre x, des *Essais*, dans une addition de 1595. Il est intéressant de rapprocher ce passage, où Montaigne nous parle de la

vigueur et de la souplesse paternelles, des chapitres où Rabelais décrit les exercices physiques de Gargantua.

« Pour un homme de petite taille, plein de vigueur et d'une stature droitte et bien proportionnée, d'un visage aggreable, tirant sur le brun, adroit et exquis en touts nobles exercices. J'ay veu encore des cannes farcies de plomb, desquelles on dit qu'il s'exerçoit les bras pour se preparer à ruer la barre ou la pierre, ou à l'escrime, et des souliers aux semelles plombées pour s'alleger au courir et à sauter. Du prim-saut, il a laissé en memoire des petits miracles. Je l'ay veu par delà soixante ans se moquer de noz alaigresses, se jetter avec sa robbe fourrée sur un cheval, faire le tour de la table sur son pouce, ne monter guere en sa chambre sans s'eslancer trois ou quatre degrez à la fois... »

Ce M. de Montaigne le père était homme de sport, comme on voit.

Jacques Boulenger.

II.

Vous avez parlé, masque... (*Pantagruel*, ch. xix).

Au début de la discussion par signes qui remplit le chapitre xix du *Pantagruel*, le grandissime clerc Thaumaste, oubliant qu'il ne doit argumenter que par gestes, laisse échapper trois paroles : « Et si Mercure... » Panurge le rappelle au silence convenu par ces mots : « Vous avez parlé, *masque!* »

Pourquoi Thaumaste est-il ici traité de *masque* par Panurge? Aucune édition n'indique comment doit être comprise cette expression.

Elle nous paraît empruntée à certain genre de mascarade ou « momerie » en usage au xvie siècle et jusque dans les premières années du xviie. On trouve, dans l'*Inventaire des deux langues françoise et latine* de Monet (1635), la définition suivante du *mommon :* « Anneau,

bague ou somme d'argent dans une tasse ou dans un bassin que portent de nuit des personnes masquées chés un ami, l'invitans à jouer sans parler. » De cet usage d'aller, sous quelque déguisement, porter de nuit un cadeau appelé *momon* (de *momerie*, ancien mot qui désignait toute sorte de mascarades), la comédie d'Odet de Turnèbe, *Les Contens*, nous a conservé un témoignage : « Vous vous trompez : c'estoit une femme *desguisée en homme* qui estoit venue pour voir ma fille et luy porter un *mommon*[1]. »

Parfois, au lieu d'un cadeau, les *momeurs* portaient un jeu de cartes ou de dés, ingénieusement truqués ou pipés, pour faire gagner la personne que l'on invitait à jouer.

Dans tous les cas, le silence était une règle absolue pour les *momeurs*, qui dissimulaient leur personnalité sous faux visage :

> Dea ! J'ay cuidé perdre la vie
> Pour vostre brave habillement,
> *Sans dire ni quoy ni comment*
> Non plus qu'*en une momerie*[2].

Thaumaste, dans l'argumentation par signes, est tenu au silence. Dès qu'il manque à cette convention, Panurge le lui rappelle par une interruption tirée de ces *momeries*, où le silence était la règle du jeu : « Vous avez parlé, *masque*. »

J. P.

1. *Anc. th. fr.*, VII, 225.
2. Jean Godard, *Les desguisez* (1594); *Anc. th. fr.*, VII, 390.

COMPTES-RENDUS

J.-Roger Charbonnel. *La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin.* In-8° de x-uu-720-lxxiv pages. Champion, 1917.

De Platon à Voltaire, en nous présentant tour à tour, et assez longuement, Aristote, Épicure, les Stoïciens, les néo-Platoniciens, Averroès, saint Thomas, les Italiens du xvie siècle, les Français du xviie, Hobbes, Spinoza et Bayle, M. Charbonnel nous fait suivre la fortune des idées « libertines ». La manière est large, on le voit, et la matière plus vaste que ne le faisait prévoir le titre du livre. Écartons donc tout le chapitre ii, où l'auteur, sous prétexte de reprendre à leur origine les idées directrices de sa thèse, remonte jusqu'à Platon. Les origines de l'école padouane, — déjà étudiées, du reste, par Renan et Mabilleau, — se placent à la fin du xiiie siècle, comme le dit M. Charbonnel lui-même[1]. Ceux qui voudraient reprendre les choses de plus haut ont la ressource de consulter une histoire de la philosophie. Je serais bien tenté de mettre de côté aussi le chapitre iv sur Machiavel; il n'a qu'un rapport lointain avec le sujet, et le volume de M. Charbonnel en contient de plus originaux.

Ces 150 pages écartées, le titre annonce deux questions à traiter : 1° l'histoire de la libre pensée italienne au xvie siècle (ch. iii et v); 2° les relations de ces doctrines avec la libre pensée européenne (ch. i et vi).

I. — M. Charbonnel a rendu un réel service à l'histoire de la pensée française en réunissant sur les libres penseurs italiens du xvie siècle tous les documents que lui ont fournis l'érudition française et italienne et ses recherches personnelles. L'Italie, en effet, n'est pas seulement pour la France la patrie de l'humanisme, mais aussi la source principale des idées qui ont formé l'esprit moderne. Dès le xvie siècle, les libertins fran-

1. P. 220.

çais attaquent « la religion tout entière dans ses dogmes fondamentaux, dans son principe, dans ses preuves historiques, dans ses preuves morales... et leur critique annonce déjà les travaux des exégètes et les plaisanteries des impies, toutes les objections de la science, celles de la raison, celles du bon sens, celles du sens commun, celles de la sottise, si bien que R. Simon et Bayle, Voltaire, Strauss et Renan, tout comme M. Homais, ont également des ancêtres parmi eux[1] ». Leurs théories, — très hardies, — portent principalement sur l'antinomie entre la raison et la foi, la providence, les miracles, les origines des religions. Ce sont précisément les questions qui, — de Pomponazzi à Vanini, — occupent la pensée italienne et que M. Charbonnel a exposées. On conçoit quelle source précieuse de renseignements et d'idées constitue cette thèse pour ceux qui veulent replacer Rabelais, Dolet, Des Périers, Montaigne, Bodin, — pour ne citer que les plus connus, — dans le courant d'idées qui leur était familier.

Les figures si curieuses de Cardan et surtout de Vanini ont bien inspiré M. Charbonnel. Il me paraît avoir étudié principalement la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe; mais j'aurais aimé à le voir reculer de cinquante ans le centre de son étude. Le vrai maître de l'école padouane, c'est Pomponazzi. En apparence, interprète scrupuleux d'Aristote; en réalité, il ressuscite le déterminisme de Pline et crée l'agnosticisme moderne. Certaines pages de son *De incantationibus* pourraient servir de préface à la *Vie de Jésus* de Renan. Tous les « libertins » italiens relèvent de lui. M. Charbonnel me semble donc avoir déplacé l'intérêt de cette étude en accordant une quinzaine de pages (encore sont-elles dispersées dans l'étude sur Cremonini) à Pomponace, quand il consacre un chapitre à Cremonini, 25 pages à Cardan, 80 à Vanini. Il y a là plus qu'un manque de proportion, il y a une erreur d'appréciation. Visiblement, M. Charbonnel connaît peu la première partie de notre Renaissance. Le titre même du livre le faisait soupçonner : les « Libertins » au XVIe siècle forment des sectes très caractérisées. Ce n'est que par une extension assez tardive que ce mot a désigné, à la fin du XVIe siècle et au XVIIe, les libres penseurs de toutes sortes. Les vrais « liber-

1. Hauser, *De l'humanisme et de la Réforme en France* (*Revue historique*, juillet 1897).

tins » doivent beaucoup plus à la pensée allemande qu'à la « pensée italienne ».

Sous ces réserves, ces deux chapitres sont d'un grand intérêt pour nous. On y trouvera, — un peu éparpillées, — la plupart des idées dont a vécu le rationalisme français du XVIe au XVIIIe siècle.

II. — Je n'en saurais dire autant de la seconde partie de la thèse. L'influence des « libertins » italiens sur la pensée européenne au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles demanderait, pour être exposée, plusieurs volumes. Réduire cette étude à deux chapitres de citations sans lien ou de rapprochements discutables, c'est rétrécir la question. Mettons que M. Charbonnel n'ait voulu que signaler des « coïncidences ».

Mais pourquoi avoir séparé ces deux chapitres? Ni les explications qu'il donne au début de son premier chapitre ni celles qu'il a répétées à la soutenance n'ont convaincu personne. De plus, la partie de cette étude qui porte sur le XVIe siècle, — la seule que j'étudierai pour les lecteurs de cette revue, — est très insuffisante. Les citations du premier chapitre en effet, — celles du moins qui sont empruntées à des auteurs du XVIe siècle, — ne portent guère que sur Machiavel. C'est restreindre beaucoup l'importance de l'influence italienne, outre que la méthode employée me paraît peu efficace et qu'une diatribe de Renaud Pool ou deux lignes de L. Leroy contre Machiavel ne prouvent pas grand'chose. C'est l'infiltration des idées italiennes dans la philosophie française qu'il eût fallu chercher. M. Charbonnel s'y est essayé pour les penseurs du XVIIe et du XVIIIe siècle. Le travail de comparaison qu'il a fait pour noter l'influence de Telesio, Campanella et Bruno sur Bacon, Descartes et Hobbes, de Bruno et d'Averroès sur Spinoza[1], que ne l'a-t-il fait aussi pour chercher ce que doivent à Pomponace et à Cardan les maîtres de la pensée française, de Rabelais à Montaigne? Voilà l'époque qu'il eût surtout été intéressant d'étudier s'il est vrai qu'avant la fin du XVIe siècle la libre pensée française et la libre pensée italienne avaient déjà fixé le sens de leur marche et les objectifs principaux de leur attaque. Il suffira pour s'en convaincre de lire l'*Heptaplomeres* de Bodin, dont M. Chauviré vient de donner une édition critique partielle[2]. On y trou-

1. Ch. VI, *passim*.
2. *Colloque de J. Bodin des secrets cachez des choses sublimes.* Champion, 1914.

vera, vingt ans auparavant, la plupart des objections que M. Charbonnel traduit complaisamment du *De admirandis naturae arcanis*[1].

M. Abel Lefranc[2] et M. Hauser[3] sont d'accord pour situer entre 1530 et 1540 l'extension de la libre pensée française. C'est l'époque aussi où les Italiens, déjà nombreux en France, mais encouragés et attirés par François Ier, apportent dans nos universités leur science et sans doute aussi leurs idées. Y a-t-il un rapport réel entre l'intensification des relations franco-italiennes et le développement du « libertinage » français? C'était à M. Charbonnel de nous le dire. En tout cas, il est remarquable que dès cette époque on accuse Pomponace de corrompre la pensée française. En 1550, il a à Paris des disciples qui se font gloire de l'avoir pour maître et répètent ses leçons[4]. Pendant tout le XVIe siècle, la philosophie française agitera les questions qu'il a agitées. Et les apologistes religieux sont unanimes à le désigner comme le père des « athées ». J'aurais mauvaise grâce à reprocher à M. Charbonnel de n'avoir pas fait ces recherches si le titre du livre ne nous les promettait. Il a bien donné (appendice X[5]) un aperçu de *quelques relations intellectuelles* entre la France et l'Italie, mais il se borne à citer, tant pour les Français étudiants en Italie que pour les Italiens professeurs en France, vingt-cinq noms! Il semble qu'il eût pu tirer meilleur parti de l'ouvrage de M. Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, qu'il cite dans sa Bibliographie.

Je relève enfin quelques erreurs de M. Charbonnel touchant le XVIe siècle :

P. 5. « Charron avait donc préparé la laïcisation de la morale ». La morale était laïcisée depuis longtemps quand Charron écrivait sa *Sagesse*. On en trouvera une démonstration très documentée dans un article de M. Dedieu (*Revue pratique d'apologétique*, 1909).

1. P. 355-383. Je trouve la même observation dans le *Patiniana*, p. 31 : « Tout son livre *de Arcanis naturae dialogi* est dérobé de Scaliger, *in Cardanum*, de Frascator, de Pomponace. Je vous assure que cela est très vrai, car je l'ai moi-même vérifié. »

2. Calvin, *Institution chrétienne*. Réédition du texte de 1541; préface de M. Lefranc.

3. Article cité.

4. Launoy, *De varia Aristotelis fortuna in Academia parisiensi*, XIV.

5. P. LXV-LXVI.

P. 13. Renaud Pool « dénonce au monde catholique.. le Prince (de Machiavel). On raconte que cet ouvrage lui avait été signalé par Cromwell ». C'est possible, évidemment. Il est possible aussi que cette insinuation n'ait pour but que de faire de Cromwell un machiavéliste. Je suggérerais une explication plus naturelle : Renaud Pool avait fait ses études à Padoue; en 1624, Leonicus Thomeus lui dédiait ses *Dialogues*. Il n'est pas étonnant qu'il soit resté en relation avec des Italiens et se soit tenu au courant des choses d'Italie.

P. 25. M. Charbonnel s'étonne que Noël du Fail connaisse Cardan, car « Noël du Fail... paraît avoir mené une existence de magistrat paisible..., certainement peu préoccupé d'étudier les philosophes transalpins. Et aucun voyage ne l'entraîna, croyons-nous, du côté de l'Italie ». D'abord, N. du Fail fut plus préoccupé, qu'une lecture superficielle de ses œuvres ne le laisserait croire, par les questions philosophiques. Il fut peut-être protestant, ce qui indique un certain souci des choses religieuses. Ses *Contes d'Eutrapel* contiennent un chapitre entier contre les « athées »[1]. Et puis il est allé en Italie! M. Philippot raconte son expédition au chapitre III de la thèse qu'il lui a consacrée[2] et que M. Charbonnel n'a sans doute pas été en mesure d'utiliser.

P. 80 et 306-307. M. Charbonnel parle deux fois de Geoffroy Vallée. Après avoir loué, — non sans raison, — l'érudition de Morhoff, il cite, d'après lui, deux livres de Vallée : *L'ars nihil credendi* et le *Cur receptum sit evangelium*. Pour une fois, il aurait fallu rectifier le fameux érudit. Le premier livre cité n'existe point. C'est par une fausse interprétation d'un texte de Maldonat qu'on l'a attribué à G. Vallée. Quant au *Cur receptum sit evangelium*, je n'en connais pas d'autre mention; la sentence qui condamne Vallée ne le lui reproche point : il n'existe vraisemblablement pas plus que le premier. M. Charbonnel revient à G. Vallée, p. 306, et cette fois il cite et caractérise son ouvrage : *la Béatitude des chrétiens*. Mais je lui trouve quelque assurance quand il ajoute : « G. Vallée... était monté sur le bûcher, après avoir été stigmatisé en termes véhéments par Ronsard. » M. Charbonnel aurait bien dû nous citer les « termes véhéments » par lesquels Ronsard « stigma-

1. Épistre de Polygame contre les athées.
2. *La vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail*. Champion, 1914.

tise » ce pauvre Vallée; du moins aurait-il pu nous donner le titre du poème, ou quelque référence. Je ne connais que Garasse qui parle d'un libertin pris à partie par Ronsard, mais le poème de Ronsard cité par Garasse ne peut pas, — étant donné sa date, — être appliqué à Vallée. D'autre part, Guy Patin, qui a fait l'identification acceptée par M. Charbonnel entre Vallée et le libertin visé par Garasse, reconnaît que les détails donnés par ce dernier sont faux. De toute façon donc, il faut conclure que Ronsard n'a point écrit contre Vallée. A moins que M. Charbonnel n'ait des données nouvelles sur ce petit problème! La solution concise et assurée qu'il en donne me le ferait croire. Mais que ne les produit-il?

Ajoutons que M. Charbonnel ne sait guère se borner. Le style est touffu, comme le livre, et manque assez souvent de clarté. On risque de s'y perdre un peu et les matières traitées sont si complexes qu'il eût fallu décanter et ne garder que l'essentiel. Mais l'objet du livre est de ceux qu'il est difficile d'enjoliver; leur seule grâce est la limpidité. Et, même si nous ne l'avons pas toujours, nous vivons en un temps où celui-là paraîtrait bien exigeant, qui réclamerait le superflu quand il a seulement le nécessaire, et la grâce quand il a l'utile en abondance.

H. Busson.

R. Chauviré. *Jean Bodin, auteur de la « République »*. Paris, Champion, 1914, in-8°, 543 pages.

Id. *Colloque de Jean Bodin. Des secrets cachez des choses sublimes entre sept sçavans qui sont de différents sentiments.* Traduction française du *Colloquium Heptaplomeres*. Paris, Tenin et Champion, 1914, in-8°, 213 pages.

Un nom et un ou deux titres d'ouvrages, c'est à peu près tout ce qui reste aujourd'hui, sauf peut-être pour les spécialistes, de l'histoire littéraire ou de l'histoire politique de Jean Bodin, l'auteur de la *République* et de la *Démonomanie*. Une existence dont beaucoup de parties sont demeurées obscures, une œuvre touffue, rébarbative, de forme hérissée et abstruse, expliquent le naufrage à peu près complet d'une réputation qui, en son temps, dépassa les limites de la France et qui s'étendit sur tout le XVIIe siècle et même au delà. Il a donc fallu à M. Chau-

viré un certain courage pour entreprendre l'étude de cette existence et de cette œuvre et, sans se laisser rebuter par les multiples difficultés de sa tâche, pour la conduire à bonne fin. Cela nous a valu un livre à la fois élégant et solide, aussi juste de ton que modéré et équitable dans l'appréciation d'ensemble, une « présentation » de Bodin telle que de longtemps on n'en saurait supposer de meilleure.

Malgré de diligentes recherches dans les bibliothèques et les archives, à part quelques petits détails, quelques pièces glanées dans les archives de Laon et deux lettres à Castelnau-Mauvissière, tirées des Cinq-Cents Colbert, vol. 472 (par contre la lettre donnée sous son nom dans Bibl. nat., f. fr. 3386, n'est pas de lui), M. Chauviré n'a pas apporté à la biographie de Bodin « une large contribution originale ». Il n'a pas prétendu résoudre tous les problèmes qui se posent à propos de l'existence de Jean Bodin. Il s'est efforcé d'abord de bien poser ces problèmes et ensuite de faire exactement la part de ce qui est bien connu et ce qui est seulement hypothèse. Il s'étend particulièrement sur les deux épisodes essentiels de la vie de son auteur : sa participation très importante aux États généraux de Blois (novembre 1576 à février 1557) et son rôle, moins à son honneur, dans la Ligue à Laon entre 1588 et 1589. Précise et probe, telle est cette première partie consacrée à la *biographie de Bodin*. M. Chauviré nous analyse ensuite la *formation intellectuelle de Bodin*; il nous montre les multiples influences qui ont imprimé leur marque dans ce cerveau : éducation religieuse, études scolastiques et juridiques, humanisme, judaïsme. Bodin n'avait pas en lui la vigueur d'originalité qui lui aurait permis de maîtriser ces influences, de dominer, de coordonner ce que l'antiquité sacrée ou profane, le moyen âge ou son temps, ses lectures et son expérience personnelle lui fournissaient. De là ses contradictions, ce mélange d'idées rétrogrades et de pressentiments d'avenir, ce chaos monstrueux où l'on trouve à côté de démarches qui dénotent un esprit indépendant, scientifique, des affirmations saugrenues, des raisonnements puérils, une méthode qui est la négation de toute investigation scientifique. Le même homme qui écrit et développe à plaisir la *Démonomanie* aboutit, dans l'*Heptaplomeres*, au déisme, à la religion naturelle, montre la nécessité logique de la tolérance religieuse. Comme l'écrit joliment M. Chauviré : « On dirait un de ces faunes dont le buste se perd dans

une gaine roide; de tous ses traits achevés, de tout son vif et fin visage, le dieu sourit à l'avenir; mais c'est en vain qu'avec effort il tente d'arracher au bloc qui les recèle ses pieds fondus dans le marbre, englués dans le passé. »

Dans l'œuvre de Bodin, l'essentiel est la *République*. Mais comme on constate chez lui « une sorte de raideur et d'immobilité dans l'esprit », « une fixité un peu immobile dans les idées », les différents ouvrages de Bodin se répètent : la *Methodus ad facilem historiæ cognitionem*, c'est le même sujet, ou à peu près, que traitent les six livres de la *République*; la *Démonomanie* et l'*Heptaplomeres* portent la trace des mêmes préoccupations, et comme tous ces livres ne brillent pas par la composition, — il s'en faut de beaucoup, — on conçoit que M. Chauviré ne se soit pas astreint à les suivre pas à pas dans une analyse minutieuse et servile. Il a préféré, et avec raison, mettre en ordre les idées politiques de Bodin, en faire pour ainsi dire le tour, et reconstituer son système, en cherchant ce que son auteur devait à ses prédécesseurs et à quels prédécesseurs, et en démêlant les parties les plus générales de celles qui valent surtout pour le XVIe siècle et pour la France que Bodin avait sous les yeux. Il est possible qu'il y ait de l'artificiel dans cette façon de procéder; mais outre qu'elle permet de voir clair dans le fatras de la *Methodus* ou de la *République*, cette méthode met en relief « l'actualité » de Bodin pour ses contemporains et rend plus sensibles les raisons de sa célébrité en son temps, de son influence ou mieux de sa réputation aux âges suivants.

Cette « postérité intellectuelle » de Bodin, M. Chauviré s'est contenté de l'indiquer : elle va de Montaigne à Montesquieu et à Rousseau en passant par Grotius et Pufendorf, par Naudé et par Bayle. Elle mériterait d'être étudiée en détail : nul mieux que M. Chauviré ne serait mieux en état d'écrire là-dessus un livre qui, de son propre aveu, « ne manquerait ni d'intérêt ni de nouveauté. » Pour l'instant, il a voulu seulement nous faire mieux connaître l'auteur de la *République*, montrer l'origine, les limites, la portée de ses idées, le mettre à sa place et à son rang dans l'histoire de son temps et de notre littérature. Il y a parfaitement réussi.

En mourant, Bodin laissait en manuscrit un ouvrage qui demeura mystérieux et longtemps inédit, mais qui excita par

son mystère même et par la hardiesse des idées une curiosité de scandale. Le titre en est bizarre : *Colloquium heptaplomeres*. C'est un dialogue entre sept personnages de religion et peut-être de nationalité différentes et qui, se trouvant assemblés à Venise, discutent entre eux des questions religieuses. On y trouve réunis les attaques de Bodin sur les dogmes des différentes religions, les arguments qui détruisent les diverses formes religieuses et conduisent à la religion naturelle. Par là, ce *Colloque* non seulement intéresse l'histoire de la pensée de Bodin, son idéologie politique et sociale, mais il marque une date dans l'histoire de la libre pensée. Le courant libertin qui circule à l'arrière-plan du XVIIe siècle, que l'on peut suivre du XVIe siècle finissant jusqu'au debut du XVIIIe siècle, s'alimente à l'*Heptaplomeres* avec son parfum ou son relent d'hérésie. Copié, réfuté copieusement, exalté d'autant plus qu'il demeurait caché dans les profondeurs de quelques bibliothèques comme en une sorte de musée secret, l'*Heptaplomeres* a suscité pendant au moins un siècle et demi une curiosité ininterrompue dans un cercle de savants dont les copies conservées permettent de retrouver quelques noms. Fait à noter, l'original est perdu : seules des copies restent, des copies du texte latin et des copies d'une traduction française datant du début du XVIIe siècle et conservée à la Bibliothèque nationale, f. fr. 1923. C'est cette traduction française fidèle et savoureuse que M. Chauviré a mise au jour. Il ne l'a pas reproduite intégralement : il y a du fatras dans le *Colloque* comme dans tout ce qu'a écrit Bodin. Le procédé par extraits s'imposait. M. Chauviré a succinctement analysé les trois premiers livres (p. 29-31); il a fait quelques coupures seulement dans le livre IV, auquel il s'est attaché surtout, parce que c'est là que sont exprimées les tendances essentielles de tout le dialogue (p. 32-125); les extraits des livres V (p. 125-153) et VI (p. 153-205) sont un peu moins copieux, mais donnent l'essentiel. Il a ainsi, pour la commodité du lecteur, « filtré » ce mélange indigeste et rendu aisément accessible un ouvrage que l'on pouvait à bon droit, malgré la publication du texte latin par Noak en 1857, considérer comme véritablement inédit. Dans une brève introduction, M. Chauviré a expliqué comment il avait entendu sa tâche d'éditeur, justifié sa méthode et montré l'intérêt de l'*Heptaplomeres*, « tant pour fixer la physionomie de Bodin lui-même que comme contribution à l'histoire des

religions en France ». Donnée comme thèse complémentaire, cette publication achève et parfait la magistrale étude que M. Chauviré a consacrée au publiciste angevin[1].

V.-L. Bourrilly.

Léontine Zanta. *La Renaissance du stoïcisme au XVIe s.* Paris, Édouard Champion, 1914, in-8°, 366 pages.

Id. *La traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau au XVIe siècle.* Paris, Édouard Champion, 1914, in-8°, 169 pages.

Une des manifestations de la Renaissance en France a été la curiosité des philosophies antiques. Les « libertins », ceux qui s'émancipaient de la croyance et de la discipline chrétiennes, s'approprièrent les thèses des épicuriens et des sceptiques. Le platonisme jouit d'une certaine vogue auprès des âmes mystiques et chez les « Évangéliques », comme Marguerite de Navarre. Le stoïcisme eut, lui aussi, des adeptes parmi les littérateurs, les moralistes, les historiens et les humanistes. C'est à l'étude de cette « renaissance du stoïcisme » que Mlle Léontine Zanta a consacré ses deux thèses de doctorat ès lettres. Elle a établi avec précision le caractère particulier de ce néo-stoïcisme.

En général, nos stoïciens français de la Renaissance négligent de la philosophie stoïcienne toute la métaphysique et ne gardent que la morale. La pratique des vertus stoïciennes, et particulièrement de la constance, n'est pour eux qu'une introduction à la vie chrétienne. Leur attitude à l'égard du stoïcisme est pareille à celle de certains Pères de l'Église, qui le considéraient comme un allié contre l'ennemi commun : l'épicurisme. Comme le stoïcisme ne contrariait point les aspirations de la conscience chrétienne, cette alliance paraissait sans danger. Il y avait comme un acheminement naturel du stoïcisme au christianisme. Cette conception, qui avait été celle d'un Minutius Felix et d'un Lactance, fut celle de Guillaume Budé, de Clichtove, de Lefèvre d'Étaples, d'Érasme.

C'est ce qui explique que le zèle de la foi chrétienne se

1. Rappelons que l'Académie française a décerné au travail de M. Chauviré le second prix Gobert.

rencontre, et très sincère, chez la plupart des premiers traducteurs et commentateurs de Sénèque, d'Épictète et de Marc-Aurèle, chez Ange Capel, chez de Pressac, chez Antoine du Moulin[1], chez Coras, chez Rivaudeau. En prêchant la morale du devoir pour réformer les mœurs, ils se piquent de faire œuvre chrétienne.

Deux hommes ont donné dans leurs œuvres l'expression complète de ce néo-stoïcisme : Juste Lipse et Guillaume du Vair. Le premier, né en Belgique, élève des Jésuites, professeur de philologie à l'Université luthérienne d'Iéna, puis à l'Université calviniste de Leyde, enfin à l'Université catholique de Louvain, est surtout connu par ses travaux philologiques. Ses idées sur la rhétorique cicéronienne ont été étudiées ici même par M. Croll[2]. Ce sont les thèses du moraliste stoïcien que Mlle Zanta étudie dans ses traités philosophiques : la *Constance*, publiée en 1583, à Leyde, où les troubles civils qui ensanglantaient sa patrie avaient contraint Juste Lipse de chercher un refuge; la *Manuductio ad philosophiam stoïcam* et la *Physiologia Stoïcorum*, qu'il écrivit après qu'il eut trouvé à Louvain une existence tranquille à l'abri des coups du sort.

Son néo-stoïcisme est une introduction à la philosophie chrétienne par les arguments stoïciens. Les dogmes qu'il se plaît à mettre en valeur sont ceux de la Providence, de la loi morale considérée comme expression de la volonté divine, en un mot ceux qui sont communs au stoïcisme et au christianisme. Sur son lit de mort, comme il entendait un de ses amis vanter sa résignation stoïque : « Vanités que tout cela! » dit-il, et montrant de son doigt le crucifix : « Voilà la vraie patience! »

Guillaume du Vair, dont la vie et les œuvres sont mainte-

1. Mlle Zanta se demande si la phrase d'Épistémon : « Je veys Épictète vêtu *galamment à la françoyse* », dans le récit de la descente aux Enfers (*Pantagruel*, xxx), n'est pas une allusion à la traduction du *Manuel* par Antoine du Moulin. Cf. *La traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau*, p. 64. — La principale objection à cette conjecture est que cette phrase se rencontre dans l'édition du *Pantagruel* de 1542, c'est-à-dire deux ans avant la publication de la traduction d'Antoine du Moulin (1544).

2. *Revue du XVIe siècle*, t. II : *Juste Lipse et le mouvement anticicéronien à la fin du XVIe siècle*, p. 200-243.

nant connues grâce aux solides études de M. Radouant, a écrit trois traités d'inspiration stoïcienne : la *Sainte philosophie*, la *Philosophie morale des stoïques*, paraphrase du *Manuel* d'Épictète, et la *Constance*. A lui aussi les malheurs des guerres de religion fournirent des occasions de mettre en pratique les préceptes de la morale stoïcienne. En fait, son patriotisme lui inspirait des décisions auxquelles la règle *Abstine, Sustine*, restait étrangère, et dans les moments de grande détresse morale, c'est l'espérance dans une vie future qui était son principal réconfort.

Les néo-stoïciens du XVIe siècle sont donc chrétiens. Mais, par l'effet de leur culture d'humaniste, ils ont présents à l'esprit les arguments et raisonnements de la sagesse antique plutôt que ceux de la théologie. Le calviniste La Noue, dans sa prison de Limbourg, médite les maximes stoïciennes qu'il rencontre dans la lecture de Plutarque. La Boëtie meurt dans la foi catholique; mais, sur son lit de mort, c'est Cicéron et Sénèque qui lui reviennent en mémoire et non l'Écriture ou les Pères.

Le néo-stoïcisme devait aboutir au rationalisme de Descartes et au déterminisme de Spinoza. Dans l'histoire des idées morales en France, c'est donc un chapitre intéressant que celui qu'a traité Mlle Zanta. Mais à considérer le petit nombre de lettrés qui ont pratiqué les stoïciens antiques et le peu d'influence que leurs ouvrages ont eu sur leurs contemporains, n'y a-t-il pas quelque exagération à parler d'un « mouvement stoïcien », d'un « courant stoïcien », qui aurait « pénétré » le XVIe siècle, voire d'une « renaissance du stoïcisme » à l'époque de la Renaissance française?

Jean Plattard.

CHRONIQUES.

BULLETIN D'HISTOIRE LITTÉRAIRE[1].

Répertoires bibliographiques. — M. Jean Babelon a publié la *Bibliothèque française de Fernand Colomb*[2]. Tous les livres qui figurent dans ce catalogue ont été achetés par le fils de Christophe Colomb entre 1530 et 1536. Il a indiqué lui-même la provenance et le prix d'acquisition de ces ouvrages. Ce fonds français comprend encore actuellement, après tous les vols dont la bibliothèque Colombine a été victime, 276 numéros. M. Babelon en donne une description bibliographique très précise. Parfois même, il a brièvement analysé les livres les plus rares. En outre, il a publié, en appendice, le texte de trois opuscules : *La grande irrision des luthériens de Meaux*, *Le chapeau des luthériens*, *Le mystere du jeune enfant que sa mère donne au diable*. Enfin, pour chaque ouvrage, M. Babelon indique s'il figure déjà dans quelques-uns de nos grands répertoires bibliographiques : Brunet, Catalogue Rothschild, etc., ou s'il est resté jusqu'à présent inconnu. Ce fonds français est particulièrement riche en livres de spiritualité, puis viennent les romans, les contes, les histoires, les poèmes, les traités de médecine.

— La *Revue des bibliothèques* de janvier-juin 1918 commence

1. Nous reprenons notre chronique bibliographique au point où la guerre nous avait contraint de la laisser, le 2 août 1914. Nous rappelons que l'objet de cette chronique est simplement d'indiquer les ressources que les livres et les articles nouveaux apportent à quiconque étudie la littérature française du XVIe siècle.

Nous nous excusons des lacunes de ce premier bulletin : tel qu'il est, nous espérons qu'il sera de quelque utilité à ceux qui, comme nous, reviennent à leurs livres et à leurs travaux favoris, après en avoir été distraits pendant plus de quatre années. J. P.

2. Supplément X de la *Revue des bibliothèques*. Paris, Champion, 1913.

la publication d'un supplément au *Catalogue des livres du XVIe siècle (1501-1550) de la bibliothèque de l'Université de Paris*, par M. Beaulieux. Articles *Abrabanel* à *Eck*. Voir *R. É. R.*, t. VIII, p. 99.

— De nombreux écrivains du XVIe siècle : Baïf, Béroalde de Verville, Bullant, Charondas, Charron, Rabelais, etc., sont représentés dans les éditions illustrées du premier tiers du XVIIe siècle, dont Mlle Jeanne Portal a dressé le catalogue : *Contribution au Catalogue général des livres à figures du XVIIe siècle (1601-1633)* (Paris, Éd. Champion, 1914).

Le milieu social. — L'ouvrage de M. Prunières sur le *Ballet de cour en France avant Benserade et Lully* (Paris, Henri Laurens, 1913, in-8o, 277 p.) n'apporte pas seulement une riche contribution à l'histoire de la musique profane et de la mise en scène en France. Il renferme une foule de renseignements sur les mascarades et les divertissements de cour au XVIe siècle, sur la participation des humanistes aux fêtes de la cour, sur l'Académie de J.-A. de Baïf, etc. L'histoire de la civilisation et l'histoire littéraire profiteront de cette étude solidement documentée.

— L'étude de M. Graillot sur *Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au XVIe siècle* (Toulouse, Éd. Privat, 1914, in-8o, 396 p.) est plus qu'une monographie de l'auteur des plus beaux monuments que la Renaissance ait laissés à Toulouse (hôtel de Bagis, hôtel de Bernuy, hôtel d'Assezat, etc.). Des documents abondants sur la vie municipale, l'activité commerciale et les traditions artistiques de Toulouse au XVIe siècle recommandent cette étude élégante et solide, comme un des tableaux les plus intéressants que nous ayons de la capitale du Languedoc à l'époque de la Renaissance.

Italianisme. — Le rayonnement de l'imprimerie vénitienne au XVIe siècle sur Lyon et Paris, les souvenirs de Venise chez les écrivains de la Renaissance française et l'influence de la littérature vénitienne sur la littérature française sont étudiés dans l'ouvrage de Mlle Béatrix Rava : *Venise dans la littérature française depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV, avec un recueil de textes dont plusieurs rares et inédits* (Paris,

Éd. Champion, 1916, in-8°, 612 p.). Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. IV (1916), p. 109-110.

L'HUMANISME. — M. GILLOT a étudié certains aspects de l'humanisme français au XVIe siècle dans son ouvrage : *La querelle des anciens et des modernes en France; de la Défense et illustration de la langue française aux Parallèles des anciens et des modernes* (Nancy, Crépin-Leblond, 1914, in-8°, 610 p.).

A l'exception des Cicéroniens et J.-C. Scaliger, le père de l'aristotélisme poétique, il fait de tous les humanistes des partisans des modernes. Il constate que chez Christophe Longueil, Budé, Dolet, Du Bellay, Pasquier, etc., le sentiment national et l'orgueil patriotique ont été développés par le spectacle de l'essor intellectuel de la France. La civilisation française ne paraît à ces humanistes inférieure ni à l'italienne, ni à l'antique. La rapide renaissance des études antiques, les ambitions littéraires des poètes, les inventions et découvertes des contemporains ont incliné la plupart des lettrés à se prononcer pour les modernes, lorsque s'est posée pour eux la fameuse « question des anciens et des modernes ». Quelques-uns d'entre eux, non contents de proclamer la précellence de la France à l'époque de Henri II, « plantureuse saison de bons esprits », ont considéré les Gaulois comme les véritables initiateurs de la civilisation antique. L'histoire de la légende gauloise au XVIe siècle, de Gaguin à Pasquier, est un des chapitres les plus curieux de l'exposé de M. Gillot (p. 131-142).

— Sur Guillaume Pellicier, évêque de Maguelone, puis de Montpellier, sur les médecins Saporta, Rondelet et autres maîtres ou amis de Rabelais à Montpellier, sur les régents Baduel et Bigot, M. L. GUIRAUD apporte des documents et des aperçus nouveaux dans son ouvrage : *La Réforme à Montpellier* (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. VI, 1918). Il indique notamment que Rabelais n'a sans doute pas été étranger aux relations qui s'établirent entre Pellicier et les frères Du Bellay.

— On a signalé ici même (t. V, p. 249-250) l'intéressante étude de M. P. DE NOLHAC sur *Un humaniste ami de Ronsard : Pierre de Paschal, historiographe de France*, publiée dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-avril 1918.

— C'est toute la vie intellectuelle, religieuse et morale de Paris au xve siècle et dans les premières années du xvie qui est étudiée dans l'ouvrage de M. Renaudet, dont il a été rendu compte ici même : *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)* (Paris, Champion, 1916, in-8°, xlviii-789 p.). Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 124-127.

— Simon Goulart, humaniste, auteur de commentaires sur la *Semaine* de du Bartas et d'un livre des *Histoires admirables et mémorables de notre temps*, correspondant de Th. de Bèze, d'Isaac Casaubon, de Joseph-Juste Scaliger, fait l'objet d'une monographie écrite par un Américain, M. Leonard Chester Jones, fellow de l'Université de Princeton (Genève, Georg; Paris, Éd. Champion, 1918, in-8°, 688 p.). Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 251.

L'École des rhétoriqueurs. — Sur Anne de Graville, arrière-grand'mère d'Honoré d'Urfé, auteur de *Palamon et Arcita*, roman en vers, nous avons maintenant une bonne étude de M. Maxime de Montmorand : *Une femme poète au XVIe siècle : Anne de Graville; sa famille, sa vie, son œuvre, sa postérité* (Paris, Auguste Picard, 1917, in-8°, x-328 p.).

— La *Revue des cours et conférences* de 1913-1914 a publié la première partie d'un cours public de M. H. Chamard sur la *Poésie française de la Renaissance*. Voici les titres des principaux chapitres de cette élégante et substantielle étude :

I-II. Introduction historique. Les études sur la poésie du xvie siècle de 1828 à 1870 et de 1870 à 1913.
III. La survivance du moyen âge. L'esprit gaulois.
IV. La survivance du moyen âge. L'esprit courtois.
V. Le Roman de la Rose. [Sa vogue au xvie siècle.]
VI. François Villon. [Son influence sur la poésie de la première partie du siècle.]
VII. Les rhétoriqueurs.
VIII. Jean Lemaire de Belges.
IX. L'esprit de la Renaissance.
X. Les origines italiennes de la Renaissance littéraire.
XI. L'introduction et la diffusion de l'italianisme.

Clément Marot. — Notre président, M. Lefranc, a recueilli

dans son volume consacré aux *Grands Écrivains français de la Renaissance* (Paris, Éd. Champion, 1914) les articles qu'il avait donnés à la *Revue bleue* sur le *Roman d'amour de Clément Marot*. Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 445.

— *A propos des sources de deux épîtres de Marot*, à la reine de Navarre et au roi, publiées par M. G. Macon d'après le manuscrit offert par l'auteur au grand maître Montmorency (1538) et conservé au musée Condé, M. Villey étudie l'influence latine dans l'œuvre de Marot (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1919, p. 220-245). Les deux épîtres précitées contiennent des emprunts très étendus aux *Pontiques* et aux *Tristes* d'Ovide et il y a dans l'œuvre de Marot d'autres preuves que son commerce avec les modèles anciens devenait à la fin de sa vie de plus en plus intime.

École de Marot. — Miss Hélène Harvitt a consacré, pour sa thèse de doctorat à l'Université Columbia, une étude très solide à *Eustorg de Beaulieu a disciple of Marot* (1495(?)-1552). (Press of the new era printing company Lancaster, PA, 1918, in-8°, 163 p.).

Cette monographie a l'avantage d'offrir un grand nombre de citations, judicieusement choisies, des œuvres, devenues rares, d'Eustorg de Beaulieu : *Les gestes des solliciteurs* (1529), *Les divers rapports* (1537), *La chrestienne resjouyssance* (1546) et *L'espinglier des filles* (1548).

La documentation est riche, particulièrement sur les premières relations d'Eustorg de Beaulieu à Tulle et sur les musiciens, les peintres et les poètes qu'il fréquenta pendant son séjour à Lyon (1554-1557). Enfin, la table bibliographique des chansons spirituelles de *La chrestienne resjouyssance* et de leurs prototypes populaires, dressée par Miss H. Harvit, avec l'aide des notes inédites de M. Émile Picot, apporte une contribution très précieuse et très étendue à l'histoire des chants religieux et populaires au XVIe siècle.

— Un autre ami de Marot, Charles Fontaine, a été étudié par un philologue américain, M. Richmond Laurin Hawkins : *Maistre Charles Fontaine, Parisien* (Cambridge, Harvard University Press, 1916, in-8°, VII-281 p.). Charles Fontaine, avant de devenir principal du collège de la Trinité à Lyon et prote chez l'imprimeur lyonnais Boville, chercha pendant de nom-

breuses années des patrons illustres ou riches. Son œuvre abonde en pièces de circonstance dédiées à des amis ou protecteurs : une monographie de cet écrivain est donc un véritable répertoire du XVIe siècle. Elle est particulièrement intéressante pour l'histoire du platonisme, de l'école de Marot et des débuts de la Pléiade.

MARGUERITE DE NAVARRE. — Une traduction de l'*Heptaméron* en italien a été procurée par M. Francesco PICCO (Gênes, A.-F. Formiggini, 1913). Cet ouvrage, qui appartient à la collection des *Classiques du rire*, comprend un choix de trente-six nouvelles, précédées du *Prologue*. Les propos des devisants ont été supprimés. Les nouvelles choisies sont en général les plus courtes du recueil. Les illustrations sont des reproductions par l'héliotypie des gravures de Freudenberg (éd. de Berne, 1580).

— Parmi les articles réunis par M. A. LEFRANC dans son volume des *Grands Écrivains français de la Renaissance* (Paris, Champion, 1914) figure l'étude qu'il avait publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* en 1897-1898 sur Marguerite de Navarre.

PLATONISME. — On trouvera dans les *Grands Écrivains français de la Renaissance* de M. A. LEFRANC l'étude qu'il avait donnée en 1896 dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* sur *Le platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance (1500-1550)*.

LES PRÉCURSEURS DE LA PLÉIADE. — La *Société des Textes français modernes* a édité l'œuvre capitale de Maurice Scève : *Délie, object de plus haulte vertu*, édition critique avec une introduction et des notes, par M. Eugène PARTURIER (Paris, Hachette, 1917). *Quelques corrections au texte de la « Délie »* ont été publiées par M. Parturier dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1917, p. 483-486.

CALVIN. — Un article de M. J. DEMEURE sur l'*Institution chrétienne de Calvin; examen de l'authenticité de la traduction française* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1915, p. 402-407) confirme des observations qui ont déjà été faites sur les traductions françaises de l'*Institution chrétienne* : celle de

1541, la première en date, rééditée par M. Lefranc, est souvent défectueuse; celle de 1560, la dernière publiée par Calvin, l'est également. Mais les fautes relevées ne prouvent rien contre l'authenticité de ces traductions.

— M. Edmond Huguet attire l'attention sur la *Langue familière chez Calvin* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1916, p. 27-52). Calvin n'est pas un écrivain morne, quoique Bossuet ait parlé de la « tristesse », c'est-à-dire de l'austérité de son style. Il a prodigué dans ses écrits les locutions proverbiales, les termes triviaux, les comparaisons familières empruntées au vocabulaire des jeux, de la cuisine, etc. Il a souvent parlé la langue de Rabelais.

Conteurs. — Dans son ouvrage sur les *Origines du roman réaliste* (Hachette, 1912), M. Gustave Reynier a consacré quelques chapitres aux conteurs et romanciers du XVIe siècle. Il analyse le réalisme puissant de Rabelais (ch. VII). Il dégage ce que contiennent d'éléments réels, empruntés à la vie contemporaine, les recueils de contes : les *Nouvelles récréations et joyeux devis*, l'*Heptaméron* de la reine de Navarre (ch. VIII). Il caractérise le réalisme rustique de Noël du Fail, moins large que celui de Rabelais, mais dégagé de la fantaisie, de la bouffonnerie et du symbole; art probe et sincère et s'exerçant d'une façon parfaitement consciente (ch. IX). L'Italie par Bandello, Straparole et l'Arétin (ch. X), l'Espagne par la *Célestine* de Fernando de Rojas, traduite dès 1527, exerçent une influence sur le développement de notre littérature réaliste. Avant la traduction du premier roman picaresque, *Lazarille de Tormès* (1561), les gueux et les faquins occupent une place considérable dans notre littérature. M. Reynier (ch. XII) montre quel intérêt des écrivains comme Bourdigné, Rabelais, Noël du Fail, Guillaume des Autelz, Despériers, G. Bouchet, ont témoigné à la vie des vagabonds. Le sujet était à la mode au moment où nous arriva d'Espagne la longue suite des romans picaresques.

— Noël du Fail, magistrat breton, gentilhomme campagnard et conteur rustique, fait l'objet de deux études très riches et très solides de notre confrère et collaborateur M. Emmanuel Philippot : *La vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail, gen-*

tilhomme breton, in-8°, 549 p., et *Essai sur le style et la langue de Noël du Fail*, in-8°, 171 p. (Paris, Éd. Champion, 1914). Le premier de ces deux volumes comprend : 1° une biographie de l'auteur, accompagnée d'une recherche minutieuse de toutes les traces laissées par les grands et les menus événements de sa vie dans les *Propos rustiques*, les *Baliverneries*, les *Contes* et *Discours d'Eutrapel*; 2° une enquête sur la culture, les lectures, en un mot les sources littéraires de Noël du Fail. Il était entendu que Du Fail avait, suivant le mot d'Étienne Pasquier, « singé » Rabelais : M. Philippot détermine avec précision la portée et le caractère de cette imitation. Il nous révèle, en outre, que dans les satires et tableaux de mœurs du conteur beaucoup de traits doivent être attribués non à l'observation directe, mais à l'imitation littéraire de modèles anciens et modernes : Lucien, Érasme, Guevara, etc.

Cette étude historique et littéraire est complétée par un *Essai sur le style et la langue de Noël du Fail* (éléments populaires, éléments savants, particularités de style, lexique). Ces deux volumes contiennent tous les éléments d'une excellente édition critique de l'œuvre de Noël du Fail, que M. Philippot ne peut manquer de nous donner quelque jour.

Ronsard. — M. Kuhn, dans un article de la *Revue d'histoire littéraire de la France* d'avril-juin 1914, étudie l'*Influence néo-latine dans les Églogues de Ronsard*. Le poète contemporain dont les œuvres latines ont été le plus souvent mises à contribution par Ronsard dans ses *Églogues* est Navagero (1483-1529), dit Naugerius. Il l'a connu sans doute par un recueil de pièces bucoliques publié à Bâle en 1546 et dans lequel il trouvait encore des poèmes de Jovianus Pontanus, Faustus Andrelinus, Battista Mantuanus, Pétrarque, Boccace, Érasme. Il a emprunté à Naugerius les plaintes d'Orléantin dans la *Bergerie*, des éloges à l'adresse de la reine-mère; dans la deuxième *Églogue*, le cadre et la mise en scène sont conformes au cadre et à la mise en scène de la deuxième églogue de Naugerius; nombre de vers procèdent également du même poème. « Morceau par morceau, la deuxième pièce de Navagero est sertie presque tout entière dans la deuxième églogue du poète français. »

— Notre confrère et collaborateur M. Paul Laumonier a

donné à la *Société des Textes français modernes* les deux premiers volumes des *Œuvres complètes* de Ronsard. Ils comprennent les *Odes* et le *Bocage* de 1550, précédés des premières poésies, 1547-1549 (Paris, Hachette, 1914). Voir le compte-rendu de cette publication par M. Villey dans le t. III de la *Revue du XVIe siècle* (1915), p. 91.

— Sous ce titre : *Pour mieux connaître Ronsard*, M. Hugues Vaganay a donné, dans les *Annales fléchoises* de novembre-décembre 1913, janvier-février 1914, le texte des quatre odes de Ronsard, publiées par Nicolas Denisot dans le *Tombeau de Marguerite de Valois* (1551). Il y a joint l'*Ode latine* de Daurat en l'honneur de la reine et les traductions en vers français qu'en ont données J. Du Bellay et Jean-Antoine de Baïf.

— *Un sonnet peu connu de Ronsard* est celui qui se lit en tête du premier livre des *Hymnes de messire Anne d'Urfe* (Lyon, 1508). M. Vaganay le publie dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1916, p. 562-563 ; M. P. Laumonier l'a transcrit ici même dans ses *Additions et corrections au tableau chronologique de Ronsard* (*Revue du XVIe siècle*, t. IV, p. 142).

— On trouvera dans les *Grands Écrivains français de la Renaissance*, de notre président M. A. Lefranc, l'étude qu'il a publiée dans l'*Annuaire du Collège de France* en 1903 sur la *Pléïade au Collège de France en 1567*. Il s'agit, comme on le sait, d'un certificat collectif décerné par les huit membres d'un jury spécial qui fut appelé à examiner Nicolas Goulu, futur gendre de Dorat, candidat à l'une des deux chaires de langue grecque du Collège royal, sur le point de devenir vacante par la démission de Dorat. Remy Belleau, Pierre de Ronsard et Jean-Antoine de Baïf figurent avec Dorat dans ce jury, ce qui consacre pour nous leur réputation d'hellénistes.

Successeurs de Ronsard. — Il est curieux de constater comment s'est exercée l'influence de Malherbe sur Bertaut. MM. Vianey et Vaganay ont apporté deux documents intéressants sur cette question : *Une élégie sur les amours de M. des Portes*, publiée en 1583 et remaniée en 1609, et *Un discours sur le trespas de M. de Ronsard*, publié pour la première fois en 1587, puis réédité avec de nombreuses corrections en 1605.

Cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier 1912 et 1914, p. 217-220. Bertaut acceptait tout des idées de Malherbe sur la versification, supprimait archaïsmes, latinismes, hiatus, rejets, etc. que l'exemple de Ronsard avait autorisés.

Historiens. — M. Paul Bonnefon, qui avait déjà publié des documents inédits sur Bernard de Girard, seigneur du Haillan (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1908, p. 692-696), a consacré une étude spéciale à l'œuvre de cet historiographe, le premier en France qui ait substitué à la chronique un travail de reconstitution et de résurrection (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1915, p. 453-492).

La production historique de du Haillan comprend trois opuscules : *De l'estat et succez des affaires de France* (1570), *De la fortune et vertu de la France* (1570), *Promesse et desseing de l'histoire de France* (1572), qui annoncent l'œuvre capitale : *L'histoire de France*, parue en 1576.

M. P. Bonnefon passe en revue les sources de l'histoire de du Haillan. Il note les caractères distinctifs de cette œuvre, qui est une tentative pour présenter un corps homogène d'histoire de France et qui est en même temps un exposé des origines et de la légitimité du pouvoir royal considéré comme « monarchie parlementaire ». Du Haillan fut un vulgarisateur : M. Bonnefon le compare finement à Henri Martin.

Brantôme. — M. H. Omont a publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* de janvier-mars 1914 le texte du testament autographe de Brantôme, entré récemment à la Bibliothèque nationale (ms. nouv. acq. franç. 21596), et le relevé des variantes que présente cette minute originale avec le texte imprimé dans l'édition de La Haye, 1743, et reproduit par tous les éditeurs postérieurs.

Pamphlets. — La *Confession de Sancy* d'Agrippa d'Aubigné a fait l'objet d'une étude de M. Pierre Villey dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1915, p. 160-216. Dans une première partie, M. Villey établit que la composition de ce pamphlet est contemporaine de la quatrième et définitive conversion de Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, 1599; la plupart des allusions aux événements ou aux personnes contenues dans ce pamphlet étaient, à cette date, d'actualité. Toutefois,

le premier chapitre de la seconde partie, dont le sujet est la conversion de Sainte Marie du Mont (1600), semble avoir été écrit à la fin de 1602. D'Aubigné inséra ensuite dans cet écrit quelques additions, jusque vers l'année 1620 environ, sans nul souci de s'imposer aucune convention chronologique.

Rapportée ainsi à la fin du XVIe siecle, la *Confession de Sancy* prend un intérêt psychologique particulier. C'est un document sur l'état d'esprit des réformés mécontents au lendemain de l'Édit de Nantes. C'est, en principe, une satire ironique des conversions du temps. Mais l'ironie suppose une maîtrise de soi que d'Aubigné ne connaît guère. Il se laisse emporter par la passion, se complaît dans une verve brusque qui rappelle Rabelais, « un Rabelais qui se serait fait haineux. »

Écrivains politiques. — Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* d'avril-juin 1914, M. Joseph Barrère publie des *Observations sur quelques ouvrages politiques anonymes du XVIe siècle*. Il a recherché les signatures mystérieuses ou dissimulées de leurs auteurs. Innocent Gentillet, l'auteur de l'*Antimachiavel* (1576), a inscrit son nom dans deux vers d'une épître liminaire au lecteur. Le *Vindiciae contra tyrannos* serait, d'après la préface de la traduction de 1581, l'œuvre de Languet, publiée par Duplessis-Mornay. Il y a dans les *Deux dialogues du nouveau langage françoys italianizé* un rapprochement entre Machiavel et Photin, conseiller de Ptolémée, qui est une idée particulière à Henry Estienne, reprise dans un poème de sa *Musa monitrix*, Rex et tyrannus. Le *Réveille-matin* (1572) a pour auteur le traducteur des pages de la *Servitude volontaire* de La Boétie accolées au second dialogue. Or, en 1573-1574, il n'y a qu'un homme en France qui traduise *France* par *Franco-Gallia*, c'est François Hotman, à qui une tradition remontant au XVIe siècle attribue d'ailleurs ce pamphlet.

— M. David Baird Smith, dans la *Scottish Historical Review*, janvier 1914, consacre un intéressant article à William Barclay, Écossais, qui, après avoir étudié à Aberdeen, à Paris et à Bourges, fut professeur de droit à Pont-à-Mousson, puis à Angers, où il mourut en 1608. Son ouvrage capital *De regno et regali potestate*, publié en 1600, fut commencé sans doute en 1577 et reflète les jugements d'un esprit observateur qui a

été témoin de grands événements. M. David Baird Smith en donne une analyse détaillée. Les idées de William Barclay sur le pouvoir royal méritent d'être examinées par quiconque voudra étudier le *Franco-Gallia* ou le *Vindiciae contra tyrannos* de François Hotman que Barclay discute. Il attaque dans son livre V le ligueur Jean Boucher et son *De Justa Henrici III abdicatione Francorum regno*. Ses dernières années furent consacrées à une polémique avec le cardinal Bellarmin qui avait répondu à son *De regno* dans son ouvrage *De Potestate papae*.

— Sur l'ouvrage de M. Chauviré, *Jean Bodin, auteur de la République* (Paris, H. Champion, 1914, in-8°, 543 p.), voir plus haut le compte-rendu de M. Bourrilly, p. 127-131.

Moralistes. — L'ouvrage de Mlle Léontine Zanta, *La renaissance du stoïcisme au XVIe siècle* (Paris, Champion, 1914), apporte une importante contribution à l'histoire des idées et particulièrement des études sur les traités de morale de Juste-Lipse et de Guillaume du Vair (voir notre compte-rendu dans le présent fascicule, p. 131-133).

Pibrac. — On sait que l'auteur des *Quatrains* s'est fait l'apologiste de la Saint-Barthélemy dans une lettre adressée à un personnage fictif, Stanislas Helvidius. M. Radouant détermine les circonstances dans lesquelles a été écrite cette lettre : elle était destinée à réfuter les accusations que l'on portait contre le frère de Charles IX, Henri d'Anjou, alors candidat au trône de Pologne. Il s'agissait de démontrer aux nobles polonais, presque tous luthériens, que ni le roi, ni le duc d'Anjou ne pouvaient être condamnés pour dissimulation ou inhumanité. C'est pour aider un prince français à monter sur le trône de Pologne que Pibrac, avocat général au Parlement de Paris, écrivit cette lettre. Cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1919, p. 11-35.

Satires. — L'essai de M. André Blum sur l'*Estampe satirique en France pendant les guerres de religion* (Paris, Giard et Brière, 1913, in-8°, 365 p.) apporte une contribution intéressante à l'histoire de l'esprit satirique au XVIe siècle : caricature religieuse, caricature politique, caricature sociale.

M. Blum voit dans les caricatures des *Songes drolatiques de Pantagruel* des estampes de pure fantaisie, sous lesquelles il serait vain de chercher des personnalités historiques. Ce sont, comme on sait, des copies d'œuvres de Pierre Brueghel, gravées par Hieronymus Cock et publiées à Anvers après la mort de Rabelais.

Philosophie. — Les rapports du naturalisme de la Renaissance française avec le naturalisme italien, le caractère propre de ce naturalisme de la renaissance italienne, l'influence de la spéculation italienne du xvie siècle sur les libertins français, ces questions capitales pour l'histoire de la philosophie et de la civilisation en France sont étudiées en détail dans l'ouvrage de M. Roger Charbonnel : *La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin* (Paris, H. Champion, 1919, in-8°, 780-lxxxiv p.). Cf. *supra*, p. 122-127, le compte-rendu de cette thèse.

Thomas Morus. — A signaler dans la *Revue des cours et conférences* du 20 janvier 1914 le résumé d'une conférence de M. Legouis sur *Thomas More*. On y trouvera notamment une analyse des divers éléments qui entrent dans la conception de l'*Utopie* et une définition du caractère « national » de ce livre cosmopolite, « anglais par le tour pratique de plus d'un passage, par sa chasteté, par l'humour surtout et le tour particulier de l'humour, par la manière ingénieuse de donner à une œuvre d'imagination l'allure calme, un peu lente, détaillée et minutieuse d'un rapport ».

Montaigne. — On connaît le succès dont jouit en Angleterre la traduction des *Essais* par Florio. M. Pierre Villey a recherché quel profit les auteurs dramatiques du début du xviie siècle ont tiré de cette traduction des *Essais* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1917, p. 357-391; *Montaigne et les poètes dramatiques anglais du temps de Shakespeare*).

Il constate que Marston et Webster se sont inspirés de Montaigne. Quant à Shakespeare, les rapprochements d'idées que l'on a établis entre son théâtre et les *Essais* ont tous trait à des lieux communs souvent développés par les anciens. D'autre part, aucune des nombreuses expressions créées par Montaigne et dont l'originalité caractéristique a passé dans la

traduction de Florio ne se rencontre chez Shakespeare. Il y a donc eu fréquemment coïncidence entre la pensée des deux écrivains, mais non emprunt de Shakespeare à Montaigne.

— La *Revue d'histoire littéraire de la France* de janvier-mars 1914 contient la fin des *Annotations inédites de Michel de Montaigne sur les Annales et Chroniques de France de Nicole Gilles* publiées par Dézeimeris. Elles sont suivies d'un *Index des ouvrages et des auteurs cités dans les Annotations de Montaigne sur Nicole Gilles*, d'un *Index de quelques formes orthographiques paraissant représenter la prononciation personnelle de Montaigne* et d'une *Table des notes sur Nicole Gilles.*

— Montaigne avait également annoté son Quinte-Curce. Cet exemplaire, de l'édition de Froben, 1555, in-fol., est conservé actuellement parmi les livres de la bibliothèque du château de la Brède. M. Dézeimeris a transcrit ces notes marginales et les publie dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1916, p. 399-440, et 1917, p. 605-636; *Annotations inédites de Michel de Montaigne sur le « De rebus gestis Alexandri Magni » de Quinte-Curce.*

— M. Pierre Villey a donné dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1916, p. 211-215, un second *Supplément au catalogue de la bibliothèque de Montaigne*, qu'il avait dressé dans son ouvrage sur les *Sources et l'évolution des Essais*, t. I.

Les annotations de Montaigne à son exemplaire de Nicole Gilles, qui sont de 1564, nous révèlent cinq ouvrages de sa bibliothèque dont on ne retrouvait que des traces incertaines dans les *Essais :*

Alain Bouchart, *Les Grandes Chroniques de Bretagne.*

Jean du Tillet, *Chronique des rois de France depuis Pharamond.*

Ferron, *De rebus gestis Gallorum.*

Gaguin, *Les Grandes Chroniques des rois de France.*

Jean Sleidan, *De statu religionis et reipublicae Carolo Quinto Caesare, commentarii.*

Il faut ajouter à ces auteurs :

H. Corneille Agrippa, *De occulta philosophia.*

Girolamo Benzoni, *Histoire nouvelle du Nouveau Monde.*

Philibert Bugnyon, *Chronicon urbis Matissinae.*

Jean Segond, *Élégies.*

Thesoro politico, in cui si contengono trattati, discorsi, relationi, etc.

La Boëtie. — Parmi les opuscules inédits que La Boëtie avait légués à Montaigne figuraient les *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*. Lorsqu'en 1570 Montaigne publia les œuvres de son ami, il estima que la saison était trop « mal plaisante » pour qu'il fût prudent de mettre au jour cet écrit qui demeura inédit. M. Paul Bonnefon l'a retrouvé à la bibliothèque Méjanes, à Aix, et il l'a publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1917, p. 1-33 et 307-319 : *Une œuvre inconnue de La Boëtie : les Mémoires sur l'édit de janvier 1562*, avec une étude préliminaire sur les circonstances de sa composition et sur le caractère général de cette œuvre « éloquente, généreuse et singulièrement naïve ».

Le théatre. — *Antoine de Montchrestien.* — Sur la religion et sur le mariage de l'auteur tragique Antoine de Montchrestien, M. Frédéric Lachèvre publie des documents inédits dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1918, p. 445-454.

— *Larivey.* — On trouvera dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, de janvier-mars 1914, un fac-similé du titre d'un ouvrage conservé à la bibliothèque de Saint-Dié qui porte une signature de *Pierre Delarivey, Troyen.* Ce livre est un exemplaire des *Commentaires tres excellens de l'hystoire des plantes de Léonarth Fousch.* Cette signature est suivie de la date 1619. D'après M. G. Baumont, cette date, qui n'est pas de la même main que la signature, aurait été ajoutée après coup et serait celle de la mort de Larivey, que l'on plaçait jusqu'alors par conjecture vers 1611.

— *Jacques Grévin.* — M. Frédéric Lachèvre a retrouvé et publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1917, p. 285-295, quelques *Poésies inédites de Jacques Grévin; Le tombeau de Madame la Princesse de Condé*, des sonnets, une ode religieuse (*Des biens que les fidèles obtiennent par Jésus-Christ*).

La langue française au xvie siècle. — La langue du Palais a joui d'un certain prestige auprès des grammairiens du xvie siècle. La réputation du français des Parlementaires était une ancienne tradition, que consacra la fameuse ordonnance de Villers-Cotterets, 1539. C'est ce qu'établit, en recherchant les origines de cette tradition, M. Alexis François, dans un article de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1918, p. 201-210 : *Origine et déclin du bel usage parlementaire.*

Jean Plattard.

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

Société des Études rabelaisiennes. — Le Conseil de la Société des Études rabelaisiennes s'est réuni le 3 juillet 1919. Après avoir approuvé la radiation des membres appartenant aux nations ennemies prononcée pendant la guerre par son Bureau, il examine la situation difficile où se trouve la Société par suite des hostilités et choisit une solution qui sera soumise à la prochaine Assemblée générale. Celle-ci ne pouvant avoir lieu avant novembre, le Conseil élit, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée, un certain nombre de membres destinés à remplacer dans son sein ceux qu'il a perdus.

MM. Julien Baudrier, Louis Loviot, L.-G. Pélissier, Émile Picot, H. Schneegans, V. de Swarte, Maurice Tourneux sont décédés.

Le Conseil nomme à leur place :

MM. V.-L. Bourrilly, Paul Casanova, Édouard Champion, Eugène Mutiaux, Henri Pirenne, Seymour de Ricci, Lucien Schöne, W.-F. Smith, Jacques Soyer, Arthur Tilley.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres du Bureau. Sont élus :

MM. Abel Lefranc, *président;*
Arthur Heulhard, Henri Pirenne, *vice-présidents;*
Jacques Boulenger, *secrétaire;*
Jean Plattard, *secrétaire adjoint;*
Édouard Champion, *trésorier.*

Deux lettres de Rabelais ont été vendues. — On lit dans l'*Excelsior*, 20 avril 1918 : « Londres, 19 avril. Des autographes provenant de la collection de feu M. André Morrisson ont été vendus hier à Sotheby.

« Voici quelques-uns des prix atteints : par des lettres signées de Rabelais, 6,750 fr.; de Rembrandt, 4,500 fr.; du Titien, 1,900 fr.; de Robespierre, 1,600 fr.; de lord Bacon, 1,350 fr.; de Swift, 875 fr.; de Rubens, 775 fr. Une autre lettre de Rabelais a été adjugée 2,750 fr. » (*Radio.*)

Gambetta et M. Clemenceau. — « Il n'est pas jusqu'à la connaissance profonde de Rabelais qui ne dût rapprocher ces deux hommes. M. Clemenceau, interroge sur ses trois livres préférés, en a cité quatre et Rabelais en était un. Gambetta aussi était un fanatique de Rabelais. « Un soir, après la guerre, — écrit M. de Freycinet, — il dînait chez moi, avec quelques-uns de ses amis et en compagnie de M. Surrel et de M. Henri Sainte-Claire Deville, le célèbre chimiste, dont il avait désiré faire la connaissance. A un certain moment, M. Surrel fit une citation de Rabelais : « Tu n'es qu'un « apprenti », lui dit Sainte-Claire Deville qui le tutoyait, et il compléta la citation assez longue : « Messieurs, leur dit à son « tour M. Gambetta, je vois que vous aimez Rabelais, je peux « vous en servir de derrière les fagots. » Il en débita près de deux pages, sans hésiter sur un mot. Les deux partenaires ébahis rendirent les armes. » (*L'Opinion*, 19 avril 1919.)

— Notre Président, M. Abel Lefranc, a été élu président de la Société de l'École des chartes pour 1919-1920.

— M. Guy de Pourtalès dégage fort bien, dans le *Mercure de France* du 16 juin 1919, ce qu'il appelle trop modestement *Les petites leçons de Maître François Rabelais pour le temps de guerre et pour le temps de paix*. Parmi les livres que le soldat emportait au front, il semble à M. de Pourtalès que nul ne valait davantage que *Gargantua* et *Pantagruel*. C'est qu'on en tire un excellent cours d'optimisme instinctif et raisonné ; et quoi de plus utile en ces temps douloureux ? « N'est-il meilleur et plus honorable mourir vertueusement bataillant que vivre fuyant villainement ? » demande Maître François. A cette question, ses lecteurs ont répondu. Nos soldats ont soutenu victorieusement cette guerre qui avait pour but la « défence

et fortification de la patrie » et le « repoulcement » des ennemis, cette guerre défensive en un mot que Rabelais approuve et qu'il loue autant qu'il blâme et déteste les injurieuses attaques des Picrocholes. « Désormais sera France superbement bournée », il l'a dit. Ginguené n'avait point si grand tort de trouver un prophète en notre bon Maître.

— Dans les conférences faites au « Foyer » de 1912 à 1914 et réunies par M. Henry Bordeaux en volume sous le titre « Les pierres du foyer », relevons les sujets qui intéressent le XVIe siècle : *La jeunesse de Ronsard; La leçon de Gargantua à son fils étudiant à Paris; La paternité et l'éducation dans Montaigne.*

Ronsard et Botrel. —

Je n'aime point ces noms qui sont finis en ots,
Gots, Cagots, Austrogots, Visgots et Huguenots;
Ils me sont odieux comme peste, et je pense
Qu'ils sont prodigieux à l'empire de France.

Quand Ronsard, dans son *Discours des misères du temps*, avait ainsi exprimé sa haine pour les ennemis de la France, il n'avait aucune idée que trois siècles plus tard il se fût trouvé un autre défenseur de la patrie qui, en des termes presque analogues, aurait déchargé son dégoût de l'envahisseur. Théodore Botrel, que nous ne prétendons point comparer au chef de la Pléïade, chante dans une chanson intitulée *Les Goths :*

La France a subi les ravages,
Messieurs, de trois hordes sauvages,
Goths, Ostrogoths et Visigoths :
Il lui manquait les Saligoths !

(*Les chants du bivouac*, 1915.)

Hélène Harvitt
Columbia University, New-York.

— L'article de M. Prinet sur l'*Ordonnance du 26 mars 1556 et les changements de nom de famille,* publié dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1917), contient de nouveaux renseignements et documents relatifs à la question que l'auteur a exposée dans la *Revue du XVIe siècle* (t. V, p. 21-27) : *Changements de nom de famille autorisés par François Ier.*

— *Ma femme sera coincte et jolie, comme une belle petite chouette* (livre III, ch. XIV). — Dans une de ses spirituelles chroniques du *Temps* (10 décembre 1917), le regretté M. CUNISSET-CARNOT plaidait la cause de la chouette, sans paraître se douter qu'il se rencontre avec Panurge : « Montrons-nous justes », dit l'auteur de la *Vie à la campagne*, « et n'appelons pas « oiseau « de la mort », comme on le fait presque partout, cette bestiole innocente qui nous rend tant de services.

« Les Égyptiens et les Grecs s'étaient montrés plus clairvoyants et plus justes que nous; ils n'avaient pas jugé la chouette seulement sur son chant..... Pour son physique, ils n'eurent qu'à la regarder et ils en apprécièrent tout de suite le charme artistique, la réelle beauté. Les costumes de tout le genre *nyctala*, de la chouette proprement dite à l'effraie, etc., sont admirables de distinction et de beauté. Ce n'est pas la magnificence de l'oiseau de paradis ni du paon, soit, mais dans un genre absolument différent ils ont une valeur égale. Voyez donc ces yeux magnifiques dans cet entourage lumineux de plumes droites et argentées, ces deux houppes sur la tête qui se dressent et se couchent selon l'humeur à exprimer, cette robe blanche tachée de perles grises des effraies, celle multicolore en des tons si discrets et si distingués des grands-ducs et tant d'autres d'une pareille magnificence, puis dites si vraiment il y a beaucoup de plus belles toilettes dans tout le monde des oiseaux?

« ..... Au premier siècle de notre ère, Pline l'Ancien, qui jouissait d'une autorité scientifique incontestée, se tourna contre la chouette. Il déclara dans son *Histoire naturelle* (livre X, chapitre XII), que « tous les oiseaux qui volent la nuit « et ont des ongles crochus, tels que *bubo* le grand-duc, *noctua* « la chevèche, *ulula* la hulotte, sont d'une rencontre de très « mauvais présage quand on les voit dans la journée, surtout « pour les affaires publiques ». Cela fut admis tout de suite et sans contestation dans tout l'empire romain. Ce fut pour la chouette et sa famille la chute du rang de demi-dieux à celui de malfaisants esprits.....

« Le christianisme ne réagit pas contre cette manière de juger les rapaces nocturnes et il la favorisa même en n'élevant jamais une protestation contre leur martyre. » H. C.

— Notre distingué confrère M. Charles WHIBLEY a publié

pendant la guerre : *Jonathan Swift*, une étude composée pour être lue en conférence à l'Université de Cambridge. On ne s'étonnera pas que Rabelais ait trouvé place dans les aperçus intéressants de M. Whibley sur la carrière et l'esprit du grand humoriste anglais. Mais, après avoir parlé de la gaieté de l'auteur de *Pantagruel*, il montre que le créateur de *Gulliver* ne la partageait point :

« La passion dominante de Swift, c'est la colère contre l'injustice et contre l'oppression. Il rit peu et fait rarement sourire... On s'étonne du génie que révèle *A Tale of a Tub*, mais on ne s'en amuse pas. De plus, il y a une certaine sécheresse dans le style de Swift, dans la perfection de ses œuvres, dans la justice essentielle de ses opinions, une sécheresse qui ne pouvait subsister dans l'âme de Rabelais. L'humour de Rabelais est aussi vaste et aussi large que l'univers, l'esprit de Swift, limité par sa précision même, ne déborde jamais. »

Le *Mercure de France* du 1er janvier 1918 a rendu compte de cet opuscule, ainsi que de *Political Portraits*, du même auteur.

— *Les Silènes* (*Gargantua*, Prologue, et *Revue du XVIe s.*, t. II (1914), p. 33). — M. Vellut, de La Haye, nous signale un recueil de vers publié à Brescia en 1568, *Rime de gli academici occulti con le loro impresi ex discorsi*, dont le frontispice représente un *Silène*. C'était l'emblème de la Société, qui avait pour devise *Intus, non extra*. Ce Silène est conforme à la description du Prologue de *Gargantua :* dans sa poitrine est ménagée une boîte. Le symbole de cette figure est exposé dans l'introduction de l'ouvrage : *Discorso intorno al Sileno, impresa dei gli academici occulti*.

— *Supplementum Supplementi Chronicorum* (*Gargantua*, ch. xxxvii). — Nous avons suggéré (*Édition critique*, t. II, p. 317, no 4) que c'était là sans doute le titre d'un ouvrage imaginaire forgé par Rabelais sur le type des titres de commentaires, gloses ou suppléments. M. Vellut nous signale qu'il existait un livre portant ce titre, le *Supplementum Supplementi Chronicorum* de frère Jacques Philippe de Bergame, publié en 1503. Il est possible que Rabelais ait retenu, pour sa cocasserie même, ce titre de Supplément au supplément des Chroniques.

Jean Bodin et le système de Copernic. — A la liste des grands esprits du XVIe siècle qui ont rejeté comme absurde le système de Copernic (voir dans la *Revue du XVIe siècle*, t. I (1913), p. 220-237, *Le système de Copernic dans la littérature française au XVIe siècle*), il faut ajouter le nom de Jean Bodin.

Voici comment il en parle au quatrième livre de la *République* (ch. II). Au cours de son examen des causes des révolutions dans les monarchies, il rencontre une explication astrologique donnée par Copernic : ces révolutions sont causées par le « mouvement de l'Eccentrique ». Cela suppose, répond Bodin, « deux choses absurdes : l'une que les influences viennent de la terre et non pas du ciel; l'autre que la terre souffre les mouvements que tous les astrologues ont toujours donnés aux cieux, hormis Eudoxe. Encore est-il plus estrange de mettre le soleil au centre du monde et la terre à cinquante mil lieues loin du centre et faire que partie des cieux et des planettes soient mobiles et partie immobiles.

« Mais il y a bien une démonstration de laquelle personne jusques ici n'a usé contre Copernic, c'est à sçavoir que jamais corps simple ne peut avoir qu'un mouvement qui luy soit propre; comme il est tout notoire par les principes de la science naturelle. Puis donc que la terre est l'un des corps simples, comme est le ciel et les autres éléments, il faut nécessairement conclure qu'elle ne peut avoir qu'un seul mouvement qui luy soit propre, et néantmoins Copernic luy en assigne trois tous différents, desquels il n'y en peut avoir qu'un propre; les autres seroient violents, chose impossible; et par mesme suite impossible que les changements des Républiques viennent du mouvement de l'Eccentrique de la terre. »

L'hypothèse de Copernic, fondée sur des calculs mathématiques, est donc aux yeux de Bodin erronée : 1° parce qu'elle est contraire à l'opinion universelle des astronomes, hormis Eudoxe; 2° parce qu'elle est inconciliable avec ce principe qu'un corps simple ne peut avoir qu'un mouvement qui lui soit propre, axiome emprunté à Aristote, *De coelo*, I, comme l'indique une référence marginale.

Ainsi, quelque indépendante que soit généralement la pensée de Bodin, qui distinguait si nettement la science de l'opinion, il

lui arrive ici de se ranger à l'opinion du plus grand nombre et d'adopter sans discussion un principe du philosophe qu'il tenait pour le plus fâcheux ennemi de la libre recherche, Aristote. J. P.

Philibert Delorme, architecte du « roy Mégiste ». — Société nationale des Antiquaires de France, présidence de M. Henri Stein, président. M. Maurice Roy, membre résidant, retrace à l'aide de documents inédits les travaux de Philibert Delorme à l'ancien hôtel royal des Tournelles, rue Saint-Antoine, entre lesquels il convient de mentionner une fontaine dont les eaux venaient de Belleville et de grandes écuries de forme monumentale. Il montre ensuite qu'à Henri II revient l'honneur d'avoir fondé l'Arsenal de Paris, dont les premiers bâtiments furent élevés de 1547 à 1558 par Philibert Delorme; cet architecte avait également projeté d'ériger un grand monument en forme de dôme sur la butte Montmartre pour la reconstruction de l'abbaye de ce nom. (*Journal des Débats*, 12 septembre.)

Saint Augustin et Rabelais. — De M. René Sudre, dans l'*Avenir* du 11 septembre : « On connaît l'anecdote racontée par d'Olivet. La Fontaine étant à dîner chez Boileau, la conversation tomba sur saint Augustin. La Fontaine, distrait, n'y prenait pas part. Tout à coup, il demanda, d'un grand sérieux, au docteur Boileau, frère du poète, « s'il croyait que saint « Augustin eût plus d'esprit que Rabelais ». Interloqué, le docteur le considéra de la tête aux pieds et lui répondit : « Prenez garde, Monsieur de La Fontaine, vous avez mis un « de vos bas à l'envers. » Il paraît que cela était vrai.

« La patience et le scrupule des érudits sont inépuisables. M. le colonel Godchot, qui s'était jusque-là distingué par des études de stratégie et de diplomatie, vient d'écrire un volume : *La Fontaine et saint Augustin*, pour démontrer la profonde perspicacité du fabuliste et la sottise du docteur Boileau en cette histoire. Malgré les curieuses gloses du savant militaire, qu'il nous permette de trouver le prétexte un peu mince. Sans doute, La Fontaine avait étudié saint Augustin et Rabelais. Mais, quant à dire qu'il « trouvait des rapprochements très typiques entre ces deux génies » et pousser à fond le parallèle par des comparaisons de textes laborieusement choisis,

c'est une téméraire conjecture. Qui sait si le doux rêveur, impatienté d'une discussion pédante, ne signifiait pas par une boutade, à ses doctes amis, tout l'ennui qu'il en éprouvait? Nous pencherions pour cette hypothèse qui ne fait appel ni aux profondes intuitions imaginées par le colonel Godchot, ni à l'étourderie choquante dénoncée par le docteur Boileau, mais à l'humeur malicieuse du charmant poète.

« Quoi qu'il en soit, le colonel Godchot, pour justifier sa thèse, a dû ramener au même niveau — ô sacrilège! — l'auteur de la *Cité de Dieu* et celui de *Pantagruel*. Il a donc dégagé le véritable idéalisme de Rabelais et confirmé que ce grand contempteur des vices, hypocrisies et superstitions ecclésiastiques, avait été un excellent chrétien. Par contre, l'auteur a été obligé plus d'une fois de retoucher le portrait par trop édifiant que M. Louis Bertrand a peint de l'évêque d'Hippone. Mauvais garnement, ambitieux, égoïste, jouisseur, saint Augustin ne mit son ardeur et son éloquence au service de l'Eglise que lorsque sa santé lui eut interdit définitivement la brillante carrière de rhéteur.

« Cette dernière mise au point était peut-être nécessaire après le succès d'un livre si partial. Mais on ne voit toujours pas quel rapport il y a entre les *Fables*, le *Tiers Livre* et les *Confessions*. Et la question saugrenue de La Fontaine reste sans réponse : Saint Augustin a-t-il plus d'esprit que Rabelais? »

Le gérant : Jean PLATTARD.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

151

UN MORALISTE SATIRIQUE ET RATIONALISTE

AU XVIe SIÈCLE

JACQUES TAHUREAU

(1527-1555).

(Suite et fin[1]*.)*

6° *Les applications de la méthode.*

Car, à bien examiner la partie polémique des *Dialogues*, les pages où il fait une application particulière de sa méthode et de ses principes à des problèmes contemporains, on s'aperçoit que cette question de l'italianisme forme le centre et le réduit de presque tous les assauts que Tahureau a livrés aux ridicules de son temps. Contre l'italomanie envahissante, il se dresse comme le représentant de l'esprit français, le champion de la vieille tradition gauloise.

Quand il s'initia à la vie de cour, vers 1553, les modes italiennes, l'esprit italien y régnaient en souverains. La reine Catherine de Médicis[2] les entretenait soigneusement; elle avait une cour particulière, sa « cour florentine », où il était suprêmement élégant d'être admis. De nombreux artistes et poètes italiens y avaient défilé ou y figuraient encore : le Primatice, Vignole, Benvenuto Cellini, Luigi Alamanni. Le costume, les divertissements, le

1. Voy. ci-dessus, p. 1.

2. Elle avait épousé en 1533 le futur Henri II, arrivé au trône en 1547. Voy. sur cette question la thèse de Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, 1886, 3e partie.

langage, les mœurs, les sentiments même, tout était à l'italienne. Tahureau fut évidemment choqué par cette invasion étrangère plus que par tout autre aspect de la vie mondaine. Le Français, — surtout un provincial, un gentilhomme demi-bourgeois comme il était, — répugne naturellement aux nouveautés apportées du dehors; il trouve absurde les mœurs qui ne sont pas les siennes, surtout quand elles sont affectées par une coterie à la mode qui prétend s'en faire une supériorité et une distinction. Sa vigoureuse et ironique protestation est la première en date si l'on songe qu'elle a été écrite en 1554 ou 1555. Et même à la date de sa publication, elle n'avait été précédée que par la comédie des *Esbahis*, de Jacques Grévin, jouée pour la première fois le 16 février 1560, où paraissait un personnage grotesque, Panthaleone, caricature encore timide de quelques ridicules d'outre-mont[1]. Mais elle était encore de treize ans antérieure aux *Dia-*

1. Surtout à l'acte II, scène 3, où Panthaleone se rend grotesque par son langage macaronique :

« En despetto de ce vieil père
Qui empesche que ma prière
Ne peut venir à Madelon, etc... »

Et aussi par sa vantardise, ses fanfaronnades :

Julien : « Voyez moi ce brave Messerre,
Il luy semble à voir que la terre
N'est pas digne de le porter.
Vous le verrez tantost vanter,
Tantost élever ses beaux faicts
Et conter ceux qu'il a deffaicts
A la prise d'un poulaillier. »

Cf. à l'acte V, scène 1. Panthaleone chante en italien « en s'accompagnant d'un vieil lut » et Julien lui répond :

« Jamais, jamais la *faincte* voix
N'eut pouvoir *envers un François*,
Il ne veut point tant de gambades,
Tant de chansons, ni tant d'aubades ».

Satire de la poésie italienne à la Pétrarque.

logues du nouveau langage françois italianizé, d'Henri Estienne, qu'on représente souvent comme ayant donné le signal de la réaction contre l'italianisme[1]. Or, il est impossible de supposer qu'Henri Estienne n'ait pas eu entre les mains un ouvrage aussi répandu que les *Dialogues* de Tahureau (qui, en 1578, avaient déjà eu *onze* éditions) et qu'il ne s'en soit pas inspiré, bien qu'il ne le nomme nulle part. Les rapprochements possibles sont du reste nombreux, non seulement pour le fond, ce qui est trop évident, mais même pour la forme, le style et, avant tout, ce procédé même du dialogue que Tahureau, nous le verrons, inaugure presque dans la littérature française.

Ce qui agace d'abord le jeune gentilhomme français, c'est le manque de naturel de ces ridicules imitateurs des mœurs italiennes : « Le courtisan du jourd'huy, ou autre tel faisant estat de servir les Dames, ne sera estimé bien appris s'il ne sçait, en déchifrant par le menu ses fadezes, songes et folles passions, se *passionner à l'italienne*, *soupirer à l'espagnole*, *fraper à la napolitaine* et prier à la mode de cour et, qui est le pis, pensant bien voir et louer je ne sçay quoy de beauté qu'il estime estre en s'amie, il ne la voit le plus souvent qu'en peinture, j'enten peinture du fard ou d'autre telle masque, dequoy ne se sçavent que trop réparer ces vieux idoles revernis à neuf[2]. » Et le por-

1. Ni M. Bourciez (*op. cit.*), ni M. Clément (*Henri Estienne et son œuvre française*, thèse, Paris, Picard, 1899, in-8°) ne citent Tahureau parmi les prédécesseurs d'Henri Estienne dans la lutte contre l'italianisme.

Le titre exact de l'ouvrage d'Henri Estienne est le suivant : *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps;*

De plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage;

De quelques courtisanismes modernes et de quelques singularitez courtisanesques.

Sans nom d'auteur, sans lieu ni date (Genève, 1578, in-8°, 623 p.).

2. *Dialogues*, p. 13. Sur l'usage des fards répandu par la mode italienne, cf. Henri Estienne, *op. cit.*, 2e dialogue, p. 50.

trait du soupirant est assez joli : « Monsieur du muguet courtisan ne penseroit pas estre le bien venu s'il ne contrefaisoit sa grâce, remâchant bravement le petit fêtu parmi sa bouche, tenant son bonnet d'une main sur le genou, quelquefois des deux au derrière de soy avecques une teste mal arrestée et une voix contrefaitte... Je ne dis pas que s'il se vouloit essuyer le front avecques le mouchouër ouvré, ou frapper sa bottine d'une petite baguette, que cela ne luy aidast fort à asseurer sa grâce, et qu'une perruque, non pas tressée à la Ludovique (car la mode n'en est plus), mais bravement rehaussée à la fortune et subtilement frisée avecques artifice, ne le fist trouver plus gaillard envers les Dames[1]. »

Les formules de politesse deviennent hyperboliques, insupportables et grotesques par leur exagération : « Ils me sont venus ici aborder, et après force accollades, embrassemens, baisé les mains de votre seigneurie[2]... » Le langage s'infecte d'une infinité de mots nouveaux, inutiles et affectés : « Il ne cherchera autre chose qu'à trouver le moyen de faire venir à propos aucun de ces mots, comme *folâtre*, *fat*, *acoster*, *aborder*, *il n'y manque rien*, *escorte*, *endurer une bravade*, *aconche*, *galante*, *l'escarpe*, *acort*, un *fort bien* à tous bouts de champ, *disgrâce*, *de grâce*, un *poltron*, un *faquin*, et ainsi avecques je ne sçay combien d'autres semblables mots apostez, il entretiendra ensemble Mademoiselle avecques sa grâce, les redisant en une mesme heure plus de cent fois, pour autant qu'ils sonnent mieux ce luy semble aux oreilles et emplissent davantage la bouche que ces autres vulgaires dictions : joint que volontiers les plus braves et les mieux parlans en usent ainsi. Néantmoins tout cela ne vaudroit rien si le

1. *Dialogues*, p. 33. Sur les modes italiennes (bonnets, perruques, éventails, mouchoirs, etc.), cf. Henri Estienne, 1er dialogue, p. 200-215.

2. *Ibid.*, p. 110. Sur l'exagération des formules de politesse et des protestations de dévouement, cf. Henri Estienne, 2e dialogue, p. 78 et 111.

branslement de teste italiennizé[1] ne servoit de sauce pour luy donner un plus grand goust[2]. »

Les danses passionnées et immorales, le « voltigeant bal d'Italie[3] » remplacent la « basse danse » française, qui, pourvu « qu'on ne la découpe point trop menu », était une chose « fort grave et principalement dansée en robe et avecques une mesure seigneuriale[4] ». Ce ne sont à présent, « pour leur donner plus de couleur à l'italienne, que gambedrottes, cabriolles, fioret, mutances, suspendis, gambades, voltes et une infinité d'autres tels menus fatras qui ne servent d'autre chose qu'à se faire moquer de soy mesme, comme n'estans que vrayes singeries, ainsi que leurs termes mesmes nous le donnent aisément à cognoistre[5] ». Véritables exercices « de basteleurs, parfaites badineries », qui semblent à notre moraliste indignes d'un homme raisonnable.

Le luxe aussi a fait des progrès redoutables : les hommes en « casaquin de Dames », les femmes « en verdugade de satin ou de velours cramoisi[6] » rivalisent d'élégance coûteuse. Ces signes extérieurs de la richesse, ces objets de

1. C'est ici, semble-t-il, que l'épithète apparaît pour la première fois, au moins dans un texte imprimé. — A propos de ce trait, il est curieux de noter que Balthazar Castiglione, dans son *Cortegiano*, donnait cette attitude empruntée aux Français : « On trouve plusieurs Italiens..., lesquels ne sauroient faire autre chose que *branler la teste* en parlant, ... et par ce moyen leur semble qu'*ils sont bons François* » (trad. de G. Chapuis, 1585, l. II, p. 238).

2. *Dialogues*, p. 34. Cf. Henri Estienne, qui consacre à cette question du langage environ les 200 premières pages du premier dialogue. Tous deux font d'ailleurs des restrictions à leur thèse et admettent les mots qu'il a été nécessaire d'emprunter, parce qu'ils désignent des objets ou des qualités étrangères (cf., presque dans les mêmes termes, Tahureau, p. 34 (suite de la citation précédente), et H. Estienne, 1er dialogue, p. 71).

3. Expression employée par Fr. Billon, *Le fort inexpugnable de l'honneur féminin*, 1550, fol. 23.

4. Tahureau, *Dialogues*, p. 32.

5. *Ibid.*, p. 50. Cf. H. Estienne, 1er dialogue, p. 224.

6. *Ibid.*, p. 35. Sur la richesse des habits et des étoffes, cf. H. Estienne, 1er dialogue, p. 215.

vaniteuse ostentation valent plus de considération à ceux qui s'en parent que la vertu, le mérite, la naissance : « Le nom de noblesse est aujourd'huy tant corrompu qu'il ne s'attribue le plus souvent qu'aux riches et braves d'habits tant que de primeface voyant quelcun avec grande suytte de valets, ou estant reparé de vestements plus riches et précieux que le vulgaire, incontinent est jugé de tous grand seigneur et gentilhomme[1]. » Et Tahureau termine ce tableau assez noir du monde de la cour en rappelant ces mots de « nostre non moins docte que facétieux Rabelais : « Gens de bien, Dieu vous sauve et gard ; où estes « vous, je ne vous peux voir[2]. »

Italomanie encore la mode abusive des duels qui se répand alors avec un tel excès que « cestuy là est estimé le plus gentil compagnon qui en a le plus tué[3] ». Fidèle à son principe de tout mettre en œuvre pour « nous conserver tous en une paix et amitié telle que nous la devons tenir de nature », Tahureau propose de mettre au ban de la société les provocateurs et spadassins et même « de les punir publiquement pour servir d'exemple aux autres[4] ». Italomanie cet esprit belliqueux, ces « bravades sotes et outrecuidées » dont se plaisent à faire montre ces « soldats soldatizés » dont le type se multiplie, — épreuves affaiblies, mais encore burlesques du Capitan de la Comédie italienne. Italomanie enfin, dans un autre ordre d'idées, cette fureur de l'alchimie, de la magie, de l'astrologie qui possède tant d'esprits à cette époque. On sait que les astrologues italiens étaient réputés en Europe et que Catherine de Médicis avait en eux une foi superstitieuse : n'avait-elle pas fait venir en France un des plus célèbres, Côme Rug-

1. *Dialogues*, p. 67. Cf. H. Estienne, 2e dialogue, p. 62 : « Celuy est homme de biens, qui est homme de biens », et même dialogue, p. 210, sur l'ostentation à la cour.

2. *Dialogues*, p. 71. Rabelais, Prologue du *Quart Livre*.

3. *Ibid.*, p. 56.

4. *Ibid.*, p. 60 : « Il seroit très bon... de tenir une telle règle, que le premier mutin qui seroit trouvé outrageant son compagnon fust rejetté et bannie de toute compagnie. »

gieri, dont elle ne pouvait se séparer? Sous son influence et grâce à son prestige de reine, la mode du merveilleux s'était tellement répandue dans le monde de la cour que Tahureau ne trouve pas exagéré de lui consacrer trente pages de son deuxième *Dialogue*[1].

* * *

Mais c'était surtout en matière de sentiment, de galanterie, d'amour que s'était fait sentir l'influence italienne. Sans doute la France possédait une tradition de « courtoisie » qui, après avoir pris naissance dans les romans bretons, s'était répandue peu à peu à travers toute la production romanesque et chevaleresque que l'imprimerie vulgarisa si abondamment dans les premières années du XVIe siècle[2], et Tahureau n'oublie pas de mentionner les ravages exercés sur les imaginations par ces lectures à la mode et surtout par celle de l'*Amadis*, auquel les « courtisannes » empruntent leurs « réponses affectueusement fardées[3] ». Il montre en un tableau joliment esquissé l' « escolier » timide et gauche qui s'enhardit à faire la cour à une dame de la bourgeoisie : « Après avoir longtemps délibéré en soi mesme, manié les vestemens, conté et reconté les patenostres de la Dame, jetté une infinité de soupirs en l'air, baaillé un demi jour après les personnages d'une tapisserie, il commencera à rafraîchir la memoire de quelque plaisant discours de la belle Flo-

1. *Dialogues*, p. 110 à 144.

2. Voy. sur cette question notre article sur *Les adaptations en prose des chansons de gestes au XVe et au XVIe siècle*, paru dans cette *Revue*, 1915, 2e fasc.

3. *Dialogues*, p. 27-28. Notons d'ailleurs l'estime particulière que Tahureau professe pour « le seigneur Herberay des Essarts, lequel je nommeray toutefois avecques révérence et honneur, tant pour un coulant langage, liaison de propos, que pour une douceur et fluidité de parolles dont il a usé contre tous ceux qui se sont meslez devant luy d'écrire en nostre vulgaire, et encores aujourd'huy s'en trouve il peu de ceux qui escrivent en pareilles choses qui approchent de la grâce et naïfve beauté de son stile ».

ripes ou de Bietris, de Pierre de Provence et de Maguelonne, d'Artus et Govain, des grandes vaillances du Chevalier à l'ardaente épée, des loyales amours d'Amadis et d'Oriane, comme il passa sous l'arc des loyaux amans et qu'elle endura la couronne sans estre bruslée. Il racontera pareillement les grands plaisirs qu'on a en la poursuyte amoureuse, tesmoins les chevaliers qui muguetoyent une grille toute altérée de sanglots et soupirs dégorgez à la castillane[1]. »

Mais à cette tradition de courtoisie est venue s'ajouter, arrivant d'Italie, toute une littérature et toute une philosophie sur lesquelles les esprits français se sont avidement précipités. Justement parce que le terrain était tout préparé à la recevoir, la semence a germé avec rapidité et s'est épanouie en fleurs brillantes, nombreuses et monotones, — que Tahureau connaissait mieux que personne pour les avoir cultivées lui-même.

C'est en effet l'humanisme italien qui, depuis les études et les traductions du célèbre marsile Ficin, avait introduit en France la vogue du platonisme[2], précédant de peu celle du pétrarquisme et lui préparant le chemin. Se mêlant et se renforçant mutuellement, les deux courants étaient arrivés au maximum de leur puissance vers 1550 et 1553, c'est-à-dire précisément à l'époque où Tahureau vécut quelque temps à Paris, fréquenta la cour et se laissa entraîner à suivre le mouvement contre lequel il devait bientôt s'efforcer de réagir.

Contre Platon il ne décoche que deux traits en passant[3], mais ils suffisent à marquer l'étonnement mépri-

1. *Dialogues*, p. 36.

2. Sur cette question du mouvement platonicien en France, voy. les deux articles de M. Abel Lefranc, *Le platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance*, *Revue d'histoire littéraire*, 1876, et *Marguerite de Navarre et le platonisme de la Renaissance*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1897-1898. L'auteur conclut ce deuxième article en disant que « le mouvement platonicien atteignit son plein épanouissement vers 1550 ».

3. *Dialogues*, p. 160 et 168.

sant qu'il éprouve, dans son bon sens dédaigneux des subtilités métaphysiques, pour ces hautes conceptions qui lui semblent de la « quinte-essence de folie » : « Demander par une question amphilologique : asçavoir si la première forme de la substance immatérielle de l'âme est devant la création de l'univers éternellement empreinte dedans le divin infini et suprême intellect des hautes idées; ne voilà pas de belles disputes et prises de bien loing[1] ! » Il ne parle pas de l'application du platonisme aux choses de l'amour; mais il s'attaque au pétrarquisme, qui, plus accessible aux esprits des poètes, avait fini par le supplanter[2]. C'est encore en bon bourgeois français épris de bon sens et de mesure qu'il raille ceux dont il fut naguère l'émule : « Les uns appellans leurs amies déesses et non femmes, les autres les faisans vaguer et faire des gambades en l'air avecques les esprits, les autres les situans avecques les étoilles aux cieux, aucuns les élevans avecques les anges pour leur voüer de belles offrandes[3]. » Il n'est pas tendre pour toutes ces poésies « dont ils empêchent à toute heure les presses des imprimeries et en raptassent je ne sçay quelles œuvres que l'on peut nommer (outre qu'elles sont sottes) superflues et inutiles. Et pour mieux venir au comble de toute rêverie, il en survient après d'autres qui adjoutent des gloses aux livres de ces premiers inventeurs de bayes, pour nous ébourrer encore davantage cette mauvaise odeur, ce que ceux qui ont cognoissance de la langue italienne peuvent

1. *Dialogues*, p. 168.

2. On voit encore le mélange des deux influences dans l'*Olive* de J. du Bellay en 1549 (le sonnet de l'*Idée*). Dans les *Amours* de Ronsard, le pétrarquisme seul règne en maître. — Sur le pétrarquisme au XVIe siècle, voy. la thèse de M. Piéri : *Pétrarque et Ronsard*, 1895, principalement p. 262-266, l'énumération des poètes imitateurs de Pétrarque.

3. Il semble d'ailleurs qu'il s'attaque surtout non pas à la Pléiade, mais aux poètes de cour, genre Melin de Saint-Gelais (cf. du Bellay, la satire du *Poète courtisan*), car il fait allusion dans le même passage à ceux qui entremêlent « quelques triolets, virelais, rondeaux, ballades et autre telle espèce de vieille quincaille rouillée ».

voir aux glosateurs de Pétrarque, qui lui font plus dire de choses par leurs comments et sottes interprétations qu'on ne luy feroit confesser (voire luy donnast on l'astrapade de corde) s'il estoit vivant[1] ».

Au milieu de toutes ces polémiques contre les mœurs, modes, idées et sentiments répandus à la faveur de l'italomanie, il était impossible que Tahureau ne fût pas amené à dire son mot dans cette fameuse « querelle des femmes » qui passionna tant les esprits au XVIe siècle et à laquelle « pas un écrivain ayant agi ou produit entre 1540 et 1555, dit M. Lefranc, n'est resté étranger[2] ». Et c'est en effet la question qu'il aborde dès le début du premier *Dialogue* et qu'il traite copieusement, en près de quarante pages, avec une verve inépuisable et souvent âpre, passant de la paillardise à l'invective et de l'éloquence à la comédie.

On y retrouve l'écho de toute l'abondante littérature qu'elle avait fait éclore depuis plus de cinquante ans. Voici, en faveur des femmes, présentés par le Cosmophile, les arguments mondains et galants empruntés au *Cortegiano* de Baltazar Castiglione : l'amour est le grand éducateur, la femme est l'inspiratrice et l'objet de tous les arts et de toutes les élégances : « L'amour sert plus à instruire un gros et lourd cerveau que ne font toutes les autres inventions et artifices qui se puissent trouver, et pour le jourd'huy, entre toutes les personnes de bon esprit, il s'en trouve peu qui n'ayent beaucoup appris faisant l'amour à quelque gentille Dame[3]. » Ainsi le sei-

1. *Dialogues*, p. 13-14. Notons la réserve que fait Tahureau, — songeant, semble-t-il, à son propre cas, — au sujet des œuvres poétiques, « faites de sorte qu'avecques le plaisir, l'instruction et la doctrine n'en soyent point élongnées, et que pour ce faire *on n'y employe pas tant de son industrie et labeur que l'on pense bien faire quelque chose plus excellente que cela* ».

2. Abel Lefranc, *Le Tiers Livre de Pantagruel et la querelle des femmes*, *Revue des Études rabelaisiennes*, t. I et II, 1904. — Cf. Georges Ancoli : *Essai sur l'histoire des idées féministes en France du XVIe siècle à la Révolution*, 1re partie, *Revue de synthèse historique*, 1906.

3. *Dialogues*, p. 7-8.

gneur Magnifique, dans le *Dialogue* de Castiglione, s'écriait : « Ne voyez vous pas que tous les exercices grâcieux et qui plaisent au monde, ailleurs ne s'en doit attribuer la cause qu'aux Dames[1] ? »

Voici les arguments historiques, comme l'exemple du gouvernement des Amazones[2], tirés des compilations comme celle de Ravisius Textor : *De memorabilibus et Claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*, ou plutôt encore le récent ouvrage de Guillaume Postel paru en 1553 : *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde, et comme elles doivent à tout le monde, par raison, commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil*, — et voici encore les subtils arguments théologiques tirés du même ouvrage[3].

Mais Tahureau ne mentionne ces arguments favorables au sexe féminin que pour les réfuter violemment. Car l'attitude qu'il adopte dans cette polémique lui est logiquement imposée par sa tournure d'esprit et par l'ensemble des préoccupations et des sentiments qui lui ont inspiré ses *Dialogues*. Il est imbu de la mentalité gauloise, et l'esprit gaulois, comme l'a défini très justement M. Ascoli, est essentiellement un esprit « masculin ». Il parle donc en représentant du sexe fort, convaincu de sa supériorité, considérant l'amour soit comme une fonction, soit comme un jeu où la femme doit tenir toujours le rôle inférieur, ne pouvant admettre que l'homme s'humilie devant elle, lui rende un culte, se soumette à ses caprices. Le Démocritic, qui persuade aisément son peu rebelle interlocuteur, fait défiler aussi les arguments déjà traditionnels de l'antiféminisme, empruntés surtout à la *Controverse des sexes masculin et féminin* de Gratien Dupont, seigneur de

1. Traduction de Gabriel Chapuys, chez Nicolas Boufon, 1585, l. II, p. 468.

2. *Dialogues*, p. 9. L'ouvrage de Ravisius Textor (Jean Tixier, seigneur de Ravisy) avait paru en 1521 chez Simon de Colline.

3. *Dialogues*, p. 60 : « Selon Dieu, si la femme n'est plus parfaitte que l'homme, pour le moins elle doit égaler. »

Drusac[1], ou à l'opuscule italien récemment traduit de Phileromo Fregoso[2]. Voici les exemples classiques de David, Salomon, Hercule, amollis et pervertis par les femmes; de Médée, d'Agrippine, de Cytemnestre, débauchées et criminelles[3]. Voici les arguments théologiques, car il en est aussi à l'appui de cette thèse, et de plus forts encore[4]. Voici les déclamations érudites et les lieux communs oratoires[5].

Sans doute a-t-il fait aussi quelque emprunt, sinon dans le détail, au moins pour l'inspiration d'ensemble à l'*Amye de court* de Jean de la Borderie[6]. Mais s'il insiste peu, — peut-être est-ce par prudence, — sur les mœurs des « courtisanes », il s'étend longuement en revanche sur les manières des bourgeoises, de « Mesdames de ville », parisiennes et surtout provinciales, semble-t-il. Il en trace un tableau aux traits appuyés et terriblement peu flatteur : trompeuses, paillardes, gourmandes et coquettes, elles ruinent leurs pauvres maris en « habits, pompes et braveries », perdent leur temps à « se mirer et user de fards pour remplir leurs rides et masquer leur visage sale et déshonnête », font la petite bouche dans les repas où elles sont invitées, cependant « qu'elles sont bien aises dans leur mesnage, si elles ont quelque petit demeurant de trois jours pour ronger avecques leur gros pain noir ». Elles affectent l'honnêteté et repoussent les soupirants en propos vulgaires, grossiers et sans esprit, émaillés de sottes locutions proverbiales; mais elles accueillent un

1. Poème en trois livres publié en 1534. Satire violente et d'un ton très libre contre les femmes, très lue pendant tout le XVIe siècle.

2. *Le ris de Démocrite et le pleur d'Héraclite*, traduit en vers par Michel d'Amboise en 1547. — Cf. plus loin sur l'usage que Tahureau a fait de cette source.

3. *Dialogues*, p. 11 et 15.

4. *Ibid.*, p. 10. Il allègue « les défenses qui lui sont faites au Nouveau Testament de prêcher publiquement la parole de Dieu ».

5. *Ibid.*, p. 12 : « Combien voyons nous par cette occasion estre survenues de pertes de royaumes!... Combien de villes razées, etc. »

6. Paris, 1543. Réponse à la *Parfaite amye* d'Heroët (Lyon, 1542), ouvrage qui était d'inspiration platonicienne.

galant qu'elles n'ont même pas su choisir, « préférant quelque gros vilain et lourdaut de valet plutost qu'un honneste gentilhomme qui le mériteroit[1] ». Le ton et le détail même, dans toutes ces pages réalistes, est visiblement inspiré de cet ouvrage qui fut le bréviaire de la gauloiserie à la fin du xve et au xvie siècle et où l'on trouvait condensées toutes les plaisanteries traditionnelles venues des fabliaux sur les femmes, les galands, les maris trompés : les *Quinze joyes du mariage*, attribuées à Antoine de la Sale[2].

Tahureau est plus original lorsque, au lieu de puiser dans l'abondant répertoire que lui offre la production gauloise et antiféministe, il applique directement à la question les principes et la méthode positive, rationaliste et naturaliste que nous avons définie. L'amour est « nécessaire pour conserver nostre espèce[3] ». C'est la condamnation de toutes ces « singeries, sottes harengues, passions démesurées, poignantes jalousies, foles et outrecuidées entreprises et une infinité de tant d'autres badineries », car « de quoy servent elles à la procréation de notre espèce » ? Les femmes sont des « créatures tant imparfaites qu'elles ne sont engendrées de la nature seulement que pour une nécessité de la conservation humaine[4] ». C'est pourquoi ceux-là sont fous et indignes « d'estre appellez hommes qui s'asservent contre toute raison à celles desquelles au contraire ils devroyent estre servis[5] ». Il est d'ailleurs heureux que la nature n'ait pas favorisé davantage cet

1. *Dialogues*, p. 15 à 27.

2. Cf. en particulier le passage des *Dialogues* sur la coquetterie des femmes (p. 16) qui ruinent leurs maris et la *Première joye* (éd. Talon, Paris, Garnier, p. 16 et 22-23); sur les rendez-vous galants : *Dialogues*, p. 187, et *Seconde joye* (ibid., p. 30); sur les railleries contre le mari : *Dialogues*, p. 20-21, et *Tierce joye* (ibid., p. 37); sur l'attitude dégoûtée des femmes à table : *Dialogues*, p. 17, et *Sixte joye* (ibid., p. 89); sur les manifestations hypocrites de tendresse au mari : *Dialogues*, p. 16 et 21, et *Septième joye* (ibid., p. 108-112), etc.

3. *Dialogues*, p. 41.

4. *Ibid.*, p. 8.

5. *Ibid.*, p. 8.

« animant de tous ceux de la nature le plus pernicieux et abhominable[1] » : « Les prévoyant tant pleines de ruze et pernicieuses finesses, [elle] les a dénuées de tout, tant de force d'esprit que de corps, et s'il s'en trouve aujourd'huy quelqu'une qui sçache un peu caqueter, encores què ce soit sans raison, ou qui ait quelque adresse ou force de bras, cela est estimé comme chose monstrueuse..., car si elles avoyent tous les deux ensemble, c'est à dire la cautèle accompagnée de jugement rassis et force de corps, il s'en ensuyvroit mil inconvéniens dommageables à la conservation de notre sexe[2]. »

On voit qu'il est difficile d'être plus violemment antiféministe que Tahureau. Il proteste, à la vérité, qu'il ne s'attaque « qu'aux sotes et vicieuses[3] » et non à celles qui sont douées de « bonté, douceur amiable et honnesteté gracieuse[4] (estant comme monstres entre les autres) », ajoute-t-il aussitôt, ni à celles « qui sont de bon esprit (chose toute fois rare en leur sexe)[5] », corrige-t-il encore, et ces réserves mêmes détruisent immédiatement l'effet de ses protestations. Le jugement de Tahureau sur les femmes reste un des plus durs qu'on ait portés au cours de cette longue « querelle ». Il a le ton tranchant d'un jeune homme récemment revenu de ses fredaines et qui, au moment où il se range, brûle avec ostentation ce qu'il avait naguère adoré.

*
* *

En dehors de ces questions de polémique courante plus ou moins étroitement liées à celles de l'italianisme, il en était une plus haute et plus brûlante encore qu'il ne pouvait guère se dispenser d'aborder : c'est la question religieuse. Il en retarde le développement autant qu'il peut

1. *Dialogues*, p. 14.
2. *Ibid.*, p. 4.
3. *Ibid.*, Advertissement de l'autheur.
4. *Ibid.*, p. 40.
5. *Ibid.*, p. 42.

sous prétexte qu'il faut réserver ces problèmes « à bonne bouche, aussi que c'est raison qu'ils marchent les derniers comme les plus dignes et plus graves[1] ». En réalité, il n'est pas pressé d'y arriver. Chaque fois qu'elle se présente, le Démocritic l'élude par une réponse vague, par une plaisanterie peu révérencieuse, voire par un détestable calembour[2]. Lorsqu'il la rencontre, il semble l'écarter avec un agacement dédaigneux : « Puisque tu es entré sur les termes de la théologie, *encore que je ne m'y sois pas beaucoup rompu la teste*[3]... »

A vrai dire, c'est plutôt élémentaire prudence et sa véritable pensée se trouve dans des phrases sagement réservées comme celle-ci : « J'auroi peur, entendu que ce n'est une vacation de dogmatiser, de m'y fonder si avant que je ne m'en peusse après retirer[4] », et surtout : « Je ne t'en ferai point d'autre mention, pour autant que le diable est si subtil qu'il fait quelque fois tendre un filé à cettui là qui s'y trouve le premier pris : joint que c'est une chose qui me semble fort lourde et de laquelle on se passeroit bien à un besoing de s'aller rompre la teste après ces questions tropologiquement anagogiques, veu qu'il suffit de croire comme nos anciens pères sans s'opiniastrer tant à espouser des opinions qui font mourir les gens à crédit[5]. »

C'est qu'il a conscience que la pente est glissante. Il a peur, évidemment, de sentir le fagot, — et non sans raison. Son rationalisme, sa méthode critique l'entraînent à chaque instant, soit vers le libre examen, l'étude des textes sacrés (par exemple la discussion d'un passage du *Deuté-*

1. *Dialogues*, p. 94.
2. Par exemple, p. 93, à propos d'un rapprochement entre les médecins et les moines, le Cosmophile dit : « Je ne m'ébahis que tu n'as guère dit de bien de ceux qui conservent la santé du corps, que mesme tu fais tant peu de comte des autres qui gardent celle de l'âme. — Démocritic. — Comment la *selle de l'asne*, dis tu. Quant est de moy, je n'ai ni asne ni asnesse. »
3. *Dialogues*, p. 10.
4. *Ibid.*, p. 74.
5. *Ibid.*, p. 181.

ronome et de la *Sapience* de Salomon[1]), — c'est-à-dire en somme vers le protestantisme, soit et plutôt encore vers la franche incrédulité. En réalité, le sentiment religieux sous n'importe quelle forme lui est totalement étranger. Le Démocritic entreprend, avec des arguments et des railleries empruntés en partie à Lucien, ce maître de libre pensée, une critique des superstitions antiques bien dangereuse (il s'en aperçoit lui-même[2]), car ses raisonnements pourraient souvent valoir contre les croyances modernes. Son admiration pour les contempteurs des dieux est assez maladroite, ou assez naïve, en tout cas très significative. Il s'en tire en plaçant dans la bouche du Cosmophile une déclaration d'orthodoxie : « Nous n'avons autre chose à tenir que les écris des anciens prophètes et le Nouveau Testament qui nous a esté presché par Jésus Christ et ses disciples, avecques les interprétations des saints docteurs en ce qui a esté approuvé par la vraye et catholique Église[3]. » Mais cette phrase a trop l'air d'une leçon récitée, d'une étiquette collée par précaution pour faire passer la marchandise. Et le Démocritic, qui, ne l'oublions pas, représente la pensée de Tahureau, se contente de répondre par une phrase vague : « Heureux celui duquel l'espérance est au nom du Seigneur Dieu et qui ne s'est point arresté aux vanités et fausses resveries du monde. »

Au fond, sa conception est toute positive et réaliste : la religion est « une police nécessaire pour nostre conservation[4] ». Il est indispensable que l'unité règne en cette matière, « veu que c'est une des choses les plus pernicieuses du monde que de laisser courir et vaguer ce sot et inconstant vulgaire avecques un si grand abandon et liberté ». De sorte qu'il en arrive à blâmer « ceux qui

1. *Dialogues*, p. 129-130.
2. Par exemple, p. 175, où il proteste contre ceux qui appliquent à Moïse le raisonnement qu'il applique lui-même aux autres fondateurs de religions.
3. *Dialogues*, p. 184.
4. *Ibid.*, p. 180.

veulent contrevenir aux status et lois de telles religions, *encores qu'elles soient fauces*[1] ».

C'est bien là un aveu de scepticisme foncier. Son attitude ressemble, si l'on veut, à celle de Montaigne « desgouté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte », estimant « qu'il y a grand amour de soy et présumption d'estimer ses opinions jusques là que, pour les establir, il faille renverser une paix publicque et introduire tant de maulx inévitables », et ne trouvant d'argument plus fort à présenter en faveur de la religion chrétienne, sinon qu'elle « a toutes les marques d'extresme justice et utilité, mais nulle plus apparente que l'exacte recommandation de l'obéissance du magistrat et manutention des polices[2] ». Cependant, on sent chez Tahureau moins de profondeur et de philosophie que chez l'auteur des *Essais*. Il ne semble pas que sa pensée soit le résultat de réflexions mûrement pesées. Il traite la question avec une espèce de juvénile désinvolture. S'il poursuit de ses invectives les hérétiques, les mahométans[3], les protestants, ces « nouvelles et abhominables sectes qui courent pour le jourd'huy à l'endroit de je ne sais quels pernicieux et naturalistes libertins[4] », ce n'est pas par un attachement sérieux et sincère aux croyances traditionnelles, c'est surtout parce qu'il conçoit mal qu'on se donne tant de tracas et qu'on se passionne au point de vouloir tout bouleverser pour des problèmes comme ceux-là : « Touchant un tas de petites particularitez forgées à l'appétit de je ne sçay quels nouveaux imposteurs, déclare-t-il d'un ton de pitié, tout cela n'est qu'une fumée qui ne fera que passer, et pour autant n'est ce que simple folie à tous ceux qui s'y embrouillent pensans bien avoir gaigné un poinct sur nos ancestres[5]. » Au fond, il est visible que tout cela ne l'in-

1. *Dialogues*, p. 180.
2. *Essais*, l. I, chap. XXIII.
3. *Dialogues*, p. 184.
4. *Ibid.*, p. 180.
5. *Dialogues*, p. 182.

téresse pas. On sent encore ici le gaulois positif et railleur, aussi peu mystique que possible, trop attaché, dans son amour de la vie, aux réalités matérielles pour considérer ceux qui les sacrifient à des intérêts spirituels, obscurs et douteux, autrement que comme des rêveurs, des agités et des insensés.

7° *Les sources.*

Telles sont les opinions les plus remarquables et les plus neuves de Jacques Tahureau. — Si originale que soit cette pensée empreinte d'un caractère bien personnel, elle a eu besoin de s'inspirer et de se nourrir d'un certain nombre d'emprunts. Du reste il est rare que les hommes de la Renaissance s'émancipent à penser absolument par eux-mêmes et tout seuls. La raison adolescente du XVIe siècle français ne peut encore se passer de tuteurs et même les esprits les plus indépendants cherchent des modèles, des garants et des autorités, soit chez les anciens, nos maîtres, soit chez les Italiens, nos éducateurs.

Le genre même du *Dialogue*, cette forme plaisante et légère adoptée par Tahureau, — si commode pour exposer les questions avec une apparence d'impartialité, si conforme à son dessein de faire éclater la supériorité de la raison, lui accordant un facile triomphe sur les arguments qu'on laisse formuler par l'adversaire, — c'est un emprunt aux anciens et aux Italiens. Il n'avait pas encore été très cultivé à l'époque où Tahureau s'y hasarde. Au moyen âge, nous n'avions connu, dans un genre analogue, que les « débats » sur des sujets amoureux et généralement en vers. Au XVIe siècle, si l'on consulte le catalogue par genres dressé par du Verdier à la suite de sa *Bibliothèque française*, on ne pourrait guère trouver, comme œuvres françaises originales, qu'un *Dialogue apologétique pour le dévot sexe féminin*, paru en 1516, à Paris, in-4°, sans auteur, et la *Monophile*, d'Estienne Pasquier, publiée en 1554, qui aient précédé la rédaction de l'ouvrage qui nous occupe. En revanche, les traductions de Cicéron, et sur-

tout de Platon et de Lucien[1], qui commencent à se multiplier, ont déjà popularisé cette forme auprès des lettrés. Un auteur dont l'esprit hardi a quelque analogie, — bien qu'il soit plus audacieux encore, — avec celui de Tahureau, un « lucianiste » lui aussi, Bonaventure des Périers, l'a pratiquée en latin dans son *Cymbalum Mundi*[2]. Mais surtout les Italiens, qui s'en étaient emparés les premiers, ont produit dans ce genre de nombreuses œuvres, dont les traductions françaises commencent alors à être publiées en abondance : en 1533, la traduction par François d'Assy du *Dialogue de l'honneste et pudique amour* de Jacopo Cavicio; — en 1538 (Paris) et 1538 (Lyon), celle par Jacques Colin du *Cortegiano* de Baldassare Castiglione; — en 1547, la traduction par Michel d'Amboise du *Ris de Démocrite et du pleur d'Héraclite* de Phileremo Fregoso; — en 1550, la traduction par Denys Sauvage de la *Circé* de Léon Hébrieu, et, en 1551, celle des *Dialogues de l'amour*, du même auteur, un fervent des théories platoniciennes, par Ponthus de Thyard, et celle de sa *Philosophie d'amour* par le même (Denys Sauvage); — et encore, en 1552, la traduction par Claude Gruget des *Dialogues* de Sperone Speroni.

Tels ont pu être les modèles de Tahureau en ce qui concerne la forme de son ouvrage. Mais il a su lui donner une variété, une familiarité savoureuse que ne possédaient pas en général ces œuvres froides et compassées, soit qu'elles aient l'allure de conversations mondaines solennelles et prétentieuses, où les interlocuteurs s'écoutent parler, soit

1. Par exemple une traduction du *Lysis* de Platon par Bonaventure des Périers en 1544, du *Criton* par Philibert du Val en 1547, du *Phédon* par Loys le Roy en 1553, du *Toxaris* de Lucien par Jean Millet en 1551.

2. Il faudrait peut-être mentionner aussi l'influence de ces *Colloques* en latin, exercices de collège, auxquels Érasme a donné une place dans la littérature par ses *Colloques* de 1522, et qui contribuent à mettre en honneur ce genre de discussion par dialogue. — Voy. Massebiau, *Les colloques scolaires du XVIe siècle*, thèse de doctorat, Paris, 1878, in-8°.

que le dialogue s'y présente comme un simple artifice d'école, un procédé purement didactique.

Deux de ces ouvrages italiens lui ont certainement inspiré aussi plusieurs de ses arguments et peut-être même l'idée première de son livre. Il a fait allusion lui-même au dialogue de « l'Italien M. Antonio Phileremo Fregoso qui a fait le ris de Démocrite et d'Héraclite »[1]. Et il porte sur lui ce jugement assez fin, où l'on trouve en même temps l'indication des qualités qu'il a ambitionné d'ajouter à son œuvre : « Il auroit fort bien dit si ses œuvres estoient salées, mais elles manquent tant en cela (qui est bien le plus requis à tel genre d'écrire) qu'elles semblent avoir esté faites d'un homme qui se vouloit seulement exercer lui-mesme en les faisant, et non pas pour poindre aucun ni chatouiller de son bien-dire les appréhensions des bons espris : je m'en rapporterai à tous doctes lecteurs qui voudront perdre quelque tems à l'éplucher de plus près que son autheur mesme[2]. »

Le fait est que l'ouvrage est assez froid et ennuyeux; tout imprégné de philosophie platonicienne, il débute par une suite d'allégories. On y voit (chapitre II) comment « l'autheur, conduit par son bon ange, laisse la plaine de Volupté, et va vers le mont de Vertu, et comme il trouverent Tymon, qui hayait tout le monde ». Après avoir quitté Platon « au palais de Philosophie » (chapitre IX), « l'autheur et son guide trouvent le philosophe Démocrite qui rioit des folies du monde, et qui lui découvre la plaine des Vices » (chapitre VII). Mais ce Démocrite n'a prêté que son nom au Démocritic de Tahureau, si vivant et si personnel : c'est un déclamateur un peu prud'hommesque,

1. Le titre original était : *Riso di Democrito e pianto di Heraclito*, Milan, 1506. Le titre de la traduction française (écrite en huitains de vers décasyllabiques) est : *Les ris de Démocrit, pleur de Héraclite, philosophes, sur les follies et miseres de ce monde. Invention de M. Antonio Phileremo Fregoso, chevalier italien, interprétée en ryme françoise par noble homme Michel d'Amboyse, escuyer*, Paris, Arnoul L'Angelier, 1547 (privilège du 12 août).

2. *Dialogues*, p. 162.

qui, tout en déclarant à chaque instant qu'il rit, n'arrive pas à provoquer le rire chez ses auditeurs.

Peut-être Tahureau a-t-il emprunté à Fregoso quelques-uns de ses thèmes, qui du reste sont des lieux communs de morale; par exemple, au chapitre VIII, « Démocrite se rit de ceulx qui ont vaine espérance, du peuple avare, des escornifleurs, des *femmes adultères*, des promeneurs aux églises, des hommes et des femmes braves[1], des avaricieux, des *amoureux transis*, des *escrimeurs* et des banquiers »; au chapitre IX, il « se rit de *Fol'amour* et loue l'amour saint et vertueux » en termes d'ailleurs tout platoniciens, puisqu'il conseille de n'aimer pas. Au chapitre X, « Démocrite se moque des Chasseurs, Fauconniers et *gens de guerre* »; au chapitre XII, il se « rit de ceulx qui se fient en leur force et agilité, de ceulx qui s'estiment en leur mauvaistié, et de ceulx qui se prisent pour leurs possessions, armes, *habitz*, *or et argent* »; au chapitre XIV, il « taxe les richesses, l'*ambition des nobles*, les hypocrites et les gourmans ». Ainsi nous retrouvons au passage quelques-uns des travers contre lesquels s'est exercée la verve de Tahureau. De même dans la seconde partie, *Le pleur du philosophe Héraclite sur les misères de ce monde*, on pourrait rapprocher de quelques passages des *Dialogues* le chapitre VII : « De la misère des Nobles et riches, des *Juges* et des Pères de famille », et surtout le chapitre VIII : « Misère des gens mariés, de ceux qui prennent une belle femme, qui en prennent une laide, qui ont beaucoup d'enfants, qui n'en ont pas ».

Mais ce ne sont que de vagues rencontres, inévitables, puisque les deux auteurs ont les mêmes intentions satiriques et que nécessairement, lorsqu'ils passent en revue

1. Le mot « brave » est pris au sens italien de « bravache », fanfaron (cf. le passage de Tahureau sur les hommes de guerre, auquel nous avons fait allusion, p. 144 des *Dialogues*) :

« Que penses-tu que cuyde estre ce *brave*
Avec l'espée au costé gauche ceinte?
Le voys-tu pas? Il veult, tant il est grave,
Que tout chascun luy fasse honneur par crainte. »

les différentes classes de la société, les mêmes objets s'offrent souvent à leurs coups. Dans le détail, le style, le ton, la tournure d'esprit sont tout à fait dissemblables, et on ne peut signaler aucun emprunt précis et manifeste.

Beaucoup plus importante est l'influence d'un autre ouvrage italien, que Tahureau ne mentionne nulle part, mais qu'on sent constamment présent à sa pensée, c'est le *Courtisan* de Castiglione. Publié à Venise, chez Alde, en 1528; traduit plusieurs fois en français; lu, relu et médité non seulement par les hommes éclairés, mais aussi par les gens à la mode ou désireux de le devenir, ce livre était devenu le véritable manuel de la civilité mondaine dans cette première moitié du XVIe siècle. Dans un dialogue animé, vif, élégant, d'aristocratiques interlocuteurs, Ludovic Canossa, Julien de Médicis, Bembo, le cardinal Bibiena, d'autres seigneurs de grandes familles italiennes, discutaient les qualités dont la réunion constitue le véritable homme de cour. Noble, artiste, élégant, spirituel, galant et courtois, ce type du parfait cavalier esquissé par Castiglione offrait aux courtisans français un idéal qu'ils s'efforçaient plus ou moins adroitement de copier. Tahureau dut être souvent irrité par les « singeries » de ces prétentieux disciples du gentilhomme italien. Il semble qu'il ait eu l'intention plus ou moins explicite d'opposer à ce bréviaire de la vie mondaine, « à la Tuscane », une sorte de bréviaire de la vie simple, sensée et raisonnable, à la française[1].

Il y a, dans les dialogues de Castiglione, un personnage, le seigneur Gaspar, qui contredit souvent les autres orateurs, surtout lorsqu'ils soutiennent des théories alambiquées, platoniciennes, infectées de préjugés mondains ou de rêveries poétiques. Il est positif, viril, un peu rude

1. M. Louis Clément, dans sa thèse sur Henri Estienne, dit que les *Dialogues du langage français italianizé* sont « la contre-partie de ceux de Castiglione ». A notre avis, ce jugement doit être reporté, et avec beaucoup plus de vraisemblance, sur les *Dialogues* de Tahureau, qui fut le précurseur d'Henri Estienne.

quelquefois; il semble qu'il ait pu servir de prototype au Démocritic de Tahureau. Il professe en particulier les mêmes opinions sur, ou plutôt contre les femmes, qui font scandale dans ce cercle galant : il les considère comme des « *animaux très imparfaits* et de petite ou nulle dignité au respect des hommes », et il estime qu' « il est besoin, puisque d'elles-mêmes *elles ne sont pas capables de faire aucun acte vertueux*, de leur mettre une bride par la honte et la crainte d'infamie[1] ». Il les traite d'êtres inférieurs, produits « par cas fortuit[2] », et il renouvelle, en passant, les allusions traditionelles au libertinage des moines[3]. Comme lui encore il s'élève contre la danse, qui « effémine l'homme[4] » ; il dénonce ailleurs les autorités, les idées préconçues et les « faulses opinions, lesquelles néanmoins proceddent des parolles d'autrui[5] ». Ainsi, tout le long des quatre livres du *Cortegiano* il tient ce rôle de gentilhomme au franc-parler qui ne craint pas de rompre en visière aux préjugés et doctrines à la mode.

On peut encore noter, en parcourant le *Cortegiano*, plusieurs passages, çà et là, dont le reflet paraît se retrouver dans les *Dialogues* : des réflexions sur les manières affectées des courtisans[6], sur l'abus des duels[7], sur les modes ridicules[8], et surtout toute une théorie « de la facétie » que Tahureau non seulement adopte en partie[9], mais

1. Nous citons d'après la traduction de Gabriel Chapuys (avec le texte italien en regard), Paris, Nicolas Bonfon, 1586, l. I, p. 342.
2. Ibid., début du l. II.
3. Ibid., l. III, p. 399.
4. Ibid., l. I, p. 126. Cf. aussi l'anecdote racontée l. I, p. 58, sur le danseur qui laisse choir sa pantoufle et continue à danser, et Tahureau, *Dialogues*, p. 46, sur « ce mignon qui, pour danser plus legierement, vouloist oster l'escarpin et parfumer l'assemblée de la souafve et precieuse odeur de ses pieds ».
5. Ibid., l. II, p. 234.
6. Traduction de G. Chapuys, l. I, p. 51.
7. Ibid., l. I, p. 54. Cf. Tahureau, *Dialogues*, p. 58 et 60.
8. Ibid., l. II, p. 215, sur l'habillement des courtisans, et p. 337, sur les manières des courtisans français.
9. *Dialogues*, p. 155 : « Moquerie c'est le mépris non aucunement

qu'il a mise constamment en pratique d'un bout à l'autre de son œuvre. Castiglione distingue en effet trois genres de facéties : d'abord la « joyeuse narration » *(festività* ou *urbanità)*, puis les bons mots *(argutie)* qui « piquent un peu » et sont « œuvre d'esprit et de nature » plutôt que d'étude, enfin les « bourdes » ou moqueries dissimulées sous une apparence de naïveté *(burle)*. Dans le premier genre, dit-il, « il semble quasi que l'on raconte une nouvelle » ; la deuxième espèce, c'est ce qu'on appellera plus tard la « pointe », ou même le calembour ; c'est l'art de détourner le sens d'un mot, d'une citation[1]. On sait que Tahureau a pratiqué les trois genres.

* * *

Sans doute, Jacques Tahureau avait-il lu aussi, encore qu'il ne le nomme point, un ouvrage qui offre d'ailleurs quelques rapports avec le *Cortegiano* de Castiglione et qui répondait à ses propres préoccupations : je veux parler du *Mespris de la Court* d'Antoine de Guévarra. On sait le succès extraordinaire qu'obtinrent en France au XVIe siècle les lourdes et souvent fantaisistes compilations du savant évêque espagnol. Ses *Épîtres familières*, qu'on traduisit sous le titre d'*Épîtres dorées*, tant on les jugea précieuses, son *Horloge des Princes*, continuée par l'*Horloge de Marc-Aurèle*, comptèrent au nombre de ces livres, bourrés d'une érudition inépuisable et désordonnée, où l'intelligence des hommes de la Renaissance allait absorber avidement la « philosophie morale » puisée aux sources de l'antiquité[2]. Ce sont des recueils de lieux communs, appuyés par d'innombrables citations ; mais ces lieux communs n'étaient pas encore rebattus à cette

feint ni dissimulé d'une chose sote et ridicule, *fait avecques raison et bonne grâce.* »

1. Traduction de G. Chapuys, l. II, p. 249 et suiv.

2. Voy. Pierre Villey, *Les sources d'idées au XVIe siècle* (*Bibliothèque française*, Plon, 1913), p. 210-215. Le père de Montaigne en particulier tenait Guévarra en grande estime.

époque. La forme est lourde et pédante, oratoire et ennuyeuse; mais c'est la sagesse antique qui s'exprime par cette voix monotone et grave, et l'on écoute dévotement ses oracles.

L'opuscule sur le *Mespris de la Court*[1] n'a pu manquer d'exercer une influence sur la pensée de Tahureau au moment où lui-même inclinait vers la retraite, et peut-être même cette lecture contribua-t-elle à renforcer sa décision. « Le vray mespris du monde et de la Court, dit Guévarra, est quand le Courtisan est jeune, robuste, favorisé, riche et sain : et lors de bon cœur il laisse la Court pour trouver ailleurs repos honneste, selon sa qualité[2]. » Peut-être Tahureau n'était-il pas extrêmement riche, ni tout à fait en bonne santé, mais il est certain qu'en abandonnant le monde, il pouvait, même si ce n'était pas l'unique raison de son départ, se répéter à lui-même qu'il prenait cette détermination, comme dit encore Guévarra, « à l'intention qu'estant hors de là, il sera plus vertueux[3] ». Et il faisait sien le programme « de la vie que doit meiner le Courtisan depuis qu'il aura laissé la Court[4] », tel que le trace le sentencieux évêque : vivre en sage, modestement et sobrement, charitable et utile aux autres, d'une vie « tranquille et privilégiée[5] », simple et libre, où « tu ne trouves truhants pour t'affronter, *ni dame pour t'abestir*[6] », dans quelque village où « semblent les jours plus longs, l'aer meilleur, les maisons plus aisées[7] », où « aultant heureux et honnoré est un gentilhomme avecq ce moyen mesnage comme un riche seigneur de Court avec son grand meuble et superbe train[8] ». Comme lui, Tahu-

1. *Du mespris de la Court et de la louange de la vie rustique*, nouvellement traduit d'Hespaignol en Françoys. A Lyon, chez Estienne Dolet, 1542. Dédicace à Antoine Alaigre, évêque de Clermont.
2. Édition citée, ch. III, p. 39.
3. Ibid., titre du ch. III.
4. Ibid., ch. IV.
5. Ibid., titre du ch. V.
6. Ibid., ch. V, p. 58.
7. Ibid., titre du ch. VI.
8. Ibid., ch. VII, p. 72.

reau se répétait que « les Courts des Princes ne sont bonnes qu'à deux manières de gens : pour les favorisés et pour les jeunes encores foybles de jugement[1] », et que, puisque son jugement était mûri, et qu'il n'était pas disposé aux compromissions qui sont nécessaires pour devenir un favorisé, il n'y avait plus sa place.

« A ceste cour, déclarait Guévarra, à partir le bien de courtisan en quattre parties, voyerez que l'une est aux flatteurs, l'aultre aux advocats, l'aultre aux apothicaires, et l'aultre aux médecins[2]. » Or, c'est le plan même d'un important passage du premier Dialogue de Tahureau (p. 63 à 93), où chacune de ces catégories est successivement examinée, dans cet ordre même, et satiriquement dépeinte[3]. En plusieurs passages, le ton même et le style de la traduction française annoncent la manière franche et un peu crue des *Dialogues*, par exemple dans cette description des manèges de la galanterie mondaine :

« Si c'est avec femmes, il les fault flatter, servir et requérir, et si monnoye fault, on donne au diable la marchandise. Dès ce que quelcun n'eut nouvellement en Court, madame la gorrière luy donne un traict d'œil, l'entretient, le carresse, l'acolle, et puis, le voyant bas de poil, l'envoye paistre au champs[4]. »

Ou bien au dernier chapitre, dans lequel « l'autheur prend congé du Monde, avec fort grande éloquence. »

« A Dieu, monde, puisque tes serviteurs n'ont aultre passe temps que trotter par les rues, se moquer de quelcuns, requérir dames, envoyer présents, tromper jeunes filles, escripre lettres amoureuses, parler aux maquerelles, jouer aux dés, plaider contre leur voisin, compter nou-

1. Édition citée, ch. x, p. 86.
2. Ibid., ch. vi, p. 63.
3. Les flatteurs, p. 63 à 70; les avocats, p. 74 à 85; les médecins et apothicaires, p. 84 à 92.
4. Ibid., ch. xv, p. 125. Cf. Tahureau, *Dialogues*, p. 18 : « Cette gentille Madame qui ne tend à autre fin qu'après avoir sucé toute la substance de son corps et de sa bource, tirer la langue sus luy et s'en moquer ouvertement devant un chacun. »

velles, inventer mensonges et songer nouveaux vices[1]. »

Par tous ces traits, l'ouvrage d'Antoine de Guévarra, dont Tahureau semble s'être nourri au point d'y avoir conformé son existence, mérite de figurer au nombre des sources probables de ses *Dialogues* satiriques et moraux.

*
* *

De ce genre des compilations érudites, tant prisées au XVIe siècle, on peut rapprocher encore deux volumes, tout remplis d'érudition, tout imbus d'un rationalisme appris à l'école de l'antiquité, et qui ont certainement contribué à former sa pensée et à lui donner un certain tour hardi et paradoxal; c'est l'*Éloge de la Folie*, d'Érasme, et la déclamation sur la *Vanité des sciences et des arts*, de Cornelius Agrippa.

Il a fait allusion à Érasme, au second Dialogue, immédiatement après avoir parlé de l'ouvrage de Phileremo Fregoso. Ce rapprochement même est une indication. Comme l'auteur italien, Érasme a été consulté, utilisé par lui sans d'ailleurs le satisfaire complètement. Il lui reproche, à lui, un parti pris « anticlérical », pourrait-on dire : « Il semble que s'il eust failli de s'atacher à ces pauvres prestres que la parole lui fut quant et quant faillie »; il blâme aussi son manque de travail et de soin : « Lui-mesme se vante d'avoir fait son traité de la louange de folie quasi par manière d'ébat en huit jours, où il a possible plus matagrabolizé qu'Acurse en ses vieilles gloses de droit »; et il le juge trop paradoxal : « Disant tout au contraire de la vérité, accomodant ce qui est entièrement propre au sage, aux conditions du sot, et ce qui est naïf au sot, le voulant du tout attribuer au sage[2]. » On retrouve dans ces critiques la marque de cet esprit mesuré, sensé, sérieux, ami du juste milieu, qui distinguait le gentilhomme français.

1. Édition citée, ch. XX, p. 166.
2. Ed. Conscience, p. 163-165.

Il a fait cependant un certain nombre d'emprunts à l'*Éloge de la Folie*, sans qu'à vrai dire on puisse signaler de rapprochements bien précis : un passage sur les folies des amoureux[1], un autre sur les gens de guerre et les philosophes[2], et c'est à peu près tout pour le fond.

C'est plutôt la forme qui en est inspirée, « ce genre de badinage qui n'est tout à fait dépourvu ni de savoir ni de goût, » disait Érasme[3], bien que le ton soit plus adouci et plus rassis chez Tahureau. Dans l'allure générale de quelques passages, dans quelques expressions çà et là[4], le souvenir de l'œuvre bizarre d'Érasme est sensible.

Les *Colloques* renferment aussi un dialogue *de la Noblesse*, un autre *du Métier de soldat*, un troisième *contre l'Alchimie*, qui ont pu lui suggérer aussi quelques idées, tout au moins lui fournir quelques thèmes, devenus déjà traditionnels grâce à des ouvrages comme ceux-là, et contribuer à lui donner l'idée de les traiter sous cette forme du dialogue dont Érasme a vanté lui-même l'utilité satirique et didactique : « Je ne sais s'il est une voie plus heureuse », dit-il dans son traité sur l'*Utilité des Dialogues*[5], « un moyen plus efficace pour apprendre, que de s'instruire en jouant et en badinant. »

A cela se réduit en somme la valeur de l'œuvre d'Érasme comme source des *Dialogues* de Tahureau. Celle de Corneille Agrippa ne paraît pas avoir été utilisée par lui d'une façon plus étroite. Il l'avait lue, et d'ailleurs il la cite et en discute l'intérêt. Facétieux et paradoxal, quoique avec beaucoup de lourdeur théologique, elle l'a choqué surtout par son manque de sérieux et de conviction :

1. *Éloge de la Folie*, traduction Divelay, p. 21-22. Cf. Tahureau, 1er dialogue.

2. *Ibid.*, p. 44. Cf. Tahureau, 2e dialogue, p. 110 et suiv., où il présente justement ensemble un soldat et un philosophe.

3. Dédicace de l'*Éloge de la Folie* à Thomas Morus.

4. Par exemple, Tahureau parle des ânes qui « chauvissent des oreilles » pour se moquer de ce qu'ils n'entendent point (p. 156); la même idée se trouve dans une phrase de la même dédicace.

5. Publié à la suite des *Colloques*, auxquels il sert d'apologie.

« Car il est tout certain, quoi qu'en ait escrit Agrippa, que néantmoins il en avoit le plus souvent toute autre et contraire opinion qu'il n'écrivoit, ainsi mesme que par ses autres œuvres il appert assés évidemment[1]. » Tahureau, avec son enthousiasme de néophyte, sa confiance robuste et juvénile dans l'excellence de son jugement, ne peut souffrir qu'on ait l'air ainsi de badiner avec la raison. Soutenir tour à tour le pour et le contre lui apparaît comme un jeu immoral et dangereux, qu'il réprouve avec vivacité[2]. Qu'il ait trouvé dans Agrippa quelques développements sur la danse (chapitre XVIII)[3], les grands de la cour (chapitre LXIX), les dames de la cour (chapitre LXXI), sur la « médecine *pratique* » (chapitre LXXXIII), sur l'alchimie (chapitre XC)[4], c'est ce qu'on peut constater en parcourant le traité d'Agrippa; mais nulle part la ressemblance n'est assez exacte pour qu'il soit possible de parler d'imitation ou d'emprunts précis.

* * *

Mais il y a une influence qui domine toutes les autres et qu'on sent partout présente : c'est celle de Rabelais. A cette source, Tahureau n'a pas seulement puisé tel ou tel développement isolé, mais la tournure même de son esprit, le genre de ses raisonnements, l'allure de son style, en un mot sa façon de penser, de sentir et d'écrire. C'est qu'ici il n'y avait pas seulement rencontre accidentelle d'opinion, emprunt d'idées ou de thèmes particuliers, utilisation d'une expression notée au passage; il y avait parité de tendances et conformité d'humeur. Tahu-

1. *Dialogues*, p. 157. Par exemple, Agrippa avait fait l'éloge du sexe féminin dans sa *Declamatio de praecellentia feminei sexus*, et il lui décocha de rudes épigrammes dans ce dernier ouvrage.

2. *Ibid.*, p. 157-158.

3. Il réfute d'ailleurs l'opinion d'Agrippa à ce sujet : *Dialogues*, p. 46.

4. Henri Corneille Agrippa, *Sur la certitude aussi bien que la vanité des sciences et des arts*, année 1530. La traduction la plus célèbre et la plus répandue est celle de Gueudeville, 1726.

reau a conscience d'appartenir à la même lignée gauloise que l'auteur de *Pantagruel;* aussi est-il nécessairement amené à se faire le disciple de ce maître au génie puissant.

L'attitude même qu'il adopte en face de la société et des problèmes pratiques, moraux, intellectuels de toutes sortes, est inspirée de celle de Rabelais, de celle tout au moins qu'on lui prête généralement à ce moment du XVIe siècle. Les hommes de la Renaissance, qui cherchent toujours un modèle dans l'antiquité, ont souvent comparé, — avec plus d'érudition que de justesse, — cette gaieté robuste, qui dissimule sous l'enveloppe de la grasse plaisanterie la « substantificque mouëlle » de la sagesse, au rire philosophique et désabusé de Démocrite. C'est dans ces termes que du Bellay faisait allusion à Rabelais :

Bien que ma muse petite
Ce doulx-utile n'imite
Qui si doctement escrit,
Ayant premier en la France
Contre la sage ignorance
Fait renaître Démocrit[1].

Et Baïf, qui fut l'ami intime de Tahureau, composait cette épitaphe :

De François Rabelais.

J'ay, moy, *nouveau Démocrit*,
Ry de tout par maint écrit,
Que sans rire on ne peut lire.
Enfin la mort qui tout rit
Se riant de moy, m'aprit
A rire d'un ris sans rire[2].

Il est certain que c'est beaucoup plus à Rabelais qu'à M. Antonio Phileremo Fregoso que Tahureau doit le personnage du Démocritic en qui il devait s'incarner.

1. Joachim du Bellay, *Vers lyriques*, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 35.
2. Antoine de Baïf, IIe livre des *Passe-tems* (éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 280).

Peut-être ses autres modèles, et surtout son tempérament personnel, sa jeunesse moins sereine, plus emportée, plus sûre de soi, ses rancunes personnelles, ont-elles communiqué à sa verve satirique un certain accent d'âpreté que n'avait pas la bouffonnerie bon enfant, l'exubérante gaieté de Rabelais. Cependant, le mobile est le même : c'est l'amour de la saine nature, de la vie franche et sans complication, dans « le libre épanouissement de tout l'être physique et moral[1] ». De là, le combat qu'il engage contre tout ce qui gêne cet épanouissement et comprime les forces de l'intelligence et de la vie : contre l'autorité et la superstition des anciens, contre la mode, contre les préjugés mondains, contre toutes les puissances absurdes qui rendent l'existence des hommes, assez sots pour s'y soumettre, étroite, contrainte, factice, artificielle; contre Aristote et la scolastique, contre les « singeries » de la vie de cour, contre les grimaces des amoureux transis, contre le respect des gens en place; riches seigneurs, magistrats, médecins, contre les faux savants, les faux philosophes et les faux prophètes.

C'est de Rabelais qu'il tire sa conception de la morale, que la nature elle-même nous enseigne : car il estime que « les honnestes et braves espris sont guidés par la vertu[2] » à faire le bien, que le sot et inconstant vulgaire n'accomplit souvent que par contrainte; de même, Rabelais professait que « gens libères, bien nés, bien instruits, conversants en compagnies honestes, ont par nature un instinct et aiguillon, qui tousjours les poulse à faicts vertueux, et retire de vice[3] ».

C'est à lui qu'il emprunte cette notion toute naturaliste de l'amour « nécessaire à la conservation de l'espèce », « appétit naturel[4] » qu'il est permis de contenter, « pour

1. G. Lanson, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 246.
2. *Dialogues*, p. 180.
3. *Gargantua*, ch. LVII : l'abbaye de Thélème.
4. *Dialogues*, p. 54.

ceux qui ne se pourront contenir », par tous moyens appropriés ; — le premier qu'il recommande est d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, « de prendre femme en vray et légitime mariage. » C'est dans son œuvre qu'il a trouvé la tradition de ce mépris de la femme, dont on rencontrait déjà l'expression dans les fabliaux du moyen âge : « Quand je di femme, s'écrie le médecin Rondibilis, je di un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imparfaict, que nature me semble (parlant en tout honneur et révérence) s'estre égarée de ce bon sens, par lequel elle avait créé et formé toutes choses, quand elle ha basti la femme[1]. »

C'est dans ce *Tiers Livre* en particulier, dont le succès était encore récent quand Tahureau composa son ouvrage, qu'étaient passées en revue et si lestement et si plaisamment traitées, sous le prétexe des diverses consultations de Panurge, la plupart des questions qu'il a lui-même abordées, et qu'étaient si « doctement et facétieusement[2] » brocardées toutes les catégories de personnages auxquelles il s'attaque successivement : gens mariés et maris trompés[3]; moines, en passant[4]; astrologues et divinateurs[5]; théologiens, médecins, philosophes[6], juges et avocats[7].

Pour le style, il est visible que Tahureau s'est proposé

1. *Pantagruel*, l. III, ch. XXXII.

2. *Dialogues*, p. 71.

3. *Ibid.*, p. 54 : « Tu veux donques que je sois coqu, et par Dieu non seroy, etc. »

4. Cf. *Pantagruel*, l. III, ch. XXII : « Mais, dit Panurge, quel diable possède ce maistre Raminagrobis, qui ainsi, sans propos, sans raison, sans occasion, mesdit des pauvres béats pères jacobins, mineurs et minimes. J'en suis grandement scandalizé », et *Dialogues*, p. 92 : « Encores les excuserois-je d'avantage [les médecins] s'ils ne faisoient mourir que ceus qu'on leur permet tuer lorsqu'ils prennent le degré à Montpellier et qu'on leur dit : *Vade et occide Caïm;* chacune lettre de cette diction Caïm servant d'un mot : C, Carmes; A, Augustins; I, Jacobins; M, Mineurs. »

5. *Pantagruel*, l. III, ch. XXV. Consultation de Her Trippa. Cf. *Dialogues*, II, surtout p. 112, l'énumération des diverses sortes de divinations (Hydromance, Leuconomance, etc.).

6. *Pantagruel*, l. III, ch. XXIX à XXXVII. Consultations de Hippothadée, Rondibilis, Trouillogan.

7. *Ibid.*, ch. XXXIX à XLIV. Consultation de Bridoye.

Rabelais pour modèle. Il n'atteint pas, bien entendu, à cette verve prodigieuse et débordante qui est le privilège de l'inimitable écrivain. Il a évidemment moins de sève et de tempérament. On sent quelquefois dans son style quelque chose d'un peu forcé ; le rire ne jaillit pas spontanément, irrésistiblement, comme la manifestation nécessaire d'une nature saine et puissante. On sent qu'il *veut* être spirituel et que c'est par principe qu'il assaisonne par places ses tirades, volontiers sérieuses et oratoires, — et d'ailleurs le style oratoire se rencontre aussi dans Rabelais, — de « morceaux » plaisants ou de « mots de gueulles ». Jurons, expressions grasses, calembours[1], dans la bouche de l'un ou l'autre interlocuteur, quelquefois détonnent un peu : on dirait que l'auteur, emporté par ses préférences naturelles vers un style plutôt éloquent, vibrant, juvénilement emporté, se souvient tout à coup de son dessein de rendre son ouvrage, comme le titre l'indique, « non moins profitable que facétieux », et se hâte de mêler à ses propos, — pour qu'on les « gouste à la sauce d'une facetie bien ordonnée, qui picque sur la langue ou qui prend incontinent les gens par le nés[2] », — un peu de sel et de condiment.

Il a su apprendre de lui, du moins, à revêtir son style d'un certain nombre de qualités brillantes et agréables. La saveur, la couleur, le pittoresque, le mouvement, — la vie d'une façon générale, voilà les mérites qu'il lui doit incontestablement.

A son imitation, il multiplie les mots familiers, hardis et un peu crus, les expressions populaires, les images truculentes, comme dans ce passage relatif à l'*Éloge de la Folie*, d'Érasme :

« Est-ce pas bien incagué les pauvres pucelles? les

1. Par exemple, « l'art qui n'est mie, l'alquimie, di-je », *Dialogues*, p. 143, ou, p. 93, « la santé du cors et celle de l'asne. — Comment, la selle de l'asne, dis-tu ? » Cf. *Pantagruel*, l. III, ch. XXII : « Son asne s'en va à mille panerées de diables. »

2. *Dialogues*, p. 108.

pauvres petites neuf seurettes de Parnasse? Est-ce pas leur bailler, au lieu de coronnes de laurier, à chacune un cahuet verd asnièrement oreillé et houpoté de belles franges bigarrées? et au lieu de lyre, de luths, flûtes et guiterres, à chacune une veze, et pour Apollon, un Maistre Jehan de Poitiers diogenisant avecques son baston et ses plumes de coq[1]. »

C'est le même cliquetis de mots drôles souvent inventés et le même art d'esquisser lestement un tableau. Tahureau a introduit ainsi à chaque instant dans ses *Dialogues*, des portraits satiriques extrêmement savoureux. Voici le juge :

... Monsieur de la robe rouge (seul contrepois et entretien de sa gravité), qui *n'aura jamais fait autre chose que gloser sus les cendres*, passe avecques un orgueil et fierté si grande que tant s'en faut qu'il luy rende [au grand seigneur] la deuë révérence, que mesme ne faisant point semblant de s'en appercevoir, il dédaignera presque *d'abaisser l'œil seulement pour le regarder*[2].

Et voici le médecin, affairé et important :

... S'il advient que leurs gentils médicamens ne sortissent pas un bon effet, et que le pauvre malade empoisonné de telles pourritures en passe le pas, alors monsieur le médecin, *aussi rebrassé comme s'il vouloit pétrir*, dire, en haussant les épaules et *serrant les levres à la bougresque*, que son heure étoit venue, qu'il n'y a remede, qu'on ne sçauroit aller contre le vouloir de Dieu[3]...

Et voici encore le philosophe, sentencieux et profond :

... Ce divin Platonnien, après m'avoir quelque peu regardé sans parler, renfrongné ses sourcils avecques une mine grave, *enfoncé sa veuë* un peu sus la terre, puis *tout lentement la redressant aus cieus*, comme s'il eust esté resveillé de quelque profond somme, ou que par divine inspiration il eust été émeu

1. *Dialogues*, p. 164.
2. *Ibid.*, p. 78.
3. *Ibid.*, p. 92.

à parler ainsi, il commença tels propos... pesant ses mots comme s'il eust parlé en voix d'oracle[1].

Il y a ainsi tout le long de l'ouvrage d'amusants portraits, séparés par des considérations philosophiques : la bourgeoise mariée (p. 15-27), la damoiselle de cour (p. 27-28); le capitan amoureux (p. 30-32); le courtisan amoureux (p. 31-35); l'écolier amoureux (p. 35-38); le danseur (p. 50-51); le danseur novice (p. 52); le médecin (p. 85); l'apothicaire (p. 91); le philosophe de salon (p. 94); le soldat fanfaron (p. 146), etc.

Souvent le portrait s'amplifie ou se diversifie par l'intervention de personnages secondaires et se tourne en une véritable scène de comédie, comme celle-ci, qu'on pourrait intituler *Le docteur offensé :*

Ce bon compagnon aiant esté une fois invité d'un certain docteur alla disner avecques lui et, après avoir un peu enfoncé et ranimé ses espris vitaus, presque tous perclus, de quelque bon vin de Beaune, le cerveau lui commençant à échauffer et sa langue à se déploier plus librement qu'auparavant... il lui eschapa par maniere de raillerie de dire quelque propos de la Trinité un peu scabreux et de mauvaise digestion dont le docteur, tout mal édifié de voir ainsi tenir (ce luy estoit advis) tant peu de conte des sains canons, commença pareillement de son costé à s'échaufer en son harnois et de protester d'injure faite à la foi chrestienne. Et ce disoit-il en se rebrassant jusques au coude, soufflant avecques un froncement de narines et de paupieres et par pauses écumant, tressuant et se mordant les levres de rage, frapant des mains et des pieds tout ensemble, prest à sortir de table si l'autre, ne l'apaisant de caresses et belles paroles, ne lui eut dit : « Ha, monsieur nostre maistre, ne vous courroucés point je vous en prie, comment, Jesus de par Dieu, penseriés vous bien que j'entreprinse de soustenir une telle opinion que je n'ai seulement ditte que par manière de passe temps? O le bon Dieu! estimeriés vous que je me vousisse faire brusler sus cette querelle? Vraiment ce seroit bien à grand tort, nostre maistre mon ami, si vous le pensiés ainsi :

1. *Dialogues*, p. 110.

car, devant que d'entrer au feu, si ce n'estoit assés d'une Trinité, je confesserois plustot une Quaternité[1]. »

Ainsi pourrait-on trouver en maint endroit des scènes comiques de ce genre : *Le matamore en courroux* (p. 31); *La consultation des médecins* (p. 85-86); *L'évocation magique* (p. 114), — de vraies petites nouvelles qui égayent la discussion et qui l'ont fait longtemps ranger, par des critiques qui l'avaient lu superficiellement ou ne l'avaient pas lu du tout, au nombre des nouvellistes et des conteurs français du XVIe siècle. Peut-être pourrait-on y retrouver de vagues réminiscences des nouvellistes italiens, Boccace, Bandello, dont les traductions se multiplient à cette époque[2]. Mais elles rappellent plutôt la manière de Noël du Fail[3], — et Noël du Fail lui-même est un disciple de Rabelais. C'est plutôt à l'influence directe du maître qu'il doit cet art de trousser l'anecdocte[4].

C'est de lui aussi qu'il a hérité cette abondance de propos qui fait défiler les réponses affectées et niaises des bourgeoises à leurs soupirants, cette richesse de vocabulaire qui submerge le lecteur sous un ruissellement de mots, doublant, triplant, sextuplant l'expression d'une idée unique, comme dans cette scène burlesque de magie : « [Il m'assuroit que] devant que d'entreprendre cet *inviolable*, *impolu et sacro-sainct* mistere, il s'estoit *baigné*, *mundé et purifié* de toutes les superfluités, et finalement prouveu de son eau et ysope, habits *conjurés et caractérizés* jusqu'à la semelle de la pantoufle; comme estant garni de toutes ces

1. *Dialogues*, p. 181-182.

2. De nombreuses traductions des *Cent nouvelles nouvelles* avaient été publiées à cette date, par exemple celle de Laurent de Premierfaict, 1485, réimprimée en 1521, 1534, 1537 et 1540, ou celle d'Anthoine Le Maçon, 1544. Les *Facéties*, de Pogge, Paris, Jean Bonfon, 1549. Les *Novelli*, de Matteo Bandello, en italien, mais publiées en France en 1554.

3. Les *Propos rustiques et facétieux*, de Léon Ladulfi, Lyon, Jean de Tournes, 1548; Paris, 1548-1549, 1554. Les *Baliverneries ou contes nouveaux d'Eutrapel*, du même, Paris, 1548; Lyon, 1549.

4. Cf. par exemple le conte du « faquin et du rôtisseur », au l. III, ch. XXXVII, de *Pantagruel*.

choses il entra ainsi que maistre de l'art avecques un nonper de compagnons dedans son cercle *scellé*, *bouclé et cacheté* de mots propres et sacrés de peur que les diables n'entreprissent de s'aller *écarmoucher*, *et jouer à crois et à pille* avecques eux; comment il *nomma*, *appela*, *invoqua*, *conjura*, *exorcisa*, *contraignit et mathematiza* M. le Diable sans faire autre paction avecques luy, à celle fin de *consacrer et donner vertu* à son expériment[1]. »

C'est à lui qu'il doit aussi ce réalisme, cette truculence d'expression qu'il recherche avec prédilection :

« ... Je ne sçache homme *qui se baignast* davantage à procréer son semblable que je ne feroy[2]... »

« S'il advient d'avanture qu'aucune de ce sexe malin ait quelque pauvre homme simple et de bonne foy pour mary, Dieu sçait comme elle *en jouëra à la pellotte* : luy donnant neantmoins toujours à entendre qu'elle est la plus femme de bien du monde, puis le flattant et mignardant tantost... mais la traitresse et ruzée paillarde ne laissera de luy faire la mouë en derrière, serrant et pressant, le plus secrettement qu'elle pourra, la main ou le pied à son *ayné ruffien*, luy promettant par cela, ou par tels autres semblables signes comme d'impudiques œillades, que de bref ils coucheront ensemble en dépit du vilain jaloux[3]. »

Sans doute, il n'arrive pas à la même aisance vigoureuse. Les images sont un peu laborieuses : « ... Je t'aurai retiré d'un grand bourbier, où tu estoye plongé, et mis en un beau et plain chemin, non point encores batu ni hanté de ceux qui demeurent et sont arrestés en la fange de leur cerveau[4]. »

Les phrases sont souvent lourdes, enchevêtrées de subordonnées et d'incidentes :

« Tu auras de moy telle fantasie qu'il te plaira, tant y a *que* je t'en ai dit au plus près de ma conception, t'asseu-

1. *Dialogues*, p. 114.
2. *Ibid.*, p. 43.
3. *Dialogues*, p. 15-16.
4. *Ibid.*, p. 5-6.

rant *que si* tu me fais entendre le monde estre tant abusé, *comme* tu dis, tu feras beaucoup pour moi de me montrer telles erreurs, *encore qu'il* me semble n'avoir jamais hanté que gens *qui* sont réputés de bon esprit et accomplis en toutes honnestetez, et civilitez requises tant à ceux *qui* sont élevez en quelque grand estat, qu'aux autres *que* la fortune a tant abaissez, *qu'ils* sont contraints faire office de serviteurs, *auxquels* tant riches que pauvres bien apris je me suys voulu regler, tâchant par tous moyens à les ensuyvre, *pour* en estre mieux venu en toutes bonnes compagnies, me dépouillant au surplus d'un tas de sotteries et présumptueuses arrogances, *desquelles* communément s'accoutrent ceux *que* l'on estime niais et outrecuidez, pensant plus sçavoir *que* les autres[1]. »

Des phrases comme celle-ci, qui, heureusement, ne sont pas trop fréquentes, manifestent évidemment un art encore imparfait et qui aurait besoin de s'affermir. Ce n'est plus l'alerte cadence, moulée sur le mouvement même de la vie, de la phrase de Rabelais, et ce n'est pas encore la souple et libre allure, la familière et primesautière nonchalance de Montaigne.

8° *La valeur des « Dialogues »*.

Rabelais, Montaigne, — ces deux noms reviennent constamment sous la plume quand on étudie le petit ouvrage de Jacques Tahureau. Et ce n'est pas un médiocre mérite pour ce mince volume, — sans qu'il faille pour cela exagérer sa valeur, — que d'évoquer à chaque instant le souvenir des deux plus grands génies du siècle.

La physionomie de l'auteur des *Dialogues* achèvera de se préciser si, au lieu de chercher les ressemblances et les points communs, on note les différences qui le séparent de l'un et de l'autre maître.

Il ne donne pas l'admirable impression de santé et de gaieté qui fait l'attrait puissant de Rabelais. D'ailleurs, il

1. *Dialogues*, p. 6.

y a peut-être à cette infériorité une cause proprement physique, puisque Tahureau, on peut le supposer, était déjà touché par la maladie quand il écrivit ses *Dialogues*. Il n'a pas le même amour de la vie, sous toutes ses formes, dans sa plénitude et sa fécondité : ce sentiment profond, qui finit par constituer toute une philosophie, est devenu seulement, dans cette âme plus calme et moins robuste, le goût de l'existence agréable et confortable.

Son rire ne résonne pas avec la même sonorité joyeuse. Au fond, c'est un esprit sérieux et convaincu. Plutôt que le génie comique, il possède le talent satirique, qu'il manie avec une âpreté nerveuse. Et contre qui, contre quoi exerce-t-il ce talent? Qu'on y fasse attention, ce n'est ni contre les vices, ni contre les fautes morales; c'est contre les sottises et les absurdités. Pas plus qu'il n'est un indulgent épicurien, Tahureau n'est à proprement parler un moraliste; c'est un « intellectuel », qui ne se révolte guère que contre ce qui choque sa raison. Car il a foi en la raison, et c'est avec une assurance entière qu'il « s'appuie sur ce fondement[1] ».

D'ailleurs, il ne pousse pas sa confiance jusqu'à cet amour de la science, cette soif d'apprendre, cette ivresse de connaître dont on trouve l'expression dans Rabelais[2]. Son rationalisme a moins d'envergure et d'envol; il est évidemment de nature plus médiocre. Ce qu'il nomme la raison, c'est surtout une faculté de justesse, de clarté, de mesure et d'équilibre, — celle que le classicisme de l'école

1. *Dialogues*, p. 15, *Advertissement de l'autheur* : « ... m'estant du tout appuié sur le fondement de la raison... »

2. Tahureau manifeste par exemple un scepticisme exagéré en ce qui concerne les acquisitions possibles de la science humaine, particulièrement en astronomie : « De vouloir ainsi les conter par nombre [les corps célestes], *mesurer leur grandeur et chemin qu'il y a d'ici aus cieus...*, telles disputes sont foles et entièrement superflues » (*Dialogues*, p. 126). Cependant ces calculs se font couramment aujourd'hui. Rabelais, loin d'être sceptique, devança au contraire quelquefois, en imagination, les découvertes les plus merveilleuses de la science moderne. Voir Abel Lefranc, *Les navigations de Pantagruel et la géographie de Rabelais* (Paris, Champion, 1906).

de 1660 adoptera comme directrice et comme arbitre souverain. Il est essentiellement *modéré*, jusque dans ses emportements et ses abandons; et c'est une qualité, — ou un défaut, — qui le distingue nettement de Rabelais.

Cette foi en la raison, avec la nuance particulière qu'elle revêt chez l'auteur des *Dialogues*, le rapproche à la fois et l'éloigne de Montaigne. Comme lui, elle l'encourage à critiquer les préjugés, les opinions établies, les autorités, à rechercher les faits pour les examiner, à opposer les doctrines philosophiques les unes aux autres, pour en montrer la vanité, pour conclure à la folie de ceux qui prétendent donner avec certitude l'explication de l'univers, et pour se ranger finalement, dans les questions où l'on ne sait rien, aux solutions traditionnelles, seules capables d'offrir de la stabilité et de la sécurité[1].

Mais Montaigne, lui, n'avait guère confiance qu'en *son* propre jugement, et non pas en une raison, universelle et souveraine, dont les décisions s'imposeraient à tous. Souvent, dépassant cette étape que Tahureau s'interdisait de franchir, il développe tour à tour le pour et le contre, « le bon et le mauvais » d'une opinion, afin de faire mieux éclater les insuffisances et la faiblesse de l'entendement humain. Jamais Tahureau n'eût dit : que sais-je? Il affirme « d'une ferme et asseurée raison » que, « si une chose est bonne d'elle-mesmes, elle ne sçauroit estre mauvaise, ni au contraire[2] ». Il est imbu de cette belle assurance que possèdent les jeunes gens et les hommes dont la culture est assez avancée pour découvrir à leurs yeux les perspectives grandioses offertes à la pensée, mais insuffisante pour leur en montrer les limites : il est, il faut bien en convenir, de ceux que Pascal appellera les « demi-savants ». Montaigne, avec une culture plus étendue, mieux digérée, mieux méditée, avec un jugement plus fin, plus nuancé, plus large, et que l'âge a, du reste, eu le temps de mûrir, s'élève au rang des vrais « habiles », dont les affirmations

1. *Dialogues*, II, p. 168 à la fin. Cf. Montaigne, *Apologie de Raimond de Sebonde*.
2. *Dialogues*, p. 157.

sont moins tranchantes et les doutes plus nombreux et plus sages.

Remarquons d'ailleurs que les conclusions arriveront souvent à être les mêmes. Mais Montaigne y parvient, d'une allure plus capricieuse et plus élégante, par un chemin différent, moins rigide, plus sinueux, après un détour à travers des contrées aux aspects variés et curieux. Par exemple, ce n'est qu'à la fin de sa carrière qu'il aboutit à cette morale du juste milieu, ennemie du stoïcisme, « cette inhumaine sapience qui nous veut rendre desdaigneux et ennemi de la culture du corps »; à ce naturalisme, auquel Tahureau s'était conformé d'emblée, et qui se propose pour idéal de réaliser « le mariage du plaisir et de la nécessité, » suivant l'expression de l'un[1]; l'alliance des « choses utiles et plaisantes », suivant l'expression de l'autre[2].

Et voilà ce qui fait, — en dehors de leur intérêt documentaire et des renseignements qu'ils nous donnent sur les mœurs, les idées, les querelles d'une époque particulièrement intéressante, — la valeur et le véritable intérêt des *Dialogues* de Tahureau. C'est cette place qu'ils occupent dans l'histoire des idées entre les deux plus grands esprits du XVIe siècle. Il ne s'agit évidemment pas d'une filiation effective; rien ne permet de supposer qu'ils aient réellement servi d'intermédiaire entre l'un et l'autre. Montaigne ne nomme Rabelais qu'en passant, parmi les auteurs plaisants, et n'a jamais fait aucune allusion à Tahureau, — encore qu'on ne puisse guère douter, comme le fait remarquer M. Villey, qu'il n'ait lu un ouvrage si répandu et n'en ait profité[3].

Mais, de toutes façons, il est l'indice d'une évolution

1. *Essais*, l. III, ch. XIII, fin. Cf. *Dialogues*, p. 168-169. Voir Villey, *op. cit.* : *L'évolution des Essais*, et *Morceaux choisis* de Montaigne (Bibliothèque Plon), p. 199 et 209. M. Villey fait observer avec raison l'importance de ce chapitre des *Essais*, placé à la fin de l'œuvre entière comme pour donner la dernière expression de la pensée de Montaigne.

2. *Dialogues*, p. 5.

3. P. Villey, *op. cit.*, Introduction, p. 85.

qui se produit dans les esprits, au moment où s'ouvre la seconde moitié du XVIe siècle, vers un rationalisme éclairé, indépendant, mesuré, issu de la sagesse ancienne, mais affranchi de sa tutelle, et qui unit les acquisitions les plus précieuses de la Renaissance aux qualités traditionnelles les plus solides de l'esprit français.

* * *

C'est en effet sous ce jour qu'il convient, semble-t-il, de se représenter cette figure trop oubliée d'écrivain gentilhomme. Le petit écrit alerte et plaisant, satirique et vigoureux, où il consignait ses réflexions et ses critiques, était, à l'époque où il a été composé, le signe précurseur d'un réveil de la mentalité française traditionnelle que menaçait d'étouffer la culture un peu artificielle, trop latine, trop italienne, trop dédaigneuse de l'âme du moyen âge, que s'étaient donnée les premiers artisans de la Renaissance.

Ainsi sa physionomie commence à revivre sous nos yeux, et nous pouvons en rassembler les traits épars. A cette culture érudite de la Renaissance, il a commencé par goûter avidement. Fortement muni de grec et de latin, initié à la langue, à la littérature, à la vie italiennes, étudiant, soldat-amateur, homme du monde, courtisan, il débute dans la carrière des lettres en sacrifiant aux idoles du jour, en composant des vers tout remplis du souvenir d'Horace, de Catulle et surtout de Pétrarque. Mais ce sont là des amusettes qui ne peuvent longtemps convenir à son esprit précocement sérieux. Son ferme bon sens de gentilhomme provincial, plus voisin de la bourgeoisie positive que de l'aristocratie chevaleresque, se révolte contre les absurdités de la mode, contre les sottises et les préjugés dont se repaît la société mondaine. Il abandonne alors ce rôle de poète galant, de soupirant passionné qu'il avait joué un instant. Déjà, plus d'une fois son tempérament gaulois et réaliste avait percé sous le masque du poète pétrarquiste. A l'école de Rabelais, il affermit et

développe ce mépris des affectations et des grimaces, cet amour de la franche et libre nature et de la raison droite et vigoureuse, — cette raison qu'il a nourrie, d'autre part, du suc de la pensée antique. Il passe en revue, à sa lumière, tous les ridicules et toutes les folies qui l'ont choqué dans ces années frivoles auxquelles il se décide à mettre un terme; il les dénonce avec vivacité, sous cette forme encore mondaine, et point encore banale, du dialogue; et, dans ce petit ouvrage « où les vices d'un châcun sont repris fort aprement », il esquisse, avec une impitoyable ironie, la caricature de toutes ces « testes éventées et sans cervelle », qu'il a eues chaque jour sous les yeux.

Sans doute, les thèmes n'ont rien de neuf; ce sont des lieux communs de morale sociale. En italien, en espagnol, en latin, en français, maint auteur, qu'il a lus, les ont déjà traités. Les « victimes » de Tahureau, maris bernés et femmes trompeuses, amoureux transis, seigneurs, moines, médecins, gens de justice, soldats, philosophes, sont aussi les souffre-douleur traditionnels de la satire gauloise. Mais ces attaques prennent un accent personnel; elles ont une signification et une portée plus grandes que chez tous ses modèles; elles sont lancées au nom d'un principe plus général et de plus vastes conséquences, elle n'apparaissent pas comme de simples déclarations, mais comme les applications particulières de toute une méthode de critique et de libre examen, d'un jeune rationalisme, agressif et convaincu, qui commence à se répandre.

Alors, avant de publier cet essai satirique, Tahureau rompt avec le monde qu'il a poursuivi de sa verve. A vingt-sept ans, il renonce à la vie parisienne aristocratique, brillante et factice pour mener dans ses terres une existence rustique, simple et confortable, plus proche de la nature et de la vérité. Et c'est là que la mort vient presque immédiatement le chercher.

Il est regrettable qu'elle l'ait empêché de donner les chefs-d'œuvre que sa pensée, mûrie et affinée par la médi-

tation et l'étude, eût certainement conçus dans la retraite. Qui sait si, continuant à s'avancer dans la même voie, de ce pas ferme et décidé qui le menait « tout droit au sentier de raison », il ne fût pas entré plus avant encore que le nonchalant auteur des *Essais* dans le pays de la sagesse et de la libre philosophie? Son œuvre, à peine ébauchée, ne garde pas la même importance et n'a pas exercé la même influence que le chef-d'œuvre qu'il eût peut-être produit. Elle a eu certainement, puisqu'elle fut si souvent éditée et très lue jusqu'à la fin du siècle, une action immédiate sur son temps : beaucoup d'esprits hardis devaient y reconnaître leurs propres tendances, mais craignaient peut-être de se compromettre en l'avouant, et c'est ce qui expliquerait qu'on l'ait si peu citée. Mais la postérité l'a totalement ignorée, et sa réputation, bientôt éclipsée par celle de Montaigne, ne s'est pas étendue au delà de quinze ou vingt années.

Il ne convient donc pas d'exagérer son importance. Pour nous, son œuvre n'offre guère, — mais c'est déjà beaucoup, — que l'intérêt d'une de ces productions secondaires qu'on dédaigne souvent, et qu'on étudie presque toujours avec fruit : car elles sont parfois plus significatives que les œuvres de génie. Étant moins exceptionnelles, elles représentent plus exactement une époque, un état de l'opinion, un courant d'idées dont elles permettent de saisir la formation et de surprendre l'expression. Et lorsque à cette valeur, en quelque sorte historique, elles ajoutent, comme c'est ici le cas, une très estimable valeur littéraire, qu'elles sont agréables par leur style et sympathiques par la personnalité de leur auteur, elles méritent d'être tirées de l'obscurité où le temps les relègue fatalement.

Émile Besch.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LES

RÉDACTIONS DE « PANTAGRUEL »[1]

I.

Énoncé et données du problème.

Comme nous l'avons fait pour *Gargantua*, il nous faut ici déterminer :

1° Quel est le dernier texte de *Pantagruel* revu et corrigé par Rabelais;

2° Quels sont les textes antérieurs à celui-là qu'il a revus et corrigés.

Nous devons reproduire, en effet, *Pantagruel* sous la forme définitivement arrêtée par l'auteur et indiquer les variantes des rédactions antérieures, de manière que l'on puisse suivre sur notre édition les états successifs de l'œuvre.

Voici d'abord la liste sommaire des textes actuellement connus de *Pantagruel*. Il n'en existe pas de manuscrit; nous n'avons que des éditions imprimées. Celles qui l'ont été avant la mort de Rabelais sont les suivantes :

A. — Pantagruel. Les horribles et espouuetables faictz & prouesses du tresrenōme Pantagruel Roy des Dipsodes, filz du grant geāt Gargantua, cōposez nouuellement par maistre Alcofrybas Nasier... Lyon, Cl. Nourry, [s. d.], in-4°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2146.)

1. Extrait de l'Introduction au Tome troisième (*Pantagruel*) de l'édition critique des *Œuvres de Rabelais* (sous presse).

B. — Pantagruel. Les horribles et espouuētables faictz & prouesses du tresrenōme Pātagruel roy des Dipsodes, filz du grant geant Gargātua, cōposez nouuellemēt par maistre Alcofrybas Nasier... Paris, [Jean Longis], in-8°.

(Collection Rothschild, Catalogue Picot, n° 1508.)

C. — Pantagruel. Les horribles et espouentables faictz et prouesses du tresrenōmé Pantagruel Roy des Dipsodes, filz du grant geant Gargantua : cōposes nouuellement ꝑ maistre Alcofribas Nasier. [Poitiers, Marnef?], 1533, in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2147.)

D. — Pantagruel. Les horribles et espouentables faictz et prouesses du tresrenomme Pantagruel roy des Dipsodes, filz du grāt geant Gargantua. Composez nouuellement par maistre Alcofrybas Nasier. [Paris? s. d.], in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2143.)

E. — Pantagruel. || Les horribles et espouentables || faictz et prouesses du tresrenom||me Pātagruel roy des Dipso||des, filz du grant geant || Gargātua. Compo||sez nouuellemēt || par maistre Al||cofrybas Na||sier. [S. l., s. d.], in-8°, goth. 104 feuill., titre rouge et noir.

(British Museum, G 10420.)

F. — Pantagruel. Les horribles et espouentables faictz et prouesses du tresrenomme Pantagruel roy des Dipsodes, filz du grāt geant Gargantua, composez nouuellement par maistre Alcofrybas Nasier. On les vend à Paris au bout du pont des meusniers, à l'enseigne Sᵗ Loys. [Guillaume Bineaulx, s. d.], in-8°.

G. — Pantagruel. Iesvs Maria. Les horribles et esporuentables faictz et prouesses du tresrenōme Pantagruel, Roy des Dipsodes, filz du grāt geant Gargantua, cōpose nouuellement par maistre Alcofrybas Nasier. Augmēte et corrige fraichement par maistre Jehan Lunel, docteur en theologie. Lyon, François Juste, 1533, in-8°.

(Bibl. royale de Dresde, libr. rar. 9-166.)

H. — Pantagruel. ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. Les horribles faictz et prouesses espouētables de Pantagruel roy des Dipsodes, composes par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. [Lyon, François Juste], 1534, in-8°.

(Musée Condé, n° 1638.)

I. — Pantagruel. ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. Les horribles faictz et prouesses espouentables de Pantagruel Roy des Dipsodes, cōposez par M. Alcofribas abstracteur de quinte essence. M D XXXV. On les vend a Lyon en la maison qui fut du feu Prince, par Pierre de saincte Lucie : pres nostre dame de Confort, in-4°.

(British Museum, 245 f 43.)

J. — Les horribles faicts & prouesses espouētables de Pantagruel, roy des Dipsodes, composez par feu M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. M D XXXVII. On les vend a Lyon, chez Françoys Juste, devant nostre dame de Confort, in-8°.

(Bibl. nat., Rés. p. Y² 164.)

K. — Pantagruel. S. l., 1537, in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2132.)

L. — Pantagruel. S. l., 1538, in-8°.

(Bibl. des Beaux-Arts, fonds Lesoufaché, G¹ 23.)

M. — Pantagruel, Roy des Dipsodes, restitue a son naturel, avec ses faictz et prouesses espouentables : cōposez par feu M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. Lyon, Fr. Juste, 1542, in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2136.)

N. — Pantagruel, roy des Dipsodes, restitué à son naturel : avec ses faictz & prouesses espouuentables : composé par feu M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence... Lyon, Estienne Dolet, 1542, in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2145.)

O. — Pantagruel, Roy des Dipsodes, restitue a son naturel, avec ses faictz & prouesses espouentables : com-

posez par feu M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2138.)

Seconde partie, avec une série particulière de signatures, des *Grāds Annales ou cronicques Tresueritables...*, parues à Lyon, chez Fr. Juste, en 1542.

P. — Second livre de Pātagruel, Roy des Dipsodes, Restitué à son naturel : avec ses faictz & prouesses espouentables : composez par M. Franç. Rabelais, Docteur en Médecine, & Calloier des isles Hieres... Valence, Claude La Ville, 1547, in-8°.

(Bibl. Mazarine, 22204, A.)

P *bis*. — Il existe une contrefaçon de cette édition, qui porte la même date et le même titre, et dont on ignore la date véritable.

Q. — Le second livre de Pantagruel restitué à son naturel. Lyon, P. de Tours, s. d., in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2141.)

R. — Les œuvres de M. François Rabelais, Docteur en Medicine, contenans la vie, faicts et dicts Heroiques de Gargantua & de son filz Panurge... [S. l.], 1553, in-8°.

(Bibl. nat., Rés. Y² 2174.)

II.

Remarque préliminaire.

Nous avons démontré au tome I de notre édition que c'est l'édition de Lyon, François Juste, 1542, qui nous donne le texte de *Gargantua* définitivement arrêté par Rabelais. Or, à cette même date de 1542, François Juste a réédité *Pantagruel* en même temps que *Gargantua*. Nous avons donc quelque raison de supposer *a priori* que l'édition de Juste, 1542, nous offre le dernier texte revu par Rabelais de *Pantagruel*, comme elle nous l'offre de *Gargantua*.

Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Il faut la vérifier, et

pour cela examiner les éditions postérieures et les comparer à celle de Juste 1542, que nous appelons M.

III.

Examen des éditions postérieures a M.

N, O, P. — Il a paru en 1542 trois éditions différentes des deux premiers livres : ce sont les éditions M (dont nous venons de parler), N et O. Nous avons conté leur histoire en étudiant les textes de *Gargantua*[1] ; il n'y a qu'à la rappeler brièvement ici.

Peu de temps après ou avant la publication de François Juste, Étienne Dolet fit paraître un *Gargantua* et un *Pantagruel* (N). Il y réimprimait certains passages compromettants, prudemment supprimés par Rabelais dans l'édition de Juste, et ignorait en revanche les additions et corrections apportées par Maître François à son texte. C'est donc bien certainement à l'insu ou contre l'aveu de l'auteur qu'il publiait son édition (N). Il en résulte que nous devons écarter celle-ci.

Rabelais et son éditeur Juste (ou Pierre de Tours, successeur de Juste) furent certainement très mécontents de l'indélicatesse de Dolet. C'est pourquoi, sans doute, ils insérèrent en tête d'un certain nombre d'exemplaires de leur édition M (probablement les exemplaires non vendus et qui restaient en magasin) un carton de quatre feuillets contenant un avis de *L'imprimeur au lecteur* où Dolet était violemment pris à partie (M *bis*).

Et ils firent encore paraître une réimpression de leur premier texte (M) avec cet avis de *L'imprimeur au lecteur* (M *bis*) : c'est l'édition O. Il est possible que ce ne soient pas eux, mais un autre libraire de Lyon qui ait publié O. Peu nous importe. Ce qui nous intéresse, c'est que O ne soit qu'une réimpression hâtive de M sans addition ni correc-

1. Au t. I de notre édition critique, p. CXIII et suiv.

tion d'auteur. Voici en effet les plus importantes variantes de M et O :

M.	O.
CHAPITRE I.	
Auquel tant sommes obligez.	Auquel tous sommes obligez.
CH. V.	
Livres tant beaulx, tant aornés.	Livres tant beaux, tant enormes.
CH. X.	
Les gentilzhommes.	Les deux gentilshommes.
CH. XI.	
Portoit vendre des œufz.	Portoit le soupper aux bœufz.
CH. XVII.	
La relation du sergent.	La relation du seigneur.
CH. XXI.	
Reculla plus de cent lieues.	Reculla plus de sept lieues.
CH. XXIV.	
Atheniens.	Anatheniens.
CH. XXXII.	
Mon bulletin.	Mon butillon.

Les autres variantes sont purement typographiques. Et aucune ne dénote la main de l'auteur. Nous n'avons donc pas à retenir O.

D'autre part, l'édition P reproduit le texte de Dolet (N) et notamment les dangereuses attaques contre la Sorbonne désavouées par Rabelais. Il convient par conséquent de l'écarter, tout de même que N et O.

Q, R. — R, publiée en 1553 (donc au plus tôt quelques semaines avant la mort de Rabelais), est une réimpression textuelle de Q, sans valeur critique par conséquent.

L'édition Q, en revanche, est intéressante. Donnée par Pierre de Tours, elle n'est pas datée; mais elle a certainement été publiée du vivant de Rabelais. A-t-elle été corrigée par lui?

Nous avons montré[1], en étudiant *Gargantua*, qui forme le tome I de notre édition, que l'orthographe en est plus simple que celle de l'édition de Juste, 1542, et qu'aussi elle contient moins de coquilles; mais nous avons observé que cette meilleure correction typographique ni ces graphies nouvelles ne peuvent suffire à prouver que l'auteur est intervenu; — d'autant qu'on ne relève, en comparant l'édition de Pierre de Tours à l'édition Juste, aucune addition, comme Rabelais n'aurait pas manqué d'en faire à son propre texte, selon sa coutume invariable, ni même aucune correction « d'auteur », c'est-à-dire portant sur le style et la langue; — qu'en outre l'examen de certaines variantes donne à penser que Rabelais n'a pas dû même relire les épreuves; — et qu'enfin il est certain que l'édition de Pierre de Tours a été imprimée d'après un exemplaire de l'édition Juste.

Si Rabelais n'a pas revu le *Gargantua* de Pierre de Tours, sans date, nous sommes d'abord inclinés à croire qu'il n'en a pas revu davantage le *Pantagruel*. Mais ce n'est qu'une hypothèse. Pour la vérifier, nous avons conféré M et Q. Or, nous avons obtenu des résultats analogues à ceux que nous avait donnés la comparaison du *Gargantua* de Juste à celui de Pierre de Tours. Voici en effet le tableau des principales variantes de ces deux éditions :

M.	Q.
PROLOGUE.	PROLOGUE.
[1] ceux qui vouldroient	et ceulx qui vouldroient ce

1. *Loc. cit.*

M.	Q.
maintenir que si, reputés les abuseurs.	maintenir, qu'ilz soient reputez abuseurs.
[2] Montevieille.	Monteville.
[3] Tout renforcé de vif argent.	Tout *manque* [et le vers est faux].
CHAPITRE I.	CHAPITRE I.
[4] qui sont bien espoventables et matieres tant dures.	qui son cas bien espouvantables et matieres tant dures.
[5] joyeuse et deïficque liqueur.	et *manque*.
CH. II.	CH. II.
[6] si vous voulez taster.	vous *manque*.
CH. V.	CH. V.
[7] les painctres et les poetes.	les painctres et poetes.
CH. VIII.	CH. VIII.
[8] A laquelle entreprinse parfaire ... je n'ay rien espargné, mais ainsi y ay je secouru...	A laquelle entreprinse parfaire ... je n'ay rien espargné, mais ainsi ay je secouru.
CH. IX.	CH. IX
[9] Zuvor, lieber Juncker, ich lass euch wissen ... unnd wer vil darvon zu sagen ... Luft.	Luvor, lieber Junker, ich lass eucli wissen ... unnd wer vll darvon zu sagen ... Lust.
[10] Signor mio ... non suona mai.	Saignor mid ... non suona ma.
[11] Ghest ... viois ... discrivis.	Gest ... vioiss ... discriviss.
[12] Hondovan.	Hondavan.
[13] ... Wordt ... ulaert ghenonch wat ie heglere; gheest my ...	Wbord ... uclaert ghenonch bbat ie heglere; ghcest my...
[14] A lo que es.	A lo qu'es.

M.	Q.
[15] ... Bocen ... maghered uudviser allygue klalig ... och lyksalight.	Boeen ... magerheb wduyser alligue klalig ... ochyk salight.
[16] A doni ... habdeca ... hemeherah.	A don ... hebdeca ... himeherah.
[17] Atlhios ... metaxy ... amphibetumen.	... Athlios ... metaxy ... emphibetumen.
[18] ... A dagi ... auriculis carere.	... A dagii ... auricularis carere.
Ch. XII.	Ch. XII.
[19] aux bavars de godale.	aux bavars de confort.
Ch. XIV.	Ch. XIV.
[20] Auquel commencerent rire.	Auquel mot commencerent rire.
[21] et sentant jà la fumée.	jà *manque*.
[22] je fis le signe de la croix.	je fis le signe la croix.
[23] bossu par le devant.	bossu par devant.
[24] je me retourné en arriere.	je me retourné arriere.
Ch. XV.	Ch. XV.
[25] De compotationibus mendicantium.	De compotationibus medicantium.
Ch. XVII.	Ch. XVII.
[26] De ma part, je n'en gaignoys.	De ma part, n'en gaingnois.
[27] « *Diliges Dominum* », *et* : « *Dilige* ».	« *Diliges Dominum* », *id est* : « *Dilige* ».
[28] changer de maistre.	changer maistre.
[29] Sophistes.	Artiens.
Ch. XX.	Ch. XX.
[30] [Le titre du chapitre manque].	Comment Thaumaste racompte les vertuz et sçavoir de Panurge.

M.	Q.
[31] une lycisque orgoose en laquelle il lya.	une lycisque orgoose laquelle il lya.
Ch. XXIV.	Ch. XXIV.
[32] Et et voyant.	Et voyant.
[33] De literis illegibilibus.	De literis illegibilis.
Ch. XXVIII.	Ch. XXVIII.
[34] qui doibt estre consommé par le feu.	qui doibt estre consommé par feu.
[35] que les dieux marins, Neptune, Protheus, Tritons, aultres les persecutoient.	que les dieux marins, Neptune, Protheus, Tritons et les autres les persecutoient.
Ch. XXVIII.	Ch. XXVIII.
[36] Galiaht.	Galiath.
Ch. XXIX.	Ch. XXIX.
[37] comme nous avons dict.	comme avons dict.
[38] tomba comme une grenoille sus ventre.	tomba comme une grenoille sur le ventre.
Ch. XXXII.	Ch. XXXII.
[39] Comme deliberez.	Comme tous deliberez.
[40] commencerent à se tresmousser.	commencerent se tresmousser.
[41] les contrées de deçà et delà les montz.	les contrées de deçà et de delà les montz.
Ch. XXXIII.	Ch. XXXIII.
[42] ses medicins le secoururent, et très bien.	ses medicins le secoururent très bien.
Ch. XXXIV.	Ch. XXXIV.
[43] *Pardonnate my.*	*Perdonnate my.*

Nous avons jugé inutile de relever dans le tableau ci-dessus les variantes purement typographiques prove-

nant de coquilles ou de coquilles corrigées, qui ne sauraient rien prouver quant à l'intervention de l'auteur. Les autres, celles qui portent sur la forme même de l'œuvre, sont très peu nombreuses, comme on voit, et sans grand intérêt.

Un certain nombre ne résultent que de la suppression ou de l'adjonction d'une conjonction, d'un article, d'un pronom, modifications sans aucune importance et indifférentes à l'effet de la phrase (var. 5, 6, 7, 8, 21, 23, 24, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 42). D'autres ne sont, à y bien regarder, que des erreurs typographiques, des mots sautés ou des mots sautés rétablis (var. 2, 3, 4, 20, 22, 25, 26, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 43). Les variantes 9 à 18, que nous fournissent les discours en langues étrangères de Panurge dans les deux éditions, sont peu intéressantes; pourtant, Q est encore plus incorrect que M (*Luvor* pour *Zuvor*, *eucli* pour *euch*, *Saignor mid* pour *Signor mio*, *ma* pour *mai*, etc.). En somme, il n'est que les variantes 1, 19, 27, 29 et 30 qui aient l'apparence de corrections d'auteur. Si donc Rabelais a revu l'addition Q, il nous faudra admettre qu'il s'est borné à corriger *ceux qui vouldroient maintenir que si*, *réputés-les abuseurs* par *ceux qui vouldroient ce maintenir*, *qu'ilz soient réputez abuseurs; — bavars de godale* par *bavars de confort; — Diliges Dominum et Dilige* par *Diliges Dominum*, *id est Dilige; — Sophistes* par *Artiens*, et enfin à donner un titre au chapitre xx qui en manquait. On avouera que c'est peu. Or, l'habitude de Rabelais est au contraire de corriger et modifier très sensiblement son style dans ses diverses rédactions, comme nous l'avons déjà observé en étudiant *Gargantua*, et elle est aussi d'interpoler, d'ajouter des passages souvent considérables : il n'est besoin, pour s'en assurer, que d'examiner les variantes de M et des autres éditions.

S'il avait revu et corrigé le texte de Q, il ne se serait pas borné aux rares et peu intéressantes variantes que nous venons d'indiquer, mais, selon son usage, il aurait probablement interpolé et certainement amélioré beaucoup de

ses propres phrases. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien, dans aucune des rares variantes de Q, qui révèle indubitablement sa main et qui nous permette de considérer comme la rédaction définitive le *Pantagruel* de l'édition de Pierre de Tours, sans date, quand nous savons que Rabelais n'en a pas corrigé le *Gargantua*.

IV.

Examen des éditions antérieures a M.

A. — C'est la première édition connue de *Pantagruel*, et apparemment l'édition originale du livre. Le seul exemplaire qui nous en demeure est malheureusement incomplet d'un feuillet.

L'ouvrage eut un immense succès, comme on sait. C'est pourquoi *Pantagruel* fut contrefait aussitôt après sa publication. A Paris furent mises en vente les éditions B, D, E; peut-être à Poitiers, l'édition C. Aucune d'elles n'est datée; mais qu'elles soient antérieures à la deuxième édition donnée chez Juste et qui représente la seconde rédaction de Rabelais (G), c'est certain, puisqu'elles n'en ont pas profité.

B. — L'édition B a été donnée à Paris, et Jacques-Charles Brunet a reconnu que les caractères en sont les mêmes qui ont servi pour les *Mots dorés de Caton*, imprimés par Jean Longis en 1530 et 1533[1]. C'est une réimpression de A, avec quelques variantes sans importance, dont le tableau suivant donnera quelque idée :

Chapitre VI.

A.	B.	M.
Queritans leur stipe hostiatement.	Queritans et le noble Pantagruel	[Même leçon que A].

1. *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*, p. 49-50.

A.	B.	M.
	leur stipe ostihatement [les quatre mots ajoutés font un non-sens].	
	CHAPITRE VII.	
De quoy le monde ne se advysa point que la nuict ensuyvant, car ung chascun se sentit tant alteré de avoir beu de ces vins poulsez qu'ilz ne faisoient que cracher aussi blanc comme cotton, disans :	De quoy le populaire de la ville ne se en advisa point que la nuict ensuyvant, car tous les gens de la ville estoient tant alterez de avoir beu de ces vins poulsez qu'ilz ne faisoient autre chose que cracher aussi blanc comme cotton, en disant :	De quoy le monde ne se advisa que la nuyct ensuyvant, car un chascun se sentit tant alteré de avoir beu de ces vins poulsez qu'ilz ne faisoient que cracher aussi blanc comme cotton de Malthe, disans :
De optimate tripatum.	[Même erreur].	*De optimate triparum.*
Le ravasseux des cas de conscience.	[Même leçon].	Le ravasseur des cas de conscience.
Vocaverat eum friponatorem ... fripnatores.	Vocaverat eum friponnatorem ... friponnatores.	Vocaverat eum fripponatorem ... friponnatores.
Ramonneur d'astrologie.	Ramonneur d'astralogie.	Rammonneur d'astrologie.
	CHAPITRE XXVII.	
Qui non d'harnoys mais de bon sens vestuz.	[Même leçon].	Qui de bon sens non de harnois vestuz.

A.	B.	M.
Enseignement que engin.	[Même leçon].	Enseignemens que engin.
Mais à qui.	[Même leçon].	Ains à qui.
Doncq a et chevance et honneur.	Dont a et chevance et honneur.	Doncques a chevance et honneur.
Le pied droict.	[Même leçon].	Lez piedz droitz.
Les aesles de deux bitars, les piedz de quatre ramiers *manque*.	[Même leçon].	Les aesles de deux bitars, les piedz de quatre ramiers.
Ung meschant chaudron tout pertuyse.	Et ung meschant chaulderon tout pertuysé.	Un meschant chauldron tout pertuisé.
Ce fut icy que à l'honneur de Bacchus — Fut bancqueté par quatre bons pyons — Qui gayement tous mirent à baz culz — Soupples de rains comme beaux carpions.	[Même leçon].	Ce feut icy que mirent à baz culz — Joyeusement quatre gaillars pions — Pour bancqueter à l'honneur de Baccus — Beuvans à gré comme beaux carpions.
Poursuyvoient... point peremptoire.	[Même leçon].	Poursuivoyent... poinct peremptoire.
A grand peine voit on arriver ... beaux ... d'estandart.	[Même leçon].	A grand poine voit on advenir ... beaulx ... d'estandartz.

Chapitre XXX.

Dans ce chapitre xxx, où Epistemon énumère les professions pitoyables qu'ont aux enfers les grands de ce monde, B apporte

quelques modifications à la liste, dont certaines ont été évidemment commandées par la prudence. Ainsi *Godefroy de Billon* est remplacé par *Dolin de Magence; Charlemaigne estoit houssepaillier* par *Roboastre estoit houssepailler*, [dans M ce sera *Nerva*]; *le pape Jules* par *Ganimedes* (et également plus loin); *Nicolas pape tiers* par *le roy Gadiffer;* le *pape Alexandre* par le *bossu de Suabe;* le roi *Pépin* [dans M : *Tigranes*] par *Oberon;* enfin, à la liste de A, B ajoute : *le tors de perdrac, grand rostisseur de saulcisses* et *Darnant l'enchanteur se congnoissoit fort bien à acoustrer des merlus.*

C. — Brunet croyait que l'édition C a été imprimée à Poitiers. Montaiglon, dans son Rabelais, estime qu'elle est plutôt de Paris. Et M. P.-P. Plan se range à ce dernier avis en citant La Caille. Mais M. Seymour de Ricci pense que c'est Brunet qui a raison[1].

Nous avons relevé les principales variantes de A avec C, comme nous avons fait pour A et B. Certaines sont intéressantes, comme on le verra :

CHAPITRE I.

A.	C.
... si bien qu'ilz s'en servoient de ceincture, le redoublant à cinq ou six foys par le corps, et s'il advenoit qu'il feust en poinct...	... Si bien qu'ilz s'en servoient de ceinture, le redoublant à cinq ou six foys par le corps, et carré à l'advenant, car deux radz de front chascun une hallebarde au col eussent peu facillement marcher et passer dessus, et s'il advenoit qu'il feust en poinct...
... Qui engendra Etion, qui engendra Enceladus.	... Qui engendra Etyon, qui engendra Badeloury qui tua sept vaches pour manger leur foye, qui engendra Enceladus.

1. *Rev. Ét. Rab.*, t. V, p. 292.

Chapitre II.

A.	C.
... fille du roy des Amaurotes.	... fille du roy Amaurotes.
... il estoit si grand.	... il estoit si merveilleusement grant [cette leçon se trouve dans M].
... les vouloir regarder de son œil de Clemence en tel desconfort.	... (ce clemence *manque*).

Dans ce même chapitre, à la suite des mots *saulmere pire et plus salée que n'est l'eau de mer*, C ajoute un paragraphe qui ne se trouve pas dans les autres éditions et que voici :

Une aultre plus grant adventure arriva celle sepmaine au geant Gargantua. Car ung meschant vestibousier chargé de deux grands poches de sel avecques ung os de jambon qu'il avoit caché en sa gibessiere entra dedans la bouche du pauvre Gargantua, lequel dormoit la bouche ouverte à cause de la grant soif qu'il avoit. Ce mauvais garson estant entré la dedans a getté grant quantité de sel par le palais et gousier dudit Gargantua, lequel, se voyant tant alteré et n'avoit aucun remede pour estaindre icelle alteration et soif qu'il enduroit, de grant raige estrainct et serre si fort les dentz et les faict heurter si rudement l'une contre l'autre qu'il ressembloit que ce feussent batailtz de moulins. Et ainsi que le gallant m'a despuis dict et racompté (auquel on eust facillement estouppé le cul d'ung boyteau de fain) de paour qu'il eut se laissa cheoir comme ung homme mort et habandonna ses deux sacz plains de sel dont il tourmentoit si fort le pauvre Gargantua. Lesquelz furent soubdainement transgloutis et abiomez. Ledit gallant revenu de pasmoyson jura qu'il s'en vengeroit. Lors a mis la main en sa gibessiere et tira ung gros os de jambon fort sallé, auquel estoit encores le poil long de deux grands piedz et quattre doigs, et par moult grant yre le mect bien avant en la gorge dudit Gargantua. Le pauvre homme, plus alteré qu'il n'estoit

paravant et sentant le poil dudict os de jambon qui luy touchoit au cueur, fut contrainct de vomir et getter tout ce qu'il avoit dedans le corps, que dix huyt tumbereaulx n'eussent sceu trainer. Le compaignon qui estoit mucé dedans l'une de ses dentz creuses fut contrainct de desloger sans trompette, lequel estoit en si piteux ordre que tous ceulx qui le veoient en avoient grant horreur. Gargantua, adressant sa veue contre bas, advisa se maistre Caignardier qui se tournoit et viroit dedans celle grant mare taschant se mettre hors. Et pensa en luy mesmes que c'estoit quelque ver qui l'avoit voulu picquer au cueur, et fut bien joyeulx qu'il estoit sailly de son corps. Et parce que en ce propre jour...

De même, à la fin du même chapitre, on lit dans C :

Il est né à tout le poil, le dyable l'a chié en vollant, il fera choses merveilleuses et s'il vit il aura de l'aage. Ceulx sont descenduz de Pantagruel qui boyvent tant au soir que la nuyt sont contrainctz de eulx lever pour boire et pour estaindre le trop grant soif et charbon ardant que ilz ont dedans la gorge. Et ceste soif se nomme Pantagruel pour convenance et memoire dudit Pantagruel.

Du...

Cette addition ne reparaît pas dans les autres éditions, non plus que celle-ci, au chapitre suivant :

Apporte du meilleur, rince les verres et les fringues à la gallantine et qu'ilz soient bigarrés de vin clairet. Boutte la nappe...

Chapitre IV.

A.	C.
... les dentz luy estoient desja tant crues *et fortifiées.*	... *et fortifiées* manque.
... ung grand morceau, *comme tres bien apparoist.*	... *comme tres bien apparoist* manque.
... il n'en eut jamais *aultrement.*	... *aultrement* manque.

A.	C.
... comme vous feriez d'une saulcisse, et quand l'on luy voulut oster l'os, il l'avalla bien tost comme ung cormaran feroit un petit poisson...	[ces mots manquent].

Chapitre VI.

nous invisons les lupanares de Champgaillard, de Matcon, de Cul de Sac, de Bourbon, de Huslieu et en ecstase...	... nous invisons les luppanares de Champgaillard, de Mascon, de Cul de Sac, de Bourbon, de *Glattigny*, de Husleu *et de Grenetal*. Et en ecstase.
... queritans leur stipe hostiatement.	... queritans *et le noble Pantagruel* leur stipe hostiatement...
... ce faisant la vengeance divine.	[ces mots manquent].

Chapitre VII.

... fut adverty qu'il y avoit *une grosse* et enorme cloche à Sainct Aignan dudict Orléans.	... *une moult grosse* et enorme Cloche...
... De quoy le monde ne se advisa point que la nuict ensuyvant, car ung chascun se sentit tant altéré...	... De quoy le populaire de la ville ne se advisa point que la nuyt ensuyvant, car tous les gens de la ville estoient tant altérés...
... le peuple de Paris est sot...	... le peuple de Paris maillotinier est sot...

Voici maintenant le catalogue de la librairie de Saint-Victor, dans ce même chapitre VII, tel que nous le présente C :

Bigua Salutis.
Bragueta juris.

Pantoufla decretorum.
Malogranatum vitiorum.
Le peloton de theologie.
Le vistempenard des prescheurs, composé par Pepin.
La couillebarrine des preux.
Les hanebanes des evesques.
Marmotretus de babonynis et cingis cum commento Dorbellis.
Decretum universitatis Parisiensis super gorgiasitate muliercularum ad latitum.
L'apparition de saincte Geltoud à une nonnain de Poissy estant en mal d'enfant.
Ars honneste petandi in societate per M. Ortuinon.
Le moustardier de penitence.
Les houseaulx alias les bottes de patience.
Formicarium artium.
Le cabas des notaires.
Le pacquet de mariage.
Le creusiou de contemplation.
Les Foribolles de droit.
L'aguillon de vin.
L'esperon de fromaige.
Decrotarion scolorium.
Tartaretus de modo cacandi.
Bricot de differentiis soupparum.
Le culot de discipline.
La savate de humilité.
Le tripier de bon pensement.
Le chauldron de magnanimité.
Les hanicrochemens des confesseurs.
Les lunettes des romipetes.
Majoris de modo faciendi boudinos.
La cornemeuze des prelatz.
Beda de optimate tripatum.
Le masche fain des advocatz.
Le ravasseux des cas de conscience.
Sutoris adversus quendam qui vocaverat eum friponnatorem et quod friponnatores non sunt damnati ab ecclesia.
Cacatorium medicorum.
Le ramonneur d'astralogie.
Le tire pet des apotycaires.

Le baisecul de chirurgie.
Antidotarium anime.
M. Coccaius de patria diabolorum.
Dont les aucuns sont ja imprimez et les aultres l'on imprime de present en ceste noble ville de Tubinge.

Chapitre IX.

[Nous réimprimons les discours de Panurge en langues étrangères, tels qu'ils figurent dans C :]

1.

... gemanicque : « Juncker goh geb euch gluck unnd hail Lunor uber junker ich las euch wissen das da ir mich von fragt, ist ein arm unnd erbardmglich ding unnd wer vil darvon zu sagen welches euch veldruslic zu hoeren, unng mir zu ezelen wer, wiewol poeten unng orators vorzeit en haben gesagt in iren sprüchen unng sentenzen, das die gedechtnus des ellends unng armuot vorlangs erlitten, ist ain grosser lust. » A quoy respondit...

2.

... Al barildim gotfano dec min brin alabo dordin falbroth rigam albaras. Nin porth zadikin almucathim mikoprim al elmin entoch dal eben esovim min michas im endoth, pruch dal marsouyn hol moth danriskin lupaldas im voldemoth. Nin hur diavolth mnarbothin dalgousch dal frapin duch im scothpruch galet dol Chinon min foultrich al conin butba then doth pal prim.

3.

Signor mio, voi videte per exemplo che la chernamusa non suona mai s'ela non a il ventre pieno. Cosi io parimente non vi saprei contare la mie fortune se prima il tribulato ventre non a la solita refectione, al quale e adviso che le mani et li denti abbui perso illoro ordine naturale et del tuto annichilati.

4.

Heere, ie en spreke anders gheen ta ele, my dankersten ta

elle, dunct noctans, al en seg ie uniet een ubordt (ou wordt), myven noot vertclaer ghenonch wat ie beglerc gheestmy unyt bermherticheyt per waer un ie ghevoet mach zung.

5.

Seignor, de tanto hablar yo soy cansado, porque supplico a vostra reverentia que mire a los preceptos evangelicos para que ellos mouvant vostra reverentia a loques de conscientia y sy ellos non bastarent para mover vostra reverentia a piedat, supplico que mire a lo piedat natural, laqual yo creo que le moura co es de razon y con esto non digo mas.

6.

Adoni Scholom lecha imischar ha rob hal haldeca bemeherah thithen li kikar lehem, chantathub la ah al adonai cho nen ral.

7.

Despota, tynin panaga te disti sy mi uc arto dotis. Horas gar limo analischomenon eme athlios, ce en to metaxy eme uc eleis udamos zetis de par emuha uchre, ce homos philologi pandes homos logusi tote logus te ce themata peritta hyparchin, opote pragma afto pasi delon esti. Entha gar anancei monon logi isin, hina pragmata (hon peri amphibetumen), me prosphoros epiphenete.

8.

Agounou dont ouyssis voudenaguez alga rounou den farou zamist vou mariston ul brou fousquez von brol tam bredaguez moupreton den goulhoust daguez nou cropis fost bar dou noflist nou grou. Agou paston tol nal prissis hourtoulos ecbatanous, prou dhou quys brol banygou den bascrou nou dous caguous goulfren gout oust troupassou.

9.

Jam toties vos per sacra perque deos denoque omnis obtestatus sum, ut si quas vos pietas permovet, egestatem meam

solareminî. Nec hylum proficio clamans et ejulans. Sinite queso, sinite, viri impii, quo me fata vocant abire, nec ultra vanis vestris interpellationibus obtundatis, memores veteris illius adagii quo venter famelicus auriculis carere dicitur.

Chapitre X.

A.	C.
... ung d'entre eulx nommé *Du Douhet*...	... *Dubouhet*...
... les loix sont extirpées du *meillieu* de philosophie...	... *meilleur*...
... ledict *Du Douhet*...	... *Dubouhet*...

Chapitre XV.

... ils sont tous benistz ou sacrez.	... ou sacrez *manque*.
... dist Pantagruel, et quel? — C'est que les mousches...	... et quel *manque*.
Il fauldroit tres bien les esmoucheter...	... tres bien *manque*.
... le blessa enormement en une cuysse...	... enormement *manque*.
... lequel voulentiers regarda...	... voulentiers *manque*.
... plus de deux charretées. Mais le regnard l'advisa...	... plus de deux charretées, et bien puis que Dieu le veult et tousjours fourroit dedans. Mais le regnard l'advisa.

Chapitre XVI.

[Dans A manque ici un feuillet.]	... mais en leur sacristie, mesmement quand il y auroit des femmes, car ce leur seroit occasion de pecher du peché d'envie...

A.	C.
	... ce n'est sinon parce que leurs meres...
	beaulx peres tant Sainct Anthoine large, c'est qu'ilz...
	... une aultre poche toute pleine de alun...
	... robbe neufve, il leurs engressoit...
	... la male tache y demouroit perpetuellement que le diable n'eust pas ostée...
	... un grant trou devant vous...
	... la belle lingere des galleries de la Saincte Chappelle...

Chapitre XVII.

... es escholes de Sorbonne, en face de tous les theologiens...	... es escolles de Sorbonne en face de tous les autres sophistes...
... ronger leur *frain, les conseillieres* leurs feissent de belles baverettes...	... *frain que les conseilliers et advocatz*...
... nous ferions diables...	... nous serions diables...

Chapitre XVIII.

... parens et maison...	... parens *et amys* et maison.

Chapitre XXI.

... si veulx bien moy de vous...	... moy *manque*.

Chapitre XXIII.

A.	C.
... comme ilz font *autour d'une chienne chaulde...*	... *à l'entour d'une chienne quand ilz la sentent chaulde...*

Chapitre XXVI.

... deux selles d'armes des chevaliers...	... des chevaliers *desconfitz...*
... et firent *leur roustisseur leur* prisonnier...	... et firent *leur rost de leur* prisonnier.
... grand chere *à force* vinaigre...	... grant chere *et* vin aigre...
Pleut *à* Dieu...	Pleust *ores o mon* Dieu.
... au remuement de noz *badigoinces.*	... *babiolles.*
De tous pays *et toutes langues* y en a...	... *et toutes contrées* y en a...
... le roy y est il?	... le roy y est il *present?*

Chapitre XXVIII.

... roustir *cruellement* tous les...	... *cruellement* manque.
... luy entonner vin *en gorge...*	... *en gorge* manque.

Chapitre XXIX.

... versa le reste *du sel* en terre...	... *du sel* manque.
... estonné *qu'ung* fondeur de cloches...	... *que ne fut oncques* fondeur de cloches.
... ne peulx gueres bien *cagar...*	... *chier...*

Chapitre XXX.

[Dans ce chapitre, C donne les mêmes variantes que B.]

Chapitre XXXI.

A.	C.
... roy de troys *cuittes*...	... roy de trois *civittes*...

Chapitre XXXII.

... les gens de delà les dentz *estoient mal vivans et brigans de nature, à quoy je congneu que, ainsi comme nous avons les contrées de deçà et de delà les monts, aussi ont ilz deçà et delà les dentz*, mais il faict beaucoup meilleur deçà...	... les gens de delà les dentz, mais il faict beaucoup meilleur deçà... [les lignes ont dû être sautées par distraction].

Chapitre XXXIII.

... et *ainsi* l'avalla Pantagruel...	... *ainsi* manque.
... et *facillement* les mist dehors...	... *facillement* manque.
... sortirent hors de leurs pilulles joyeusement...	... *joyeusement* manque.
... par ce *moyen* fut guery *et reduyt à sa premiere convalescence*. Et de ces pillules...	... par ce fut guery, et de ces pillules...

Chapitre XXXIV.

... l'histoire horrificque *de mon maistre et seigneur Pantagruel*...	... l'histoire horrificque *de Pantagruel mon maistre*...

Table des matières de C.

S'ensuyt la table des chapitres de ce present livre.

Et premierement :

Chapitres

De l'origine et antiquité du grant Pantagruel . . . I

De la nativité du très redoubté Pantagruel II

Du dueil que mena Gargantua de la mort de sa femme. III

De l'enfance de Pantagruel. IIII

Des faictz du noble Pantagruel en son jeune aage. . V

Comment Pantagruel rencontra ung lymousin qui contrefaisoit le françoys VI

Comment Pantagruel vint à Paris VII

Comment Pantagruel estant à Paris receut lettres de son pere Gargantua et la copie d'icelles VIII

Comment Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie IX

Comment Pantagruel equitablement jugea d'une controverse merveilleusement obscure et difficille si justement que son jugement fut dit plus admirable que celuy de Salomon X

Comment Panurge racompte la maniere qu'il eschappa de la main des Turcs. XI

Comment Panurge enseigne une maniere bien nouvelle de bastir les murailles de Paris XII

Des meurs et conditions de Panurge XIII

Comment ung grant clerc d'Angleterre vouloit arguer contre Pantagruel et fut vaincu par Panurge XIIII

Comment Panurge fut amoureux d'une haulte dame de Paris et du tour qu'il luy fit XV

Comment Pantagruel partit de Paris oyant nouvelles que les Dipsodes envahyssoient le pays des Amourottes et la cause pour quoy les lieues sont tant petites en France et l'exposition d'ung mot escript en ung anneau. XVI

Comment Panurge, Carpalim, Eusthenes et Epistemon, compaignons de Pantagruel, desconfirent six cens et soixante chevaliers bien subtillement XVII

Comment Pantagruel erigea ung trophée en memoire de leur proesse et Panurge ung autre en memoire des levraulx et comment Pantagruel de ses petz engendroit les petitz hommes et de ses vesnes les petites femmes et

Chapitres

comment Panurge rompit ung gros baston sur deux verres XVIII

Comment Pantagruel eut victoire bien estrangement des Dipsodes et des geantz. XIX

Comment Pantagruel desfist les trois cens geantz armez de pierre de taille de Loupgarou, leur capitaine. XX

Comment Epistemon qui avoit la teste trenchée fut guery habillement par Panurge et des nouvelles des diables et des damnez XXI

Comment Pantagruel entra en la ville de Amourottes et comment Panurge marya le roy Anarche et le feist cryeur de saulce vert. XXII

Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée et de ce que l'acteur veit en sa bouche XXIII

Comment Pantagruel fut malade et la façon comment il guerit XXIIII

FIN DE LA TABLE.

Comme ce tableau le montre, C est une réimpression de B, dont elle reproduit certaines erreurs ou leçons caractéristiques (voir notamment la deuxième variante du ch. VI, la deuxième variante du ch. VII et celles du ch. XXX). Ce ne saurait être B, en effet, qui fût une réimpression de C, puisque B ne donne aucune des additions de cette dernière édition.

Jacques-Charles Brunet (p. 63) remarque que l'éditeur de C a parfois « fait preuve d'une intelligence que n'ont pas montrée les imprimeurs parisiens ». Dans la liste des grands de ce monde rencontrés par Épistemon aux enfers (ci-dessus, ch. XXX), B avait si singulièrement altéré les lignes relatives à Jean Le Maire de Belges que son texte ne présente aucun sens :

Je veis Jehan Le Mayre qui contrefaisoit de ce monde faisoit baiser ses pieds...

Le texte correct de A est le suivant :

Je veiz maistre Jean Le Mayre qui contrefaisoit du pape et à tous ces pouvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses pieds...

L'éditeur de C a su rétablir le sens en substituant à quelques mots du texte de B qu'il avait sous les yeux des mots équivalents et il a imprimé :

Je veiz maistre Jehan Le Mayre qui contrefaisoit du pardonneur, et à tous ces pauvres disciples subjects de ce monde faisoit baiser ses pieds.

D'ailleurs, on aura remarqué, dans le tableau des variantes précédent, que C apporte quelques additions, dont une assez longue, au texte original de *Pantagruel*. Que ces additions n'aient pas Rabelais pour auteur, il suffit de les avoir lues pour en être certain. Au reste, aucune d'elles n'a été adoptée par lui dans les éditions successives qu'il a données de son livre, ce qui montre qu'il ne les approuvait point.

C'est pourquoi, dans notre texte critique, nous avons écarté C, simple réimpression de l'édition B, qui elle-même n'est qu'une contrefaçon de A.

D. — D est également une réimpression de B, qu'elle reproduit page par page et ligne pour ligne, « excepté au verso du septième feuillet et au recto du huitième feuillet du cahier M, dit Brunet (p. 55), à cause d'une ligne supprimée au commencement de la première de ces deux pages, ce qui fait que la seconde, où se termine le chapitre xx (xxi), a une ligne de moins que dans l'édition de Jean Longis [B]. Malgré l'espace vide que ce déficit laissait au bas de ladite page, il est à remarquer qu'il y manque également les mots *le présent n'est pas de refus*, et, preuve évidente que l'édition n'a été imprimée qu'après l'autre », D est un peu plus correcte que B quant à la typographie et sa valeur critique est nulle. Nous nous bornons à en réimprimer ici la table.

¶ Ensuyt la table.

Chapitres

De l'origine et antiquité du grant Pantagruel . . . i
De la nativité du très redoubté Pantagruel ii

Chapitres

Du dueil que mena Garguantua de la mort de sa femme Badebec. III

De l'enfance de Pantagruel. IIII

Des faictz du noble Pantagruel en son jeune aage. . V

Comment Pantagruel encontra ung lymosin qui contrefaisoit le françois VI

Comment Pantagruel vint à Paris VII

Comment Pantagruel estant à Paris receut lettres de son pere Gargantua VIII

Comment Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie IX

Comment Pantagruel jugea d'une controverse merveilleusement obscure. X

Comment Panurge racompte la maniere qu'il eschappa de la main des Turcs. X

Comme Panurge enseigne une maniere bien nouvelle de bastir les murailles de Paris XI

Des meurs et conditions de Panurge XII

Comment ung grant clerc de Angleterre vouloit arguer contre Pantagruel et fut vaincu par Panurge XIII

Comment Panurge fut amoureux d'une dame de Paris et du tour qu'il luy fist XIIII

Comment Panurge partit de Paris et la cause pourquoy les lieues sont tant petites en France XV

Comment Panurge, Carpalim, Eustenes et Epistemon, compaignons de Pantagruel, desconfirent VI^c LX chevaliers bien subtilement. XVI

Comment Pantagruel erigea ung trophée en memoire de leur proesse et Panurge ung autre en memoire des levraulx et comment Pantagruel de ses petz engendroit les petis hommes et de ses vesnes les petites femmes . XVII

Comment Pantagruel eut victoire bien estrangement des Dipsodes et des geans XVIII

Comment Pantagruel deffit les trois cens geans armez de pierre de taille et Loupgarou, leur cappitaine. . . XIX

Comment Epistemon, qui avoit la teste trenchée, fut guery abillement par Panurge et des nouvelles des dyables et des damnez XX

Comment Pantagruel entra en la ville de Amaurotes et comment Panurge maria le roy Anarche et le fist crieur de saulce verte XXI

Chapitres

Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée et de ce que l'aucteur veit dedans sa bouche . . XXII

Comment Pantagruel fut malade et la façon comment il guerit XXIII

¶ Fin de la table.

E. — De même que les éditions précédentes, l'édition E, sans lieu ni date, est une réimpression pure et simple de A; c'est ce que fera voir le tableau suivant. L'édition n'est connue que par un unique exemplaire conservé à Londres : il nous a donc paru utile de reproduire ici la liste complète des variantes intéressantes que nous en a données la collation avec le texte de Juste, 1542 (M).

Prologue.

Le *Dizain de Maistre Hugues Salel* manque comme dans toutes les éditions antérieures à M — creues tout ainsi que texte de Bible ou du Sainct Evangile et y avez... — ung chascun laissast sa propre besongne, et mist ses affaires... — Jusques a ce que l'on les sceust par cueur... — et à ses successeurs ... caballe *manque* — voller pour faulcon — d'aultres sont par le monde (et ne sont pas fariboles) — sans en rien profiter *manque* — comme à ung verrat que les vaultrez et levriez ont chassé sept heures; que faisoient ilz alors — ... payeray chopine de tripes. Non Messieurs non. Il n'y en a point. Et ceulx qui... — reputez les abuseurs et seducteurs — Fesse pinte Orlando furioso *manque* — mais elles ne sont pas à comparer à celluy dont nous parlons — voulans donc moy vostre... — ... asseurer chose que ne feust veritable : agentes et consentientes, c'est à dire qui n'a conscience n'a rien. J'en parle comme sainct Jehan de l'apocalipse : quod vidimus testamur — et sçavoir s'il y avoit encores en vie nul de mes parens — le man fin de rique raque — en cas que vous croyez.

Chapitre I.

Ce ne sera point inutile ne oysivité de vous remembrer la... — ainsi ont leurs cronicques [traité *manque*] — non seulement des grecz les arabes et Ethniques, mais aussi les aucteurs de

la saincte Escripture, comme monseigneur sainct Luc mesmement et sainct Mathieu. Il vous convient donc... — Je parle de loing ... antiques druides *manque* — En ycelles ... mi oust en may *manque* — car de cela ... guarder *manque* — le soleil ... à gauche et *manque* — et feust manifestement ... Faictes vostre compte que *manque* — nectaricque, precieuse, celeste et deificque liqueur — Mais il leur en advint beaucoup d'accidens : car — enfleure bien estrange — car les ungs enfloyent — desquelz il est escript : ventrem omnipotem [*sic*], et de ceste race nasquit — Les aultres enfloient en longitude — Et de ceulx la c'est perdu la race comme disent les femmes — Autres ... des chausses *manque* — c'estoient grues ou gens bien — Es aultres tant croissoit le nez ... Ne reminiscaris *manque* — D'autres par les oreilles lesquelles ilz avoient si grandes... — que en Bourbonnois encores en a de l'heritaige — lequel fut ... gobeletz *manque* — lequel premier ... Bartachim *manque* — Enceladus — Ceus — Typheus — Alocus — Othus — Briareus — Antheus — Porus — qui premier ... d'autant *manque* — terriblement *manque* — Ormedon — Sisiphus — qui fut ... des mains *manque* — lequel premier ... bezicles *manque* — Merlinus Coccaius — Ferragud — qui premier ... les jambons *manque* — lequel avoit ... de cormier *manque* — Brulefer — Engoulevent — lequel fut inventeur des flacons *manque* — Myrelangault — Roboastre — Connimbres — Dannoys per de France — Fontasnon — Videgrain — Grantgousier — ... ou j'ay ... gallefrete *manque* — alegueray l'auctorité des Massoretz interpretes des sainctes lettres hebraiques lesquelz disent que sans point de faulte ledit Hurtaly n'estoit point dedans... — mais estoit dessus l'arche a cheval — comme les petis enfans sus des — et comme le ... sans poinct de faulte *manque* — Et en ceste façon — après Dieu *manque* — Et ceulx de dedans luy envyoient des vivres — Avez vous ... fist elle *manque*.

Chapitre II.

Merveilleusement grand et si *manque* — que celle année il y avoit une si grand seicheresse en tout le pays de Affricque pour ce que il y avoit passé plus de xxxvi moys sans pluye... — du soleil *manque* — les arbres à verdeur les rivieres, les fontaines à sec, povres poissons... [les *manque*] — pitoiable cas veoir — eglises qu'elle ne feust... — quelque petite goutelette —

aprocha de la terre — combien que ... Hercules *manque* — la terre tant eschauffée [fut *manque*] — si voulez — letanies et beaux *manque* — de clemence *manque* — fut veu de la terre... — n'est l'eaue de la mer — charrettes de poreaulx doulx, d'oignons — Aussy bien ... en lancement *manque*.

Chapitre III.

La souriz empeigée *manque* — Ha pauvre ... dame très aymée *manque* — Taille ces souppes *manque* — baille leur ce qu'ilz demandent *manque* — je ne suis ... vieulx *manque* — da jurandi *manque* — ou sont elles ... peulx veoyr *manque* — mais beuvez quelque peu devant.

Chapitre IV.

Riens de Hercules qui estant encores — tant creues qu'il en rompit du tybre ung grant morceau — il n'en eut jamais, comme dit l'histoire — avecques le foye et les roignons *manque* — aux jambes *manque* — comme vous feriez d'une saulcisse ... petit poisson *manque* — voiage du sel de Lyon, comme sont ceulx de la grant navire — à point *manque* — pour le lyer fist faire — en ce temps à cause — et pacificque Pantagruel, car... — *reculorum*. Voicy qu'il fist. Il essaya... — dehors se avalla — et mist son berceau — par despit *manque* — jamais y retourner.

Chapitre V.

Oysillons qui est de present en la grosse tour de Bourges; puis... — et partez, escripre — n'est nul passé en la matricule — de l'oncle de la bruz *manque* — visitant le noble Ardillon abbé *manque* — par Celles, par sainct Lygaire, par Colonges... — saluant le docte Tiraqueau *manque* — qu'il n'y avoit point d'autre cause — à la mort, l'on lui a faict quelque tort dont il... — Ainsi s'en retourna non pas à..., il vouloit — s'en vint à Bordeaulx, mais il ne trouva pas grant exercice, sinon... — Et par ce vouloit — que il n'y avoit que troys taigneux et ung pelé — et l'amphitheatre de Nîmes *manque* — plus digne que humaine... — voulentiers au serre cropiere [parce que c'est terre papale *manque*] — Et à troys pas et un sault *manque* — la glose de Acursius tant salle — Voy vous la passé coquillon.

Chapitre VI.

Comme Pantagruel recontra ung Lymosin — le françoys — quelque jour que Pantagruel — Il rencontra ung escolier — lupanares de Champgaillard, de Mascon, de Cul de sac, de Bourbon, de Husleu, etc... — du Castel *manque* — libentissimentent (*sic*) — point en mes loculles — queritans et le noble Pantagruel leur stipe — Seigneur, mon genie [missayre *manque*] — de locupleter — pour tout potaige *manque* — corne my de bos quelle civetelle — comme disoit Cesar : que il fauet eviter les motz absurdes.

Chapitre VII.

Comme — et des beaulx livres de la librairie de Saint Victor *manque* — a Orleans — il se delibera de visiter la très renommée université... — il fut adverti qu'il y avoit une moult grosse et enorme cloche à Sainct Aignan dudict Orleans, qui estoit en terre près de trois cens ans y avoit, car elle estoit si grosse que par nul engin l'on ne la povoit mettre seulement hors de terre — de redificatoria (*sic*), Euclydes, Archimenides et Hier. de ingeniis — Et de faict s'en vint Pantagruel au lieu... — devant qui la portast [Pantagruel *manque*] — le populaire de la ville ne se en advisa point que la nuict ensuivant, car tous les gens de la ville estoient tant alterez — aultre chose que cracher... — de Halke *manque* — en disant — par bequare et par bemol *manque* — une librairie près Sainct Victor en ung nouveau hermitage fort magnificque... — desquelz ... et primo *manque* — composé par Turelupin *manque* — d'Orbelles — De brodiorum ... beliné en court *manque* — tresfanfares de Rome *manque* — La croquignolle ... clercz de finesse *manque* — Dabe de optimate tripatum (*sic*) — La complainte ... concilio Constantiensi *manque* — Barbouillamenta ... incornifistibulée en la Somme angelicque *manque* — La bedondaine ... des abbez *manque* — campi clysteriorum per § C *manque* — Justinianus de cagotis tollendis *manque*.

Chapitre VIII.

Createur sauveur du monde qu'ilz mourroient — ce que deperissoit enfans — l'heure du grant jour du jugement final

— la paix desirée sera consummée et que toutes choses — equitable cause rends graces — je ne me reputeray point totallement mourir, mais plustost transmigrer d'ung lieu en autre — Et ce que presentement ... l'advenir *manque* — mais ainsy te y ai je secouru — à peine seroys je receu — qui en aage virille estoys non à tort — ne de Cicero — n'y avoit point de telle commodité d'estude comme il y a maintenant — les boureaulx *manque* — Que dirai je *manque* — Il n'est pas les femmes qui ne ayent aspiré — louenge et à ceste manne... — mon pere createur — et en vertus *manque* — comosgraphie de ceulx qui ont [en *manque*] — Les liberaux [ars *manque*] — conferer avec la philosophie — que je voye une somme de science — du monde et ne metz point — affin que je voye — les brandes il l'avoit [tant *manque*].

Chapitre IX.

Qu'il feust eschappé aux chiens — Lard ghest ... jocststzampenard *manque* — A quoy dist ... dist Panurge *manque* — Min Herre ... dist le compaignon *manque* — au jardin de France [c'est Touraine *manque*] — appetit strident *manque* — en sorte qu'il ... à table *manque*.

Chapitre X.

Fut dit le plus admirable que celluy de Salomon — de sept cens soixante en tout sçavoir — refection. Non pas qu'il engardast lesdictz theologiens sorbonicques de chopiner et se refraichir à leurs beuvettes accoustumées. Et à ce assister entre la plus part — Et notez qu'il y en avoit qui prindrent — engiponnez *manque* — si merveilleux qu'il n'y avoit pas les bonnes femmes... — ganivelieres et autres — que quant — ne dissent : c'est luy — vieulx rabanistes *manque* — un d'entre eulx, nommé Du Bouchet — vouloir ung peu veoir le procès et leur en faire le rapport tel que luy sembleroit — Messeigneurs ne vault il mieulx les ouyr de leur vive voix narrer leur debat que lire ces baboyneries icy... — ny Ciceron, ny Pline, ny Senecque... — tous ces papiers, secondement... — ledit Du Douchet — replicques, duplicques, reproches — equité philosophicque et evangelicque — Etes vous qui avez — dirent ilz, Monseigneur — osteray la teste dessus.

Chapitre XI.

Comment les seigneurs ... chapitre XI *manque* — Baise cul *manque* — Monseigneur — six blans *manque* — zenith diametralement oposez troglodites par autant — de balivernes *manque* — l'on donne la souppe aux beufz — les bulles des postes à pied et laquais à cheval pour — Oceane qui estoit grosse d'enfant selon... — manger des choux gelez à la moustarde — aller boter après les mignons ainsi se pourmener durant le service divin, car les marrouffles... — nazardes *manque* — Antithus des Cressonnieres — ipsi *manque* — leschast bas et royde ses doitz — de quinquenelle *manque* — talemouses *manque* — Vrayement dist le seigneur de Baisecul, c'est bien ce que l'on dit qu'il fait bon adviser aucunes fois les gens, car ung homme advisé en vault deux. Or, monsieur, ladicte... — par la vertuz ... l'Université *manque* — seignast de la main gaulche la bonne femme se print à esveiller les soupes par la foy des petis poissons couillastrys... — estoient pourtant pour lors... — brimballetoyre *manque* — adverse en sa foy ou bien in sacer... — sans desguainer *manque* — des cocquecigrues — fait à porter des patins — que l'arrest en est grefe de ceans.

Chapitre XII.

Comment ... chapitre XII *manque* — categoriqque *manque* — quatrebeufz *manque* — de dumet *manque* — au pair *manque* — quant, il ne voit ne ot goutte — plus honnestement se asseoir à table... — en plate forme sur beaulx escarpins dechiquetez à barbe d'escrevisse — l'ung se desbauche, l'autre se cache le museau pour les froidures hybernalles et si la court... — gens dignes de memoire — xxx et six j'avoys achepté ung — vin en plain minuict — que de faulcher en esté en... — il y eust rien meilleur — que perdre une liasse — liée de trois cens avec mariatz et... — veau meilleur — veulx autrement dire que tousjours ambezars, ternes et trois guare d'az... — fringuez la *manque* — avecques la tourelouha la la et vivez en souffrance et me peschez force grenoilles à tout beaux houseaux [coturnicques *manque*] — Mais le dyable — Her *manque* — tringue tringue das sticotz frelorum bigot paupera guerra fuit et m'es-

bahys bien fort comment les astrologues s'en empeschent tant à leure astralabes et almucantarath. Car il n'y a nulle apparence de dire que — pour six blancs... — bonnes maisons que quant l'on va à la pipée — il est trop hault et qu'il le luy belle, incontinent les lettres veues... — Je ne dis pas — Tunc ... minoribus *manque* — doit en temps de peste charger son povre membre de mousse alors qu'on se morfont...

Chapitre XIII.

Comment Pantagruel ... chapitre XIII *manque* — jeignoit d'angustie et petoit d'ahan comme ung asne... — consideré que le soleil decline bravement de son solstice — d'entre — Humvesne, dist — licifuges nicti coraces qui sont inquillinés du climat dia Romes d'ung crucifix à cheval bendant une arbalestre aux reins... — comme il y a de poil de dix huyt vaches — cas de crime qu'on pensoit... — panier lymitrophe — en brimballant *manque* — assimentez prelorelitentees et gaudepiscées — et sans despens et avoir cause — car venu n'estoyt ... arrest deffinitif *manque* — esvanoys *manque*.

Chapitre XIV.

Maniere qu'il eschappa — chapitre XI — et croy que si ... de bonne heure *manque* — si vous avez point quelque bon poinsson de vin, voulentiers j'en receveray le present — alloit du pied [il *manque*] — quelque ung l'admonnesta en disnant disant : comme pere tout beau... (à demye ... vermeil *manque*) — Je donne au diasble ... passereaux o compaing *manque* — Par Sainct Thibault, dist il, tu dys vray et si je montasse aussi bien comme je avalle... — A quoy se prindrent à rire les assistans — ung connil pour me faire rostir tout vif — Ainsi je prens avec — où il y avoit force paille — Je suis à demi rosty — elle n'estoit pas assez agüe — mais bien tu ne tueras jamais ainsi — Mais où sont ... Parisien *manque* — il n'y retourna point la deuziesme fois — une jeune Tudesque — mon povre haire qui estoit moult bien esmoucheté — Mais notez ... laissa brusler *manque* — je me retourné arriere — bruslant comme Sodome et Gomorrhe dont je fuz tant ayse — dist Panurge *manque* — plus de six cens chiens — me enseignant un remede

... tenent aux jambes. Mais *manque* — plantant l'ung l'autre. Et ainsi — et vive la roustisserie *manque*.

Chapitre XV.

Chapitre XI — Voy ne cy pas de belles murailles pour garder les oizons... — murailles plus fortes que de la vertu des habitans — Strasbourg ou Orleans [ou Ferrare *manque*] — et despens *manque* — de tant de vitz qu'on couppa en ceste ville es povres Ytaliens à l'entrée de la royne. Quel diable... — ou sacrez *manque* — et quel *manque* — et se y cueilleroyent ... ouvrage gasté *manque* — très bien *manque* — que met ... mendicantium *manque* — blessa à la cuisse — voluntiers *manque* — qu'il s'esmouchast bien que les mouches ne s'i cueillassent point attendant... — l'autre Dieu le commande. Esmouche... — Un bon esmoucheteur ... petit bedaud *manque* — Par Dieu mon petit compere — esmoucheteu de la royne Marie ou bien de don... — qu'il y avoit au derriere encores ung autre pertuis non pas si grant... — portant plus de troys basles de mousse — mis deux basles et demy — charrettées. Et bien puis que Dieu le veult et tousjours fourroit dedans. Mais... — non pas mon oppinion — et si n'y a neuf jours [que *manque*] voire de mangeresses d'images et de theologiennes, mais à ce matin... — je voy continuellement *manque*, qu'elle est... — ung jour cent escuz.

Chapitre XVI.

Conditions — chapitre XII — grant, ung peu aquilain — pipeur, beuveur *manque* — s'il y en avoit en Paris — infaillible *manque* — povres maistres es Ars et theologiens — Et ung jour ..., à tous les theologiens de se trouver en Sorbonne pour examiner les articles de la foy, il fit — tout le treillis de Sorbonne en sorte... — quatorze ... la verolle *manque* — et portoit ... avancer d'aller *manque* — bien affilé comme est une aguille de peletie... — que ung des assistans à la Court dist — mesmement quant il y auroit des femmes — de pecher du peché — si enormement ... et renommée *manque* — et sale *manque* — lingere des galleries de la Saincte Chappelle — lui ostant ung poul de dessus son sain — elle est de Fontarrabie et le secouoit.

Chapitre XVII.

Comment Panurge ... chapitre XVII *manque* — Un jour je le trouvay quelque — et puis me mis à dire mes menuz suffrages — en la loy : Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies, diliges proximum tuum et sic de aliis — et ibi Bartolus *manque* — le diable ne les eust pas voulu besongner — monstrerent leurs fondemens *manque* — n'eussent point à lire clandestinement les livres des Sentences de nuict, mais de — en ce es escolliers de Sorbonne en face de tous les theologiens où je fuz condampné — que les conseilliers et advocatz leur feissent — sans y rompre leurs chausses aux genoulx — tu n'as nul passetemps en ce monde. J'en ay moi — pecore. Jesu Christ ne fut il pas pendu en l'air? Mais à propos ce pendant que ces pages bancquetent.

Chapitre XVIII.

Chapitre XIII — ung grandissime clerc nommé — veoir icelluy Pantagruel — Et de premiere entrée voyant tressaillit — ce que dit Platon le prince des philosophes — avoit (*sic*) temple et depromer (*sic*) ses oracles — transfreta le vaste fleuve de Physon — gens bien lettrés et de grant auctorité — te veoir, conferer — philosophie, de magie, de alimie (*sic*) et de caballe — solution dont il la fault trouver toy et moy et loue grandement la maniere — que font ces sophistes quant on argue — entre nous n'y ait point de tumulte et que — que jamais il y eut gens plus eslevez — et faictes tant ... le palat *manque* — Dont dist Pantagruel : Voire mais mon amy Panurge, il est — que tous les dyables — et quant ce vint à l'heure — croyez *manque* — n'y ayant — tous les Sorbonicoles à cest heure — d'ung demy pied hors de la gueulle — de sophistes, lesquelz ... et debat *manque* — une pomme d'orange.

Chapitre XIX.

Comment ... chapitre XIX *manque* — et speculant — silence. Panurge sans mot dire lava les mains et feist — ung tel signe [l'Angloys leva hault en l'air ... touchoyt le dextre. A ce *manque*] — car de la main — faisoit de la dextre. Et ce dura bien par l'espace d'ung bon quart d'heure dont Thaumaste commença à pallir — signe que de la main — Dont le monde

qui — que voulez vous dire? [là *manque*] — Dont Thaumaste de grant hahan se levant il fist — pissa vinaigre bien fort *manque* — quelque peu la bouche — Il y a mis la main jusqu'au coulde *manque* — tant qu'il povoit *manque* — doid du meilleu.

Chapitre XX.

Mais Thaumaste ... chapitre xx *manque* — des doubtes inexpulsables tant de — de Ailkymie — raporte point la milliesme — et croyez qu'ilz beurent comme toutes bonnes ames le jour des Mors, le ventre contre tere, jusques a dire : D'out venez vous — et flaccons ... le diable, boutte *manque* — Il n'y eut par sans faulte celluy qui n'en beut xxv ou xxx muys — davantage estoient alterez.

Chapitre XXI.

D'une jeune dame de Paris et du tour qu'il luy fist — xiiij — comme Panurge — broderie à la Tudesque — lesquelz poinct à la chair ne touchent *manque* — et vous sçait bien trouver les alibitz [tant *manque*] — vous n'estez pas si malle — ceste grace de vous accoller, de vous baiser et de frotter son lart avecques vous — desjà vous me aymés tout plein — et suis à ce predestiné des phées *manque* — pour gaigner temps, faisons — s'en sortist — et les couppa et les emporta à la fripperie — ce bavart icy est quelque homme esventé — s'en courroucera — pleine de gettons et luy — s'entrayme le plus ou vous — de tel deshonneur. Allez vous en et me rendrez mes patenostres que mon — lingotz d'or — hiacinthes taillez avec les marches de fines turquoyse ou de beaulx topazes merchez de fins grenatz ou de beaulx ballais — coscoté *manque* — Maistre Jean Chouart *manque* — je vous feray pourmener aux chiens.

Chapitre XXII.

Lesquelz il craignoit naturellement ... chapitre xxi *manque* — du sacre *manque* — une chienne qui estoit en chaleur, laquelle... — et s'en alla à l'eglise où la dame devoit aller — ne s'en vinssent à ceste dame pour l'odeur — y venoient après elle la sentant. Et Panurge les chassa quelque peu arriere et print congié d'elle et s'en alla en quelque chappelle pour veoir le deduyt, car ces villains chiens la fachoyent moult beaucoup

car il venoient pisser sus ses habillemens tant qu'il y eut ung grant leuvrier qui luy vouloit pisser sur la teste et luy fist mal sur le col et par derriere, et les autres aux manches, les autres aux jambes, les petis luy haboyoient moult fort. En sorte que toutes les femmes de la autour avoient beaucoup — ceste dame là est en grant peine de ces villains chiens qui la tourmentoient en ceste maniere. Et quant il veit que trestous les chiens — il font autour d'ung loup Pantagruel (*sic*) et par toutes les rues où — et yrez vous point à voz compaignons... — de par le diable devant *manque* — fut à la procession. Car il se y trouva plus — mille et quatorze *manque* — ses beaux acoustremens qu'elle ne sceut y trouver remede sinon s'en aller à l'ostel. Et chiens — et elle de se cacher et chamberieres de rire *manque* — Et quant elle fut — où les cannes eussent bien noué — et c'est celluy ... Thoulouse *manque*.

Chapitre XXIII.

En France. Et l'exposition d'ung mot escript en ung anneau — xv — Enoch et Helye [au lieu de *Ogier et Artus*] — tenoient de present la grant ville — Marotes du Jac — stades *manque* — ilz en chevauchoient à chasque bout de champ.

Chapitre XXIV.

Lettres que ... chapitre xxxiii *manque* — Laquelle inscription leue, il fut — c'estoit ung nom hebraïcque — Camp Blanco, qui Senege (*sic*) — Sperantza Piedsmont scalle au... (*sic*) — Uben — port de Achorie (*sic*) — N'estes vous pas — et vous tenez asseuré — que ung poinct qui me tienne suspens et doubteux — Moy, dist Panurge, j'entreprens — et bragmader *manque* — Moy, dit Eustenes, je entreray — Moi, dist Carpalim, je y entreray.

Chapitre XXV.

Comme — Eustenes et Epistemon — six cens lx — subtillement — xvi — ilz vont adviser — bien legiers — car voicy de noz ennemis — car moy tout seul les desconfiray, mais il ne fault pas tarder — sus le tillac *manque* — ne entendez point au cerne de ces cordes — A quoy Epistemon commencea de tirer — cordes se vont empestrer.

Chapitre XXVI.

Comment ... chapitre xxvi *manque* — Et incontinent se mist après à courir de telle roydeur... — l'atrapa en moins d'ung riens — et en courant tua des piedz dix ou douze que levraulx que lapins ... [print de ses mains ... pigeons ramies et *manque*] — Dix huyt ... grands renards *manque* — Donc il frapa le... — rasles et sanglerons *manque* — Incontinent Epistemon fist deux belles broches — et firent leur rost de leur prisonnier (*sic*) — grant chere et vinaigre — Pleut ores à mon Dieu que chascun d'entre vous... — en l'armée y a — de tous pays et toutes contrées y en a — y est il present. Seigneur, dist le prisonnier, il y est — n'estes vous point deliberez de venir avec moy? — que je ne passage en forme commune — Non, non ... le monde *manque* — Non, non, dist Epistemon — ne sont pas si grant nombre.

Chapitre XXVII.

Comme, erigea ung — ung autre — petis — ung — xvij — qui non d'harnoys mais de bon sens vestus — les aesles de ... quatre ramiers *manque* — Ce fut icy que a l'honneur de Bachus, fut bancqueté par quatre bons pions qui gayement tous mirent à bas culz soupples de reins comme beaulx carpions — Il n'est fumée que de tetins et n'est cliquetis que de couillons. Puis se levant fit ung pet, ung sault et ung sublet la terre trembla ... air corrompu *manque* — il engendra — et troys *manque* — qu'il fist *manque*.

Chapitre XXVIII.

Comme — xviij — comme après — qu'il eust son armée sur mer — confictz ... composiste *manque* — après que tu auras anoncé à ton roy je ne te dis pas comme les caphars : Aide toy Dieu te aidera, car c'est au rebours : Ayde toy le dyable te rompra le col, mais je te dis metz tout ton espoir — Ce fait le prisonnier s'en alla et Pantagruel dist à ses gens : Enfans, j'ay donné à entendre à ce (l. 27) prisonner que nous avons — fait rostir tous les six cens cinquante et neuf — Et pour le remede ne trouva allegement — vin avecques ung embut — ilz beurent si bien qu'ilz — beuvons icy à la Tudesque — composées de

trochistz d'alkekangi et de cantharides et autres espèces diureticques — voix qui est plus espoventable que n'estoit celle de Stentar que fut ouy par sur tout le bruit de la bataille des Troyens et vous en partez dudit camp — comme un cochon *manque* — Mais il s'en partit si roydement que ung carreau — qu'il fist paouer à tout le monde et sembloit que tous les diables d'enfer feussent — sçavez vous bien comment, estourdis comme le premier coup de matines — la riviere de Rhosne [et le Danouble *manque*] — Protheus Tritons *manque* — voicy pareillement le tresbuchet — la merveilleuse et horrible bataille qui.

Chapitre XXIX.

Les ·CCC· — pierre — cappitaine — XIX — voyla les geans — de vostre mast à la vieille escrime [gualantement *manque*] — Goliath facillement. Moy doncques qui en batray douze telz que estoit David — car en ce temps là ce n'estoit que ung petit chiart — n'en defferay je pas bien une douzaine. Et puis ce gros... — bren chien chié en mon nez — par Dieu *manque* — Et ainsi qu'ilz disoient ces parolles — le povre Pantagruel dont dist à ses compagnons geans — Mahon, si nul de vous — comptoit des fables et les exemples — et le conte de la Ciguoingne *manque* — Alors Loupgarou s'adressa — deux quarterons *manque* — d'acier de Callibbes — comme tu as octroyé — et ministre de ta parolle — comme bien apparut en l'armée de Sennacherib — et un minot *manque* — Dont irrité fut Loupgarou et lui lancea ung — Quoy voyant Pantagruel desploye ses bras — jusques à la ratelle — soixante et dix piedz — Ce que voyant Pantagruel qui se amusoit — tout net *manque* — chiquenaude sus ung mail de forgeron — pour en ferir Pantagruel, mais Pantagruel qui estoyt soubdain — povres gens. Luy frappa du peid ung si grant — Et comme ilz approchoient, Pantagruel print — et du corps de Loupgarou armé d'enclumes frapoit — Et Panurge, Carpalim et Eustenes cependant esgorgettoient — Pantagruel en abbatit ung qui avoit nom Moricault.

Chapitre XXX.

Espistemon — teste tranchée — fut — dyables — dampnez — XX — desconfiture gygantalle — Dont Eusthenes s'escria —

et dist à ... trop fallace *manque* — chauldement, qu'elle ne print vent — Et Eustenes et Carpalim — sinapiza de pouldre de aloes qu'il — Et ce fait luy fist deux ou troys pointz de — ung voirre d'ung grant vin blanc à tout une rotie — et ainsi gaignoit sa vie — Romule ... Nestor harpailleur *manque* — Darius estoit cureur le retraitz — Ancus Martius ... trinquamolle *manque* — Pharamond estoit lanternier — estoit coquetier — estoient povres gaigne deniers a tirer à la rame et passer les rivieres de Coccitus — gondoliers *manque* — pain chaumeny. Plusieurs autres hommes sont là et ne font riens que j'aye veu, mais ilz gaignent leur vie à endurer force plasmeuses, ciquenaudes, alouettes et grans coups de poing sur les dentz. Neron estoit vielleux et Fierabras estoit son varlet — Jason et Pompée — Dolin de Magence estoit dominotier — Jason estoit manillier *manque* — Dom Pierre — Julles Cesar souillart de cuysine — Anthiochus — Romulus — Octaviez estoit ratisseur de papier — Roboastre estoit houssepaillier — Ganimedes cryeur de petitz patez [mais il ... barbe *manque*] — Jehan de Paris gresseur... — et Artus de Bretaigne... — Perceforest portoit une hotte : je ne sçay pas s'il estoit porteur de costretz — Le roy Gadiffere estoit papetier — Le bossu de Suave estoit preneur de ratz. Le lors de Pedrac grant rotisseur de saulcisses. Darnant l'enchanteur se congnoissoit bien à acoustrer des merlus et Pacollet estoit degresseur de verolle. Comment, dist Pantagruel, veis oncques tant : il y a plus — Jubathar — et remply ... Heracles *manque* — Dannois — Le roy Oberon estoit recouvreur — estoit preneur — Hemon estoyent... — Le pape Calixte ... crocquelardos *manque* — Mathabrune — Cleopotra estoit — Heleine estoit couratiere... — Lucresse ... de verdet *manque* — et paillarde *manque* — en sa dextre *manque* — Je veiz Epictete ... desroberent la nuyct *manque* — thesaurier de Radamanthe *manque* — patez que crioit gentil Ganimedes et luy... — dist le pape *manque* — Et le povre Ganimedes s'en alloit plorant. Et quant il fut — Le Maire qui contrefaisoit du grobis [du pape ... en faisant *manque*] — dist Villon [le dict de *manque*] — Je veiz de ... muys de biere *manque* — Adonc dist Epistemon : Je les veiz tous... — mauvaise despeche. Par ainsi — tout ce moys *manque* — des munitions du camp *manque* — Et de quelque mestier sera Monsieur du sot — icy — de par delà *manque* — le present n'est dereffus et *manque*.

Chapitre XXXI.

Fist crieur de saulce verte — chapitre xxi — en pompe triumphale avec une liesse divine le conduirent — xviii^c mil sans les — C'est Monsieur du sot de troys civites — ce diable de sot icy n'est que ung veau et ne vault rien — pour son iniquité — je ause bien dire que *manque* — petit bon *manque* — Ainsi ceste mariée.

Chapitre XXXII.

L'aucteur — xxii — tout le monde se rendoit à luy et de franc vouloir — contre et lui firent — ce ne seroit que une petite venue, mais à toutes fins — comme l'on dit : au bout de l'arme — de fortes villes — [Ha *manque*] Monsieur, dist il, nous ne pouvons pas estre tous riches : je gagne ainsi... — laquelle je trouvay belle et en bel air — deux cens mille personnes — les gens de delà les dentz — à quoy je ... delà les dentz *manque* — Et de quoy vivoys tu? Que mangeoys tu? Que beuvoys tu? — Vous me faictes ... envers vous *manque*.

Chapitre XXXIII.

xxiij — medecins le secoururent très bien et avec — lenitives et *manque* — il guerist de son mal, je laisse comme pour une minorative il print — à l'estomac. Et de fait l'on feit xvii grosses pommes — En cinq autres entrerent d'autres varletz chascun portant ung pic à son col. En trois autres entrerent trois païsans chascum ayant une pelle à son col. Et sept autres entrerent — chercherent plus de demye lieue où estoient les humeurs corrompues. Finablement trouverent une montjoye d'ordure. Alors les — facillement *manque* — joyeusement *manque* — Et par ce fut guery et de ces pillules d'arain en avez une à Orleans, sur le clochier Saincte Croix.

Chapitre XXXIV.

La conclusion ... xxxiii *manque* — horrifique de Pantagruel mon maistre. Icy — car la teste — Panurge fut marié ... Et comment Pantagruel *manque* — Inde dit prestre Jehan — et mist à sac ... Proserpine au feu *manque* — veritables. Ce

sont beaulx textes d'evangilles en françoys — pardonnate — Si vous me dictes : Maistre ... jusqu'à la fin *manque*.

Ensuyt la table.

Chapitres

De l'origine et antiquité du grant Pantagruel. . . . I
De la nativité du très redouté Pantagruel II
Du dueil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec III
De l'enfance de Pantagruel IIII
Des faictz du noble Pantagruel en son jeune aage . . V
Comment Pantagruel encontra ung lymousin qui contrefaisoit le françois VI
Comme Pantagruel vint à Paris VII
Comme Pantagruel estant à Paris receut let (*sic*) lettres de son pere Gargantua VIII
Comme Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie IX
Comme Pantagruel jugea d'une controverse merveilleusement obscure X
Comme Panurge racompte la maniere qu'il eschappa de la main des Turcz X
Comme Panurge enseigne une maniere bien nouvelle de bastir les murailles de Paris XI
Des meurs et conditions de Panurge. XII
Comme ung grant clerc d'Angleterre vouloit arguer contre Pantagruel et fut vaincu par Panurge XIII
Comme Panurge fut amoureux d'une dame de Paris et du tour qu'il luy fist XIIII
Comme Pantagruel partit de Paris et la cause pourquoy les lieues sont tant petites en France XV
Comme Panurge, Carpalin, Eustenes et Epistemon, compaignons de Pantagruel, desconfirent VIC LX chevaliers bien subtilement. XVI
Comment Pantagruel erigea ung trophée en memoire de leur prouesse et Panurge ung autre en memoire des levraulx et comment Pantagruel de ses petz engendroit les petis hommes et de ses vesnes les petites femmes . XVII
Comment Pantagruel eut victoire bien estrangement des Dipsodes et des geans XVIII

Chapitres

Comment Pantagruel deffit les ·ccc· geans armez de pierre de taille et Loupgarou, leur cappitaine XIX

Comment Epistemon, qui avoit la teste trenchée, fut guery par Panurge et des nouvelles des dyables et des dampnez XX

Comment Pantagruel entra en la ville de Amaurotes et comment Panurge maria le roy Anarche et le fist crieur de saulce verte XXI

Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée et de ce que l'aucteur veit dedans sa bouche . . XXII

Comment Pantagruel fut malade et la façon comment il guerit. XXIII

FIN DE LA TABLE.

F. — L'édition de Paris « portant pour adresse : *On les vend à Paris au bout du Pont aux Meusniers, a lenseigne sainct Loys* », c'est-à-dire notre édition F, « se conserve à la Bibliothèque impériale de Vienne, mais n'a jamais passé sous nos yeux », déclarait Jacques-Charles Brunet[1], et il renvoyait en note aux *Essais d'études bibliographiques sur Rabelais* de Gustave Brunet. Celui-ci dit en effet (p. 1) qu'il tient de M. Kopitar que la Bibliothèque impériale de Vienne conserve un exemplaire de cette édition, comprenant 104 feuillets. Or, M. P.-P. Plan a « fait écrire, à ce sujet, au directeur de cette Bibliothèque qui, en date du 29 août 1903, a répondu que la plus ancienne édition de Rabelais que possède la Bibliothèque impériale de Vienne est celle des *Œuvres* de 1553[2] ». Conclusion : l'édition F est perdue. Tout porte à croire que c'était une contrefaçon parisienne analogue à celles que nous venons d'étudier.

G. — L'édition G est la seconde édition donnée par François Juste. Elle n'est plus représentée que par un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque royale de Dresde. Ce précieux volume a été réimprimé par P. Babeau, J. Boulenger et H. Patry; je renvoie à la description

1. *Op. cit.*, p. 53.
2. *Bibliographie rabelaisienne*, p. 47.

bibliographique détaillée qui accompagne cette édition[1]. Le *Pantagruel* de Dresde a également été reproduit en fac-similés par MM. Léon Dorez et P.-P. Plan[2]; malheureusement, cette publication est déparée par un grand nombre de fautes : le photographe a en effet fort retouché ses clichés, il a refait toutes les lettres qui étaient mal venues et par conjectures, sans se reporter au modèle; d'où, naturellement, une quantité d'erreurs[3]. Rien n'est plus trompeur que de pareils « fac-similés », dont on serait porté à se servir avec la confiance qu'on accorderait à l'original.

Que G représente la seconde rédaction de *Pantagruel*, cela ne fait point de doute. Le volume publié chez Juste, qui allait devenir l'éditeur ordinaire de Rabelais, contient des additions fort intéressantes qui ont été conservées par l'auteur dans ses éditions postérieures, par exemple une importante série de livres de Saint-Victor ou le discours de Panurge en anglais. Certains passages de G, au contraire, ont été modifiés par la suite. Au total, les variantes de G ne sont pas aussi intéressantes que celles qu'offriront les rédactions suivantes. D'ailleurs, l'incorrection de la typographie, le format portatif du volume, l'emploi de l'alphabet gothique, plus connu dans le peuple que les lettres romaines, la qualité du papier, tout indique que D était une édition populaire, probablement hâtivement imprimée par Juste, sous la surveillance de Rabelais, pour répondre au succès de l'ouvrage et arrêter les contrefaçons.

H. — C'est dans cette troisième édition donnée par Juste (1534) que paraît pour la première fois le *Dixain de M. Hugues Salel à l'auteur de cestui livre*, et il est suivi de la phrase : « Vivent tous les bons Pantagruélistes. »

1. Publication de la Société des Études rabelaisiennes (Paris, 1904, in-8°).

2. *Pantagruel. Fac-similé de l'édition de Lyon, François Juste, 1533...* (Paris, 1903, in-16).

3. Cf. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 14 mars 1904, p. 202-206; *Rev. Ét. Rab.*, 1904, p. 55-58.

L'amusant paragraphe du chapitre I : « Es aultres tant croissoit le nez... Ne reminiscaris », s'y lit également pour la première fois. La bibliothèque de Saint-Victor continue de s'y compléter, ainsi que le chapitre de la descente aux enfers d'Épistemon. Enfin, les dernières pages de la conclusion, qui manquaient aux éditions précédentes, s'y trouvent. H est la troisième rédaction de Rabelais.

I. — L'édition I, dont on n'a jamais étudié les variantes, — non plus, du reste, que l'on n'a étudié celles de la plupart des autres textes de *Pantagruel*, — mérite un examen attentif. Pierre de Sainte-Lucie, qui l'a publiée, était le successeur de Claude Nourry, lui-même premier éditeur connu de *Pantagruel*. D'autre part, on observe que certaines leçons particulières à I reparaissent dans les éditions postérieures, approuvées par Rabelais. Ainsi, au chapitre III, on lit dans I :

Cela me fasche; *je ne suis plus jeune, je deviens vieulx*; le temps est dangereux...

Les mots soulignés manquent aux éditions antérieures; ils sont une interpolation de I. Or, ils reparaissent dans l'édition définitive M; Rabelais les a donc adoptés.

De même, au chapitre IV :

A, G, H.	I, M.
Que fist il? Il essaya.	Que fist il? *Qu'il fist, mes bonnes gens? Escoutez*. Il essaya.

La liste des livres de Saint-Victor est dans I augmentée de quelques unités que l'on retrouvera dans M. Ce sont :

La Gualimafrée des bigotz.
L'Histoire des farfadetz.
La Belistrandie des millesouldiers.

puis :

Campi clysteriorum, per C.

A la fin du chapitre IX, A, G, H donnent cette leçon :

Dentz aguës, ventre vuyde, gorge seiche, tout y est deliberé.

Après les mots : « gorge seiche », I interpole : « appetit canin ».

Et la leçon définitive de M est :

Dentz aguës, ventre vuyde, gorge seiche, *appetit strident*, tout y est deliberé.

Au chapitre XXVIII, A, G, H donnent :

... les dieux marins, Neptune et aultres, les persecutoient.

I complète l'énumération des dieux marins :

... Neptune, *Thetis, les Tritons* et aultres...

Et M la fixe ainsi :

... Neptune, *Protheus, Tritons*, aultres...

Mais à côté de ces quelques leçons de I qui ont été adoptées par Rabelais en tout ou en partie, il en est une quantité d'autres qui ne reparaissent pas dans les éditions postérieurement revues par l'auteur. Certaines de ces dernières étaient pourtant intéressantes :

CHAPITRE I.

H.	I.
... desquelz est escript : Ventrem omnipotentem, lesquelz furent...	... desquelz est escript : Ventrem omnipotentem, *ventre à poulaines*, lesquelz furent...
Avez vous bien le tout entendu? Beuvez donc un beau coup sans eaue, car, si ne le croiez, non foys je, fist elle.	[Cette phrase qui termine le chapitre I manque.]

CHAPITRE II.

... voyant, en esperit de prophetie, *qu'il seroit* quelque jour dominat[e]ur...	... *qu'il seroit* manque.

Chapitre III.

H.	I.
feist l'epitaphe pour estre engravé en la maniere que s'ensuyt.	*il* feist *et composa* l'epitaphe pour estre engravé *sur son vast*ẽ en la maniere que s'ensuyt.

Chapitre V.

... Fontenay le Comte, saluant le docte Tiraqueau...	... saluant le docte Tiraqueau *manque*.

Chapitre XII.

... beau jeu, bel argent. Tunc, Messieurs, quid juris pro minoribus?	... beau jeu, bel argent. *Mais si la quantité en funebre predicament oultrepassee la qualité de l'almagesté*, tunc, Messieurs, quid juris pro minoribus?
... collet à collet, à la mode de Bretaigne.	... collet à collet, *ortail sus urtail*, à la mode de Bretaigne.

Chapitre XIII.

... les males vexactions des lucifuges nycticoraces *qui sont inquilinés* au climat dia Rhomes d'un crucifix à cheval bendant une arbeleste au reins.	... les males vexactions des lucifuges nycticoraces qui *font verité figure* ou climat diarhomes d'un crucifix à cheval bendant une arbaleste au reins.
on apporta force vinaigre et eaue rose pour leur faire revenir le sens.	on apporta force vinaigre et eaue rose *renforcé de grands coups de poing sus les dents* pour leur faire revenir le sens.

Chapitre XIV.

Le routisseur s'endormyt par le vouloir divin, ou bien	Le rostisseur s'endormyt, vouloir de quelque bon Mer-

H.	I.
de quelque bon Mercure qui endormyt cautement Argus qui avoit cent yeulx.	cure qui endormyt cautement Argus qui avoit cent yeulx ou pour mieulx dire du dieu souverain.
Foy d'homme de bien, dist Panurge, je n'en mentz d'un mot.	Foy d'homme de bien, dist Panurge, *dont je ne tiens que en frische*, je n'en mentz d'un mot.
toute la ville bruslant.	toute la ville bruslant *comme Sodome et Gomorre.*

Chapitre XVII.

Elle me valut plus de six mille fleurins.	*Je puis bien dire pour vray* qu'elle me valut plus de six mille fleurins.

Chapitre XX.

d'abundant m'a ouvert et ensemble voulu *d'autres doubtes inestimables.*	d'abundant m'a ouvert et ensemble voulu *plusieurs aultres merveilleux et inestimables doubtes.*

Chapitre XXI.

ny à Minerve ... tant de prudence en Minerve...	ny à Palas ... tant de prudence en Palas...

Chapitre XXV.

met le feu en la trainée *et les fist tous là brusler comme ames dannées.*	met le feu en la trainnée *où estoit semée la pouldre, alors les eussiez veu brusler comme ames damnées.*

Chapitre XXVI.

... et chevauche comme le	... et chevauche comme le

H.	I.
monde. Et le bon Pantagruel.	monde. *Omnis mundus aut futit aut futitur disoit Buridan.* Et le bon Pantagruel...

Chapitre XXVII.

Et *comment Panurge rompit un gros baston sur deux verres.*	Et *du faict de Panurge.*
Il n'est umbre que d'estandartz, *il n'est* fumée que de chevaulx.	Il n'est umbre que d'estendars *ne* fumée que de chevaulx.
... et clicquetys que de tasses. A quoy respondit Panurge.	... et clicquetys que de tasses. *Parlez vous (dist Carpalim) du planchier des vacches? Rien, rien (dist Eusthenes), il n'est umbre que de haches, fumée que de sang frays et clicquetys que d'os brisez.* A quoy respondit Panurge...

Chapitre XXVIII.

pleine de euphorbe et de grains de coccognide.	pleine de euphorbe, *racine de grenoillet* et de grains de coccognide.
il s'en partit si *roiddement qu'un quarreau d'arbaleste* ne va pas plus tost.	il s'en partit si *souefvement et si legierement qu'une flesche d'arc ou d'arbaleste* ne va pas plus tost.

Chapitre XXX.

des nouvelles des diables et des damnez.	des nouvelles des diables et *aussi* des damnez.
Lors Eusthenes s'escrya.	Lors Eusthenes *fist un gros souspir et* s'escria *à haulte voix.*

H.	I.
... aussi sain qu'il feut jamais.	... aussi sain qu'il fut jamais, *et aussi gaillard.*
Tarquin *tacquin.*	Tarquin *coquin.*
... et beuvoit du meilleur. Jason et Pompée estoyent guoildronneurs.	... et beuvoit du meilleur. *Olivier et Roland jouoyent des gobeletz.* Jason et Pompée estoyent guoildronneurs.

CHAPITRE XXXI.

en bon ordre et *en grande* pompe triumphale.	en bon ordre et pompe triumphale.

CHAPITRE XXXII.

Et Pantagruel *prenoit à tout* plaisir.	Et Pantagruel *s'en ryoit et y prenoit un gros* plaisir.

Dans I comme dans H, le texte prend fin au mot *pertuys;* mais I ajoute : TELOS. Enfin la table de I est la même que celle de H, sauf une erreur dans la numérotation des chapitres (dans I le nº IX est répété deux fois, si bien que l'édition semble ne comprendre que vingt-huit chapitres au lieu de vingt-neuf qu'elle en a réellement) et ces deux variantes :

H.	I.
Des meurs et conditions *de* Panurge.	Des meurs et conditions *du caulteleux* Panurge.
Comment Pantagruel droissa un trophée en memoire de leur prouesse et Panurge un aultre en memoire des levraulx. *Et comment Pantagruel de ses petz engendroit les petitz hommes et de ses vesnes les petites femmes. Et comment Panurge rompit un gros baston sur deux verres.*	Comment Pantagruel droissa un trophée en memoire de leur prouesse et Panurge un aultre en memoire des levraulx *et plusieurs aultres choses dignes de memoire.*

Ces deux leçons de I ne reparaissent pas dans les éditions suivantes, et la première, qui qualifie Panurge d'une épithète que Maître François ne lui donne jamais, est aussi peu « rabelaisienne » que possible.

En somme, que faut-il conclure de cet examen?

I est une réimpression de H dont elle reproduit certaines coquilles ou graphies caractéristiques (*bermol* pour *bémol*, *sasche* pour *sache*, etc.; voir l'orthographe des noms propres, le latin-français de l'écolier limousin, les langues étrangères de Panurge, etc.); mais c'est une réimpression revue soigneusement et comprenant quelques interpolations ou corrections de style. Ces variantes ont-elles pour auteur Rabelais lui-même? Cinq ou six d'entre elles, tout au plus, se retrouvent dans les éditions postérieurement données par lui (J, M); dans les autres, on ne sent guère sa manière; d'ailleurs elles ne reparaissent point dans les éditions suivantes et par conséquent il ne les a pas adoptées. Nous ne considérons donc pas I comme une édition revue et corrigée par Maître François; nous nous contenterons d'en signaler les variantes curieuses au cours du commentaire de *Pantagruel*.

J. — En étudiant, dans l'Introduction du tome I de notre édition (p. CX-CXII), les éditions de *Gargantua* données l'une par Juste en 1537, l'autre s. l. [à Paris?], la même année, nous avions remarqué :

1° Que le texte du *Gargantua*, s. l. (que nous appelions D), avait certainement servi à établir la rédaction définitive de Rabelais (Juste, 1542);

2° Que le *Gargantua* de Juste, 1537 (que nous appelions C), était fort incorrect et n'offrait pas de variantes intéressantes.

Et nous avions fait une hypothèse : c'est que l'imprimeur ordinaire de Rabelais, Juste, avait composé à la hâte son volume pour faire concurrence à la jolie édition donnée la même année, sans doute à Paris.

L'examen des deux textes de *Pantagruel,* publiés l'un à Lyon, par Juste, en 1537 (J), l'autre s. l. [à Paris?], la même année (K), nous amène aux mêmes conclusions.

J, en effet, n'apporte au texte de M que quelques corrections de style et interpolations qui ne sont pas toujours heureuses. Il est à remarquer que plusieurs des variantes de J lui sont absolument propres : Rabelais ne les a pas adoptées dans sa rédaction définitive (M). Il est donc douteux qu'elles soient de lui. Au chapitre XVII, par exemple, A, G, H donnent :

Les pauvrez hayres arressoient comme vieulx mulletz,

texte qui sera repris par l'édition M. J est seule à nous offrir la leçon : *mantulerigeoient* pour *arressoient;* et c'est la seule fois qu'on trouve dans une édition de *Pantagruel* ce mot amusant. Voici, au chapitre XXX, une correction malheureuse. Rabelais conte que Pantagruel, prenant Loupgarou par les pieds, s'en sert pour abattre, comme avec une massue, les autres géants; *à ceste escrime Loupgarou perdit la teste*, nous disent A, G, H, M; J, au contraire, dit : *à ceste escrime Epistemon perdit la teste*, ce qui rend peu concevable qu'un éclat de pierre vienne encore, trois lignes plus bas, couper la gorge à Épistemon.

Voici, au reste, le relevé d'un certain nombre de variantes que nous offrent les premières éditions lyonnaises A, G, H, J, M (sauf l'édition de Pierre de Sainte-Lucie, I, que nous avons négligée, on a vu pourquoi). On verra que les leçons propres à J n'ont généralement pas été admises par Rabelais dans M, son édition définitive. Si, toutefois, je n'ai pas jugé à propos d'écarter de notre texte critique les variantes de J, c'est que cette édition a été donnée par Juste, l'éditeur ordinaire de Maître François :

A.	G.	H.	J.	M.
PROL. : chose que ne feust veritable, agentes et consentientes, c'est à dire qui n'a conscience n'a rien. J'en parle comme Sainct Jehan de l'Apocalypse : quod vidimus testamur...	[*Idem*].	chose que ne fust veritable. J'en parle comme Sainct Jehan de l'Apocalypse : quod vidimus testamur...	[*Idem*].	chose que ne feust veritable. J'en parle comme un gaillard Onocrotale, voyre, dy je, crotenotaire des martyrs amans, et crocque notaire de amours : quod vidimus testamur...
PROL., fin : et abysme, en cas que vous ne croyez...	[*Idem*].	et en abysme, en cas que vous ne croyez...	et en abysme, ly bons dieux et ly bons homs, mieulx vauldroit boyre jusques à caros, en cas que vous ne croyez.	[*Même leçon que H*].
PROL., fin : en ceste presente chronicque.	[*Idem*].	[*Idem*].	en ceste presente chronique qui ne me entend je me entens. Me dehayt. Beuvons la petite foys par grace.	[*Même leçon que A, G, H*].

A.	G.	H.	J.	M.
Ch. I : [la dernière phrase : *Avez vous ... fist elle* manque].	[*Idem.*]	Avez vous bien le tout entendu? Beuvez donc un bon coup sans eaue; car, si ne le croiez, non foys je, fist elle.	?	[*Idem*].
Ch. VII : d'aulcuns livres qu'il y trouva, comme : *Bigua salutis.*	[*Idem*].	[*Idem*].	d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuyt le repertoire : *Bigua salutis.*	d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuit le repertoire, et primo : *Bigua salutis.*
Ch. X : Ne vault il pas beaucoup mieulx les ouyr de leur vive voix narrer leur debat...	Ne vault il pas mieulx les ouyr de leur vive voix narrer leur debat...	N'est ce le mieulx ouyr par leur vive voix leur debat...	[*Idem*].	[*Idem*].
Ch. XII : toutes bestes sont à l'umbre.	toutes bestes sont en l'ombre.	[*Idem*].	toutes bestes clerc de greffe sont en l'ombre.	[*Texte de A, G, H*].
Ch. XIII : car il	[*Idem*].	car il gehaignoyt	[*Idem*].	[*Idem*].

A.	G.	H.	J.	M.
jeignoit d'angustie et petoit d'ahan comme ung asne qu'on sangle...		comme un asne qu'on sang le...		
Ch. XV : emmurailler comme Strasbourg ou Orleans...	emmurailler comme Strasbourg ou Orleans ou Carpentras...	emmurailler comme Strasbourg, Orleans ou Carpentras...	[*Idem*].	emmurailler comme Strasbourg, Orleans ou Ferrare...
Ch. XV : et voylà l'ouvrage gasté et diffamé.	et voylà l'ouvrage gasté et le pape diffamé.	[*Idem*].	[*Idem*].	et voylà l'ouvrage gasté.
Ch. XV : de mousse plus de deux charrettées.	de mousse plus de deux charrettées, et bien puisque Dieu le veult; et tousjours fourroit dedans.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Texte de A*].
Ch. XVII : les pauvres hayres arressoient comme vieulx mulletz.	[*Idem*].	[*Idem*].	les pauvres hayres mantulerigeoient comme.	[*Texte de A*].

A.	G.	H.	J.	M.
Ch. XX : croyez qu'ilz beurent comme toutes bonnes ames le jour des mortz, le ventre contre terre, jusques à dire...	croyez qu'ilz beurent comme toutes bonnes ames le jour des mortz, à ventre deboutonné, jusques à dire...	[*Idem*].	[*Idem*].	croyez qu'ilz beurent à ventre deboutonné (car en ce temps là on fermoit le ventre à boutons comme les colletz de present) jusques à dire...
Ch. XXI : tant de elegance en Venus comme il y a en vous.	tant de elegance en Venus comme il y a en vostre noble et doulce personne.	[*Texte de A*].	tant de elegance en Pallas comme y a en vous.	tant de elegance en Venus comme y a en vous.
Ch. XXI : celle grace de vous accoller, de vous bayser et de frotter son lart avecques vous.	[*Idem*].	celle grace de ceste cy accoller, de la bayser et de frotter son lart avecques elle.	[*Idem*].	[*Idem*].
Ch. XXVII : Ce fut icy que à l'honneur de Bacchus — Fut bancqueté par qua-	Ce fut icy que mirent à baz culz — Joyeusement quatre guaillards pions —	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].

A.	G.	H.	J.	M.
tre bons pyons — Qui gayement tous mirent à baz culz — Soupples de rains comme beaux carpions.	Pour banqueter à l'honneur de Bacchus — Beuvans à gré comme beaulx carpions.			
Ch. XXVIII : plus grande que n'est le Rosne.	[*Idem*].	plus grande que n'est le Rosne et le Danoube.	[*Idem*].	[*Idem*].
Ch. XXX : à ceste escrime Loupgarou perdit la teste.	[*Idem*].	[*Idem*].	à ceste escrime Epistemon perdit la teste.	[*Texte de A, G, H*].

K, L. — L'édition L, représentée par un exemplaire actuellement conservé à la bibliothèque des Beaux-Arts, n'est qu'une réimpression de K sans valeur critique, que nous écartons par conséquent.

K suit ordinairement le texte de H. Mais on y voit apparaître diverses variantes et interpolations qui seront adoptées par l'édition définitive M. Je n'en cite que quelques exemples. Au chapitre VII, par exemple, certains livres de Saint-Victor y sont cités pour la première fois :

La Croquignolle des Curez.
Reverendi Patris Fratris Lubini, Provincialis Bavardie, De croquendis lardonibus libri tres.
Pasquili, Doctoris marmorei, De capreolis cum chardoneta comede, dis tempore Papali ab Ecclesia interdicto.
L'Invention Saincte Croix, à six personnaiges, jouée par les Clercs de Finesse.

Puis :

L'Entrée de Anthoine de Leive es terre de Greczn[1].
Il [*sic*] Marforii, Baccalarii cubentis Rome, de pelendis mascarendisque Cardinalium mulis.
Apologie d'icelluy contre ceulx qui disent que la mule du Pape ne mange qu'à ses heures.
Pronostication, quœ incipit : Silvii Triquebille balata per M. N. Songe Crusyon.

D'autre part, plusieurs titres de chapitres se trouvent également cités pour la première fois dans K, comme le fera voir la table de concordance des chapitres qu'on trouvera ci-dessous.

Il paraît donc certain que le texte de l'édition K a été revu et corrigé par Rabelais lui-même, et nous en avons relevé les variantes dans notre édition critique.

1. M donnera : *es terres du Bresil.*

TABLE DE CONCORDANCE DES CHAPITRES

DANS LES SIX RÉDACTIONS DE « PANTAGRUEL ».

A.	G.	H.	J.	K.	M.
Le Prologue de l'auteur.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
De l'origine et antiquité du grand Pantagruel. Chapitre I.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
De la nativité du très redoubté Pantagruel. Chapitre II.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
Du dueil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec. Chapitre III.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].

A.	G.	H.	J.	K.	M.
De l'enfance de Pantagruel. Chapitre IV.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
Des faitz du noble Pantagruel en son jeune eage. Chapitre V.	Des faictz du noble Pantagruel en son eage de adolescence. Chapitre V.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Texte de A*].
Comment Pantagruel rencontra ung Limousin qui contrefaisoit le françoys. Chapitre VI.	Comment Pantagruel rencontra ung Lymousin qui contrefaisoit le langaige françoys. Chapitre VI.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
Comment Pantagruel vint à Paris. Chapitre VII.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	Comment Pantagruel vint à Paris et des beaulx livres de la librairie de Sainct Victor. Chapitre VII.

A.	G.	H.	J.	K.	M.
Comment Pantagruel, estant à Paris, receupt lettres de son pere Gargantua et la copie d'icelles. Chapitre VIII.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
Comment Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie. Chapitre IX.	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].
Comment Pantagruel equitablement jugea d'une controverse merveilleusement obscure et difficile si justement que son ju-	[*Idem*].	[*Même texte, mais le chapitre est exactement numéroté X*].	[*Idem*].	[*Idem*].	Comment Pantagruel equitablement jugea d'une controverse merveilleusement obscure et difficile si justement que son ju-

A.	G.	H.	J.	K.	M.
gement fut dict plus admirable que celluy de Salomon. Chapitre IX [x].					gement fut dict fort admirable. Chapitre X.
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec le précédent].	[*Idem*].	Comment les seigneurs de Baisecul et Humevesne plaidoient devant Pantagruel sans advocatz. Chapitre XI.	[*Idem, mais le chapitre est numéroté X*].	[*Texte de H*].	[*Idem*].
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec les deux précédents].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	Comment le seigneur de Humevesne plaidoie devant Pantagruel. Chapitre XII.
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec les	[*Idem*].	Comment Pantagruel donna sentence sus le	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XI*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIII*].

A.	G.	H.	J.	K.	M.
trois précédents].		different des deux seigneurs. Chapitre XII.			
Comment Panurge racompte la maniere qu'il eschappa de la main des Turcqs. Chapitre X [XI].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XII*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIV*].
Comment Panurge enseigne une maniere bien nouvelle de bastir les murailles de Paris. Chapitre XI [XII].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIV*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIII*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XV*].
Des meurs et conditions de Panurge. Chapitre XII [XIII].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XV*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIV*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XVI*].
[Manque. Ce	[*Idem*].	Comment Pa-	[*Idem, mais le*	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le*

A.	G.	H.	J.	K.	M.
chapitre ne fait qu'un avec le précédent].		nurge guaingnoyt les pardons et marioyt les vieilles et des procès qu'il eust à Paris. Chapitre XVI.	*chapitre est numéroté XV*].		*chapitre est numéroté XVII*].
Comment ung grand clerc de Angleterre vouloit argüer contre Pantagruel et fut vaincu par Panurge. Chapitre XIII [XIV].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XVII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XVI*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XVIII*].
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec le précédent].	[*Idem*].	Comment Panurge feist quinaud l'Angloys qui arguoyt par signes. Chapitre XVIII.	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XVII*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIX*].

A.	G.	H.	J.	K.	M.
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec les deux précédents].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	Comment Thaumaste racompte les vertus et sçavoir de Panurge. Chapitre xx.
Comment Panurge fut amoureux d'une haulte dame de Paris et du tour qu'il luy fist. Chapitre xiv [xv].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIX*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XVIII*].	[*Texte de H*].	Comment Panurge fut amoureux d'une haulte dame de Paris. Chapitre xxi.
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec le précédent].	[*Idem*].	Comment Panurge feist un tour à la dame Parisiannie qui ne feut poinct à son adventaige. Chapitre xx.	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XIX*].	[*Texte de H*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXII*].
Comment Pan-	[*Idem*].	[*Idem, mais le*	[*Idem, mais le*	Comment Pan-	[*Idem, mais le*

A.	G.	H.	J.	K.	M.
tagruel partit de Paris, ouyant nouvelles que les Dipsodes envahissoient le pays des Amaurotes, et la cause pourquoy les lieues sont tant petites en France, et l'exposition d'ung mot escript en ung aneau. Chapitre xv [xvi].		*chapitre est numéroté XXI*].	*chapitre est numéroté XX*].	tagruel partit de Paris, ouyant nouvelles que les Dipsodes envahissoyent le pays des Amaurotes. Et la cause pourquoy les lieues sont tant petites en France. Chapitre xxi.	*chapitre est numéroté XXIII*].
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec le précédent].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	Comment Pantagruel receut une lettre d'une dame de Paris et l'exposition d'ung mot escript en ung a-	Lettres qu'un messagier aporta à Pantagruel d'une dame de Paris et l'exposition d'un mot escript en un aneau

A.	G.	H.	J.	K.	M.
				neau d'or. Chapitre XXII.	d'or. Chapitre XXIV.
Comment Panurge, Carpalim, Eusthenes et Epistemon, compaignons de Pantagruel, desconfirent six cent soixante chevaliers bien subtilement. Chapitre XVI [XVII].	[*Idem, mais les mots* bien subtilement *manquent*].	[*Texte de A, mais le chapitre est numéroté XXII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXI*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXIII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXV*].
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec le précédent].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	Comment Pantagruel et ses compaignons estoient faschez de manger de chair salée et comment Carpalim alla à la chasse pour	Comment Pantagruel et ses compaignons estoient fachez de manger de la chair salée, et comme Carpalim alla chasser

A.	G.	H.	J.	K.	M.
				avoir de la venaison. Chapitre XXIV.	pour avoir de la venaison. Chapitre XXVI.
Comment Pantagruel erigea ung trophée en memoire de leur prouesse et Panurge ung aultre en memoire des levraulx. Et comment Pantagruel de ses petz engendroit les petitz hommes et de ses vesnes les petites femmes. Et comment Panurge rompit un gros baston sur deux verres. Chapitre XVII [XVIII].	Comment Pantagruel erigea ung trophée en memoire de leur prouesse et Panurge ung aultre en memoire des levraux. Chapitre XVIII.	Comment Pantagruel droissa un trophée... [*Le reste comme dans A, mais le chapitre est numéroté XXIII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXV*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVII*].

A.	G.	H.	J.	K.	M.
Comment Pantagruel eut victoire bien estrangement des Dipsodes et des Geans. Chapitre XVIII [XIX].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXIV*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXIII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVI*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVIII*].
Comment Pantagruel desfit les troys cens geans armez de pierre de taille et Loupgarou, leur capitaine. Chapitre XIX [XX].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXV*].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXIX*].
Comment Epistemon, qui avoit la teste tranchée, fut guery habillement par Panurge, et	[*Idem*].	Comment Epistemon qui avoit la couppe testée... [*Le reste comme dans A, mais le chapitre*	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVIII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXX*].

A.	G.	H.	J.	K.	M.
des nouvelles des diables et des damnez. Chapitre xx [xxi].		*est numéroté XXVI*].			
Comment Pantagruel entra en la ville des Amaurotes et comment Panurge maria le roy Anarche et le feist cryeur de saulce vert. Chapitre xxi [xxii].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVII*].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXIX*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXXI*].
Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée et de ce que l'auteur veit dedans sa bouche. Chapitre xxii [xxiii].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVIII*].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXX*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXXII*].

A.	G.	H.	J.	K.	M.
Comment Pantagruel fut malade, et la façon comment il guerit. Chapitre XXIII [XXIV].	[*Idem*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXIX*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXVIII*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXXI*].	[*Idem, mais le chapitre est numéroté XXXIII*].
[Manque. Ce chapitre ne fait qu'un avec le précédent].	[*Idem*].	[*Idem*].	[*Idem*].	La conclusion du present livre et l'excusation de l'auteur. Chapitre XXXII.	La conclusion du present livre et l'excuse de l'auteur. Chapitre XXXIV.

Conclusion.

On peut compter six rédactions de *Pantagruel :*

1° L'édition de Claude Nourry, s. d. (A).

2° L'édition de Juste, 1533 (G).

3° L'édition de Juste, 1534 (H).

4° L'édition de Juste, 1537 (J).

5° L'édition s. l. [Paris?], 1537 (K).

6° L'édition de Juste, 1542 (M).

La première rédaction (A) a été contrefaite s. d. par Jean Longis (B) et cette contrefaçon (B) a elle-même été réimprimée à Poitiers (C), s. l. (D), s. l. encore (E), et peut-être une fois de plus (F), si l'on en croit Brunet qui signale un exemplaire aujourd'hui disparu.

La troisième rédaction (H) a été contrefaite en 1535 par Pierre de Sainte-Lucie (I).

La cinquième rédaction (K) a été contrefaite en 1542 par Étienne Dolet (N), dont l'édition a été réimprimée à Valence par Claude La Ville en 1547 (P), édition contrefaite elle-même beaucoup plus tard (P *bis*).

La sixième rédaction (M) a été réimprimée par Juste en 1542 (O) et avec soin par Pierre de Tours plus tard (Q); il y a enfin une réimpression de Q : c'est l'édition R.

Nous reproduirons le texte de M en indiquant les variantes de A, G, H, J, K.

Pour la transcription du texte, nous suivrons les mêmes règles que nous nous étions fixées pour *Gargantua*[1].

Jacques Boulenger.

1. Voir au t. I, p. cxxii-cxxiii. — M. Léon Gauthier, archiviste aux Archives nationales, a bien voulu nous continuer son précieux concours pour l'établissement de ce texte. Nous l'en remercions vivement.

REMARQUES ET OBJECTIONS

SUR

QUELQUES POINTS DE LA VIE DE RABELAIS.

En revoyant, pour écrire une *Vie de Rabelais*, la suite chronologique des données acquises depuis la fondation de la Société des Études rabelaisiennes sur la biographie du grand écrivain, j'ai dû envisager quelques conjectures nouvelles qui se sont présentées à mon examen et peser de plus près quelques conclusions qu'on s'est peut-être trop pressé de considérer comme définitives. Je vais exposer ces considérations dans l'ordre où elles se présentent pour la biographie, en leur laissant, bien entendu, leur caractère conjectural, mais en appelant la discussion sur ces points nouveaux.

I.

Rabelais a Lyon en 1525.

Faut-il prendre à la lettre le passage de la *Sciomachie* : « Encores en vismes nous semblables à Lyon pour la journée de Pavie, etc., et recentement à Paris au jour que combattirent les seigneurs de Jarnac et Chastaigneraye... » ? Si l'on considère le sérieux avec lequel Rabelais traite les pressentiments, les apparitions, les prodiges, je crois que l'on peut reconnaître des souvenirs personnels dans ces deux cas de transmissions extraordinaires de nouvelles : *nous* veut dire Rabelais. Ceci admis, non seulement la présence de l'auteur de *Gargantua* à Paris en juillet 1547

en découle, mais aussi, comme le remarque M. Lucien Romier (*R. É. R.*, t. X, p. 120, n. 2), son séjour à Lyon en 1525.

C'est probablement la vérité. Nous savons par Rabelais lui-même (l. III, ch. x) qu'après l'affaire des livres grecs à Fontenay-le-Comte Pierre Amy prit la fuite et, par une lettre de Lefebvre d'Étaples à Farel du 6 juillet 1524, qu'il trouva asile au couvent des Bénédictins d'Orléans. Rabelais, moins compromis ou mieux protégé, resta sans doute en Poitou. Mais, si l'autorité épiscopale sut le mettre momentanément à l'abri de l'official, il sentit qu'il lui fallait l'absolution du Saint-Siège.

Jusqu'à présent, on a supposé qu'il se contenta d'envoyer un courrier de Maillezais ou de Ligugé. A la réflexion, cette manière de faire paraît bien aléatoire et sans grande chance de réussite. Nous voyons par les lettres d'Italie tout ce qu'il fallut de démarches et d'appuis pour obtenir le bref de 1536, alors que le suppliant faisait partie de la maison de l'ambassadeur de France. Comment, en 1524 ou 1525, la supplique d'un moine inconnu, bien que chaudement recommandé par son évêque, avait-elle chance d'être exaucée? Il n'était même pas certain qu'elle arriverait à destination, ayant toute la France à traverser, sans parler des Alpes ni de l'Italie.

Rabelais a une double raison de gagner Lyon. Il met d'abord un nombre raisonnable de lieues entre lui et l'*in pace* de Fontenay-le-Comte (c'est la tactique de toute sa vie). Il gagne ensuite le meilleur point pour correspondre avec Rome, puisque Lyon reçoit tous les jours un véritable afflux d'Italiens et qu'il en part tout autant de Français pour l'Italie. Je ne crois pas qu'il ait lui-même franchi les monts. Les impressions de la préface de Marliani sont celles d'un premier voyage. Mais il a certainement trouvé à Lyon en 1525 un ecclésiastique ou quelque autre intermédiaire bénévole pour emporter sa supplique à Rome et suivre son affaire. Le résultat en fut, comme

on sait, positif, puisque Clément VII délivra l'indult rappelé dans le bref de Paul III.

Ce séjour de 1525 à Lyon a en outre l'avantage d'expliquer comment Rabelais, dès son arrivée dans la ville savante en 1532, entre si vite en relations avec les imprimeurs. Il n'a qu'à renouer d'anciennes relations.

Louis Moland l'avait déjà soupçonné.

II.

Rabelais précepteur de Louis d'Estissac.

L'*Epistre responsive* de Jehan Bouchet nous apprend, — et c'est M. Abel Lefranc qui l'a fait ressortir (*R. É. R.*, t. V, p. 52), — que Rabelais à un moment de sa vie fit partie de la maison de Geoffroy d'Estissac, en attendant le bénéfice ecclésiastique auquel il pouvait prétendre d'après l'indult de Clément VII :

> A ce moyen te print
> Pour le servir, dont tres grant heur te vint,
> Tu ne pouvois trouver meilleur service
> Pour te pourvoir bien tost de benefice.

J'ai proposé de reculer ces vers avant 1527, en me basant sur ce qu'il n'y est question que de Louis d'Estissac et pas du tout de sa femme, que Bouchet, intarissable complimenteur, n'aurait pas oubliée si l'union eût été accomplie (*R. É. R.*, t. V, p. 195).

Aujourd'hui, je vais plus loin et je me demande si Geoffroy d'Estissac n'a pas pris Rabelais auprès de lui pour achever l'éducation de son neveu. A mon avis, l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* développe un système d'éducation trop précis et trop pratique pour l'avoir uniquement édifié sur des données théoriques et livresques. Il a fallu qu'il se livrât avant 1532 à la pédagogie appliquée. Pourquoi n'aurait-il pas eu pour élève de 1523 ou 1524, et peut-être avant, à 1527 le propre neveu de l'évêque? En 1523, Louis d'Estissac avait dix-sept ans. Sa première

éducation était faite. Mais *Gargantua* aussi avait été institué en lettres latines quand il fut mis sous la direction de Ponocrates.

Il est en tout cas curieux de voir comment Bouchet, tout en rappelant à Rabelais les qualités du révérend évêque de Maillezais, donne une place presque égale à l'éloge du neveu et combien le portrait qu'il en trace a de traits communs avec celui du jeune page Eudémon :

Du sien nepveu les vertuz et les mœurs
Augmenteront leurs immortelz honneurs,
Car pour parler au vray de sa personne,
Onc je n'en vy mieulx aux armes couronne,
Parce qu'il est chevalier tres hardy,
De corps, de bras et jambes bien ourdy,
Moien de corps et de la droicte taille
Que les vouloit Cesar en la bataille.
En son aller il est tout temperé,
En son parler et maintien, moderé,
Tant bien orné d'eloquence vulgaire
Qu'il est partout estimé debonnaire.

Habileté au maniement des armes, entraînement physique développé, parfait maintien, parler modéré, facilité d'élocution, n'est-ce pas là tout un côté de l'éducation d'un jeune chevalier, tel que Rabelais nous peint Gargantua et Pantagruel?

III.

La mort civile de Rabelais en 1535.

Les premiers rabelaisants de 1889 sentirent la grave objection qui résulte de l'absence de François Rabelais au partage des biens d'Antoine Rabelais le 26 janvier 1535 (*R. É. R.*, t. VI, p. 205). Ils s'en tirèrent en faisant remarquer que le cordelier de Fontenay-le-Comte, mort civilement, ne pouvait faire acte d'héritier. L'explication a depuis lors été acceptée par tous les biographes.

A mon avis, elle n'a qu'une valeur minime. On oublie que personne ne sait si Rabelais a jamais prononcé des vœux perpétuels et solennels. De plus, en 1536, il a quitté l'ordre de Saint-François depuis dix ans. Il est entré dans celui de Saint-Benoît avec l'autorisation papale. Il a revêtu la soutane de prêtre séculier et exercé la médecine. Il a touché des gages pendant deux ans à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Le cardinal du Bellay l'a emmené en Italie comme médecin. Il est même venu, il y a deux ans à peine, renouer connaissance avec ses parents du Chinonais (Prol. du l. II) et les a certainement mis au courant de ses affaires.

Tout cela ne ressemble guère à la mort civile, et l'absence du nom de Rabelais parmi les héritiers directs et indirects de l'avocat chinonais reste à expliquer. En attendant, il est prudent de ne le rattacher à Antoine Rabelais, sieur de la Devinière, qu'en ne précisant pas trop rigoureusement par quels liens.

IV.

Rabelais a-t-il été chanoine de Saint-Maur?

J'ai toujours soupçonné maître François de n'avoir eu que le titre de chanoine de Saint-Maur et de n'avoir jamais joui de la prébende (*R. É. R.*, t. VII, p. 260). Malheureusement, les registres capitulaires de la collégiale ne commencent qu'à 1577 et ne portent nulle mention de Rabelais, bien qu'ils fassent souvent allusion à des événements antérieurs. Mais M. E. Galtier a appelé mon attention (l'*Union régionale* de Nogent et Saint-Maur, 25 juillet 1919) sur le livre de comptes de la collégiale commencé à Pâques 1537 et minutieusement tenu (Arch. nat., LL. 74). On y lit le compte suivant des émoluments de MM. les chanoines pour l'année 1537, compte qui est très probablement le premier après la sécularisation :

« A Catherin Deniau, chantre, neuf vingt quatre livres, seize sols, 8 deniers et quarante livres tournois de gros.

« A Jehan Galle, Jehan Chandelou, Denis Lecamus, Loys Mazalon, Jehan Lucas, Philibert Friant, Jacques du Fou, chanoines, chacun quatre vingt dix sept livres huit sols, quatre deniers, plus vingt livres tournois pour le gros. »

Le neuvième chanoine, Loys de Venoy, est porté pour une somme moindre, parce qu'il n'a fait que neuf mois de présence et qu'il est remplacé par Claude Brunault à qui il est payé trois mois.

Tous ces noms, nous les connaissons. Ce sont ceux relevés par l'abbé Lebeuf sur le procès-verbal d'installation du 17 août 1536. Il ne manque que celui de Rabelais remplacé par Jehan Galle.

Comme son gueux de l'hostière, maître François n'aura eu que la fumée du rôt.

V.

Les stratagèmes, c'est-a-dire prouesses et ruses de guerre.

La citation de la *Bibliothèque française* est si précise que personne n'a jamais douté de l'existence des *Stratagèmes de Guillaume du Bellay* composés en latin par Rabelais et traduits par Claude Massuau. Cependant, il me semble que du Verdier s'est au moins trompé sur la date. Les épithètes de « preux et tres celebre chevalier de Langey » ne me semblent pas convenir à un homme vivant. C'est du style d'épitaphe. Le livre, s'il a existé, doit être, à mon avis, daté de 1543 ou années suivantes.

VI.

La lettre de Metz au cardinal.

J'ai relu cette fameuse lettre et j'en ai pesé tous les termes. Il me semble qu'on ne la voit pas généralement sous son vrai jour.

D'abord, l'exposé des faits.

Il ressort de cette lettre que Rabelais, à son départ de France, fait encore partie de la maison des du Bellay. On ne s'est donc pas privé de ses services après la mort de Langey. Martin ou Jean du Bellay se sont chargés de l'entretien de l'ancien médecin de Langey, qui, d'ailleurs, a droit à une rente de 50 (ou plutôt de 150) livres sur la succession du défunt. Je veux bien que cette succession ait été plutôt négative, mais, comme « domestique » des du Bellay, Rabelais avait droit à des subsides : ce n'est donc pas une aumône qu'il réclame, mais un dû.

Évidemment, il a gagné la frontière sans avertir personne, galopant sans doute à la suite de Saint-Ay sur les routes d'Alsace au début de janvier 1546. De Metz, au lieu d'écrire directement au cardinal, il prévient Sturm, à Saverne, qu'il sait en correspondance régulière, par courriers diplomatiques, avec Jean du Bellay, et le charge de faire connaître à son patron le lieu de sa retraite.

Plus tard, peut-être à l'automne 1546, Saint-Ay emporte une première demande de secours, à laquelle le cardinal ne se refuse pas de faire droit. Mais, comme le messager est obligé de repartir sans prendre congé de Jean du Bellay, il ne peut emporter le viatique promis.

La nouvelle lettre du 6 février 1547, si l'on veut lire entre les lignes, est plus pressante. Sous les termes respectueux et les formules d'humilité qu'il sied d'employer en écrivant à un grand seigneur, prince de l'Église, se déguise une mise en demeure parfaitement nette. Si son patron ne distrait pas « de tant de bien que Dieu lui a mis en mains » quelque chose pour l'aider à vivoter et à s'entretenir honnêtement, il quittera son service et s'attachera à quelque prince étranger.

On comprend que Saint-Ay, qui savait à quoi s'en tenir sur les sentiments de son ami, n'ait pas insisté sur sa détresse en transmettant la lettre au cardinal. Remarquons

d'ailleurs que les gages de la ville de Metz étaient trois fois plus élevés que ceux de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

VII.

Pourquoi Rabelais n'a-t-il pas assisté au conclave de 1550?

M. Lucien Romier a solidement établi que lorsque le cardinal du Bellay rebrousse chemin à Lyon à la fin de novembre 1549, pour se rendre au conclave, il ne remmène pas avec lui son médecin (*R. É. R.*, t. X, p. 133), mais il n'en cherche pas les raisons.

J'avoue que cette enquête est un peu oiseuse. Rabelais a bien le droit d'être malade, — il n'est plus tout jeune. — D'autre part, du Bellay, qui ne rentre à Rome que pour s'enfermer au conclave, peut à la rigueur se passer de médecin. Mais ne doit-on pas établir un rapprochement entre cette séparation et les dénonciations de Puy-Herbault?

On n'a pas assez remarqué que dans cet atroce *Theotimus* de 1549, qui, comme le dit très bien M. Abel Lefranc (*R. É. R.*, t. IV, p. 339), semble avoir été uniquement écrit pour Rabelais, le cardinal est presque aussi violemment pris à partie. On le somme en quelque sorte d'avoir à congédier cet athée : « N'est-ce pas un phénomène inouï qu'un évêque de notre religion, le premier par le rang et par la science, protège, nourrisse, admette à la familiarité de sa table et de sa conversation une telle honte pour les bonnes mœurs et pour l'honnêteté publique? »

Je n'irai pas jusqu'à admettre que Jean du Bellay ait sacrifié son vieux serviteur à l'enragé Putherbe, mais il est fort possible que Rabelais, très frappé, — nous le savons par son propre témoignage, — de l'atrocité de ces diatribes, se soit offert de lui-même à la séparation pour ne pas compromettre le cardinal dans la future élection du conclave.

VIII.

La résignation des cures.

Je demande à revenir sur la résignation des cures. Non pas pour la date qui semble définitivement fixée à 1553, mais pour les motifs inconnus qui poussèrent Rabelais à se démettre de ces deux modestes bénéfices, après lesquels il avait couru toute sa vie.

La maladie est la première raison qui vienne à l'esprit, puisque le curé de Meudon mourra dans l'année même, le 9 avril, si l'on s'en rapporte à Sainte-Marthe et à la note manuscrite de l'Épitaphier de saint Paul (*R. É. R.*, t. IX, p. 460). Mais il peut y en avoir une autre. Il ne faut pas perdre de vue la lettre de Denys Lambin du 2 novembre 1552 (*R. É. R.*, t. I, p. 57), qui nous apprend que le bruit de son incarcération court à Lyon. Y a-t-il donc eu, à la fin de 1552, une affaire Rabelais? On n'en sait rien, mais c'est possible.

Or, quel aurait été son premier soin s'il eût été emprisonné sous le coup d'une grave accusation? Nous pouvons le conjecturer d'après ce qui arriva, quelques années plus tard, à un de ses amis, Philibert de l'Orme, quand il se vit dans les prisons de l'officialité sous une inculpation de meurtre (1559-1560). L'architecte d'Anet, l'abbé d'Ivry et de Saint-Serge, jeta du lest; il résigna ses bénéfices.

La conduite de Rabelais peut avoir eu les mêmes motifs.

IX.

La méthode de travail de Rabelais.

Je crois que l'on peut tirer quelques indications, — non des plus précises, — de la préface de *Marliani* et de celle d'*Hippocrate* sur la méthode de travail de l'auteur de *Gargantua*.

Rabelais prenait énormément de notes. Il les prenait

sans plan déterminé, au hasard des lectures ou des conversations. Avant de partir pour Rome, il avait fait un dépouillement consciencieux des auteurs de l'antiquité, « ferraginem annotationum et variis utriusque linguæ auctoribus collectam ». Mais le difficile pour lui était de tirer parti de ces matériaux et de les distribuer clairement et élégamment, « etsi enim argumentum ipsum excogitationem non habebat difficilem, non facile tamen videbatur rudem et congestitiam molem enucleate, apte et concinne digerere ». Même difficulté pour les annotations d'Hippocrate : « Si demum laboriosum fuit, quod quæ privatim nullo unquam edendi consilio mihi excerpseram, ea sic describi flagitabat ut libro adscribi, eoque in enchiridii formam redacto possint. » Le labeur patient et régulier, comme le dit très bien M. J. Plattard, s'accordait mal avec son imagination vive et sa curiosité indisciplinée (*R. É. R.*, t. II, p. 76).

Cette méthode de travail, employée par le grand Tourangeau pour ses ouvrages savants, s'applique-t-elle aussi bien à ses œuvres d'imagination? Je le croirais volontiers. Rabelais devait prendre des notes non seulement sur tout ce qu'il lisait, — M. J. Plattard a fait le relevé de ses emprunts, — mais il devait jeter aussi sur le papier tout ce que sa fantaisie et son imagination lui dictaient, les bons contes qu'on faisait à la table de Geoffroy d'Estissac, du cardinal du Bellay, de Langey ou de Saint-Ay. C'est ce qu'il appelait composer ses livres dans le temps « estably à prendre refection corporelle, sçavoir est beuvant et mangeant ».

Quand il se décidait, talonné par ses imprimeurs, à passer à la rédaction, il puisait dans son « fatras », sans s'occuper de la destination qu'il avait assignée au début à ses fragments, — peut-être même les avait-il pris sans but. — Il faisait entrer au *Quart Livre* des extraits qui dataient de la rédaction de *Gargantua* ou au *Tiers Livre* des résidus de *Pantagruel*. Souvent, il ne prenait même pas le soin de les remettre au point.

C'est ce fond de cartons que le rédacteur du *Ve livre* a vidé pour publier son édition. Il y a trouvé sans doute des notes échelonnées sur un espace de plus de vingt ans, notamment des épisodes préparés pour le *Quart Livre* et remplacés au moment de la rédaction par d'autres imaginations. Il en a fait tant bien que mal, — et plutôt mal que bien, — une entreprise de librairie. On comprend que ce qui était déjà difficile pour Rabelais ait été impossible pour son continuateur anonyme.

« L'écolier de Valence » nous a donné la première « rudem et congestitiam molem » du grand écrivain, mais il n'a pu, — et pour cause, — y ajouter ce que le maître laissait déborder de verve, de bonne humeur, de génie du dialogue, de nombre et d'harmonie du style, quand une fois il se décidait à repétrir cette pâte informe pour en faire le mets des plus délicats[1].

Henri Clouzot.

1. On songe à Port-Royal et à l'édition qu'il a donnée des notes décousues de Pascal.

A PROPOS

DE

MAITRE PIHOURT

ET DE SES HÉTÉROCLITES.

Sous ce titre, notre confrère M. H. Clouzot a étudié récemment (*Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 185) la question de la diffusion des termes techniques de l'architecture classique au XVIe siècle. Après avoir montré qu'il n'y a pas d'argument décisif à tirer de l'anecdote contée par Noël du Fail pour déterminer la date de l'entrée de ces vocables dans la langue usuelle, il arrive à cette conclusion que, vers 1560[1] ou 1567, ils étaient encore peu répandus en France, sauf : 1° chez les techniciens; 2° chez les maîtres ouvriers ayant fréquenté les chantiers dirigés par Philibert de l'Orme. « Il faudra encore des années, conclut-il, pour que la terminologie commence à se répandre... »

Cette question, qui intéresse à la fois l'histoire de l'art et celle de la langue, mériterait une étude spéciale, qui tentera peut-être quelqu'un de nos confrères. En attendant, voici quelques objections à la conclusion de M. Clouzot qui nous paraît assigner une date beaucoup trop tardive à l'avènement des termes techniques de l'architecture classique dans la langue courante.

Il est évident que leur diffusion est liée au progrès même de cette architecture en France. Or, il est bien vrai que le caractère gréco-romain ne commence à s'accuser dans notre

1. Date assignée par M. H. Clouzot dans son article sur *Philibert de l'Orme* (*Revue du XVIe siècle*, 1916, p. 148).

architecture que dans les dernières années du règne de François Ier et qu'il ne triompha que sous le règne de Henri II. Mais avant de paraître dans les édifices de pierres ou de briques, les *portiques*, les *colonnes*, les *frises*, etc., ont orné ces décorations éphémères que l'on dressait dans les villes pour les entrées triomphales ou les fêtes de cour.

Depuis le début du siècle, les décorations « à l'antique » sont en faveur[1]. A Toulouse, par exemple, lors de l'entrée de François Ier, en 1533, on dresse des théâtres et des arcs de triomphe, « le tout adapté selon la diversité des *ordres* de *massonnerie*, car y en avoit de *yonicque*, *corinthe* et *doricque*[2] ». Cent quatre-vingt-trois ouvriers collaborent à cette décoration. De même, pour l'entrée de Henri II à Lyon en 1548, on dresse des arcs de triomphe « à l'antique ». Une relation de l'entrée de Henri II à Paris en 1549 mentionne un superbe *portique à la mode ionique* devant le Châtelet[3]. On citerait encore d'autres exemples. N'est-il pas vraisemblable que les maîtres et ouvriers qui travaillèrent à ces décorations eurent l'occasion de se familiariser non seulement avec les termes généraux cités plus haut, mais encore avec les termes qui désignent les détails de cette décoration renouvelée des Anciens?

Nous trouvons, en tout cas, la terminologie de cette architecture antique dans tel contrat et tel « bail à besogne » signés de maîtres d'œuvres qui ne fréquentaient ni Serlio ni Philibert Delorme. Dès *1528*, un maître d'œuvres du terroir, un confrère authentique de maître Pihourt, le maître maçon Gilles le Breton, s'engage à fournir, pour la reconstruction du château de Fontainebleau, la pierre de taille nécessaire aux *architraves*, *frizes*, *corniches*, et de

1. Cf. des exemples dans M. Vachon, *La Renaissance française*, p. 204.

2. Extrait des archives communales de Toulouse, cité par M. H. Graillot dans son ouvrage, si riche en documents, sur *Nicolas Bachelier*, p. 31.

3. Cf. Roy, *Entrée de Henri II à Paris* (*Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 211, note 2).

la pierre de grès pour « *chapiteaux*, *arquitraves*, *frizes*, *corniches* et *frontespies*, ainsi que pour chacune des seize *coulonnes* du perron[1] ».

En 1545, un bail à besogne pour la cité de Toulouse, cité par M. Graillot[2], fait mention de *colonnes ionicques* cannelées, d'*architraves*, de *frizes*, de *cornices*, de *frontispice*, de *piédestals*.

Les Pihourt connaissaient donc ces termes avant les dates où nos lexicographes ont enregistré leur apparition dans la langue[3].

Enfin, il est permis d'en appeler de nos lexiques actuels à des travaux lexicographiques plus complets[4]. L'intérêt que les humanistes ont porté à l'architecture antique[5] dès le début du siècle dut favoriser la diffusion précoce de la terminologie de cet art. Humanistes et poètes connaissaient le vocabulaire de l'architecture en grec et en latin. Ils mettaient leur point d'honneur à enrichir leur langue de néologismes calqués sur les termes grecs et latins[6]. Avec quel zèle devaient-ils propager ces termes dont l'usage attestait la renaissance de l'antiquité dans les arts!

Jean PLATTARD.

1. Cité par M. Vachon, *op. cit.*, p. 207.
2. *Nicolas Bachelier*, p. 249.
3. Cf. les dates données par M. Clouzot pour *piedestal* (1547), *frize* (1530), etc.
4. Notre confrère M. Hugues Vaganay, à qui j'ai communiqué les épreuves de cet article, me signale dans le quatrième livre d'*Amadis de Gaule*, 1543, au chapitre II, *Description... du palais d'Apolidon*, les termes d'architecture classique suivants : *colonnes doriques*, *attiques*, *yonicques*, *architraves*, *frizes*, *cornixes*.
5. Cf. quelques témoignages dans un article que j'ai publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* en 1914 : *les Arts et les artistes de la Renaissance française jugés par les écrivains du temps*.
6. Cf. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, p. 163.

LE

CHRIST DE GERMAIN PILON

A L'ÉGLISE SAINT-PAUL.

C'est une histoire d'avant-guerre. L'église Saint-Paul-Saint-Louis, — celle même où la tradition place la sépulture de Rabelais, — possède un Christ en marbre du XVIe siècle attribué à Germain Pilon. Au printemps de 1914, le statuaire G.-P. Aubé, membre de la Commission des beaux-arts de la ville de Paris et mort depuis, avait été chargé de remettre en état certaines statues des églises de la capitale. Il reconnut avec surprise que le pan de la draperie dont le corps du Christ était entouré depuis les hanches jusqu'aux genoux était, pour la plus grande partie, en plâtre. Il fit pratiquer des sondages et, avec l'extrême précaution commandée par la valeur du chef-d'œuvre, abattre le vêtement postiche dont une pudeur trop scrupuleuse l'avait alourdi. Le superbe morceau est remis maintenant dans toute sa valeur.

On sait que ce Christ ressuscité provient de la chapelle des Valois, petit édifice en rotonde commencé à Saint-Denis par Catherine de Médicis pour recevoir la sépulture du roi défunt et de ses successeurs, détruit sous Louis XV sans avoir été achevé. En 1576, le chantier, on ne sait pour quelle cause, fut « rompu ». On dressa l'inventaire des travaux en cours. Au logis des Étuves, appartenant à Germain Pilon, on trouva : « Une figure de marbre blanc de Jésus-Christ ressuscité, contenant VII pieds de haulteur sur III piedz de large, avec deux Juifz aux costez, de pareille haulteur, s'ilz estoient debout, pour servir à la

dicte sepulture. » C'est le Christ de Saint-Paul, dont la hauteur, $2^{m}50$, correspond à ces dimensions, à quelques centimètres près. Les soldats gardiens du sépulcre sont au musée du Louvre.

Il ne semble pas que le groupe soit jamais allé à Saint-Denis. Il passa au dépôt des antiques du palais du Louvre où Sauval (1724) le décrit et où il entre avec d'autres marbres de même provenance : une *Vierge de douleur*, sculptée entre 1583 et 1586, en même temps qu'un *saint François* agenouillé. La Notre-Dame de Pitié accompagne le Christ à Saint-Paul, le saint François est dans l'église Saint-Jean-Saint-François. Les modèles en terre cuite polychromée avaient été envoyés à Saint-Cyr lors de la dispersion du musée des monuments de Lenoir. Courajod a fait rentrer celui de la Vierge au musée du Louvre.

Ces deux dernières figures sont incontestablement de Germain Pilon. En est-il de même du groupe de la *Résurrection?* L'inventaire de 1576, publié pour la première fois un 1876 par M. de Boilisle dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, ne donne aucune indication. L'œuvre se trouvait au logis de Pilon avec d'autres morceaux destinés à la chapelle des Valois et très certainement dus à des ciseaux subalternes. M. Dimier, dans son *Primatice*, refuse au grand sculpteur les deux soldats gardiens du Louvre. Il dit que le Christ *peut* être attribué à Pilon.

Il est probable que notre confrère montrerait plus d'assurance maintenant que le chef-d'œuvre, dégagé de sa gangue de plâtre, laisse apparaître la radieuse beauté de son corps divin.

Henri Clouzot.

NOTES

POUR LE COMMENTAIRE DE RABELAIS.

I.

Cabaret... Guillot en Amiens (l. IV, ch. LI).

Jodocus Sincerus en parle dans son *Itinerarium Galliae*, p. 315. Et Jean Bruyerin Champier, dans *De re cibaria*, XV, p. 1, dit : « Nostra memoria novimus in Gallia Belgica unum propinarium, nomine Guillelmum (Guillotum vulgus cognominat), qui etiam nunc citius dicto exquisitissimus omnis generi avitii cibis, aut ferinae aut piscium, coenas instruebat, quae vel regibus dari dignissime potuissent. Hic facile inter propinarios gallicos palmam jure obtinuit. » Champier était connaisseur en cuisine et son témoignage a du poids[1].

Jacques BOULENGER.

II.

Adonc, dist Panurge, j'en suis bien chez Guillot le Songeur. J'ay songé tant et plus, mais je n'y entends note (l. III, ch. XIV).

Ce Guillot est un personnage populaire, dit Burgaud-Desmarets, dont le nom revient souvent dans les pamphlets du XVIe siècle et du commencement du XVIIe.

1. Sur ce cabaret fameux, voir l'article de M. Georges Beaurain dans la *R. É. R.*, 1912, t. X, p. 75-103 : *Le cabaret Guillot à Amiens au temps de Rabelais*.

Le Roux de Lincy (*Proverbes français*, t. II, p. 41) suggère que Guillot le Songeur devait être originairement Don Guilan el Cuidador (Don Guilan le Pensif), de l'*Amadis de Gaule* (l. II, ch. v), chevalier errant qui, surpris dans une rêverie, est vaincu par ses adversaires.

En tout cas, l'expression « être ou aller chez Guillot le Songeur » semble avoir été usuelle dans la langue courante au XVIe siècle. Brantôme, parlant des « pauvres jaloux cocus », dit que les femmes « les envoyent à toute heure chez Guillot le Songeur » quand « une fois elles ont mis ce ver coquin amoureux dans leurs testes » (t. IX, p. 142).

Une estampe satirique du temps de Charles IX porte ce titre de *Guillot le Songeur*. Elle représente Antoine de Navarre, appuyé contre un arbre, symbolisant le royaume de France et si profondément absorbé dans son rêve qu'il ne voit ni n'entend l'amiral de Coligny, le cardinal de Châtillon, le connétable de Montmorency et le prince de Condé lui représentant qu'il est la dupe des Guises[1].

J. P.

1. Cf. Blum, *L'estampe satirique en France pendant les guerres de religion*, p. 242-243.

COMPTES-RENDUS

Arthur Tilley. *The Dawn of the french Renaissance.* Cambridge, the University Press, 1918. In-8°, xxvi-636 pages et 23 illustrations hors texte.

Notre confrère et collaborateur M. Arthur Tilley, auteur d'une excellente *Literature of the french Renaissance*[1] publiée en 1904, ayant été sollicité de donner à cet ouvrage une introduction, a repris un court *Essay* qu'il avait écrit, il y a trente-cinq ans, et l'a transformé en un large et riche tableau de l'aube de la Renaissance française.

Dans la première partie de son livre (p. 3-185), M. Tilley examine, après un coup d'œil jeté sur la Renaissance italienne, de Pétrarque à Léonard de Vinci, tous les faits d'ordre social, politique ou intellectuel où l'on peut voir des signes avant-coureurs de la Renaissance en France, du règne de Charles V à celui de Louis XI. Le goût de Charles V pour les livres, le faste du duc Jean de Berry, de Philippe le Hardi, de Louis d'Orléans, de Louis II de Bourbon, la politique de Louis XI en Italie favorisèrent les manifestations d'un esprit nouveau dans la vie artistique et intellectuelle. Malheureusement, la guerre civile, l'invasion, l'anarchie devaient retarder longtemps la « restitution des bonnes lettres » et des arts.

Elle ne devait se produire qu'après les expéditions des Français en Italie. M. Tilley nous décrit très minutieusement, dans l'état où ils étaient alors, les édifices, églises ou palais, qui s'offrirent aux regards éblouis des compagnons de Charles VIII au cours de leur marche triomphale à travers l'Italie. Sans doute, ils ne firent que traverser rapidement Pavie, Lucques, Florence, Sienne et Pise. Ils ne firent de séjour qu'à Naples et à Rome. Là même, il semble bien qu'ils n'eurent généralement devant les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture qu'un ébahissement d'ignorants. Pourtant, c'est

1. Voir le compte-rendu dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1905, p. 87-93.

un fait que quelques gentilshommes et quelques grands officiers de la couronne, de retour au pays natal, firent appel à des artistes italiens pour embellir leurs demeures. Tels furent Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, Pierre de Rohan, maréchal de Gié, Louis de la Trémoille, Raoul de Lannoy, Guillaume Briçonnet, Florimond Robertet et surtout Georges d'Amboise. Ceux-là du moins manifestèrent une intelligente curiosité pour l'art italien.

Plus durable, partant plus profonde, fut l'impression que laissa sur l'esprit des Français l'occupation de Milan, le centre artistique le plus important de toute l'Italie après Florence. En même temps, les études et les arts trouvaient de puissants patrons à la cour, dans le haut clergé, dans la noblesse de robe; les Universités étaient nombreuses; dans les provinces, Tours, Lyon, Rouen, Toulouse étaient autant de petites capitales en pleine prospérité; toutes les circonstances étaient propices à une renaissance des lettres et des arts.

M. Tilley en étudie les manifestations dans les lettres (2e partie de son ouvrage) et dans les arts (3e partie).

A la fin du XIVe siècle, l'étude des classiques latins, que l'enseignement scolastique avait négligée, reçoit une impulsion définitive des efforts et des encouragements de Robert Gaguin et de la diffusion des textes anciens édités par Josse Bade Ascensius. La philosophie d'Aristote défigurée par les Scotistes et les Ockamistes est en partie rétablie dans son véritable esprit par Jacques Lefèvre d'Étaples. Les études grecques sont instaurées par Aléandro, Érasme, Budé. Presque toutes les universités des provinces comptent quelques humanistes de valeur. La poésie s'attarde dans les allégories, les abstractions et les jeux de versification des grands rhétoriqueurs : l'un de ceux-ci pourtant montre dans son tempérament et dans ses goûts l'esprit de la Renaissance, c'est Jean Lemaire de Belges, qui a été pour l'école de Marot et celle de Ronsard ce que sera plus tard Chateaubriand pour les romantiques, un précurseur et un initiateur.

L'originalité de l'ouvrage de M. Tilley est d'étudier le développement de la Renaissance parallèlement chez les humanistes et chez les artistes. Le tiers de son livre (p. 373-588) est un tableau de l'architecture, de la sculpture et de la peinture depuis la mort de Louis XI jusqu'à l'avènement de François Ier. La documentation de cette troisième partie est tirée non seulement des grands répertoires et des traités de l'histoire de l'art de

Palustre, Geymuller, Vitry, etc., mais de monographies et articles épars dans de nombreuses revues françaises ou dans des magazines anglais peu connus en France.

Dans un dernier chapitre, M. Tilley dégage les principales conclusions de son travail. Il marque d'abord l'originalité de la pré-Renaissance française comparée à la Renaissance italienne. Le caractère « septentrional » empreint sur les premières œuvres de nos humanistes l'a particulièrement frappé : Robert Gaguin, Josse Bade, Clichtove sont Flamands ; Jacques Lefèvre et Charles de Bovelles sont Picards; Budé est Parisien. Ce sont gens de conduite sérieuse, bons chrétiens et bons citoyens. La dignité de leur existence contraste avec la frivolité ou le dévergondage de beaucoup d'humanistes italiens du temps, aventuriers parfois vulgaires. Cette première génération de la Renaissance est religieuse, théologienne, morale. Elle rêve d'une conciliation du christianisme et du paganisme.

L'Italie, centre des études humanistes, attire ses regards : Gaguin et Budé ont voyagé dans la Péninsule comme membres de missions diplomatiques, Lefèvre d'Étaples y a fait deux séjours, Germain de Brie y a résidé dix ans, Jean de Pins six ans. Mais le progrès de l'humanisme en France ne dépend pas uniquement de l'influence italienne ; un Budé, par exemple, a acquis une incontestable primauté dans les études grecques sans être redevable à l'Italie d'autre aide que celle des livres.

Lyon, plus que Paris peut-être, a subi l'influence italienne. Jean Lemaire de Belges, qui vécut en étroites relations avec les cercles artistiques de Lyon, manifeste dans son œuvre un goût pour la pensée païenne et une émancipation de la discipline chrétienne qui rappellent l'esprit de la Renaissance florentine.

Quant aux beaux-arts, c'est en Touraine qu'ils révèlent en premier lieu quelques-uns des caractères qui seront ceux de la Renaissance et, là encore, l'influence italienne est incontestable. Elle ne fut pas d'ailleurs entièrement favorable à notre art indigène : dans la sculpture notamment, sous l'influence des sculpteurs italiens établis en France, qui étaient surtout des décorateurs, le maniérisme, l'affectation d'un académisme conventionnel s'introduisirent chez nous. Mais la première étape de l'initiation technique une fois franchie, la France allait marquer au coin de son propre génie toutes les productions artistiques et intellectuelles de sa Renaissance.

Cette question de l'influence de l'Italie sur notre Renaissance

est une des plus délicates de celles qui s'imposaient à l'examen de M. Tilley. Il est actuellement difficile de déterminer exactement quel rôle ont joué dans la transformation de l'architecture et de la décoration sculpturale les artistes italiens mandés en France sous Charles VIII et Louis XII. Les œuvres auxquelles ils travaillèrent ont pour la plupart disparu. A Lyon, par exemple, où les banquiers italiens formaient une colonie nombreuse et opulente dès le début du siècle, il ne reste aucun vestige d'œuvre italienne du temps de Louis XII. D'autre part, les documents d'archives sont souvent peu explicites. Enfin, le jugement des critiques a parfois été faussé par la fierté nationale.

Très averti de ces difficultés, M. Tilley a abordé ces questions avec une circonspection et une loyauté qui donnent une autorité considérable à ses jugements. C'est de faits sévèrement contrôlés, de dates rigoureusement établies, de textes diligemment colligés qu'il tire des conclusions parfois modestes, toujours précises et solides.

Il est superflu de remarquer qu'une enquête si vaste et si minutieuse sur les premières manifestations de notre Renaissance implique non seulement un goût particulier pour les œuvres de cette époque, mais encore un commerce assidu avec la France d'autrefois. La sympathie intime de M. Tilley pour notre pays se révèle à maints indices : par exemple, au soin pieux avec lequel, au cours de son étude, il mentionne la mort au champ d'honneur de tels de nos jeunes érudits à qui il emprunte quelque document. Elle lui a inspiré dans sa préface un acte de foi dans les destinées de la France, déclaration sobre et simple, dans le goût britannique, qui répugne à l'ostentation des sentiments, mais profondément touchante. Ce livre, fruit de longues années de recherches, était achevé en mai 1914. En raison des événements, il ne put être remis à l'impression qu'en décembre 1917. Sombres jours! dont la victoire a déjà effacé le souvenir : l'Allemagne, victorieuse en Italie, victorieuse en Russie, imposait la paix de Brest-Litowsk et, du front oriental, elle ramenait en France divisions sur divisions en vue de l'offensive du printemps; ses sous-marins redoublaient d'activité... De quoi demain serait-il fait? — M. Tilley, ayant alors à écrire une préface à son livre sur *L'aube de la Renaissance française*, affirmait sa foi indéfectible dans une prochaine renaissance de notre pays, plus glorieuse que la première, et il dédiait son œuvre : *To France*.

Jean Plattard.

Le testament Françoys Villon de Paris; orné de figures du temps. Paris, éditions de la Sirène, 1918. In-8°, 139 pages.

La vie treshorrificque du grand Gargantua, pere de Pantagruel, jadis composée par Alcofribas, abstracteur de quinte essence...; orné de figures du temps. Paris, même librairie, 1919. In-8°, 294 pages.

Ces deux volumes seront appréciés des Français qu'afflige l'inquiétante médiocrité de certains « produits de substitution » de notre librairie contemporaine, c'est-à-dire de tous les amis des livres. Ils attestent que les malheurs du temps n'interdisent pas de choisir judicieusement le format et le caractère d'un livre, ni d'en soigner la composition, l'encre, le tirage, etc., bref tout ce qui donne de l'élégance à une publication.

L'attention apportée à ces qualités extérieures n'est pas incompatible d'ailleurs avec le souci d'offrir au lecteur un texte rigoureusement authentique. Le « rat de bibliothèque », à qui nous devons le *Villon* et le *Gargantua* édités par la Sirène, n'a rien négligé pour procurer un texte capable de satisfaire les philologues les plus exigeants. Pour le *Testament*, il a suivi la deuxième édition de Villon publiée dans la *Collection des classiques français du moyen âge*, par Auguste Longnon et Lucien Foulet, en adoptant toutefois certaines lectures proposées par M. Pierre Champion dans son livre sur *François Villon et son œuvre*. Quant au texte de son *Gargantua*, c'est la transcription de celui qu'a établi pour notre édition critique notre confrère Jacques Boulenger[1].

Aucune annotation n'accompagne le texte de ces deux ouvrages. Ils comportent pourtant un commentaire : ce sont de nombreuses illustrations tirées de livres du temps, qui nous donnent une restitution authentique des visages, des attitudes, des modes, des usages, bref de la vie française au xve et au xvie siècle. L'imagerie du *Testament* se compose uniquement de reproductions de gravures sur bois légèrement postérieures à Villon. Leur aspect fruste, leur trait net et gros s'accordent généralement assez bien avec le ton du poème. Les illustra-

1. Page 295, lire *1542* au lieu de *1562* pour la date de l'édition de François Juste.

tions du *Gargantua* ont le plus souvent le caractère rude et familier des scènes populaires du roman. Dans les lettrines enjolivées, dans les encadrements et dans les rinceaux revivent les grâces de la Renaissance. Le faste de l'architecture et des costumes de Thélème est rendu par des gravures empruntées à ce *Songe de Polyphile* dans lequel on a pu voir une des sources de cet épisode.

Enfin, à ces nombreuses gravures s'ajoutent, hors texte, deux reproductions d'enluminures d'un missel du XVIe siècle, conservé à la bibliothèque de Lyon. L'une nous fait assister au pétrissage et à la cuisson du pain, ou peut-être de la fouace. L'autre nous représente, assis sur escabelles autour d'une table bien garnie, quelques convives qui n'ont rien retenu des préceptes de civilité puérile et honnête du fameux *De moribus in mensa servandis :* l'un d'eux lèche le couvercle d'un plat, l'autre mange à même son écuelle... Ainsi se tenait à table notre bon frère Jean lorsqu'il fut festoyé par Gargantua.

Aux familiers de Rabelais, l'édition du *Testament* elle-même réserve la surprise d'une ballade inspirée par une phrase du *Pantagruel*. Villon, au premier vers de sa Ballade des seigneurs du temps jadis, se demandait ce qu'était devenu le pape Calixte III :

> Qui plus, où est le tiers Calixte
> Dernier décédé de ce nom
> Qui quatre ans tint le papaliste ?

Sur ce seigneur du temps jadis, Épistemon a rapporté de son séjour aux Enfers (*Pantagruel*, ch. xxx) un renseignement qui a fourni au « rat de bibliothèque », éditeur du *Testament*, le refrain d'une ballade. Dans l'Enfer, où les grands sont devenus gens de petits métiers : « Calixte est barbier de maujoinct ! »

J. Plattard.

K.-J. Riemens. *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle*. Leyde, Sigthoff, 1919. In-8°, 295 pages.

L'étude de M. Riemens, docteur de l'Université de Paris, entreprise sous la direction de notre confrère M. Gustave Cohen, apporte sur l'enseignement du français en Hollande au XVIe siècle d'intéressants renseignements.

Dès les premières années du siècle, les bourgmestres d'Amsterdam encouragent l'enseignement du français dans cette ville. Notre langue était jugée utile pour les carrières commerciales. Vers 1560, Leyde, Rotterdam, Delft, Middelbourg avaient quelques maîtres de français venus des provinces de Flandre et de Brabant. Ils affluèrent lorsque les persécutions du duc d'Albe provoquèrent l'exil de nombreux protestants. Avec eux arrivèrent des livres français.

Notre littérature du XVIe siècle est représentée dans les Pays-Bas en première ligne par les romans : les *Quatre fils Aymon*, *Flore et Blanchefleur*, *Pierre de Provence*, les *Amadis*, puis par des livres moralisateurs : le *Miroir de jeunesse* et les *Quatrains* de Pibrac, enfin par des ouvrages d'enseignement, fables, modèles épistolaires, etc.

Le théâtre scolaire était un des modes préférés de cet enseignement. Des auteurs cultivaient spécialement ce genre, tel Pierre Heyns qui composa le *Miroir des mesnagères*, le *Miroir des filles à marier*, le *Miroir des veuves*. La Haye vit représenter un spectable d'une tout autre valeur, la tragédie d'*Abraham sacrifiant* de Théodore de Bèze.

Au siècle suivant, l'enseignement du français passa des maîtres originaires de Belgique à des maîtres nés en France ou en Hollande. Il garda l'empreinte protestante. On sait que le XVIIIe siècle vit naître et se développer en Hollande un mouvement d'exportation de livres français très considérable : il avait été préparé par cette diffusion de notre langue dont M. Riemens nous a retracé très diligemment l'histoire.

Jean PLATTARD.

CHRONIQUE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — M. Gustave Schlumberger fait hommage à l'Académie, de la part de notre confrère le comte Guy de Pourtalès, d'une étude très complète sur *Odet de la Noue*, fils du fameux Bras-de-Fer, soldat lui-même et poète huguenot de la fin du XVIe siècle. (*Le Temps*, 26 octobre.)

Le même numéro reproduit *Maître Aliboron*, de notre confrère M. A. Thomas.

— A signaler dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1er trimestre 1918, une intéressante communication sur l'hôtel du connétable de Montmorency, rue Sainte-Avoye ou du Temple, et sur les collections d'objets d'art qui s'y trouvaient réunis en 1556 et en 1568.

Une découverte bibliographique. — A la date du 5 novembre 1919, M. P. Laumonier nous a écrit qu'il avait découvert la première édition du *Recueil des Nouvelles Poësies* de Ronsard, dont on ne connaissait jusqu'ici que la seconde édition (1564). C'est à Bordeaux, dans la bibliothèque de M. de Bordes de Fortage, que se trouvait cet exemplaire unique, acquis à la vente Bancel en 1888.

M. Laumonier a pu l'examiner à loisir et le comparer à l'exemplaire, également unique, de la seconde édition qui est à la bibliothèque de l'Institut. Il réserve ses preuves pour un article que nous publierons prochainement; mais il a tenu à nous prévenir dès maintenant, le précieux livre devant être vendu à l'hôtel Drouot le 5 décembre 1919.

Les deux points essentiels de sa découverte sont les suivants. D'abord, dans cette édition princeps, le premier livre du *Recueil des Nouvelles Poësies* a été constitué en hâte à la fin de 1563 avec une plaquette publiée peu auparavant, qui comprenait : les hymnes du *Printemps*, de l'*Esté*, de l'*Autonne* et de l'*Hyver*, plus l'églogue *Paissez douces brebis...*, l'élégie *Celuy devoit mourir...*, les poèmes de l'*Adonis* et de l'*Orphée*, la chanson

Douce maistresse touche; et c'est une erreur d'imprimerie qui a fait croire que ces pièces faisaient partie du deuxième livre dans la seconde édition; en réalité, elles formaient le premier livre en 1564 aussi bien qu'en 1563, à la suite du sonnet dédicatoire à Ysabeau de Limeuil *Quand on ne peut...* — En outre, l'édition princeps contient deux sonnets qui ont disparu de la seconde édition pour reparaître dans l'édition collective de 1567 : *Las, je ne veux ny ne me puis desfaire*, et *Certes mon œil fut trop aventureux;* ils figurent au deuxième livre, entre la chanson *Quand ce beau printemps je voy* et la complainte à la reine mère *Royne qui de vertu passes Artemisie.*

Autant de rectifications que M. Laumonier prie les ronsardisants d'apporter à son *Tableau chronologique* et à son édition récente des *Œuvres complètes de P. de Ronsard*, publiée chez Lemerre (1914-1919, 8 vol. in-8°).

Un poète anglais du XVIe siècle lecteur de Rabelais. — Un libraire de Londres offrait récemment un exemplaire de la traduction latine de l'*Hecube* et de l'*Iphigénie* à Aulis d'Euripide, due à Érasme et imprimée « Venitiis in ædibus Aldi, mense Decembri 1507 ».

Cet exemplaire appartint au poète anglais Gabriel Hervey (1545?-1630), qui l'a rempli de notes. Le facsimile joint au catalogue en reproduit deux pages, dans lesquelles j'ai eu l'agréable surprise de lire une allusion à Rabelais. Voici le passage tel que j'ai réussi à le déchiffrer :

« Placent etiam Comœdiæ, quæ non sunt Comœdiæ; et Tragœdiæ, quæ non sunt Tragœdiæ : ut utriusque generis multa egregia apud Homerum, et Virgilium in Heroicis; Frontinum, et Polyænum in Stratagematis; Stephanum in Apologia Herodoti; Rabelæsium in Heroicis Gargantuæ; Sidneium in nouissima Arcadia; Domenichum in Facetiis. »

Sur Harvey, on lira de curieux détails aux chapitres x et xi du tome III de *The Cambridge history of English literature.*

Notre confrère Jusserand (je supprime le M., *honoris causa*) m'en voudrait de ne pas rappeler qu'un autre poète anglais, contemporain de Harvey, mais dont l'œuvre ne parut qu'en 1627, Michael Drayton, a, lui aussi, fait allusion à Rabelais dans *Nymphidia*. « The Court of Fairy » débute ainsi :

Old Chaucer doth of Topas tell,
Mad Rab'lais of Pantagruel,

A later third of Dowsabel,
With such poor trifles playing.

(F. Sidgwick, *The sources and analogues*, of « A Midsummer night's dream », p. 158). Hugues VAGANAY.

LA RÉPUBLIQUE AVENTURINE. — Je ne crois pas que l'on ait relevé dans les écrits modernes inspirés de Rabelais une courte nouvelle de Remy de Gourmont, dont j'ignore la date de composition, mais qui figure dans ses *Promenades littéraires*, 3e série, 1916. A l'extrême ouest de la République Argentine, au pied des Andes, les descendants d'une poignée d'aventuriers du temps de Henri IV vivent dans une sorte d'état d'Utopie, ne reconnaissant pour toute loi que le « livre ». La Bible? Le Coran? Les Évangiles? Pas du tout. Un des aventuriers ou aventurins du début avait dans sa poche un *Pantagruel*. Comme la communauté n'avait pas d'autre livre, on en fit les tables de la loi, avec pour première maxime de morale « Fay ce que vouldras ».

Parodie piquante et irrévérencieuse des dogmes chrétiens. Naissance de Pantagruel par l'oreille de sa mère; il enseigne la sagesse éternelle, infinie et incréée; il s'embarque avec un de ses disciples, Panurge, pour un voyage mystérieux, en annonçant qu'il va retrouver son père, Gargantua, etc. Remy de Gourmont était nourri de Rabelais; on s'en aperçoit dans ses écrits. Mais pourquoi fait-il de l'amiante le *pantagruelion?*

H. C.

RECTIFICATION. — M. Lachèvre, l'auteur de la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies libres et satiriques*, nous signale que les onze sonnets (huit de Ronsard, trois de Jodelle), auxquels M. Vaganay fait allusion dans sa note sur *Ronsard et le Parnasse satyrique* (*Revue du XVIe siècle*, 1919, t. I, p. 114), sont bien indiqués par lui comme figurant dans le *Parnasse satirique* de 1622, la *Quintessence satirique* n'étant autre que la seconde partie dudit *Parnasse* de 1622.

Quant aux trois sonnets « des plus folâtres » visés par M. Vaganay, M. Lachèvre les a attribués à Jodelle d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES. — La Société s'est assemblée le 27 janvier 1920, à cinq heures, à l'École pratique des Hautes-Études, sous la présidence de M. Abel Lefranc.

Assistaient à la séance : MM. Alphandery, Baffier, Bruzon, Buffard, Chamard, H. Clouzot, Éd. Champion, d'Espézel, Du Bos, Dugas, Hauser, L. Laroze, Lenseigne, Henry Martin, Plattard, Porcher, Sainéan, Schöne, Tausserat-Radel, Urbano.

Cette réunion, — la première qui ait pu avoir lieu depuis 1913! — a été remarquable par la confiance que les sociétaires ont manifestée dans la vitalité de leur œuvre entreprise et poursuivie sans relâche depuis dix-sept ans! Quelque nombreuses qu'aient été les pertes de la Société pendant la guerre, quelque durs que soient les temps présents pour les productions du travail intellectuel, la Société est décidée à vivre. Elle affirmera son existence et par la propagande que s'engagent à faire ses membres actuels et par la publication des travaux qu'elle aura suscités ou encouragés.

M. Abel Lefranc, après un hommage à nos morts de la guerre, retrace en quelques mots la vie de la Société depuis cinq ans. Par les efforts de M. H. Clouzot, son existence financière a été assurée. M. Romier, en l'absence de M. Plattard, mobilisé, a assumé les fonctions de secrétaire de la *Revue du XVIe siècle*, dont la publication n'a pas été suspendue pendant la guerre. M. Éd. Champion, mobilisé, n'a pas laissé de nous seconder avec son dévoûment ordinaire. A tous, le Président adresse, au nom de la Société, ses sincères remercîments.

M. Éd. Champion, trésorier, fait ensuite l'exposé de la situation financière. Elle n'est pas brillante : le nombre des sociétaires est ramené, au lendemain de la guerre, au chiffre initial de l'année 1903! Il est donc nécessaire que chacun des membres actuels s'efforce de recruter de nouveaux adhérents. M. Hauser et M. Plattard indiquent dans quels milieux nouveaux cette propagande aurait des chances de réussir. Entre autres pays qui nous sont ouverts, la Tchéco-Slovaquie et l'Alsace s'offrent au rayonnement de l'activité intellectuelle de la France.

M. Plattard rend compte de l'état des publications entreprises par la Société. Le second numéro de l'année 1919 de la *Revue du XVIe siècle* paraîtra fin février.

Le premier numéro de 1920 sera publié en mars. Il contiendra un *Tableau chronologique des publications de Marot*, par M. Villey, une étude de M. Sainéan sur la médecine dans l'œuvre de Rabelais, etc.

La table de la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1903-1912, due à MM. Ét. Clouzot et André Martin, paraîtra dans quelques mois.

Une table de la *Revue du XVIe siècle*, 1913-1919, est en préparation : elle sera particulièrement utile aux mobilisés qui n'ont pu suivre avec attention les articles publiés dans cette *Revue* pendant la guerre.

Il sera publié prochainement, sous les auspices de la Société, à la librairie Champion, un recueil des récits de M. Baffier : *Nos géants d'auterfois*, illustrés par l'auteur.

Enfin, le troisième volume de l'édition critique des *Œuvres de Rabelais*, *Pantagruel*, est composé; l'impression en a été retardée faute du papier spécial adopté pour cette publication, mais elle sera menée à bien avant quelques mois.

M. Abel Lefranc donne lecture d'une étude de M. Charlier, que nos lecteurs trouveront dans le prochain numéro de la *Revue*, sur l'identification de l'Astrée de Ronsard.

M. H. Clouzot résume un article qu'il prépare sur le potier de Saint-Porchaire, dont quelques œuvres figurent à l'inventaire des collections d'Anne de Montmorency. Il établit les rapports de ces poteries émaillées avec les créations de Bernard Palissy. M. Baffier présente quelques observations sur l'art de Bernard Palissy, et une discussion s'engage sur les tendances de l'art cosmopolite opposé à l'art régionaliste. L'étude de M. Clouzot, que nous analyserons prochainement, paraît à M. Baffier aussi intéressante pour les artistes que pour les archéologues.

La séance est levée à six heures et demie.

Une nouvelle édition de Gargantua. — L'éditeur d'art Léon Pichon prépare une édition illustrée de *Gargantua* (en souscription, pour paraître au cours de l'hiver 1920-1921).

Le volume sera in-quarto carré, orné de soixante grandes compositions, de lettrines et de culs-de-lampe dessinés et gravés sur bois par Hermann-Paul.

Le texte choisi est celui de l'édition de Lyon, François Juste, 1542, réimprimé d'après l'édition critique publiée sous la direction de M. Abel Lefranc, à la librairie Champion.

Cette édition ne comporte pas d'autre commentaire que les illustrations d'Hermann-Paul. J. P.

NÉCROLOGIE.

— La perte de M. Émile Picot, décédé le 24 septembre 1918 au Mesnil (Eure), à l'âge de soixante-quatorze ans, est un deuil général pour l'érudition française. Membre du Conseil de notre Société depuis sa fondation, il avait exercé les fonctions de vice-président et avait toujours témoigné à nos études, à notre *Revue* et à notre groupe un grand attachement. On sait combien son labeur scientifique, poursuivi durant quarante-cinq années, a été considérable et varié. Le XVIe siècle a toujours tenu dans ses travaux et ses préoccupations une place de premier rang. Nous n'entreprendrons pas de donner ici la liste des publications qu'il a consacrées, depuis 1879, au domaine qui nous est cher. On en trouvera le relevé, présenté avec toute la précision bibliographique désirable, dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 novembre-15 décembre 1918, par M. Henri Cordier. Rappelons seulement, par quelques indications sommaires, le *Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles* (1880), le *Monologue dramatique dans l'ancien théâtre français* (1886-1888), les *Moralités polémiques* (1887), le *Mystère de saint Adrien* (1895), plusieurs farces et moralités inédites ou inconnues, les *Chants historiques français du XVIe siècle* (1903), *Pierre Gringore et les comédiens italiens* (1878), les *Français à l'Université de Ferrare au XVe et au XVIe siècle* (1902), les *Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle* (1902), les *Italiens en France au XVIe siècle* (1902), les *Français italianisants au XVIe siècle* (1906-1907), etc. Chacun connaît ses grands travaux bibliographiques qui se sont imposés à l'estime et à la pratique universelles. Nous tenons à rappeler la collaboration de notre éminent ami à la *Revue des Études rabelaisiennes : Rabelais à l'entrevue d'Aiguesmortes* (1905) et *Rabelais en août 1540* (1906). Son activité était inlassable, comme son obligeance toujours prête à l'égard des travailleurs. Jamais savant n'a plus libéralement communiqué les trésors de ses notes aussi bien que ceux de son immense expérience. « Tous ceux qui vous aiment, — lui écrivions-nous en septembre 1918, au lendemain d'une grande épreuve, — et ils sont nombreux par le monde, souffrent de votre affliction comme d'un chagrin personnel. Vous avez fait tant de bien, rendu tant de services, accompli un labeur si utile et si désintéressé que

la gratitude collective s'est changée peu à peu en une tendresse véritable à votre égard. Vous avez déjà reconnu l'existence de cette dernière dans des circonstances récentes. Combien aujourd'hui vous devez la sentir encore plus proche et plus vibrante!... » Aucun nom de savant ne saurait demeurer plus cher ni plus présent à notre souvenir que le sien. Les services rendus à l'histoire littéraire du XVIe siècle par l'impeccable bibliographe et le grand érudit qu'était Émile Picot ne seront jamais oubliés.

— M. Albert Fabre, docteur en droit, président de chambre à la Cour d'appel de Paris, est mort en juillet 1918. Il était conseiller général du canton de Lassigny (Oise), où il subit à la fin de 1914 les tristesses de l'invasion et du bombardement. Rapatrié en janvier 1916, il ressentit douloureusement les épreuves de son pays picard, dont la guerre et l'ennemi avaient complètement ravagé les florissants villages. Sincère ami de nos études, il avait pris part, avec Mme Fabre, à notre excursion en Chinonais. Son aménité et son dévouement étaient connus de tous ceux qui l'ont approché.

— Notre cher confrère Louis Loviot, membre du Conseil de la Société, est mort à Paris en novembre 1919, à l'âge de trente-quatre ans. C'était un érudit de valeur, de qui on pouvait attendre beaucoup et qui apparaissait à nombre d'entre nous comme le continuateur naturel du labeur bibliographique d'Émile Picot. Ses publications sur *Alice Ozy*, sur un récit de voyage inédit de Verlaine, sur la *Gazette de 1609* avaient attiré de bonne heure sur lui l'attention des lettrés. Son volume récent : *Auteurs et livres anciens* (*XVIe et XVIIe siècles*), paru en 1917 à la librairie Fontemoing, et aujourd'hui si recherché, avait consacré la rare et piquante ingéniosité de son esprit critique. Ce recueil réunissait une série d'articles publiés dans la *Revue des livres anciens*, dont Louis Loviot était l'un des directeurs. Amateur délicat, muni d'une science déjà étendue, notre ami avait formé une collection de livres qui continuait les meilleures traditions de la bibliophilie française. Il avait écrit, en outre, un roman : *L'Amour à la française*. Ancien membre de la conférence d'histoire littéraire de l'École pratique des Hautes-Études, il avait préparé pour celle-ci un travail sur les *Lectures de nos pères*, qui mériterait de voir le jour. Notre Société lui doit le compte-rendu charmant de son excursion *Au pays de Rabelais*, à laquelle il avait pris part en 1907.

— On a lu dans notre précédent fascicule et dans celui-ci une notice pleine de charme et de nouveauté sur le poète Jacques Tahureau. L'auteur de ce remarquable travail, M. Alexandre Besch, agrégé de l'Université, professeur de lettres au lycée de Bar-le-Duc, détaché au lycée de Caen, est mort à Berck-Plage (Pas-de-Calais), le 15 mars 1919, à l'âge de trente-cinq ans. Ancien élève de l'École normale supérieure, où il était entré le premier de sa promotion (1903), M. Besch donna de bonne heure les plus belles espérances. Une maladie, qui l'immobilisa sur un lit pendant plusieurs années, au sortir de l'École, et qu'il supporta avec une égalité d'humeur vraiment admirable, interrompit pour quelque temps son activité scientifique. Dès qu'il put revenir à la vie normale, il se remit avec une ardeur nouvelle aux tâches commencées. Il acheva alors les pages que nous venons de publier et qu'il avait d'abord rédigées pour la conférence d'histoire littéraire de la Renaissance (École pratique des Hautes-Études), dont il fut l'élève durant trois ans. C'était une nature fine et attachante, une intelligence rapide et compréhensive. Tous ses travaux portent l'empreinte d'un goût très sûr, comme aussi d'une culture singulièrement étendue. Avec cela, de belles qualités de cœur et une élévation de sentiments peu commune. Alexandre Besch a collaboré à la *Revue universitaire* (*L'Enseignement de l'histoire littéraire dans les classes de seconde et de première*, décembre 1915; *Le Lycée et l'École primaire*, mai 1918), à la *Revue philosophique* (*L'esthétique du roman. L'imagination et l'intuition chez Gustave Flaubert*, juin 1916). Il a donné aussi au *Cri de Paris* : « Comment Panurge remonstroit à frère Jean ne falloir rien affirmer sans preuve. » Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude si neuve que la *Revue du XVIe siècle* a publiée sous sa signature, en 1915 : *Les adaptations en prose des chansons de geste au XVe et au XVIe siècle*. Que sa famille, qu'il aimait, nous le savons, d'une tendresse touchante, veuille bien trouver ici l'expression de nos regrets les plus sincères !

— Le docteur Félix Brémond, membre du Conseil de notre Société depuis sa formation, est mort au Lavandou (Var) dans les premiers jours d'août 1919. On connaît son intéressante publication, *Rabelais médecin* (1879 et années suivantes), qui l'avait classé de bonne heure parmi les rabelaisants et qui a rendu des services appréciables à nos études. Il était membre

fondateur de l'Association des journalistes républicains et de la Société des gens de lettres, président honoraire du Syndicat de la presse scientifique, ancien sous-préfet de Blaye en 1870-1871, etc.

— M. Arthur Heulhard, mort à Troyes dans les premiers jours de janvier dernier, faisait partie de notre groupe depuis sa fondation. Membre du Conseil et ancien vice-président de notre Société, ce fin lettré était par excellence, depuis bien des années, un rabelaisant convaincu et fervent. Chacun connaît son bel ouvrage, devenu classique : *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz* (Paris, librairie de l'Art, in-4°, s. d.). En dehors de cette œuvre, d'une érudition si neuve et si aimable, il avait donné plusieurs autres contributions à nos études : *Rabelais et son maître* (Paris, Lemerre, in-8°, 1884); *Rabelais chirurgien*. Applications du Glossocome dans les fractures du fémur et du Syringotome dans le traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen, avec 4 fig. (Paris, Lemerre, in-12, 1885); *Rabelais légiste*. Testament de Cuspidius et contrat de vente de Culita, trad. et publ. d'après l'éd. de Rabelais, avec 2 fac-similés (Paris, Dupret, in-18, 1887); *Une lettre fameuse : Rabelais à Érasme* (Paris, libr. de l'Art, in-4°, 1902). Arthur Heulhard avait encore abordé l'histoire du XVIe siècle en composant son *Villegagnon, roi d'Amérique* (Paris, in-4°, 1897), panégyrique résolu du célèbre fondateur de la colonie française du Brésil, contre Léry et les historiens protestants.

Notre confrère avait fait au *Figaro*, en même temps que Chincholle, du grand reportage. Il avait aussi, un moment, dirigé les services de publicité de ce journal. Durant ces dernières années, il avait entrepris un ouvrage considérable sur les origines du christianisme, qu'il éditait lui-même et dont, croyons-nous, onze volumes ont paru. On gardera dans notre Société un vif souvenir de cet érudit passionné, de ce chercheur indépendant, dont l'esprit alerte continuait avec humour la lignée de Maître François.

— M. Paul Adam, depuis plusieurs années, était des nôtres. C'est dire que sa mort, si profondément ressentie par tous les lettrés français, trouve un douloureux retentissement dans notre Société. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance très particulière des œuvres de l'auteur de *La Force* et de *La Ruse* pour deviner qu'il a été un admirateur et un fervent de Rabelais. Son style imagé aussi bien que sa manière, si vigou-

reuse, de concevoir les choses devaient certainement quelque chose au créateur de Gargantua et de Pantagruel. Nous adressons à sa famille l'expression de nos sentiments de sympathie.

— Au moment de mettre sous presse cette chronique, nous apprenons avec un grand regret la mort survenue à Pau, le 28 novembre dernier, de notre confrère M. William Françis Smith, fellow of St John's College, à Cambridge, auteur d'une traduction bien connue des œuvres de Rabelais, en langue anglaise, accompagnée d'un commentaire et de notes fort utiles. Très familier avec la littérature antique, ce rabelaisant fervent nous avait toujours témoigné le dévouement le plus marqué. Il avait collaboré souvent à notre *Revue*. Tout récemment, il avait publié encore un volume : *Rabelais in his Writings* (1918), que nous avons signalé et qui renferme nombre de données et de suggestions intéressantes. Nous espérons qu'un de nos amis anglais voudra bien esquisser pour nos lecteurs le portrait de cette figure originale et sympathique.

— Nous avons aussi perdu M. W. Osler, Regius Professor of Medecine, à Oxford, l'un de nos plus anciens membres, dont la réputation était considérable, homme d'une grande valeur comme médecin et comme savant, en réalité un véritable Rabelais moderne. Il était très versé dans la connaissance de notre auteur.

— On nous apprend encore la perte de Mlle Jeanne Taupenot de Chomel, décédée à Paris le 3 janvier 1920, qui appartenait depuis l'origine à notre Société et qui lui avait témoigné son sincère attachement en assistant assidûment à nos séances.

Abel Lefranc.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Un moraliste satirique et nationaliste au XVIe siècle : Jacques Tahureau (1527-1555), par E. Besch . . . 1, 157

Les romans de chevalerie en prose, par A. Tilley. . 45

Une prétendue conspiration en 1577 : l'affaire du baron de Vitteaux, par Léo Mouton 64

La vie chère au XVIe siècle, par Jean Plattard . . . 79

L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (5e *article*), par L. Sainéan 84

A propos de Ronsard, par Hugues Vaganay 114

Cornarien, par P. Dorveaux 117

Notes pour le commentaire de Rabelais, par Jacques Boulenger, Jean Plattard 119, 292

Étude critique sur les rédactions de « Pantagruel », par Jacques Boulenger 201

Remarques et objections sur quelques points de la vie de Rabelais, par Henri Clouzot 276

A propos de maître Pihourt et de ses hétéroclites, par Jean Plattard 285

Le Christ de Germain Pilon à l'église Saint-Paul, par Henri Clouzot 290

Comptes-rendus.

J.-Roger Charbonnel. La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin (H. Busson) 122

R. Chauviré. Jean Bodin, auteur de la « République » (V.-L. Bourrilly) 127

Id. Colloque de Jean Bodin. Des secrets cachez des choses sublimes entre sept sçavans qui sont de différents sentiments (Id.). 127

Léontine Zanta. La renaissance du stoïcisme au XVIe siècle (Jean Plattard) 131

Pages

Léontine Zanta. La traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau au XVIe siècle (Jean Plattard) 131

Arthur Tilley. The Dawn of the french Renaissance (Id.) 294

Le testament de Françoys Villon de Paris; orné de figures du temps (Id.) 298

La vie treshorrificque du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par Alcofribas, abstracteur de quinte essence...; orné de figures du temps (Id.). 298

K.-J. Riemens. Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle (Id.). 299

Chroniques.

Bulletin d'histoire littéraire 134

Chronique 301

Chronique rabelaisienne 149

Table des matières 311

Le gérant : Jean Plattard.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

PQ
230
R5
t.5-6

Revue du seizième siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY